

Tableaux de l'économie
française / Institut national
de la statistique et des
études économiques ; dir.
publ. Paul [...]

Institut national de la statistique et des études économiques (France). Auteur du texte. Tableaux de l'économie française / Institut national de la statistique et des études économiques ; dir. publ. Paul Champsaur. 2004.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

INSEE/BIBC



00 002 131 602

2004-2005

RÉFÉRENCES

TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Tableaux de l'économie française [TEF]

Ex 00 002 131 602 Cote S FRA 0001 a 2°

N° Vol : 2004/05 N° : Date du n°:

Reçu le : 09/09/04 Liste n° : 2

BIBL-H151



INSEE



TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

5
2004-2005



INSEE

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
ε	Résultat inférieur à la moitié de l'unité du dernier ordre exprimé
e	Estimation
p	Nombre provisoire
[]	Les chiffres entre crochets donnent les références des sources utilisées pour la présentation ou pour les tableaux

Avertissement

Les données nationales se réfèrent à la France entière, c'est-à-dire la France métropolitaine et les 4 départements d'outre-mer.

Compte tenu des changements de concepts, les données des comptes nationaux - base 1995 - ne doivent pas être comparées avec celles provenant des comptes nationaux - base 80.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (au plus près de leurs valeurs réelles). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être de fait légèrement différent de celui que donneraient leurs valeurs arrondies.

Directeur de la publication	Jean-Michel CHARPIN
Rédaction en chef	Isabelle GAUCHENOT Claire JOUTARD
Rédaction	Véronique CHARPIOT-PAPANIAN Monique DI FRANCO Jocelyne KHOURI
Maquette	Sandrine TOURILLON (Louis-Jean Imprimeur)
Couverture	
Photo	© John Dowland/photoAlto
Coordination	Jacque LAMBOURDIÈRE
Conception et réalisation	Ineiaki Global Design
Imprimerie	Imprimerie Nationale, 27 rue de la Convention, 75 015 PARIS

Éditeur ©INSEE 2004 - 18 Boulevard Adolphe Pinard 75 675 PARIS Cedex 14

Dépôt légal : septembre 2004

« Aucune reproduction, même partielle, autre que l'une de celles prévues à l'article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle ne peut être faite de ce document sans l'autorisation expresse de l'INSEE »

À nos lecteurs et lectrices,

Cette année encore, vous pourrez apprécier les Tableaux de l'Économie Française qui vous offrent la synthèse des données essentielles de la France économique et sociale.

Celles-ci sont organisées selon la formule qui fait chaque année le succès du « best-seller » de l'INSEE : une structure identique pour chacune des 88 doubles pages facilite l'accès aux tableaux, cartes, graphiques, définitions et références bibliographiques. Les commentaires explicitent, analysent et complètent les chiffres.

La lisibilité est cette année améliorée, notamment sur les thèmes du tourisme, du multimédia, de l'audiovisuel et de la culture.

Les comparaisons européennes et internationales, toujours plus nombreuses, concernent désormais les 10 nouveaux pays qui sont entrés en 2004 dans l'Union européenne.

Le sommaire de cette 28^{ème} édition est en harmonie avec la structure du site internet www.insee.fr qui vous propose un grand nombre de données statistiques complémentaires sur la France, ses régions, ses départements.

L'équipe de rédaction remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué à cet ouvrage. Vous souhaitant une agréable lecture, elle reste à l'écoute des suggestions que vous pourrez adresser à :

Équipe TEF

Unité ÉPON – Chiffres-clés

INSEE – Direction Régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur

17, rue Menpenti

13 387 Marseille cedex 10

SOMMAIRE

TERRITOIRE - POPULATION

1. Territoire	1.1 Pays du monde	10
	1.2 Régions - Départements	12
	1.3 Départements et territoires d'outre-mer	14
	1.4 Villes du monde	16
	1.5 Villes de France	18
2. Environnement	2.1 État de l'environnement	20
	2.2 Pollution	22
3. Population	3.1 Accroissement de la population	24
	3.2 Mariages - Divorces	26
	3.3 Familles	28
	3.4 Natalité - Fécondité	30
	3.5 Mortalité - Espérance de vie	32
	3.6 Population par âge	34
	3.7 Catégories sociales	36
	3.8 Parité hommes-femmes	38

SOCIÉTÉ - MODES DE VIE

4. Consommation	4.1 Consommation des ménages	42
	4.2 Équipement des ménages	44
	4.3 Multimédias	46
	4.4 Vacances - Loisirs - Sports	48
	4.5 Culture	50
5. Logement	5.1 Habitat	52
	5.2 Propriétaires et locataires	54
6. Enseignement	6.1 Enseignements des 1 ^{er} et 2 nd degrés	56
	6.2 Établissements et enseignants	58
	6.3 Enseignement supérieur	60
	6.4 Niveaux de formation	62
7. Santé	7.1 Maladies - Accidents	64
	7.2 Personnels et équipements de santé	66
	7.3 Dépenses de santé	68
	7.4 Tabac - Alcool - Toxicomanie	70
8. Justice	8.1 Criminalité - Délinquance	72
	8.2 Justice	74

EMPLOI - REVENUS

9. Emploi	9.1 Population active	78
	9.2 Chômage	80
	9.3 Politiques d'emploi	82
	9.4 Durée et conditions de travail	84
	9.5 Emploi de la Fonction publique	86
	9.6 Emploi des étrangers	88
	9.7 Emploi des jeunes	90
	9.8 Effectifs des branches	92
10. Revenus	10.1 Salaires des entreprises	94
	10.2 Salaires de la Fonction publique	96
	10.3 Salaire minimum - Coût salarial	98
	10.4 Revenus des ménages	100
	10.5 Retraites	102
	10.6 Protection sociale	104
	10.7 Aide sociale	106

ÉCONOMIE - FINANCES

11. Économie générale	11.1 Résultats économiques de l'année	110
	11.2 Croissance - Productivité	112
	11.3 Production des branches	114
	11.4 Prix à la consommation	116
12. Monnaie - Marchés financiers	12.1 Monnaie - Crédit	118
	12.2 Épargne - Patrimoine	120
	12.3 Bourse - Marchés financiers	122
13. Finances publiques	13.1 Budget de l'État	124
	13.2 Impôts et cotisations sociales	126
	13.3 Dépenses budgétaires	128
	13.4 Finances publiques locales	130
	13.5 Union monétaire européenne	132
14. Échanges extérieurs	14.1 Données générales	134
	14.2 Balance commerciale	136
	14.3 Clients et fournisseurs	138
	14.4 Investissements internationaux	140

SYSTÈME PRODUCTIF

15. Entreprises	15.1 Démographie d'entreprises	144
	15.2 Caractéristiques des entreprises	146
	15.3 Grandes entreprises mondiales	148
	15.4 Grandes entreprises françaises	150
	15.5 Entreprises publiques	152
	15.6 Artisanat	154
	15.7 Innovation	156
16. Agriculture - Pêche	16.1 Revenus et productions agricoles	158
	16.2 Exploitations agricoles et pêches	160
17. Industrie - Construction	17.1 Industrie agroalimentaire	162
	17.2 Production industrielle	164
	17.3 Industrie automobile	166
	17.4 Construction - Travaux publics	168
18. Énergie	18.1 Bilan énergétique	170
	18.2 Pétrole - Charbon	172
	18.3 Électricité - Gaz	174
19. Commerce - Services	19.1 Commerce	176
	19.2 Transports de voyageurs	178
	19.3 Transports de marchandises	180
	19.4 Banques - Assurances	182
	19.5 Services non financiers	184
	19.6 Information - Communication	186
	19.7 Audiovisuel	188
	19.8 Recherche & Développement	190
	19.9 Tourisme	192

INDEX ALPHABÉTIQUE

ADRESSES UTILES

194

200

L'Europe, les États-Unis et le Japon en 2003

	Année d'entrée dans l'Union européenne	Population millions	PIB par habitant SPA*	Solde du commerce extérieur milliards d'€	Prix à la consommation** %	Taux de chômage %	Population ayant terminé au moins des études secondaires supérieures % en 2002****
Union européenne à 15							
Allemagne	***1958	82,6	22 960	89,2	1,1	9,6	83,0
Autriche	1995	8,2	25 740	3,4	1,3	4,1	78,2
Belgique	1958	10,4	24 700	6,8	1,7	8,1	60,3
Danemark	1973	5,4	26 070	12,3	1,2	5,6	80,0
Espagne	1986	41,3	20 270	-13,4	2,7	11,3	41,6
Finlande	1995	5,2	23 440	9,3	1,2	9,0	74,7
France	1958	61,4	24 170	19,3	2,4	9,4	64,1
Grèce	1981	11,0	16 990	-12,5	3,1	9,3	52,7
Irlande	1973	4,0	28 030	19,5	2,9	4,6	60,3
Italie	1958	57,2	22 790	6,9	2,5	8,6	44,3
Luxembourg	1958	0,5	44 260	4,1	2,4	3,7	61,6
Pays-Bas	1958	16,2	25 410	23,5	1,6	3,8	67,6
Portugal	1986	10,4	15 910	-7,7	2,3	6,3	20,6
Royaume-Uni	1973	59,2	25 270	-47,2	1,3	5,0	p 81,7
Suède	1995	9,0	24 270	17,8	1,8	5,6	81,4
Nouveaux pays de l'UE à 25							
Chypre	2004	0,7	17 980	-0,6	2,2	4,4	66,5
Estonie	2004	1,4	10 890	-0,6	1,2	10,1	87,5
Hongrie	2004	10,1	12 760	-3,1	5,6	5,8	71,4
Lettonie	2004	2,3	10 170	-1,3	3,5	10,5	82,6
Lituanie	2004	3,4	9 610	0,9	-1,3	12,7	84,8
Malte	2004	0,4	15 930	p -0,2	0,7	8,2	...
Pologne	2004	38,2	9 870	-4,6	1,6	19,2	80,8
Rép. tchèque	2004	10,2	14 720	-1,8	1,0	7,8	87,8
Slovaquie	2004	5,4	11 200	-0,4	9,3	17,1	85,8
Slovénie	2004	2,0	16 420	-3,7	4,7	6,5	76,8
Pays candidats à l'UE							
Bulgarie	///	7,5	6 520	-1,7	7,4	13,6	71,5
Croatie	///	4,3
Roumanie	///	21,6	6 500	-4,0	32,9	6,6	71,1
Turquie	///	71,2	6 010	-7,0	45,0	9,0	24,0
Autres pays							
États-Unis	///	291,5	32 670	-437,5	2,4	6,0	88,0
Japon	///	127,5	24 220	60,9	-0,3	5,3	83,0

* SPA : Standard de Pouvoir d'Achat, unité de mesure plus stable que l'euro courant qui peut-être soumis à de fortes fluctuations conjoncturelles. Son usage facilite les comparaisons internationales. ** Indices en glissement annuel en décembre. Données 2002 pour les États-Unis, le Japon et la Turquie; 2001 pour la Bulgarie et la Roumanie. *** 1990 pour l'ex-RDA. **** Population âgée de 25 à 64 ans. Données 2001 pour les États-Unis, le Japon et la Turquie.

Sources : Eurostat ; Population reference bureau ; OCDE.



☐ Pays européens faisant partie de la zone euro

Europe des 15

Nouveaux pays membres de l'UE à 25

Pays candidats



Europe des 15
 Nouveaux pays membres de l'UE à 25
 Pays candidats

Les Pays européens faisant partie de la zone euro

TERRITOIRE POPULATION

Territoire Environnement Population

Année	Population (millions)	Population (millions)	Population (millions)	Population (millions)
2000	1,2	1,2	1,2	1,2
2001	1,2	1,2	1,2	1,2
2002	1,2	1,2	1,2	1,2
2003	1,2	1,2	1,2	1,2
2004	1,2	1,2	1,2	1,2
2005	1,2	1,2	1,2	1,2
2006	1,2	1,2	1,2	1,2
2007	1,2	1,2	1,2	1,2
2008	1,2	1,2	1,2	1,2
2009	1,2	1,2	1,2	1,2
2010	1,2	1,2	1,2	1,2
2011	1,2	1,2	1,2	1,2
2012	1,2	1,2	1,2	1,2
2013	1,2	1,2	1,2	1,2
2014	1,2	1,2	1,2	1,2
2015	1,2	1,2	1,2	1,2
2016	1,2	1,2	1,2	1,2
2017	1,2	1,2	1,2	1,2
2018	1,2	1,2	1,2	1,2
2019	1,2	1,2	1,2	1,2
2020	1,2	1,2	1,2	1,2

PRÉSENTATION

Avec une augmentation de 1,3 % par an, soit 77 millions chaque année, la **population mondiale** est estimée, en 2003, par le **PRB** à 6,3 milliards de personnes, dont près de la moitié (47 %) habitent des villes. Avec respectivement 1,3 milliard et 1,1 milliard d'habitants, la Chine et l'Inde concentrent près du tiers de l'accroissement démographique. Les perspectives de croissance contrastent chaque année davantage entre pays développés et pays en développement.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** est aujourd'hui de 1,5 pour les pays développés contre 3,1 pour les pays en développement.

En 2003, la population de l'Europe (y compris la **Russie**) est estimée à 728 millions d'habitants. La baisse des taux de fécondité européens a produit des changements à long terme dans la composition par âge des pays d'Europe. Le manque de jeunes joue aujourd'hui un rôle significatif dans le recul de la population européenne. Selon les **projections de population** du PRB, la population européenne diminuerait pour atteindre 722 millions d'habitants en 2025 et 664 millions en 2050.

Selon les projections des Nations Unies, la population mondiale atteindrait (dans l'hypothèse moyenne de fécondité) 7,9 milliards en 2025 et 8,9 milliards en 2050. La révision de ces chiffres à la baisse depuis 2000 s'explique par les effets prolongés de la pandémie du sida ainsi que la baisse plus rapide de la fécondité. En effet, le taux de fécondité de l'ensemble de la population mondiale, estimé aujourd'hui à 2,8 enfants par femme, va continuer à diminuer et atteindra 2,0 enfants par femme d'ici 2050. Entre 2000 et 2050, la population de pays comme le Burkina Faso, le Mali, le Niger, la Somalie, l'Ouganda et le Yémen devrait quadrupler passant de 85 millions à 369 millions au total. À l'inverse, elle diminuerait de 30 % en Russie, en Géorgie, en Bulgarie et jusqu'à 50 % en Estonie [1] [2].

DÉFINITIONS

- **Indicateur conjoncturel de fécondité.** Voir 3.4.
- **Population mondiale.** Les estimations de population, fondées sur des données nationales officielles, sur des estimations de l'ONU (Division de la Population) ou du Bureau of Census des États-Unis, sont de précision variable selon le degré de développement des pays concernés.
- **Population reference bureau (PRB).** Cet organisme indépendant à but non lucratif, situé à Washington, travaille à partir de sources diverses : division de la Population des Nations unies, US Bureau of the Census, Banque mondiale, Union européenne, Conseil de l'Europe, offices nationaux de statistique, centres de recherche. Les chiffres donnés pour 2003 sont des estimations basées sur les derniers résultats disponibles au moment des calculs du PRB (début 2003). Pour certains pays, ils peuvent remonter à plusieurs années. Une variation importante d'une année sur l'autre peut s'expliquer par un recensement récent.
- **Population urbaine.** Les services statistiques de chaque pays définissent la population urbaine et délimitent les villes selon leurs propres critères. Habituellement, la population habitant dans des villes de 2 000 habitants ou plus, ou dans des capitales provinciales ou nationales, est urbaine.
- **Projections de population pour 2025 et 2050.** Elles sont fondées sur des hypothèses raisonnables quant à l'évolution de la fécondité, de la mortalité et de la migration. Les données proviennent de projections nationales officielles ou de celles publiées par l'ONU, le Bureau du recensement des États-Unis ou le PRB. Elles sont régulièrement révisées.
- **Russie.** L'ex-URSS comprenait douze états : l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Moldavie, l'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine. Dans le tableau ci-contre, l'Ukraine, la Biélorussie, la Moldavie et la Russie sont comptabilisés en Europe, les huit autres républiques en Asie.
- **Serbie et Monténégro.** La République fédérale de Yougoslavie a cédé la place à l'État de Serbie et Monténégro en février 2003.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Population & sociétés*, Ined : « L'évolution du nombre des hommes », n° 394, octobre 2003 ; « Tous les pays du monde », n° 392, juillet-août 2003.
- *Les cahiers de l'Ined* : « La population du monde », cahier n° 149, 2002 ; « La Chine au seuil du XXI^e siècle », cahier n° 148, 2002.
- « L'évolution démographique récente en France », *Population*, Ined, n° 4-5, 2003.
- « Premiers résultats de la collecte de données démographiques pour 2002 en Europe », *Statistiques en bref*, série Population et conditions sociales, Eurostat, n° 20, 2003.

- « Rapport sur l'état de la population mondiale 2003 », Fonds des Nations Unies pour la population, octobre 2003.

SOURCES

- [1] « 2003 Fiche de données sur la population mondiale », Population reference bureau (PRB) (www.prb.org).
- [2] « World Population Prospects – The 2002 Revision », Division de la population des Nations Unies, février 2003, (www.un.org/popin).

Population, densité et part de la population urbaine des principaux pays (mi-2003) [1]

Pays	Population millions	Densité moyenne hab./km ²	Population urbaine %	Pays	Population millions	Densité moyenne hab./km ²	Population urbaine %
Europe	727,6	32	73	Maroc	30,4	68	57
Allemagne	82,6	231	86	Nigeria	133,9	145	36
Autriche	8,2	98	54	Ouganda	25,3	105	12
Belgique	10,4	341	97	Rép. dém. du Congo (ex Zaïre)	56,6	24	29
Danemark	5,4	125	72	Soudan	38,1	15	27
Espagne	41,3	82	64	Tanzanie	35,4	38	32
Finlande	5,2	15	62	Tunisie	9,9	61	63
France métropolitaine	59,8	108	74	Amérique	862,9	21	76
Grèce	11,0	83	59	dont : Argentine	36,9	13	89
Irlande	4,0	57	58	Brésil	176,5	21	81
Italie	57,2	190	90	Canada	31,6	3	79
Luxembourg	0,5	193	88	Chili	15,8	21	87
Pays-Bas	16,2	397	62	Colombie	44,2	39	71
Portugal	10,4	113	48	Cuba	11,3	102	75
Royaume-Uni	59,2	242	90	États-Unis (y c. Hawaï)	291,5	30	79
Suède	9,0	20	84	Guatemala	12,4	114	39
Union européenne à 15	380,4	117	79	Haiti	7,5	270	36
Chypre	0,9	97	66	Mexique	104,9	54	75
Estonie	1,4	31	67	Pérou	27,1	21	72
Hongrie	10,1	109	65	République dominicaine	8,7	179	61
Lettonie	2,3	36	68	Venezuela	25,7	28	87
Lituanie	3,5	54	67	Asie	3 830,1	121	38
Malte	0,4	1246	91	dont : Afghanistan	28,7	44	22
Pologne	38,6	119	62	Arabie Saoudite	24,1	11	83
République tchèque	10,2	129	77	Bangladesh	146,7	1 019	23
Slovaquie	5,4	110	57	Chine (y c. Hong Kong et Macao)	1 295,9	135	*39
Slovénie	2	99	50	Corée du Nord	22,7	188	59
Union européenne à 25	455,2	114	76	Corée du Sud	47,9	483	79
Autres pays d'Europe	272,4	14	67	Inde	1 068,6	325	28
dont : Biélorussie	9,9	48	71	Indonésie	220,5	116	40
Bulgarie	7,5	68	69	Irak	24,2	55	68
Croatie	4,3	76	54	Iran	66,6	41	66
Moldavie	4,3	128	46	Israël	6,7	318	91
Norvège	4,6	14	74	Japon	127,5	338	78
Roumanie	21,6	91	55	Kazakhstan	14,8	5	56
Russie	145,5	9	73	Malaisie	25,1	76	57
Serbie et Monténégro	10,7	105	52	Myanmar (Birmanie)	49,5	73	27
Suisse	7,3	177	68	Népal	25,2	171	11
Ukraine	47,8	79	67	Ouzbékistan	25,7	57	38
Afrique	861,2	28	33	Pakistan	149,1	187	34
dont : Afrique du Sud	44,0	36	53	Philippines	81,6	272	47
Algérie	31,7	13	49	Sri Lanka (Ceylan)	19,3	294	30
Angola	13,1	11	32	Syrie	17,5	95	50
Burkina Faso	13,2	48	15	Taïwan	22,6	625	78
Cameroun	15,7	33	48	Thaïlande	63,1	123	31
Côte-d'Ivoire	17,0	53	46	Turquie	71,2	92	59
Égypte	72,1	72	43	Viêt Nam	80,8	244	25
Éthiopie	70,7	64	15	Yémen	19,4	37	26
Ghana	20,5	86	37	Océanie	32,2	4	69
Kenya	31,6	54	20	dont : Australie	19,9	3	85
Madagascar	17,0	29	22	Nouvelle-Zélande	4,0	15	77
Mali	11,6	9	26	Monde	6 314,0	47	47

* Chine uniquement (Hong Kong : 100 % ; Macao : 99 %).

Projections de population en 2025 [1]

Rang	Pays	Population millions	Rang	Pays	Population millions	Rang	Pays	Population millions
1	Chine (y c. Hong Kong et Macao)	1 464	7	Bangladesh	208	15	Viêt Nam	104
2	Inde	1 363	8	Nigeria	206	16	Égypte	103
	Union européenne à 25	462	9	Russie	137	17	Turquie	89
	Union européenne à 15	389	10	Mexique	134	18	Iran	85
3	États-Unis	351	11	Japon	121	19	Allemagne	78
4	Indonésie	282	12	Éthiopie	118	20	Thaïlande	72
5	Pakistan	250	13	Philippines	112	21	France métropolitaine	63
6	Brésil	211	14	Rép. dém. du Congo (ex Zaïre)	105		Monde	7 907

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 2002, la France métropolitaine compte 59,3 millions d'habitants, répartis dans 22 régions, 96 départements, 329 arrondissements, 3 879 cantons et 36 565 communes. Les quatre départements d'outre-mer, qui ont également le statut de région, comptent 1,7 millions d'habitants.

Au cours du dernier demi-siècle, la population de la France entière s'est accrue de 20 millions d'habitants, soit une augmentation de près de 50 %. Cette croissance est la plus forte de toute notre histoire aussi loin que les chiffres permettent de remonter. Elle n'a pas été uniforme dans toutes les régions : celles du Sud-Est en ont été les principales bénéficiaires ; les façades nord et nord-est, encore très peuplées, ont subi l'exode industriel et le centre de la France a continué de se dépeupler. Cinq régions (Rhône-Alpes, Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays de la Loire) ont accueilli près des deux tiers de la croissance de la décennie 90.

Entre 1990 et 1999, 1 personne sur 3 résidant sur le territoire métropolitain a quitté son département et 1 sur 5 est partie pour une autre région. Le nord-est du pays et l'Île-de-France voient partir plus d'habitants qu'ils n'en accueillent, tandis que le sud et l'ouest sont plus attractifs. En un demi siècle, la population de la façade méditerranéenne s'est ainsi accrue des deux tiers, grâce à un apport migratoire important.

Entre 2000 et 2030, si les tendances se maintiennent, la population métropolitaine continuera à augmenter, passant de 58,7 à 63,9 millions d'habitants, et à se concentrer au sud de la France. En revanche, elle diminuera dans une large bande allant du quart nord-est du pays (hormis l'Alsace) jusqu'au Massif Central. Le vieillissement affectera toute la France : l'âge moyen des habitants augmenterait de 5 ans et demi et approcherait les 44 ans en 2030. Il touchera plus particulièrement la moitié nord du pays, à l'exception de l'Île-de-France qui deviendrait (avec moins de 40 ans d'âge moyen) la région la plus jeune de l'hexagone [2] [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- Résultats du recensement de 1999 (www.recensement.insee.fr)
- « Les départements métropolitains : similitudes et oppositions socio-économiques », *Insee-Première*, n° 943, janvier 2004.
- « Aménager la France de 2020 – Mettre les territoires en mouvement », Datar, la Documentation française, 2002.
- *Économie et Statistique*, Insee : « La population de la France métropolitaine en 2050 : un vieillissement inéluctable », n° 355-356, 2002 ; « Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'Ouest », n° 344, 2001.

DÉFINITIONS

• **Estimations de population.** Elles s'appuient pour 1990 et 1999 sur les dénombrements issus des recensements de la population. Entre les recensements, l'évolution de la population d'une zone géographique, au cours d'une année donnée, résulte de deux facteurs :

- le solde naturel, différence entre le nombre de naissances et celui des décès domiciliés dans la zone géographique, connu à travers les statistiques de l'état civil ;
- l'estimation du solde migratoire, différence entre le nombre de personnes venues résider dans la zone (entrants) et le nombre de personnes qui ont quitté cette zone pour résider ailleurs (sortants).

• **Projections de population par région et département :**

Le **scénario central** est fondé sur la reconduction des tendances passées pour chacune des variables :

- La fécondité est maintenue à son niveau de 1999.
- La mortalité baisse au même rythme que la tendance métropolitaine.
- Les quotients migratoires de référence, calculés entre les recensements de 1982 et 1999, sont maintenus sur toute la période de projection.

Le **scénario alternatif** prend comme période de référence pour le calcul des quotients migratoires la période inter-censitaire 1990-1999 plutôt que 1982-1999. La fécondité et la mortalité sont identiques à celles du scénario central.

- « La France et ses régions », Insee, 2002-2003.

SOURCES

- [1] France en faits et chiffres, thème population (www.insee.fr).
- [2] « Portrait de la France – Le recensement de 1999 », Insee, 4^{ème} trimestre 2001.
- [3] « Projections démographiques pour la France, ses régions et ses départements (horizon 2030/2050) », *Insee-Résultats*, série société n° 16, juillet 2003.
- [4] « Projections régionales de population pour 2030 : l'impact des migrations » *Insee-Première*, n° 805, septembre 2001.

PRÉSENTATION

Selon les dernières estimations, l'**outre-mer** français représente 2 403 000 habitants, soit près de 4 % de la population de la France. Près des trois quarts (1 761 000) habitent dans les départements d'outre-mer (DOM).

Entre 1990 et 1999, la population des DOM a augmenté de plus de 200 000 personnes, soit une croissance annuelle moyenne de 1,5 % (rythme 4 fois supérieur à celui de la métropole). La part des étrangers (4,5 %) est restée stable sur la période [4].

En 2030, si les tendances démographiques de la période 1990-1999 se maintiennent, les **DOM** compteront 2,4 millions d'habitants, soit 720 000 de plus qu'en 2000. Le vieillissement de la population sera inéluctable aux Antilles, moins marqué à la Réunion tandis que la Guyane conservera sa jeunesse. Les plus de 60 ans représenteront le tiers de la population des Antilles (contre 15 % en 2000) et le cinquième de celle de la Réunion (contre 10 % en 2000). Les moins de 15 ans ne composeront plus que 17 % de la société antillaise (25 % en 2000) et 22 % de la population réunionnaise (28 % en 2000) [6].

Environ 642 000 personnes résident dans les **TOM**. Au 30 juillet 2002, 160 265 personnes résident à Mayotte (contre 131 320 en 1997). La croissance démographique reste élevée. Avec Wallis-et-Futuna, Mayotte reste le territoire français le plus jeune [4].

Le taux de chômage est toujours très élevé dans les DOM, presque 3 fois supérieur à celui de la métropole. Le marché du travail est très fragile : les jeunes ont des difficultés à s'insérer, la part des chômeurs de longue durée est très importante et certains ménages ont tous leurs membres au chômage. Plus d'un tiers des ménages sont désormais touchés par le chômage. Entre mai 2002 et mai 2003, le chômage est reparti à la hausse après 5 ans de baisse, mais son niveau reste plus bas que dans les années 1990. Cette augmentation concerne essentiellement les hommes. La croissance de l'emploi féminin s'essouffle [1].

DÉFINITIONS

- **Outre-mer.** La République française comprend 4 départements d'outre-mer (DOM) : Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion. Elle administre 2 collectivités territoriales (Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon) et 4 territoires (TOM) : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna et Terres australes et antarctiques françaises (TAAF).
- **Guadeloupe.** Archipel de 9 îles de la mer des Caraïbes : Basse-Terre, Grande-Terre et les « dépendances », parmi lesquelles Saint-Martin dont la partie nord est française. Suite à la consultation populaire du 7 décembre 2003, Saint-Martin et Saint-Barthélemy vont changer de statut ; ces îles ne seront plus rattachées à la Guadeloupe et seront des collectivités territoriales à part entière.
- **Guyane.** Département situé au nord-est de l'Amérique du Sud, limitrophe du Brésil.
- **Martinique.** Île des Petites Antilles dans la mer des Caraïbes.
- **Réunion.** Île située dans l'océan Indien.
- **Mayotte.** Une des îles de l'archipel des Comores située dans l'océan Indien.
- **Nouvelle-Calédonie.** Ce territoire du Pacifique sud, situé à l'est de l'Australie, fait partie de l'archipel mélanésien ; il se compose principalement de la Grande-Terre, de l'île des Pins et des îles Loyauté.
- **Polynésie française.** Elle se compose de 5 archipels, comprenant 120 îles habitées et éparpillées sur 2,5 millions de km² dans l'océan Pacifique.
- **Saint-Pierre-et-Miquelon.** Archipel voisin de Terre-Neuve.
- **Wallis-et-Futuna.** Archipel du Pacifique sud, au nord-est des Fidji.
- **TAAF.** Territoire inhabité, formé de la Terre Adélie, des archipels Crozet et Kerguelen et de l'île Amsterdam.
- **Projections de population.** Idem 1.2 excepté pour le calcul des quotients migratoires : la période de référence est 1990-1999 pour le scénario central et 1982-1999 pour le scénario alternatif.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Antiane-éco*, Insee.
- *Économie de la Réunion*, Insee.
- Tableaux de l'économie polynésienne 2003.
- Tableau économique de Mayotte 2003/2004.

SOURCES

- [1] Insee : Dirag ; Réunion.
- [2] Recensements de la population, Insee.
- [3] Division enquêtes et études démographiques, Insee.

[4] *Insee-Première* : « Les DOM : une population encore jeune, mais de moins en moins », n° 747, novembre 2000 ; « Mayotte : recensement de la population du 30 juillet 2002 », n° 940, décembre 2003 ; « Bilan démographique 2003 », n° 948, février 2004.

[5] (www.lsee.nc).

[6] « Projections de population à l'horizon 2030 », *Antiane-éco*, Insee, n° 50, octobre 2001.

[7] « Projections démographiques pour la France, ses régions et ses départements », *Insee-Résultats*, n° 16, juillet 2003.

[8] « Recensement agricole 2000 dans les DOM », *Agreste Primeur*, SCEES, n° 106, janvier 2002.

Projections de la population des DOM [2] [7]

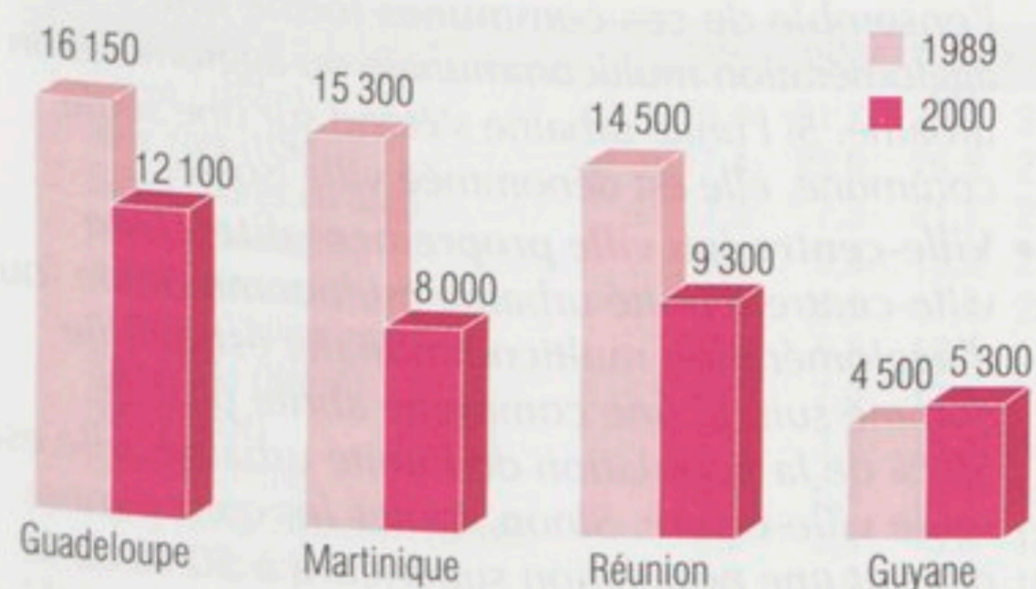
Départements	1999	2015*		2030*	
		scénario central	scénario alternatif	scénario central	scénario alternatif
Guadeloupe	422	473	518	506	600
Guyane	157	261	308	426	590
Martinique	381	404	427	411	455
Réunion	706	897	885	1 067	1 035
Total	1 667	2 034	2 137	2 410	2 680

* Projections à partir des recensements de la population de 1982, 1990 et 1999 ; données au 1er janvier.

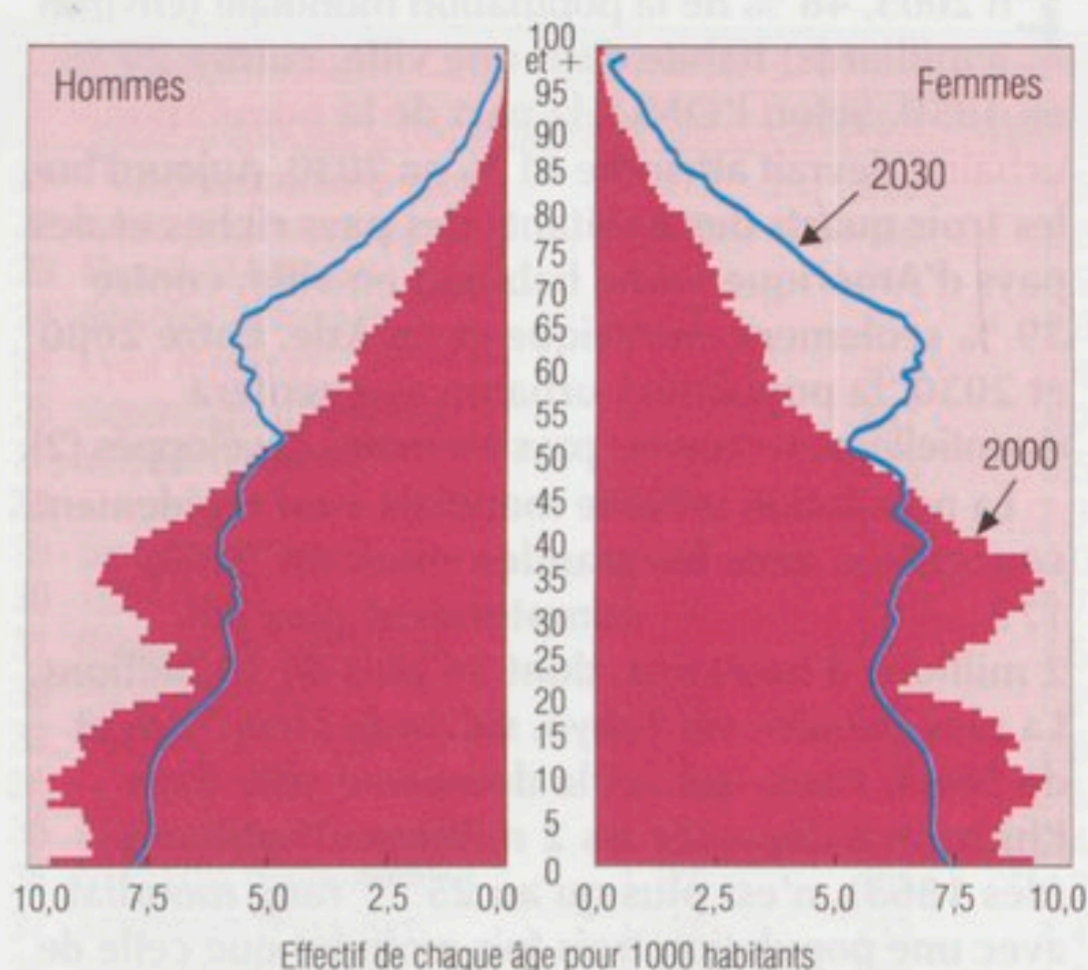
Dernier diplôme obtenu selon le lieu de naissance dans les DOM en 1999 [2]

	%			
	Aucun/CEP	CAP, BEPC	Bac	Supérieur
Guadeloupe	49,6	30,5	10,7	9,2
Guyane	45,9	33,2	11,2	9,7
Martinique	49,2	30,6	10,3	9,9
Réunion	59,9	25,5	8,4	6,2
Ensemble DOM	53,4	28,7	9,7	8,2
<i>Métropole</i>	34,3	35,5	13,3	16,9

Nombre d'exploitations agricoles dans les DOM [8]



Pyramides des âges dans les DOM au 1^{er} janvier 2000 et 2030 [7]



Population des DOM-TOM [1] [2] [3] [5]

	Superficie km ²	Population milliers	Densité hab./km ²
Départements :			
Guadeloupe (2003)**	1 702	439	258
Guyane (2003)**	83 534	178	2
Martinique (2003)**	1 128	391	346
Réunion (2003)**	2 512	754	300
Territoires :			
Nouvelle-Calédonie (2002)***	19 058	216	11
Polynésie française (2002)*	4 000	246	61
Wallis-et-Futuna (1996)*	255	14	55
Collectivités territoriales :			
Mayotte (2002)*	374	160	429
Saint-Pierre-et-Miquelon (2002)**	242	7	27

* Recensement de la population, population sans doubles comptes. ** Estimations au 1er janvier. *** Estimations au 1er juillet.

Population active et chômage dans les DOM au 2^{ème} trimestre* [1]

	Population active		Taux d'activité %		Nombre de chômeurs		Taux de chômage %	
	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003
Guadeloupe	161 484	163 716	54,8	55,0	41 478	43 995	25,7	26,9
Guyane	57 718	57 552	58,8	56,7	13 482	14 101	23,4	24,5
Martinique	160 372	162 252	53,4	53,4	35 792	36 125	22,3	22,3
Réunion	299 068	302 566	54,7	54,1	92 761	99 504	31,0	32,9
Métropole**	26 283 000	27 088 000	54,9	55,2	2 341 000	2 575 533	8,9	9,5

* Hors îles du Nord Guadeloupe et Guyane intérieure. ** Enquête emploi de mars 2002.

Démographie dans les DOM en 2002* [1] [4]

	Population totale par âge au 1 ^{er} janvier %			Taux brut de natalité pour 1 000 hab.	Nombre moyen d'enfants par femme	Part des naissances hors mariage %	Mortalité infantile pour 1 000 enf. nés vivants	Espérance de vie à la naissance nombre d'années	
	moins de 20 ans	de 20 à 59 ans	60 ans et plus					Hommes	Femmes
Guadeloupe	32,5	53,4	14,1	16,1	2,2	67,0	6,4	81,5	74,6
Guyane	44,7	49,6	5,7	30,1	3,9	84,0	10,4	79,2	72,5
Martinique	30,3	53,1	16,6	13,8	1,9	71,4	6,3	82,2	75,4
Réunion	37,0	53,1	9,9	19,8	2,5	62,4	6,3	71,2	79,6
Métropole	25,3	54,1	20,6	12,8	1,9	44,3	4,1	75,8	83,0

* Chiffres provisoires.

PRÉSENTATION

En 2003, 48 % de la population mondiale (environ 3 milliards) habite dans une ville, contre 29 % en 1950. Selon l'ONU, la part de la **population urbaine** devrait atteindre 61 % en 2030. Aujourd'hui, les trois quarts des habitants des pays riches et des pays d'Amérique latine habitent en ville, contre 39 % seulement en Afrique et en Asie. Entre 2000 et 2030, la population urbaine augmentera essentiellement dans les pays les moins développés [2].

La population urbaine mondiale s'est rapidement concentrée dans les grandes villes. En 2005, 173 **unités urbaines** compteraient plus de 2 millions d'habitants, dont 24 plus de 10 millions. La plus peuplée est Tokyo, suivie de New-York et de Séoul. Paris, qui fut la deuxième ville dans l'histoire à dépasser les 2 millions d'habitants (dès 1863), n'est plus qu'au 25^{ème} rang mondial avec une population trois fois moindre que celle de Tokyo. La concentration dans les unités urbaines est la plus forte en Asie : 13 agglomérations dépassent 10 millions d'habitants. Le record de croissance revient à Hong Kong dont la seule banlieue industrielle de Shenzhen est passée de 1,66 million d'habitants à 7 millions entre 1990 et 2000. Depuis quelques années, la croissance des plus grandes unités urbaines a fortement ralenti dans les pays développés. Elle est même parfois négative dans le sud et l'est de l'Europe, aux États-Unis ou au Japon. Les plus fortes croissances démographiques sont désormais observées dans les **couronnes péri-urbaines**.

L'Union européenne se caractérise par un très grand nombre d'unités urbaines petites et moyennes : plus de 5 000 dépassent les 10 000 habitants. L'extension constante des surfaces bâties aboutit peu à peu à la fusion morphologique d'anciennes agglomérations formant d'immenses **conurbations**, comme dans la Ruhr, le Nord-Pas-de-Calais ou le Lancashire. Elles se distinguent des anciennes grandes agglomérations comme Londres ou Paris par une organisation polycentrique et une moindre densité de leur espace urbain. Après plusieurs décennies de crise démographique, la plupart des **villes-centres** des grandes agglomérations du nord de l'Europe regagnent des habitants (Londres, Amsterdam, Copenhague, Stockholm, Lyon...), celles du sud continuant à en perdre (Milan, Turin, Madrid, Barcelone, Athènes) [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- (www.metropolisation.org).
- (www.gazetteer.de).
- (www.citypopulation.de).
- « La population du monde – Géants démographiques et défis internationaux », *les cahiers de l'Ined*, n° 149, 2002.
- *Les villes acteurs de la mondialisation*, Ifri, Ramses, 2002.

DEFINITIONS

- **Conurbation.** Agglomération formée par la réunion de plusieurs centres initialement distincts et de dimensions comparables.
- **Couronne péri-urbaine.** Ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.
- **Population urbaine.** L'identification de la population urbaine et la délimitation des villes est définie par chaque pays avec des critères qui lui sont propres. Ainsi, les données urbaines ne sont pas comparables au niveau international. Au contraire, la base de données Géopolis utilise la même définition que l'Insee. Les chiffres de Geopolis peuvent donc différer des chiffres officiels fournis par les États, mais sont en revanche rigoureusement comparables dans le monde entier.
- **Unité urbaine (ou agglomération urbaine).** Commune ou ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie. Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, l'ensemble de ces communes forme une agglomération multicommunale ou agglomération urbaine. Si l'unité urbaine s'étend sur une seule commune, elle est dénommée ville isolée.
- **Ville-centre (ou ville proprement dite).** Une ville-centre d'unité urbaine multicommunale (ou d'agglomération multicommunale) est définie comme suit. Si une commune abrite plus de 50 % de la population de l'unité urbaine, elle est seule ville-centre. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50 % de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont villes-centres. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue de l'agglomération multicommunale.

- « De Babylone à Tokyo. Les grandes agglomérations du monde », F. Moriconi-Ébrard, collection *Géophrys*, Ophrys, 2000.

SOURCES

- [1] Base de données *Géopolis*, F. Moriconi-Ébrard – Europe des Populations (www.articque.com).
 [2] *World Urbanization Prospects : The 2003 Revision*, United Nations (www.un.org).

Population des villes et unités urbaines de plus de 1 million d'habitants de l'Union européenne en 2000* [1]
milliers

Villes et pays	Unité urbaine population	Ville-centre		Villes et pays	Unité urbaine population	Ville-centre	
		population	densité**			population	densité**
1 Essen (Allemagne)	10 015	570	2,6	21 Lille (France/Belgique)	1 661	215	8,5
2 Paris (France)	9 850	2 121	20,1	22 Leeds (Royaume-Uni)	1 660	436	2,6
3 Londres (Royaume-Uni)	9 160	7	2,5	23 Munich (Allemagne)	1 640	1 210	3,9
4 Madrid (Espagne)	4 791	2 956	4,9	24 Francfort (Allemagne)	1 468	646	2,6
5 Bruxelles (Belgique)	4 424	134	4,1	25 Lyon (France)	1 416	450	9,4
6 Barcelone (Espagne)	4 042	1 524	15,5	26 Copenhague (Danemark)	1 394	497	5,7
7 Manchester (Royaume-Uni)	3 976	429	3,7	27 Valence (Espagne)	1 355	743	5,5
8 Milan (Italie)	3 761	1 205	6,6	28 Marseille (France)	1 355	798	3,3
9 Berlin (Allemagne)	3 742	3 389	3,8	29 Stockholm (Suède)	1 353	746	4,0
10 Athènes (Grèce)	3 335	748	19,2	30 Turin (Italie)	1 328	870	6,7
11 Rotterdam (Pays-Bas)	3 263	594	2,8	31 Glasgow (Royaume-Uni)	1 317	623	3,5
12 Naples (Italie)	2 888	1 002	8,5	32 Porto (Portugal)	1 258	267	6,2
13 Rome (Italie)	2 718	2 536	1,7	33 Stuttgart (Allemagne)	1 221	584	2,8
14 Katowice (Pologne)	2 602	342	2,1	34 Douai (France/Belgique)	1 189	43	2,5
15 Birmingham (Royaume-Uni)	2 456	925	4,4	35 Pragues (Rép. tchèque)	1 183	1 183	2,4
16 Lisbonne (Portugal)	2 345	567	6,5	36 Newcastle (Royaume-Uni)	1 179	190	4,3
17 Budapest (Hongrie)	2 296	1 797	3,4	37 Amsterdam (Pays-Bas)	1 158	733	4,4
18 Hambourg (Allemagne)	2 232	1 714	2,3	38 Bielefeld (Allemagne)	1 146	322	1,2
19 Varsovie (Pologne)	2 069	1 613	3,3	39 Helsinki (Finlande)	1 048	553	3,0
20 Vienne (Autriche)	1 869	1 562	3,8	40 Séville (Espagne)	1 043	687	4,9

* Population estimée au 1^{er} juillet à l'aide de la base de données *Géopolis* à partir des derniers recensements ou estimations officielles. ** Milliers d'habitants/km².

Population des principales unités urbaines du monde* [1]
millions

Unité urbaine	1950	1970	2000	e 2005	Unité urbaine	1950	1970	2000	e 2005
2 New York (USA)	17,4	23,6	26,5	27,9	39 Surabaya (Indonésie)	0,7	1,5	5,0	6,5
3 Séoul (Corée du Sud)	2,3	7,3	21,1	22,4	40 Washington (USA)	2,5	4,1	6,1	6,5
4 Mexico (Mexique)	3,6	9,8	19,3	20,9	41 Bangalore (Inde)	0,8	1,6	5,6	6,4
5 Jakarta (Indonésie)	2,5	6,1	17,4	20,1	42 Hyderabad (Inde)	1,1	1,8	5,4	6,1
6 Manille (Philippines)	2,5	5,8	16,5	18,9	43 Lahore (Pakistan)	0,8	2,0	5,3	6,0
7 São Paulo (Brésil)	2,3	7,9	17,1	18,2	44 Santiago (Chili)	1,5	2,9	5,5	5,8
8 Delhi (Inde)	1,5	3,8	15,1	18,2	45 Bandung (Indonésie)	0,6	1,3	4,5	5,8
9 Bombay (Inde)	3,1	6,4	16,1	18,1	46 Bagdad (Irak)	0,6	2,0	5,1	5,7
10 Hong Kong/Shenzhen (Chine)	2,2	3,9	13,6	17,7	47 Toronto (Canada)	1,4	3,0	5,1	5,6
11 Osaka (Japon)	6,8	12,9	15,0	15,1	48 Ho chi minh (Viêt-Nam)	1,7	2,4	5,1	5,6
12 Los Angeles (USA)	4,2	9,3	14,0	14,4	49 San Francisco (USA)	2,2	4,1	5,3	5,4
13 Shanghai (Chine)	5,8	7,9	13,0	14,3	50 Miami (USA)	0,6	2,1	4,9	5,4
14 Calcutta (Inde)	4,7	7,3	13,0	14,2	51 Shenyang (Chine)	2,7	3,7	5,1	5,3
15 Le Caire (Egypte)	2,5	5,8	11,6	12,5	52 Khartoum (Soudan)	0,2	0,7	4,2	5,2
16 Moscou (Russie)	5,8	8,2	11,7	12,3	53 San Diego/Tijuana (USA/Mexique)	0,5	1,6	4,4	5,1
17 Tianjin (Chine)	2,4	4,1	9,6	11,7	54 Ahmadabad (Inde)	0,9	1,7	4,4	5,1
18 Istanbul (Turquie)	1,0	2,9	10,1	11,6	55 Saint-Petersbourg (Russie)	3,1	3,8	5,0	5,1
19 Rio de Janeiro (Brésil)	2,8	6,8	11,0	11,6	56 Kuala Lumpur (Malaisie)	0,3	1,1	4,1	4,9
20 Buenos Aires (Argentine)	5,2	8,4	11,4	11,6	57 Madrid (Espagne)	1,7	3,6	4,8	4,9
21 Dacca (Bangladesh)	0,5	1,9	9,5	11,3	58 Détroit/Windsor (USA/Canada)	3,0	4,4	4,6	4,9
22 Karachi (Pakistan)	1,0	3,3	9,7	11,1	59 Riyad (Arabie saoudite)	0,0	0,4	4,0	4,8
23 Téhéran (Iran)	1,2	3,7	9,2	10,4	60 Rangoon (Birmanie)	0,7	1,7	4,3	4,8
24 Essen (Allemagne)	7,8	10,2	10,0	10,0	61 Dallas (USA)	0,9	2,2	4,1	4,7
25 Paris (France)	6,5	8,7	9,8	10,0	62 Houston (USA)	0,8	1,8	4,1	4,6
26 Pékin (Chine)	2,2	4,9	8,8	9,8	63 Colombo (Sri-Lanka)	1,6	2,6	4,2	4,6
27 Londres (Royaume-Uni)	9,3	9,1	9,2	9,5	64 Belo Horizonte (Brésil)	0,4	1,5	4,1	4,6
28 Bangkok (Thaïlande)	1,8	3,9	8,6	9,1	65 Bruxelles (Belgique)	3,7	4,2	4,4	4,5
29 Chicago (USA)	6,1	8,6	8,3	8,8	66 Singapour/Johore Baharu (Malaisie)	1,1	2,2	4,0	4,4
30 Taipei (Taiwan)	1,6	3,6	8,0	8,4	67 Pusan (Corée du sud)	0,6	2,0	4,4	4,4
31 Lima (Pérou)	1,0	2,9	7,5	8,3	68 Pune (Inde)	0,6	1,1	3,6	4,3
32 Lagos (Nigéria)	0,3	1,2	6,9	8,0	69 Wuhan (Chine)	1,1	2,5	3,9	4,3
33 Bogota (Colombie)	0,7	2,5	6,9	8,0	70 Atlanta (USA)	0,7	1,4	3,5	4,3
34 Kinshasa (Rép. Dém. du Congo)	0,2	1,2	5,9	7,2	71 Barcelone (Espagne)	1,8	3,4	4,0	4,0
35 Nagoya (Japon)	3,1	5,4	7,0	7,1	72 Caracas (Vénézuéla)	0,8	2,4	3,8	4,0
36 Madras (Inde)	1,5	3,1	6,3	6,9	73 Manchester (Royaume-Uni)	4,3	4,4	4,0	4,0
37 Boston (USA)	3,9	4,8	6,2	6,7	74 Abidjan (Côte d'Ivoire)	0,1	0,6	3,3	3,9

* Population (délimitation 2000) estimée au 1^{er} juillet à l'aide de la base de données *Géopolis* à partir des derniers recensements ou estimations officielles.

PRÉSENTATION

Entre 1936 et 1999, la population des villes françaises a doublé, passant de 22 à 44 millions d'habitants, alors que l'ensemble de la population n'augmentait que de 40 % dans le même temps. Désormais, les trois quarts des Français vivent dans les **unités urbaines**, qui occupent 18,4 % du territoire. La tendance à l'étalement urbain, amorcée depuis les années 60, s'est poursuivie par l'inclusion dans les zones urbanisées de communes auparavant rurales. Entre 1990 et 1999, la population urbaine s'est accrue de 2,3 millions de personnes. À l'inverse, la population rurale a diminué de 400 000 personnes. La population augmente le plus autour des **pôles urbains**, dans les **couronnes périurbaines**. Cet espace périurbain abrite 12,3 millions de personnes ; en 25 ans, il a gagné plus de 3 millions d'habitants. Dans le même temps, les pôles urbains n'en ont gagné que 2 millions.

En 1999, on dénombre 57 **unités urbaines** de plus de 100 000 habitants contre 60 en 1990. Avec 9,6 millions d'habitants, l'agglomération parisienne renforce sa 1^{ère} place européenne. Marseille-Aix-en-Provence occupe la 2^{ème} place en France juste devant l'agglomération lyonnaise. La population de la quasi-totalité des grandes unités urbaines augmente entre 1990 et 1999.

Depuis 1990, la population des **aires urbaines** a progressé de 0,4 % par an en moyenne. En 1999, on dénombre 51 aires urbaines de plus de 150 000 habitants contre 37 en 1962. Onze d'entre elles totalisent la moitié de l'accroissement : Paris, Toulouse, Lyon, Montpellier, Nantes, Marseille-Aix-en-Provence, Rennes, Bordeaux, Strasbourg, Nice et Toulon. Une aire urbaine sur trois perd des habitants. Au sein de celles de plus de 150 000 habitants, la baisse de population est le fait des villes d'industrialisation ancienne : Saint-Étienne, Douai-Lens, Montbéliard, Béthune et dans une moindre mesure Le Havre, Thionville et Valenciennes. L'aire urbaine de Paris contribue le plus à l'accroissement total mais perd de son dynamisme. C'est dans le Grand-Sud-Est et le Val de Loire que la croissance démographique urbaine est la plus forte [1] [3] [4].

DÉFINITIONS

- **Aire urbaine.** Ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par :
 - un **pôle urbain** (unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain),
 - une **couronne périurbaine** composée de communes rurales ou d'unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Les limites des aires urbaines sont révisées à l'occasion de chaque recensement. En 1999, il y a, en France métropolitaine, 354 aires urbaines (regroupant 77 % de la population) contre 361 en 1990 ; 18 sont nouvelles ; 25 ont disparu.

- **Unité urbaine.** Commune ou ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie.

Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, l'ensemble de ces communes forme une agglomération multicommunale ou agglomération urbaine ; si l'unité urbaine s'étend sur une seule commune, elle est dénommée ville isolée. Toutes ces communes sont considérées comme urbaines ; les autres communes sont classées comme rurales. Les limites entre territoire urbain et territoire rural sont redéfinies à l'occasion de chaque recensement. À l'issue du recensement de 1999, 677 nouvelles communes ont été classées urbaines alors que 20 sont redevenues rurales. La population urbaine évolue du fait des révisions des limites urbaines, ainsi que de l'évolution à limites inchangées. Ainsi, entre 1990 et 1999, elle s'est accrue de 5,5 % dont près de la moitié provient de l'absorption de communes anciennement rurales souvent proches des grands centres urbains. Pour chacune des agglomérations multi-communales a été défini un « centre ». Si une commune abrite plus de 50 % de la population de l'unité urbaine, elle est seule **ville-centre**. Dans le cas contraire, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50 % de la commune la plus peuplée sont villes-centres. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la **banlieue** de l'agglomération multicommunale.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Communes d'hier, communes d'aujourd'hui. Les communes de la France métropolitaine, 1801-2001 », Ined, 2003.
- *Insee-Première* : « Les bassins de vie, au cœur de la vie des bourgs et des petites villes », n° 949, février 2004 ; « Organisation territoriale des emplois et des services », n° 870, novembre 2002 ; « Onze fonctions pour qualifier les grandes villes », n° 840, mars 2002 .

SOURCES

- [1] « Les grandes villes françaises étendent leur influence », *Insee-Première*, n° 766, avril 2001.
- [2] Évolutions démographiques 1982-1990-1999, *Recensement de la population de 1999*, Insee, 4^{ème} trimestre 2000.
- [3] « Forte extension des villes entre 1990 et 1999 », *Insee-Première*, n° 707, avril 2000.
- [4] « Portrait de la France – Le recensement de 1999 », Insee, 2001.
- [5] « Mesures et caractéristiques de la croissance urbaine », *Économie et Statistique*, Insee, n° 336, 2000.

Les 57 unités urbaines de plus de 100 000 habitants en 1999 [2]

Unité urbaine	Population en 1999	Taux de variation annuel (%)		Unité urbaine	Population en 1999	Taux de variation annuel (%)	
		90-99	82-90			90-99	82-90
(a) Paris	9 644 507	0,20	0,56	29 Brest	210 055	0,30	0,08
(a) Marseille-Aix-en-Provence	1 349 772	0,29	-0,14	14 Caen	199 490	0,46	0,40
(a) Lyon	1 348 832	0,45	0,47	72 Le Mans	194 825	0,14	-0,07
59 Lille *	1 000 900	0,25	0,20	(a) Dunkerque	191 173	0,02	-0,19
06 Nice	888 784	0,42	1,16	64 Pau	181 413	0,49	0,59
31 Toulouse	761 090	1,48	1,58	(a) Bayonne	178 965	0,67	0,87
33 Bordeaux	753 931	0,63	0,94	87 Limoges	173 299	0,21	-0,12
44 Nantes	544 932	1,05	0,73	971 Pointe-à-Pitre-Les Abymes	171 773	1,21	1,84
(a) Toulon	519 640	0,55	0,84	66 Perpignan	162 678	0,33	0,27
(a) Douai-Lens	518 727	-0,19	-0,17	80 Amiens	160 815	0,33	0,13
67 Strasbourg *	427 245	0,64	0,58	974 Saint-Denis	158 139	1,19	1,48
38 Grenoble	419 334	0,38	0,29	30 Nîmes	148 889	0,46	0,59
76 Rouen	389 862	0,16	0,05	44 Saint-Nazaire	136 886	0,45	0,12
59 Valenciennes *	357 395	-0,03	-0,42	74 Annecy	136 815	0,85	1,19
54 Nancy	331 363	0,06	0,13	972 Fort-de-France	134 727	-0,23	0,59
(a) Metz	322 526	0,26	-0,02	25 Besançon	134 376	0,43	0,32
37 Tours	297 631	0,55	0,50	57 Thionville	130 480	-0,16	-0,45
(a) Saint-Étienne	291 960	-0,90	-0,12	974 Saint-Pierre	129 238	2,18	2,03
34 Montpellier	287 981	1,28	1,18	10 Troyes	128 945	0,24	-0,25
35 Rennes	272 263	0,97	0,59	86 Poitiers	119 371	1,16	0,33
45 Orléans	263 292	0,89	1,23	(a) Valence	117 448	0,28	0,30
(a) Béthune	259 198	-0,10	0,08	56 Lorient	116 174	0,07	0,52
63 Clermont-Ferrand	258 541	0,18	-0,09	17 La Rochelle	116 157	1,10	-0,12
(a) Avignon	253 580	0,64	0,58	73 Chambéry	113 457	0,87	0,82
76 Le Havre	248 547	-0,27	-0,04	25 Montbéliard	113 059	-0,43	-1,08
21 Dijon	236 953	0,31	0,64	(a) Genève-Annemasse *	106 673	0,86	1,97
68 Mulhouse	234 445	0,30	0,20	62 Calais	104 852	0,33	0,12
49 Angers	226 843	0,77	0,70	16 Angoulême	103 746	0,09	-0,24
51 Reims	215 581	0,36	0,45				

(a) Unité urbaine rayonnant sur plusieurs départements. * Unité urbaine internationale (partie française).

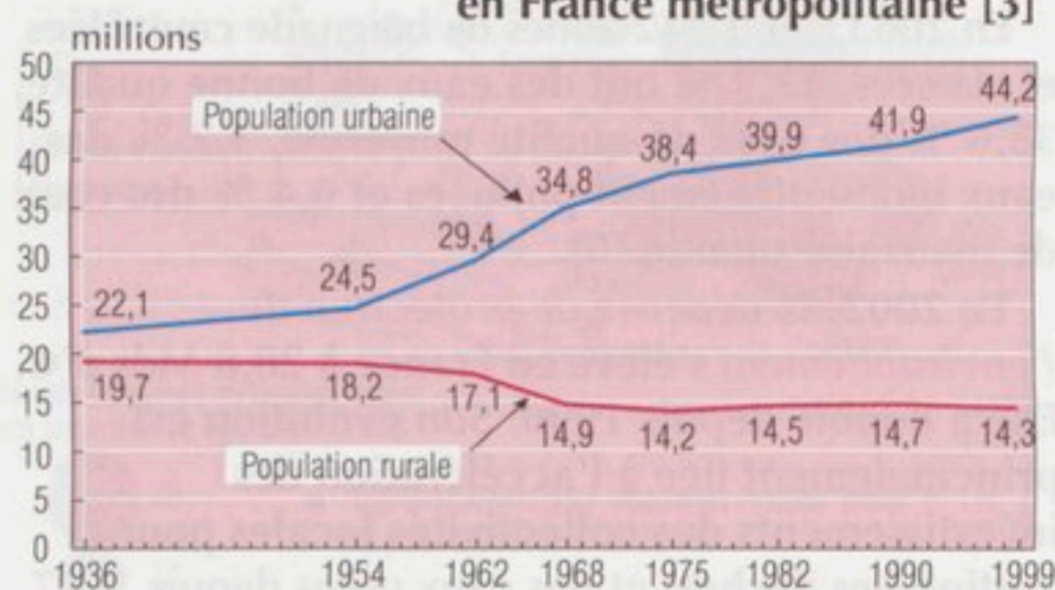
Population des villes et aires urbaines [5]

taux d'évolution annuel moyen en %

	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Ville centre	-0,64	-0,17	0,15
Banlieue	0,83	0,84	0,41
Couronne périurbaine	2,85	2,05	1,19
Ensemble des 73 aires urbaines*	0,51	0,65	0,44

* Aires urbaines de plus de 100 000 habitants en 1999.

Populations urbaine et rurale en France métropolitaine [3]



Les 25 premières aires urbaines en 1999* [1]

Rang en 1999	Unité urbaine	Population en 1999		Variation de 1990 à 1999		Rang en 1999	Unité urbaine	Population en 1999		Variation de 1990 à 1999	
		nombre	% annuel	nombre	% annuel			nombre	% annuel		
1	Paris	11 174 743	315 084	0,32	14	Grenoble	514 559	29 190	0,65		
2	Lyon	1 648 216	97 083	0,68	15	Montpellier	459 916	71 169	1,88		
3	Marseille-Aix-en-Provence	1 516 340	61 218	0,46	16	Metz	429 588	12 540	0,33		
4	Lille	1 143 125	32 230	0,32	17	Nancy	410 508	4 156	0,11		
5	Toulouse	964 797	123 645	1,53	18	Clermont-Ferrand	409 558	12 863	0,35		
6	Nice	933 080	41 761	0,51	19	Valenciennes	399 677	-862	-0,02		
7	Bordeaux	925 253	54 019	0,67	20	Tours	376 374	22 584	0,69		
8	Nantes	711 120	66 803	1,10	21	Caen	370 851	23 098	0,72		
9	Strasbourg	612 104	43 140	0,81	22	Orléans	355 811	26 347	0,86		
10	Toulon	564 823	33 752	0,69	23	Angers	332 624	24 237	0,84		
11	Douai-Lens	552 682	-8 457	-0,17	24	Dijon	326 631	13 727	0,48		
12	Rennes	521 188	57 822	1,31	25	Saint-Etienne	321 703	-21 536	-0,72		
13	Rouen	518 316	13 332	0,29							

* Délimitations de 1999.

PRÉSENTATION

Le territoire français connaît une grande diversité mais l'occupation des sols y est majoritairement agricole. Sur les 55 millions d'hectares du territoire, la moitié est couverte par des zones de cultures ou de prairies. Les zones « naturelles » (roches, eaux, landes, forêts et bois, haies, chemins et peupleraies) couvrent 42 % de la surface. Les sols artificialisés occupent 8 % du territoire et progressent rapidement : + 15,7 % entre 1993 et 2003 pour les surfaces bâties, + 10,7 % pour les routes et parkings et + 21,1 % pour les sols artificiels non bâtis [4].

La France possède 7 **parcs nationaux**, dont 1 en Guadeloupe, et 154 **réserves naturelles**, dont 13 dans les DOM. Avec 4 900 espèces de plantes supérieures, la flore de la France métropolitaine se place au quatrième rang en Europe pour sa richesse spécifique [1] [2].

En France métropolitaine, la moyenne annuelle des précipitations est estimée à 480 Mds de m³, dont 300 Mds sont immédiatement évaporés. Seuls 180 Mds de m³ de **pluies efficaces** alimentent donc réellement les ressources en eau continentale. Compte-tenu de l'eau importée des pays voisins (11 Mds de m³) et de l'eau exportée vers ces pays (18 Mds), le bilan annuel moyen des ressources en eau s'établit à 173 Mds de m³. Entre 1999 et 2001, les précipitations ont été supérieures à la normale. En 2002, la tendance s'est inversée. La Provence et le Bassin aquitain sont particulièrement touchés [7].

En 2003, sur 3 242 zones de baignade contrôlées et classées, 62,7 % ont des eaux de bonne qualité, 33,6 % des eaux de qualité moyenne, 3,2 % des eaux momentanément polluées et 0,4 % des eaux de mauvaise qualité [6].

En 2002, la **dépense de protection de l'environnement** s'élève en France à 28,8 Mds d'€. Elle a doublé depuis 1990. Son évolution est principalement liée à l'accélération des investissements des collectivités locales pour la gestion des déchets et des eaux usées depuis 1997. Cette gestion représente les trois quarts de la dépense totale pour l'environnement. Les emplois liés à l'environnement sont estimés à environ 316 700 personnes en France en 2002 [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les données de l'environnement*, Ifen : « La qualité de l'eau : une préoccupation environnementale forte », n° 91, mars 2004 ; « De l'eau à tous prix », n° 90, janvier-février 2004.
- « Comptes économiques de l'environnement en 2002 », Ifen et ministère de l'Écologie et du Développement durable, 2004.
- « Les taxes environnementales dans l'UE », *Statistiques en bref*, thème 8, Eurostat, n° 9/2003.

DÉFINITIONS

- **Dépense de protection de l'environnement.** Effort financier que consacrent les différents agents à la prévention, la réduction ou la suppression des dégradations de l'environnement.
- **Indice Atmo.** Indicateur, compris entre 1 (très bon) et 10 (très mauvais), destiné à fournir une information synthétique sur la qualité de l'air dans les agglomérations françaises de plus de 100 000 habitants. Il est calculé, à partir des concentrations de dioxyde de soufre, dioxyde d'azote, ozone et poussières enregistrées par les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA).
- **Intensité d'utilisation.** Rapport des prélèvements totaux aux ressources en eau.
- **Parc national.** Territoire classé par décret en Conseil d'État pour l'intérêt de la conservation de son milieu naturel et pour le préserver. Il comporte généralement une zone centrale strictement protégée et une zone périphérique davantage consacrée au développement culturel, social et économique du territoire.
- **Pluies efficaces.** Quantité d'eau de pluie, issue des précipitations, qui est disponible pour l'écoulement dans les cours d'eau, l'alimentation des eaux souterraines et les prélèvements. On la calcule en soustrayant les quantités évaporées et celles transpirées par les végétaux de la précipitation observée.
- **Réserve naturelle.** Territoire classé lorsque la conservation du milieu naturel (faune, flore, eaux, sol...), présente une importance particulière et qu'il convient de le soustraire à toute intervention artificielle susceptible de le dégrader.

SOURCES

- [1] Ministère de l'Écologie et du Développement durable (MEDD).
- [2] Agence européenne pour l'environnement, OCDE (compendium 1999).
- [3] « Ressources en eau dans l'UE et les pays candidats », *Statistiques en bref*, thème Environnement et énergie, Eurostat, n° 3/2003.
- [4] Ifen, Scees (enquête Teruti).
- [5] Muséum national d'histoire naturelle.
- [6] Ministère de la Santé et de la Protection sociale et Ifen.
- [7] Réseau national des données sur l'eau, Ifen.
- [8] AASQA.

Ressources et prélèvements d'eau douce dans l'UE [3]
m³ par habitant et par an

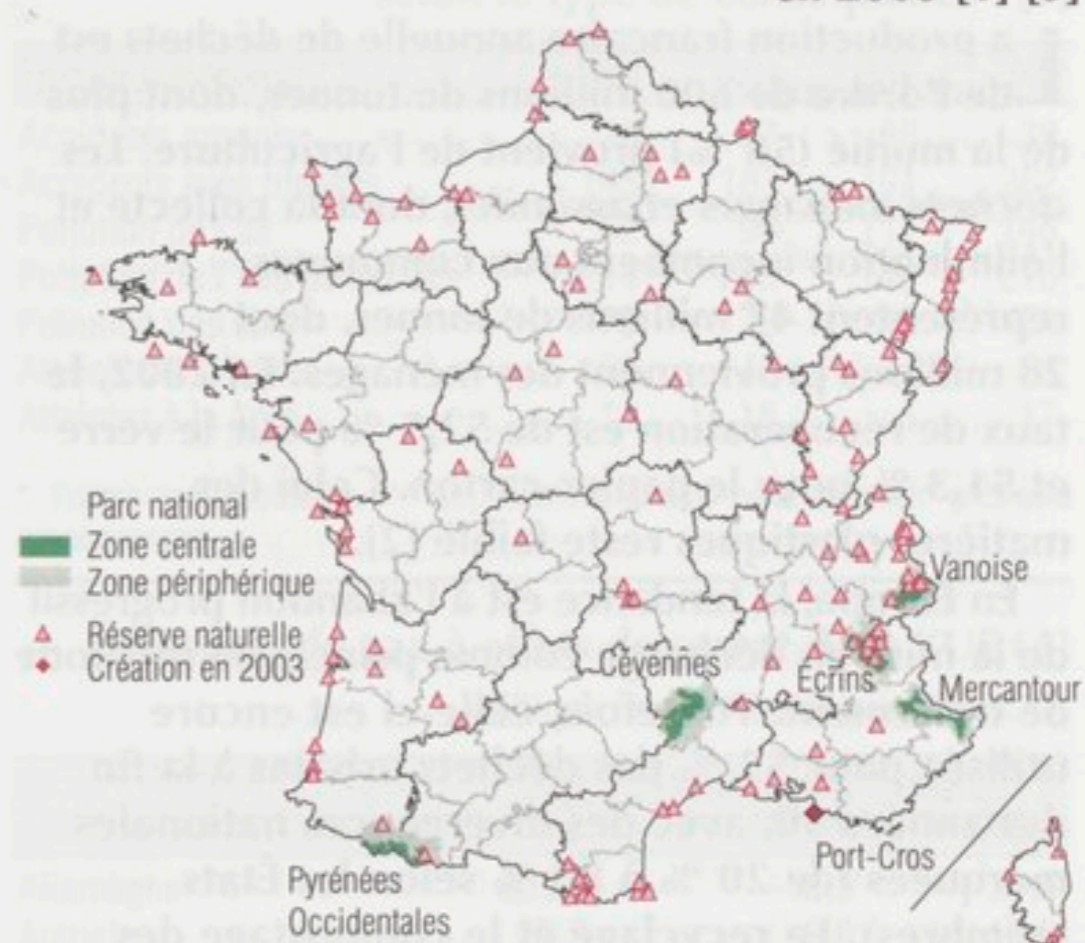
	Ressources	Prélèvements totaux	Intensité d'utilisation* %
Allemagne (1998)	2 218	495	22
Autriche (1998)	10 402	441	4
Belgique (1998)	1 619	730	45
Danemark (1997)	1 165	183	16
Espagne (2000)	2 797	656	23
Finlande (1999)	21 319	451	2
France (2000)	2 980	530	18
Grèce (1997)	6 866	829	12
Irlande (1994)	14 568	328	2
Italie (1998)	3 040	976	32
Luxembourg (1999)	3 831	142	4
Pays-Bas (1996)	5 788	300	5
Portugal (1998)	7 281	1 102	15
Royaume-Uni (2000)	2 694	300	11
Suède (2000)	20 200	303	2
UE à 15	4 011	580	14
Bulgarie (2000)	...	749	...
Chypre (2000)	1 035	232	22
Rép. Tchèque (2001)	1 556	179	12
Estonie (2000)	15 391	1 072	7
Hongrie (2000)	11 948	557	5
Lettonie (2001)	15 296	109	1
Lituanie (2001)	6 635	750	11
Malte (2000)	176	45	26
Pologne (2001)	1 633	300	18
Roumanie (2001)	1 886	327	17
Slovaquie (2001)	14 868	211	1
Slovénie (2000)	10 515	153	1

* Prélèvements totaux/ressources en eau.

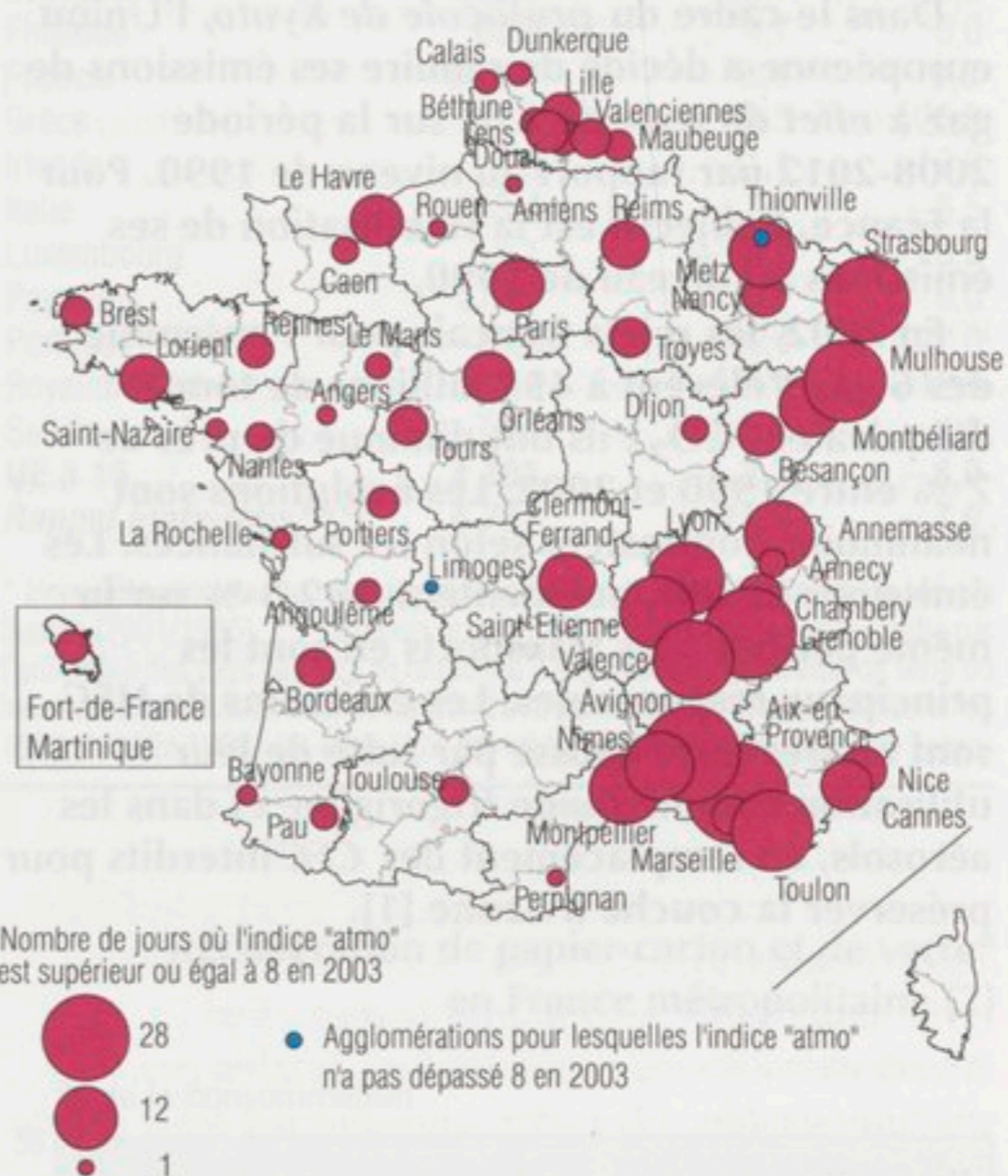
Occupation physique du territoire [4]

	Superficie en 2003		2003/93 %
	Milliers Ha	%	
Cultures annuelles	15 262	27,8	0,4
Forêts	15 168	27,6	3,9
Prairies	10 857	19,8	-5,7
Landes, parcours et alpages	4 091	7,4	-8,0
Haies, arbres épars et peupleraies	1 857	3,4	-8,6
Roches et eaux	1 812	3,3	-1,0
Routes et parkings	1 724	3,1	10,7
Sols artificiels non bâtis	1 639	3,0	21,1
Cultures pérennes	1 272	2,3	-3,6
Sols artificiels bâtis	1 110	2,0	15,7
Zones interdites d'accès	128	0,2	4,9
Ensemble	54 920	100,0	

Parcs Nationaux et Réserves Naturelles en 2003 [1] [5]



Qualité de l'air en 2003 [8]



Espèces animales et végétales connues, menacées ou protégées en 2004 [5]

	Espèces connues	Espèces menacées		Espèces en régression	Espèces protégées*
		en danger	vulnérables		
Mammifères	121	9	14	20	68
Oiseaux	375	20	52	60	364
Reptiles	40	2	4	16	39
Amphibiens	40	3	8	13	33
Poissons et cyclostomes	e 420	7	25	28	20
Total Vertébrés	e 1000	41	103	137	524
Insectes	e 35 200	77	18	...	106
Crustacés	e 2 500	1	2	...	3
Mollusques	e 1 400	3	9	...	60
Echinodermes	e 250	1	0	...	1
Total Invertébrés	e 39 350	82	29	...	170
Plantes	6 067	97	290	261	427

* Au niveau national.

PRÉSENTATION

La production française annuelle de déchets est de l'ordre de 600 millions de tonnes, dont plus de la moitié (58 %) provient de l'agriculture. Les **déchets ménagers et assimilés**, dont la collecte et l'élimination incombent aux communes, représentent 47 millions de tonnes, dont 28 millions proviennent des ménages. En 2002, le taux de récupération est de 52,5 % pour le verre et 51,3 % pour le papier-carton. Celui des matières plastiques reste faible [2].

En Europe, la tendance est à l'abandon progressif de la mise en décharge comme principale méthode de traitement. Toutefois, celle-ci est encore utilisée pour 57 % des déchets urbains à la fin des années 90, avec des divergences nationales marquées (de 20 % à 80 % selon les États membres). Le recyclage et le compostage des déchets urbains solides sont passés de 15 % en 1995 à 20 % à la fin des années 90 [3].

Dans le cadre du **protocole de Kyoto**, l'Union européenne a décidé de réduire ses émissions de gaz à **effet de serre** de 8 % sur la période 2008-2012 par rapport au niveau de 1990. Pour la France, l'objectif est la stabilisation de ses émissions au niveau de 1990.

En 2002, les rejets français pour l'ensemble des 6 gaz s'élèvent à 494 millions de tonnes d'équivalent CO₂ : ils ont diminué de près de 7 % entre 1990 et 2002. Les évolutions sont néanmoins contrastées selon les substances. Les émissions de CO₂ augmentent de 2,5 % sur la même période ; les transports en sont les principaux responsables. Les émissions de HFC sont en très forte hausse par suite de leur utilisation comme fluide frigorigène et dans les aérosols, en remplacement des **CFC** interdits pour préserver la couche d'ozone [1].

DÉFINITIONS

- **Chlorofluorocarbure (CFC)**. Commercialement appelés *Fréon*, ce sont des composés incolores, inodores, ininflammables, non-corrosifs à l'état gazeux ou liquide qui ne sont pas toxiques par eux-mêmes. Ils sont suspectés de provoquer à haute altitude (stratosphère) la dégradation de l'ozone qui protège la Terre et d'absorber les rayonnements ultraviolets de haute énergie (Effet de serre).
- **Déchets ménagers et assimilés**. Déchets produits principalement par les ménages (dont les ordures ménagères) et résiduellement par l'activité économique et collective et qui peuvent prendre les mêmes circuits de traitement et d'élimination que les ordures ménagères.
- **Effet de serre**. Échauffement des couches inférieures de l'atmosphère dû à l'absorption du rayonnement infrarouge émis par le sol sous l'effet des rayons solaires. Les principaux gaz à effet de serre direct sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O) ainsi que l'hexafluorure de soufre (SF₆), les hydrofluorocarbures (HFC) et les perfluorocarbures (PFC), familles de composés halogénés. D'autres gaz contribuent indirectement à l'accroissement de l'effet de serre, en intervenant dans la formation de polluants secondaires comme l'ozone ou les aérosols.
- **Protocole de Kyoto**. En décembre 1997, le protocole de Kyoto a fixé un objectif de réduction pour les émissions agrégées de six gaz à effet de serre (CO₂, N₂O, CH₄, HFC, PFC, SF₆). 38 pays industrialisés se sont engagés à réduire globalement leurs émissions de 5,2 % sur la période 2008-2012, par rapport aux niveaux de 1990. L'Union européenne s'est engagée solidairement à respecter un objectif de - 8 %. La France et l'UE ont ratifié le protocole le 31 mai 2002.
- **Tonnes d'équivalent CO₂**. Pour exprimer les émissions de gaz à effet de serre en tonnes d'équivalent CO₂, on pondère les émissions de chaque gaz par un coefficient tenant compte de son pouvoir de réchauffement comparé à celui du CO₂. Ce coefficient est de 1 pour le CO₂, de 21 pour le CH₄, de 310 pour le N₂O, de 23 900 pour le SF₆, de 140 à 11 700 pour les HFC et de 2 100 à 9 200 pour les PFC.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La pollution par l'ozone », *Les données de l'environnement*, Ifen, n° 88, novembre 2003.
- « Comptes économiques de l'environnement en 2002 », Ifen et ministère de l'Écologie et du Développement durable, 2004.

SOURCES

- [1] Citepa.
- [2] Copacel, Revipap, CSVMF, Ademe, Ifen.
- [3] Eurostat.
- [4] Agence européenne pour l'environnement et Environment protection agency (USA).
- [5] Ministère de l'Écologie et du Développement durable (DPPR-SEI-BARPI).

Déchets municipaux collectés dans l'UE [3]
kg/habitant

	1995	2000
Allemagne	533	610
Autriche	432	572
Belgique	443	484
Danemark	567	665
Espagne	380	599
Finlande	...	483
France	501	538
Grèce	306	421
Irlande	430	624
Italie	450	501
Luxembourg	591	655
Pays-Bas	549	615
Portugal	388	444
Royaume-Uni	499	578
Suède	...	428
UE à 15	483	555
Chypre	595	677
Estonie	510	545
Hongrie	505	470
Lettonie	260	270
Lituanie	416	294
Malte	...	494
Pologne	285	316
Rép. Tchèque	...	334
Slovaquie	458	702
Slovénie	613	...
UE à 25	459	521

Accidents technologiques et industriels
selon le type de conséquence* [5]

Types de conséquence **	1994	2001	2002	2003
Accidents mortels	23	37	36	39
Accidents avec blessés	145	183	191	262
Pollution de l'air	82	96	112	146
Pollution de l'eau de surface	214	295	140	216
Pollution des sols	78	78	43	84
Atteintes à la faune	53	48	14	30
Atteintes à la flore	11	10	5	17

* France métropolitaine. ** Un même accident peut entraîner plusieurs conséquences.

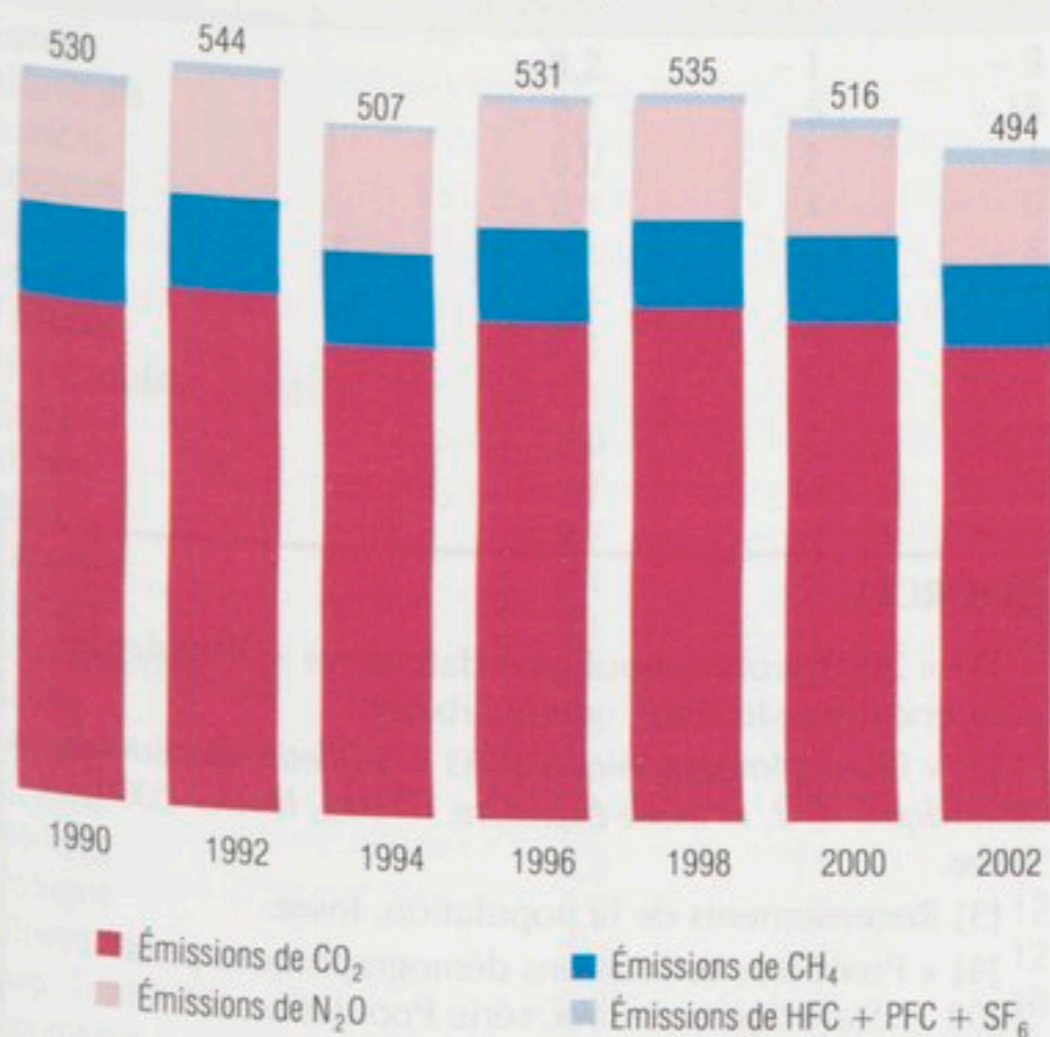
Émissions de gaz à effets de serre* dans l'UE [4]
millions de tonnes d'équivalent CO₂

	2001	Variation effective 2001/90** %	Objectifs*** 2010/90 %
Allemagne	993,5	- 18,3	- 21,0
Autriche	85,9	9,6	- 13,0
Belgique	150,2	6,3	- 7,5
Danemark	69,4	- 0,2	- 21,0
Espagne	382,8	32,1	15,0
Finlande	80,9	4,7	0,0
France	560,8	0,4	0,0
Grèce	132,2	23,5	25,0
Irlande	70	31,1	13,0
Italie	545,4	7,1	- 6,5
Luxembourg	6,1	- 44,2	- 28,0
Pays-Bas	219,7	4,1	- 6,0
Portugal	83,8	36,4	27,0
Royaume-Uni	657,2	- 12,0	- 12,5
Suède	70,5	- 3,3	4,0
UE à 15	4 108	- 2,3	- 8,0
Rappel États-Unis****	6 751	15,6	- 7,0

* Hors utilisation des terres, leur changement et la forêt. ** Sauf pour les gaz fluorés (2001/1995). *** Objectifs prévus dans le Protocole de Kyoto (ratifié par l'ensemble des pays de l'UE) de réduction d'émissions de gaz à effet de serre ou hausse maximale autorisée, à l'horizon 2010 par rapport au niveau d'émission de 1990. **** En 1999, les États-Unis ont refusé de ratifier le protocole de Tokyo.

Émissions de gaz à effet de serre en France* [1]

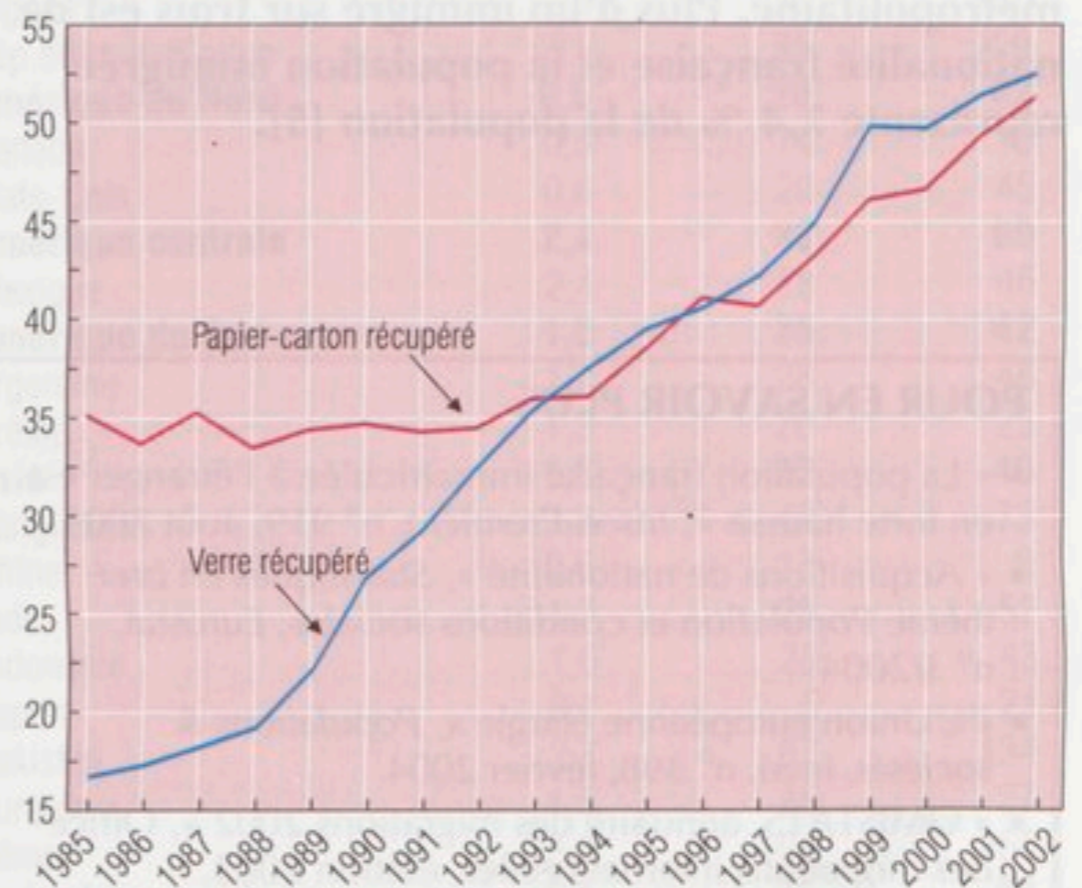
émissions en millions de tonnes d'équivalent CO₂



* Puits, changements d'utilisation des sols et sylviculture inclus ; Hors émissions des trafics maritime et aérien internationaux.

Récupération de papier-carton et de verre*
en France métropolitaine [2]

% de la consommation



* Emballages uniquement

3 population

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 2004, la France y compris les départements d'outre-mer compte 61,7 millions d'habitants. Elle représente 16 % de la **population totale** de l'Europe des 15 et 13 % de l'Europe élargie à 25 pays. Elle se situe au deuxième rang des pays européens, derrière l'Allemagne (82,6 millions).

En 2003, l'**accroissement naturel** s'établit à 232 300 personnes. Il diminue pour la troisième année consécutive, du fait de la stabilité des naissances et de la hausse des décès. Le **solde migratoire**, estimé à 57 000 personnes, recule, contrairement à la tendance des années précédentes. Cette baisse s'explique en grande partie par une forte diminution des entrées sur le territoire de familles de Français et de familles de réfugiés. Comme en 2002, les entrées de travailleurs étrangers sont en baisse.

Au total, la population française augmente de 289 300 personnes en 2003 : les trois quarts de cette croissance sont dus à l'excédent des naissances sur les décès et seulement un quart aux mouvements migratoires. Pour l'Union européenne la situation est inverse : le solde migratoire explique les trois quarts de l'augmentation de la population. En 2003, comme en 2002, les populations de l'Allemagne, de l'Italie et de la Grèce n'augmentent que grâce à un solde migratoire positif. La République tchèque, la Slovaquie et la Slovaquie sont dans le même cas. Si l'on excepte Chypre et Malte, dans tous les autres pays adhérents, le solde migratoire est soit négatif, soit insuffisant pour compenser l'excédent des décès sur les naissances et la population de ces pays décroît. En 2003, le taux de croissance de la population européenne s'établit à 2,7 ‰ dans l'Europe à 25 et à 3,4 ‰ dans l'Europe à 15 [2] [4].

En mars 1999, 4 310 000 **immigrés** et 3 260 000 **étrangers** résident en France métropolitaine. Plus d'un immigré sur trois est de nationalité française et la population immigrée représente 7,4 % de la population [5].

DÉFINITIONS

- **Accroissement naturel (ou excédent naturel ou solde naturel)**. Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait que le nombre de naissances est généralement supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et l'excédent naturel est alors négatif.
- **Étranger**. La notion d'étranger est fondée sur le critère de la nationalité. Un étranger est une personne qui n'a pas la nationalité française.
- **Immigré**. La notion d'immigré est liée au lieu de naissance et à la nationalité d'origine. Un immigré en France est une personne née étrangère, hors de la France, mais qui y vit. Après son entrée en France, il peut soit quitter sa nationalité et devenir français par acquisition, soit rester étranger.
- **Population totale**. Ensemble des personnes, nationales ou étrangers, établies de façon durable sur le territoire économique du pays, même si ces personnes en sont temporairement absentes. La population totale est calculée à une date déterminée.
- **Solde migratoire**. Différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.
- **Taux d'accroissement naturel**. Rapport de l'excédent naturel pendant une période à la population moyenne de cette période. Il est égal à la différence entre taux de natalité et taux de mortalité.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La population française immatriculée à l'étranger est en forte hausse », *Insee-Première*, n° 919, août 2003.
- « Acquisitions de nationalité », *Statistiques en bref*, thème Population et conditions sociales, Eurostat, n° 3/2004.
- « L'Union européenne élargie », *Populations & sociétés*, Ined, n° 398, février 2004.
- « OMISTATS, annuaire des migrations 2002 », Office des migrations internationales, édition 2003.
- « Rapport sur les migrations internationales 2002 », Nations Unies, octobre 2002.

SOURCES

- [1] « 2003 world population data sheet », Population reference bureau (Prb), (www.prb.org).
- [2] « Bilan démographique 2003 », *Bulletin Mensuel de Statistique*, n° 2, et *Insee-Première*, n° 948, février 2004, Insee.
- [3] Recensements de la population, Insee.
- [4] « Premières estimations démographiques pour 2003 », *Statistiques en bref*, série Population et conditions sociales, Eurostat, n° 1/2004.
- [5] « La proportion d'immigrés est stable depuis 25 ans », *Insee-Première*, n° 748, novembre 2000.

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION 3.1

Population selon la nationalité [3]

Année de recensement	Population* milliers	Part de la population %		
		Français de naissance	Français par acquisition	Étrangers
1921	38 798	95,4	0,7	3,9
1926	40 228	93,4	0,6	6,0
1931	41 228	92,5	0,9	6,6
1936	41 183	93,4	1,3	5,3
1946	39 848	93,5	2,1	4,4
1954	42 781	93,4	2,5	4,1
1962	46 459	92,6	2,8	4,7
1968	49 655	92,1	2,7	5,3
1975	52 599	90,8	2,6	6,5
1982	54 296	90,5	2,6	6,8
1990	56 652	90,5	3,1	6,3
1999	58 521	90,4	4,0	5,6

* Population (à la date du recensement), présente jusqu'en 1946, résidente de 1954 à 1999, en France métropolitaine.

Évolution de la population [2]

milliers					
	Population en milieu d'année	Naissances	Décès	Excédent naturel	Solde migratoire évalué
1985	56 600	797	560	+ 236	+ 42
1990	58 171	794	535	+ 259	+ 77
1995	59 419	760	540	+ 219	+ 42
1998	60 047	769	544	+ 225	+ 50
1999	60 297	777	547	+ 229	+ 47
2000	60 594	808	541	+ 268	+ 52
2001 p	60 916	804	542	+ 263	+ 62
2002 p	61 237	794	544	+ 249	+ 67
2003 p	61 540	793	560	+ 232	+ 57

Accroissement de la population dans les pays européens en 2003* [2] [4] milliers

	Solde migratoire	Accroissement naturel	Accroissement total		Solde migratoire	Accroissement naturel	Accroissement total
Allemagne	160,2	- 151,8	8,4	Royaume-Uni	103,0	86,0	189,0
Autriche	25,3	- 0,3	24,9	Suède	28,8	5,3	34,1
Belgique	35,0	5,9	40,9	UE à 15	977,7	297,8	1 274,0
Danemark	7,0	7,1	14,1	Chypre	10,2	2,4	12,6
Espagne	225,0	69,6	294,6	Estonie	- 0,1	- 5,0	- 5,1
Finlande	5,5	8,4	13,9	Hongrie	12,4	- 39,5	- 27,1
France métropolitaine	55,0	210,7	265,7	Lettonie	- 0,8	- 12,1	- 12,9
Grèce	30,0	- 1,5	28,5	Lituanie	- 4,9	- 10,5	- 15,4
Irlande	28,0	33,0	61,0	Malte	1,6	0,7	2,3
Italie	207,7	- 47,2	160,5	Pologne	- 15,3	- 9,5	- 24,8
Luxembourg	1,1	1,4	2,5	Slovaquie	1,5	0,0	1,5
Pays-bas	2,8	62,2	65,0	Rep. Tchèque	24,0	- 16,3	7,7
Portugal	63,3	9,0	72,3	Slovénie	3,6	- 2,0	1,6

* Premières estimations.

Accroissement de la population mondiale [1] %

	Taux d'accroissement naturel (mi-2003)	Projections de population			Taux d'accroissement naturel (mi-2003)	Projections de population	
		2025/2003	2050/2003			2025/2003	2050/2003
Europe	- 0,2	- 1	- 9	Afrique	2,4	50	119
Allemagne	- 0,1	- 5	- 18	Égypte	2,1	43	77
Autriche	0,0	2	1	Éthiopie	2,7	66	145
Belgique	0,1	4	6	Nigeria	2,8	54	130
Danemark	0,1	9	8	Rép.dém. du Congo	3,1	85	220
Espagne	0,1	5	0	Amérique du Nord	0,5	20	42
Finlande	0,1	2	- 8	Canada	0,3	14	16
France métropolitaine	0,4	6	7	États-Unis	0,6	20	45
Grèce	0,0	- 5	- 12	Amérique centrale	2,4	33	60
Irlande	0,7	13	18	Mexique	2,4	28	46
Italie	- 0,1	1	- 9	Amérique du Sud	1,5	26	42
Pays-Bas	0,4	9	11	Argentine	1,2	28	48
Portugal	0,1	- 1	- 10	Brésil	1,3	20	25
Royaume-Uni	0,1	6	8	Asie	1,3	25	40
Suède	0,0	7	11	Bangladesh	2,2	42	73
Hongrie	- 0,4	- 12	- 25	Chine	0,6	13	8
Lituanie	- 0,3	0	- 10	Inde	1,7	28	52
Norvège	0,3	11	22	Indonésie	1,6	28	43
Pologne	0,0	0	- 12	Japon	0,1	- 5	- 21
Slovaquie	0,0	- 4	- 12	Pakistan	2,7	67	134
Rep. Tchèque	- 0,2	- 1	- 10	Turquie	1,5	25	37
Roumanie	- 0,3	- 5	- 21	Yémen	3,3	104	268
Russie	- 0,7	- 6	- 18	Océanie	1,1	31	56
Slovénie	- 0,1	0	- 15	Monde	1,3	25	46

PRÉSENTATION

Après l'envolée du nombre de mariages en 2000 (près de 305 400), la baisse amorcée en 2001 se confirme. En 2003, 280 300 mariages ont été célébrés en France, y compris DOM, soit 6 000 de moins que l'année précédente (- 2,1 %) et un niveau comparable à 1998. Entre 2001 et 2002, la baisse concerne surtout les premiers mariages tandis que le nombre de remariages reste quasiment stable. Sur la même période, les mariages concernant au moins un conjoint de nationalité étrangère augmentent (+ 5 100 mariages). En 2002, 45 191 mariages sont des mariages mixtes et 8 057 sont des mariages entre étrangers.

Le mariage intervient de plus en plus tard dans la vie des couples. En 2002, la mariée est âgée de 28,3 ans en moyenne et le marié de 30,4 ans pour leur premier passage devant le maire. En 1994, ils avaient respectivement 26,8 ans et 28,7 ans. L'écart de deux ans entre l'âge moyen au mariage des hommes et des femmes reste constant. Aujourd'hui, les enfants assistent aux noces de leurs parents dans près de 3 unions sur 10, contre moins d'1 sur 10 vingt ans auparavant.

En 2002, 25 055 Pacs ont été signés, contre 19 302 en 2001. Au total, 72 633 Pacs ont été enregistrés depuis la création du dispositif à la fin 1999. Pendant la même période, 5 688 pacs ont été dissous, soit 7,8 % de l'ensemble des contrats signés. Le Pacs est plus développé dans les zones urbaines et celles comportant un pôle d'enseignement supérieur.

En 2002, 127 643 divorces ont été prononcés en France métropolitaine. Le risque de divorce est le plus élevé après cinq ans de mariage. En 2001, le pic du nombre de divorces se situe entre 38 et 40 ans pour les femmes et entre 38 et 42 ans pour les hommes. On retrouve l'écart d'âge moyen d'environ deux ans entre les époux au moment du mariage. Sur vingt ans, l'augmentation des divorces concerne tous les mariages, quelle que soit leur durée.

Dans l'Union européenne à 25, le **taux de nuptialité** s'élève à 4,9 mariages pour mille habitants en 2002 et le **taux de divortialité** à 1,9 ‰ [1] [4] [5].

DÉFINITIONS

- **Divorces.** Les jugements de divorce consistent en :
 - soit un divorce direct prononcé sur demande de divorce ;
 - soit une conversion d'un jugement de séparation de corps en divorce.

Le jugement de séparation de corps produit les mêmes effets qu'un divorce entre époux au plan patrimonial et également quant aux droits et devoirs des parents à l'égard des enfants ; en revanche, à la différence d'un divorce prononcé, les époux restent mariés bien que séparés et le devoir de secours mutuel subsiste entre eux notamment sous forme de pension alimentaire au bénéfice de l'un d'eux si nécessaire. Dans le tableau ci-contre, les divorces prononcés sont la somme des jugements de divorce direct et de conversion de séparation de corps prononcés par les tribunaux de grande instance.

- **Mariages.** On distingue les mariages entre étrangers (mariages où les deux conjoints sont étrangers) des mariages mixtes (mariages où l'un seulement des conjoints est étranger).
- **Pacs (Pacte civil de solidarité).** Contrat entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Il a été promulgué par la loi du 15 novembre 1999. Il établit des droits et des obligations entre les deux contractants, en terme de soutien matériel, de logement, de patrimoine, d'impôts et de droits sociaux. Par contre, il est sans effet sur les règles de filiation et de l'autorité parentale si l'un des contractants est déjà parent.
- **Taux de divorce ou taux de divortialité.** Rapport du nombre de divorces de l'année à la population totale moyenne de l'année.
- **Taux de divorce par durée du mariage.** Nombre de divorces prononcés chaque année pour un effectif initial de 1 000 mariages. Dans le graphique ci-contre : en 2001, pour mille mariages célébrés en 1996, 20,8 se sont terminés par un divorce, soit après cinq ans d'union. De même, pour mille mariages célébrés en 1971, 11,8 ont fait l'objet d'un divorce en 1981, soit après 10 ans d'union.
- **Taux de nuptialité.** Rapport du nombre de mariages de l'année à la population totale moyenne de l'année.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Bilan démographique 2003 – Stabilité des naissances, augmentation des décès », *Insee-Première*, n° 948, février 2004.
- « France Portrait social », édition 2003-2004, Insee.
- « L'âge à la première union en France : une évolution en deux temps », *Population*, Ined, volume 58, n° 4-5, 2003.
- « Passé 60 ans : de plus en plus souvent en couple ? », *Population & Sociétés*, Ined, n° 389, avril 2003.
- « La situation sociale dans l'Union européenne », Eurostat, édition 2003.

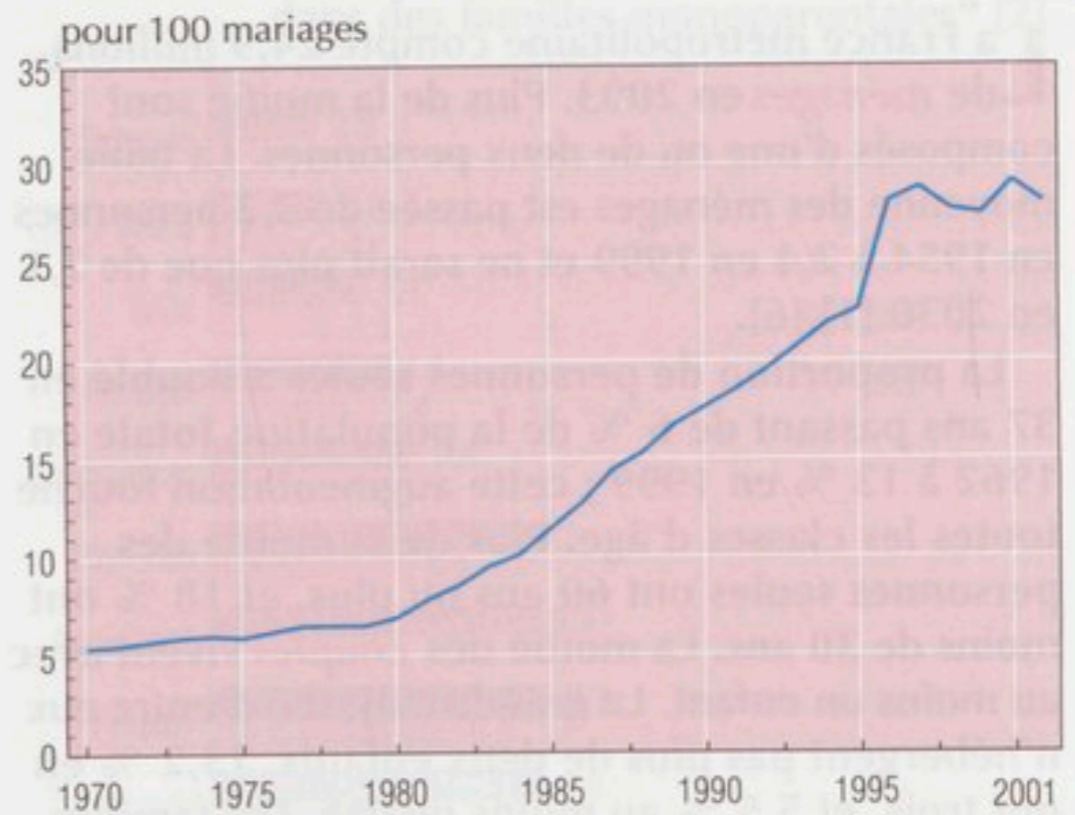
SOURCES

- [1] « Bilan démographique 2003 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 2, février 2004.
- [2] Division enquêtes et études démographiques, Insee.
- [3] « Premiers résultats de la collecte de données démographiques pour 2002 en Europe », *Statistiques en bref, thème Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 20/2003.
- [4] « La situation démographique en 2001 », *Insee-Résultats*, série Société, n° 18, août 2003.
- [5] « Trois années d'application du pacte civil de solidarité », *Infostat Justice*, n° 64, mars 2003.

Mariages et taux de nuptialité [1]

	Mariages milliers	Taux de nuptialité pour 1 000 hab.		Âge moyen au 1 ^{er} mariage	
		hommes	femmes	hommes	femmes
France métropolitaine					
1960	319,9	7,0	25,7	23,1	
1970	393,7	7,8	24,7	22,6	
1980	334,4	6,2	25,1	23,0	
1990	287,1	5,1	27,6	25,6	
2000	297,9	5,1	30,2	28,0	
2002 p	279,1	4,7	30,4	28,2	
2003 p	273,1	4,6	
France entière					
1998	278,7	4,6	29,8	27,7	
2000	305,4	5,0	30,2	28,1	
2002 p	286,3	4,7	30,4	28,3	
2003 p	280,3	4,6	

Mariages légitimant au moins un enfant* [4]



* France métropolitaine.

Nuptialité et divortialité en Europe [2] [3]

	Taux de nuptialité*		Taux de divortialité*	
	1980	p 2002	1980	p 2002
Allemagne	6,3	4,7	1,8	**2,4
Autriche	6,2	4,5	1,8	2,4
Belgique	6,7	3,9	1,5	3,0
Chypre	7,9	**14,0	0,3	1,9
Danemark	5,2	6,9	2,7	2,8
Espagne	5,9	**5,1	///	**0,9
Estonie	8,8	4,3	4,1	3,0
Finlande	6,1	5,2	2,0	2,6
France métropolitaine	6,2	4,7	1,5	**1,9
Grèce	6,5	5,2	0,7	1,1
Hongrie	7,5	4,5	2,6	2,5
Irlande	6,4	5,1	///	**0,7
Italie	5,7	4,7	0,2	0,7
Lettonie	9,8	4,2	5,0	2,5
Lituanie	9,2	4,7	3,2	3,0
Luxembourg	5,9	4,5	1,6	2,4
Malte	8,6	5,7	///	///
Pays-Bas	6,4	5,5	1,8	2,1
Pologne	8,6	5,0	1,1	1,2
Portugal	7,4	5,4	0,6	2,6
République Tchèque	7,6	5,2	2,6	3,1
Royaume-Uni	7,4	**4,8	2,8	**2,6
Slovaquie	7,9	4,7	1,3	2,0
Slovénie	6,5	3,3	1,2	1,2
Suède	4,5	4,3	2,4	2,4

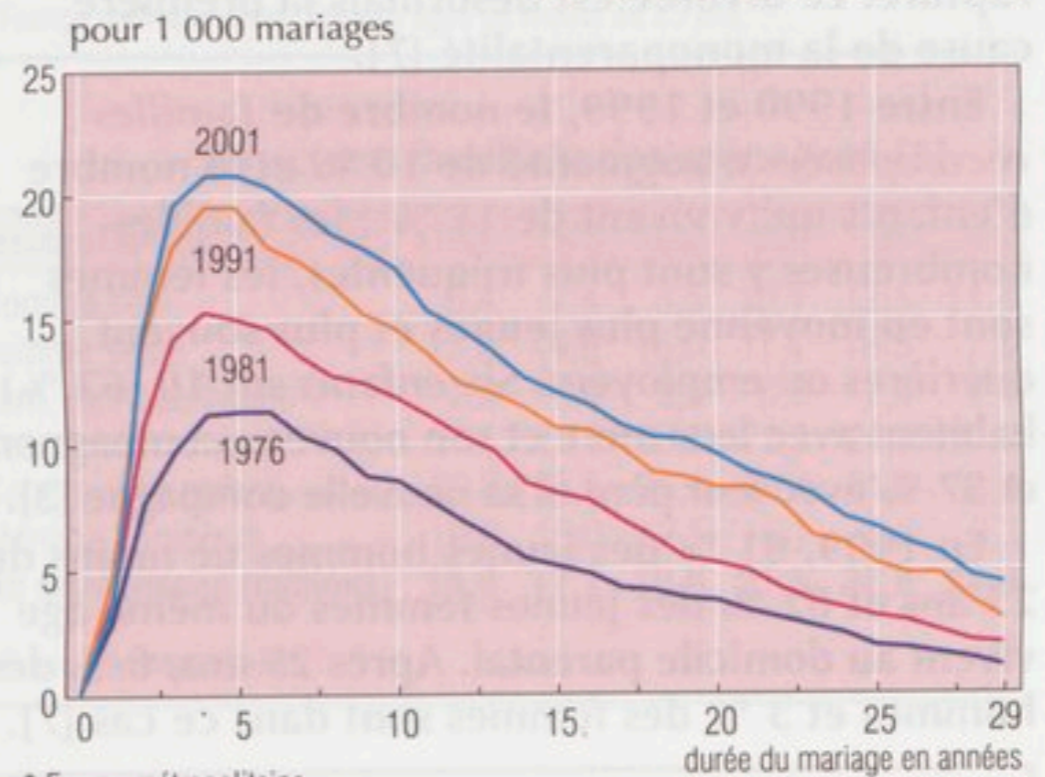
* Nombre de mariages ou de divorces pour 1 000 habitants. ** 2001.

Divorces* [4]

Année du jugement	Divorces prononcés milliers	Divorces pour 1 000 couples mariés
1960	30,2	2,85
1970	38,9	3,30
1980	81,2	6,32
1990	105,8	8,40
1995	119,2	9,62
2000	114,0	9,37
2001	112,6	9,28
2002	127,6	...

* France métropolitaine.

Taux de divorce selon la durée du mariage et l'année du divorce* [4]



* France métropolitaine.

Structure de la population* de 15 ans et plus selon l'état matrimonial [2]

%

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées
1975	28,6	66,1	3,5	1,8	21,8	60,3	15,2	2,7
1980	29,2	65,1	3,3	2,4	22,4	59,5	14,7	3,4
1990	34,4	58,8	2,9	3,9	27,2	53,7	13,9	5,2
1995	36,0	56,4	2,8	4,8	28,9	51,4	13,5	6,2
2000	37,8	53,8	2,7	5,7	30,7	49,1	13,0	7,2
2002 p	38,4	52,9	2,7	6,0	31,3	48,3	12,9	7,5

* France métropolitaine. Population au 1^{er} janvier, âge en années révolues.

3 population

PRÉSENTATION

La France métropolitaine compte 24,9 millions de **ménages** en 2003. Plus de la moitié sont composés d'une ou de deux personnes. La taille moyenne des ménages est passée de 3,2 personnes en 1954 à 2,4 en 1999 et ne serait plus que de 2,1 en 2030 [1] [6].

La proportion de personnes seules a doublé en 37 ans passant de 6 % de la population totale en 1962 à 13 % en 1999 ; cette augmentation touche toutes les classes d'âge. Plus de la moitié des personnes seules ont 60 ans ou plus, et 18 % ont moins de 30 ans. La moitié des **couples** vivent avec au moins un enfant. La grande majorité d'entre eux n'hébergent pas plus de deux enfants, 15,2 % en ont trois, et 5,5 % au moins quatre. Les familles nombreuses se raréfient : entre 1990 et 1999, le nombre de couples avec trois enfants a baissé de 8 % et ceux avec quatre enfants ou plus de 16 % [3] [5].

Sur 10 familles avec enfants de moins de 25 ans, 7 sont composées des enfants et de leurs deux parents, 2 sont monoparentales et une sur dix est une famille recomposée. Le nombre de **familles monoparentales** avec enfants de moins de 25 ans a doublé en 30 ans passant de 776 300 en 1975 à 1,5 millions en 1999 pour atteindre 1,6 millions en 2002. Dans ces familles, près de 9 fois sur dix, la mère est responsable ; après une séparation, les enfants vivent plus souvent avec leur mère et les femmes forment moins souvent et moins rapidement que les hommes une nouvelle union après une rupture. Le divorce est désormais la première cause de la monoparentalité [7].

Entre 1990 et 1999, le nombre de **familles recomposées** a augmenté de 10 % et le nombre d'enfants qui y vivent de 11 % ; les familles nombreuses y sont plus fréquentes, les femmes sont en moyenne plus jeunes et plus souvent ouvrières ou employées. Six enfants sur 10 (63 %) habitent avec leur mère et son nouveau compagnon et 37 % avec leur père et sa nouvelle compagne [3].

En 1999, 91 % des jeunes hommes de moins de 25 ans et 87 % des jeunes femmes du même âge vivent au domicile parental. Après 25 ans, 6 % des hommes et 3 % des femmes sont dans ce cas [7].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Ménages, familles, population totale », Tableaux thématiques du recensement de la population 1999, Insee 2002.
- *Insee-Première* : « La famille, pilier des identités », n° 937, décembre 2003 ; « La pauvreté chez les enfants », n° 896, avril 2003.
- « La vie familiale des immigrés », *France Portrait social 2003-2004*, Insee.
- « Évolution des ménages dans l'Union européenne : 1995-2025 », *Statistiques en Bref*, thème 3, n° 24/2003.

SOURCES

[1] *Recensements de la population et Enquête sur l'emploi*, Insee.

DÉFINITIONS

- **Ménage**. Ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage, au sens statistique, peut ne comprendre qu'une seule personne. Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (y compris les marinières et les sans-abri) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...).
- **Famille**. Partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée, soit d'un couple marié ou non, avec ou sans enfants, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants. Dans une famille, l'enfant doit être célibataire (lui-même sans enfant).
- **Famille monoparentale**. Elle comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).
- **Famille recomposée**. Une famille recomposée comprend un couple d'adultes, mariés ou non, et au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des conjoints. Les enfants qui vivent avec leurs parents et des demi-frères ou demi-sœurs font aussi partie d'une famille recomposée.
- **Famille traditionnelle**. Elle est constituée d'un couple vivant avec des enfants qui sont tous nés dans le couple actuel.
- **Couple**. Couple de fait, légitime ou non.
- **Ménage complexe**. Ils sont constitués de plusieurs couples ou d'une famille avec des ascendants, des collatéraux ou de plusieurs personnes sans lien de couple ou de filiation.

[2] Eurostat.

[3] *Insee-Première* : « 1,6 million d'enfants vivent dans une famille recomposée », n° 901, juin 2003 ; « Femmes et hommes : les inégalités qui subsistent », n° 834, mars 2002 ; « 7,4 millions de personnes vivent seules en 1999 », n° 788, juillet 2001.

[4] « Portrait de la France – Le recensement de 1999 », Insee, 2001.

[5] *Données sociales 2002-2003*, Insee.

[6] Projections de ménages pour la France métropolitaine, ses régions et ses départements, *Insee-résultats, Société*, n° 19, 2003.

[7] *Regards sur la parité*, édition 2004, Insee.

Familles selon le nombre d'enfants* [1]

milliers

	1975	1982	1990	1999
0 enfant	4 876	5 420	6 484	7 492
1 enfant	3 333	3 548	3 667	3 616
2 enfants	2 665	3 118	3 345	3 255
3 enfants	1 293	1 325	1 349	1 268
4 enfants ou +	1 009	708	546	465
Total familles	13 176	14 119	15 391	16 097
Nombre total d'enfants	17 499	17 099	16 915	16 035

* France métropolitaine. Enfants de 0 à 24 ans.

Composition des familles suivant la présence d'enfants et leur âge* [4]

Type de famille	1990 milliers	1999 milliers	1999/90 %
Famille monoparentale	1 602	1 985	+ 24
avec au moins un enfant de - 25 ans	1 176	1 494	+ 27
tous les enfants ont 25 ans ou plus	426	491	+ 15
Couple avec enfants	8 296	7 848	- 5
avec au moins un enfant de - 25 ans	7 731	7 111	- 8
tous les enfants ont 25 ans ou plus	565	737	+ 31
Couple sans enfant	5 493	6 264	+ 14
Ensemble des familles	15 391	16 097	+ 5

* France métropolitaine.

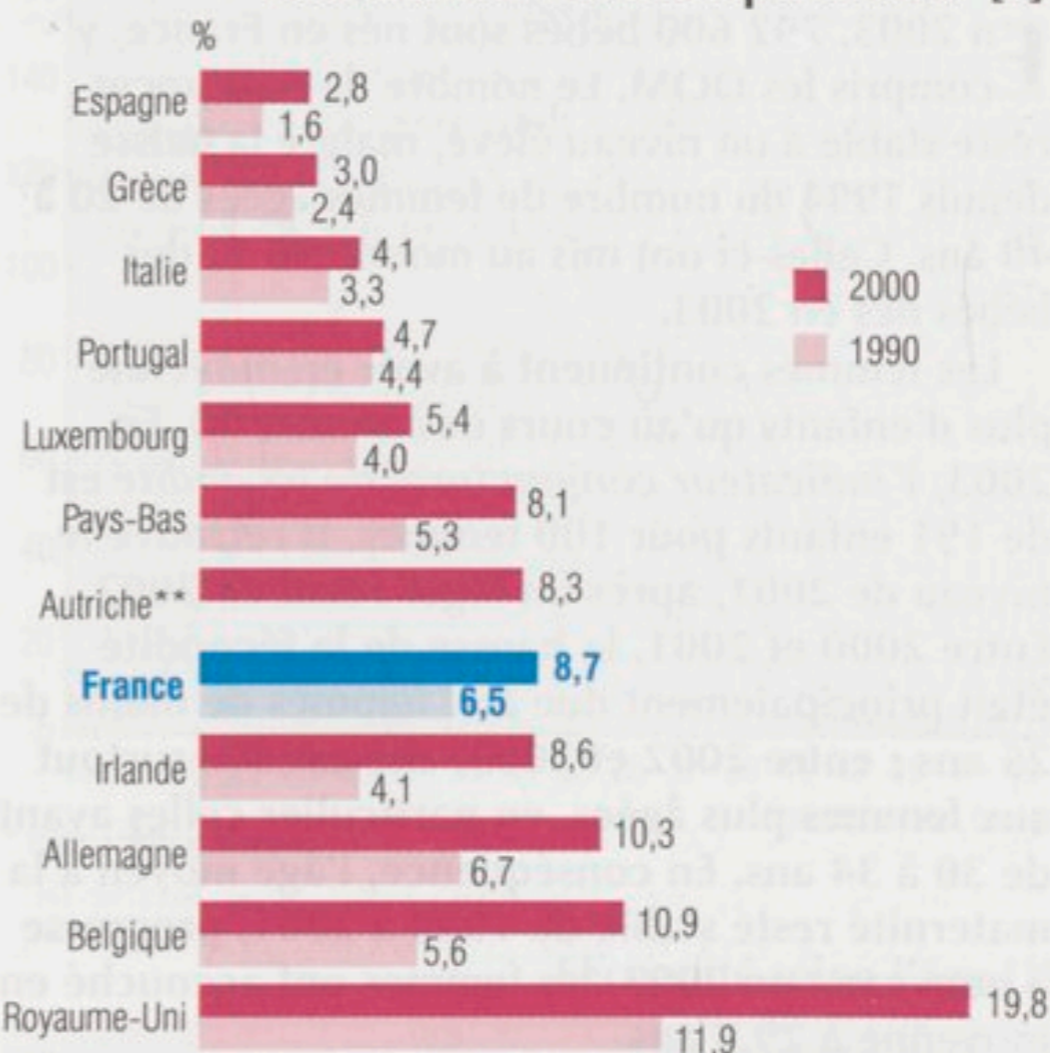
Répartition de la population selon le mode de cohabitation à l'horizon 2030* [6]

%

	1990	1999	2030
Enfants	32,6	30,5	25,8
Adultes en couple	48,6	48,3	47,7
Parents famille monoparentale	2,8	3,4	3,6
Personnes seules	10,3	12,6	17,0
Hors famille dans les ménages**	3,3	3,1	3,1
Hors ménage	2,3	2,2	2,8
Nombre de ménages (millions)	21,5	23,8	29,5
Nombre de personnes par ménage	2,57	2,41	2,10

* France métropolitaine. ** Personnes n'appartenant pas à une famille et vivant dans un ménage d'au moins 2 personnes.

Part des enfants âgés de 0 à 14 ans vivant dans des familles monoparentales* [2]



* Par rapport à l'ensemble des enfants âgés de 0 à 14 ans vivant dans des familles.
** 1990 non disponible.

Enfants et leurs familles en 1990 et 1999* [3] %

	1990	1999	99/90
Enfants vivant dans une ...			
Famille "traditionnelle"	69,3	65,7	- 11,9
Famille monoparentale	11,4	15,0	+ 22,2
Famille recomposée	7,3	8,7	+ 10,8
Enfants vivant avec au moins un parent	88,0	89,4	- 5,6
Enfants vivant hors du foyer parental	12,0	10,6	- 18,0

* France métropolitaine. Enfants âgés de moins de 25 ans.

Structure familiale des ménages* [1] %

Structure familiale	1968	1975	1982	1990	1999	2003
Homme seul	6,4	7,4	8,5	10,1	12,5	11,4
Femme seule	13,8	14,8	16,0	17,1	18,5	17,6
Fam. monoparentale	2,9	3,0	3,6	6,6	7,4	7,4
Couple sans enfant	21,1	22,3	23,3	23,7	24,8	27,9
Couple avec enfant	36,0	36,5	36,1	36,4	31,5	32,4
Ménage complexe	19,8	16,0	12,5	6,1	5,3	3,3
Nb de ménages (millions)	15,8	17,7	19,6	21,5	23,8	24,9

* France métropolitaine.

Mode de vie des personnes selon l'âge et le sexe en 1999* [3] %

	Chez les parents		Seul		Vit en couple sans enfant		Vit en couple avec enfants		Parent d'une famille monoparentale		Autres**	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
moins de 25 ans	86,6	90,6	3,9	3,2	3,8	1,7	1,4	0,5	0,5	0,0	3,8	4,0
25 - 29 ans	15,0	29,1	15,4	18,0	27,3	25,6	32,7	19,6	4,9	0,3	4,6	7,4
30 - 44 ans	3,0	7,6	8,2	13,5	8,6	11,0	66,9	61,6	10,9	1,4	2,5	4,9
45 - 59 ans	1,1	2,2	11,8	11,5	32,7	27,2	42,2	52,1	9,4	2,4	2,8	4,6
60 - 74 ans	0,3	0,5	27,3	13,2	53,7	64,7	8,2	15,1	4,6	1,2	5,8	5,3
75 ans et +	0,0	0,0	48,4	20,0	23,9	62,8	1,5	5,2	4,5	1,4	21,6	10,6
Ensemble	27,4	33,8	14,7	10,4	20,8	22,0	26,1	27,6	5,6	1,0	5,4	5,1

* France métropolitaine. ** Vit dans un ménage de plusieurs personnes ou en collectivité.

PRÉSENTATION

En 2003, 792 600 bébés sont nés en France, y compris les DOM. Le nombre de naissances reste stable à un niveau élevé, malgré la baisse depuis 1994 du nombre de femmes âgées de 20 à 40 ans. Celles-ci ont mis au monde 96 % des bébés nés en 2003.

Les femmes continuent à avoir en moyenne plus d'enfants qu'au cours des années 90. En 2003, l'**indicateur conjoncturel de fécondité** est de 191 enfants pour 100 femmes. Il retrouve le niveau de 2001, après un léger recul en 2002. Entre 2000 et 2001, la hausse de la fécondité était principalement due aux femmes de moins de 25 ans ; entre 2002 et 2003, elle est due surtout aux femmes plus âgées, en particulier celles ayant de 30 à 34 ans. En conséquence, l'âge moyen à la maternité resté stable de 1998 à 2001, progresse à nouveau : en 2003, les femmes ont accouché en moyenne à 29,5 ans.

Au terme de leur vie féconde, les femmes ont toujours plus de deux enfants en moyenne. Ainsi, les femmes nées en 1953, ayant atteint 50 ans en 2003 ont eu 2,12 enfants en moyenne. Celles nées en 1963, qui ont eu 40 ans en 2003, en ont déjà 2,03 enfants, soit pratiquement autant que la génération 1953 au même âge (2,09) [1].

Dans l'Union européenne à 25 pays, 4,7 millions de bébés sont nés en 2003. L'Irlande et la France ont les indicateurs de fécondité les plus élevés avec respectivement 2,0 et 1,9 enfants par femme. Dans de nombreux pays comme l'Espagne, la Grèce, l'Italie, la Lettonie ou la République Tchèque, ces indicateurs sont parmi les plus faibles du monde (1,2 enfant par femme).

En 2002, la proportion de naissances hors mariage continue d'augmenter dans l'Union européenne. Plus de 55 % des enfants sont nés en dehors du mariage en Suède et en Estonie et plus de 40 % au Danemark, en France et au Royaume-Uni. En revanche, cette part reste très faible (moins de 4 %), bien qu'en hausse, en Grèce et à Chypre [3] [4] [5].

DÉFINITIONS

- **Descendance finale.** Nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération de femmes tout au long de leur vie féconde, si on ne tenait pas compte de leur mortalité. C'est la somme des taux de fécondité par âge d'une génération.
- **Indicateur conjoncturel de fécondité** (ou somme des naissances réduites). Il mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.
Les taux utilisés dans le calcul sont ceux observés au cours d'une année donnée dans l'ensemble de la population féminine (composée de plusieurs générations) et ne représentent donc pas les taux d'une génération réelle de femmes. Il est probable qu'aucune génération réelle n'aura à chaque âge les taux observés. L'indicateur conjoncturel de fécondité sert donc uniquement à caractériser d'une façon synthétique la situation démographique au cours d'une année donnée, sans qu'on puisse en tirer des conclusions certaines sur l'avenir de la population.
- **Taux de fécondité.** Rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population féminine moyenne de l'année. La population féminine est l'ensemble des femmes fécondes, c'est à dire celles âgées de 15 à 50 ans.
- **Taux de natalité.** Rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Insee-Résultats*, série Société : « La situation démographique en 2001 », n° 18, août 2003 ; « Un siècle de fécondité française », n° 8, octobre 2002.
- *Insee-Première* : « Une femme accouche en moyenne à 14 kilomètres de son domicile », n° 903, juin 2003 ; « La fécondité des étrangères en France », n° 898, mai 2003.
- « Tous les pays du monde », *Population & Sociétés*, n° 392, juillet-août 2003.

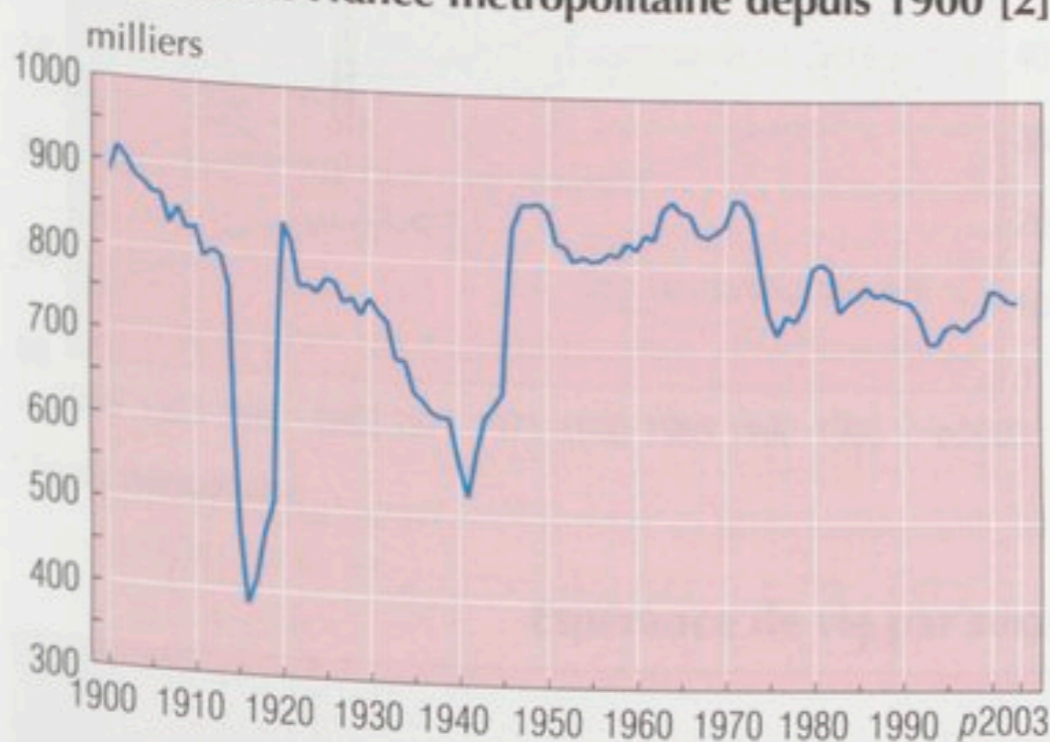
SOURCES

- [1] « Bilan démographique 2003 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 2, février 2004.
- [2] Division enquêtes et études démographiques, Insee.
- [3] « 2003 world population data sheet », Population reference bureau (Prb), (www.prb.org).
- [4] « Premiers résultats de la collecte de données démographiques pour 2002 en Europe », *Statistiques en bref*, série Population et conditions sociales, Eurostat, n° 20/2003.
- [5] « Premières estimations démographiques pour 2003 », *Statistiques en bref*, série Population et conditions sociales, Eurostat, n° 1/2004.

Naissances et taux de natalité [1]

	Ensemble des naissances	dont enfants nés hors mariage		Taux de natalité
	milliers	milliers	%	‰ hab.
France métropolitaine				
1950	862,3	60	7,0	20,6
1980	800,4	91	11,4	14,9
1990	762,4	229	30,1	13,4
2000	774,8	330	42,6	13,2
2001 p	770,9	337	43,7	13,0
2002 p	761,6	337	44,3	12,8
2003 p	760,3	12,7
France entière				
2002 p	793,6	359	45,2	13,0
2003 p	792,6	12,9

Naissances en France métropolitaine depuis 1900 [2]

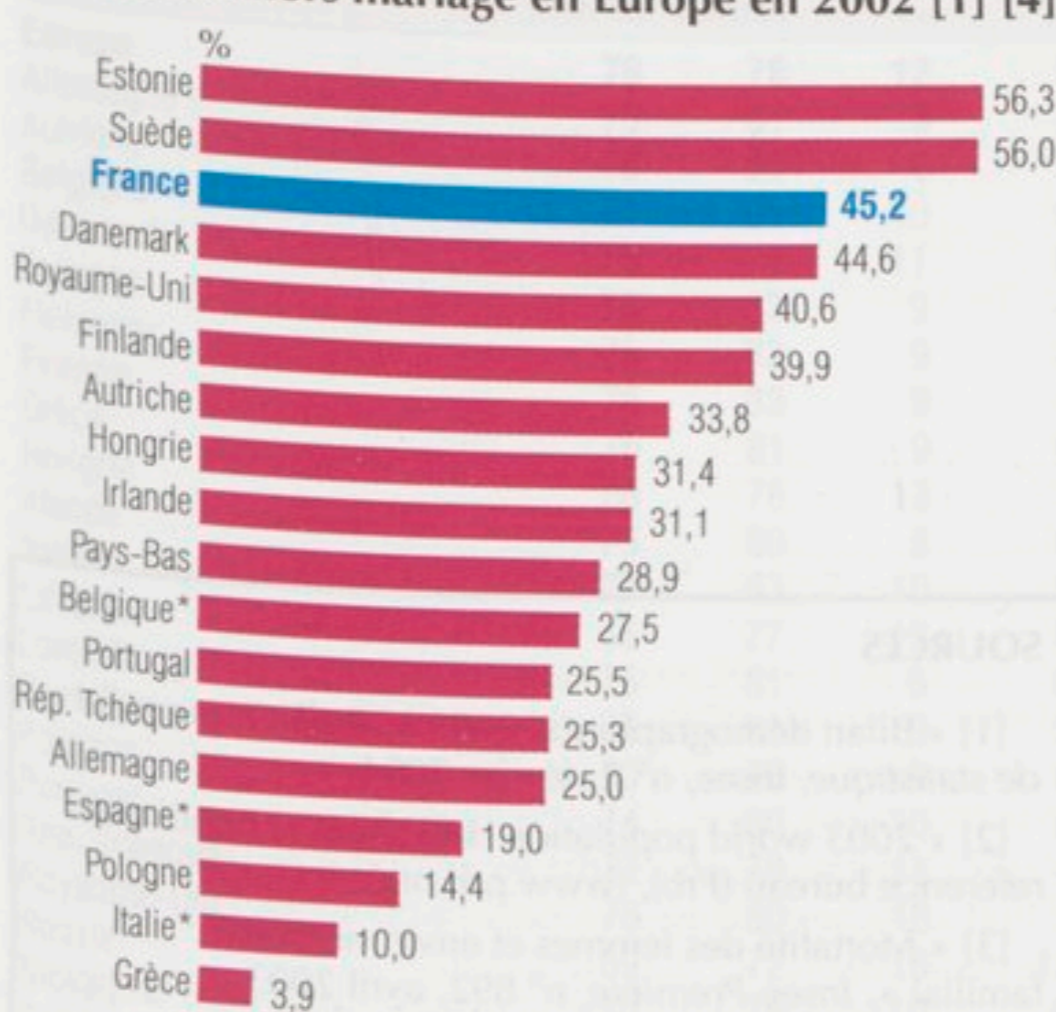


Naissances selon la nationalité des parents* [2] %

	1980	2002
Deux parents français	82,2	83,1
Un parent français, un parent étranger	3,1	9,8
Les deux parents étrangers	9,1	7,1
Nationalité du père non déclarée	5,6	0,0
Ensemble des naissances en milliers	800	762

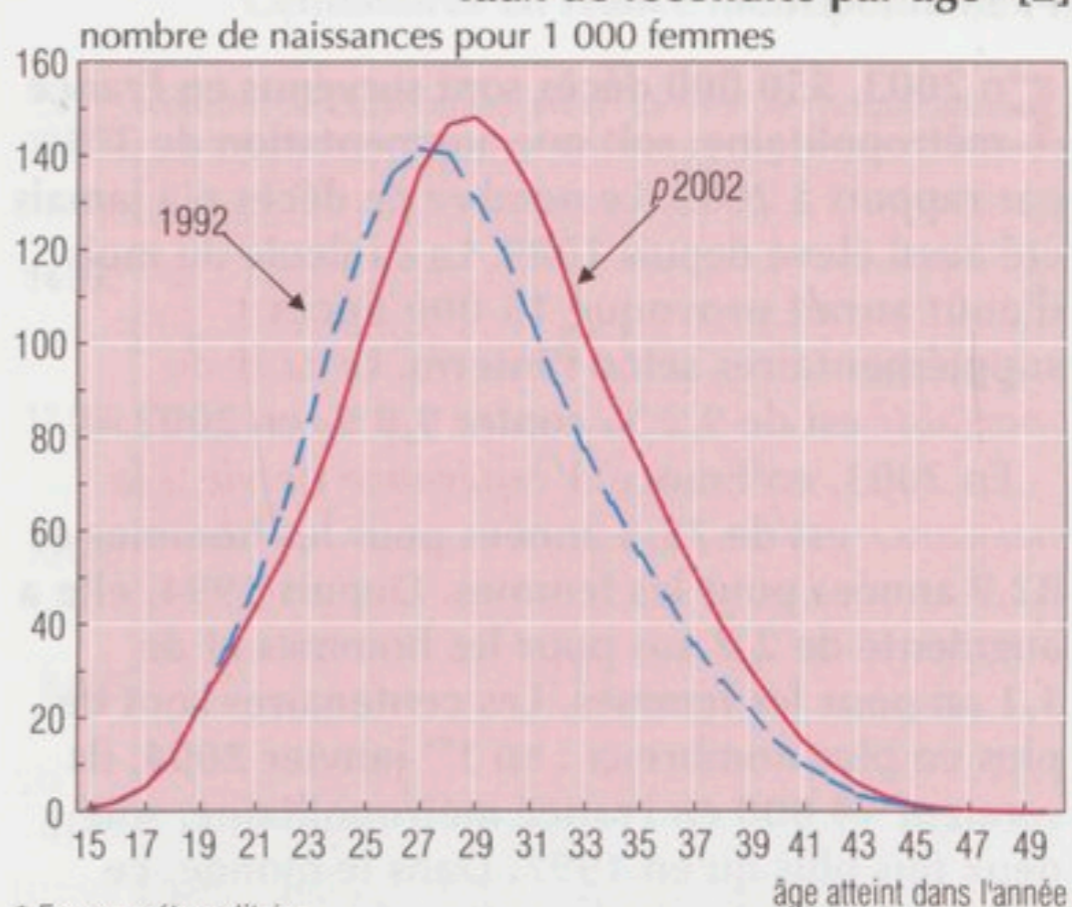
* France métropolitaine.

Naissances hors mariage en Europe en 2002 [1] [4]



* 2001.

Taux de fécondité par âge* [2]



* France métropolitaine.

Fécondité selon l'âge [1]

	Indicateur conjoncturel de fécondité pour 100 femmes				Âge moyen des mères
	Total	15-24 ans	25-29 ans	30 ans et +	
1994	168,3	33,7	64,5	70,1	28,8
1995	173,0	32,7	65,8	74,5	28,9
2000	190,0	33,5	66,8	89,6	29,3
2001 p	190,7	34,3	66,0	90,4	29,3
2002 p	189,9	33,3	65,6	91,0	29,4
2003 p	191,2	32,6	65,6	93,1	29,5

Natalité et fécondité dans divers pays mi-2003 [1] [3]

	Taux de natalité pour 1 000 hab.	Indicateur conjoncturel de fécondité	% de femmes en couple utilisant un moyen de contraception*
Allemagne	9	1,3	75
Autriche	9	1,3	67
Belgique	11	1,6	79
Bésil	20	2,2	76
Chine	13	1,7	83
Danemark	12	1,7	...
Espagne	10	1,2	56
États-Unis	14	2,0	76
Éthiopie	42	5,9	8
Finlande	11	1,7	79
France métropolitaine	13	1,9	74
Grèce	9	1,2	...
Inde	25	3,1	48
Irlande	15	2,0	...
Italie	9	1,2	60
Japon	9	1,3	56
Mexique	29	2,8	68
Nigeria	41	5,8	14
Pays-Bas	13	1,7	79
Pologne	10	1,3	49
Portugal	11	1,5	...
Rép. du Congo (ex-Zaire)	47	6,9	8
Rép. Tchèque	9	1,2	67
Royaume-Uni	11	1,6	72
Russie	10	1,3	67
Suède	11	1,6	...

* Les données en italique sont antérieures à 1997.

PRÉSENTATION

En 2003, 550 000 décès sont survenus en France métropolitaine, soit une augmentation de 3 % par rapport à 2002. Le nombre de décès n'a jamais été aussi élevé depuis 1985. La canicule du mois d'août aurait provoqué 15 000 décès supplémentaires selon l'Inserm. Le **taux de mortalité** est de 9,2 ‰ contre 9,0 ‰ en 2002.

En 2003, en France, l'**espérance de vie à la naissance** est de 75,8 années pour les hommes et 82,9 années pour les femmes. Depuis 1994, elle a augmenté de 2,2 ans pour les hommes et de 1,1 an pour les femmes. Les centenaires sont de plus en plus nombreux : au 1^{er} janvier 2004, ils seraient 14 000 en France métropolitaine, soit deux fois plus qu'en 1997. Dans le monde, ce sont les japonaises qui ont l'espérance de vie la plus longue (85 ans). Les Japonais et les Suédois ont la longévité la plus élevée (78 ans). À l'opposé, dans de nombreux pays d'Afrique, l'espérance de vie des hommes et des femmes n'atteint pas 50 ans.

En 2003, le **taux de mortalité infantile** en France est stable avec 4,2 décès d'enfants de moins d'un an pour mille naissances vivantes. En Europe, la plupart des pays connaissent une diminution du taux de mortalité infantile. Les taux sont inférieurs à 4 ‰, en Finlande, en Espagne et en Suède. Les taux les plus élevés s'observent en Roumanie (18 ‰) et en Russie (15 ‰). En Afrique, la mortalité infantile est extrêmement élevée : les taux dépassent les 100 ‰ dans de nombreux pays (201 ‰ au Mozambique, 145 ‰ en Angola, 126 ‰ en Somalie et au Mali) [1] [2] [4].

En France, les risques de décès des femmes après 45 ans varient selon leur diplôme et leur profession : les femmes sans diplôme ont une espérance de vie à 45 ans inférieure de 2,4 ans à celle des femmes ayant au moins le baccalauréat ; l'espérance de vie à 45 ans des ouvrières est de 2,2 ans inférieure à celle des cadres. La vie familiale joue un rôle protecteur face au décès : la mortalité est toujours plus forte pour les femmes n'ayant jamais vécu en couple et celles n'ayant pas eu d'enfants [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La situation démographique en 2001 », *Insee-Résultats*, série Société, n° 18, août 2003.
- « Statistiques sociales européennes – Démographie », *Tableaux détaillés*, Eurostat, édition 2003.
- *Population & Sociétés*, revue mensuelle, Ined.
- *Population*, revue bimestrielle, Ined.

DÉFINITIONS

- **Espérance de vie à la naissance** (ou durée moyenne de vie). Moyenne des âges au décès d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année.
- **Taux de mortalité**. Rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.
- **Taux de mortalité infantile**. Rapport entre le nombre d'enfants décédés à moins d'un an et l'ensemble des enfants nés vivants.
- **Taux de mortalité maternelle**. Proportion de décès de mères dus à des complications liées à la maternité pour 100 000 naissances vivantes.

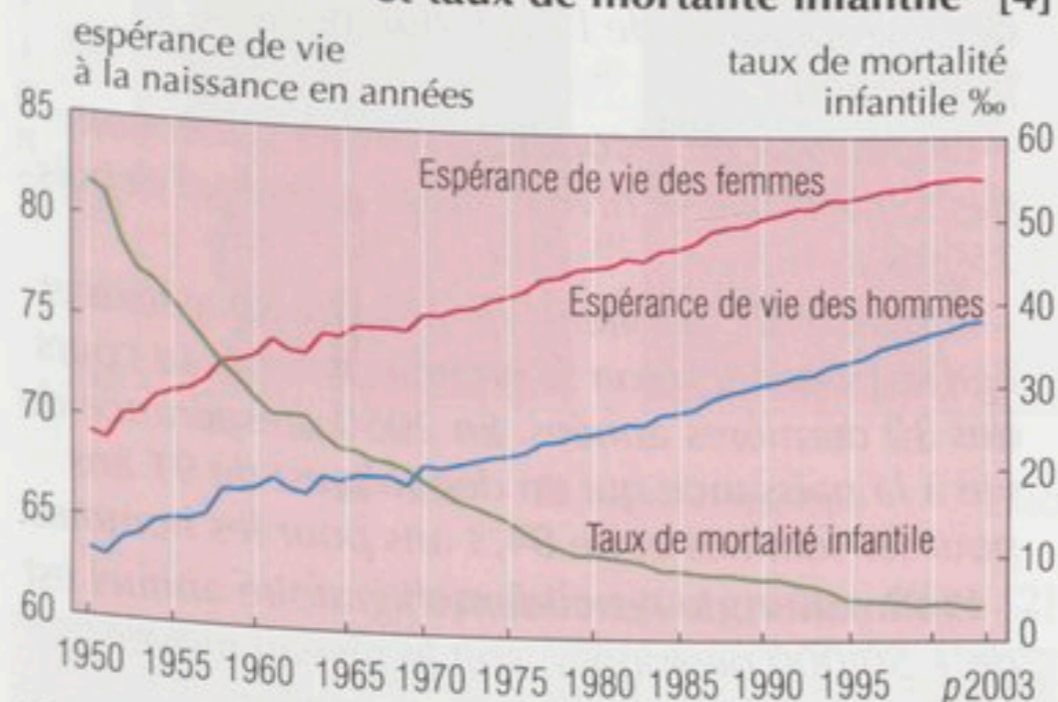
SOURCES

- [1] « Bilan démographique 2003 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 2, février 2004.
- [2] « 2003 world population data sheet », Population reference bureau (Prb), (www.prb.org).
- [3] « Mortalité des femmes et environnement familial », *Insee-Première*, n° 892, avril 2003.
- [4] Division enquêtes et études démographiques, Insee.

Espérance de vie à divers âges [1]

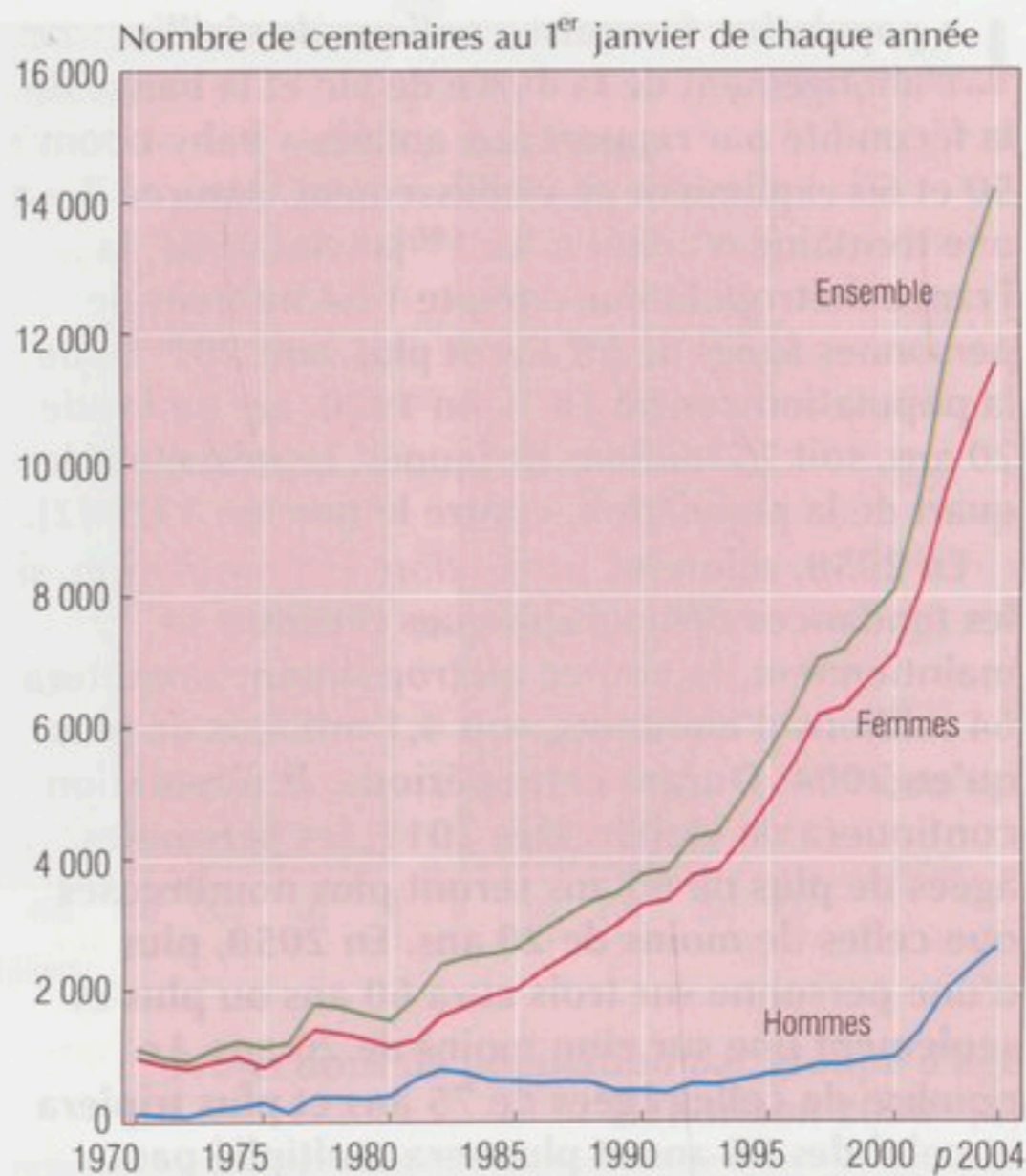
	Hommes		Femmes	
	1994	p 2003	1994	p 2003
Moins d'1 an	73,6	75,8	81,8	82,9
1 an	73,1	75,2	81,3	82,2
20 ans	54,6	56,5	62,6	63,4
40 ans	36,3	37,6	43,3	43,9
60 ans	19,7	20,8	25,0	25,6

Espérance de vie à la naissance et taux de mortalité infantile* [4]



* France métropolitaine.

Centenaires en France métropolitaine [4]



Espérance de vie par sexe, âge et état matrimonial à partir de 50 ans, en 2001* [4]

	p Hommes					p Femmes				
	Mariés	Veufs	Divorcés	Célibataires	Total	Mariées	Veuves	Divorcées	Célibataires	Total
50 ans	30,0	24,7	25,2	25,0	28,7	36,2	33,5	33,3	32,9	34,7
60 ans	21,5	17,8	18,2	18,1	20,6	27,0	24,9	24,5	24,5	25,7
70 ans	14,0	11,8	12,2	12,3	13,5	18,3	16,7	16,1	16,6	17,2
80 ans	7,9	6,9	7,1	7,7	7,6	10,6	9,6	8,9	9,7	9,7

* France métropolitaine.

Espérance de vie, taux de mortalité et taux de mortalité infantile dans le monde (mi-2003) [1] [2]

	Espérance de vie en nombre d'années		Taux de mortalité	Taux de mortalité infantile	Espérance de vie en nombre d'années		Taux de mortalité	Taux de mortalité infantile	
			%o	%o			%o	%o	
	Hommes	Femmes			Hommes	Femmes			
Europe	70	78	12	8					
Allemagne	75	81	10	4	Afrique	51	53	14	88
Autriche	76	82	9	5	Algérie	68	71	5	54
Belgique	75	81	10	5	Éthiopie	41	43	15	107
Danemark	75	79	11	5	Mozambique	33	34	28	201
Espagne	76	83	9	4	Nigeria	52	52	13	75
Finlande	75	82	9	3	Rep. Dém. Du Congo (ex Zaïre)	46	51	16	102
France	76	83	9	4	Amérique du Nord	75	80	8	7
Grèce	76	81	9	6	Canada	77	82	7	5
Hongrie	68	76	13	7	États-Unis	74	80	9	7
Irlande	75	80	8	6	Amérique centrale	71	76	5	27
Italie	77	83	10	5	Mexique	73	78	5	25
Lituanie	66	77	12	8	Amérique du Sud	67	74	6	30
Luxembourg	75	81	8	6	Brésil	65	73	7	33
Pays-Bas	76	81	9	5	Asie	66	69	7	54
Pologne	70	78	9	8	Chine	69	73	6	32
Portugal	74	80	10	5	Inde	62	64	8	66
Rep. Tchèque	72	78	11	4	Indonésie	66	70	6	46
Royaume-Uni	75	80	10	5	Japon	78	85	8	3
Russie	59	72	16	15	Pakistan	60	60	10	91
Slovaquie	70	78	10	6	Turquie	66	71	7	39
Suède	78	82	11	4	Océanie	72	77	7	25
					Monde	65	69	9	55

PRÉSENTATION

La population française continue de vieillir. L'allongement de la durée de vie et la baisse de la fécondité par rapport aux années « baby-boom » 50 et 60 expliquent ce vieillissement, amorcé il y a une trentaine d'années. Au 1^{er} janvier 2004, la France métropolitaine compte 12,4 millions de personnes âgées de 60 ans et plus, soit 20,7 % de la population contre 18 % en 1970. Les moins de 20 ans, soit 15 millions de jeunes, représentent le quart de la population, contre le tiers en 1970 [2].

En 2050, selon les **projections de population**, si les tendances démographiques récentes se maintiennent, la France métropolitaine comptera 64 millions d'habitants, soit 4,1 millions de plus qu'en 2004. Durant cette période, la population continuera de vieillir. Dès 2011, les personnes âgées de plus de 60 ans seront plus nombreuses que celles de moins de 20 ans. En 2050, plus d'une personne sur trois aura 60 ans ou plus et seulement une sur cinq moins de 20 ans. Le nombre de celles âgées de 75 ans et plus triplera et celui des 85 ans et plus sera multiplié par quatre. Les femmes demeureront plus nombreuses aux âges élevés, même si l'écart d'espérance de vie à la naissance entre les hommes et les femmes continue de se réduire [4].

Dans le monde, en 2000, on estime à 606 millions le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus, dont 69 millions ont plus de 80 ans. En 2050, elles seront 1,9 milliard, dont 377 millions auront 80 ans et plus. Elles représentent, 19 % de la population des régions développées et 8 % de celle des régions en développement. En 2050, ces proportions seront respectivement de 32 % et 20 %. L'âge médian de la population mondiale est de 26,4 ans en 2000 et devrait atteindre 36,8 ans en 2050. À cette date, le Niger aura la population la plus jeune (20 ans d'âge médian) et le Japon la population la plus âgée (53 ans d'âge médian) [5].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Projections démographiques pour la France, ses régions et ses départements (horizon 2030/2050) », *Insee-Résultats*, série Société, n° 16, août 2003.
- « Les évolutions démographiques en France », *Dossiers d'Études*, Allocations familiales, n° 52, janvier 2004, (www.caf.fr).

DÉFINITIONS

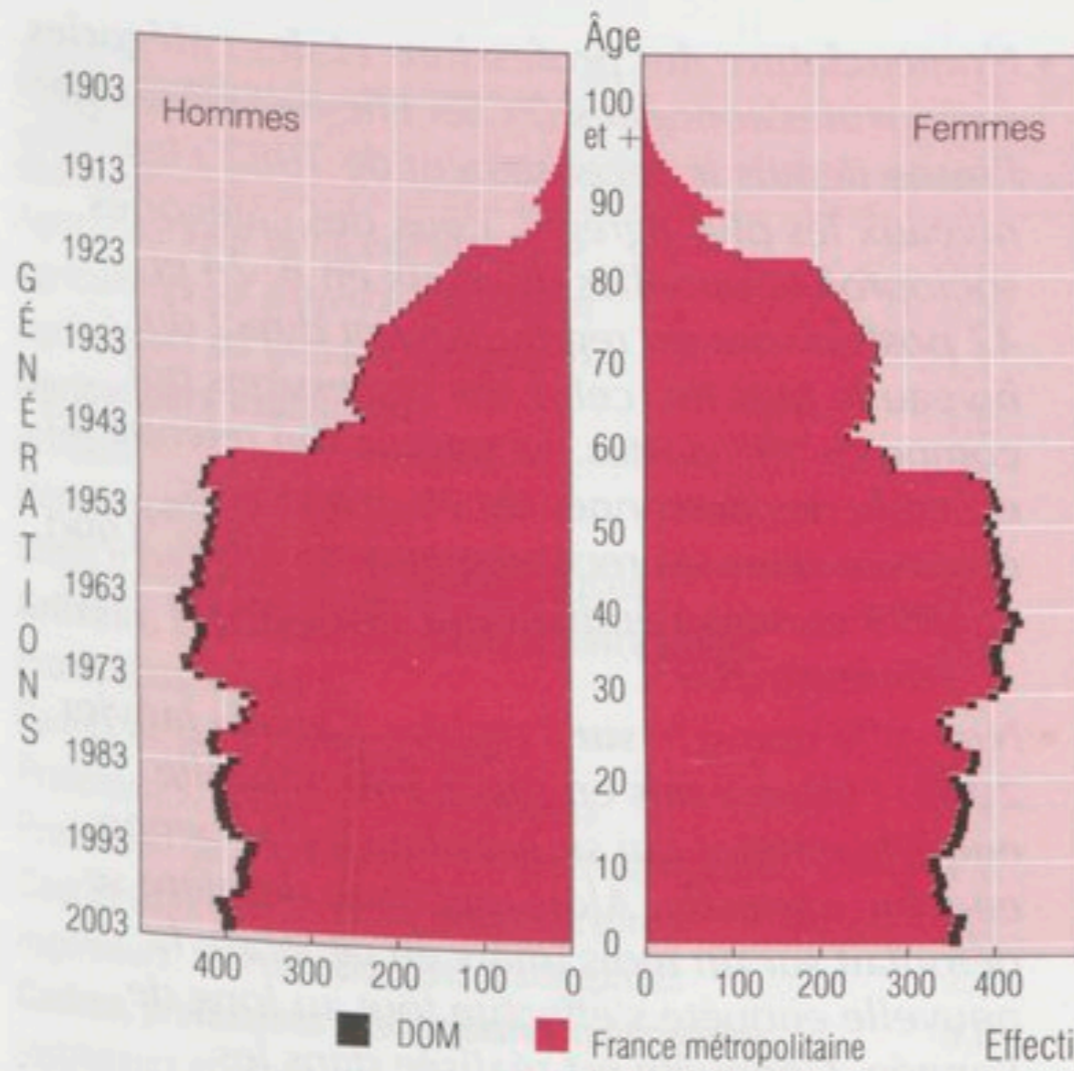
- **Génération.** Ensemble des personnes nées la même année civile. Exemple : « la génération 1946 ».
- **Projections de population.** Les projections ci-contre sont faites à partir de la population au 1^{er} janvier 1999 déduite des résultats du recensement de mars 1999. Le scénario central retenu est basé sur un maintien des tendances passées pour chacune des composantes démographiques de l'évolution de la population :
 - l'indicateur de fécondité s'élève à 1,8 enfant par femme, soit le niveau moyen observé depuis 25 ans.
 - la baisse des quotients de mortalité par sexe et âge se poursuit selon le rythme observé au cours des 30 dernières années. En 2050, l'espérance de vie à la naissance qui en découle est de 91 ans pour les femmes et de 84,3 ans pour les hommes.
 - l'estimation de l'excédent migratoire annuel est de + 50 000 personnes, soit le niveau moyen observé au cours des dernières années.Quels que soient les scénarios retenus, la population métropolitaine continuera de vieillir. En 2050, selon les variantes sur la fécondité, la part des personnes âgées de plus de 60 ans dans la population totale serait comprise entre 32,1 % et 38,7 %.
- **Pyramide des âges.** La représentation graphique traditionnelle « en bâtons » de la répartition d'une population classée selon un critère numérique continu est dite « histogramme ». La pyramide des âges est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe, où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement.
- **Recensement de la population.** Opération consistant, d'après la définition retenue par l'Organisation des Nations Unies (ONU), à « recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier les données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays ».

SOURCES

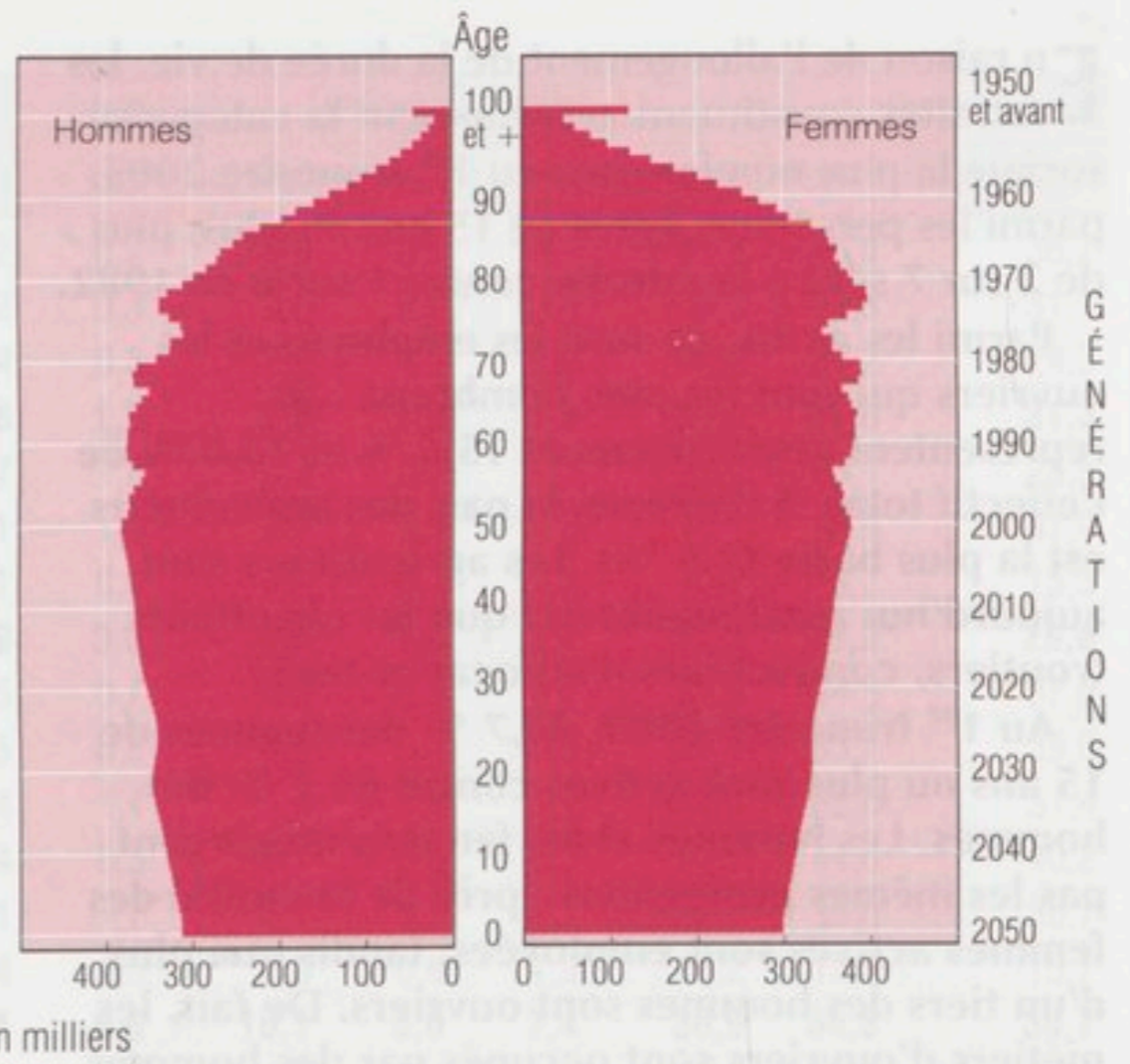
- [1] « 2003 world population data sheet », Population reference bureau (Prb), (www.prb.org).
- [2] « Bilan démographique 2003 », *Bulletin Mensuel de Statistique*, Insee, n° 2, février 2004.
- [3] Division enquêtes et études démographiques, Insee.
- [4] « Projections de population à l'horizon 2050 », *Insee-Première*, n° 762, mars 2001.
- [5] « World Population Prospects – The 2002 Revision », Nations Unies, (www.un.org).

POPULATION PAR ÂGE 3.6

Pyramide des âges au 1^{er} janvier 2004 [2]



Pyramide des âges en 2050 [3]



Population par groupe d'âge [2]

	Moins de 20 ans %	20 ans à 59 ans %	60 ans et plus %	Âge moyen au 1 ^{er} janvier années
France métropolitaine				
1901	34,3	53,0	12,7	32,4
1910	33,6	53,7	12,7	32,6
1920	31,3	54,9	13,8	34,4
1930	30,1	55,7	14,2	34,1
1946	29,5	54,5	16,0	35,6
1950	30,1	53,6	16,3	35,3
1960	32,2	51,0	16,8	34,9
1970	33,2	48,8	18,0	34,8
1980	30,6	52,4	17,0	35,7
1990	27,8	53,2	19,0	36,9
2000	25,6	53,8	20,6	38,7
2003 p	25,1	54,3	20,6	39,2
2004 p	25,1	54,2	20,7	39,3
France entière				
2004 p	25,3	54,2	20,5	39,1

Projections de population par groupe d'âge à l'horizon 2050* [4]

	Population au 1 ^{er} janvier milliers	Moins de 20 ans %	20 ans à 59 ans %	60 ans et plus %	Solde naturel de l'année milliers
2005	59 983	24,7	54,3	21,0	+179,3
2010	61 061	23,8	53,1	23,1	+145,9
2015	61 975	23,2	51,5	25,3	+113,2
2020	62 734	22,5	50,2	27,3	+86,6
2025	63 377	21,8	48,9	29,3	+67,7
2030	63 927	21,3	47,6	31,1	+45,4
2035	64 326	20,9	46,3	32,8	+1,4
2040	64 468	20,6	45,9	33,5	-56,2
2045	64 337	20,3	45,3	34,4	-101,3
2050	64 032	20,1	44,8	35,1	**

* France métropolitaine.

Population par groupe d'âge dans le monde (mi-2003) [1] %

	moins de 15 ans	65 ans et plus		moins de 15 ans	65 ans et plus
Europe			Afrique	42	3
Allemagne	17	15	Égypte	36	4
Autriche	15	17	Éthiopie	44	3
Belgique	16	16	Nigéria	44	3
Danemark	18	17	Ouganda	51	2
Espagne	19	15	Amérique du Nord	21	13
Finlande	15	17	Canada	18	13
France métropolitaine	19	16	États-Unis	21	13
Grèce	14	19	Amérique centrale	35	5
Hongrie	16	15	Mexique	33	5
Irlande	21	11	Amérique du Sud	31	6
Italie	14	19	Brésil	30	6
Luxembourg	19	14	Colombie	33	5
Pays-Bas	19	14	Asie	30	6
Pologne	19	14	Chine	22	7
Portugal	18	13	Inde	36	4
Rep. Tchèque	16	16	Indonésie	31	5
Royaume-Uni	19	16	Japon	14	19
Russie	18	13	Océanie	25	10
Suède	18	17	Monde	30	7

PRÉSENTATION

En raison de l'allongement de la durée de vie, les retraités constituent actuellement la catégorie sociale la plus nombreuse : au 1^{er} trimestre 2003, parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus, plus de 2 sur 7 sont à la retraite contre 1 sur 6 en 1982.

Parmi les actifs, ce sont les employés et les ouvriers qui sont les plus nombreux : ils représentent respectivement 15,5 % et 13,8 % de l'effectif total. À l'inverse, la part des agriculteurs est la plus basse (1,6 %). Les agriculteurs sont aujourd'hui aussi nombreux que les chauffeurs (routiers, conducteurs d'autocar et taxis).

Au 1^{er} trimestre 2003, 48,7 % des femmes de 15 ans ou plus sont actives contre 61,7 % des hommes. Les hommes et les femmes n'exercent pas les mêmes professions : près de la moitié des femmes actives sont employées, tandis que plus d'un tiers des hommes sont ouvriers. De fait, les métiers d'ouvriers sont occupés par des hommes dans 4 cas sur 5. Les métiers d'employés, si l'on excepte policiers et militaires, le sont par des femmes : celles-ci représentent 3 employés sur 4. La proportion de femmes parmi les professions intermédiaires est à peu près identique à celle des hommes mais les métiers exercés diffèrent : les hommes sont plutôt techniciens ou agents de maîtrise alors que les professions intermédiaires de la santé et du travail social restent des catégories plus féminines (78,1 %). De même, le secteur de l'éducation compte 65,2 % de femmes parmi les enseignants du premier degré. Les postes de cadres sont encore majoritairement occupés par des hommes (65,3 %) exceptés les postes de professeurs et professions scientifiques où la proportion de femmes prévaut légèrement. Parmi les chefs d'entreprise, on dénombre 5 fois plus d'hommes que de femmes [1] [2] [3].

DÉFINITIONS

• **Nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles (PCS).** Elle est utilisée par l'Insee depuis le recensement de 1982 ; les niveaux les plus agrégés, ceux des catégories socioprofessionnelles (niveaux en 8, 24 et 42 postes) sont un regroupement direct du niveau le plus fin, celui des professions qui comporte 497 postes. La population retenue ici est celle des personnes de 15 ans et plus, observée dans les recensements de 1982, 1990 et 1999 et dans l'enquête sur l'emploi du 1^{er} trimestre 2003.

• **Nouvelle enquête sur l'emploi.** Depuis janvier 2003, l'Insee a mis en place une nouvelle enquête emploi qui se substitue à l'ancienne enquête annuelle. Alors que cette dernière se déroulait sur un mois (mars en général), la nouvelle enquête s'effectue tout au long de l'année. L'enquête est réalisée dans les logements dits « ordinaires » c'est-à-dire dans tous les logements hors communautés. Cependant, l'enquête est désormais représentative de l'ensemble de la population résidant en France métropolitaine : on fait pour cela l'hypothèse que les personnes vivant exclusivement en collectivité ne diffèrent pas, à âge et à sexe donnés, des personnes vivant tout ou partie de leur temps dans un logement ordinaire. Le questionnaire a été profondément remanié de façon à le rendre plus comparable à celui des enquêtes équivalentes réalisées dans les autres pays européens (enquêtes sur les forces de travail). Par ailleurs, les techniques de collecte ont été modifiées et les méthodes de codification de diplômes et professions améliorées. Ces changements expliquent que la continuité des séries entre ancienne et nouvelle enquête n'est pas toujours parfaitement assurée.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les métiers en région dans les années 90 : redistribution des emplois, migrations et vieillissement », *Premières synthèses*, Dares, n° 28.1, juillet 2003.
- « De moins en moins d'inactifs entre la fin des études et l'âge de la retraite », *Insee-Première*, n° 872, décembre 2002.
- « Données sociales 2002-2003 », Insee.
- « Enjeux et usages des catégories socioprofessionnelles », *Revue société contemporaine*, n° 45-46, 2002.

- « Prospective des métiers à l'horizon 2010 : une approche par familles d'activité professionnelles », *Document d'études*, Dares, n° 47, juin 2001.

SOURCES

- [1] *Recensements de la population de 1982, 1990 et 1999*, Insee.
- [2] *Enquête Emploi*, Insee, 1^{er} trimestre 2003.
- [3] « Femmes et Hommes – Regards sur la Parité », Insee, édition 2004.

Répartition de la population de 15 ans et plus selon la catégorie socioprofessionnelle [1] [2]

%

Catégorie socioprofessionnelle (PCS)	1999*			1 ^{er} trimestre 2003**			Part des femmes		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	1999*	1999*	1 ^{er} trim. 2003**
Agriculteurs sur petite exploitation	0,3	0,2	0,2	0,9	0,5	0,7	41,3	40,4	36,2
Agriculteurs sur moyenne exploitation	0,5	0,2	0,3	0,6	0,2	0,4	35,5	29,8	31,1
Agriculteurs sur grande exploitation	1,1	0,4	0,8	0,8	0,2	0,5	34,3	30,2	24,3
Agriculteurs exploitants	1,9	0,8	1,3	2,3	1,0	1,6	37,0	31,8	31,3
Artisans	2,5	0,7	1,6	2,3	0,7	1,5	23,5	23,1	25,5
Commerçants et assimilés	1,9	1,1	1,5	1,7	0,9	1,3	45,1	38,9	37,9
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	0,6	0,1	0,4	0,5	0,1	0,3	15,8	15,7	15,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	5,1	1,9	3,5	4,5	1,8	3,1	32,2	29,2	29,8
Professions libérales	1,0	0,5	0,7	0,9	0,5	0,7	31,9	34,3	37,6
Cadres de la Fonction publique	1,0	0,5	0,8	1,0	0,6	0,8	28,1	35,7	39,0
Professeurs, professions scientifiques	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	50,4	52,6	51,4
Profession de l'information, des arts et spectacles	0,6	0,4	0,5	0,7	0,4	0,5	42,7	44,0	40,2
Cadres admin. et commerciaux d'entreprise	2,3	1,1	1,7	2,7	1,5	2,1	30,2	35,0	36,7
Ingénieurs, cadres techniques d'entreprises	2,7	0,4	1,5	3,3	0,6	1,9	11,2	15,1	15,7
Cadres, professions intellectuelles supérieures	9,0	4,4	6,6	10,1	5,0	7,4	30,9	34,8	34,7
Instituteurs et assimilés	1,4	2,4	1,9	1,2	2,1	1,7	65,1	65,2	65,2
Prof. intermédiaires santé et travail social	1,1	3,2	2,1	1,0	3,2	2,1	76,6	76,4	78,1
Clergé, religieux	0,1	ε	ε	ε	ε	ε	41,8	22,1	6,5
Prof. intermédiaires admin. Fonction publique	0,8	1,0	0,9	1,0	1,1	1,0	50,3	57,1	54,9
Prof. intermédiaires administratives des entreprises	3,9	3,8	3,8	3,7	4,0	3,8	46,3	51,5	53,7
Techniciens	3,5	0,5	2,0	3,9	0,5	2,1	12,8	14,4	11,7
Contremaîtres, agents de maîtrise	2,3	0,2	1,2	2,3	0,3	1,3	7,5	8,9	11,1
Professions intermédiaires	12,9	11,1	12,0	13,2	11,1	12,1	44,5	48,2	47,9
Employés civils, agents de service de la Fonction publique	2,3	7,3	4,9	2,1	7,1	4,7	79,5	77,7	78,7
Policiers et militaires	2,1	0,2	1,1	1,8	0,2	1,0	6,7	9,1	10,2
Employés administratifs d'entreprise	1,5	7,4	4,5	1,5	6,7	4,2	84,7	84,6	83,2
Employés de commerce	1,1	3,5	2,3	1,1	3,2	2,2	81,0	77,8	76,2
Personnels services directs aux particuliers	1,1	5,6	3,4	0,9	5,9	3,5	83,6	84,7	88,2
Employés	7,9	23,9	16,3	7,3	23,2	15,5	77,8	76,5	77,4
Ouvriers qualifiés de type industriel	5,7	0,9	3,2	5,6	0,9	3,2	13,6	14,6	14,8
Ouvriers qualifiés de type artisanal	6,2	0,6	3,3	5,9	0,6	3,1	8,3	9,6	9,3
Chauffeurs	2,6	0,1	1,3	2,7	0,2	1,4	3,0	5,0	6,3
Ouvriers qualifiés manutention, magasinage, transport	1,6	0,1	0,8	1,9	0,2	1,0	8,3	8,2	11,4
Ouvriers non qualifiés de type industriel	4,8	2,5	3,6	3,7	1,9	2,8	39,6	36,0	36,4
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	2,6	1,1	1,8	2,4	1,2	1,8	30,6	32,2	35,2
Ouvriers agricoles	0,9	0,3	0,6	0,9	0,3	0,6	22,9	27,8	25,2
Ouvriers (y compris agricoles)	24,4	5,7	14,7	23,0	5,3	13,8	21,0	20,2	19,9
Anciens agriculteurs exploitants	2,2	2,3	2,2	2,1	2,5	2,3	53,7	52,3	56,0
Anciens artisans, commerçant, chefs d'entrep.	2,2	1,7	2,0	2,5	2,3	2,4	50,9	45,6	49,8
Anciens cadres	2,5	0,6	1,5	3,9	1,5	2,7	22,6	21,4	30,3
Anciennes professions intermédiaires	3,3	2,9	3,1	4,8	4,4	4,6	45,8	48,9	50,0
Anciens employés	3,7	9,4	6,7	2,8	14,4	8,8	70,2	73,3	84,7
Anciens ouvriers (y compris agricoles)	8,5	4,8	6,6	9,5	7,1	8,2	35,7	37,7	44,7
Retraités	22,6	21,7	22,1	25,5	32,2	29,0	49,8	51,1	57,7
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	0,6	0,8	0,7	1,4	1,4	1,4	65,1	58,0	53,0
Militaires du contingent	0,4	ε	0,2	///	///	///	0,6	1,9	///
Élèves ou étudiants de 15 ans ou plus	11,5	11,1	11,3	9,6	9,5	9,5	50,4	51,0	51,6
Autres inactifs de moins de 60 ans	3,0	11,3	7,3	2,9	5,7	4,3	87,6	80,4	67,5
Autres inactifs de 60 ans ou plus	0,7	7,2	4,0	0,2	4,0	2,2	96,1	92,2	95,7
Autres sans activité professionnelle	16,2	30,4	23,6	14,1	20,6	17,5	70,4	67,0	61,2
Effectif total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	51,9	52,0	52,0

* Source : recensement de la population, ** Source : enquête emploi.

PRÉSENTATION

En France, à côté d'avancées notables vers l'égalité, des disparités existent encore entre hommes et femmes.

En terme de réussite scolaire, les filles dépassent les garçons dès le début des années 70. Depuis elles continuent leur progression : au 1^{er} trimestre 2003, 67,5 % des jeunes filles âgées de 25 à 34 ans possèdent un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat contre 53,2 % des garçons du même âge [1] [5].

En 2003, les femmes représentent 46 % de la population active ; depuis 1975, le taux d'activité des femmes s'accroît quelles que soient les charges familiales, tandis que celui des hommes diminue. Il est ainsi passé de 51,5 % en 1975 à 63,4 % en 2003 pour les femmes contre 82,5 % à 74,6 % pour les hommes. Cependant des inégalités subsistent : taux de chômage plus élevé, salaires plus faibles et temps partiel plus fréquent. Plus les salaires sont élevés, plus les écarts s'accroissent. En 2001, parmi les 300 000 dirigeants d'entreprise, 17 % sont des femmes. Elles gagnent en moyenne 29 500 € nets par an soit un tiers de moins que les hommes [1] [5] [6].

En un demi-siècle, la durée du travail domestique des femmes vivant en couple a diminué de 2 h 30 par jour ; cela est dû plus aux progrès industriels qu'à un engagement accru des hommes : en 1998, près de 70 % de l'ensemble des tâches domestiques et plus de 80 % du ménage, de la cuisine et des courses, sont effectués par les femmes [2].

Alors qu'elles constituent 55 % de l'électorat, les femmes françaises sont encore peu présentes en tant qu'élues sur la scène politique. Après le vote de la **loi sur la parité en politique**, elles représentent 12,3 % des élus aux élections législatives de juin 2002 (contre 10,9 % en 1997). Au niveau mondial, la France se situe aux derniers rangs des pays européens et loin derrière des pays comme l'Afrique du Sud, Cuba ou le Vietnam. En 2001, 10,9 % des sénateurs, 25 % des conseillers régionaux et 9,8 % des conseillers généraux sont des femmes. Dans les communes de plus de 3 500 habitants, elles représentent désormais 47,5 % des conseillers municipaux mais seulement 6,7 % des maires [4] [6].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en bref*, Eurostat, : « Femmes science et technologie : mesure des progrès récents vers la parité des sexes », thème 9, n° 6/2004 ; « Participation des femmes aux politiques actives du marché du travail », thème 3, n° 17/2003.
- « Travail des femmes et inégalités », *Revue de l'OFCE*, n° 90, juillet 2004.

SOURCES

[1] *Femmes et hommes – Regards sur la parité*, édition 2004, Insee (www.insee.fr).

DÉFINITIONS

- **Avertissement.** Des données sur la situation des hommes et des femmes dans les domaines de la démographie, de la santé, de l'emploi, des revenus et des conditions de vie, sont également présentées dans les chapitres concernés du TEF.
- **Quelques dates dans l'histoire des femmes :**
Domaine de la vie publique.
1944 : les femmes obtiennent le droit de vote et l'éligibilité. **1946** : le préambule de la Constitution pose le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes. **2000** : loi du 6 juin sur l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives.
- **Domaine de l'éducation.**
1850 : la loi Falloux rend obligatoire la création d'une école de filles dans toute commune de plus de 800 habitants. **1919** : création du baccalauréat féminin. **1924** : les programmes du secondaire deviennent identiques pour les filles comme pour les garçons, entraînant l'équivalence entre les baccalauréats masculins et féminins.
- **Domaine de la vie professionnelle.**
1907 : les femmes mariées peuvent disposer librement de leur salaire. **1966** : la femme peut exercer une activité professionnelle sans l'autorisation de son mari. Interdiction de licencier une femme pendant 12 semaines après un accouchement. **1972** : le principe de l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes pour les travaux de valeur égale est admis. **1983** : loi Roudy sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes. **1992** : loi du 22 juillet créant le délit de harcèlement sexuel dans les relations de travail.
- **Domaine de la vie personnelle et familiale.**
1967 : loi Neuwirth autorisant la contraception. Les décrets d'application de cette loi sont promulgués en 1971. **1970** : remplacement de l'autorité paternelle par « l'autorité parentale ». Les époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille. **1975** : loi Weil autorisant l'interruption volontaire de grossesse.
- **Loi du 6 juin 2000 sur la parité en politique.** La loi n° 2000-493, promulguée le 6 juin 2000, prévoit la parité alternée pour les élections à un tour comme les élections européennes et les sénatoriales à la proportionnelle, la parité par tranche de six pour les élections à 2 tours comme les municipales (dans les communes de 3 500 habitants et plus) et les régionales. Aux élections législatives, les partis doivent présenter 50 % de candidates sous peine de sanctions financières.

[2] « La charge de travail professionnel et domestique des femmes : cinquante années d'évolution », *Données sociales 2003*, Insee.

[3] Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, DPD.

[4] 2002 *Women of our world*, PRB (www.prb.org).

[5] *Insee-Première* : « Une dirigeante de société gagne un tiers de moins que son homologue masculin », n° 951, mars 2004 ; « Motivation et performances scolaires : les filles creusent l'écart », n° 886, mars 2003 ; « Femmes et hommes : les inégalités qui subsistent », n° 834, mars 2002.

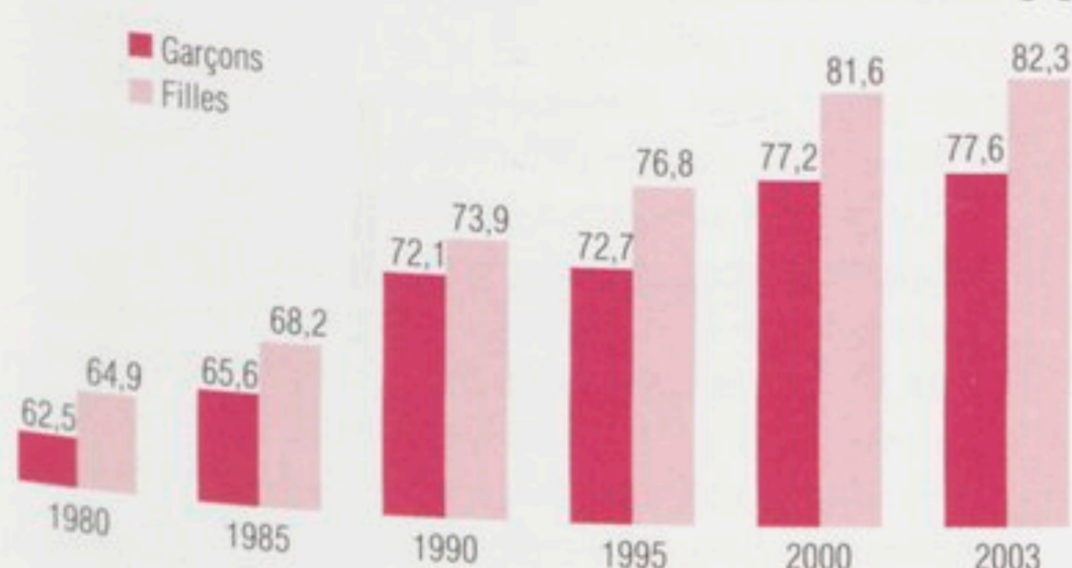
[6] *L'égalité entre les femmes et les hommes – Chiffres clés 2003*, Service des Droits des femmes et de l'Égalité, ministère délégué à la Parité et à l'Égalité professionnelle.

PARITÉ HOMMES - FEMMES 3.8

Diplôme le plus élevé obtenu selon le sexe et l'âge au 1er trimestre 2003 [1] %

	25 à 34 ans		35 à 44 ans		45 à 54 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Aucun diplôme ou CEP	11,2	16,2	19,4	22,4	31,2	28,4
BEPC seul	4,3	4,2	8,7	6,1	9,8	7,2
CAP, BEP ou équivalent	17,1	26,5	30,4	38,9	24,9	34,4
Bac ou brevet prof.	22,4	20,1	16,4	11,3	13,7	10,7
Baccalauréat + 2 ans	21,4	16,4	13,8	9,8	11,3	7,0
Diplôme supérieur	23,6	16,7	11,3	11,6	9,1	12,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
% de bacheliers ou plus	67,5	53,2	41,5	32,6	34,1	30,0

Taux de réussite au baccalauréat selon le sexe [3]

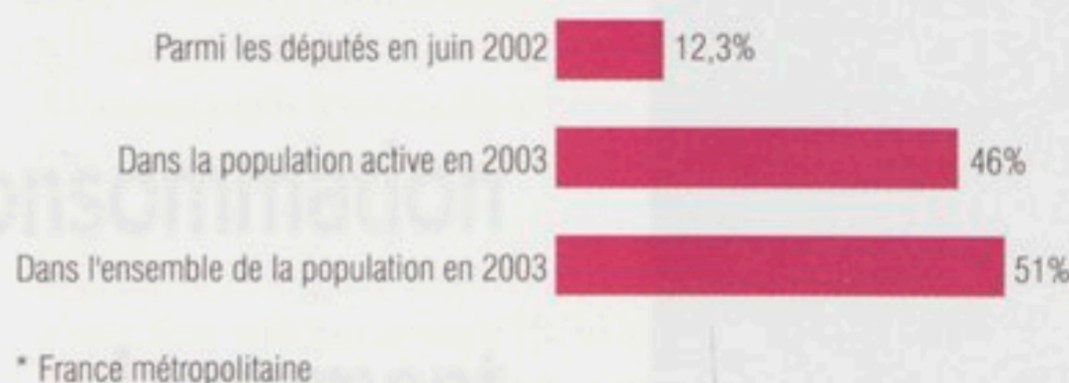


Écarts* entre les salaires féminins et masculins au niveau des 1^{er}, 5^e et 9^e déciles, dans les entreprises [1] %

	D1	Médiane	D9
1980	-	-	-
1985	-15,5	-19,5	-33,6
1988	-11,3	-19,0	-33,6
1989	-12,0	-17,4	-32,6
1991	-12,1	-17,4	-32,3
1995	-12,0	-17,0	-30,8
1996	-9,8	-13,9	-27,9
1997	-9,1	-13,3	-27,3
1998	-8,8	-13,1	-26,6
1999	-8,4	-12,6	-26,2
2000	-8,4	-12,5	-25,9
2001	-8,5	-12,6	-25,8
	-8,4	-12,7	-25,3

* En 2001, les salaires des femmes sont inférieurs de 8,4 % à ceux des hommes, au niveau du 1^{er} décile. Cet écart s'élève à 12,7% au niveau du salaire médian et atteint 25,3 % au niveau du 9e décile.

Part des femmes au sein de trois populations [1]



* France métropolitaine

Charges de travail des hommes et des femmes vivant en couple* [2]

heures par jour

	1966	1974	1986	1998
Hommes :				
Travail professionnel	7,6	6,7	6,1	6,2
Travail domestique	1,7	1,8	2,1	2,1
dont cuisine, linge, ménage	0,4	0,5	0,6	0,6
Travail total	9,3	8,5	8,2	8,3
Femmes :				
Travail professionnel	2,3	3,1	3,4	3,7
Travail domestique	7,3	6,1	5,2	4,7
dont cuisine, linge, ménage	4,3	3,7	3,2	2,8
Travail total	9,6	9,2	8,6	8,4
Part des femmes dans le travail des couples (%)				
Travail professionnel	23	32	36	38
Travail domestique	81	77	71	69
dont cuisine, linge, ménage	92	89	84	83
Travail total	51	52	51	50

* Couples habitant en zone urbaine (femmes âgées de moins de 47 ans et hommes de moins de 50 ans). France métropolitaine.

Proportion de femmes élues au Parlement, dans le monde [4] [6] %

Pays	Octobre 2001	Pays	Octobre 2001	Pays	Octobre 2001
Suède	43	Rép. tchèque	14	Chine	22
Danemark	37	Slovaquie	14	Argentine	21
Finlande	37	France*	12,3	Corée du Nord	20
Norvège	36	Slovénie	12	Sénégal	17
Pays-Bas	33	Lituanie	11	Mexique	16
Allemagne	30	Roumanie	10	États-Unis	14
Espagne	27	Grèce	9	Tunisie	12
Autriche	25	Italie	9	Inde	9
Belgique	25	Malte	9	Madagascar	8
Suisse	22	Hongrie	8	Cameroun	6
Portugal	19	Russie	6	Brésil	6
Estonie	18	Europe	18	Corée du Sud	6
Luxembourg	17	Afrique du Sud	30	Algérie	4
Royaume-Uni	17	Cuba	28	Turquie	4
Lettonie	17	Vietnam	26	Maroc	1
Irlande	14	Canada	24	Monde	14

* Élections législatives de juin 2002, y compris DOM.

Diplôme le plus élevé obtenu selon le sexe et l'âge au 1er trimestre 2002

Sexe	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus
Homme	10,1	10,1	10,1	10,1	10,1	10,1
Femme	10,1	10,1	10,1	10,1	10,1	10,1

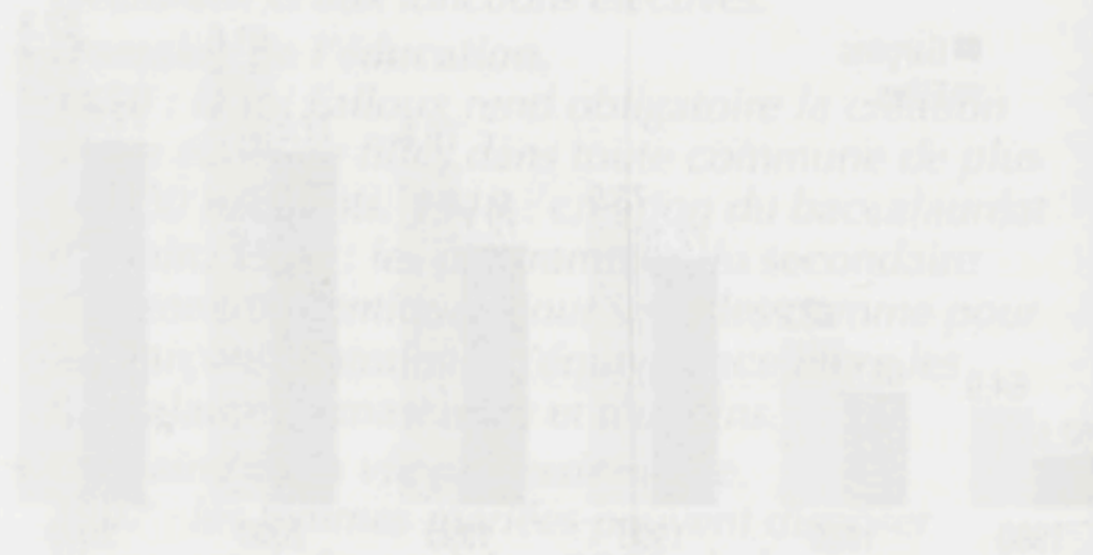
En 2002, le taux de diplômés supérieurs est de 10,1 % pour les hommes et de 10,1 % pour les femmes. Ce taux est stable par âge et par sexe. Les femmes ont obtenu plus de diplômes supérieurs que les hommes à tous les âges. Le taux de diplômés supérieurs est plus élevé chez les femmes que chez les hommes à tous les âges. Le taux de diplômés supérieurs est plus élevé chez les femmes que chez les hommes à tous les âges.

Le taux de diplômés supérieurs est plus élevé chez les femmes que chez les hommes à tous les âges. Le taux de diplômés supérieurs est plus élevé chez les femmes que chez les hommes à tous les âges. Le taux de diplômés supérieurs est plus élevé chez les femmes que chez les hommes à tous les âges.

Proportion de femmes dans le Parlement, dans les conseils régionaux et dans les conseils généraux

Année	Parlement	Conseils régionaux	Conseils généraux
1997	11,7	11,7	11,7
2002	11,7	11,7	11,7

Tous les niveaux de diplôme ont augmenté chez les hommes et les femmes



Le taux de diplômés supérieurs est plus élevé chez les femmes que chez les hommes à tous les âges. Le taux de diplômés supérieurs est plus élevé chez les femmes que chez les hommes à tous les âges.

Le taux de diplômés supérieurs est plus élevé chez les femmes que chez les hommes à tous les âges. Le taux de diplômés supérieurs est plus élevé chez les femmes que chez les hommes à tous les âges. Le taux de diplômés supérieurs est plus élevé chez les femmes que chez les hommes à tous les âges.

Le taux de chômage est plus élevé chez les femmes que chez les hommes

Le taux de chômage est plus élevé chez les femmes que chez les hommes à tous les âges. Le taux de chômage est plus élevé chez les femmes que chez les hommes à tous les âges. Le taux de chômage est plus élevé chez les femmes que chez les hommes à tous les âges.

SOCIÉTÉ

MODES DE VIE

Consommation

Logement

Enseignement

Santé

Justice

PRÉSENTATION

En 2003, la dépense de **consommation des ménages** augmente de 1,3 % au **prix** de l'année précédente, après 1,5 % en 2002. Les prix continuent de croître au même rythme (+ 2,1 % après + 1,9 %). En 2003 comme en 2002, la croissance de la dépense de consommation suit la tendance des années 90. Malgré la quasi stagnation du pouvoir d'achat et la hausse du taux de chômage, elle est soutenue en 2003. Elle est le principal moteur de croissance de l'économie française : la plus grande partie du budget des ménages reste consacrée aux dépenses alimentaires (14,6 % hors alcool et tabac), aux transports (14,9 %) et au logement (24,4 %). Depuis plusieurs décennies, celui-ci a détrôné l'alimentation comme premier poste de la consommation.

En 2003, l'attrait des ménages pour les produits des **TIC** reste vif mais le dynamisme des achats s'affaiblit (+ 8,1 % en volume après + 9,2 % en 2002 et + 11,2 % en 2001). La consommation des services de télécommunications augmente (+ 7,7 % après + 10,8 % en 2002), en particulier avec la hausse des communications internet haut débit et mobiles. Si le marché des automobiles est en berne, les achats de bicyclettes s'accroissent.

La consommation alimentaire est stable en 2003 : les aléas climatiques limitent l'offre de ces produits, entraînant une hausse des prix. Hiver froid et canicule de l'été stimulent également la consommation d'énergie : la consommation d'éclairage et de chauffage augmente (+ 4,4 %) En revanche, la consommation de tabac baisse de 13,2 % en volume suite à la forte hausse du prix du tabac (+ 14,4 %). Depuis 1992, année de mise en œuvre de la politique de lutte contre le tabagisme par la hausse des prix, la consommation a fortement diminué.

En 40 ans, les Français ont modifié leurs comportements alimentaires, accordant une attention croissante à la santé et à l'équilibre des repas. Ils délaissent de plus en plus les produits traditionnels à forte valeur nutritive, comme les sucres et graisses bruts. La consommation de viandes rouges est en baisse depuis le milieu des années 1980. Depuis 1999, les ménages se tournent vers les préparations et conserves de poissons (+ 2,4 % en 2003). Les confiseries, la pâtisserie et les boissons sucrées sont aussi de plus en plus appréciées, surtout par les jeunes [1] [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Quarante ans de consommation des ménages, de 1960 à 2000 », Comptes nationaux, Insee, cédérom, avril 2002.
- « Boissons alcoolisées : 40 ans de baisse de consommation », *Insee-Première*, n° 966, mai 2004.
- « La consommation « engagée » : mode passagère ou nouvelle tendance de la consommation », *Le 4 pages*, Sessi, décembre 2002.

DÉFINITIONS

- **Consommation des ménages.** Les comptes nationaux sont désormais établis selon le système européen de comptabilité : SEC 95. Le nouveau système de comptabilité nationale, inclut les DOM et distingue deux concepts de consommation finale :
 - **La dépense de consommation des ménages** remplace le concept de consommation finale du système précédent. Elle exclut les remboursements de sécurité sociale et certaines allocations (logement) qui étaient auparavant comptées dans le revenu et dans la consommation. Ainsi, seule la partie non remboursée des médicaments est-elle comptée en dépenses de consommation finale.
 - **La consommation effective des ménages :** Ensemble de la consommation des ménages. C'est la somme de la dépense de consommation des ménages et des consommations individualisables incluses dans la dépense de consommation finale des Administrations. La dépense de consommation des ménages se limite aux dépenses que les ménages supportent directement. Elle comprend la part des dépenses de santé, d'éducation, de logement, restant à leur charge, après remboursements éventuels. On y inclut aussi les loyers imputés, que les ménages propriétaires de leur résidence principale se versent implicitement à eux-mêmes. Les consommations individualisables incluses dans la dépense de consommation finale des Administrations sont celles dont les bénéficiaires peuvent être précisément définis. C'est le cas en particulier des dépenses pour l'éducation et pour la santé.
- **Coefficient budgétaire.** Rapport de la dépense consacrée à un bien ou service particulier (ou à une catégorie de biens ou services) à la dépense totale.
- **Technologies de l'information et de la communication (TIC).** Voir 4.3.
- **Prix.** Voir 11.4.

- *Les consommateurs en Europe – Faits et données chiffrées*, édition 2002, Eurostat.

SOURCES

- [1] Division Synthèse des biens et services, Insee.
- [2] « La consommation des ménages en 2003 », *Insee-Première*, n° 972, juin 2004.

CONSOMMATION DES MÉNAGES 4.1

Consommation des ménages en 2003 [2]

	Consommation milliards d'€ 2003	Variation annuelle en volume %			Poids dans la dépense de consommation %	
		2001	2002	2003	1993	2003
Alimentation et boissons non alcoolisées	125,0	0,6	1,4	0,0	15,8	14,6
Produits alimentaires	116,0	0,5	1,2	-0,4	14,9	13,6
dont : Pains et céréales	16,9	1,3	0,0	-0,4	2,2	2,0
Viandes	36,1	-0,7	2,1	-0,6	4,9	4,2
Poissons et crustacés	9,0	1,0	-0,6	0,9	1,1	1,1
Lait, fromages et oeufs	17,2	1,0	1,4	0,4	2,2	2,0
Fruits et légumes	20,6	0,2	0,7	-2,7	2,6	2,4
Boissons non alcoolisées	9,0	2,6	2,9	5,3	0,9	1,1
Boissons alcoolisées et tabac	28,5	1,4	-1,6	-7,7	3,1	3,3
Boissons alcoolisées	13,5	1,7	0,6	-1,6	1,8	1,6
Tabac	15,0	1,0	-3,5	-13,2	1,3	1,8
Articles d'habillement et chaussures	39,0	0,2	-0,4	0,4	6,4	4,6
Logement, eau, gaz, électricité*	208,7	2,7	1,6	2,8	23,4	24,4
dont : Location de logement	149,4	2,0	2,6	2,6	16,3	17,5
Électricité, gaz*	32,2	6,4	-3,5	4,4	4,4	3,8
Meubles, articles de ménage et entretien	51,4	0,4	-0,6	-0,4	6,7	6,0
Santé	32,3	4,8	5,0	4,3	3,5	3,8
Transport	127,3	4,0	0,8	-1,5	15,0	14,9
dont : Achats de véhicules	32,9	9,4	-1,3	-0,4	4,5	3,9
Carburants, lubrifiants	27,1	1,8	0,3	-2,0	3,2	3,2
Services de transports	20,1	1,5	1,7	-0,2	3,2	2,4
Communications	21,0	12,0	9,4	7,1	1,8	2,5
Loisirs et culture	78,3	4,6	4,4	3,1	8,7	9,2
Éducation	5,5	1,3	3,4	2,5	0,6	0,6
Hôtels, cafés et restaurants	65,5	1,2	0,8	-0,8	7,6	7,7
Autres biens et services	71,4	2,9	0,8	6,8	7,3	8,4
dont : Soins personnels	20,7	0,6	0,9	0,3	2,4	2,4
Assurances	24,4	0,6	0,3	7,4	2,2	2,9
Dépense de consommation des ménages	853,8	2,6	1,5	1,3	100,0	100,0
Dépense de consommation des ISBLSM **	10,7	14,6	2,2	3,4		
Dépense de consommation des APU***	230,2	3,3	5,2	2,6		
dont : Santé	113,9	5,3	6,0	3,7		
Éducation	68,2	1,0	4,0	0,9		
Consommation effective des ménages	1 094,7	2,9	2,3	1,6		

* Y compris les autres combustibles. ** Institutions sans but lucratif au service des ménages. *** Administrations publiques en biens et services individualisables.

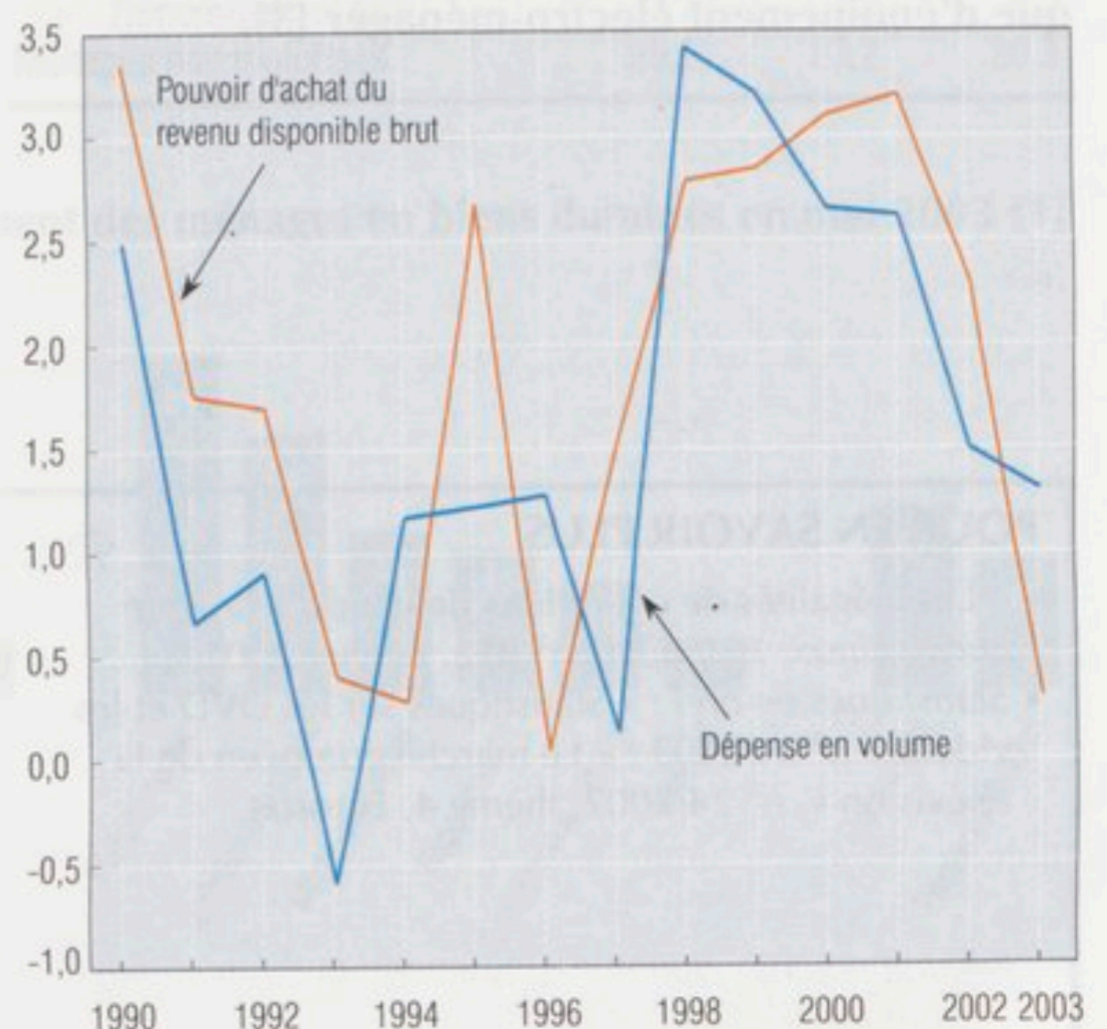
Quantités moyennes consommées pour quelques produits [1]

	par personne		
	1970	1990	2002
Pain (kg)	80,57	63,37	55,55
Pommes de terre (kg)	95,57	62,42	69,16
Légumes frais (kg)	70,44	88,34	90,65
Boeuf (kg)	15,62	17,58	14,27
Volailles (kg)	14,20	22,24	23,83
Oeufs (kg)	11,53	14,34	14,51
Poissons, coquillages, crustacés (kg)*	9,93	14,75	13,68
Lait frais (litre)	95,24	68,16	64,12
Fromage (kg)	13,81	17,10	18,99
Yaourts (kg)	8,56	16,31	21,14
Huile alimentaire (kg)	8,08	11,37	10,15
Sucre (kg)	20,41	10,02	6,79
Vins courants (litre)	95,57	45,96	34,68
Vins A.O.C. (litre)	8,03	23,49	26,84
Bière (litre)	41,43	39,66	31,99
Eaux minérales et de source (litre)	39,90	92,42	161,62

* Frais et surgelés.

Dépense des ménages et pouvoir d'achat [2]

variation par rapport à l'année précédente %



4 consommation

PRÉSENTATION

En 2003, les **ménages** français consacrent 7,4 % de leur dépenses de consommation à leur équipement en biens durables, dont 3,5 % à l'automobile.

Depuis quelques décennies, les ménages français se sont rapidement équipés en électro-ménager et en biens liés à la communication : en 2003, ils disposent presque tous d'un lave-linge, d'un réfrigérateur, d'un téléviseur et d'un téléphone. La diffusion du four à micro-ondes a été multiplié par 3 depuis les années 90 : il est présent chez 68 % des foyers en 2002 contre 19 % en 1990. En revanche, l'équipement en lave-vaisselle progresse plus lentement : 30 % en 1990, 35 % en 1996 et 44 % en 2003.

La télévision est présente dans la quasi-totalité des foyers (95 %) et c'est désormais le **multi-équipement** qui se développe : un tiers des ménages possèdent plusieurs téléviseurs couleur contre un quart en 1996. La culture de l'image passe également par l'enregistrement : en 2003, 71 % des ménages possèdent un magnétoscope et l'achat de lecteurs **DVD** progresse rapidement, près d'un foyer sur trois en est équipé [4] [5].

En 2002, quatre ménages sur cinq disposent d'au moins une voiture. Si la proportion de ménages équipés stagne, le multi-équipement progresse : 27 % des ménages ont deux voitures et plus de 5 % ont 3 voitures ou plus, contre respectivement 15 % et 2 % au début des années 80. La proportion de véhicules Diesel augmente : ils représentent plus de 43 % du parc début 2004 contre 14 % en 1960 et 4 % en 1980 [2].

L'équipement des ménages européens en biens durables présente des disparités selon les pays : les pays méditerranéens sont moins équipés, en moyenne, en four à micro-onde et en lave vaisselle. Dans leur ensemble, les ménages européens possèdent plus de matériel de vidéo-téléphonie que d'équipement électro-ménager [3].

DÉFINITIONS

- **Consommation des ménages.** Voir 4.1.
- **DVD.** De l'anglais, Digital Vidéo Disc. Disque optique numérique de grande capacité.
- **Ménages.** Un ménage, au sens statistique, est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.
Remarque :
Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (y compris les marinières et les sans-abri), ni la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...).
- **Multi-équipement.** Possession de deux appareils de même nature, ou plus (soit dans la résidence principale, soit dans la résidence secondaire).

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les inégalités de conditions de vie dans la zone euro », *Insee-Première*, n° 822, janvier 2002.
- *Statistiques en bref* : « Statistiques sur les DVD et les vidéos » n° 34/2003 ; « Le marché européen de la télévision », n° 24/2002, thème 4, Eurostat.

SOURCES

- [1] Enquête permanente sur les conditions de vie, Division Conditions de vie des ménages, Insee.
- [2] Comité des constructeurs français d'automobiles (www.ccfa.fr).
- [3] Panel communautaire des ménages, Eurostat.
- [4] « La consommation des ménages en 2003 », *Insee-Première*, n° 973, juin 2004.
- [5] « Les Baromètres Multimédia – Médiamétrie – 4^{ème} trimestre 2003 » (www.mediametrie.fr).

Évolution de la consommation de biens durables [4]

variation annuelle en volume %

	1999	2002	2003	Poids dans la dépense de consommation en 2003 %
Automobile	12,3	- 1,6	- 5,4	3,5
dont : Automobiles neuves	13,2	- 3,8	- 7,9	2,5
Automobiles d'occasion	9,4	4,5	0,8	1,1
Téléviseurs	8,6	12,1	10,5	0,3
Réfrigérateurs, congélateurs	8,6	2,4	11,6	0,2
Lave-linge	9,0	2,3	2,6	0,2
Meubles	1,1	- 6,7	- 6,1	1,4
Autres biens durables*	16,7	3,9	4,3	1,9
Ensemble des biens durables	10,7	- 0,6	- 2,1	7,4

* Matériel téléphonique, magnétoscopes, lave-vaisselle, appareils de cuisson, caravanes, cycles et motocycles...

Équipement des ménages européens en 2001 [2] [3]

%

	Téléviseur couleur	Magnétoscope	Four à micro-ondes	Lave-vaisselle	Téléphone**	Automobile
Allemagne	98,4	*** 72,5	*** 58,6	*** 56,4	95,9	84,5
Autriche	98,8	80,5	72,7	69,3	95,8	86,6
Belgique	98,2	83,3	79,2	51,6	95,7	89,7
Danemark	99,4	88,9	60,3	64,2	99,0	82,2
Espagne	99,5	83,4	68,3	34,5	91,1	82,8
Finlande	95,6	79,8	88,7	66,5	97,9	83,2
France (en 2003)	95,0	71,0	* 68,0	44,0	86,0	79,7
Grèce	98,3	58,6	18,6	31,4	96,5	74,3
Irlande	99,4	91,5	86,0	46,4	91,2	84,1
Italie	98,7	78,8	28,0	35,9	91,5	90,0
Luxembourg	99,0	81,8	60,1	72,4	**** 98,1	100,0
Pays-Bas	93,9	86,1	84,0	49,1	99,1	79,1
Portugal	98,3	69,2	45,0	31,4	81,7	76,3
Royaume-Uni	98,8	92,9	88,4	35,0	96,4	* 80,1
Suède	98,5	84,3	80,9	57,2	...	82,3
Union européenne à 15	98,3	83,7	66,7	43,7	90,9	88,1

* 2002. ** 1999. *** 1998. **** 1996.

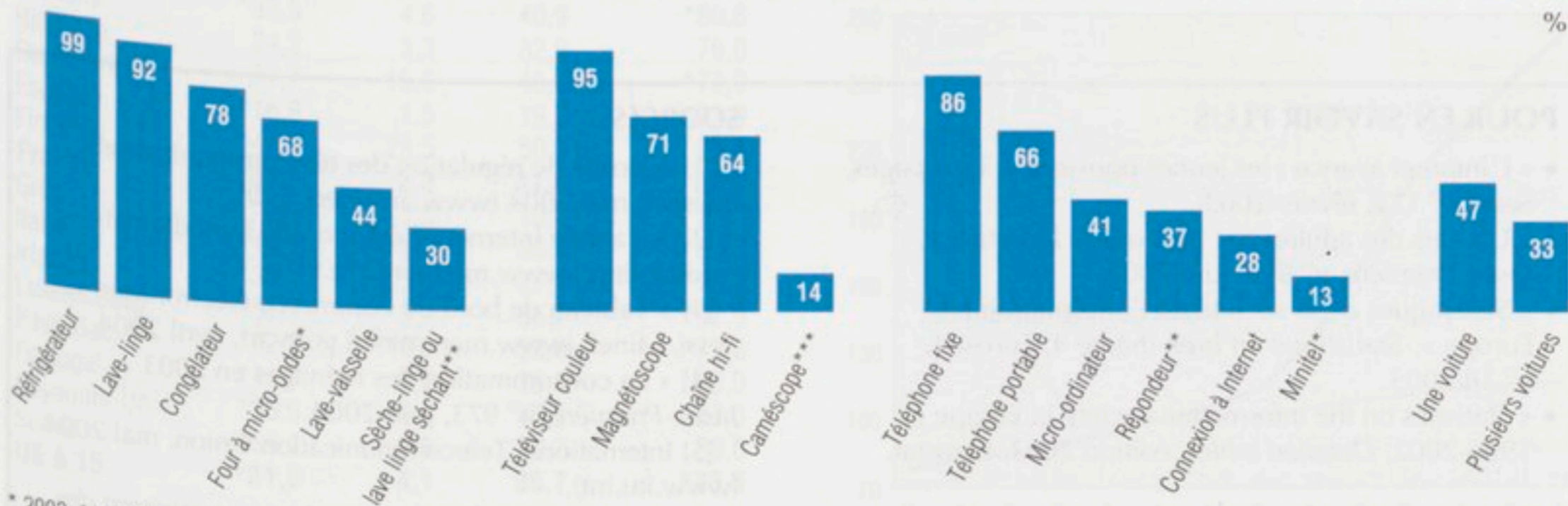
Équipement automobile des ménages [2]

%

	1980	1990	2003
Ménages motorisés	70,8	76,8	79,7
dont :			
Monomotorisés	54,3	50,5	47,5
Bimotorisés	14,8	23,0	27,0
Trimotorisés et plus	1,7	3,3	5,2
Ménages non motorisés	29,2	23,2	20,3

Taux d'équipement des ménages en biens durables en mai 2003 [1]

%



* 2002. ** 2001. *** 1997.

PRÉSENTATION

En 2003, la demande des ménages pour les biens et services des *technologies de l'information et de la communication* reste soutenue. Le marché ne semble pas avoir atteint cependant son apogée. Les biens et services des *TIC* pèsent pour 3,3 % dans la dépense des ménages.

Le nombre d'*internauts* français augmente régulièrement : près de 22 millions de Français, fin 2003, soit 42,6 % des individus de 11 ans et plus. L'usage d'*Internet* est devenu quotidien pour un tiers d'entre eux. L'accès Internet à *haut débit* (câble et *ADSL*) poursuit sa croissance : fin 2003, 28 % des ménages, sont connectés à internet à domicile et parmi eux, 2,3 millions de foyers français ont accès au haut débit. En 2003, 7 millions d'*internauts* sont des cyber-consommateurs : plus d'un français sur 10 font des achats en ligne et le nombre de ces achats s'accroît en 2003 de 69 %. En 2002, le montant des transactions sur internet est 5 fois supérieur à celui réalisé sur le minitel. Le taux de connexion des ménages à internet est nettement plus important au Royaume-Uni (44 %) et en Allemagne (43 %) qu'en France. Dans le monde on compte aujourd'hui plus d'un demi-milliard d'*internauts* et presque 4 millions de nouveaux *internauts* chaque mois [6].

En 2003, plus de 4 ménages français sur 10 possèdent un micro-ordinateur. Ce taux a plus que doublé depuis 1996. Les mieux équipés sont les jeunes de moins de vingt ans (68 %) et les cadres (67 %). La grande majorité de ces ordinateurs sont des postes non portables équipés pour le multimédia.

Au 31 décembre 2003, 41,7 millions de Français disposent d'un téléphone portable (+ 8 % après + 4,3 % en 2002). Le *taux de pénétration* atteint 69,1 % à cette date. Plus de 8 Mds de *SMS* sont échangés en 2003.

Au premier semestre 2003, le parc des minitels reste stable (8,9 millions de terminaux après 9,1 en 2002). Les ménages entre 40 et 59 ans sont les mieux équipés [1] [2] [3] [4].

DÉFINITIONS

- **Accès à un ordinateur domestique.** Toute personne appartenant à un ménage équipé d'un ordinateur est considérée comme ayant accès à un micro-ordinateur.
- **Internet.** Réseau télématique, issu du réseau militaire américain. Les services offerts comprennent la consultation d'informations (sites Web), la messagerie électronique, les forums, le commerce électronique, etc.
 - **Haut débit :** l'Internet à haut débit permet un accès plus rapide et plus performant.
 - **ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line) :** Internet à haut débit permanent et illimité.
- **Internaute.** Individu accédant à Internet quel que soit le lieu de connexion (domicile, travail, écoles, cybercafés, bibliothèques, ...).
Médiamétrie distingue trois types d'*internauts* :
 - Les occasionnels : une fois par mois ou moins souvent ;
 - Les réguliers : plus d'une fois par mois ;
 - Les assidus : tous les jours ou presque.
- **SMS (Short Messages Services).** Messages courts.
- **Taux de pénétration du téléphone mobile ou d'Internet.** Rapport du nombre d'abonnés à un service de téléphonie mobile ou d'utilisation d'Internet à la population du pays.
- **Technologies de l'information et de la communication (TIC).** Les secteurs liés aux TIC sont, selon l'OCDE :
 - les secteurs producteurs de TIC (fabrication d'ordinateurs et matériel informatique, de TV, radios et téléphones, d'appareils d'instrumentation et de mesure, de connectique) ;
 - les secteurs distributeurs de TIC (commerce de gros de matériel informatique, y compris les importateurs).
 - les secteurs des services de TIC (services des télécommunications, les services informatiques y compris la location de matériel informatique et les services audiovisuels).

POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'Internet avance : les jeunes poussent », *Le 4 pages*, Sessi, n° 172, février 2003.
- « Un tiers des adultes ont déjà utilisé l'internet », *Insee-Première*, n° 850, juin 2002.
- « Statistiques de la société de l'information en Europe », *Statistique en bref*, thème 4, Eurostat, n° 38/2003.
- « Statistics on the information society in Europe », 1996-2002, *Detailed tables*, édition 2003, Eurostat.

SOURCES

- [1] Autorité de régulation des télécommunications, Internet, mai 2004 (www.art-telecom.fr).
- [2] « L'année internet », édition 2003, médiamat-médiamétrie (www.mediamat-mediаметrie.fr).
- [3] « Tableau de bord du commerce électronique », Sessi, Minefi (www.men.minefi.gouv.fr), avril 2004.
- [4] « La consommation des ménages en 2003 », *Insee-Première*, n° 973, juin 2004.
- [5] International Telecommunication Union, mai 2004 (www.itu.int).
- [6] Communiqué du 3 février 2004, *groupement des cartes bancaires* (www.cartes-bancaires.com)

Équipement des ménages en audiovisuel et vidéo-téléphonie selon la catégorie socioprofessionnelle* en mai 2003 [1] %

	Téléviseur couleur	Multi-équipement télévision couleur	Magnétoscope	Chaîne hi-fi	Téléphone fixe	Téléphone portable	Micro-ordinateur	Connexion à Internet
Agriculteurs exploitants	98	36	43	25	96	31	19	13
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	97	48	68	61	92	63	36	21
Cadres	93	39	80	81	94	80	67	54
Professions intermédiaires	94	40	79	76	89	78	53	39
Employés	95	32	69	58	84	59	33	20
Ouvriers	96	41	72	58	82	61	27	14
Autres inactifs	83	5	37	59	37	81	45	26
Ensemble	95	38	71	64	86	66	41	28

* Les retraités sont classés dans leur ancienne catégorie socioprofessionnelle.

Internet et téléphone mobile dans le monde en 2003 [5]

	Nombre d'utilisateurs millions		Taux de pénétration* %	
	Internet	Téléphone mobile	Internet	Téléphone mobile
Afrique	12	51	1,5	6,2
Asie	243	543	6,7	15,0
Chine	80	269	6,3	21,4
Japon	**57	87	44,9	68,0
Amérique	219	288	25,9	33,8
États-Unis	**159	159	55,1	54,3
Europe	189	441	23,7	55,4
Allemagne	39	65	47,3	78,5
Espagne	98	38	23,9	91,6
France	22	42	36,6	69,6
Italie	19	56	33,7	101,8
Pays-bas	9	13	52,2	76,8
Royaume-Uni**	25	50	42,3	84,1
Océanie	12	17	37,6	54,5
Australie	**9	14	48,2	72,0
Monde	676	1 341	11,1	21,9

* Pour 100 habitants. ** 2002.

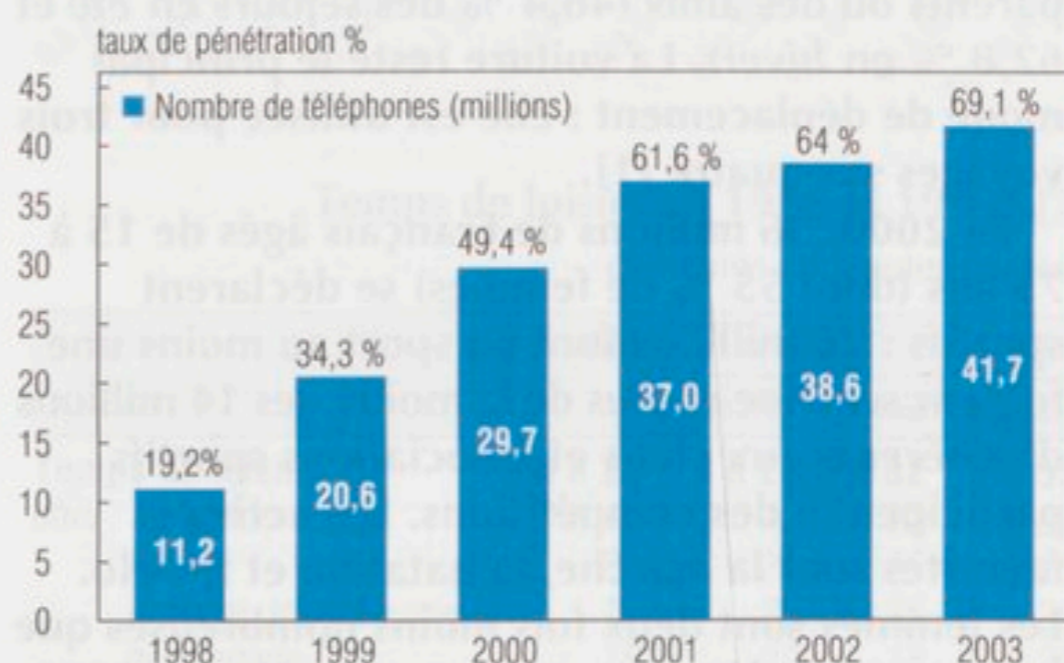
Utilisation des technologies de l'information dans l'UE en 2002 [3]

pour 100 habitants

	Micro-ordinateurs	Serveurs Internet	Internautes	Abonnés au téléphone mobile
Allemagne	43,5	3,1	42,4	72,0
Autriche	*33,5	4,6	40,9	*80,8
Belgique	24,2	3,3	32,9	79,0
Danemark	57,7	15,6	46,5	*73,9
Espagne	*16,8	1,5	19,3	*73,9
Finlande	*42,4	23,5	50,9	88,0
France	34,7	2,3	31,4	*62,7
Grèce	*8,1	1,5	18,2	*75,4
Italie	*19,5	1,2	30,1	*84,2
Irlande	*39,1	3,5	27,1	*73,2
Luxembourg	*51,7	*3,2	36,7	*97,9
Pays-Bas	*42,8	19,5	53,0	*77,3
Portugal	*11,7	1,6	35,5	83,0
Royaume-Uni	*36,6	4,9	40,6	83,0
Suède	*56,1	9,5	57,3	89,0
UE à 15	*31,0	4,1	35,7	*73,5

* 2001.

Équipement des ménages en téléphones portables [3]

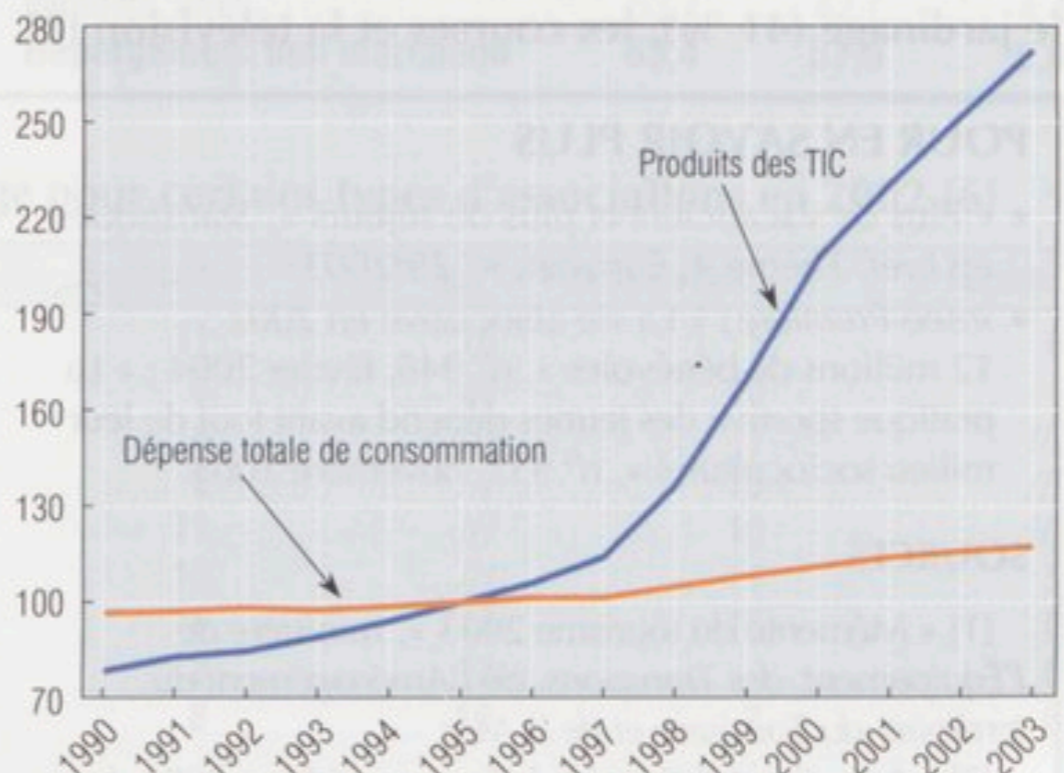


Taux d'accès à un ordinateur au domicile selon l'âge de l'individu [1] %

	2000	2001	2002	mai-03
0 à 9 ans	41	47	53	60
10 à 19 ans	52	58	64	68
20 à 29 ans	40	49	54	58
30 à 39 ans	39	47	54	59
40 à 49 ans	47	51	57	62
50 à 59 ans	29	37	43	48
60 à 69 ans	14	18	20	25
70 à 79 ans	4	7	7	9
80 ans et plus	3	5	6	6
Ensemble	35	40	45	50

Consommation des produits des TIC [4]

indices de volume base 100 en 1995



PRÉSENTATION

Six Français sur dix partent en vacances, en 1999, comme dix ans plus tôt. Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont ceux qui partent le plus (87 %). Les agriculteurs, ceux qui partent le moins (33 %). Près de 70 % des moins de 20 ans partent en vacances contre 38 % pour les plus de 70 ans. Toutefois les personnes âgées partent beaucoup plus souvent qu'il y a dix ans. Les séjours sont plus nombreux (+ 20 %) et de plus en plus fractionnés ; leur durée moyenne diminue, principalement pour ceux d'été (13 jours et demi contre 17 en 1989) [3].

En 2002, lors de leurs voyages personnels, les Français privilégient l'hébergement chez des parents ou des amis (48,4 % des séjours en été et 62,8 % en hiver). La voiture reste le principal mode de déplacement : elle est utilisée pour trois voyages sur quatre [1].

En 2000, 36 millions de Français âgés de 15 à 75 ans (dont 55 % de femmes) se déclarent sportifs : 26 millions font du sport au moins une fois par semaine et plus de la moitié des 14 millions d'adhérents aux clubs et associations sportifs participent à des compétitions. Les activités favorites sont la marche, la natation et le vélo. Les femmes sont deux fois moins nombreuses que les hommes à détenir une licence sportive en 2002. Avec plus de 2 millions de licenciés, le football reste la fédération olympique regroupant le plus de licenciés [4].

Avec 21,6 millions d'adhérents de 15 ans ou plus, les associations totalisent 35,6 millions d'adhésions en 2002, dont 7,3 millions dans le domaine du sport et 4,9 dans celui de la culture. L'engagement associatif peut revêtir différentes formes telles que pratique d'activités, rencontres, défense de cause ou d'intérêt commun [5].

Les Français aiment le jeu : en 2001, ils ont acheté 3,45 Mds de bulletins à la « Française des jeux » pour une mise de 7 Mds d'€. Chaque année de nouveaux jeux sont lancés [2].

En 2002 les salariés bénéficiant de l'ARTT apprécient le temps libéré : ils mettent en avant le repos (47 %), la famille (45 %), le bricolage et le jardinage (41 %), les courses et la télévision [8].

DÉFINITIONS

- **Français.** Dans la plupart des enquêtes de consommation, on appelle « Français », par un abus de langage commode, les personnes, même étrangères, qui vivent en France dans des ménages ordinaires. La population comptée à part, vivant en collectivité (casernes, hospices, couvents, etc.), n'est pas interrogée dans ces enquêtes.
- **Taux de départ.** Il mesure la part, dans chaque catégorie de population, des individus qui ont effectué au moins un séjour du type considéré.
- **Vacances.** Dans l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages de l'Insee, on appelle « vacances » les voyages d'agrément d'au moins 4 nuits hors du domicile. Sont exclus les déplacements professionnels, les voyages d'études, les séjours motivés par la maladie ou le décès d'un proche, les séjours dans des établissements de santé et les courts séjours d'agrément.
- **Vacances d'été.** Par convention, la période d'été d'une année donnée dure cinq mois : d'avril à septembre de l'année considérée.
- **Vacances d'hiver.** Sont considérés comme séjours d'hiver d'une année donnée, ceux qui commencent entre octobre de l'année précédente et avril de l'année donnée.
- **Voyage.** Dans l'enquête Direction du Tourisme/Sofres sur le Suivi des Déplacements Touristiques des Français (SDT), le voyage est défini comme tout départ du domicile, avec retour à celui-ci et au moins une nuit passée en dehors. Les déplacements professionnels ne sont pas retenus dans cette étude. Les voyages se décomposent en « séjours » définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en nuitées.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Plus de vacanciers et plus de séjours », *Statistiques en bref*, Thème 4, Eurostat, n° 29/2003.
- *Insee-Première* : « La vie associative en 2002 : 12 millions de bénévoles », n° 946, février 2004 ; « La pratique sportive des jeunes dépend avant tout de leur milieu socioculturel », n° 932, novembre 2003.

SOURCES

[1] « Mémento du tourisme 2003 », ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer.

[2] « Annuaire statistique de la France », édition 2004, Insee.

[3] « Chaque année, 4 Français sur 10 ne partent pas en vacances », *Insee-Première*, n° 734, août 2000.

[4] *Stat-Info* : « La France sportive », n° 01-01, mars 2001 ; « Le sport et les femmes », n° 01-03, octobre 2001 ; Fédérations françaises de sports en 2002 (www.jeunesse-sports.gouv.fr).

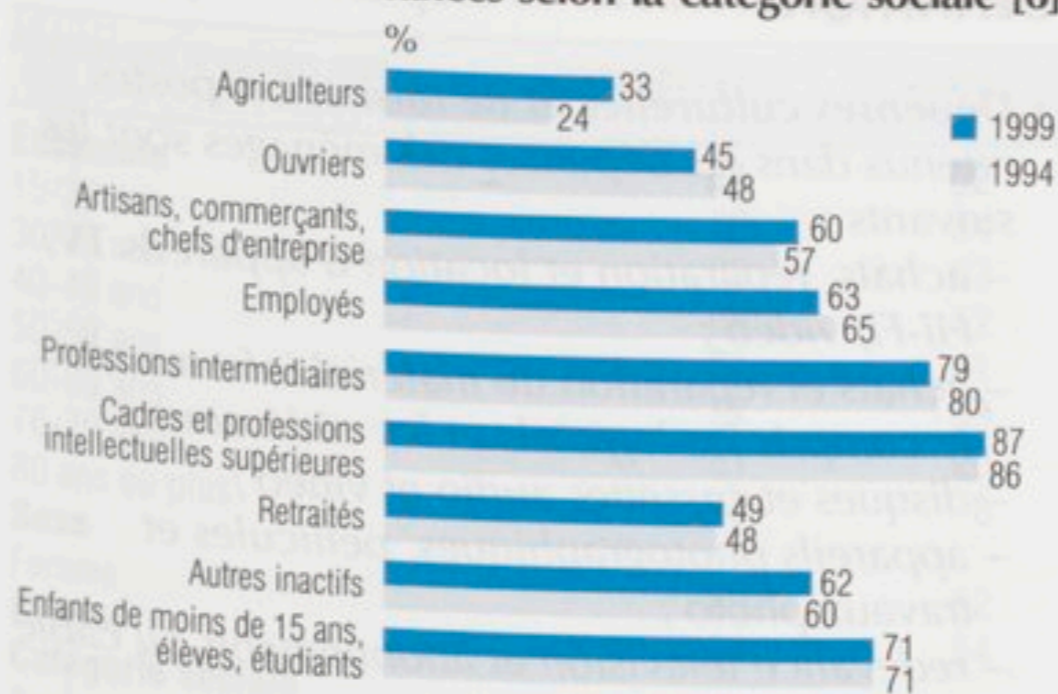
[5] « Une personne sur deux est membre d'une association en 2002 », *Insee-Première*, n° 920, septembre 2003.

[6] « Les vacances des Français », *Insee-Résultats*, série Société, n° 4, mai 2002

[7] « En 13 ans, moins de temps contraints et plus de loisirs », *Insee-Première*, n° 675, octobre 1999.

[8] « France Portrait Social », édition 2003-2004, Insee.

Taux de départ en vacances selon la catégorie sociale [6]



Licenciés sportifs* en 2002 [4]

	Ensemble	Dont femmes %
Total France (y compris TOM)	14 788 280	33,4
dont :		
Fédération française de football	2 066 339	1,9
F. f. de tennis	1 067 755	32,9
F. f. de judo et disciplines associées	576 607	24,1
F. f. d'équitation	452 585	74,4
F. f. de basket	426 751	40,0
F. f. de pétanque et jeu provençal	419 936	14,3
F. f. de golf	325 229	29,5
F. f. de handball	318 895	36,4
F. f. de voile	276 644	17,2
F. f. de rugby	252 807	2,7
F. f. de gymnastique	226 882	78,4
F. f. de natation	214 053	55,3
F. f. de karaté et arts martiaux	209 948	26,6
F. f. des sports de boules	165 760	8,1
F. f. de ski	152 448	38,4
F. f. d'études et sports sous-marins	152 265	29,2
F. f. de randonnée pédestre	151 940	61,5
F. f. de cyclotourisme	113 993	16,9

* Licenciés des fédérations sportives olympiques et non olympiques.

Jeux [2] millions d'€

	1990	2000	2002
Loto**			
- montant des mises	2 097	1 840	1 866
Jeux instantanés***			
- nombre de tickets placés en millions	363	3 015	*3 127
- montant des placements	617	4 686	5 453
PMU****	5 744	5 956	*6 337
dont : tiercé, quarté +, quinté +, « 2 sur 4 »	2 856	3 282	*3 389

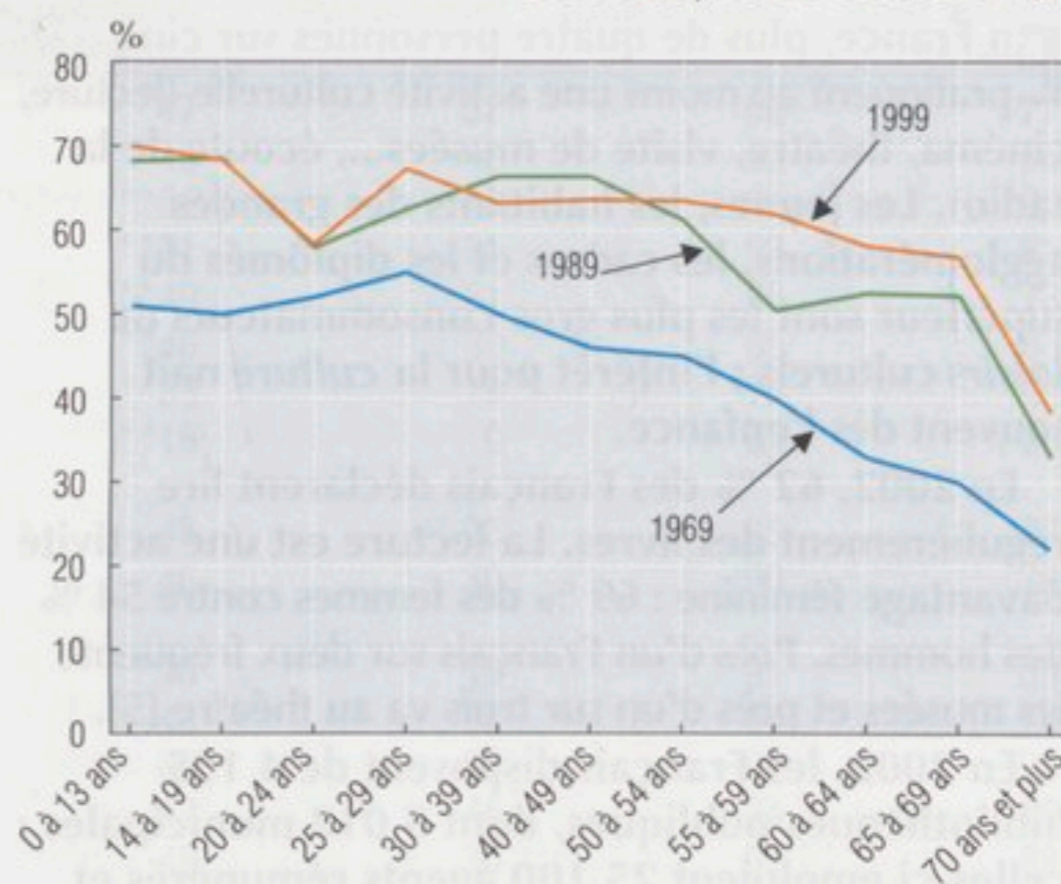
* 2001. ** Y c. Loto foot et Superloto. *** Y c. Keno et Rapido. **** Y c. les paris sur hippodromes.

Taux d'adhésion selon le sexe et l'âge pour certains types d'associations en 2002 [6] %

	Ensemble	Sport	Culture, musique	Syndicat*	3 ^{ème} âge*	Parents d'élèves*	Retraités*
Sexe : Homme	49	17	8	11	16	5	8
Femme	40	10	9	6	20	10	4
Âge : 15-29 ans	37	18	10	4	///	1	///
30-39 ans	44	17	9	9	///	10	///
40-49 ans	44	15	9	11	///	10	///
50-59 ans	46	13	7	13	///	14	5
60-69 ans	58	11	12	6	13	15	6
70 ans et plus	46	4	7	2	22		6
Ensemble	45	14	9	8	19	7	6

Champ : personnes de 15 ans ou plus. * Le nombre d'adhérents est rapporté à la population concernée.

Taux de départ en vacances par âge en 1969, 1989 et 1999 [6]



Temps de loisirs en 1986 et 1999* [7]

en heures et minutes par jour

	1986		1999	
	Hommes	Femmes	Ensemble	
Temps de loisirs	3 h 26	4 h 20	3 h 32	3 h 55
dont : télévision	1 h 46	2 h 12	2 h 02	2 h 07
lecture	27	25	25	25
jardinage, soins aux animaux	19	25	15	20
promenade	15	22	18	20
jeux	10	20	11	16
sport	8	12	5	9

* Personnes de 15 ans et plus de France métropolitaine.

Répartition des voyages personnels selon le mode d'hébergement en 2002 [1]

	Séjours %	Nuitées %	Durée moyenne en nuitées
Hôtel	15,0	11,4	4,2
Camping	5,6	8,7	8,6
Location	4,9	9,2	10,4
Gîte, chambre d'hôte	3,9	3,9	5,7
Résidence de tourisme	1,5	2,3	8,1
Clubs et villages de vacances	2,8	4,0	8,0
Autre	2,7	2,8	5,8
Hébergement marchand	36,6	42,5	6,5
Résidence secondaire	9,7	14,9	8,5
Familles, amis	53,7	42,7	4,4
Hébergement non marchand	63,4	57,5	5,0

4 consommation

PRÉSENTATION

En France, plus de quatre personnes sur cinq pratiquent au moins une activité culturelle (lecture, cinéma, théâtre, visite de musées..., écoute de la radio). Les jeunes, les habitants des grandes agglomérations, les cadres et les diplômés du supérieur sont les plus gros consommateurs de **loisirs** culturels ; l'intérêt pour la **culture** naît souvent dès l'enfance.

En 2002, 62 % des Français déclarent lire régulièrement des livres. La lecture est une activité davantage féminine : 69 % des femmes contre 54 % des hommes. Près d'un Français sur deux fréquente les musées et près d'un sur trois va au théâtre [5].

En 2002, les Français disposent de 4 135 bibliothèques publiques, dont 3 012 municipales : celles-ci emploient 25 100 agents rémunérés et 10 900 bénévoles pour 6,77 millions d'inscrits. Elles ont prêté en 2002 160,5 millions de livres et magazines, 30,3 millions de phonogrammes et 8,9 millions de cassettes vidéo [3].

En 2003 comme en 2002, les entrées dans les salles de cinéma diminuent (- 5,4 %), tandis que le prix des entrées augmente de 3 %. Le niveau de fréquentation reste cependant un des plus élevés depuis 1985, avec 174,2 millions d'entrées. Dans l'UE, avec 936 millions de spectateurs, la fréquentation des salles reste en 2002 au même niveau qu'en 2001.

Parmi les activités de loisirs à domicile, la télévision est la plus pratiquée (98 %), suivie par l'écoute de la radio (88 %). En 2003, l'audience journalière d'un individu est en moyenne de 3 h 22. Les plus gros consommateurs de télévision demeurent les 35-49 ans (3 h 27). Les femmes la regardent en moyenne plus que les hommes [2].

En 2003, les Français consacrent 78,3 Mds d'€ à la culture et aux loisirs (contre 76 Mds d'€ en 2002), soit 8,7 % de leur dépense effective de consommation. Ainsi la dépense de loisirs continue de croître (+ 3,1 %), en particulier les achats de matériel photo (+ 35 %), avec un doublement des achats d'appareils numériques. En 2003, le rythme de croissance des dépenses des ménages en programmes audiovisuels ralentit (+ 3,2 % après + 7,2 % en 2002). Chaque foyer y consacre 307 € en moyenne [1] [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Insee-Première* : « Les pratiques culturelles : le rôle des habitudes prises dans l'enfance », n° 883, février 2003 ; « 40 ans de cinéma : âge d'or, crise de renouveau », *Insee-Première*, n° 841, avril 2002.
- « Enquête emploi du temps 1998-1999 », *Insee-Résultats*, Consommation mode de vie, n° 101-102, janvier 2000.
- « Cinema, TV, and radio in the EU. », 1980-2002, *Detailed tables*, Eurostat, édition 2003.
- « Chiffres clés 2002/2003 », *Statistiques de la culture*, ministère de la Culture et de la Communication.

DÉFINITIONS

- **Dépenses culturelles et de loisirs.** Les postes retenus dans les dépenses des ménages sont les suivants :
 - achats, réparation et location d'appareils TV, Hi-Fi, vidéo ;
 - achats et réparation de matériel informatique (y compris les logiciels et les cédéroms) ;
 - disques et cassettes audio et vidéo ;
 - appareils photographiques, pellicules et travaux photo ;
 - redevance télévision et abonnements au câble et au satellite ;
 - produits de l'imprimerie, édition ;
 - produits de la presse ;
 - jeux de hasard ;
 - tentes de camping, caravanes, camping-cars ;
 - bateaux de plaisance ;
 - articles de sport ;
 - stades, clubs sportifs ;
 - armes de chasse, tir et de défense ; feux d'artifice ;
 - remontées mécaniques ;
 - fréquentation des salles de cinéma ;
 - salles de spectacles (théâtres, concerts...) ;
 - autres spectacles (cirques, parcs d'attraction) ;
 - animaux de compagnie -aliments pour animaux, litières... ;
 - activités vétérinaires ;
 - plantes, fleurs, engrais ;
 - jeux et jouets - instruments de musique ;
 - voyages touristiques tout compris.

SOURCES

- [1] Division Synthèse des biens et services, Insee.
- [2] « Bilan 2003 », Centre National de la Cinématographie (www.cnc.fr).
- [3] Ministère de la culture et de la communication (www.culture.gouv.fr).
- [4] « L'année de télévision dans le monde », édition 2004, Médiamat-Médiamétrie (www.mediametrie.fr).
- [5] « Loisirs culturels 1999-2002 », *Insee-Résultats*, Société, n° 26, mai 2004.
- [6] Guide des chaînes thématiques : Données démographiques, CSA, février 2004.

Pratiques culturelles à l'âge adulte* selon l'âge, le sexe et la catégorie sociale en 2002 [5] %

Au cours des 12 derniers mois...	Lecture de livre	Cinéma	Musée, exposition ou monument historique	Théâtre ou concert	Écoute de la radio	Écoute de disque ou cassette
Ensemble	62	52	47	32	88	77
15-29 ans	70	84	**45	40	92	96
30-39 ans	62	63	**51	35	91	90
40-49 ans	64	52	**51	31	93	81
50-59 ans	61	41	**49	31	88	73
60-69 ans	57	33	**48	30	85	63
70-79 ans	51	20	**33	19	75	43
80 ans ou plus	48	8	**16	10	65	26
Sexe						
Femme	69	52	48	33	85	77
Homme	54	54	46	30	90	76
Catégorie sociale						
Agriculteur	33	25	26	19	91	59
Indépendant	57	49	48	30	91	75
Cadre et profession libérale	87	87	80	67	97	90
Profession intermédiaire	78	71	63	46	94	89
Employé	67	59	48	30	91	88
Ouvrier	36	46	27	18	91	81
Chômeur	**56	**53	40	**26	85	84
Étudiant, élève	**83	**91	58	**44	93	97
Retraité	**54	**25	39	**24	79	51
Inactif et femme au foyer	**48	**31	33	**20	80	67

* Personnes de 15 ans et plus. ** 2001.

Bibliothèques municipales [3]

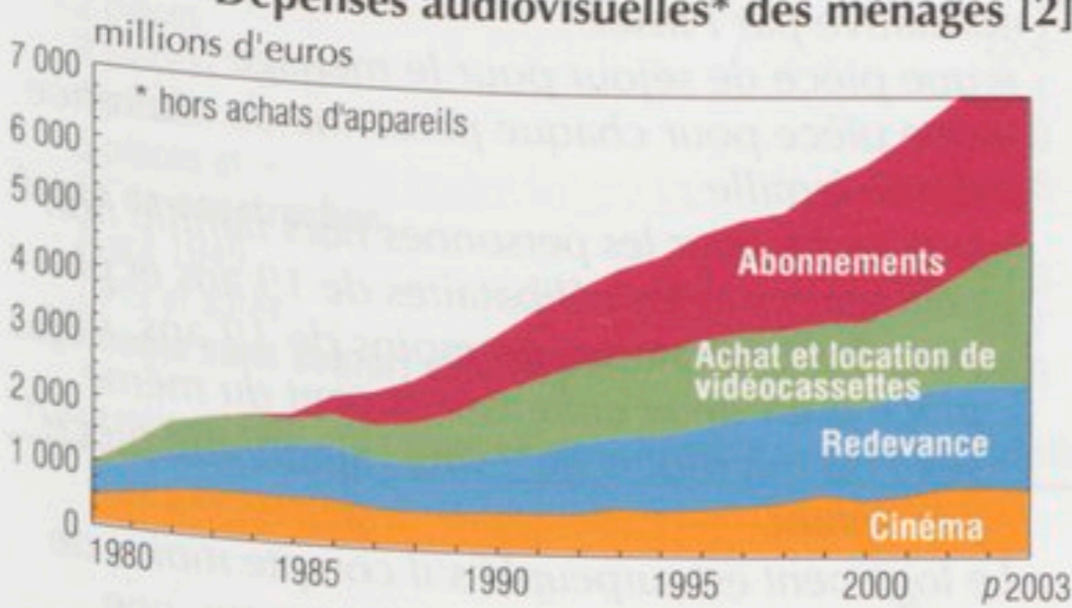
	1990	2001	2002
Nombre de bibliothèques municipales	1 614	3 000	3 012
dont : discothèque de prêt	576	1 639	735
vidéothèque de prêt	104	985	612
Nombre d'inscrits (en milliers)	4 605	6 700	6 770
soit en % de la population desservie	16	17	17

Télévision et téléspectateurs [6]

	1999	2002	2003
Chaînes nationales			
Durée d'écoute journalière :			
par foyer	5 h 14	5 h 31	5 h 31
par individu*	3 h 09	3 h 20	3 h 22
Télévision payante (milliers)			
Foyers abonnés raccordés au câble**	2 820	3 430	3 471
dont : à une offre élargie du câble	///	2 223	2 279
à une offre élargie en numérique	///	794	831
Foyers abonnés au satellite***	2 220	3 231	3 267
dont : CanalSatellite	1 370	2 046	2 075
TPS	830	1 172	1 192

* Individus âgés de 4 ans et plus de France métropolitaine. ** Foyers recevant une offre télévisuelle par câble. *** Abonnés à au moins 15 chaînes.

Dépenses audiovisuelles* des ménages [2]

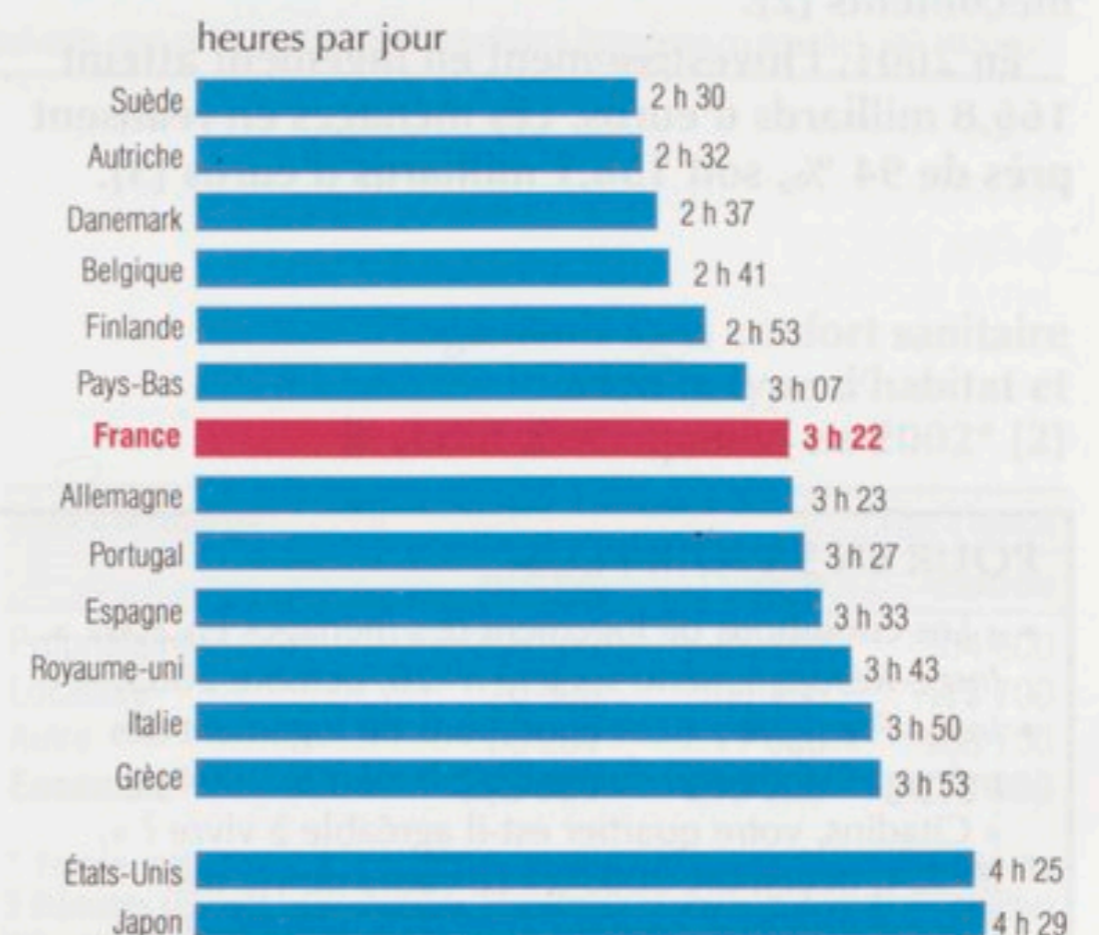


Fréquentation du cinéma dans le monde [2]

	1989	1995	2002	2003
Allemagne	101,6	124,5	163,9	149,0
Espagne	78,1	94,6	140,7	*136,5
France	120,9	130,2	184,2	*174,2
Italie	94,8	90,7	111,5	*109,3
Royaume-Uni	94,6	114,9	175,9	167,3
États-Unis	1 132,5	1 220,0	1 639,3	1 574,0
Japon	143,6	127,0	160,8	162,3
Australie	40,9	69,9	92,5	*90,0

* Données provisoires.

Durée d'écoute moyenne de la télévision en 2003 [4]



PRÉSENTATION

Début 2002, d'après l'*enquête logement*, la France métropolitaine compte 29,5 millions de logements : 83 % sont des résidences principales, 10 % des résidences secondaires ou des logements occasionnels et 7 % des logements vacants.

Le logement « moyen » a une surface de 90 m² pour quatre pièces. L'habitat individuel est majoritaire (56,6 % des résidences principales). En progression, il représente 62,2 % des logements construits depuis 1997. Les maisons individuelles, situées de plus en plus souvent en zone rurale ou en périphérie des villes, sont de plus en plus spacieuses : 108 m² en 2002 contre 105 m² en 1996. À l'inverse, la surface moyenne des appartements stagne autour de 65 m². Les logements étant globalement plus grands et les ménages plus petits (2,4 personnes en 2002 contre 2,7 en 1984), la surface moyenne par personne s'est accrue de près de 20 % en moins de 20 ans : chaque individu dispose en moyenne d'une superficie de 37 m² et de 1,7 pièces. Toutefois, le *surpeuplement* ne régresse pas : il concerne encore un ménage sur cinq dans l'habitat collectif ; il est rare dans l'habitat individuel. À l'inverse, deux ménages sur trois vivent dans un logement comptant plus de pièces que la norme.

L'amélioration du confort des résidences principales se poursuit : en 2002, seuls 2,5 % des logements (612 000) ne disposent ni de WC intérieur ni de douche ou de baignoire, contre 15 % en 1984 et 4 % en 1996. Six ménages sur dix disposent d'un parking sur leur lieu d'habitation et plus de la moitié des ménages (54 %) ont une cave à leur disposition.

Un ménage sur trois se plaint du bruit le jour et un sur cinq la nuit. La circulation est citée comme source principale de bruit. Les trois quarts des ménages se déclarent satisfaits de leurs conditions de logement, 18 % les jugent acceptables et 7 % seulement s'en déclarent mécontents [2].

En 2001, l'investissement en logement atteint 166,8 milliards d'euros. Les ménages en réalisent près de 94 %, soit 156,1 milliards d'euros [3].

DÉFINITIONS

- **Enquête logement.** L'enquête logement 2002 s'est déroulée entre décembre 2001 et février 2002. Elle porte sur un échantillon de 45 000 logements. Elle fait suite à une série d'enquêtes dont la première a eu lieu en 1955. Le champ de l'enquête est constitué par les logements ordinaires, sans compter les logements collectifs tels que foyers, internats ou casernes ou les habitations mobiles.
- **Logement.** Local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation.
- **Logement occasionnel.** Logement utilisé une partie de l'année pour raison professionnelle.
- **Logement vacant.** Logement disponible pour la vente ou pour la location ou logement neuf achevé mais non occupé à la date du recensement ou de l'enquête.
- **Ménage.** Ensemble des habitants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.
- **Nombre de pièces.** Nombre de pièces d'habitation, y compris la cuisine si celle-ci a plus de 12 m², non compris les pièces à usage professionnel, entrées, couloirs, salles de bains, etc.
- **Résidence principale.** Logement occupé de façon permanente et à titre principal par le ménage. Il y a ainsi une identité entre le nombre de résidences principales et le nombre de ménages.
- **Surpeuplement.** Le nombre de pièces nécessaires au ménage est calculé de façon normative par l'Insee :
 - une pièce de séjour pour le ménage ;
 - une pièce pour chaque personne de référence d'une famille ;
 - une pièce pour les personnes hors famille non célibataires et les célibataires de 19 ans et plus ;
 - pour les célibataires de moins de 19 ans, une pièce pour deux enfants s'ils sont du même sexe ou ont moins de 7 ans ; sinon une pièce par enfant.Le logement est surpeuplé s'il compte moins de pièces que la norme. Selon cette norme, une personne seule doit disposer de deux pièces. Tous les logements d'une pièce sont donc considérés comme surpeuplés.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les conditions de logement des ménages en 2002 », *Insee-Résultats*, série société n° 20, octobre 2003.
- *Insee-Première* : « Les conditions de logement des ménages à bas revenus », n° 950, février 2004 ; « Citadins, votre quartier est-il agréable à vivre ? », n° 934, décembre 2003 ; « Le cadre de vie des ménages les plus pauvres », n° 926, octobre 2003.

SOURCES

- [1] Enquêtes Logement, Insee.
- [2] « De plus en plus de maisons individuelles », *Insee-Première*, n° 885, février 2003.
- [3] « Comptes du logement », *Synthèses*, Insee, n° 74, édition 2003.
- [4] « Le logement en Europe », *Les dossiers*, ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer (www.equipement.gouv.fr).

Répartition des logements selon leur catégorie* [1]

milliers

	1973	1978	1984	1988	1992	1996	2002
Résidences principales	17 124	18 641	20 364	21 256	22 131	23 286	24 525
Résidences secondaires et logements occasionnels	1 592	1 844	2 293	2 297	2 848	2 704	2 961
Logements vacants	1 606	1 751	1 919	2 156	1 997	2 231	2 008
Ensemble	20 322	22 236	24 576	25 709	26 976	28 221	29 495

* France métropolitaine.

Investissement des ménages en logement : acquisitions et travaux [3]

milliards d'euros courants

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Logements neufs	25,8	26,8	28,2	30,5	35,4	38,2	39,6
Logements d'occasion	43,0	50,6	56,3	61,7	73,9	82,7	88,3
Travaux	23,0	23,0	24,1	25,0	25,9	27,0	28,2
Investissement des ménages	91,7	100,4	108,6	117,3	135,2	147,9	156,1
Évolution annuelle en %	-1,2	9,4	8,2	8,0	15,3	9,4	5,5
Ensemble de l'investissement	104,8	111,9	119,7	128,4	146,6	159,0	166,8

Caractéristiques du parc de logement dans quelques pays européens vers 2000 [4]

	ALL	DK	E	G	F	IRL	I	L	NL*	P	RU
Surface moyenne par logement en m ²	86,7	108,8	85,3	79,6	88,0	99,0	90,3	118,4	98,0	83,0	85,0
Nombre moyen de personnes par logement	2,2**	2,1	3,1	2,8	2,4	3,0	2,9	2,7	2,4	2,9	2,4
Logements construits avant 1945 (%)	29	42	22	12	33	22	30	32	20	27	42
Part des logements individuels (%)	46**	59	37	46	56	92	30	70	71	57	81

* Pays-Bas (NL). ** Länder de l'Ouest.

Caractéristiques des résidences principales* [1]

%

	1978	1984	1988	1992	1996	2002
Nombre de pièces						
- 1 pièce		7,0	6,3	5,8	6,1	6,0
- 2 pièces		15,4	13,5	12,2	11,9	12,3
- 3 pièces		25,1	23,6	22,2	21,7	21,8
- 4 pièces		26,0	27,5	27,5	25,7	25,2
- 5 pièces et +		26,5	29,1	32,3	34,6	34,7
Année de construction						
- Avant 1949		51,3	43,0	39,1	36,8	33,2
- 1949 et après		48,7	57,0	60,9	63,2	66,8
Logements sans confort sanitaire**		26,9	15,0	9,6	6,2	2,5

* France métropolitaine. ** Logements auxquels il manque au moins l'un des 3 éléments suivants : eau courante, installation sanitaire (baignoire ou douche), WC intérieur.

Taille et peuplement des résidences principales* [2]

	1984	1988	1992	1996	2002
Surface moyenne en m²	82	85	86	88	90
habitat individuel	96	100	102	105	108
habitat collectif	65	66	66	66	65
Nombre moyen de pièces	3,8	3,9	4,0	4,0	4,0
habitat individuel	4,4	4,6	4,7	4,8	4,8
habitat collectif	3,0	3,1	3,0	3,0	3,0
Nombre moyen de personnes	2,7	2,6	2,5	2,5	2,4
habitat individuel	2,9	2,9	2,8	2,7	2,6
habitat collectif	2,4	2,3	2,2	2,2	2,1
Part des logements individuels %	54,0	55,4	55,8	56,1	56,6

* France métropolitaine.

Logements sans confort sanitaire selon le type d'habitat et le statut d'occupation en 2002* [2]

Statut d'occupation	Type d'habitat		
	Individuel	Collectif	Ensemble
Propriétaire	266 300	38 300	304 600
Locataire	70 300	103 400	173 700
Autre	56 200	77 500	133 700
Ensemble	392 800	219 200	612 000

* France métropolitaine. Logements auxquels il manque au moins l'un des 3 éléments suivants : eau courante, installation sanitaire (baignoire ou douche), WC intérieur.

PRÉSENTATION

En 2002, 56 % des ménages sont **propriétaires** de leur résidence principale. Plus de six propriétaires sur dix n'ont pas ou plus d'emprunt à rembourser. La période 1998-2002 a été favorable aux achats de logements. Le marché de l'ancien occupe une place prépondérante, représentant les trois quarts des acquisitions. Sur la même période, 2,5 millions de ménages sont devenus propriétaires de leur résidence principale : 57 % ont acheté à crédit un logement ancien, 21 % ont fait construire ou ont acheté à crédit un logement neuf, 13 % ont réalisé un achat au comptant et 9 % sont devenus propriétaires par héritage ou donation. Parmi les **accédants récents**, la part des 35-54 ans augmente considérablement (55 % en 2002 contre 49 % en 1996) au détriment de celle des 30-34 ans qui passe de 29 % à 24 % en 2002.

Le montant de l'achat réalisé en 2002 par les accédants récents correspond en moyenne à 3,1 années de revenus. Les nouveaux accédants s'endettent davantage, mais les mensualités acquittées ne sont pas pour autant plus élevées grâce à la baisse des taux d'intérêt. L'achat est financé à hauteur de 33 % par un apport personnel (39 % en 1996). Le capital emprunté représente 2,1 années de revenu en 2002 (1,9 en 1996), et les accédants récents consacrent 19 % de leurs revenus aux remboursements d'emprunts, une fois déduites les aides au logement (19,5 % en 1996).

En 2002, 38 % des ménages sont **locataires** de leur résidence principale. Le parc locatif est essentiellement urbain et collectif. Néanmoins, les maisons individuelles représentent un tiers des logements locatifs construits entre 1998 et 2001. Par ailleurs, 25 % des immeubles récents du secteur social comptent moins de 10 logements. Au 1^{er} janvier 2002, un ménage locataire dépense en moyenne pour son loyer (hors charge et avant déduction des aides au logement) 299 € dans le secteur social et 434 € dans le secteur libre [1] [2].

Au 1^{er} janvier 2002, le parc locatif social s'élève à 4 179 500 logements, dont près de 4 077 900 en France métropolitaine et 101 600 dans les DOM [5].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les comptes du logement », *Synthèses*, Insee, n° 74, édition 2003.
- *Insee-Première* : « Les ménages à bas revenus et le logement social », n° 962, avril 2004 ; « Les conditions de logement des ménages à bas revenus », n° 950, février 2004.

SOURCES

[1] *Insee-Première* : « Le parc locatif récent : davantage de maisons et de petits immeubles », n° 957,

DÉFINITIONS

- **Accédant récent ou nouvel accédant.** Accédant ayant acquis son logement dans les 4 années civiles précédant l'enquête, soit de 1998 à 2001 incluse pour l'enquête Logement 2002.
- **Indice du coût de la construction (ICC).** L'indice du coût de la construction (ICC) mesure l'évolution du prix des marchés de construction des bâtiments neufs à usage principal d'habitation non communautaire passés entre les maîtres d'ouvrage et les entreprises du bâtiment. Il intègre les marges des entreprises et les gains de productivité. Les prix s'entendent toutes taxes comprises, mais honoraires d'architectes et de notaires, frais d'acquisition du terrain, voirie et raccordements exclus. Trimestriel, l'ICC est établi conjointement par l'Insee et le ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer. Cet indicateur de la hausse des prix de la construction sert aussi comme élément d'indexation des loyers. Depuis le 1^{er} janvier 1995, la révision du prix des loyers est faite en utilisant la variation de la moyenne de l'ICC sur quatre trimestres (loi n° 94-624 du 21-07-94 relative à l'habitat, art 17, JO du 24-07-94).
- **ICC de référence.** Il est décalé de 3 trimestres par rapport à l'indice des prix pour correspondre à celui sur lequel les loyers sont indexés.
- **Logement du secteur social.** Logement du secteur HLM conventionné ou non conventionné et du secteur social non HLM et non soumis à la loi de 1948.
- **Propriétaire récent ou nouveau propriétaire.** Ménage qui est propriétaire depuis moins de 4 ans de sa résidence principale actuelle (pour l'enquête 2002, il s'agit des acquéreurs ayant acheté leur logement au cours des années 1998 à 2001 incluse). Les ménages qui étaient déjà propriétaires de leur logement précédent sont considérés comme propriétaires récents, pour autant qu'ils ont acquis leur résidence actuelle au cours des 4 dernières années.
- **Taux d'effort brut.** Part du revenu consacrée aux remboursements d'emprunts calculée sans soustraire les aides au logement des remboursements.
- **Taux d'effort net.** Part du revenu consacrée aux remboursements d'emprunts, une fois les aides au logement déduites des remboursements.

avril 2004 ; « La reprise de l'accession à la propriété », n° 913, juillet 2003.

[2] Enquête Logement, Insee.

[3] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, avril 2004.

[4] « Le logement en Europe », *Les dossiers*, ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer (www.equipement.gouv.fr).

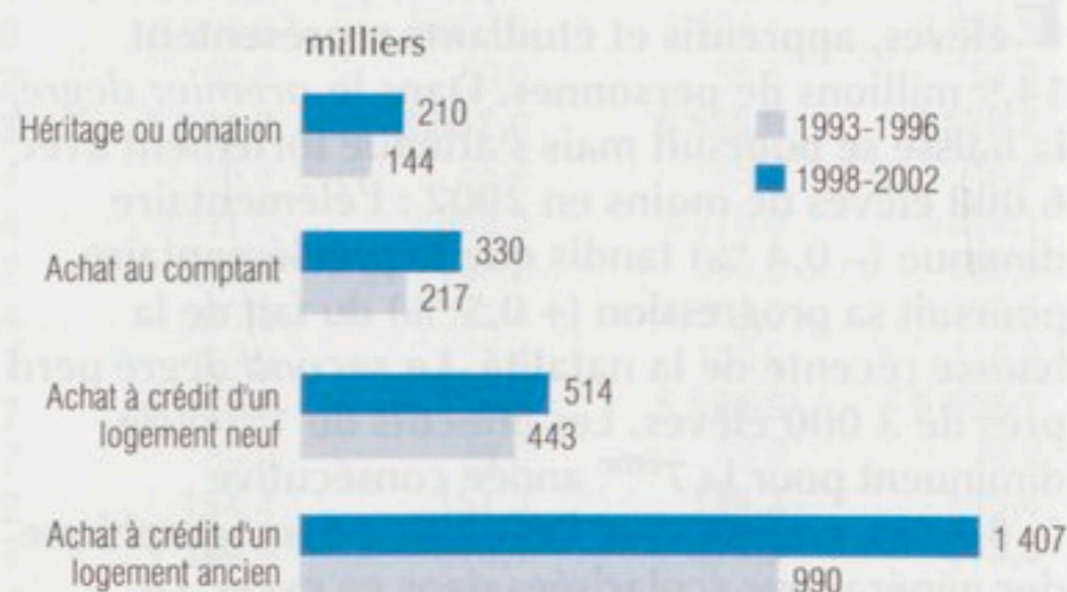
[5] « Le parc locatif social au 1^{er} janvier 2002 », *SES Infos rapides*, n° 228, juillet 2003.

Résidences principales selon le statut d'occupation* [2]

	1984	1988	1992	1996	2002
Propriétaires	50,7	53,6	53,8	54,3	56,0
Sans emprunt en cours	26,3	27,4	30,3	32,1	35,0
Accédants	24,4	26,1	23,5	22,2	21,0
Locataires d'un local loué vide	39,0	37,2	37,7	38,1	37,9
HLM	14,6	15,0	15,3	15,7	15,6
Autre logement social	1,9	2,0	1,8	1,9	1,6
Loi de 1948	3,5	2,5	2,0	1,4	1,0
Secteur libre	19,0	17,7	18,6	19,1	19,7
Autres statuts	10,4	9,1	8,4	7,6	6,1
Meublés, sous-locataires	1,9	1,5	1,5	1,6	1,6
Fermiers ou métayers	0,6	0,4	0,2	0,2	0,3
Logés gratuitement	7,9	7,2	6,7	5,8	4,2

* France métropolitaine.

Propriétaires récents selon le mode d'acquisition du logement* [1]



* Ménages propriétaires récents de leur résidence principale en France métropolitaine.

Indice du coût de la construction en 2003 [3]

base 100 : 4^e trimestre 1953

	Indice	Moyenne associée
1 ^{er} trimestre	1 183	1 172,00
2 ^e trimestre	1 202	1 181,75
3 ^e trimestre	1 203	1 190,00
4 ^e trimestre	1 214	1 200,50

Données de financement pour les accédants récents 1998-2002* [1]

	Prix total du logement €	Montant total emprunté €	Remboursements annuels €	Prix du logement/revenu années	Emprunt /revenu années	Taux d'apport personnel %	Taux d'effort brut %	Taux d'effort net %
Province								
ancien	108 300	75 500	6 900	3,1	2,1	30,3	19,6	18,9
neuf	101 000	71 000	6 700	2,9	2,0	29,7	19,2	18,6
Agglomération de Paris								
ancien	173 000	105 000	9 900	3,4	2,1	39,3	19,6	19,4
neuf	166 500	101 000	9 500	3,4	2,1	39,3	19,4	19,2
Ensemble	215 000	127 000	12 100	3,7	2,2	40,9	21,0	20,9
ancien	120 500	81 000	7 500	3,1	2,1	32,8	19,6	19,0
neuf	115 500	78 000	7 300	3,0	2,0	32,5	19,2	18,7
	134 000	90 000	7 900	3,4	2,3	32,8	20,5	19,7

* Accédants récents, hors propriétaires d'immeuble collectif et héritiers ou donataires, en France métropolitaine.

Résidences principales selon le statut d'occupation dans quelques pays européens* [2] [4]

%

	Propriétaires occupants		Locataires		Autres statuts**
			Secteur social	Secteur Privé	
Allemagne (1998)		43	7	50	0
Autriche (1998)		56	21	20	3
Belgique (2000)		74	7	16	3
Danemark (2000)		51	19	26	4
Espagne (1998)		82	1	10	7
Finlande (1997)		60	14	16	10
France métropolitaine (2002)		56	17	21	6
Grèce (1980)		76	0	24	0
Irlande (1998)		78	9	16	3
Italie (1998)		69	5	11	15
Luxembourg (1995)		70	3	27	0
Pays-Bas (2000)		53	36	11	0
Portugal (1998)		64	3	25	8
Royaume-Uni (2001)		69	22	9	0
Suède (1990)		41	27	13	19

* L'année de référence des données figure entre parenthèses après le nom du pays. ** Selon les pays, les "autres statuts" relèvent du secteur social ou du secteur privé ainsi que les statuts d'occupation non identifiés.

PRÉSENTATION

En 2002-2003, en France y compris les DOM, les élèves, apprentis et étudiants représentent 14,9 millions de personnes. Dans le **premier degré**, la baisse se poursuit mais s'atténue fortement avec 6 000 élèves de moins en 2002 : l'élémentaire diminue (- 0,4 %) tandis que le préélémentaire poursuit sa progression (+ 0,5 %) du fait de la hausse récente de la natalité. Le **second degré** perd près de 3 000 élèves. Les effectifs du 1^{er} cycle diminuent pour la 7^{ème} année consécutive (- 0,3 %), en lien avec l'évolution démographique des générations scolarisées dans ce cycle. Le 2nd cycle général et technologique connaît, comme à la rentrée précédente, une hausse de + 0,4 % principalement d'origine démographique. Les effectifs du 2nd cycle professionnel, après un recul en 2000 et 2001, progressent de + 0,5 %, grâce à la croissance soutenue du **CAP** en 2 ans et au quasi-maintien des effectifs en **BEP**. Le secteur privé connaît à la rentrée 2002 une légère hausse de ses effectifs dans le secondaire. La part du privé dans l'ensemble reste stable autour de 20 %.

Le retard scolaire touche un élève sur cinq entrant en sixième, contre près de la moitié 30 ans auparavant. À la rentrée 2002, comme en 1997, 15 % des nouveaux collégiens présentent des difficultés en lecture, particulièrement graves pour plus de 3 % d'entre eux. La quasi-totalité des élèves parviennent désormais au terme du 1^{er} cycle et plus des deux tiers des collégiens accomplissent leur scolarité sans redoubler. À l'issue de la troisième, près de six jeunes sur dix poursuivent leurs études (enseignement agricole et **CFA** compris) vers un 2nd cycle général et technologique et quatre sur dix s'orientent vers un **CAP** ou un **BEP**.

En 2003, avec 627 520 candidats aux épreuves du baccalauréat et 502 671 lauréats, le taux de réussite s'élève à 80,1 %, niveau jamais atteint auparavant. Plus d'un bachelier sur trois est admis avec mention. Les filles restent majoritaires dans les rangs des bacheliers et obtiennent plus souvent une mention « très bien » ou « bien » ; toutes séries confondues, leur taux de réussite s'élève à 82,3 % contre 77,6 % pour les garçons [1] [2] [3].

DÉFINITIONS

- **BEP**. Brevet d'études professionnelles.
- **CAP**. Certificat d'aptitude professionnelle.
- **CFA**. Centre de formation d'apprentis. Les apprentis sont comptabilisés avec les élèves du 2nd degré mais nombre d'entre eux relèvent de l'enseignement supérieur.
- **Classe d'adaptation**. Dans le cycle élémentaire, il s'agit de classes destinées à accueillir les enfants qui, pour des raisons diverses, rencontrent des difficultés au niveau de l'enseignement élémentaire.
- **Classe d'initiation**. Classe groupant à temps complet ou partiel les enfants non francophones en vue d'un apprentissage plus rapide du français et d'une meilleure intégration dans la scolarité normale.
- **Classe d'intégration scolaire**. Dans le cycle élémentaire, ces classes accueillent des élèves handicapés physiques, sensoriels ou mentaux, qui peuvent tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge et à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.
- **CLIPA**. Classes d'initiation pré professionnelle par alternance.
- **CPA**. Classes préparatoires à l'apprentissage.
- **Enseignement adapté du second degré**. Il comprend les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), les groupes de classes-ateliers (GCA) et les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA).
- **Espérance de scolarisation**. Nombre d'années pendant lesquelles un enfant de 5 ans peut espérer être scolarisé à temps plein et à temps partiel durant son cycle de vie, en fonction des taux de scolarisation du moment.
- **Premier degré**. Enseignement scolaire regroupant l'enseignement préélémentaire (avant le cours préparatoire), et l'enseignement élémentaire (ou primaire). Il est dispensé dans les écoles maternelles et élémentaires.
- **Second degré**. Enseignement secondaire faisant suite à l'enseignement préélémentaire et élémentaire (premier degré). Il est dispensé dans les collèges (1^{er} cycle) et les lycées (2nd cycle).

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Pratiques réussies en lycée professionnel », *Les Dossiers*, DEP, n° 151, édition 2004.
- « Dix-huit questions sur le système éducatif », *Éducation & formations*, DEP, n° 66, juillet-décembre 2003.
- « L'éducation en Europe », *Statistiques en bref - série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 13/2003.

SOURCES

[1] *Note d'information*, DEP : « Résultats définitifs de la session 2003 du baccalauréat », n° 04-07, mars 2003 ;

« Les élèves du second degré dans les établissements publics ou privés à la rentrée 2002 », n° 03-35, juin 2003.

[2] *Repères & références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, DEP, édition 2003.

[3] *L'état de l'École*, DEP, n° 13, octobre 2003.

[4] *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, édition 2003.

[5] Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

ENSEIGNEMENTS DES 1^{er} et 2nd DEGRÉS 6.1

	1980-1981	1990-1991	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Pré-élémentaire	2 456,5	2 644,1	2 513,0	2 540,0	2 554,4	2 566,0
CP - CM2	4 810,0	4 218,0	3 998,8	3 953,0	3 924,1	3 908,9
Enseignement spécialisé*	129,8	91,2	60,0	59,0	56,5	54,3
Total du premier degré	7 396,3	6 953,3	6 571,8	6 552,0	6 535,0	6 529,2
dont public %	86,4	86,4	86,4	86,4	86,5	86,5
1 ^{er} cycle secondaire	3 257,6	3 249,4	3 291,9	3 289,5	3 278,8	3 269,1
2 nd cycle professionnel	798,8	726,2	731,0	700,2	695,0	698,5
2 nd cycle général et technologique	1 124,4	1 607,4	1 513,0	1 501,4	1 504,1	1 509,6
Enseignements adaptés	126,5	126,7	123,8	122,1	120,9	119,0
Total du second degré (hors agriculture)	5 307,4	5 709,7	5 659,7	5 613,2	5 598,8	5 596,1
dont public %	79,9**	79,7	80,0	80,0	79,9	79,9
Second degré agricole	117,1	116,2	154,4	151,3	149,3	149,4
Centres de formation d'apprentis***	244,1	226,7	369,9	376,1	373,3	373,0
dont classes préparatoires à l'apprentissage	18,7	6,4	9,6	10,2	10,3	9,1
Autres****	98,0	104,3	84,9	82,4	81,6	84,0
Total du supérieur	1 181,1	1 717,1	2 136,6	2 161,1	2 164,8	2 209,2
Total général	14 344,0	14 827,3	14 977,3	14 936,1	14 902,6	14 940,9

* Classes d'adaptation et d'initiation, classes d'intégration scolaire. ** France métropolitaine. *** Y compris CFA sous tutelle du ministère chargé de l'Agriculture depuis 1992-1993. **** Spécial santé "scolarisés", classes de techniques industrielles et préparations diverses, formations complémentaires.

Principaux diplômes délivrés dans le 2nd degré [5]

Séries	1995		2003*	
	Nombre d'admis	Nombre d'admis	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)
Brevet	592 153	613 043		78,0
dont série collèges	513 796	549 684		78,5
CAP	260 673	168 092		73,8
BEP	188 224	187 016		72,0
Baccalauréat général	287 046	268 335		83,7
L : Littéraire	71 460	51 893		84,3
ES : Économique et social	76 555	81 068		81,5
S : Scientifique	139 031	135 374		84,8
Baccalauréat technologique	138 267	142 799		76,7
dont : STT	78 894	76 098		76,5
STI	35 217	35 271		75,7
SMS	13 337	17 836		77,6
STL	4 840	5 794		80,9
Baccalauréat professionnel	67 096	91 537		75,9
Ensemble des baccalauréats	492 409	502 671		80,1

* Année 2002 pour les CAP, les BEP.

Nombre moyen d'élèves par classe [2]

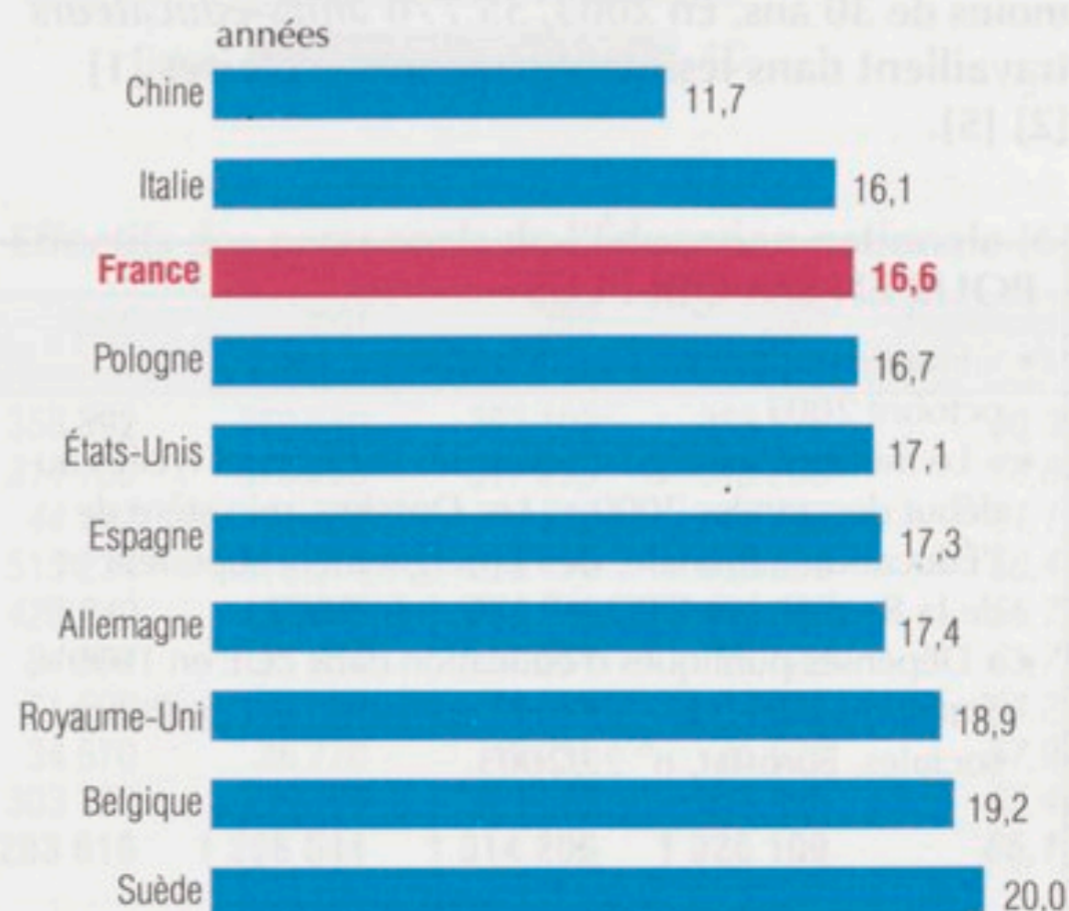
	1980-81*	1990-91*	1999-00*	2002-03
Premier degré				
Enseignement public :				
Écoles maternelles	30,1	27,9	25,5	...
Écoles élémentaires	23,6	22,5	22,3	...
Enseignement privé :				
Écoles maternelles	29,9	27,1	25,9	...
Écoles élémentaires	26,2	24,5	23,9	...
Second degré				
Enseignement public :				
1 ^{er} cycle**	23,4	24,3	24,2	23,9
2 nd cycle professionnel	24,4	23,1	20,9	19,8
2 nd cycle général et technologique	28,5	31,0	28,8	28,5
Enseignement privé :				
1 ^{er} cycle**	24,0	24,3	24,7	24,8
2 nd cycle professionnel	20,8	21,4	19,7	18,6
2 nd cycle général et technologique	23,2	25,6	24,7	24,5

* France métropolitaine. ** Y compris CPA et CLIPA et non compris SES/SEGPA et classes-ateliers des collèges.

Nombre moyen d'élèves par enseignant en 2001 [4]

	Premier degré	Second degré
Allemagne	19,4	15,2
Canada	18,3	17,8
Espagne	14,7	11,0
États-Unis	16,3	15,9
France	19,5	12,3
Grèce	12,7	9,7
Hongrie	11,3	11,8
Italie	10,8	10,2
Japon	20,6	15,1
Pays-Bas	17,2	17,1
Pologne	12,5	15,4
Rep. Tchèque	19,4	13,8
Royaume-Uni	20,5	14,5
Suède	12,4	14,6
Turquie	29,8	17,2

Espérance de scolarisation pour un enfant de 5 ans en 2001 [4]



PRÉSENTATION

Multipliée par deux depuis 1974, la **dépense intérieure d'éducation** représente 6,9 % du PIB en 2002, soit 103,6 Mds d'€ et 1 730 € par habitant. De 1974 à 2002, sa croissance a été plus rapide que celle du PIB (2,5 % par an contre 2,2 %). L'État reste le premier financeur de cette dépense (64,5 %), devant les collectivités territoriales (20,9 %). Plus des trois quarts (82 %) des dépenses d'éducation sont consacrés aux activités d'enseignement, parmi lesquelles le second degré détient la plus grande part (41 %).

En 2002, la **dépense moyenne d'éducation** par élève est de 6 470 €, soit 4 460 € pour un écolier du premier degré, 8 120 € pour un élève du second degré et 8 680 € pour un étudiant. Ainsi une scolarité, valorisée aux coûts et prix de 2002, menant sans redoublement de la maternelle (en 3 ans) à un bac général ou technologique, est estimée à 90 550 €. Depuis 1986, ce « coût théorique du bachelier » augmente en moyenne de 2,4 % par an, en volume.

Au 31 janvier 2003, 1 326 109 personnes, dont 89 % dans le secteur public, sont rémunérées par le ministère de l'Éducation nationale. Plus des trois quarts de ces personnels (76,5 %) sont des enseignants, dont 86 % exercent dans le public. Deux agents sur trois sont des femmes. Parmi les enseignants, elles sont plus nombreuses dans le premier degré (79 % dans le public et 91 % dans le privé), que dans le second degré (respectivement 57 % et 66 %). Dans le supérieur, seul un enseignant sur trois est une femme.

Les enseignants du 1^{er} degré public comptent deux tiers de professeurs des écoles et un tiers d'instituteurs. Ils sont relativement jeunes, 41 ans en moyenne ; un sur sept a moins de 30 ans et près d'un sur quatre plus de 50 ans. Dans le second degré public, 70 % des enseignants sont certifiés ou agrégés. Ils ont en moyenne 43 ans ; un enseignant sur trois a plus de 50 ans et 13 % moins de 30 ans. En 2003, 55 770 **aides-éducateurs** travaillent dans les établissements scolaires [1] [2] [5].

DÉFINITIONS

- **Aides-éducateurs.** Ils sont recrutés dans le cadre des contrats emploi jeunes (voir 9.3). Ils doivent avoir un niveau d'études compris entre le bac et bac + 2.
- **Dépense intérieure d'éducation.** Représente toutes les dépenses effectuées par l'ensemble des agents économiques, administrations publiques centrales et locales, entreprises et ménages, pour les activités d'éducation en métropole : activités d'enseignement scolaire et extra-scolaire de tous niveaux, activités visant à organiser le système éducatif (administration générale, orientation, documentation pédagogique et recherche sur l'éducation), activités destinées à favoriser la fréquentation scolaire (cantines et internats, médecine scolaire, transports), rémunérations des personnels en formation et dépenses demandées par les institutions (fournitures, livres, habillement).
- **Dépense moyenne d'éducation.** Comprend la totalité des dépenses et des activités dans les établissements publics et privés à l'exclusion des activités extra-scolaires (dont la formation continue) et de l'enseignement artistique.
- **Établissements privés sous contrat.** Pour un établissement privé, la signature d'un contrat entraîne la prise en charge par l'État de la rémunération des enseignants (contrat simple), voire aussi des dépenses d'externat (contrat d'association).
- **PEGC.** Professeurs d'enseignement général de collège.
- **Personnels de l'Éducation nationale.** Actifs travaillant dans le domaine de la formation initiale et de la formation continue des jeunes. Les enseignants comptabilisés sont titulaires, stagiaires, non titulaires ou remplaçants dans les secteurs public et privé sous contrat.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « France portrait social 2003-2004 », Insee, octobre 2003.
- « Le métier d'enseignant dans les collèges et lycées au début des années 2000 », *Les Dossiers*, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, DPD, n° 145, juin 2003.
- « Dépenses publiques d'éducation dans l'UE en 1999 », *Statistiques en bref* – thème Population et conditions sociales, Eurostat, n° 22/2003.

SOURCES

- [1] « Le coût de l'éducation en 2002 », *Note d'information*, DEP, n° 03-57, novembre 2003.
- [2] « L'état de l'école », DEP, n° 13, octobre 2003.
- [3] *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, édition 2003.
- [4] *Repères & références statistiques*, DEP, édition 2003.
- [5] « Dix-huit questions sur le système éducatif », *Éducation & formations*, DEP, n° 66, juillet-décembre 2003.
- [6] Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, direction de l'évaluation et de la prospective (DEP), (www.education.gouv.fr).

Établissements du premier et du second degré [4]

	1990-1991	2002-2003	dont public
Écoles maternelles	19 248	18 460	18 238
Écoles élémentaires	44 975	39 329	33 981
Premier degré	64 223	57 789	52 219
Collèges	6 833	6 971	5 168
Lycées professionnels	2 171	1 730	1 083
Lycées d'enseignement général et technique	2 584	2 608	1 531
Second degré	11 588	11 309	7 782

Enseignants des 1^{er} et 2nd degré par corps [4] [5]

	Janv. 2003	dont femmes %
Premier degré public*	318 236	78,8
dont : Professeurs des écoles	210 891	78,8
Instituteurs	106 956	78,8
Premier degré privé (sous contrat)	45 640	91,1
dont : Professeurs des écoles	27 549	89,9
Instituteurs	17 916	93,2
Second degré public	431 769	56,7
Agrégés et chaires supérieures	48 807	49,4
Certifiés et assimilés	253 831	60,8
Adjoints et chargés d'enseignement PEGC	4 908	49,7
Professeurs de lycée professionnel	18 646	56,3
Professeurs des écoles	65 072	48,9
Instituteurs et instituteurs spécialisés	8 327	50,9
Maîtres auxiliaires, contractuels	1 657	44,8
Second degré privé (sous contrat)	98 529	65,7
dont : Agrégés et chaires supérieures	2 940	43,6
Certifiés et assimilés	45 836	65,2
Adj. et chargés d'enseignement	17 343	73,9
Maîtres auxiliaires, contractuels	19 250	64,8

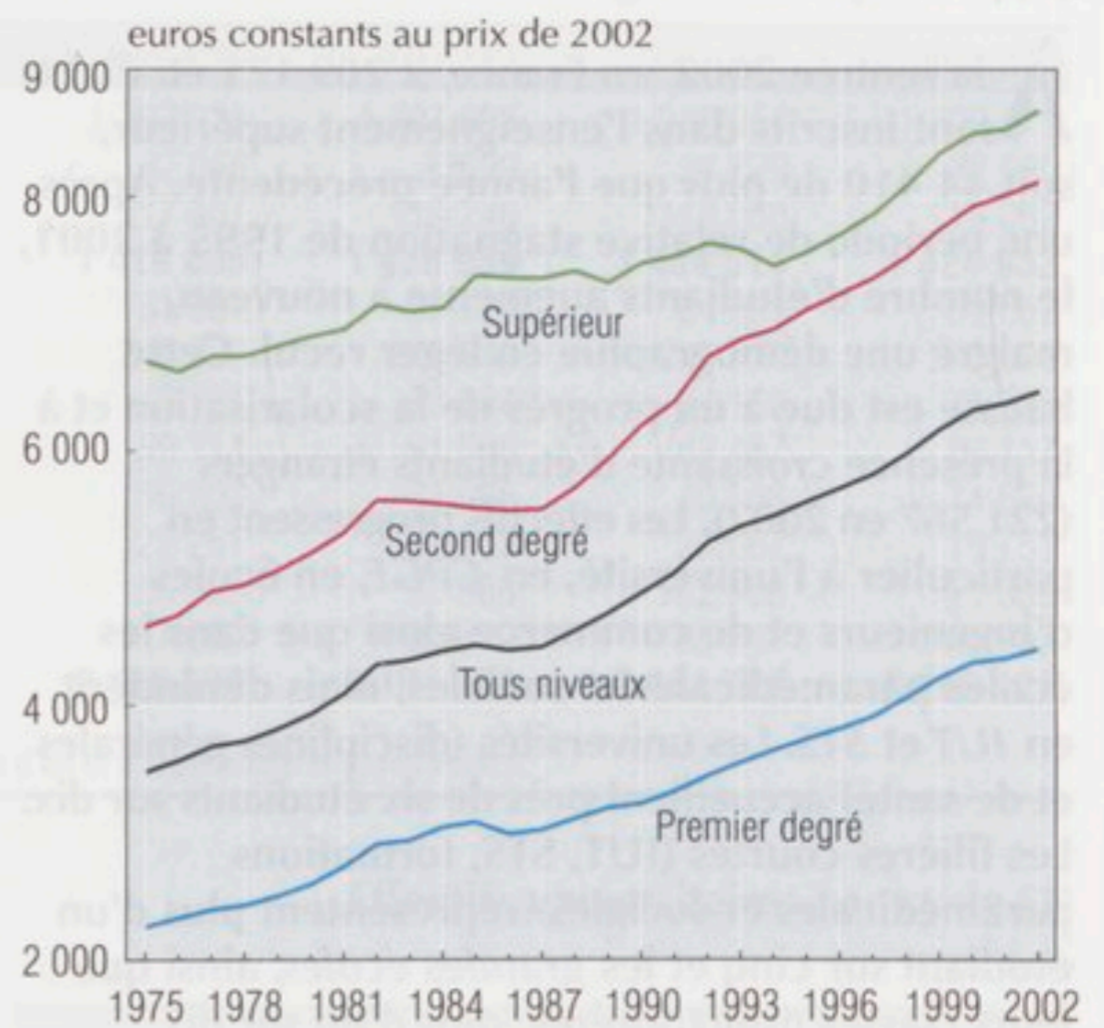
* Y compris les directeurs, les psychologues scolaires et les titulaires remplaçants.

Dépense pour l'éducation* [2]

	1975	1985	1995	2000	2002
Aux prix courants (Mds d'€)	14,6	48,7	85,4	98,2	103,6
Aux prix 2002 (Mds d'€)	53,4	69,9	92,9	101,8	103,6
En % du PIB	6,5	6,8	7,3	7,0	6,9
Par habitant aux prix 2002 (€)	1 010	1 270	1 600	1 710	1 730
Par élève aux prix 2002 (€)	3 480	4 470	5 610	6 320	6 470

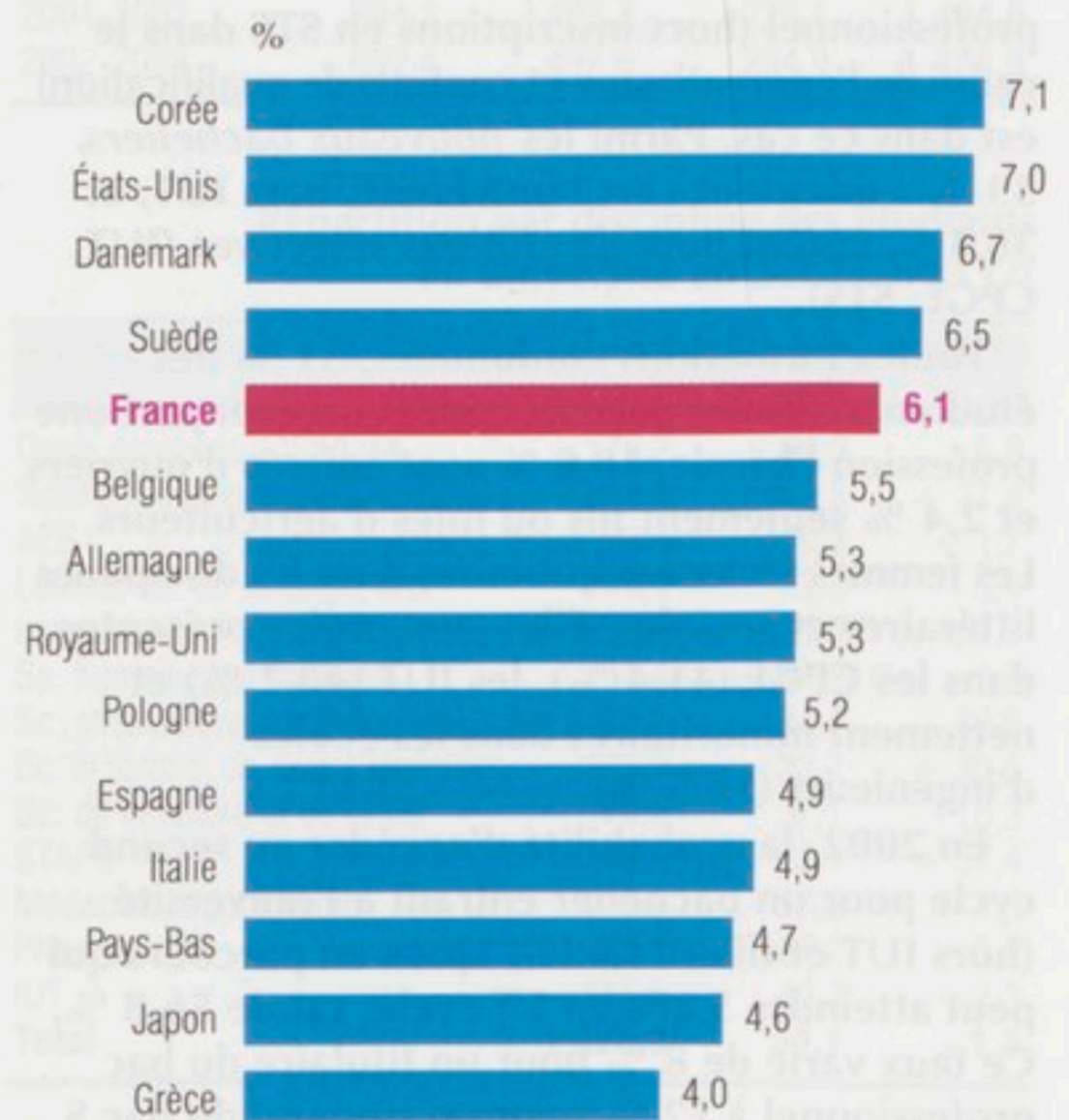
* France métropolitaine.

Dépense moyenne par élève* [2]



* France métropolitaine.

Dépense d'éducation par rapport au PIB en 2000 [3]



Effectifs des personnels de l'Éducation nationale [6]

	1995	2000	2001	2002	2003	dont femmes %
Enseignants du 1 ^{er} degré						
public	357 885	358 892	360 510	362 103	363 876	80,3
privé	314 217	314 730	316 150	317 293	318 236	78,8
Enseignants du 2 nd degré						
public*	43 668	44 162	44 360	44 810	45 640	91,1
privé	487 095	515 234	519 574	526 179	530 298	58,4
Enseignants du supérieur	395 824	420 240	423 640	428 925	431 769	56,7
Autres enseignants**	91 271	94 994	95 934	97 254	98 529	65,7
Personnel admin., techn., d'encad. et de surveillance	60 205	71 600	73 040	74 094	74 881	34,2
Total	36 892	34 570	36 770	42 295	45 629	67,9
	297 750	303 320	306 150	309 535	311 425	65,4
	1 239 827	1 283 616	1 296 044	1 314 206	1 326 109	65,1

* Y compris les documentalistes et les personnels de remplacement hors personnel de direction. ** Enseignants formateurs et élèves enseignants.

PRÉSENTATION

À la rentrée 2002, en France, 2 209 171 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur, soit 44 410 de plus que l'année précédente. Après une période de relative stagnation de 1995 à 2001, le nombre d'étudiants augmente à nouveau, malgré une démographie en léger recul. Cette hausse est due à un progrès de la scolarisation et à la présence croissante d'étudiants étrangers (221 567 en 2002). Les effectifs progressent en particulier à l'université, en **CPGE**, en écoles d'ingénieurs et de commerce ainsi que dans les écoles paramédicales et sociales, mais diminuent en **IUT** et **STS**. Les universités (disciplines générales et de santé) accueillent près de six étudiants sur dix. Les filières courtes (**IUT**, **STS**, formations paramédicales et sociales) représentent plus d'un étudiant sur cinq et les **grandes écoles**, ainsi que leurs classes préparatoires, plus d'un sur dix.

En 2002, la quasi-totalité des bacheliers généraux et près de quatre bacheliers technologiques sur cinq s'inscrivent dans le supérieur dès la rentrée suivante. Seul, un titulaire sur cinq d'un baccalauréat professionnel (hors inscriptions en **STS** dans le cadre de l'apprentissage et contrats de qualification) est dans ce cas. Parmi les **nouveaux bacheliers**, 39 % s'orientent vers l'université, hors **IUT**, et 36,5 % optent pour des filières sélectives (**IUT**, **CPGE**, **STS**).

Toutes formations confondues, 31 % des étudiants ont des parents cadres ou exerçant une profession libérale, 10,8 % sont enfants d'ouvriers et 2,4 % seulement fils ou filles d'agriculteurs. Les femmes restent majoritaires dans les disciplines littéraires et sociales. Elles sont moins présentes dans les **CPGE** (41,4 %), les **IUT** (40,2 %) et nettement minoritaires dans les écoles d'ingénieurs (24,5 %).

En 2002, la probabilité d'accéder au second cycle pour un bachelier entrant à l'université (hors **IUT** et filière santé), après un parcours qui peut atteindre 5 ans en 1^{er} cycle, est de 56,8 %. Ce taux varie de 8 % pour un titulaire du bac professionnel à 72 % pour un titulaire du bac S. Le **DESS** remporte toujours un vif succès auprès des étudiants, avec plus de 38 000 diplômes délivrés en 2001, soit une hausse de 16,8 % sur un an [1] [2] [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les jeunes qui sortent sans diplôme de l'enseignement supérieur », *Bref*, Céreq, n° 200, septembre 2003.
- « Les classes préparatoires aux grandes écoles – Évolutions sur 25 ans », *Les Dossiers*, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, DEP, n° 146, décembre 2003.
- « Atlas régional – les effectifs d'étudiants en 2002-2003 », DEP, décembre 2003.

DÉFINITIONS

- **AES**. Filière universitaire administrative, économique et sociale.
- **BTS**. Brevet de technicien supérieur.
- **CPGE**. Classe préparatoire aux grandes écoles.
- **DEA et DESS**. Diplôme d'études approfondies et diplôme d'études supérieures spécialisées : 1 an après la maîtrise.
- **DEUG et DEUST**. Diplôme d'études universitaires générales et diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques : 2 ans après le baccalauréat.
- **DUT**. Diplôme universitaire de technologie, délivré par un **IUT**.
- **Grandes écoles**. Écoles d'ingénieurs (y compris les écoles dépendantes des universités), écoles vétérinaires, écoles de commerce reconnues à diplôme visé et écoles normales supérieures.
- **IUFM**. Institut universitaire de formation des maîtres.
- **IUT**. Institut universitaire de technologie.
- **Licence**. 1 an après le **DEUG** ou le **DEUST**.
- **Maîtrise**. 1 an après la licence, 2 ans après le **DEUG**.
- **Nouveaux bacheliers**. Bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat.
- **STAPS**. Sciences et techniques des activités physiques et sportives.
- **STS**. Section de technicien supérieur.

SOURCES

- [1] « L'état de l'école », édition 2003, DEP, n° 13, octobre 2003.
- [2] *Repères & références statistiques*, DEP, édition 2003.
- [3] « Les étudiants dans l'ensemble du supérieur », *Note d'information*, DEP, n° 03-55, octobre 2003.
- [4] Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Étudiants de l'enseignement supérieur [2]

	1990-1991	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Universités hors IUT	1 108 456	1 302 228	1 307 693	1 285 954	1 309 871
dont écoles d'ingénieurs dépendantes des universités	17 325	32 068	33 599	34 729	38 690
IUT	74 328	117 407	119 246	118 060	115 062
Total Universités	1 182 784	1 419 635	1 426 939	1 404 014	1 424 933
IUFM	///	81 981	80 184	84 009	89 062
STS	204 920	248 832	248 849	246 870	245 070
CPGE (y c. préparations intégrées)	68 392	73 781	73 834	74 162	75 338
Écoles d'ingénieurs indépendantes des universités	40 328	59 114	61 609	63 467	63 717
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	46 128	56 303	63 905	70 363	74 680
Établissements universitaires privés	19 971	22 267	21 739	20 667	19 751
Écoles paramédicales et sociales	74 435	86 795	93 386	102 968	111 888
Autres établissements d'enseignement supérieur *	80 102	87 862	90 619	98 241	104 732
Total Enseignement supérieur	1 717 060	2 136 570	2 161 064	2 164 761	2 209 171

* Écoles normales supérieures, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures d'art et d'architecture et autres écoles.

Taux d'accès immédiat des bacheliers de l'année 2002 dans les différentes filières de l'enseignement supérieur* [2]

	%			
	Bac général	Bac technologique	Bac professionnel	Tous bacs
Universités (hors IUT)	63,0	17,9	6,0	39,2
IUT	11,4	9,5	0,6	8,8
CPGE	13,6	1,1	0,0	7,4
STS	8,7	46,3	12,8	20,3
Autres formations	8,7	3,4	0,5	5,6

* Un bachelier peut s'inscrire dans plusieurs formations, ce qui explique que le total soit parfois supérieur à 100.

Principaux diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur [4]

	1995	2001
BTS		
DUT	77 579	98 224
DEUG, DEUST	37 380	47 997
Licence	132 390	121 833
Maîtrise	127 178	132 811
DESS	80 833	95 752
DEA	21 077	38 094
Diplôme d'ingénieur	25 420	24 503
Doctorat	21 851	26 023
Diplôme de santé	8 969	*9 926
	7 717	*6 946

* Année 2000.

Effectifs universitaires par cycle [2]

milliers

	1 ^{er} cycle	2 nd cycle	3 ^{ème} cycle	Ensemble
1980-1981	416,4	313,3	128,4	858,1
1990-1991	623,7	381,6	177,5	1 182,8
1995-1996	789,4	490,1	206,0	1 485,5
2000-2001	719,5	487,6	219,9	1 427,0
2001-2002	694,2	483,7	226,1	1 404,0
2002-2003	692,4	497,6	234,9	1 424,9

Répartition par discipline des étudiants en université en 2002-2003 [2]

Discipline	Ensemble milliers	dont femmes %	2002/97 %
Droit, sciences politiques	175,2	64,0	- 6,0
Sciences économiques, gestion	122,4	49,5	+ 21,4
AES	53,4	60,3	+ 1,7
Lettres, sc. du langage, arts	119,9	73,3	- 5,4
Langues	130,3	76,0	- 12,7
Sc. humaines et sociales	233,4	67,2	- 1,3
Sc. et structures de la matière	98,8	34,1	- 22,6
Sc. et techno, sc. pour l'ingénieur	103,9	22,1	+ 30,5
Sc. de la nature et de la vie	79,9	57,1	- 16,3
STAPS	46,0	32,1	+ 37,4
Médecine, odontologie	120,9	57,5	+ 4,3
Pharmacie	25,4	67,2	- 5,7
IUT	115,5	40,3	+ 2,3
Total	1 425,0	56,1	- 1,3

Origine socioprofessionnelle des étudiants français dans l'enseignement supérieur en 2002-2003* [2] %

Catégorie socioprofessionnelle du chef de famille	Université	dont :		CPGE **	STS **	Autres formations	Ensemble
		Santé	IUT				
Agriculteurs exploitants	2,0	1,5	3,0	2,0	4,6	2,5	2,4
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	6,8	5,2	8,1	7,1	7,9	8,5	7,2
Professions libérales et cadres supérieurs	32,5	45,1	26,4	49,6	13,7	33,7	31,0
Professions intermédiaires	16,0	15,1	19,7	14,1	15,6	12,9	15,3
Employés	12,9	6,7	15,6	8,2	15,5	8,6	12,3
Ouvriers	10,7	5,0	16,0	5,1	20,0	5,8	10,8
Retraités, inactifs	10,8	6,4	7,4	6,7	11,1	7,2	10,1
Indéterminé	8,3	15,0	3,8	7,2	11,6	20,8	10,9
Effectif des étudiants français	1 244 515	127 602	109 021	69 658	230 496	331 765	1 876 434

* Principales filières de l'enseignement supérieur. ** Y compris les formations agricoles.

PRÉSENTATION

L'élévation considérable des **niveaux de formation** et de qualification observée depuis 1960 marque le pas à partir du milieu des années 1990. La durée moyenne des études reste stable, aux environs de 19 ans. En France métropolitaine, la part d'une génération qui obtient le baccalauréat atteint 62,9 % en 2003. Cette proportion était de 54,7 % dix ans auparavant. Parmi les 763 000 sortants de formation initiale en 2001, 37 % sont diplômés du supérieur, dont plus de la moitié de l'**enseignement supérieur long**. A l'opposé, 152 000 jeunes, soit un sur cinq, majoritairement issus de milieux sociaux défavorisés quittent l'école sans diplôme ou avec au mieux un brevet.

En 2002, en France, les **CFA**, hors classes préparatoires d'apprentissage, accueillent 363 900 **apprentis**. Après avoir progressé tout au long des années 90, ces effectifs sont en léger recul depuis 2 ans. La hausse du niveau de formation des apprentis se poursuit : en 2001, 65 % préparent une formation de niveau CAP ou BEP, 20 % de niveau bac ou brevet professionnel (14 % en 1995) et 15 % un diplôme de l'enseignement supérieur (7 % en 1995) [1] [3] [4].

En 2001, la dépense globale de **formation professionnelle continue** et d'apprentissage s'élève à 21,9 Mds d'euros, soit 1,49 % du PIB. Elle augmente pour la 4^{ème} année consécutive (+ 1,3 % sur un an). Elle est financée principalement par les entreprises (44 %) et l'État (37 %). Près de 60 % de cette dépense bénéficient aux actifs occupés, 26 % aux jeunes de moins de 26 ans et 15 % aux demandeurs d'emploi [2].

Dans l'UE, en 2002, près d'un jeune sur cinq âgé de 18 à 24 ans quitte l'école avant le 2nd cycle du secondaire : cette proportion varie de moins de 10 %, en Autriche et en Finlande, à 24 % en Italie, 29 % en Espagne et 45 % au Portugal. En France, elle est de 13,4 % [6].

DÉFINITIONS

- **Apprentis**. Jeunes âgés de 16 à 25 ans préparant un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier associant une formation en entreprise et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.
- **CFA**. Centre de formation d'apprentis.
- **Enseignement supérieur long**. Second et troisième cycles des universités, Écoles de commerce et d'ingénieurs.
- **Formation professionnelle continue**. Se répartit en deux grands secteurs distincts :
 - actions financées par les entreprises, qui ont l'obligation de consacrer 1,5 % de la masse salariale (entreprises de dix salariés et plus) ou 0,15 % (entreprises de moins de dix salariés) à la formation continue ;
 - actions financées par les fonds publics, essentiellement consacrées aux demandeurs d'emploi et à la promotion sociale.
- **Niveaux de formation**.
 - Niveaux VI et Vbis : sorties de l'enseignement secondaire sans qualification, c'est à dire avant l'année terminale de préparation d'un CAP ou BEP ou d'une classe de seconde.
 - Niveau V : CAP, BEP et autres.
 - Niveau IV : Baccalauréat ou abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III.
 - Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).
 - Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de second (licence ou maîtrise) ou troisième (DEA ou DESS) cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.
- **Taux de scolarisation**. Pourcentage de jeunes d'un âge donné scolarisés par rapport à la population totale du même âge.

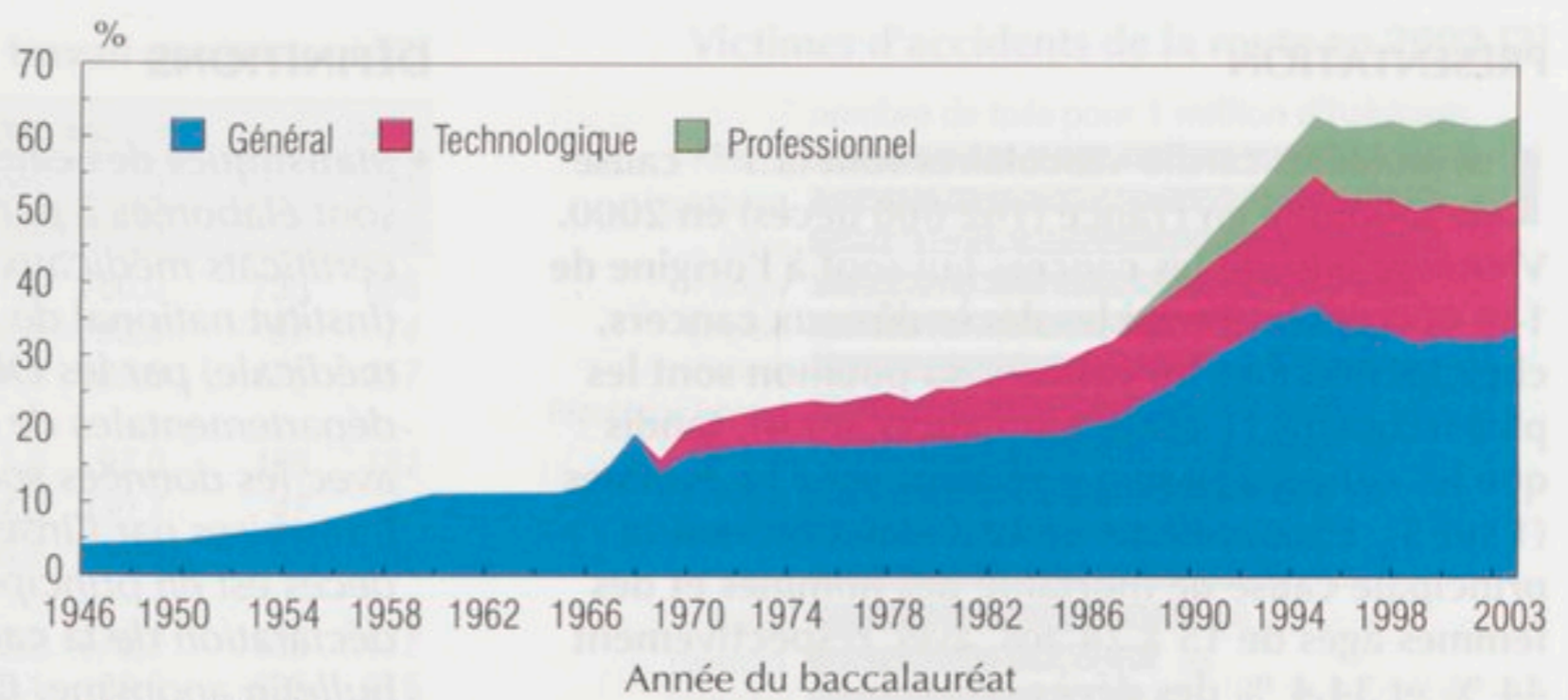
POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bref*, Céreq : « Les jeunes sans qualification », n° 202, novembre 2003 ; « L'offre de formation continue », n° 199, juillet-août 2003.
- « L'éducation en Europe », *Statistiques en bref*, thème Population et conditions sociales, Eurostat, n° 13/2003.
- « Pauvreté, école, devenir scolaire », Les enfants pauvres en France, rapport n° 4 du Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion sociale, février 2004.
- « Formation en alternance », *Premières informations et premières synthèses*, Dares, n° 07.2, février 2004.

SOURCES

- [1] *Note d'information*, DEP : « Résultats définitifs de la session 2003 du baccalauréat », n° 04-07, mars 2004 ; « Le baccalauréat session 2002 – résultats définitifs », n° 03.34, juin 2003.
- [2] Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale.
- [3] *Repères & références statistiques*, DEP, édition 2003.
- [4] « L'état de l'école », édition 2003, DEP, n° 13, octobre 2003.
- [5] Enquête sur l'emploi 1^{er} trimestre 2003, Insee.
- [6] *Statistiques en bref*, série Population et conditions sociales, Eurostat : « Enquête sur les forces de travail – Principaux résultats 2002, Pays en passe d'adhérer », n° 16/2003 ; « Enquête sur les forces de travail – Principaux résultats 2002, UE et AELE », n° 15/2003.

Proportion de bacheliers dans une génération* [1]



* France métropolitaine.

Niveau général de formation selon l'âge au 1^{er} trimestre 2003* [5] %

	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus	Ensemble
Aucun diplôme ou CEP	3,3	10,0	21,6	41,2	69,6	33,3
BEPC seul	1,0	5,2	6,6	7,0	5,9	6,0
CAP, BEP ou diplôme équivalent	0,9	15,3	28,2	25,9	11,1	21,0
Bac, brevet prof. ou équivalent	0,1	12,5	15,7	10,3	7,2	11,3
Baccalauréat + 2 ans	0,0	5,8	12,9	6,3	2,2	7,7
Diplôme supérieur	0,0	1,5	13,3	9,3	4,0	8,6
En cours d'études initiales	94,7	49,7	1,7	0,0	0,0	12,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* France métropolitaine. Ensemble des personnes de 15 ans ou plus.

Taux de scolarisation par âge* [3] %

	1982-1983	1991-1992	1999-2000	2001-2002
2 ans	33,1	34,4	35,2	34,7
3 ans	91,0	98,8	100,0	100,0
4 à 13 ans	100,0	100,0	100,0	100,0
14 ans	97,3	100,0	99,8	99,8
15 ans	92,9	100,0	98,1	98,4
16 ans	75,5	95,2	96,8	97,7
17 ans	61,1	91,0	92,3	91,8
18 ans	41,7	80,9	81,5	80,2
19 ans	27,7	65,2	68,0	65,9
20 ans	17,5	46,9	54,4	51,5
21 ans	12,8	33,6	43,2	40,4
22 ans	9,5	23,9	34,9	32,5
23 ans	8,1	15,8	25,0	24,6
24 ans	6,7	10,1	17,0	17,0
25 ans	5,5	7,3	11,1	11,7

* France métropolitaine.

Répartition des sortants du système éducatif par diplôme obtenu* [4] %

Diplôme obtenu	1980	1990	1995	2000	2001
Aucun diplôme	27,9	21,3	15,1	12,4	12,3
Brevet seul	11,0	9,7	7,2	8,8	7,6
CAP, BEP ou équivalent	30,3	22,4	18,2	19,5	21,0
Baccalauréat général	11,2	7,8	10,1	11,7	9,8
Bac. technologique, professionnel et assimilé	4,4	10,1	12,3	11,6	12,1
BTS, DUT et équivalents	4,0	9,5	14,1	12,0	13,4
DEUG, Paramédical et social	5,0	5,6	4,3	4,2	4,4
Licence et plus	6,2	13,6	18,7	19,8	19,4
Total des sortants en milliers	725	642	723	760	763

* France métropolitaine.

Dépense pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage [2] milliards d'euros

Public bénéficiaire	1995	p 2000	p 2001
Formation de 1 ^{ère} insertion *	3,7	5,5	5,7
Formation des actifs occupés **	11,6	12,6	12,7
Form. des demandeurs d'emploi	4,3	3,3	3,2
Total (hors investissement)	19,6	21,4	21,7
Investissements	0,3	0,2	0,3
Total général	19,9	21,6	21,9
Part dans le PIB en %	1,68	1,52	1,49

* Jeunes de moins de 26 ans. ** Y compris dépenses de formation des agents de la Fonction publique.

Niveau d'éducation dans quelques pays européens en 2002* [6] %

	Primaire et secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2 nd cycle	Supérieur
Allemagne	17,0	60,7	22,3
Danemark	20,0	52,5	27,4
Espagne	58,4	17,2	24,4
France	35,9	40,6	23,5
Grèce	47,3	35,1	17,6
Hongrie	28,6	57,3	14,1
Italie	55,7	34,0	10,4
Pays-Bas	32,4	42,7	24,9
Pologne**	19,2	68,6	12,2
Portugal	79,4	11,3	9,4
Rép. Tchèque	12,2	76,0	11,8
Royaume-Uni	18,3	52,4	29,4
Suède	18,6	55,0	26,4

* Part de la population de 25 à 64 ans ayant atteint son niveau d'éducation le plus élevé. ** Estimations sur la population de 15 ans et plus.

PRÉSENTATION

Les maladies cardio-vasculaires sont la 1^{ère} cause de mortalité en France (162 000 décès) en 2000. Viennent ensuite les cancers qui sont à l'origine de 144 000 décès. Parmi les décès dus aux cancers, chez les hommes les cancers du poumon sont les plus fréquents (1 décès par cancer sur 4), tandis que les cancers du sein prévalent chez les femmes (1 sur 5). Les accidents de la circulation sont la principale cause de mortalité des hommes et des femmes âgés de 15 à 24 ans, avec respectivement 44 % et 34,4 % des décès [1].

En 2001, le nombre d'*interruptions volontaires de grossesse* est évalué à 198 700 en France, une quasi stabilité par rapport à 1990. Ce nombre représente une moyenne de 13,8 IVG pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans. Neuf IVG sur dix concernent des femmes de 18 à 39 ans. Le nombre de jeunes filles mineures qui y recourent reste stable depuis 10 ans, aux environs de 10 000 par an [8].

En 2003, 90 220 *accidents de la circulation* ont entraîné la mort de 5 731 personnes et en ont blessé 115 929, dont 19 207 gravement. Les nombres de tués et de blessés graves diminuent fortement, respectivement de 20,9 % et de 20,3 %. En 2002, le nombre de décès dus à des accidents du travail diminue de 4,7 % par rapport à 2001 [2] [6].

En 2003, le sida a tué plus de 3 millions de personnes dans le monde. L'Onusida estime qu'en moyenne 40 millions de personnes sont porteuses du VIH, dont 5 millions nouvellement contaminées. L'épidémie ne donne aucun signe de ralentissement en Europe orientale et en Asie centrale avec 230 000 nouveaux cas d'infection en 2003 soit 1,5 million de personnes contaminées au total. L'Afrique subsaharienne, région la plus durement touchée, compte 3,2 millions de nouveaux cas d'infection soit 26,6 millions de personnes vivant avec le VIH. Le nombre de décès dû au sida y atteint 2,3 millions. En France, fin septembre 2003, 33 600 personnes sont décédées depuis le début de l'épidémie [7].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, Institut de veille sanitaire (www.invs.sante.fr).
- « Résultats de l'Enquête permanente sur les accidents de la vie courante – 1999-2001 », Invs, février 2004.
- *Études et Résultats*, Drees : « État de santé et recours aux soins des bénéficiaires de la CMU », n° 294, mars 2004 ; « Surpoids et obésité chez les adolescents scolarisés en classe de troisième », n° 283, janvier 2004.
- « Diminution des accidents du travail graves et mortels dans l'UE », *communiqué de presse*, Eurostat, n° 55/2004, avril 2004.

DÉFINITIONS

- **Statistiques des causes de décès.** Ces statistiques sont élaborées à partir de la confrontation des certificats médicaux de décès adressés à l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) par les DDASS (Directions départementales de l'action sanitaire et sociale), avec les données sociodémographiques, transmises par l'Insee. Toute déclaration de décès est en principe accompagnée par la déclaration de la cause de décès dressée sur bulletin anonyme. Celle-ci est codée selon les règles de classification internationale des maladies. L'importance de certaines maladies, qui peuvent être « impliquées » dans le décès sans être considérées comme la cause immédiate de celui-ci, est sous-estimée : c'est le cas des maladies circulatoires, de l'alcoolisme et du tabagisme.
- **Victimes des accidents de la circulation.** La statistique officielle française des tués inclut les personnes décédées sur le coup ou dans les 6 jours qui suivent l'accident. La statistique internationale allonge ce délai jusqu'à 30 jours.
- **Interruptions volontaires de grossesse (IVG).** Autorisées par la loi Veil depuis 1975, les IVG doivent faire l'objet d'une déclaration qui prend la forme d'un bulletin statistique. Deux autres sources sont exploitées : la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE) et les données issues du Programme médicalisé des systèmes d'informations (PMSI). L'Ined, l'Inserm et la Drees publient des études sur le sujet à partir de ces 3 sources. L'acte d'IVG n'est pas pris en charge par la Sécurité sociale mais par l'État sur un autre budget. Les deux tiers des IVG sont pratiquées dans des établissements hospitaliers publics. Les statistiques sur les IVG présentées dans le texte ci-contre concernent la France métropolitaine.

SOURCES

- [1] « Statistique annuelle des causes médicales de décès », Inserm, 2000.
- [2] « Statistiques nationales des accidents du travail – année 2002 », cnamts, 2004.
- [3] Conférence européenne des ministres des transports (CEMT), 2003.
- [4] « Rapport du 1^{er} semestre 2003 », Centre européen pour la surveillance épidémiologique du sida, n° 69, 2003.
- [5] Base de données New Cronos, Eurostat.
- [6] Direction de la Sécurité et de la Circulation routières.
- [7] Onusida (www.unaids.org) ; Institut de veille sanitaire (www.invs.sante.fr).
- [8] « Les interruptions volontaires de grossesse en 2001 », *Études et résultats*, Drees, n° 279, décembre 2003.

Accidents du travail par secteur [2]

Secteur de risque	Accidents avec arrêt		Décès	
	2001 milliers	2002 milliers	2001	2002
Ensemble des activités*	737,5	760,0	730	686
dont : Métallurgie	102,3	103,5	87	74
Bâtiment et travaux publics**	124,3	125,8	176	157
Transports, EGE***, Livre, Communication	91,9	97,0	169	181
Alimentation	124,3	130,7	47	47
Commerce	56,1	61,0	58	67
Activités de services et travail temporaire	173,3	176,7	138	117
Accidents du trajet*	86,1	89,6	635	615
Total	823,6	849,6	1 365	1 301

*Y compris bureaux et autres activités non ventilées ailleurs. ** Hors sièges sociaux et bureaux. *** eau, gaz, électricité.

Victimes d'accidents de la route en 2002 [3]

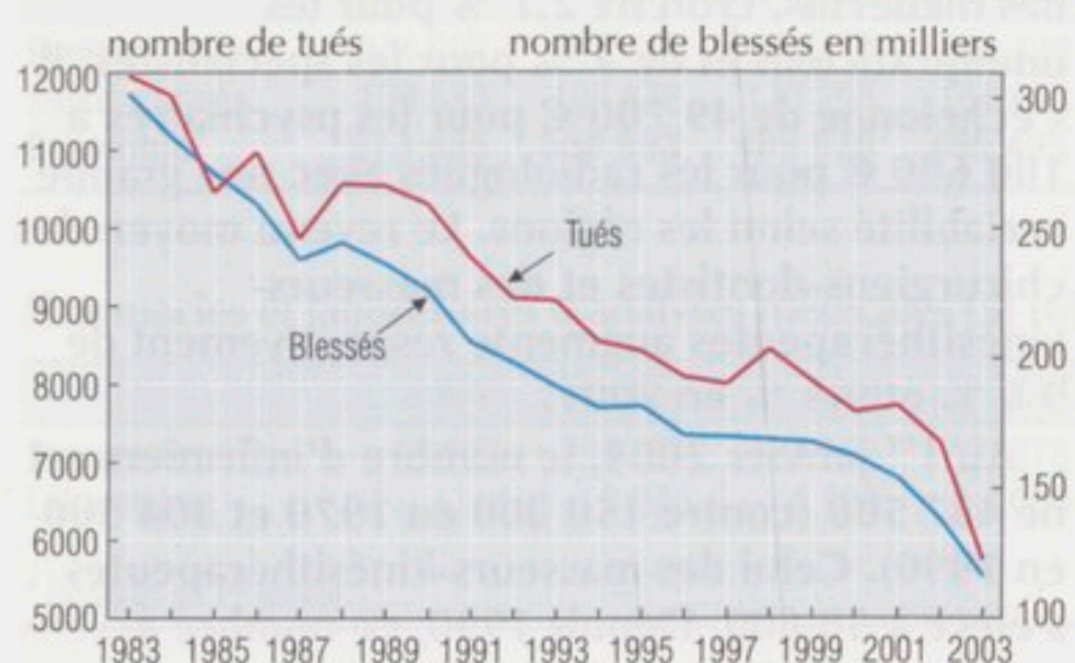


Cas de sida dans quelques pays de l'UE [4]

	Année de diagnostic			Total cumulé*
	1993	2001	2002	
Allemagne	1 907	722	715	22 372
Espagne	5 434	2 411	2 356	66 334
France	5 520	1 679	2 004	56 584
Italie	4 814	1 797	1 753	51 968
Pays-Bas	477	45	...	**5441
Royaume-Uni	1 784	713	878	19 656
Suède	182	47	59	1 885
Union européenne à 15	21 679	8 737	9 010	245 700

* Totaux cumulés (non redressés) du début de l'épidémie au 1^{er} semestre 2003.
** Au 31 décembre 2001.

Insécurité routière [6]



Causes médicales de décès par sexe et âge en 2000 [1] %

	Hommes						Femmes					
	total	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	total	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus
Maladies cardio-vasculaires	27,6	3,2	10,2	16,5	19,9	32,3	33,5	4,5	9,2	11,2	14,1	36,8
Tumeurs	33,0	7,2	17,7	41,4	48,5	31,6	23,2	11,6	35,9	50,6	53,4	20,0
Maladies de l'appareil respiratoire	6,7	1,2	1,3	2,3	3,5	8,4	6,7	2,4	2,4	2,4	2,9	7,3
Maladies de l'appareil digestif	4,6	0,4	5,0	8,0	6,8	4,0	4,3	0,8	5,3	7,5	6,6	4,0
Troubles mentaux	2,6	1,0	4,2	3,8	2,3	2,4	4,0	0,9	3,0	2,5	1,6	4,3
Maladies infectieuses et parasitaires	2,0	0,5	4,6	2,0	1,7	1,8	2,0	1,4	3,3	1,6	1,8	2,0
dont : sida	0,3	0,2	3,3	0,7	0,3	0,0	0,1	0,1	2,1	0,4	0,2	0,0
Autres maladies	14,3	13,9	15,1	11,2	10,1	14,5	19,9	20,5	15,3	11,5	12,2	20,4
Causes externes	9,1	72,6	41,9	14,9	7,3	4,9	6,4	58,0	25,6	12,7	7,3	5,2
dont : accidents de la circulation	2,1	44,0	12,7	3,0	1,4	0,5	0,8	34,4	7,2	2,4	1,5	0,2
suicides	2,9	14,3	18,2	6,5	2,7	1,2	1,1	11,5	11,9	6,0	2,9	0,4
Total toutes causes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total toutes causes en nombre	272 040	3 297	15 335	23 395	30 917	196 071	258 810	1 185	6 763	10 201	13 181	225 319

Taux de mortalité, par cause de décès et par sexe, en 2000 [5]

pour 10 000 habitants

	Allemagne		Finlande		France		Grèce		Royaume-Uni	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Appareil circulatoire	38,8	25,0	40,9	22,0	22,2	12,7	35,6	28,1	39,0	21,4
Tumeurs malignes	24,3	14,7	20,8	12,5	27,0	12,4	21,8	11,4	19,9	16,5
Appareil respiratoire	6,2	2,8	9,4	3,8	5,3	2,5	5,6	3,5	14,1	9,5
Appareil digestif	4,6	2,6	4,1	2,2	4,0	2,1	2,1	1,2	3,5	2,6
Causes extérieures	5,1	2,0	10,8	3,6	8,1	3,4	11,7	3,7	4,0	1,7
dont : accidents liés aux transports	1,4	0,5	1,4	0,5	1,9	0,6	3,4	1,0	0,9	0,3
suicides	1,9	0,6	3,3	1,1	2,6	0,9	0,6	0,2	1,1	0,3

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 2003, 201 400 médecins sont en activité en France métropolitaine, contre 59 000 en 1967. Ce nombre pourrait baisser d'environ 20 % d'ici 2020, sous l'hypothèse d'un **numerus clausus** maintenu à 4 700 élèves formés chaque année, et en supposant constants les comportements de choix de filière, d'installation et de départ à la retraite. Alors qu'elles représentent aujourd'hui 37 % des médecins, les femmes pourraient devenir majoritaires en 2020. L'âge moyen de l'ensemble des médecins continuerait d'augmenter jusqu'en 2011, où il serait d'environ 50 ans, la part des médecins de 55 ans et plus devant atteindre 40 %, à compter de 2013.

En 2001, le **revenu** moyen net de charges professionnelles, provenant de l'**activité libérale** des médecins, croît de 2,1 % pour les omnipraticiens et de 4 % pour les spécialistes. Il s'échelonne de 49 700 € pour les psychiatres à 180 600 € pour les radiologues avec une grande variabilité selon les régions. Le revenu moyen des chirurgiens-dentistes et des masseurs-kinésithérapeutes augmente respectivement de 9,6 % et 9,4 % en 2001.

Au 1^{er} janvier 2004, le nombre d'infirmiers est de 437 500 (contre 150 000 en 1970 et 304 500 en 1990). Celui des masseurs-kinésithérapeutes s'élève à 58 600. Depuis 1990, ce nombre a augmenté de 53 %, soit 3 % en moyenne par an. Cette profession, aux trois quarts libérale, est de plus en plus féminisée.

Au 1^{er} janvier 2004, on compte 16 100 sages-femmes, soit 2,9 % de plus qu'un an auparavant. La croissance des effectifs devrait se poursuivre jusqu'en 2020, pour se stabiliser aux environs de 17 000 praticiennes.

Au 1^{er} janvier 2003, le nombre de lits en hospitalisation complète dans les **établissements de santé** est de 465 495 (65 % dans le secteur public). Ce nombre continue de baisser (- 1,3 % par rapport à 2002 et - 19 % par rapport à 1987) [1] [2] [3].

DÉFINITIONS

- **CH.** Centre Hospitalier.
- **CHR.** Centre Hospitalier Régional.
- **CHS.** Centre Hospitalier Spécialisé en psychiatrie.
- **Établissements de santé.** Les établissements de santé publics et privés assurent principalement des soins en hospitalisation complète. Mais les évolutions récentes des technologies et des pratiques médicales conduisent les hôpitaux à s'orienter vers de nouvelles prises en charge des malades (hospitalisation de jour, de nuit, à domicile).
- **Numerus clausus.** Une loi de 1979 permet de fixer directement par arrêté le nombre d'étudiants pouvant être admis en deuxième année d'études de médecine, d'odontologie et de pharmacie, en fonction des besoins de santé de la population. En médecine, le numerus clausus est passé d'environ 8 500 à la rentrée 1979, à 4 754 en 1985 et 3 500 en 1993 pour augmenter de manière significative à partir de 1998, passant de 3 700 à 5 550 en 2004.
- **Omnipraticien.** Médecin généraliste. En 2003 parmi les 98 505 omnipraticiens, 17 198 médecins détiennent une compétence complémentaire (allergologie, gérontologie gériatrie, médecine du sport...).
- **Revenu de l'activité libérale des professions de santé.** Il ne représente qu'une partie des revenus pour certains professionnels. Les revenus provenant d'une activité salariée ou d'activités annexes ne sont pas pris en compte.
- **Les données de la page ci-contre se réfèrent à la France métropolitaine** excepté les pharmacies et laboratoires d'analyses médicales qui concernent la France entière.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Études et Résultats*, Drees : « L'activité des établissements de santé en 2002 en hospitalisation complète et partielle », n° 310, mai 2004 ; « L'activité des officines pharmaceutiques et les revenus de leurs titulaires », n° 303, avril 2004 ; « Honoraires et revenus des professions de santé en milieu rural ou urbain », n° 254, août 2003.
- « Démographie et activité libérale des professionnels de santé dans les départements d'Outre-mer », *Dossiers et études statistiques*, Cnamts, n° 54.
- *Chiffres clés sur la santé 2002*, Eurostat, mars 2004.

SOURCES

- [1] *Document de travail*, Drees : « Les médecins : estimations au 1^{er} janvier 2003 », n° 57, septembre 2003 ; « Projections médecins 2002-2020 », n° 30, février 2002 ; « Les médecins – Estimations de 1984 à 2000 – Séries longues », n° 22, juillet 2001.
- [2] Drees, ministère de la Santé et de la protection sociale.
- [3] *Études et résultats*, Drees : « L'évolution du revenu libéral des médecins en 2001 et ses perspectives en 2002 », n° 284, janvier 2004 ; « La démographie médicale à l'horizon 2020 », n° 161, mars 2002.
- [4] *Base de données New Cronos*, Eurostat.
- [5] Conseil national de l'ordre des pharmaciens.
- [6] Caisse nationale d'assurance maladie.

Médecins et dentistes dans l'Union européenne [4]
pour 100 000 habitants

	Médecins			Dentistes		
	1988	1990	2001	1988	1990	2001
Allemagne	281	301	362	67	...	78
Autriche	282	303	324	42	43	45
Belgique	330	345	419	70	72	*70
Danemark	267	278	343	91	89	**51
Espagne	360	383	***454	19	27	***45
Finlande	227	243	311	85	90	91
France	254	269	332	66	69	69
Grèce	321	339	454	92	99	117
Irlande	158	155	240	34	37	***53
Italie	434	470	603	10	24	59
Luxembourg	191	202	***315	48	52	***65
Pays-Bas	244	252	329	54	53	47
Portugal	269	282	324	15	17	47
Royaume-Uni****	155	160	***180	38	39	***41
Suède	285	260	402	107	101	***87

* 1998. ** 1999. *** 2000. **** National Health Service uniquement.

Médecins suivant le statut et la spécialité [1]
au 1^{er} janvier 2003

	Ensemble	Médecins libéraux %	Femmes %	Densité*
Omnipraticiens	98 505	68,9	36,8	165
Spécialistes	102 895	92,9	37,5	173
Spécialités médicales	56 171	27,9	38,8	94
dont : Cardiologie	5 812	64,6	16,2	10
Pédiatrie	6 454	45,7	57,5	54
Radiodiagnostic et imagerie médicale	7 460	65,1	27,4	13
Spécialités chirurgicales	24 025	66,5	23,0	40
dont : Gynécologie obstétrique	5 182	65,1	37,2	21
Ophthalmologie	5 406	86,0	43,4	9
Biologie médicale	3 066	29,1	46,9	5
Psychiatrie	13 548	48,0	42,4	23
Santé publique et médecine du travail	6 085	1,4	66,7	10
Ensemble	201 400	60,8	37,2	338

* Nombre de médecins pour 100 000 habitants, sauf pour les gynécologues (100 000 femmes âgées de 15 et plus) et pour les pédiatres (100 000 enfants de 15 ans et moins).

Établissements de santé [2]

au 1^{er} janvier 2003 (données provisoires)

Catégories d'établissements	Nombre	Ensemble des lits et places	dont lits en hospitalisation complète
Secteur public	1 008	334 275	304 436
soit : CHR	29	87 922	82 171
CH et autres	545	178 150	168 206
Hôpitaux locaux	345	23 598	23 561
CHS	89	44 605	30 498
Secteur privé	2 006	179 034	161 059
soit : établissements de soins de courte durée	918	98 141	88 340
étab. de moy. et long séjour	742	52 770	49 666
établissements psychiatriques*	290	25 577	20 698
autres établissements	56	2 546	2 355
Ensemble	3 014	513 309	465 495

* Hopitaux psychiatriques privés faisant fonction de public et établissements de lutte contre les maladies mentales, les toxicomanies et l'alcoolisme.

Effectifs des professions de santé [2]

Effectifs au 1 ^{er} janvier	1990	2003	2004	Densité* en 2004
Médecins	161 364	201 400
Chirurgiens-dentistes	37 931	40 648	40 904	68
Sages-femmes	10 705	15 684	16 134	111
Pharmaciens**	51 367	63 909	65 150	48
Infirmiers	304 480	423 431	437 525	730
Masseurs-kinésithérapeutes	38 257	56 924	58 642	98
Orthophonistes	10 000	14 836	15 357	26
Orthoptistes	1 445	2 405	2 507	4

* Densité pour 100 000 habitants, sauf pour les sages-femmes (100 000 femmes de 15 à 49 ans) et pour les pharmaciens (titulaires d'officine seulement). ** En 1990, pharmaciens inscrits à l'ordre, toutes activités confondues, et n'étant comptés qu'une fois.

Nombre de lits installés en hospitalisation complète [2]

Au 1 ^{er} janvier	1987	1990	2000	2003
Secteur public	374 002	363 115	315 712	304 436
Secteur privé	199 633	195 578	170 258	161 059
Ensemble	573 635	558 693	485 970	465 495

Pharmacies et laboratoires d'analyses médicales [5] [6]

	1980	1990	2000	2003
Pharmacies	20 923	25 179	27 290	*27 673
Laboratoires	...	3 975	4 198	4 065

* Données au 1^{er} janvier.

Évolution et perspectives des effectifs de médecins [1]

effectifs au 1^{er} janvier

	1985	2001	2010	2020
Total	146 800	196 000	189 827	158 433
dont : Médecine générale	83 327	96 246	95 143	85 587
Spécialités médicales	35 279	54 710	52 580	41 021
Spécialités chirurgicales	17 703	23 090	21 671	16 797
Psychiatrie	8 814	13 291	11 513	7 759
Biologie médicale	1 486	2 975	2 929	2 680
Santé publique et travail	191	5 688	5 991	4 589

Revenu libéral moyen des professions de santé en 2001 [2]

	Revenu annuel par tête* milliers d'euros	Évolution 2001/2000 %	Poids des dépassements** %
Omnipraticiens	54,4	2,1	6,3
Ensemble des 15 spécialités étudiées	87,1	4,0	11,9
dont : Cardiologues	91,5	4,4	3,7
Chirurgiens	97,8	3,5	22,6
Gynécologues	66,0	1,5	27,7
Ophthalmologues	92,7	3,9	22,5
Pédiatres	51,7	5,2	15,6
Radiologues	180,6	4,7	1,9
Ensemble des médecins	69,2	3,1	9,3
Chirurgiens dentistes	67,5	9,6	46,4
Infirmiers	29,9	2,4	0,3
Masseurs kinésithérapeutes	31,4	9,4	1,3

* Revenu net de charges professionnelles. ** Dans les honoraires totaux.

PRÉSENTATION

En 2002, la **dépense courante de santé** atteint 158 Mds d'€, soit en moyenne 2 579 € par habitant. La **dépense nationale de santé** s'accroît à un rythme relativement modéré lors de la dernière décennie : elle représente 9,7 % du PIB en 2002 contre 8,6 % en 1990.

La **consommation de soins et de biens médicaux (CSBM)** s'élève à 136 Mds d'€ (+ 6,4 % en valeur et + 3,9 % en volume par rapport à 2001). Le secteur du médicament (+ 5,1 % en valeur + 6,2 % en volume) est, depuis 1997, celui qui contribue le plus à la croissance de la consommation en volume, suivi des soins ambulatoires et du secteur hospitalier.

Le financement de la dépense courante de santé est assuré aux trois quarts par la Sécurité sociale. La part des organismes complémentaires (mutuelles, assurances, institutions de prévoyance) continue à progresser, passant de 11,5 % en 1995, à 12,4 % en 2001 et 12,7 % en 2002. Celle des ménages au contraire diminue (12 % en 1995, 11 % en 2001 et 10,6 % en 2002).

Les dépenses de recherche médicale et pharmaceutique s'élèvent en 2002 à 6,2 Mds d'€ (+ 11,1 % par rapport à 2001). La moitié des financements provient de l'industrie pharmaceutique.

Sur 40 ans, les dépenses de santé ont progressé en valeur à un rythme annuel moyen supérieur de 2,5 points à celui du PIB (11,2 % en 2001 contre 8,7 % en 1960). Les prix de l'hôpital ont davantage augmenté que ceux de l'ensemble de la CSBM et ceux des médicaments ont été divisés par plus de 3 depuis 1960. Dans le même temps, les volumes de médicaments consommés ont été multipliés par près de 30.

Le financement de la CSBM par la Sécurité sociale, en forte croissance de 1960 à 1980, diminue légèrement depuis, tandis que la part assumée par l'État décroît puis se stabilise au cours des années 90. Symétriquement, la contribution des mutuelles croît de 3 points entre 1980 et 2001, et la part des dépenses laissée à la charge des ménages et des assurances complémentaires hors mutuelles diminue sensiblement de 1960 à 1981 pour se redresser ensuite [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Études et résultats*, Drees : « Les mutuelles en France : un panorama économique en 2001 », n° 299, mars 2004 ; « La conjoncture des établissements de santé publics et privés en 2002 », n° 257, septembre 2003 ; « Les dépenses de soins de ville remboursées par le régime général d'assurance maladie », n° 256, août 2003.
- « Les dépenses de prévention dans les Comptes nationaux de la santé. Une approche exploratoire », *Questions d'économie de la santé*, CreDES, n° 68, juillet 2003.

DÉFINITIONS

- Les comptes de la santé distinguent différents agrégats :
 - la **consommation médicale totale** regroupe la consommation de soins et biens médicaux et la médecine préventive.
 - la **consommation de soins et biens médicaux (CSBM)** comprend les soins hospitaliers et en sections médicalisées (soins aux personnes âgées), les soins ambulatoires (médecins, dentistes, auxiliaires médicaux, laboratoires d'analyses et cures thermales), les transports sanitaires et les biens médicaux (médicaments, optique, prothèses, petits matériels et pansements).
 - la **dépense courante de santé** correspond à l'ensemble des sommes effectivement engagées par les financeurs de l'ensemble du système de santé. Elle couvre un champ plus large que celui de la consommation médicale totale puisqu'elle intègre les indemnités journalières, les subventions reçues par le système de santé, les dépenses de recherche et de formation médicales et celles de la gestion de l'administration sanitaire.
 - la **dépense nationale de santé** est évaluée à partir de la dépense courante de santé en défalquant les indemnités journalières, les dépenses de formation médicale et en ajoutant la formation nette de capital fixe du secteur hospitalier public. Elle sert aux comparaisons internationales réalisées par l'OCDE.

Comme l'ensemble des comptes nationaux, les Comptes de la santé ont donné lieu à un changement de base (voir 11.1).

SOURCES

- [1] *Document de travail*, Drees « Comptes nationaux de la santé 2002 », n° 55, juillet 2003 ; « Les comptes de la santé de 1960 à 2001 », n° 54, juin 2003.
- [2] OCDE, 2003.
- [3] *Études et résultats*, Drees : « Les comptes de la santé en 2002 », n° 246, juillet 2003 ; « Quarante années de dépenses de santé », n° 243, juin 2003.

Consommation médicale totale des ménages [1]

milliards d'euros

	1990	2002	02/01 %
Soins hospitaliers et en sections médicalisées	38,0	60,7	5,9
Soins hospitaliers	37,2	58,5	5,6
soit : publics	28,1	46,9	5,3
privés	9,2	11,6	6,6
Soins en sections médicalisées	0,8	2,3	16,2
Soins ambulatoires	22,1	36,2	7,4
Médecins	10,3	16,9	7,0
Dentistes	4,9	7,6	5,7
Auxiliaires médicaux	4,0	7,5	9,3
Analyses	2,2	3,3	10,2
Cures thermales	0,8	0,9	1,8
Médicaments	14,4	28,6	5,1
Autres	4,0	10,3	9,3
Transports de malades	1,1	2,2	9,6
Optique	1,8	3,8	4,8
Prothèses, orthèses, VHP*	1,0	2,0	9,4
Petits matériels et pansements	0,1	2,3	17,4
Total des soins et biens médicaux	78,5	135,8	6,4
Médecine préventive	1,7	3,0	4,9
Médecine préventive et de dépistage	1,6	2,7	5,3
soit : médecine du travail	0,8	1,3	3,6
médecine scolaire	0,3	0,4	3,9
P.M.I.** et planning familial	0,3	0,5	11,3
dépistage et vaccins	0,3	0,4	5,2
Programmes spécifiques de santé publique	0,1	0,3	1,4
Consommation médicale totale	80,2	138,8	6,3

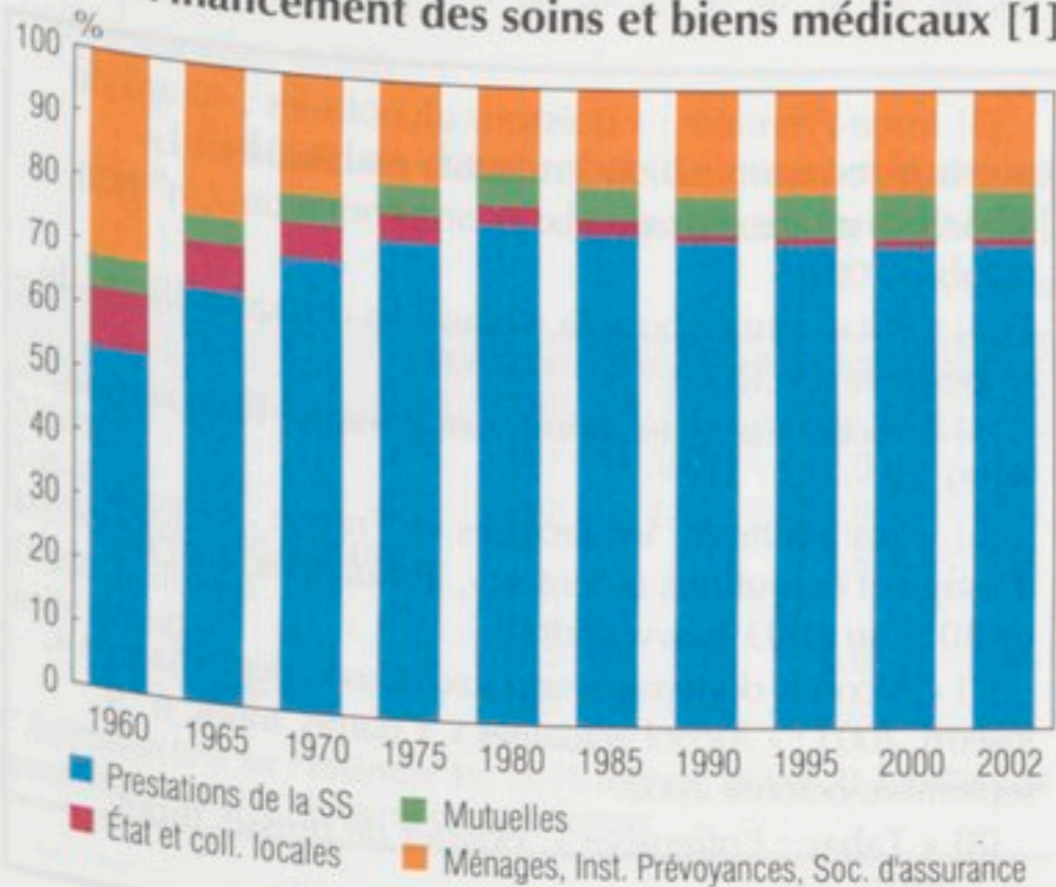
* Véhicules pour handicapés physiques. ** Protection maternelle et infantile.

Dépenses courantes de santé [1]

milliards d'euros

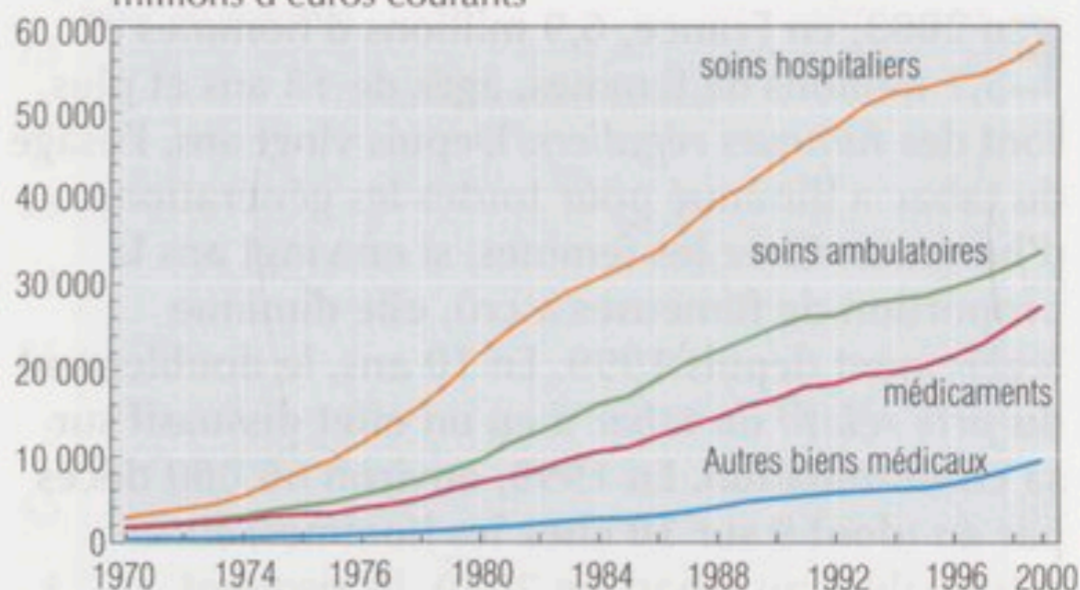
	1990	2002	02/01 %
Dépenses pour les malades	86,4	147,7	6,3
Dépenses de prévention	2,0	3,7	5,3
Dépenses en faveur du système de soins	3,6	7,0	10,5
soit : recherche médicale et pharmaceutique	3,1	6,2	11,2
formation	0,5	0,8	4,7
Gestion générale	1,4	2,8	4,2
Double compte : recherche pharmaceutique	-1,6	-3,3	13,9
Dépenses totales	91,8	157,9	6,3

Financement des soins et biens médicaux [1]



Consommation de soins et biens médicaux [1]

millions d'euros courants



Financement des soins et biens médicaux [1] %

	1990	1995	2002
Sécurité sociale	76,1	75,7	75,7
État et collectivités locales	1,1	1,1	1,0
Mutuelles	6,1	6,9	7,5
Sociétés d'assurance		3,1	2,7
Institutions de prévoyance	16,7	1,5	2,5
Ménages		11,7	10,6
Total	100,0	100,0	100,0

Dépense de recherche médicale et pharmaceutique [1]

millions d'euros

	1990	1995	2002	02/01 %
Financements budgétaires	1 396	1 804	2 787	8,4
soit : budget civil de recherche et développement	990	1 272	1 994	8,4
autres	406	532	793	8,3
Autres financements	1 581	2 452	3 418	13,4
soit : industrie pharmaceutique	1 502	2 350	3 299	13,9
secteur associatif	79	102	119	0,0
Total	3 056	4 360	6 205	11,1

Poids de la santé dans le PIB dans quelques pays de l'OCDE [1] [2] %

	1988	1990	1995	2001
Allemagne*	9,4	8,5	10,6	10,7
Autriche	7,1	7,1	8,6	7,7
Belgique	7,5	7,4	8,6	9,0
Danemark	8,7	8,5	8,2	8,6
Espagne	6,3	6,7	7,6	7,5
États-Unis	11,3	11,9	13,3	13,9
Finlande	7,2	7,8	7,5	7,0
France	8,4	8,6	9,5	9,5
Grèce	7,3	7,4	9,6	9,4
Hongrie	7,5	6,8
Irlande	7,0	6,1	6,8	6,5
Italie	7,6	8,0	7,4	8,4
Japon	6,4	5,9	6,8	8,0
Luxembourg	6,3	6,1	6,4	**5,6
Pays-bas	8,5	8,0	8,4	8,9
Pologne	...	5,3	6,0	6,3
Portugal	7,0	6,2	8,3	9,2
République tchèque	...	5,0	7,3	7,3
Royaume-Uni	5,9	6,0	7,0	7,6
Slovaquie	5,7
Suède	8,7	8,2	8,1	8,7

* Länder de la Rép. fédérale jusqu'en 1990, Allemagne réunifiée depuis 1991. ** 2000.

PRÉSENTATION

En 2003, en France, 6,9 millions d'hommes et 5,1 millions de femmes, âgés de 18 ans et plus, sont des **fumeurs réguliers**. Depuis vingt ans, l'usage du tabac a diminué pour toutes les générations d'hommes. Chez les femmes, si en vingt ans la proportion de fumeuses a crû, elle diminue légèrement depuis 1999. En 10 ans, le doublement du **prix relatif du tabac** a eu un effet dissuasif sur sa consommation. En 1999, environ 66 000 décès par an (dont 9 sur 10 chez les hommes) sont attribuables au tabac. En 2020, ils risquent d'atteindre 160 000 par an (dont 50 000 femmes). Selon Eurostat, c'est en France que se trouve la plus grande proportion de jeunes fumeurs (53 % des 15-24 ans contre 21 % en Suède et 24,7 % au Portugal) [1] [3] [8].

En 40 ans, la consommation moyenne annuelle d'alcool pur par adulte de 15 ans et plus a diminué de plus d'un tiers (24,6 litres en 1960 et 14,8 litres en 2002). Au début des années 90 la consommation d'eaux minérales et de jus de fruits a dépassé celle des boissons alcoolisées. On estime à 5 millions le nombre de personnes connaissant des problèmes médicaux et des difficultés psychologiques ou sociales liés à une consommation d'alcool. Chaque année, environ 38 000 hommes meurent d'une consommation excessive d'alcool, contre 7 000 femmes. L'alcool cause un tiers des accidents mortels de la circulation et de 10 à 20 % des accidents du travail. Il est également impliqué dans les accidents domestiques et les actes de violence [1] [3] [7].

Selon l'**OFDT**, en 2002, 9,5 millions de personnes ont consommé au moins une fois une drogue dans leur vie, le plus souvent du cannabis. 3,3 millions en ont consommé durant l'année écoulée. 160 000 personnes consommeraient de l'héroïne de façon régulière. Le nombre de décès par surdose enregistré par les services de police s'élève à 97 en 2002 (contre 107 en 2001). Au cours de la dernière décennie, entre 7 000 et 9 000 décès liés à la drogue sont enregistrés chaque année dans l'UE [6].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La mort évitable : tabac, alcool et accidents de la route en France », *Population et sociétés*, Ined, n° 393, septembre 2003.
- « Les substances psychoactives chez les collégiens et lycéens », *Tendances*, OFDT, n° 35, mars 2004.
- « Le tabac en France les vrais chiffres », Catherine Hill et Agnès Laplanche, La documentation française, 2004.
- Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT), (www.drogues.gouv.fr).

SOURCES

- [1] Division Synthèses des biens et services ; Division Conditions de vie des ménages ; Comptes nationaux, Insee.
[2] Institut Gustave Roussy, Département de biostatistique et d'épidémiologie.

DÉFINITIONS

- **Buveur régulier.** Personne déclarant consommer au moins un verre d'une boisson alcoolisée par jour, tous les verres étant équivalents (quantité d'alcool constante : 1 cl d'alcool pur par verre). La consommation d'alcool est potentiellement dangereuse au-delà de quatre verres par jour pour les hommes et de deux pour les femmes.
- **Consommateur de drogue.**
 - expérimentateur : au moins une fois dans la vie.
 - occasionnel : au moins une fois dans l'année.
- **Consommation totale de tabac.** Elle est mesurée en grammes de tabac par adulte et par jour, en supposant que les cigarettes contiennent 1,2 g de tabac, les cigares 4g et les cigarillos 1,6 g.
- **Fumeur régulier.** Personne déclarant fumer au moins une cigarette (ou équivalent) par jour.
- **OCRTIS.** Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants. Il dépend de la direction générale de la Police nationale et de la direction centrale de la Police judiciaire du ministère de l'Intérieur.
- **OFDT.** Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies. Organisme chargé de la coordination et de l'observation dans le domaine de la toxicomanie, sous la responsabilité de la Mission Interministérielle de Lutte contre la drogue et la toxicomanie.
- **Prix relatif du tabac.** Prix nominal du tabac divisé par l'indice général des prix

[3] Insee-Première : « Boissons alcoolisées : 40 ans de baisse de consommation », n° 966, mai 2004 ; « Le tabac : vingt ans d'usage et de consommation », n° 808, octobre 2001.

[4] Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS).

[5] *Enquête Eurobaromètre*, Commission Européenne, 1999.

[6] « Les adultes et les drogues en France : niveaux d'usage et évolutions récentes », *Tendances*, OFDT, n° 30, juin 2003 (www.ofdt.fr).

[7] « Alcool – dommages sociaux, abus et dépendances », Insem, 2003 ; « Alcool actualités », Cnamts, Inpes, n° 9, septembre-octobre 2002.

[8] « Tabac : l'offensive », *dossier de presse*, Inpes, mai 2003.

Fumeurs réguliers* par catégorie socioprofessionnelle en 1980 et 2003 [1] %

	Hommes		Femmes	
	1980	2003	1980	2003
Agriculteurs	33,5	19,5	2,6	5,0
Artisans, com., chefs d'entreprise	44,8	32,9	14,9	22,9
Cadres	45,2	23,8	27,9	20,9
Professions intermédiaires	47,0	38,2	25,7	27,8
Employés	52,3	41,9	23,6	30,7
Ouvriers	55,5	48,5	18,9	30,5
Retraités	34,6	12,9	3,7	4,8
Autres inactifs	...	32,8	...	18,8
Ensemble	46,9	31,8	16,7	21,7

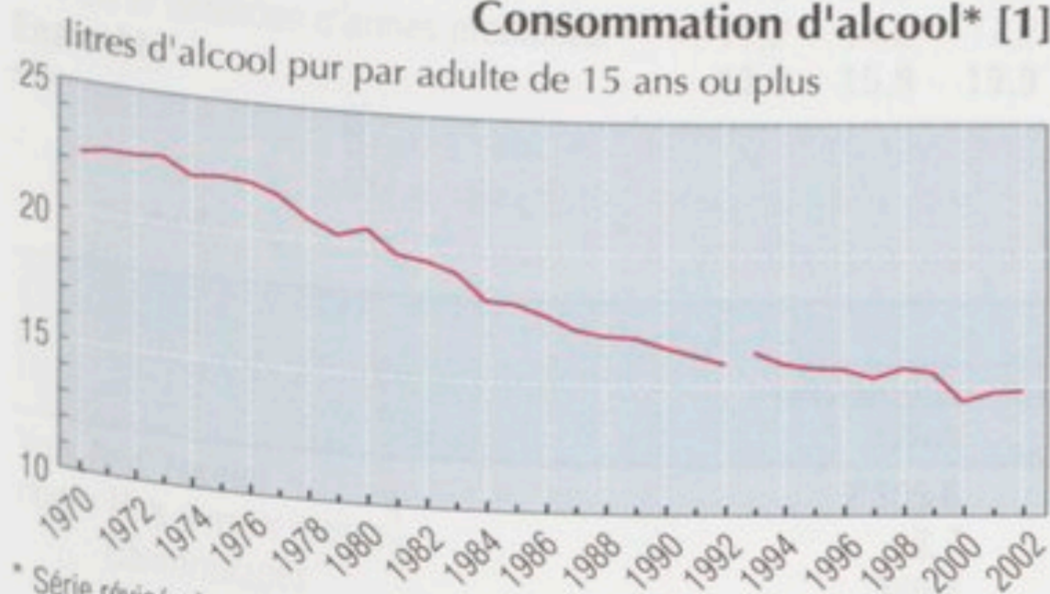
* Ensemble de la population de 18 ans ou plus.

Proportion de fumeurs réguliers* dans les pays européens en 1999 [3] [5] %

	Hommes	Femmes
Allemagne	41	27
Autriche	47	30
Belgique	47	28
Danemark	32	44
Espagne	47	28
Finlande	40	22
France** (2003)	32	22
Grèce	58	32
Irlande	38	27
Italie	35	20
Luxembourg	39	29
Pays-Bas	37	27
Portugal	44	14
Royaume-Uni	37	33
Suède	19	25

* Parmi les adultes de 15 ans et plus. ** Parmi les adultes de 18 ans et plus.

Consommation d'alcool* [1]



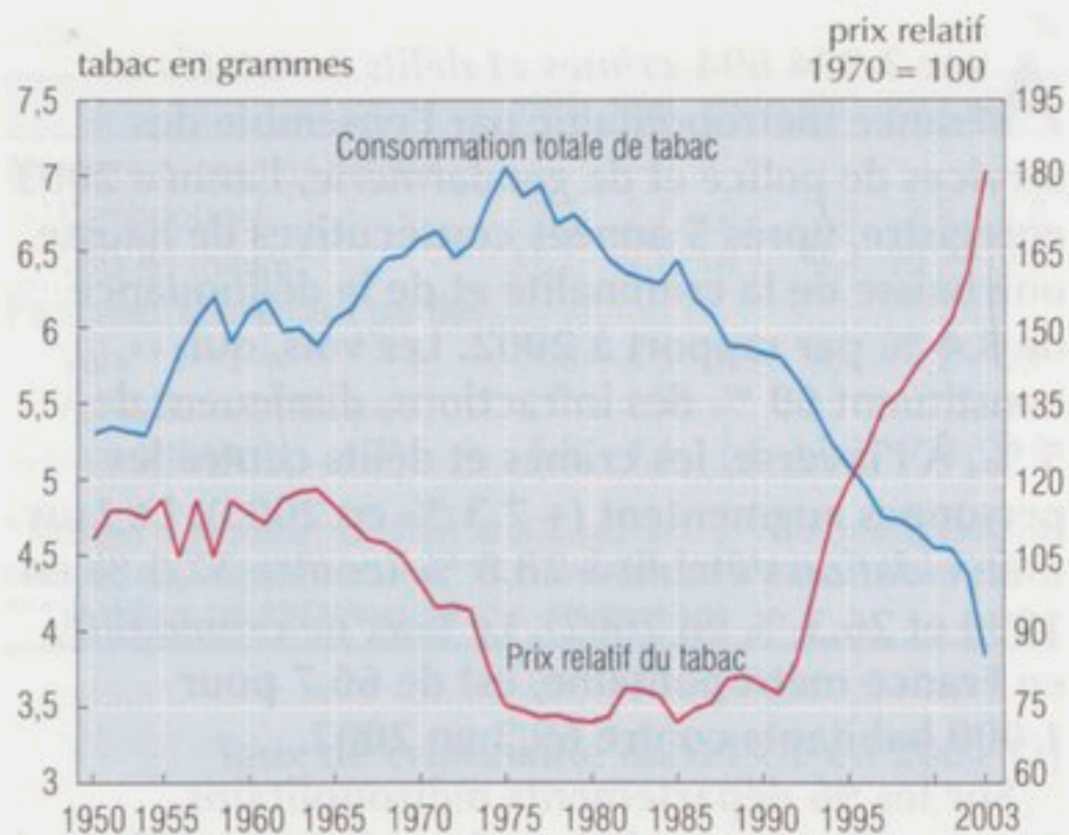
* Série révisée à partir de 1993.

Estimation du nombre de consommateurs de drogues* en 2002 [6] millions

	Expérimentateurs	Occasionnels	Réguliers	Quotidiens
Alcool	40,7	38,6	12,9	7,8
Tabac	34,2	14,2	11,9	11,9
Médicaments psychotropes	...	8,3	3,8	2,4
Drogues illicites soit : Cannabis	9,5	3,1	0,6	0,4
Autres drogues**	1,5	0,3

* Estimation faite sur l'ensemble des 18-75 ans, soit environ 41,7 millions de personnes en 2001. ** Héroïne, cocaïne, ecstasy.

Consommation* et prix relatif du tabac [1] [2]



* par adulte de 15 ans et + et par jour.

Consommation de boissons alcoolisées [1]

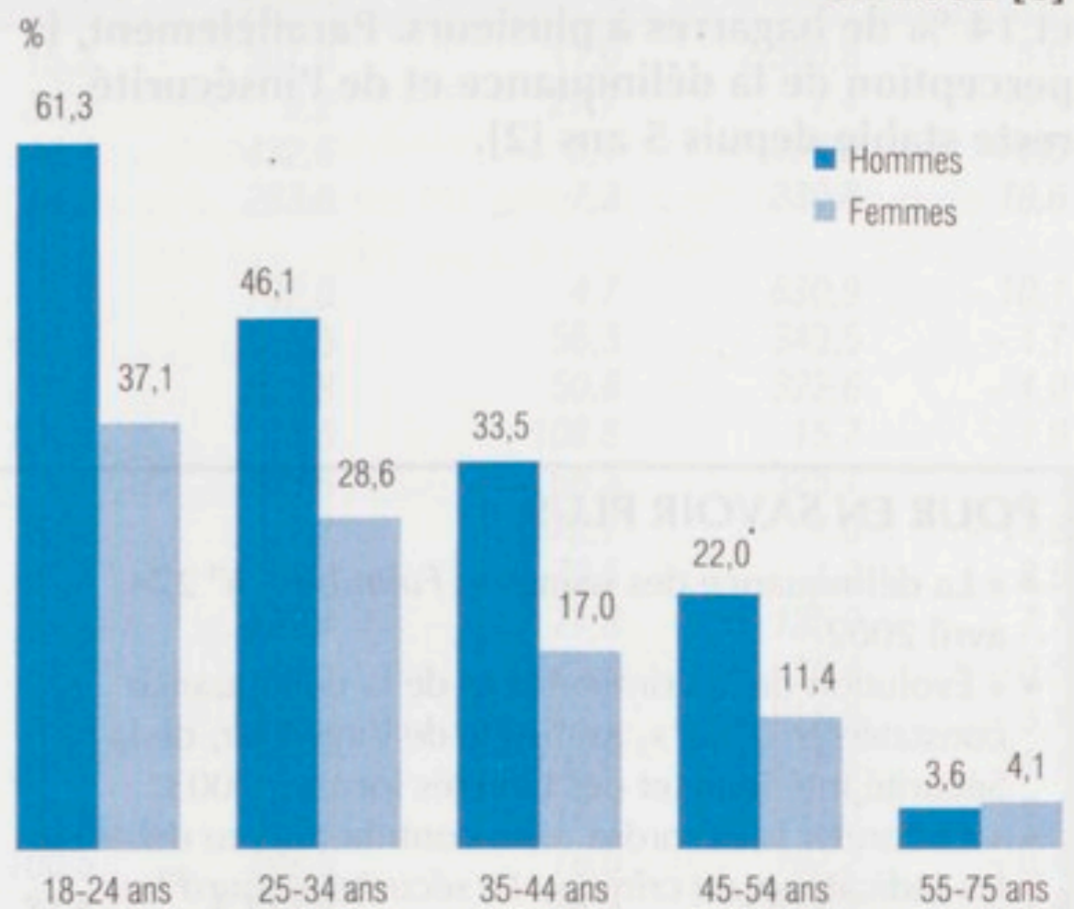
	1987	1990	1995	p 2002
Vins courants	53,2	46,0	39,1	34,7
Vins AOC	20,7	23,5	25,2	26,8
Vins doux naturels	1,6	1,6	1,4	1,1
Champagne	1,8	2,0	2,0	2,2
Bière	37,5	39,7	38,0	32,0
Cidre	6,9	6,5	6,8	5,4

Interpellations pour usage* de stupéfiants [4]

	1980	1990	2000	2003
Cannabis	4 954	20 094	82 349	89 760
Héroïne	3 351	8 061	5 833	4 036
Cocaïne - Crack	300	513	3 192	3 629
Ecstasy	///	32	1 921	1 962
Autres	1 582	283	1 044	832
Ensemble	10 187	28 983	94 339	100 219

* Usagers simples et usagers-revendeurs.

Consommation de cannabis au cours de la vie* en 2002 [6]



* Estimations

PRÉSENTATION

Avec 3 974 694 *crimes et délits constatés* en France métropolitaine par l'ensemble des services de police et de gendarmerie, l'année 2003 enregistre, après 5 années consécutives de hausse, une baisse de la criminalité et de la délinquance de 3,4 % par rapport à 2002. Les vols, qui constituent 60 % des infractions, diminuent de 5 %. À l'inverse, les crimes et délits contre les personnes augmentent (+ 7,3 % en 2003). Le *taux d'élucidation* s'établit à 28,8 % (contre 37,5 % en 1990 et 26,3 % en 2002). Le *taux de criminalité*, en France métropolitaine, est de 66,7 pour 1 000 habitants contre 69,3 en 2002.

Sur les 96 départements métropolitains, 86 enregistrent une baisse des crimes et délits qui varie de - 0,05 % pour le Maine-et-Loire à - 16,5 % pour la Creuse. Parmi eux, 48 connaissent une baisse supérieure à la moyenne nationale. À l'inverse, 10 départements subissent une hausse comprise entre + 0,43 % (Vienne) et + 4,88 % (Isère). Comme les années précédentes, 4 régions concentrent plus de la moitié des crimes et délits alors qu'elles ne représentent que les 2/5^{ème} de la population (Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'azur, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais).

En 2003, parmi les 956 423 personnes mises en cause pour crime ou délit, 179 762 sont mineures. La part des mineurs dans l'ensemble des personnes impliquées est de 18,8 % en 2003 (contre 19,9 % en 2002 et 21,2 % en 2001) [1].

Depuis 1997, les vols déclarés diminuent. En 2003, 2,8 % des ménages se déclarent victimes d'un cambriolage au cours des deux années écoulées, 9,2 % d'un vol de voiture ; 5,7 % des personnes se disent victimes d'un autre type de vol. Le nombre de personnes se déclarant personnellement victimes d'agression ou d'actes de violence diminue en 2003 après 3 ans de progression. Parmi ces agressions, 73 % sont qualifiées d'injures, 35 % d'agressions physiques et 14 % de bagarres à plusieurs. Parallèlement, la perception de la délinquance et de l'insécurité reste stable depuis 5 ans [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La délinquance des jeunes », *Futuribles*, n° 274, avril 2002.
- « Évolution de la criminalité et de la délinquance constatée en 2002 », ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, 2003.
- « Ordonner le désordre. Une contribution au débat sur les indicateurs du crime », *La sécurité aujourd'hui*, Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure (IHESI), 2002.

DÉFINITIONS

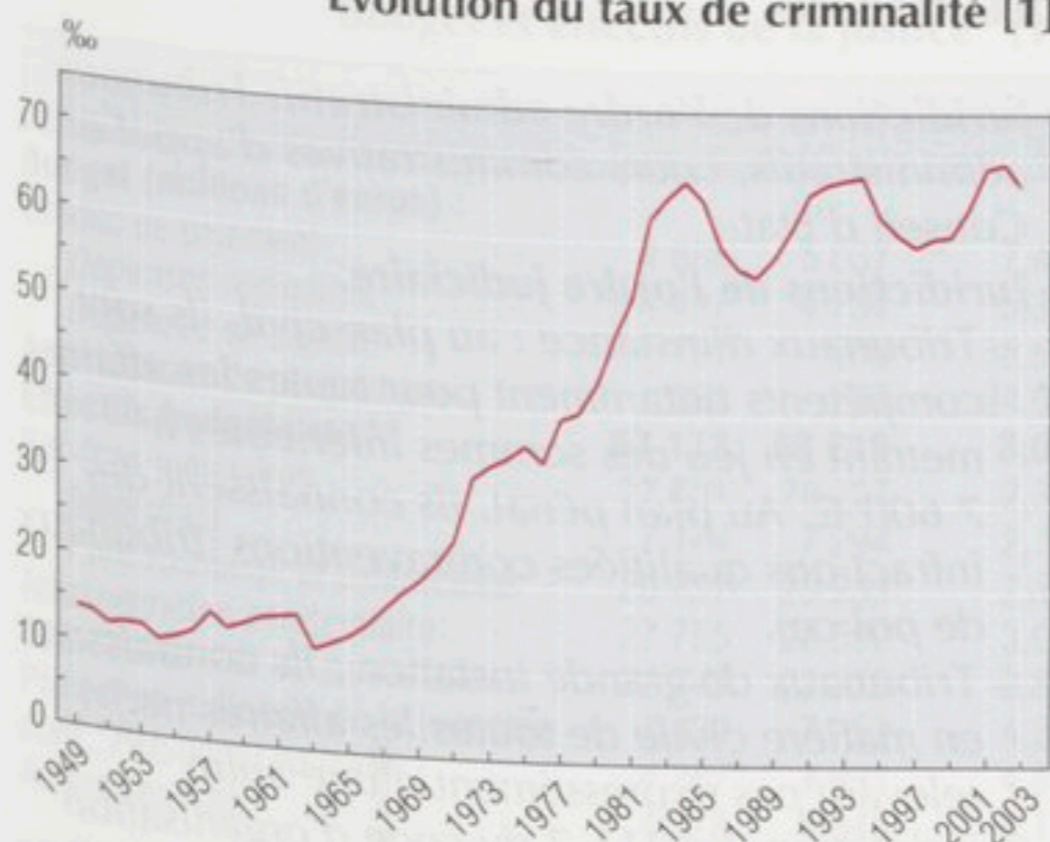
- **Crimes et délits constatés en France.** Il s'agit des faits bruts portés pour la première fois à la connaissance des services de police et de gendarmerie et retenus en raison des crimes et délits qu'ils sont présumés constituer. Leur qualification peut être modifiée par l'autorité judiciaire.
- **Taux de criminalité.** Rapport entre le nombre de crimes et délits et la population considérée pour 1 000 habitants.
- **Crime.** Infraction passible d'emprisonnement et parfois d'autres peines (amende, peines complémentaires...) jugée par la cour d'assises.
- **Délit.** Infraction dont l'auteur est punissable de peines correctionnelles.
- **Faits élucidés.** Crimes et délits qui peuvent être imputés à une ou plusieurs personnes mises en cause.
- **Taux d'élucidation.** Rapport entre le nombre de faits élucidés dans l'année, y compris ceux des années antérieures élucidés dans l'année et celui de faits constatés la même année. Ce taux peut donc être supérieur à 100 %.
- **Les données de la page ci-contre se réfèrent à la France métropolitaine.**



SOURCES

- [1] Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, direction centrale de la Police judiciaire.
- [2] « France portrait social 2003-2004 », Insee, octobre 2003.
- [3] Données d'Interpol.

Évolution du taux de criminalité [1]



Part des mineurs dans la criminalité et la délinquance [1]

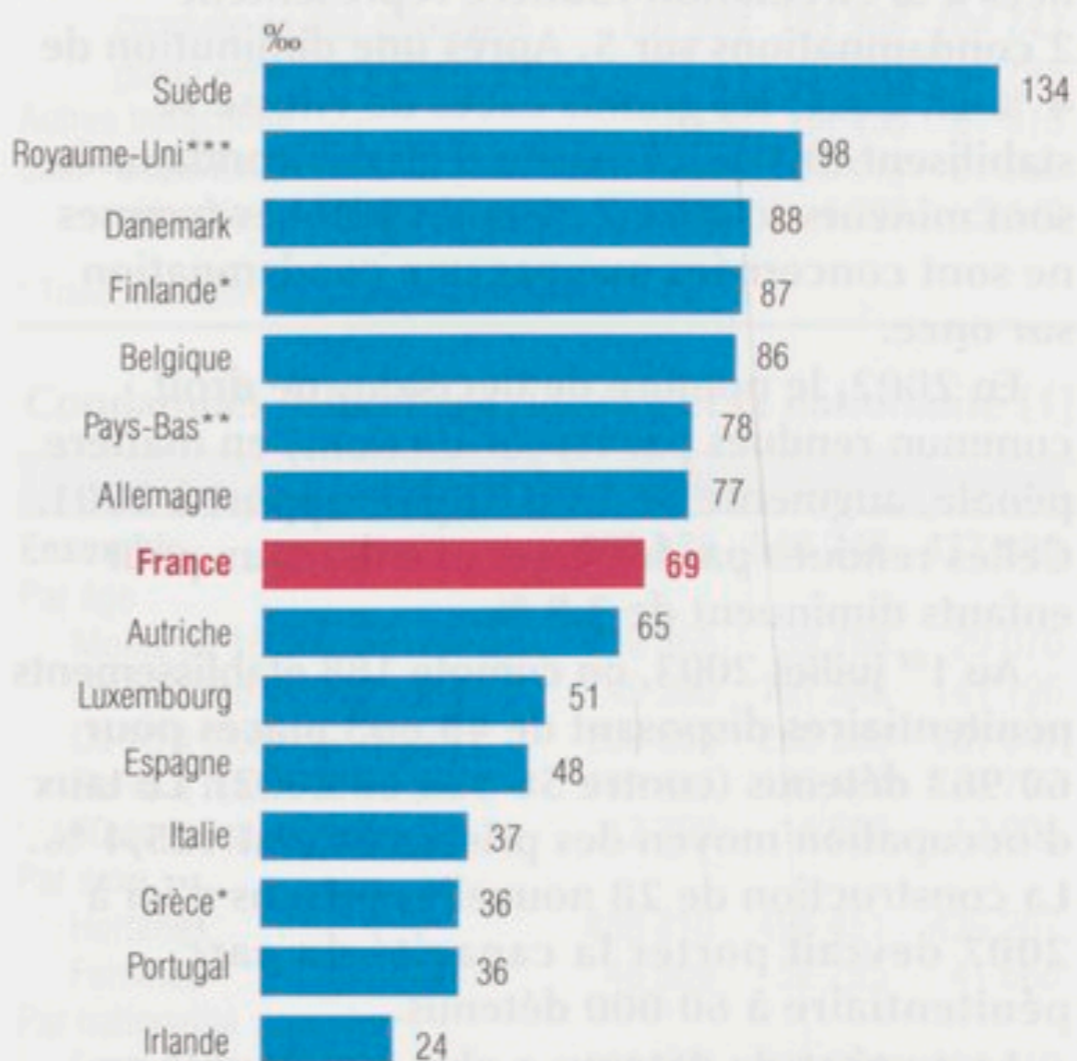
	%		
	1990	1995	2002
Vols (y c. recels)	26,0	27,6	31,6
Autres vols avec violence sans arme à feu	31,4	35,7	43,7
Cambriolages	29,2	29,8	34,3
Vols de véhicules motorisés à deux roues	54,3	58,4	59,9
Vols à la roulotte et d'accessoires sur véhicules immatriculés	26,2	27,2	29,4
Vols à l'étalage	24,0	25,9	29,4
Crimes et délits contre des personnes	7,2	10,0	15,1
Coups et blessures volontaires	9,1	12,2	16,1
Menaces ou chantages	12,0	14,5	17,3
Viols	14,2	15,2	22,3
Autres infractions	8,5	11,4	16,8
Infractions à la législation sur les stupéfiants	7,1	10,4	17,6
Destructions et dégradations de biens	26,2	28,4	33,6
Incendies volontaires	27,5	41,0	46,9
Port et détention d'armes prohibées	11,2	14,2	17,2
Ensemble	13,0	15,9	19,9

Victimes de vols et d'agressions* [2]

	%					
	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Ménages concernés par des...						
Cambriolages	3,2	2,7	2,7	2,5	2,5	2,8
Vols de voiture**	11,1	9,7	10,7	9,4	10,2	9,2
Personnes concernées par des...						
Vols***	4,8	4,3	4,7	4,7	5,2	5,7
Agressions (physiques ou verbales)	6,3	4,4	6,8	7,0	7,6	6,9

* Ménages et personnes de 15 ans ou plus ayant subi un vol ou une agression au cours des deux dernières années. ** Y c. vols dans une voiture en stationnement. *** En dehors des cambriolages et des vols de voiture.

Taux de criminalité dans l'UE en 2001 [3]



* 2000. ** 1998. *** Sauf Irlande du nord.

Crimes et délits constatés et taux d'élucidation [1]

	1990		2002		2003	
	Faits constatés milliers	Taux d'élucidation* %	Faits constatés milliers	Taux d'élucidation* %	Faits constatés milliers	2003/02 %
Vols (y c. recels)	2 305,6	15,2	2 507,0	11,0	2 380,8	- 5,0
dont : Vols à main armée	8,7	39,5	9,2	27,7	7,4	- 19,3
Cambriolages	389,7	14,4	432,6	8,1	407,6	- 5,8
Vols d'automobiles	293,5	10,8	283,6	7,3	230,8	- 18,6
Vols à la roulotte et d'accessoires sur véhicules immatriculés	766,5	7,4	702,0	4,7	630,9	- 10,1
Infractions économiques et financières	551,8	105,7	355,3	56,3	349,5	- 1,7
dont : Escroqueries, faux et contrefaçons	315,7	110,8	325,8	50,8	322,6	- 1,0
Délinquance économique et financière	47,5	106,4	16,0	108,8	15,7	- 1,9
Crimes et délits contre des personnes	134,4	76,9	303,6	68,3	325,7	7,3
dont : Homicides	1,4	74,2	1,1	72,7	1,0	- 11,8
Tentatives d'homicide	1,2	80,7	1,3	78,5	1,2	- 8,5
Coups et blessures volontaires	49,0	72,8	125,4	71,8	135,0	7,7
Viols	4,6	85,3	10,5	73,9	10,4	- 0,5
Autres infractions	501,0	54,3	948,0	42,2	918,8	- 3,1
dont : Infractions à la législation sur les stupéfiants	56,5	105,7	108,1	103,0	125,5	16,1
Destructions et dégradations de biens	278,1	16,3	589,3	14,4	541,3	- 8,1
Délits divers	129,2	100,5	192,9	76,0	192,2	- 0,4
Ensemble	3 492,7	37,5	4 113,9	26,3	3 974,7	- 3,4

* Y compris les faits constatés les années antérieures et élucidés dans l'année.

PRÉSENTATION

Avec une augmentation proche de 5 %, le budget de la justice s'élève en 2004 selon la *loi de finances initiale* à 5,3 mds d'€ (contre 5 mds d'€ en 2003). Les effectifs progressent de plus de 2 200 emplois dont 150 magistrats, 710 personnels de surveillance, 160 personnels d'insertion et de probation et 135 éducateurs [3].

La baisse de 5,9 % des condamnations enregistrée en 2001 s'accroît en 2002 (- 12,9 %). 79 % des condamnés pour crime et 8 % des condamnés pour délits ont subi en 2002 une détention provisoire ; celle-ci a touché 33 800 condamnés, soit 5,2 % de plus qu'en 2001. Les infractions liées à la circulation routière représentent 2 condamnations sur 5. Après une diminution de 4 % en 2001, les grands excès de vitesse se stabilisent (0,4 %). Environ 6 % des condamnés sont mineurs (contre 7 % en 2001). Les femmes ne sont concernées que par une condamnation sur onze.

En 2002, le nombre de décisions de droit commun rendues par les *juridictions*, en matière pénale, augmente de 13,8 % par rapport à 2001. Celles rendues par les juges et tribunaux pour enfants diminuent de 3,8 %.

Au 1^{er} juillet 2003, on compte 188 établissements pénitentiaires disposant de 48 603 places pour 60 963 détenus (contre 56 385 en 2002). Le taux d'occupation moyen des prisons atteint 125,4 %. La construction de 28 nouvelles prisons d'ici à 2007 devrait porter la capacité du parc pénitentiaire à 60 000 détenus.

Le nombre de détenus a plus que doublé en 25 ans : on comptait 27 000 personnes emprisonnées en 1976 contre 60 963 en 2003. Durant cette même période, la durée moyenne de détention a pratiquement été multipliée par deux, passant de 4,3 à 8,4 mois. Les très longues peines (20 à 30 ans) sanctionnant notamment les viols et les agressions sexuelles augmentent sensiblement. Ces dernières représentent désormais près du quart des condamnations. La durée moyenne de détention pour la réclusion criminelle (hors réclusion criminelle à perpétuité) est de 14,4 années contre 13,7 en 1997 et 14,2 en 1995 [1] [2].

DÉFINITIONS

- **Juridictions de l'ordre administratif.** Tribunaux administratifs, cours administratives d'appel et Conseil d'État.
- **Juridictions de l'ordre judiciaire.**
 - Tribunaux d'instance : au plan civil, ils sont compétents notamment pour toutes les affaires mettant en jeu des sommes inférieures à 7 600 €. Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées contraventions (tribunaux de police).
 - Tribunaux de grande instance : ils connaissent en matière civile de toutes les affaires ne relevant pas expressément d'une autre juridiction (loi 311-2 du code d'organisation judiciaire). Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées délits (tribunaux correctionnels).
 - Cours d'appel : elles réexaminent les affaires déjà jugées en 1^{er} degré en matière civile, commerciale, sociale ou pénale, excepté les appels des décisions des cours d'assises qui sont jugés par une autre cour d'assises.
 - Cours d'assises : elles connaissent des crimes.
 - Cour de cassation : elle contrôle la légalité de la décision en vérifiant si les règles de droit ont été correctement appliquées. Elle ne procède pas à un nouvel examen des faits mais fixe le sens dans lequel doit être appliquée la règle de droit.
- **Loi de finances initiale.** Voir 13.3.
- **Milieu ouvert.** Les condamnés exécutant leur peine en milieu ouvert sont soumis à diverses obligations, sous le contrôle du juge de l'application des peines, qui est assisté d'un Service pénitentiaire d'insertion et de probation. On distingue principalement : les probationnaires, les condamnés à un travail d'intérêt général et les libérés conditionnels.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire statistique de la Justice*, ministère de la Justice, la Documentation française, édition 2003.
- *Infostat justice* : « La durée des affaires civiles dans les tribunaux de grande instance en 2001 », n° 71, décembre 2003 ; « La sanction des comportements routiers dangereux en 2001 », n° 70, novembre 2003 ; « Les condamnés de 2001 en état de récidive », n° 68, juillet 2003.

- *Études et statistiques Justice*, ministère de la justice.

SOURCES

- [1] *Les chiffres-clés de la Justice*, sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation, ministère de la Justice.
- [2] Données publiées dans *Le Monde* du 10 avril 2003.
- [3] Projet de loi de finances 2004 (www.minefi.gouv.fr).

Budget et effectifs de la justice* [1]

	2002	2003	2003/02 %
Budget (millions d'euros) :			
Crédits de paiement	4 688	5 037	7,4
Dépenses ordinaires	4 497	4 734	5,3
Dépenses en capital	191	303	58,6
Autorisations de programme	363	707	94,9
Effectifs budgétaires**	67 173	69 215	3,0
Services judiciaires	27 601	28 227	2,3
Magistrats	7 144	7 294	2,1
Fonctionnaires et contractuels	20 457	20 933	2,3
Administration pénitentiaire	27 755	28 590	3,0
dont : Personnel de surveillance	21 749	22 358	2,8
Protection judiciaire de la jeunesse	7 439	7 753	4,2
dont : Personnel éducatif	4 287	4 491	4,8
Autres services	4 378	4 645	6,1

* Lois de finances initiales. ** Nombre d'agents de l'ensemble du ministère au 31 décembre.

Condamnations selon la nature de la peine principale [1]

	1994	p 2001	p 2002
Réclusion criminelle	1 203	1 348	1 355
dont : à perpétuité	58	37	31
Peine d'emprisonnement	281 734	270 109	258 257
dont : avec sursis total	175 600	172 673	158 575
Peine d'amende	137 245	189 332	148 411
Peine alternative	49 383	59 533	49 900
dont : suspension du permis de conduire	24 729	29 694	24 216
Mesure éducative	10 168	21 415	15 114
Dispense de peine	7 246	8 357	4 898
Total	486 979	548 746	477 935
dont : après détention provisoire	41 981	32 144	33 822
dont : crimes	2 493	2 643	2 454
dont : délits	39 473	29 501	31 356

Activité judiciaire [1]

milliers de décisions rendues	2000	p 2002	02/01 %
En matière civile* et commerciale			
Droit commun	1 315,9	1 281,7	0,2
Cour de cassation	21,4	23,5	13,9
Cours d'appel	221,5	197,9	-4,1
Tribunaux de grande instance	593,5	579,2	0,1
Tribunaux d'instance	479,5	481,1	1,6
Juridictions spécialisées	767,8	767,6	1,3
Juges pour enfants	265,3	301,1	2,8
Tribunaux de commerce	238,9	206,1	0,0
Tribunaux des affaires de sécurité sociale	102,7	93,0	-3,8
Conseils de prud'hommes	160,7	167,4	3,3
En matière pénale			
Droit commun	11 365,2	11 267,4	13,8
Cour de cassation	8,7	8,8	-8,0
Cours d'appel	44,7	49,1	-0,1
Cours d'assises	2,5	2,8	-1,3
Tribunaux correctionnels	397,6	388,2	2,0
Tribunaux de police	757,7	709,8	3,6
Amendes forfaitaires majorées	10 153,9	10 108,6	15,2
Juges et tribunaux pour enfants	67,2	64,0	-3,8
En matière administrative			
Conseil d'État	12,2	11,3	-9,3
Cours administratives d'appel	12,9	14,3	10,5
Tribunaux administratifs**	119,0	118,9	-1,5

* Procédures au fond. ** Y compris TOM ; affaires réglées.

Condamnations selon la nature de l'infraction [1]

	1994	p 2001	p 2002
Toutes infractions	486 979	548 746	477 935
Atteinte aux personnes	86 173	97 660	81 696
dont : homicides volontaires	540	520	529
viols	1 061	1 718	1 610
coups et violences volontaires	36 684	51 770	38 204
homicides et blessures involontaires	29 368	20 737	20 055
dont : par conducteur	27 770	18 768	18 539
Atteinte aux biens	140 912	145 948	110 715
dont : vols, recels, destructions, dégradations	125 209	132 430	99 837
Matière économique et financière	25 541	22 961	17 900
dont : chèques	2 936	3 107	2 043
travail illégal	5 734	4 882	4 952
Circulation routière	157 215	213 721	199 709
dont : défaut d'assurance	23 168	30 829	13 294
conduite en état alcoolique	101 274	103 306	104 743
grand excès de vitesse	...	31 620	31 735
Autres infractions	77 138	68 456	67 915
dont : stupéfiants*	20 580	21 448	21 965
séjour irrégulier des étrangers	11 845	4 295	5 149

* Trafic, détention, transport, cession et usage.

Condamnés selon l'âge, le sexe et la nationalité [1]

	1994	p 2001	p 2002
Ensemble	486 979	548 746	477 935
Par âge :			
Moins de 18 ans	18 365	39 788	29 070
De 18 à moins de 25 ans	149 590	161 548	141 196
De 25 à moins de 40 ans	203 864	206 389	181 947
De 40 à moins de 60 ans	102 440	126 422	112 717
60 ans et plus	12 720	14 599	13 005
Par sexe :			
Hommes	438 410	496 451	436 267
Femmes	48 569	52 295	41 668
Par nationalité :			
Français	383 126	448 004	390 059
Étrangers	74 420	67 894	62 352
Nationalité non déclarée	29 433	32 848	25 524

Population pénitentiaire pénale en milieu fermé au 1^{er} juillet [1] %

	2002	2003
Ensemble des détenus (nombre)	56 385	60 963
Par statut :		
Prévenus	32,8	36,0
Condamnés	67,2	64,0
Par sexe :		
Hommes	96,4	96,3
Femmes	3,6	3,7
Par nationalité :		
Français	78,9	78,5
Étrangers	21,1	21,5

Mesures du milieu ouvert [1]

	1/1/2002	1/1/2003	2003/02 en %
Sursis avec mise à l'épreuve	119 753	107 846	-9,9
Libération conditionnelle	5 904	6 056	2,6
Travail d'intérêt général	23 488	19 106	-18,7
Autres mesures	7 254	6 353	-12,4
Total	156 399	139 361	-10,9

Condamnations selon la nature de l'infraction (1)

Nature de l'infraction	1997	1998
Total	10,9	10,9
Crimes	2,1	2,1
Délits	8,8	8,8

1. Les données relatives aux infractions sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Condamnations selon la peine principale (1)

Peine principale	1997	1998
Total	10,9	10,9
Amende	6,8	6,8
Prison	4,1	4,1

1. Les données relatives aux condamnations sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Nature de l'infraction	1997	1998
Total	10,9	10,9
Crimes	2,1	2,1
Délits	8,8	8,8

1. Les données relatives aux condamnations sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Nature de l'infraction	1997	1998
Total	10,9	10,9
Crimes	2,1	2,1
Délits	8,8	8,8

Budget et effectifs de la justice (1)

Indicateur	1997	1998
Total	10,9	10,9
Crimes	2,1	2,1
Délits	8,8	8,8

1. Les données relatives au budget et aux effectifs sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Condamnations selon la nature de la peine principale (1)

Peine principale	1997	1998
Total	10,9	10,9
Amende	6,8	6,8
Prison	4,1	4,1

1. Les données relatives aux condamnations sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Activité judiciaire (1)

Indicateur	1997	1998
Total	10,9	10,9
Crimes	2,1	2,1
Délits	8,8	8,8

EMPLOI REVENUS

Emploi Revenus

SOURCES	
(1) * Emploi en l'emploi	(2) * Emploi en l'emploi
(3) * Emploi en l'emploi	(4) * Emploi en l'emploi
(5) * Emploi en l'emploi	(6) * Emploi en l'emploi
(7) * Emploi en l'emploi	(8) * Emploi en l'emploi
(9) * Emploi en l'emploi	(10) * Emploi en l'emploi
(11) * Emploi en l'emploi	(12) * Emploi en l'emploi
(13) * Emploi en l'emploi	(14) * Emploi en l'emploi
(15) * Emploi en l'emploi	(16) * Emploi en l'emploi
(17) * Emploi en l'emploi	(18) * Emploi en l'emploi
(19) * Emploi en l'emploi	(20) * Emploi en l'emploi
(21) * Emploi en l'emploi	(22) * Emploi en l'emploi
(23) * Emploi en l'emploi	(24) * Emploi en l'emploi
(25) * Emploi en l'emploi	(26) * Emploi en l'emploi
(27) * Emploi en l'emploi	(28) * Emploi en l'emploi
(29) * Emploi en l'emploi	(30) * Emploi en l'emploi
(31) * Emploi en l'emploi	(32) * Emploi en l'emploi
(33) * Emploi en l'emploi	(34) * Emploi en l'emploi
(35) * Emploi en l'emploi	(36) * Emploi en l'emploi
(37) * Emploi en l'emploi	(38) * Emploi en l'emploi
(39) * Emploi en l'emploi	(40) * Emploi en l'emploi
(41) * Emploi en l'emploi	(42) * Emploi en l'emploi
(43) * Emploi en l'emploi	(44) * Emploi en l'emploi
(45) * Emploi en l'emploi	(46) * Emploi en l'emploi
(47) * Emploi en l'emploi	(48) * Emploi en l'emploi
(49) * Emploi en l'emploi	(50) * Emploi en l'emploi
(51) * Emploi en l'emploi	(52) * Emploi en l'emploi
(53) * Emploi en l'emploi	(54) * Emploi en l'emploi
(55) * Emploi en l'emploi	(56) * Emploi en l'emploi
(57) * Emploi en l'emploi	(58) * Emploi en l'emploi
(59) * Emploi en l'emploi	(60) * Emploi en l'emploi
(61) * Emploi en l'emploi	(62) * Emploi en l'emploi
(63) * Emploi en l'emploi	(64) * Emploi en l'emploi
(65) * Emploi en l'emploi	(66) * Emploi en l'emploi
(67) * Emploi en l'emploi	(68) * Emploi en l'emploi
(69) * Emploi en l'emploi	(70) * Emploi en l'emploi
(71) * Emploi en l'emploi	(72) * Emploi en l'emploi
(73) * Emploi en l'emploi	(74) * Emploi en l'emploi
(75) * Emploi en l'emploi	(76) * Emploi en l'emploi
(77) * Emploi en l'emploi	(78) * Emploi en l'emploi
(79) * Emploi en l'emploi	(80) * Emploi en l'emploi
(81) * Emploi en l'emploi	(82) * Emploi en l'emploi
(83) * Emploi en l'emploi	(84) * Emploi en l'emploi
(85) * Emploi en l'emploi	(86) * Emploi en l'emploi
(87) * Emploi en l'emploi	(88) * Emploi en l'emploi
(89) * Emploi en l'emploi	(90) * Emploi en l'emploi
(91) * Emploi en l'emploi	(92) * Emploi en l'emploi
(93) * Emploi en l'emploi	(94) * Emploi en l'emploi
(95) * Emploi en l'emploi	(96) * Emploi en l'emploi
(97) * Emploi en l'emploi	(98) * Emploi en l'emploi
(99) * Emploi en l'emploi	(100) * Emploi en l'emploi

PRÉSENTATION

Actifs ayant un emploi ou chômeurs, 27,1 millions de personnes (14,7 millions d'hommes et 12,4 millions de femmes) sont présentes sur le marché du travail en 2003. La **population active occupée** s'élève à 24,5 millions de personnes. Pour la première fois depuis 1993, l'emploi a diminué en France : en moyenne sur l'année on compte 67 000 emplois de moins qu'en 2002. L'emploi privé, salarié et non salarié, augmente de 37 000 emplois tandis que l'emploi public baisse de 104 000 emplois.

L'emploi masculin perd 113 000 postes alors que l'emploi féminin en gagne 46 000. La hausse de l'activité féminine engagée dans les années soixante se poursuit. Cependant, seulement 63,4 % des femmes en âge de travailler sont actives contre 75,1 % des hommes. Entre 30 et 54 ans, âges où l'activité professionnelle est la norme pour les hommes, une femme sur cinq est inactive. À ces âges, les Françaises restent malgré tout parmi les plus actives d'Europe. Entre 25 et 54 ans, les mères sont moins souvent présentes sur le marché du travail que les autres femmes (78 % contre 84 %). Les hommes qui ont des enfants sont au contraire plus souvent actifs que les autres (96 % contre 90 %).

Le taux d'emploi des 55-64 ans atteint 40,3 % en 2003 en moyenne annuelle contre 39,2 % en 2002 : les deux tiers de cette hausse sont dus à l'arrivée à la cinquantaine des générations du baby-boom, qui rajeunit cette tranche d'âge et élève mécaniquement leur taux moyen d'activité. Un tiers tient à la moindre ampleur des accès à la préretraite sur la période récente.

La construction et le tertiaire sont les secteurs qui recrutent le plus : 12,6 % des emplois dans la construction et 11,3 % dans le tertiaire sont occupés par des salariés embauchés depuis moins d'un an. Dans l'industrie et l'agriculture cette proportion est inférieure à 8 % et plus de la moitié des salariés ont au moins 10 ans d'ancienneté. Au sein du tertiaire, les services aux particuliers sont un secteur à part : près d'une personne sur cinq a moins d'un an d'ancienneté dans son emploi, soit deux fois plus que dans le reste de l'économie [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les travailleurs âgés face à l'emploi », *Économie et Statistique*, n° 368, 2004.
- « Europe : près de deux cents millions d'emploi », *Connaissance de l'emploi*, centre d'études de l'emploi, juin 2004.
- « L'emploi des personnes handicapées en Europe en 2002 », *Statistiques en bref*, thème population et conditions sociales, Eurostat, n° 26/2003.
- « Les tensions sur le marché du travail entre octobre 2003 et mars 2004 », *Premières informations et premières synthèses*, Dares, n° 29.1, juillet 2004.

DÉFINITIONS

- **Bureau international du travail.** Organisme rattaché à l'ONU et chargé des questions générales liées au travail dans le monde, il réside à Genève. Il harmonise les concepts et définitions relatives au travail et à l'emploi, en particulier celles relatives à la population active occupée et aux chômeurs.
- **Population active.** Comprend la population active occupée (ayant un emploi) et les chômeurs.
- **Population active occupée au sens du BIT.** Comprend les personnes (âgées de 15 ans ou plus) ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine de référence, qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie (moins d'un an), des congés payés, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie, etc. Les militaires du contingent, les apprentis et les stagiaires rémunérés effectuant un travail font partie de la population active occupée.
- **Scénario tendanciel de projection.** Il s'appuie sur les hypothèses suivantes :
 - scénario central démographie : l'espérance de vie continue d'augmenter pour atteindre, en 2050, 84 ans pour les hommes et 91 ans pour les femmes. La fécondité se maintient à 1,8 enfant par femme. Le solde migratoire est positif (50 000 personnes par an) ;
 - scénario tendanciel de taux d'activité : pour les jeunes, la baisse des taux d'activité est interrompue, en lien avec l'arrêt du processus d'allongement des études. Les taux d'activité se stabilisent rapidement pour toutes les catégories de population, sauf pour les femmes de 45 à 60 ans et pour les hommes et les femmes de 60 à 64 ans, pour lesquels il continue à progresser. Le taux de chômage reste à son niveau de mars 2002, soit 8,9 %.
- **Taux d'activité.** Rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale correspondante.
- **Taux d'emploi.** Proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler (15 à 64 ans). Le taux d'emploi reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre.

SOURCES

- [1] « Enquête sur l'emploi 2003 », *Insee-Première*, n° 958, avril 2004.
- [2] « Enquête sur les forces de travail – Principaux résultats 2002 », *Statistiques en bref – série Population et conditions sociales*, Eurostat, 2003.
- [3] *Enquêtes sur l'emploi*, Insee.
- [4] « Les projections de population active 2003-2050 », *Insee-Résultats, Société*, n° 13, juin 2003.

POPULATION ACTIVE 9.1

Population active observée et projetée* [4]

%

	Observation			Projection			
	1968	1992	2002	2007	2012	2020	2050
Nombre d'actifs (milliers)	21 462	25 175	26 653	26 979	26 844	26 336	24 364
Part des femmes	35,9	43,8	45,6	46,1	46,5	46,6	46,5
Part des hommes	64,1	56,2	54,4	53,9	53,5	53,4	53,5
Part des 15-24 ans	20,5	11,1	8,8	8,4	8,3	8,3	8,2
Part des 25-54 ans	60,2	79,5	81,3	79,6	79,2	78,3	77,9
Part des 55 ans et plus	19,3	9,4	9,9	12,0	12,5	13,4	14,0
Taux d'activité	56,5	54,2	54,4	53,6	52,2	49,6	44,2
Rapport actifs/inactifs de 60 ans et plus	3,0	2,3	2,2	2,0	1,8	1,5	1,1

* France métropolitaine, scénario tendanciel. Population active au 1^{er} janvier et âge atteint en cours d'année.

Activité de la population dans l'UE en 2002 [2]

	Population active occupée millions	Taux d'emploi* %	Taux d'emploi des 55-64 ans %	Taux d'emploi féminin* %
Allemagne	36,3	65,4	38,4	58,8
Autriche	3,7	68,2	28,1	61,1
Belgique	4,1	59,7	25,8	51,1
Danemark	2,7	76,4	57,3	72,6
Espagne	16,2	58,4	39,8	44,0
Finlande	2,4	69,1	47,8	67,3
France	23,9	62,9	33,8	55,5
Grèce	3,9	56,9	39,2	42,7
Irlande	1,8	65,0	48,0	55,2
Italie	21,8	55,4	28,6	41,9
Luxembourg	0,2	63,6	27,9	51,5
Pays-Bas	8,2	74,5	42,0	65,9
Portugal	5,1	68,6	51,4	61,2
Royaume-Uni	28,3	71,5	53,3	65,3
Suède	4,3	74,0	68,3	72,5
UE à 15	163,0	64,2	39,8	55,5
Chypre	0,3	68,5	49,2	59,0
Estonie	0,6	61,7	51,3	57,6
Hongrie	3,8	56,5	25,9	49,9
Lettonie	1,0	60,5	42,6	57,6
Lituanie	1,4	60,6	43,0	57,2
Malte	0,2	55,2	30,2	34,5
Pologne	13,8	51,7	26,6	46,7
Rep. Tchèque	4,8	65,6	40,4	57,2
Slovaquie	2,1	56,5	22,1	51,2
Slovénie	0,9	64,3	25,9	59,8

* Proportion de personnes ayant un emploi dans la population de 15 à 64 ans.

Population active occupée* [1] milliers

	Moyenne 2002	Moyenne 2003
Hommes	13 499	13 386
Femmes	11 053	11 099
Ensemble	24 552	24 485
dont : non salariés	2 748	2 774
salariés	21 804	21 711

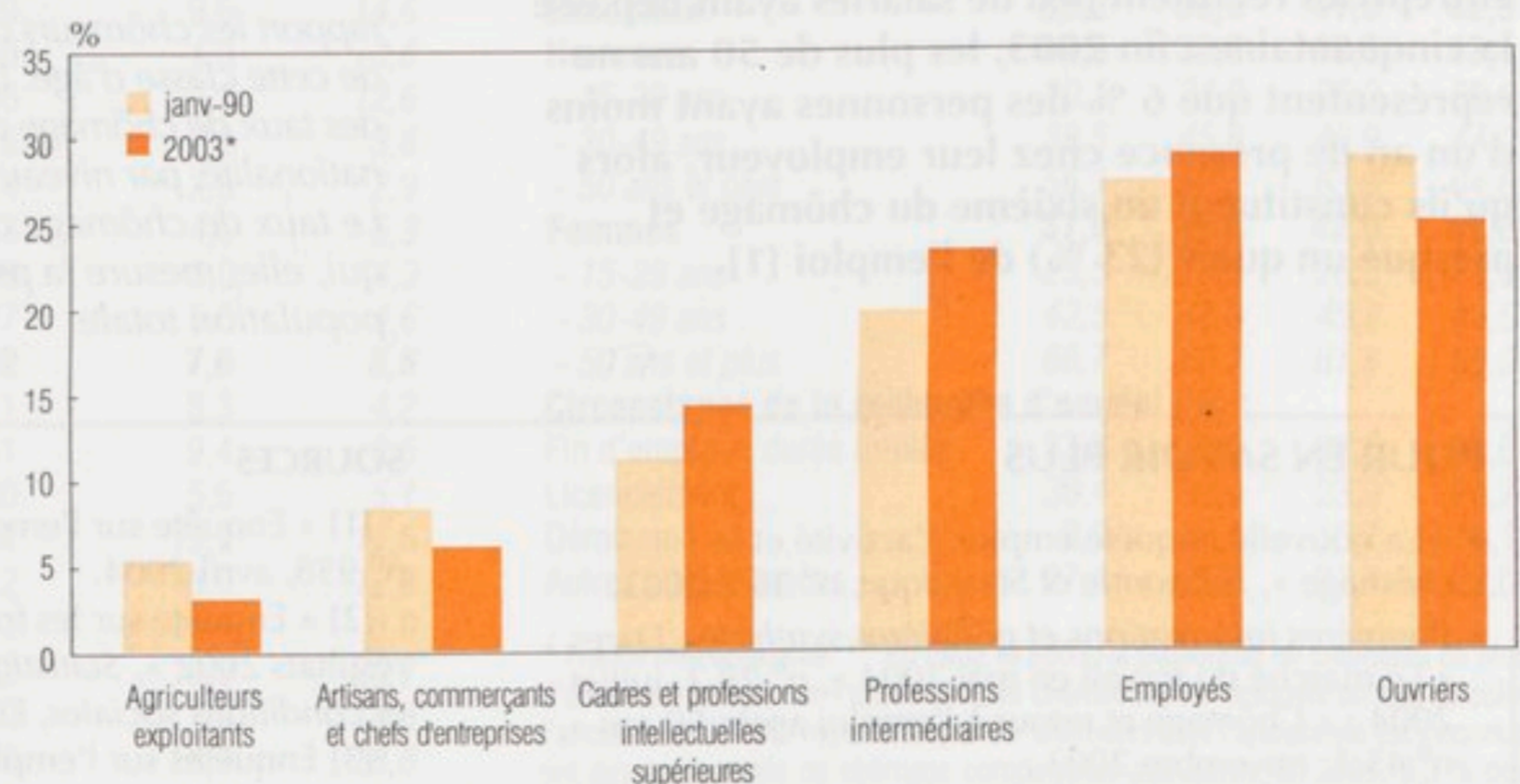
* France métropolitaine.

Taux d'activité selon le sexe et l'âge* [3] %

	Mars 1975	Janvier 1990	Moyenne 2002	Moyenne 2003
Hommes (15-64 ans)	82,5	70,8	75,3	75,1
De 15 à 24 ans	55,6	39,6	37,2	37,5
25 à 29 ans	95,5	94,0	91,1	90,3
30 à 54 ans	96,7	95,7	94,7	94,4
55 à 59 ans	83,3	67,7	68,2	69,2
60 à 64 ans	56,8	15,2	18,3	18,6
Femmes (15-64 ans)	51,5	53,2	62,8	63,4
De 15 à 24 ans	45,5	33,1	29,6	30,1
25 à 29 ans	64,2	77,7	78,4	78,8
30 à 54 ans	55,7	71,7	79,1	80,0
55 à 59 ans	44,2	45,3	55,1	55,4
60 à 64 ans	30,0	10,4	14,5	15,7
Ensemble (15-64 ans)	67,0	61,9	69,0	69,2

* France métropolitaine.

Actifs occupés selon la catégorie socioprofessionnelle en France métropolitaine [3]



* En 2003, l'enquête emploi est devenue trimestrielle, les données sont en moyenne annuelle. Ces résultats ne sont pas toujours comparables à ceux des années précédentes.

PRÉSENTATION

En 2003 en moyenne sur l'année, le nombre de **chômeurs au sens du BIT**, selon l'enquête sur l'emploi en continu s'élève à 2 640 000 personnes, soit 9,7 % de la population active. Entre le 4^{ème} trimestre 2002 et le 4^{ème} trimestre 2003, le taux de chômage augmente de 0,8 %, soit environ 230 000 chômeurs de plus. Cette progression touche toutes les catégories d'actifs. Le **taux de chômage** reste supérieur à la moyenne chez les jeunes, les non-diplômés, les ouvriers et les femmes.

Face au chômage, les inégalités entre femmes et hommes perdurent, même si le taux de chômage, entre fin 2002 et fin 2003, progresse plus vite pour ces derniers. Ainsi, fin 2003, 11,4 % des femmes actives sont chômeuses contre 9,3 % des hommes. Le marché du travail s'est dégradé entre 2002 et 2003, à tous les niveaux de la hiérarchie des professions salariées, sauf pour les employés. Les risques de chômage se sont accrus dans des proportions analogues pour les cadres, les professions intermédiaires et les ouvriers. Cependant, la proportion de cadres au chômage ne dépasse pas 4 % fin 2003, soit trois fois moins que chez les ouvriers.

En 2003 comme en 2002, la proportion de chômeurs parmi les personnes sans diplôme est presque deux fois plus élevée que chez les diplômés du supérieur long. Depuis deux ans les personnes les moins touchées par le chômage ne sont plus celles qui ont les diplômes les plus élevés, mais celles possédant des diplômes de niveau supérieur au baccalauréat à spécialités techniques ou professionnelles : DUT, BTS, diplômes de professions du secteur social ou sanitaire ou DESS.

Au 4^{ème} trimestre 2003, 1 140 000 personnes sont au chômage depuis plus d'un an dont la moitié depuis plus de deux ans. Rester longtemps au chômage est le lot des salariés les plus âgés. Près de 60 % des chômeurs de plus de 50 ans recherchent un emploi depuis plus d'un an et presque 40 % depuis plus de deux ans. De fait, les entreprises recrutent peu de salariés ayant dépassé la cinquantaine : fin 2003, les plus de 50 ans ne représentent que 6 % des personnes ayant moins d'un an de présence chez leur employeur, alors qu'ils constituent un sixième du chômage et presque un quart (23 %) de l'emploi [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La nouvelle enquête emploi, l'activité et le chômage », *Économie et Statistique*, n° 362, 2003.
- *Premières informations et premières synthèses*, Dares : « Le marché du travail en mai 2004 », n° 28.2, juillet 2004 ; « Chômage et retour à l'emploi après 50 ans », n° 45.1, novembre 2003 ;
- « Les sans-domicile ne sont pas coupés de l'emploi », n° 925, octobre 2003.

DÉFINITIONS

- **Chômeurs au sens du BIT.** En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail, un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus), qui répond simultanément à trois conditions :
 - être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
 - être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
 - chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.
- **Enquête sur l'emploi en continu.** Depuis juillet 2001, l'Insee a mis en place une nouvelle enquête sur l'emploi, qui s'est officiellement substituée à l'enquête emploi annuelle depuis le 1^{er} janvier 2003. Cette nouvelle enquête emploi est trimestrielle, sa collecte a lieu en continu sur toutes les semaines de chaque trimestre. Chaque trimestre, environ 35 000 ménages, soit environ 75 000 personnes de 15 ans ou plus répondent à l'enquête. Elle est représentative de l'ensemble de la population résidant en France métropolitaine, communautés comprises. Le questionnaire a été profondément remanié afin de rendre plus comparable à celui des enquêtes équivalentes réalisées dans les autres pays européens. Il a été aussi enrichi (accès à la formation continue, horaires de travail...). Les techniques de collecte ont changé : la moitié des enquêtes sont réalisées par téléphone. Les méthodes de codification ont été améliorées. Ces changements expliquent que la continuité des séries entre ancienne et nouvelle enquête emploi ne soit pas toujours assurée. Seule source pour déterminer le chômage au sens du BIT, elle permet en outre de faire le lien avec les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE. Ainsi, parmi les 2 640 000 chômeurs BIT de 2003, 439 000 se déclarent non inscrits à l'ANPE. À l'inverse, 1 594 000 personnes déclarent être inscrites à l'ANPE mais ne sont pas comptabilisées comme chômeurs au sens du BIT : 897 000 sont classées actives occupées et 697 000 inactives selon le BIT.
- **Taux de chômage.** Pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme...
Le taux de chômage diffère de la part de chômage qui, elle, mesure la proportion de chômeurs dans la population totale.

SOURCES

- [1] « Enquête sur l'emploi 2003 », *Insee-Première*, n° 958, avril 2004.
- [2] « Enquête sur les forces de travail – Principaux résultats 2002 », *Statistiques en bref – série Population et conditions sociales*, Eurostat, 2003.
- [3] Enquêtes sur l'emploi, Insee.

Nombre de chômeurs* [3]

milliers

	Janvier 1990	Mars 1995	4 ^{ème} trim. 2002**	4 ^{ème} trim. 2003**	Moyenne 2003
Hommes	969	1 339	1 222	1 365	1 277
Femmes	1 285	1 560	1 332	1 416	1 363
Ensemble	2 254	2 899	2 554	2 781	2 640

* France métropolitaine. ** Données non corrigées des variations saisonnières.

Taux de chômage de quelques catégories sociales et selon le diplôme* [3]

%

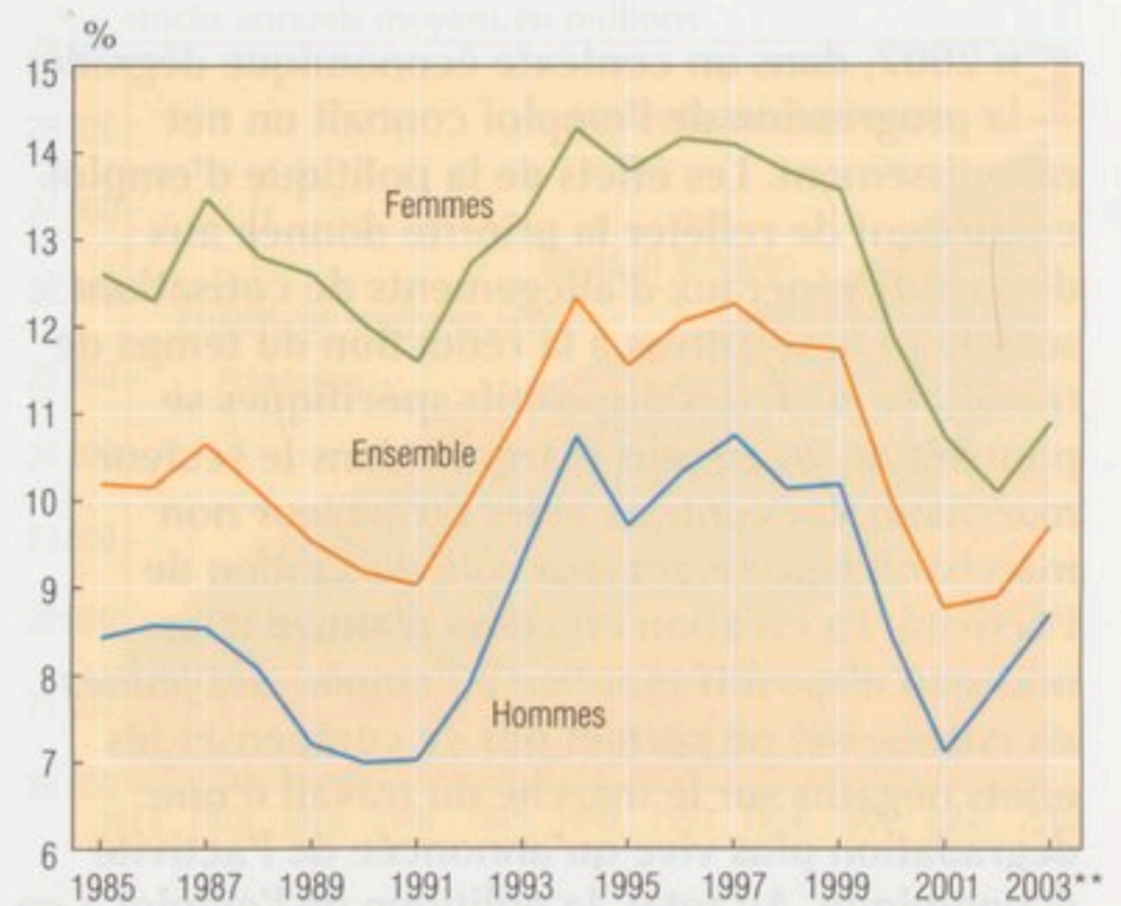
	Janvier 1990	Mars 1995	4 ^{ème} trim. 2003	Moyenne 2003
Catégories sociales				
Cadres, prof. intell. sup.	2,6	5,0	4,0	4,1
Professions intermédiaires	4,1	6,7	5,7	5,0
Employés	11,9	14,6	9,1	9,1
Ouvriers	12,2	14,2	11,7	10,8
Diplôme				
Sans diplôme ou CEP	13,1	16,4	15,3	14,7
BEPC, CAP, BEP	8,5	10,7	9,4	9,0
Baccalauréat	6,7	10,1	9,5	8,7
Bac + 2	3,8	7,4	6,4	6,0
Diplôme supérieur	3,6	6,9	8,3	7,6
Ensemble	9,2	11,6	10,2	9,7

* France métropolitaine.

Chômage dans l'Union européenne en 2002 [2]

	Nombre total de chômeurs milliers	Taux de chômage %	
		Ensemble	Femmes
Allemagne	3 362	8,5	8,2
Autriche	193	4,9	4,5
Belgique	301	6,9	7,8
Danemark	122	4,3	4,3
Espagne	2 026	11,1	16,3
Finlande	280	10,4	10,2
France	2 276	8,7	9,8
Grèce	420	9,6	14,6
Irlande	78	4,3	3,8
Italie	2 206	9,2	12,6
Luxembourg	5	2,6	3,6
Pays-Bas	214	2,6	2,9
Portugal	243	4,5	5,3
Royaume-Uni	1 499	5,0	4,3
Suède	227	5,0	4,6
UE à 15	13 452	7,6	8,6
Chypre	11	3,3	4,2
Estonie	61	9,4	8,5
Hongrie	230	5,6	5,1
Lettonie	151	13,2	11,6
Lituanie	212	13,0	12,8
Malte*	11	6,7	8,0
Pologne	3 432	19,9	20,7
Rep.Tchèque	360	7,0	8,6
Slovaquie	486	18,7	18,8
Slovénie	58	5,9	6,3

Taux de chômage depuis 1985* [3]



* France métropolitaine. ** Les résultats 2003, en moyenne sur l'année, ne sont pas toujours comparables à ceux des années précédentes cf. définition.

Taux de chômage par sexe et âge* [3]

%

	Janvier 1990	Mars 1995	4 ^{ème} trim. 2002**	4 ^{ème} trim. 2003**	Moyenne 2003
Hommes	7,0	9,8	8,3	9,3	8,7
15 à 29 ans	11,9	16,2	15,3	17,0	15,7
30 à 49 ans	5,2	8,0	6,4	7,0	6,8
50 ans et plus	5,4	7,3	6,0	7,1	6,7
Femmes	12,0	13,8	10,8	11,4	10,9
15 à 29 ans	18,8	23,4	16,6	18,6	17,4
30 à 49 ans	9,8	11,7	9,9	9,7	9,8
50 ans et plus	8,0	8,2	7,3	8,5	7,8
Ensemble	9,2	11,6	9,4	10,2	9,7

* France métropolitaine. ** Données non corrigées des variations saisonnières.

Durée et circonstances du chômage* [3]

	Janvier 1990	Mars 1995	Moyenne 2002	Moyenne 2003
Ancienneté moyenne de chômage (mois) :				
Ensemble	13,9	14,7	15,7	15,5
Hommes	13,5	14,3	15,9	15,8
Femmes	14,3	15,0	15,5	15,3
Proportion de personnes au chômage depuis 1 an ou plus** (%) :				
Ensemble	35,2	39,6	41,3	42,9
Hommes	32,9	38,8	40,6	43,1
- 15-29 ans	20,1	24,0	26,0	28,0
- 30-49 ans	38,5	45,0	43,9	47,0
- 50 ans et plus	56,1	57,8	63,9	64,6
Femmes	37,0	40,4	42,0	42,8
- 15-29 ans	23,5	27,6	26,5	28,3
- 30-49 ans	42,5	46,3	45,7	46,5
- 50 ans et plus	66,7	60,7	61,8	60,0
Circonstance de la recherche d'emploi (%) :				
Fin d'emploi à durée limitée	33,3	35,0	38,0	36,8
Licenciement	30,4	33,0	23,9	24,2
Démission	8,9	6,6	10,7	10,1
Autres circonstances	27,4	25,4	27,4	29,0

* France métropolitaine. ** En 2002 et 2003, la proportion de chômeurs de plus d'un an est calculé sur l'ensemble des chômeurs pour lesquels on sait calculer l'ancienneté. On fait l'hypothèse que les chômeurs dont l'ancienneté est inconnue ont des anciennetés de chômage comparables aux autres. En 2003, 6,3 % des anciennetés sont inconnues, 8,9 % en 2002.

9 emploi

PRÉSENTATION

En 2002, dans un contexte économique dégradé, la progression de l'emploi connaît un net ralentissement. Les effets de la politique d'emploi continuent de refléter la priorité donnée aux dispositifs généraux d'allègements de cotisations sociales, consécutives à la réduction du temps de travail. Le repli des dispositifs spécifiques se poursuit de façon plus marquée dans le secteur marchand, les contrats aidés du secteur non marchand conservant leur rôle de soutien de l'activité. La création en cours d'année d'un nouveau dispositif (*Soutien à l'emploi des jeunes en entreprise*) ne permet pas de compenser les effets négatifs sur le marché du travail d'une dégradation plus vive qu'annoncée de l'activité économique. Au total, la politique de l'emploi a en 2002 un effet pratiquement neutre sur le marché du travail : les effets cumulés des mesures générales et des dispositifs spécifiques soutiennent l'emploi à hauteur de + 17 000 et limitent d'autant la hausse du chômage (- 16 000) [1].

La dépense pour l'emploi atteint près de 56 milliards d'€ en 2002, en augmentation de 4,4 % en volume par rapport à 2001. En effet, la remontée du chômage depuis la mi-2001 entraîne une forte hausse des dépenses d'indemnisation du chômage en 2002. Les dépenses dites « actives » se tassent. Si l'on inclut les allègements généraux de cotisations sociales sur les bas salaires et l'aménagement et réduction du temps de travail, l'effort global en faveur de l'emploi atteint 71,4 Mds d'€, soit 4,68 points de PIB [2].

Après une baisse continue depuis 1996, le **chômage partiel** connaît un renversement de tendance à partir d'avril 2001. En 2002, les entreprises demandent 2,8 millions de journées contre 2,5 l'année précédente, soit une augmentation de 11 % [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Premières informations et premières synthèses*, Dares : « Politique publique de l'emploi : le défi des seniors », n° 40.2, octobre 2003 ; « Les dispositifs publics d'accompagnement des restructurations en 2002 », n° 35.1, août 2003.
- « Politique d'emploi : les conditions de la gouvernance », *Connaissance de l'emploi*, Centre d'Études de l'Emploi, mars 2004.

DÉFINITIONS

- **Chômage partiel**. Le dispositif du chômage partiel a pour but d'éviter des licenciements : il permet à une entreprise qui subit une perte d'activité d'origine économique, technique ou naturelle, de réduire temporairement les horaires de ses effectifs. Pendant cette période, elle paye les salariés concernés à 50 % de leur rémunération horaire brute (avec un montant horaire minimum de 4,42 €) et se fait rembourser par l'Etat l'allocation spécifique dont le montant horaire est fixée par décret (depuis le 1^{er} juillet 2001 2,44 € pour les entreprises dont l'effectif ne dépasse pas 250 salariés et 2,13 € pour celle dont l'effectif est supérieur à 250 salariés). Le contrat de travail des salariés concernés est maintenu. Le contingent annuel d'heures indemnisables est de 600 heures par salarié et par an.
- **Contrat emploi-solidarité (CES) et emploi consolidé (CEC)**. Le contrat emploi-solidarité a été créé en 1990, afin de favoriser l'insertion professionnelle des personnes sans emploi (rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi), par l'acquisition de compétence et de savoir-faire. Il peut être signé par les collectivités territoriales, les établissements publics et les associations. Le contrat emplois consolidé a été créé par la loi du 29-7-1992. Il est destiné aux titulaires de CES qui n'ont pas trouvé d'emploi à l'issue du CES.
- **Contrat initiative emploi (CIE)**. Créé par la loi du 4-8-1995, il vise à favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi les plus en difficulté; il est signé par les entreprises. Le CIE a fait l'objet d'une réforme des règles d'exonération, mise en œuvre début 2002, qui s'est accompagné d'un recentrage sur des publics prioritaires (notamment les chômeurs de très longue durée).
- **Contrat emploi ville (CEV)**. Mis en place par le décret du 28-05-1996, il est destiné à favoriser l'insertion durable (5 ans) des jeunes en difficulté et résidant dans des grands ensembles et des quartiers d'habitat dégradé.
- **Contrat emploi jeunes**. Créé par la loi n° 97-940 du 16-10-1997, il est destiné aux jeunes de moins de 26 ans sans emploi et à ceux de 26 à 30 ans non indemnisables par l'UNEDIC. Il peut être signé par les établissements scolaires, la Police Nationale, les collectivités territoriales, les établissements publics et les associations. Le contrat de travail est de droit privé (à l'exception de la Police Nationale qui recrute sur des contrats de droit public), à durée indéterminée ou déterminée de 60 mois et à temps plein (sauf dérogation expresse).
- **Exonération pour l'embauche du premier salarié**. Elle a pris fin le 31 décembre 2001.

SOURCES

- [1] « Bilan de la politique de l'emploi en 2002 », Dares, à paraître.
[2] Dares, ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale.

Effets des politiques de l'emploi sur le chômage et l'emploi [1]

glissement de décembre à décembre en milliers

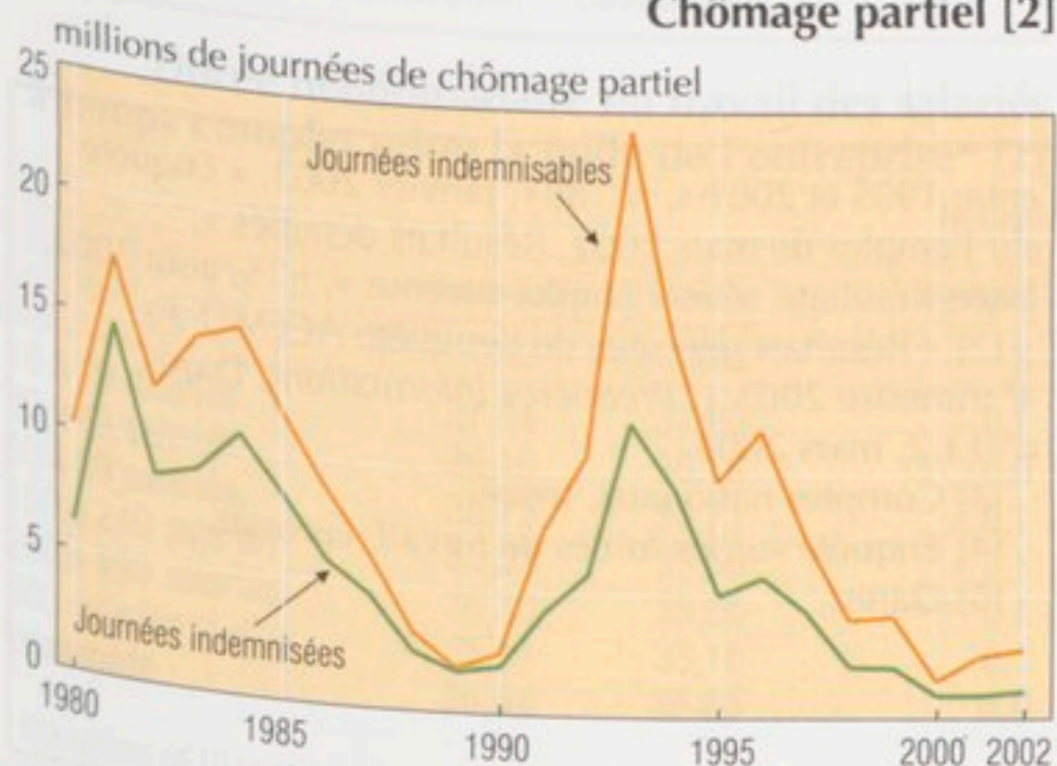
	2000	2001	2002
Effets des dispositifs spécifiques			
Sur l'emploi	-12	-43	-41
Dont : Marchand aidé	-7	-23	-35
Non marchand aidé	-5	-20	-6
Sur le chômage	0	37	66
Dont : Marchand aidé	4	21	30
Non marchand aidé	4	16	5
Formation des demandeurs d'emploi	8	0	8
Retraits d'activité	-16	8	23
Effets des exonérations générales de cotisations sociales			
Sur l'emploi	19	1	0
Sur le chômage	-15	-1	0
Effets des RTT collectives			
Sur l'emploi total	170	70	60
Sur le chômage	-130	-60	-50
Évolution de l'emploi total	579	241	89
Évolution du chômage BIT	-316	14	135

Bénéficiaires des principaux dispositifs de politique d'emploi en 2002 selon le sexe et l'âge [2] %

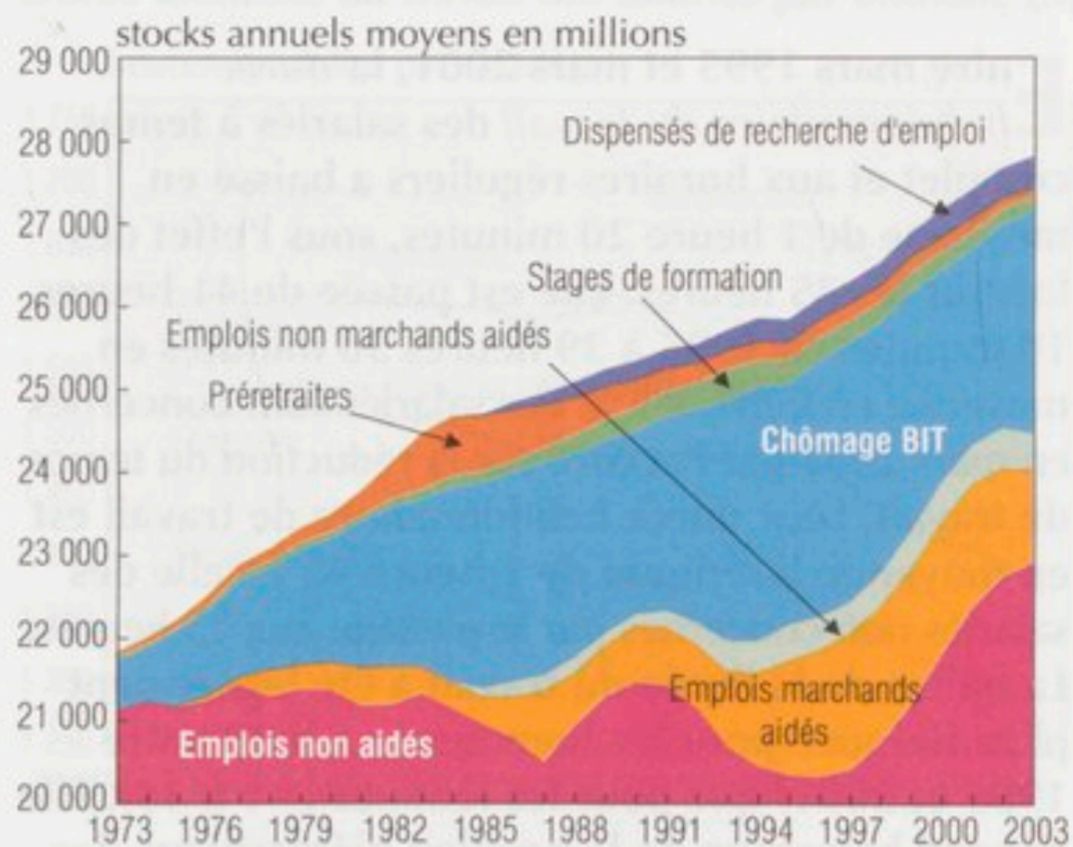
	Sexe		Âge	
	Hommes	Femmes	Jeunes < 26 ans	50 ans et +
Emplois marchands aidés	59,9	40,1
- Abaissements des coûts salariaux	51,8	48,2	45,2	11,5
dont : Abattement temps partiel	34,5	65,5	35,6	8,0
Contrats Initiative Emploi	57,2	42,6	8,0	26,6
- Formation en alternance	62,6	37,4	8,0	26,6
dont : Contrat d'apprentissage	69,2	30,8	100,0	0,0
Contrat de qualification	49,7	50,3	100,0	0,0
- Aide à la création d'emploi et d'activités	66,1	33,9
dont : ACCRE	66,9	33,1	***6,7	10,5
EDEN	63,4	36,6	***24,0	10,0
Emplois non marchands aidés	37,0	63,0	22,7	16,9
- Contrats Emploi-Solidarité	36,1	63,9	20,0	14,3
- Contrats Emploi Consolidé	36,9	63,1	6,4	29,2
- Contrats Emploi-Jeune	42,0	58,0	76,5	0,0
Actions d'insertion et de formation adultes	42,6	57,4	9,5	10,2
Ensemble*	49,1	50,9
TRACE**	46,8	53,2	100,0	0,0

* Non compris TRACE ** Trajet d'accès à l'emploi. *** Moins de 25 ans pour l'ACCRE et pour EDEN.

Chômage partiel [2]



Emploi, chômage et politiques d'emploi [2]



Principaux dispositifs spécifiques de politique d'emploi [1] milliers

	Entrées		Stocks	
	2002	2002/01 %	2002	2002/01 %
Emplois marchands aidés	647,5	-17,8	1 171,8	-14,7
- Abaissements des coûts salariaux	187,9	-38,7	557,6	-23,2
dont : Contrats Initiative Emploi	52,4	-41,3	159,0	-23,7
- Formation en alternance	418,6	-5,6	578,1	-6,7
- Aide à la création d'emploi et d'activité	32,5	-14,7	27,7	-0,7
Emplois non marchands aidés	478,5	-4,1	482,7	-2,3
- Contrats Emploi-Solidarité	285,0	-3,7	143,6	-3,5
- Contrats Emploi Consolidé	137,4	-2,6	134,3	-1,1
- Contrats Emploi-Jeune*	56,1	-9,5	204,8	-2,3
Actions d'insertion et de formation	129,5	-12,0	34,2	-34,7
Accompagnement des restructurations	47,0	-53,3	89,1	-46,6
- Convention de conversion**	6,1	-89,0	2,7	-73,5
- Mesures du FNE	25,8	-1,9	5,0	-15,3
- Préretraites**	15,1	-19,3	81,4	-8,5
Allocation de Remplacement Pour l'Emploi**	1,0	-95,2	38,0	-47,7
Total	1 303,5	-16,2	1 815,8	-16,0

* Hors contrat de droit public. ** Premiers paiements.

Dépense pour l'emploi* [2]

millions d'euros

	2000	2001	2002
Indemnisation du chômage	20 660	21 838	26 094
Incitation au retrait d'activité	3 860	3 510	2 702
Formation professionnelle	12 700	13 085	12 371
Autres dépenses actives	13 671	14 118	14 760
Soit : Promotion de l'emploi et création d'emploi	9 313	9 756	9 918
Exonérations non compensées	1 708	1 553	1 401
Maintien de l'emploi	498	553	609
Incitation à l'activité	992	1 034	1 111
Fonctionnement du marché du travail	1 161	1 222	1 721
Ensemble	50 890	52 552	55 927

* Rupture de séries : dépenses au cours de l'année jusqu'en 2000 ; au titre de l'année à partir de 2001.

PRÉSENTATION

Entre mars 1995 et mars 2001, la **durée hebdomadaire du travail** des salariés à temps complet et aux horaires réguliers a baissé en moyenne de 1 heure 20 minutes, sous l'effet des lois sur les 35 heures. Elle est passée de 41 heures 10 minutes en 1995 à 39 heures 50 minutes en moyenne en 2001. 43 % des salariés sont concernés en mars 2001 par l'accord sur la réduction du temps de travail. Leur durée hebdomadaire de travail est en moyenne inférieure de 1 heure 45 à celle des salariés non concernés par le passage aux 35 heures. La baisse de la durée du travail a été légèrement plus marquée pour les hommes (- 1 h 30 entre 1995 et 2001) que pour les femmes (- 1 h 15). Elle dépend beaucoup de la position hiérarchique des salariés dans l'entreprise. Le temps de travail hebdomadaire des cadres est resté en moyenne pratiquement inchangé entre 1995 et 2001, alors qu'il a baissé de 1 h 20 pour les employés, de 1 h 30 pour les professions intermédiaires et de 2 heures pour les ouvriers [1].

En 2003 comme en 2002, 3 femmes salariées sur dix travaillent à **temps partiel** contre 5 % des hommes. Depuis 1999, la proportion de personnes travaillant à temps partiel diminue régulièrement. Le taux d'emploi à temps partiel s'élève à 16,7 % en France. Dans l'Union européenne à 15, il varie de 4,2 % en Grèce à 45 % aux Pays-Bas [4].

En 2003, dans le secteur privé comme dans le public, le nombre d'emplois sous contrat à durée limitée (CDD, intérim, apprentissage, stages...) diminue : - 61 000 dans le public et - 73 000 dans le privé. Celui des postes à durée indéterminée augmente sensiblement (+ 84 000), essentiellement chez les plus de 30 ans.

En 2003 comme en 2002, 1 200 000 personnes sont en situation de **sous-emploi**. Plus des trois quarts sont des femmes. En baisse régulière depuis 1997, le sous-emploi s'est stabilisé entre 2002 et 2003 et concerne 27,5 % des personnes travaillant à temps partiel [1].

En 2001, le nombre de jours de grève (1,8 millions) diminue de 26 % par rapport à 2000. La baisse est plus marquée dans la Fonction publique (- 32 %) que dans les entreprises (- 13 %) [5].

DÉFINITIONS

- **Durée du travail.** Depuis 1982, la durée légale du travail effectif des salariés était fixée à 39 heures par semaine. La loi d'orientation et d'incitation relative à la réduction du temps de travail (n° 98-461 du 13 juin 1998) fixe la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés à 35 heures par semaine à compter du 1/1/2000 pour les entreprises de plus de 20 salariés et du 1/1/2002 pour les entreprises de 20 salariés ou moins. La loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000, relative à la réduction négociée du temps de travail, en fixe les modalités de mise en œuvre (heures supplémentaires, aménagement du temps de travail, dispositions pour les cadres, travail à temps partiel, congés, etc.).
- **Enquête sur l'emploi.** Voir 9.1.
- **Salarié à temps partiel.** Légalement, salarié pour lequel la durée de travail mensuelle est inférieure d'au moins 1/5 à celle de la durée légale. Dans le tableau ci-contre, salarié qui, à l'embauche, est d'accord avec l'employeur pour travailler suivant un horaire inférieur à l'horaire normal de l'établissement. Cette définition est comparable à celle du BIT.
- **Sous-emploi.** Comprend les personnes actives, occupées au sens du BIT (Bureau International du Travail), qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui sont à la recherche d'un travail supplémentaire ou disponibles pour un tel travail.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Premières synthèses*, Dares : « Temps partiel, contrats aidés et contrats à durée déterminée dans les TPE », n° 24.1, juin 2004 ; « Durée annuelle du travail et outils de flexibilité du temps de travail en 2001 », n° 33.1, août 2003.
- « La mise en œuvre des 35 heures », « Données sociales 2002-2003 », Insee.

SOURCES

[1] *Insee-Première* « Enquête sur l'emploi 2003 », n° 958, avril 2004 ; « La baisse de la durée du travail

entre 1995 et 2001 », n° 881, janvier 2003. « Enquête sur l'emploi de mars 2002. Résultats détaillés », Insee-Résultats, série « Emploi-revenus », n° 5, août 2002.

[2] « Résultats définitifs de l'enquête ACEMO au 4^e trimestre 2003 », *Premières informations*, Dares, n° 13.2, mars 2004.

[3] Comptes nationaux, Insee.

[4] *Enquête sur les forces de travail*, Eurostat.

[5] Dares.

Sous-emploi* [1]

	Moyenne 2002	Moyenne 2003
Personnes en sous-emploi (milliers)		
Hommes	287	278
Femmes	901	908
Ensemble	1 188	1 186
Taux de sous-emploi (%) :		
- des personnes à temps partiel		
Hommes	33,0	30,7
Femmes	26,6	26,9
Ensemble	27,8	27,5
- de l'ensemble des personnes actives occupées		
Hommes	2,1	2,1
Femmes	8,2	8,2
Ensemble	4,8	4,8

* France métropolitaine.

Temps partiel et durée hebdomadaire de travail dans les pays européens en 2003 [4]

	Taux d'emploi à temps partiel			Durée* heures
	Hommes %	Femmes %	Ensemble %	
Allemagne	6,1	40,8	21,7	35,9
Autriche	4,8	35,3	18,6	37,8
Belgique	6,3	39,7	20,6	37,4
Danemark	11,4	32,0	20,9	35,9
Espagne	2,6	17,1	8,2	39,7
Finlande	8,3	17,8	12,9	38,0
France	5,5	30,0	16,7	37,9
Grèce	2,2	7,5	4,2	43,4
Irlande	6,7	31,0	17,0	36,9
Italie	3,3	17,2	8,6	39,0
Luxembourg**	1,8	26,4	11,7	39,5
Pays-Bas	22,0	74,2	45,0	30,9
Portugal	7,2	17,4	11,8	39,1
Royaume-Uni	10,2	44,3	25,5	37,4
Suède	11,3	35,4	22,9	36,5
Bulgarie**	2,4	3,7	3,1	41,1
Chypre	5,5	13,2	8,9	40,1
Estonie	5,5	10,6	8,0	39,9
Hongrie	2,8	6,1	4,4	40,6
Lettonie	6,5	13,7	10,0	42,0
Lituanie	7,0	11,2	9,1	37,9
Pologne	4,2	21,0	9,3	39,9
Rép. Tchèque	7,9	13,1	10,3	41,3
Slovaquie	2,3	8,5	5,0	42,1
Roumanie**	1,3	3,7	2,4	40,5
Slovénie	10,2	12,8	11,4	41,8
	4,9	8,5	6,6	41,1

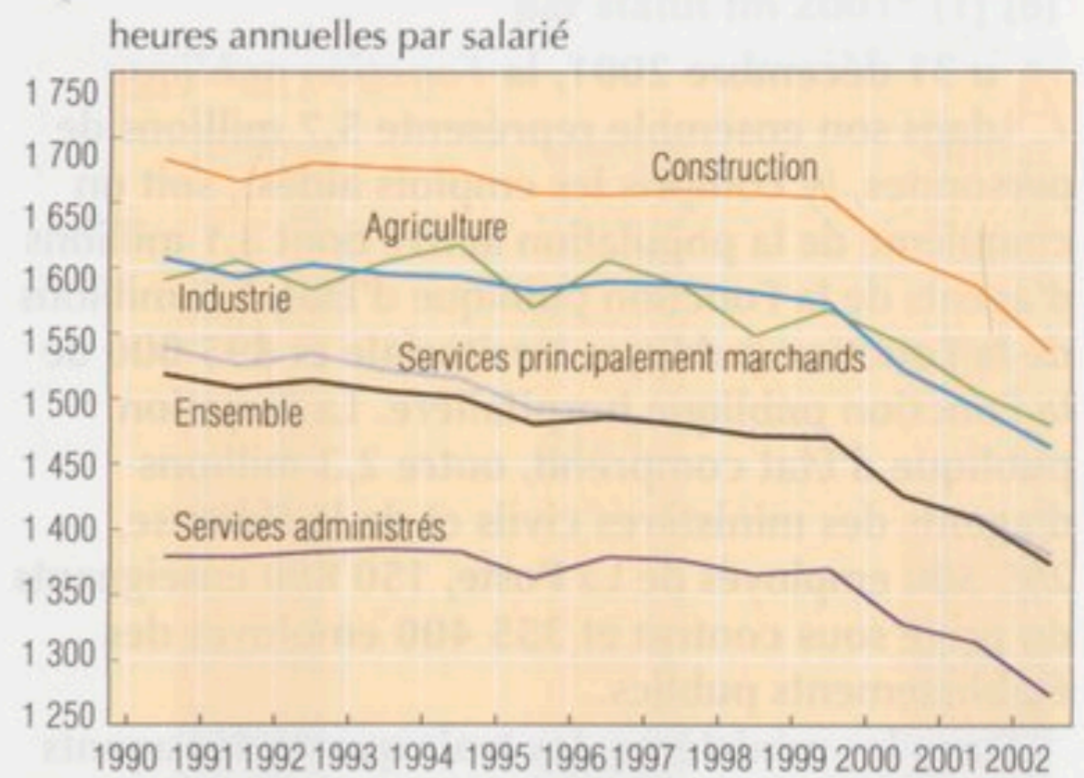
* Nombre moyen d'heures de travail par semaine de l'ensemble des personnes en emploi, à temps partiel et à temps plein. ** Données 2002.

Durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet selon la taille de l'entreprise* [2]

	Durée en fin de trimestre		2003/02 %
	heures		
	4 ^e trim. 2002	4 ^e trim. 2003	
10 à 19 salariés	37,04	37,00	-0,1
20 à 49 salariés	36,16	36,16	0,0
50 à 99 salariés	35,75	35,71	-0,1
100 à 249 salariés	35,59	35,56	-0,1
250 à 499 salariés	35,30	35,35	0,1
500 salariés et plus	35,11	35,15	0,1
Ensemble	35,64	35,65	0,0

* Entreprises de 10 salariés et plus des secteurs concurrentiels (hors agriculture).

Durée annuelle du travail des salariés par branche [3]



Durée hebdomadaire du travail selon la profession en 1995 et 2001* [1]

	1995		2001	
			dont femmes	
Cadres et prof.intel.supérieures	44 h 30	44 h 20	42 h 30	
Professions intermédiaires	40 h 55	39 h 25	38 h 15	
Employés	40 h 30	39 h 10	39 h 10	
Ouvriers	40 h 45	38 h 40	36 h 45	
Ensemble	41 h 10	39 h 50	39 h 00	

* Salariés à temps complet hors enseignants et à horaires réguliers, en France métropolitaine.

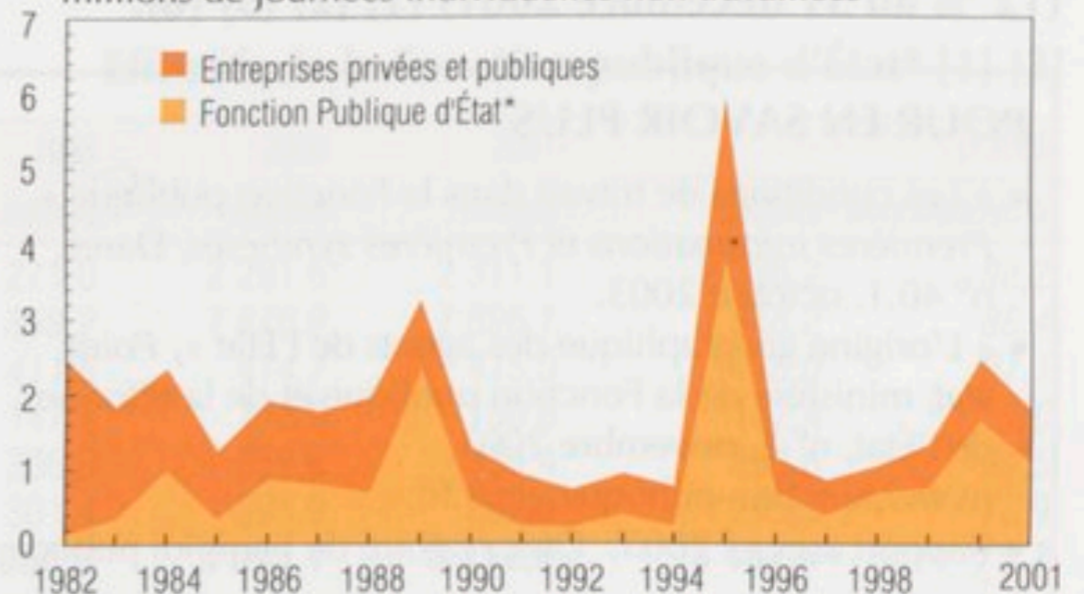
Emplois à durée limitée* [1] milliers

	Moyenne 2002	Moyenne 2003
Secteur privé	2 220	2 147
Intérimaires	480	471
Apprentis	295	266
Contrats à durée déterminée**	1 137	1 120
Stagiaires et contrats aidés***	308	290
Secteur public	778	717
Contrats à durée déterminée**	528	504
Stagiaires et contrats aidés***	250	213
Total	2 998	2 864
Part dans l'ensemble des salariés (%)	13,7	13,2

* France métropolitaine. ** Hors contrats aidés. *** Contrats d'aide à l'emploi (CES, CIE...) et stages de formation professionnelle classés dans l'emploi au sens des critères du BIT.

Conflits du travail [5]

millions de journées individuelles non travaillées



* Y compris France Télécom et la Poste (sauf en 1996 et 1998), à l'exclusion des Fonctions publiques hospitalière et territoriale. En 1998 et 1999, la Poste est incluse mais pas France Télécom.

PRÉSENTATION

Au 31 décembre 2001, la **Fonction publique** dans son ensemble représente 5,7 millions de personnes, (y compris les emplois aidés), soit un cinquième de la population active dont 3,1 millions d'agents de la Fonction publique d'État, 1,7 millions de la Fonction publique territoriale et 895 000 de la Fonction publique hospitalière. La Fonction publique d'État comprend, outre 2,3 millions d'agents des ministères civils et de la Défense, 295 500 employés de La Poste, 150 800 enseignants du privé sous contrat et 355 400 employés des établissements publics.

Dans les ministères, les trois quarts des agents sont **titulaires**. Plus de la moitié travaillent à l'Éducation nationale, 18 % à la **Défense** et 9 % à l'Économie. Fin 2001, dans la Fonction publique d'État au sens strict, 43 % des agents sont des cadres A. Les enseignants de l'Éducation nationale en constituent la plus grande partie. La disparition progressive du corps des instituteurs, remplacé par celui des professeurs des écoles, contribue à l'essentiel de l'évolution de la structure hiérarchique. Le temps partiel continue de se développer, concernant près d'une femme sur quatre. Les agents de l'État sont âgés en moyenne de 40,6 ans ; un agent sur quatre a plus de 50 ans.

Après une forte augmentation en 2000, partiellement due au développement des emplois jeunes, la baisse importante des contrats emploi-solidarité en 2001 ralentit la croissance des effectifs des collectivités locales et de leurs établissements publics. En 2001, la part des titulaires est de 66,1 % et celle des agents travaillant à temps plein de 67,5 %. Près d'un emploi sur deux des collectivités territoriales est situé dans la filière technique, environ un quart dans la filière administrative et un dixième dans la filière sociale (hors assistantes maternelles, emplois aidés et apprentis).

Dans la Fonction publique les femmes sont majoritaires : elles représentent environ 60 % des agents des ministères civils et des collectivités territoriales et près de 75 % du personnel de la Fonction publique hospitalière. Elles sont cependant peu présentes dans la haute fonction publique (12 % au 31 décembre 2001) [1] [2] [5] [6].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les conditions de travail dans la Fonction publique », *Premières informations et Premières synthèses*, Dares, n° 40.1, octobre 2003.
- « L'origine géographique des agents de l'État », *Point stat*, ministère de la Fonction publique et de la réforme de l'État, n° 2, novembre 2003, (www.fonction-publique.gouv.fr).
- Rapport annuel 2003, Observatoire de l'emploi public.

SOURCES

[1] *Insee-Première* : « L'emploi dans les collectivités locales au 31 décembre 2001 », n° 924, septembre 2003 ;

DÉFINITIONS

• **Fonction publique.** Comprend la fonction publique d'État (ensemble des agents employés dans les différents ministères et leurs établissements publics sous tutelle), la fonction publique territoriale (personnel des collectivités locales) et la fonction publique hospitalière (personnel des hôpitaux publics et des maisons de retraite publiques).

Pour l'Insee, la définition de la fonction publique d'État est élargie : elle comprend également les effectifs de la Poste, de certains établissements publics industriels et commerciaux (EPIC), ceux des caisses nationales de sécurité sociale ainsi que les enseignants de l'enseignement privé sous contrat et les emplois aidés.

Selon l'Observatoire de l'emploi public, relève de la Fonction publique tout agent qui travaille dans des organismes soumis au droit administratif recrutant majoritairement des agents de droit public. Cet observatoire a été créé par décret le 13 juillet 2000.

• **Titulaires, catégories statutaires.** Les personnes titulaires appartiennent à des corps regroupés en catégories d'après leur niveau de concours de recrutement :

- catégorie A, assure des fonctions d'études générales, de conception et de direction ;
- catégorie B, chargée des fonctions d'application ;
- catégories C et D, assurent les tâches d'exécution.

• **Non-titulaires.** Ouvriers d'État, contractuels (dont certains, régis par des textes statutaires, ont un déroulement de carrière organisé et une quasi-stabilité d'emploi), auxiliaires, vacataires, collaborateurs extérieurs et emplois aidés.

• **Effectifs de la défense.** Les informations chiffrées sur les forces armées sont rares. Les chiffres du tableau ci-contre sont données à titre indicatif et doivent être utilisés avec prudence

« Les agents de l'État au 31 décembre 2001 », n° 922, septembre 2003 ; « Les agents de l'État », n° 865, août 2002.

[2] « L'accès des femmes à l'encadrement supérieur de l'État en 2001 », *Point stat*, ministère de la Fonction publique et de la réforme de l'État, n° 1-2003.

[3] *Annuaire Statistique de la France*, Insee.

[4] « La défense en chiffres 2003 », *Principaux chiffres*, Dicod, Ministère de la Défense, 2003.

[5] « La fonction publique de l'État – Rapport annuel 2002 », *La documentation française*, 2003.

[6] *Les collectivités locales en chiffres 2004*, DGCL, ministère de l'Intérieur.

Effectifs des collectivités locales* [3]

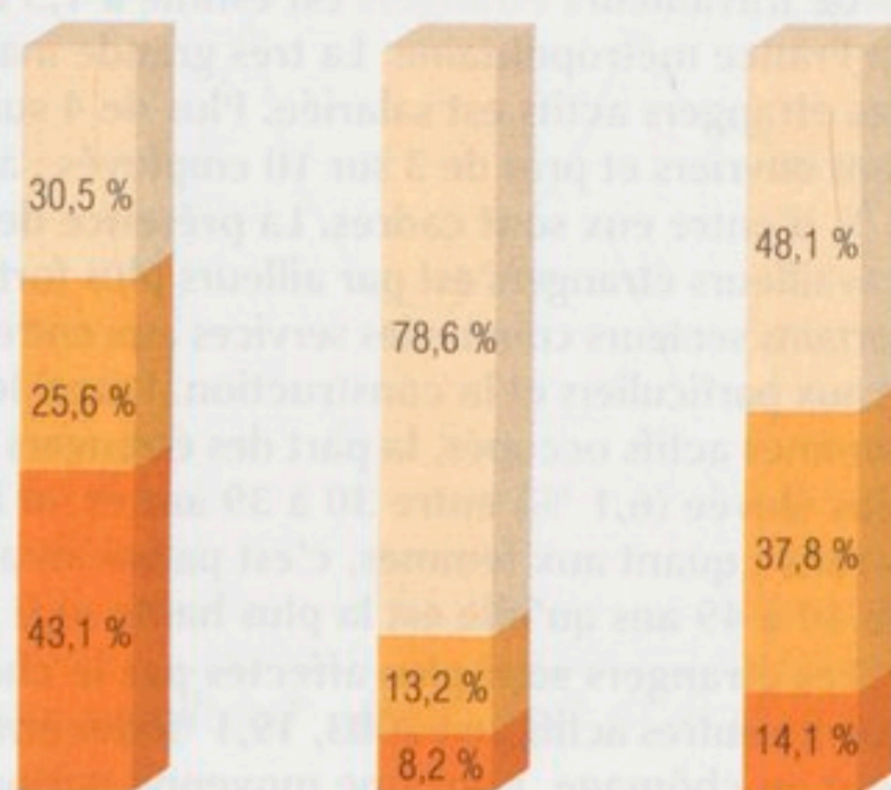
milliers

	1994	2001
Organismes régionaux et départementaux	211,6	275,0
Régions	7,2	11,6
Départements	158,5	181,1
Établissements publics	45,9	82,3
Organismes communaux et intercommunaux	1 192,6	1 324,3
Communes	992,1	1 076,9
Organismes communaux	96,8	104,7
Organismes intercommunaux	103,7	142,8
Organismes privés d'action locale**	101,8	...
Éts publics administratifs divers***	31,7	26,6
Éts publics, industriels et commerciaux****	30,3	39,8
Ensemble	1 568,0	1 665,7
dont : titulaires	921,4	1 100,3
non titulaires	446,4	355,5
Assistants maternelles	60,6	56,6
C.E.S et emplois-jeunes	139,6	148,9
Apprentis	///	4,5

* Effectifs au 31 décembre. ** Y c. les sociétés d'économie mixte non marchandes (SAFER). *** Offices publics d'HLM, caisses de crédit municipal, associations syndicales autorisées (ASA). **** Y c. régies dotées de la personnalité morale et à partir de 1999, non compris les organismes privés d'action locale.

Effectifs de la Fonction publique par statut fin 2001* [1] [6]

■ A ■ B ■ C



Fonction publique d'État Fonction publique territoriale Fonction publique hospitalière

* Observatoire de l'emploi public hors emplois aidés.

Effectifs de la Fonction publique* [1] [3] [5]

effectifs en milliers

	1998	2000	p 2001
Fonction publique d'État	3 056,0	3 095,1	3 112,8
Fonction publique territoriale	1 663,8	1 642,1	1 665,7
Fonction publique hospitalière**	835,3	851,7	895,1
Ensemble	5 555,1	5 588,9	5 673,6

* Effectifs au 31 décembre, y compris emplois aidés. ** Hors emplois aidés en 1998 et 2000 et y compris 34 200 emplois aidés en 2001.

Effectifs moyens de la Défense dans quelques pays en 2002-2003 [4]

	Terre*	Air	Mer	Réserves**
Belgique	26 400	8 600	2 400	100 500
Royaume-Uni	114 800	53 300	42 350	256 750
France	137 474	63 596	44 267	100 000
Italie	128 000	50 800	38 000	65 200
Espagne	118 800	22 750	26 950	328 500
Pays-Bas	23 150	8 850	12 130	32 200
Allemagne	203 200	67 300	25 500	390 300
États-Unis***	485 500	369 700	385 400	1 259 300

* Non compris les formations correspondant à la gendarmerie en France. ** Réserves mobilisables. *** Non compris 173 400 hommes du Marine Corps.

Effectifs de la Fonction publique hospitalière en 2001* [5]

	milliers	dont femmes %	dont titulaires %
Hôpitaux	815,4	74,4	83,2
soit : médecins	88,9	39,8	///
personnel non médical	726,5	78,6	93,4
Étab. hébergement personnes âgées	45,5	84,0	95,9
Ensemble	860,9	74,9	83,9

* Effectifs au 31 décembre, hors emplois aidés.

Effectifs de la Fonction publique d'État* [1] [3]

	1990	1997	1998	2000	2001	p 2002	
	milliers	milliers	milliers	milliers	milliers	milliers	dont titulaires %
Budget de l'État	2 168,9	2 235,5	2 271,0	2 291,6	2 311,1	2 336,2	88,2
dont : ministères civils	1 752,0	1 841,8	1 859,2	1 876,9	1 896,1	1 918,2	88,4
ministère de la Défense	416,9	393,7	411,8	414,7	415,0	418,0	87,1
Enseignement privé sous contrat	132,1	146,9	147,7	148,9	150,8	152,4	1,0
Établissements publics**	188,5	292,0	336,0	358,8	355,4	353,6	24,5
La Poste***	334,8	290,0	301,4	295,9	295,5	295,5	76,9
Ensemble	2 824,3	2 964,4	3 056,0	3 095,1	3 112,8	3 137,6	75,7

* Métropole, Dom-Tom et étranger. Effectifs au 31 décembre. Y compris emplois solidarité et emplois jeunes. ** Non compris : SNCF, EDF-GDF, RATP, Aéroports de Paris, etc. *** La poste est le seul "exploitant public" depuis qu'en 1996 France Télécom est devenue une société anonyme.

PRÉSENTATION

En 2003, selon l'*enquête sur l'emploi*, le nombre de travailleurs **étrangers** est estimé à 1,5 million en France métropolitaine. La très grande majorité des étrangers actifs est salariée. Plus de 4 sur 10 sont ouvriers et près de 3 sur 10 employés ; à peine 8 % d'entre eux sont cadres. La présence de travailleurs étrangers est par ailleurs plus forte dans certains secteurs comme les services aux entreprises et aux particuliers et la construction. Parmi les hommes actifs occupés, la part des étrangers est la plus élevée (6,1 %) entre 30 à 39 ans et 50 à 60 ans ; quant aux femmes, c'est parmi les actives de 40 à 49 ans qu'elle est la plus haute (4,9 %).

Les étrangers sont plus affectés par le chômage que les autres actifs : en 2003, 19,1 % des étrangers sont au chômage, pour une moyenne nationale de 9,7 %. Le taux de chômage varie fortement selon les pays d'origine, affectant davantage les ressortissants des pays du Maghreb que ceux de l'Union européenne. Pour tous, le chômage touche plus les femmes que les hommes [1].

Les étrangers représentent approximativement 5 % de la population active de l'UE à 15. Cette proportion varie de plus de 8 % en Autriche, en Allemagne et en Belgique, à environ 5 % en Grèce et en Irlande, et 1,4 % en Finlande. La légère augmentation du nombre de travailleurs étrangers en Europe, en 2002, révèle des évolutions contrastées selon les pays : de plus de 30 % en Irlande et en Espagne à moins de 1 % en Allemagne et en France. Sept travailleurs étrangers sur dix en Europe sont âgés de 25 à 49 ans [4].

En 2002, les envois de fonds des travailleurs étrangers en France vers leur pays d'origine représentent 2,7 Mds d'€, soit une baisse de 16,2 % par rapport à 2001. Les principaux pays destinataires sont le Portugal (900 M d'€) et l'ensemble des pays du Maghreb (1,1 Md d'€) [5].

DÉFINITIONS

- **Étranger.** Notion fondée sur le critère de la nationalité. Un étranger est une personne qui n'a pas la nationalité française. Les personnes nées en France de parents étrangers sont étrangères.
- **Enquête sur l'emploi.** Depuis janvier 2003, l'Insee a mis en place une nouvelle enquête emploi. L'ancienne enquête annuelle se déroulait sur un mois (mars en général), la nouvelle s'effectue tout au long de l'année. Elle est réalisée dans les logements dits « ordinaires » c'est-à-dire dans tous les logements hors communautés. Elle est désormais représentative de l'ensemble de la population résidant en France métropolitaine : on fait l'hypothèse que les personnes vivant exclusivement en collectivité ne diffèrent pas, à âge et à sexe donnés, des personnes vivant tout ou partie de leur temps dans un logement ordinaire. Elle permet de décrire la main-d'œuvre étrangère. Une certaine sous-estimation pourrait affecter les résultats de cette enquête, qui ignore les travailleurs étrangers logés dans un baraquement de chantier temporaire. Le questionnaire est remanié de façon à le rendre plus comparable à celui des enquêtes sur les forces de travail réalisées dans les autres pays européens. Les techniques de collecte et de codification de diplômes et professions sont améliorées. Ceci explique que la continuité des séries entre ancienne et nouvelle enquête n'est pas toujours parfaitement assurée.
- **Population active.** Au sens du BIT, elle regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.
- **Population active occupée.** Voir 9.1.
- **Taux d'activité.** Rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale correspondante.
- **Les données de la page ci-contre se réfèrent à la France Métropolitaine.**

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Tendances des migrations internationales : Sopemi – édition 2003 » OCDE, février 2004.
- « Migrations internationales et marché du travail », Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, 2003.

SOURCES

[1] Enquête sur l'emploi, Insee.

[2] « Les étrangers en France », *Contours et Caractères*, Insee, mai 1994.

[3] « Les salariés étrangers : loin des secteurs porteurs et des positions valorisées », *Premières synthèses, Dares*, n° 46.1, novembre 2000.

[4] « Enquête communautaire sur les forces de travail – résultats 2002 », Eurostat, thème 3, 2003.

[5] « La balance des paiements et la position extérieure de la France en 2002 », Minefi ; Banque de France.

Salariés étrangers selon l'activité économique en 2003* [1]

Activité économique	Effectifs		Proportion d'étrangers** %
	milliers	%	
Agriculture, sylviculture, pêche	22,4	2,2	7,8
Industries agroalimentaires	17,8	1,7	3,1
Industries de biens de consommation	29,6	2,9	4,7
Industrie automobile	13,5	1,3	4,2
Industries de biens d'équipement	21,1	2,0	2,7
Industries de biens intermédiaires	71,6	6,9	4,9
Énergie	3,2	0,3	1,4
Construction	138,2	13,4	11,4
Commerce	99,5	9,6	3,7
Transports	33,3	3,2	3,3
Activités financières	14,6	1,4	2,1
Activités immobilières	25,3	2,4	9,9
Services aux entreprises	200,9	19,4	7,0
Services aux particuliers	197,7	19,1	11,7
Éducation, santé, action sociale	86,5	8,4	2,1
Administrations	46,2	4,5	1,8
Activité indéterminée	11,5	1,1	6,5
Total	1 033,1	100,0	4,8

* Résultats en moyenne annuelle. ** Dans l'activité.

Étrangers actifs selon la catégorie socioprofessionnelle en 2003* [1]

	Effectifs		Proportion d'étrangers dans la CS %
	milliers	%	
Agriculteurs exploitants	7,8	0,5	1,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	105,5	7,0	6,9
Cadres et professions intellectuelles supérieures	118,8	7,9	3,3
Professions intermédiaires	160,1	10,6	2,7
Employés	413,6	27,4	5,4
Ouvriers	626,9	41,5	9,2
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	72,1	4,8	10,7
CS indéterminée	4,7	0,3	7,3
Total	1 509,5	100,0	5,6
dont : salariés	1 033,1	68,4	4,8

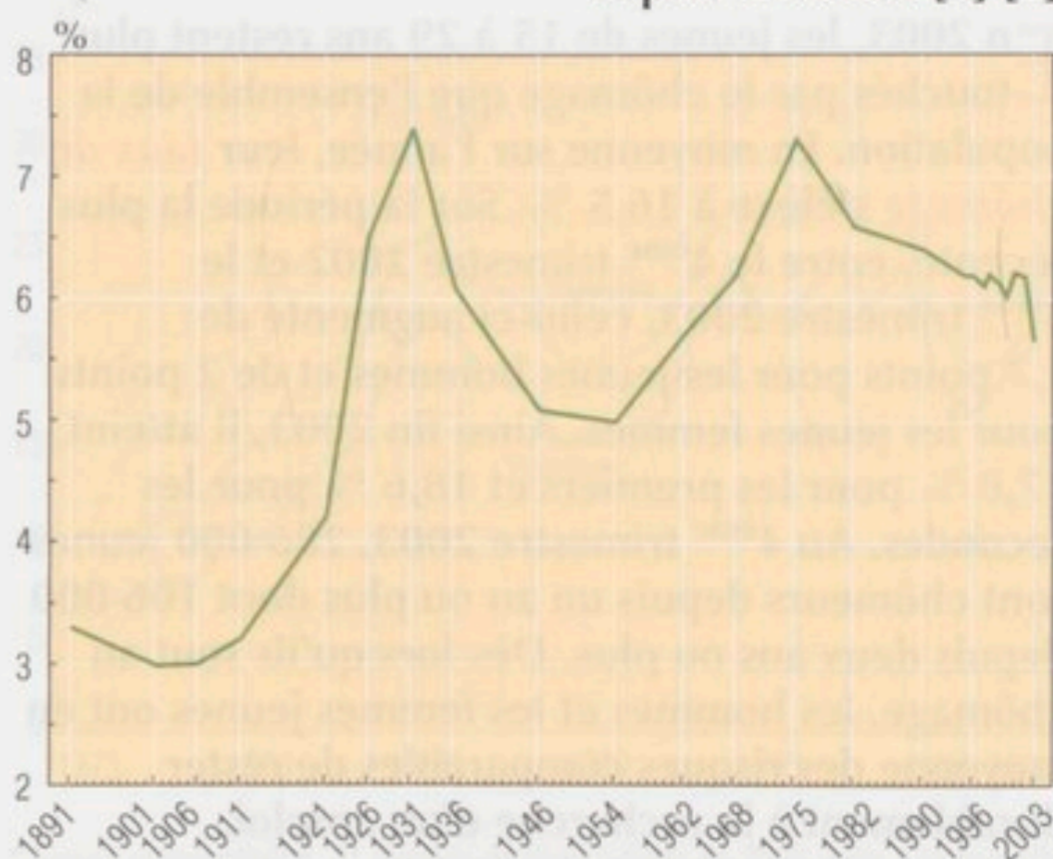
* Résultats en moyenne annuelle.

Population active étrangère en Europe en 2002 [4]

	Ensemble		dont pays hors UE	
	milliers	* %	milliers	* %
Allemagne	3 511	9,0	2 410	6,1
Autriche	387	9,9	323	8,3
Belgique	357	8,2	101	2,3
Danemark	86	3,0	57	2,0
Espagne	490	2,7	400	2,2
Finlande	38	1,4	29	1,1
France	1 612	6,2	993	3,8
Grèce	231	5,4	225	5,3
Irlande	101	5,6	41	2,3
Luxembourg	83	43,2	10	5,2
Pays-Bas	295	3,6	165	2,0
Portugal	124	2,5	113	2,2
Royaume-Uni	1 406	4,8	896	3,1
Suède	205	4,6	112	2,5

* Par rapport à la population active totale.

Part des étrangers dans la population active depuis un siècle [1] [2]



Proportion d'étrangers dans l'emploi* [1] [3] %

	1985		2003**	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
20 à 29 ans	5,5	4,4	4,0	3,0
30 à 39 ans	8,5	4,9	6,1	4,6
40 à 49 ans	10,4	4,1	5,6	4,9
50 à 60 ans	6,8	3,2	6,1	3,9
Ensemble	7,9	4,3	5,5	4,2

* Taux pour 100 actifs occupés (salariés du privé et du public, non-salariés), hors militaires du contingent. ** Résultats en moyenne annuelle.

Taux de chômage selon la nationalité en 2003* [1] %

Nationalité	Ensemble	dont jeunes de 15 à 24 ans	dont femmes
Français	9,2	7,7	10,5
- de naissance	8,9	7,5	10,2
- par acquisition	16,0	14,6	16,9
Étrangers	19,1	18,2	20,3
Ressortissants de l'UE	7,7	7,3	9,3
dont : Portugais	7,2	6,9	8,4
Autres membres de l'UE	9,0	8,4	11,3
Étrangers hors UE	9,8	8,4	11,0
Africains	21,1	19,7	21,4
dont : Algériens	29,6	29,0	34,8
Marocains	29,5	27,5	31,5
Autres étrangers hors UE	9,1	7,6	10,4
Ensemble	9,7	8,3	10,9

* Résultats en moyenne annuelle.

Étrangers actifs et taux d'activité selon l'âge en 2003* [1]

	Actifs dont femmes		Taux d'activité %	
	milliers	%	Ensemble	dont femmes
15 à 24 ans	78,8	36,5	32,0	22,4
25 à 39 ans	619,2	39,5	73,1	58,1
40 à 49 ans	437,7	44,0	78,7	67,3
50 à 59 ans	315,4	33,5	64,8	48,1
60 ans et plus	57,6	36,3	10,3	8,2
Ensemble	1 508,7	39,3	56,0	45,3

* Résultats en moyenne annuelle.

PRÉSENTATION

En 2003, les jeunes de 15 à 29 ans restent plus touchés par le chômage que l'ensemble de la population. En moyenne sur l'année, leur **taux de chômage** s'élève à 16,5 %. Sur la période la plus récente, entre le 4^{ème} trimestre 2002 et le 4^{ème} trimestre 2003, celui-ci augmente de 1,7 points pour les jeunes hommes et de 2 points pour les jeunes femmes. Ainsi fin 2003, il atteint 17,0 % pour les premiers et 18,6 % pour les secondes. Au 4^{ème} trimestre 2003, 286 000 jeunes sont chômeurs depuis un an ou plus dont 106 000 depuis deux ans ou plus. Dès lors qu'ils sont au chômage, les hommes et les femmes jeunes ont en moyenne des risques comparables de rester durablement à la recherche d'un emploi.

Le **taux d'activité** des 15 à 29 ans diminue pour les hommes (54,4 % en moyenne annuelle 2003 contre 54,8 % en 2002) et reste quasiment stable pour les femmes (45,9 %). En 2003 en moyenne annuelle, parmi les jeunes de 15 à 29 ans, 50,2 % sont actifs et 44,9 % sont scolarisés. La part des chômeurs est de 8,3 % et le **taux d'emploi** de 41,9 %.

En 2003 en moyenne sur l'année, dès le début de la vie active, soit entre un an et quatre ans après la fin des études, près d'un jeune sur cinq est au chômage. Les diplômes constituent un atout essentiel face au chômage. Les jeunes sans diplôme ont un taux de chômage beaucoup plus élevé que celui des jeunes possédant un diplôme supérieur au baccalauréat. Les diplômes professionnels de l'enseignement supérieur confirment leur bonne adéquation au marché du travail. Ils permettent de débiter la vie active dans des conditions nettement plus favorables que les diplômes généraux.

Fin 2001, près de quatre emplois sur dix occupés par des jeunes de moins de 26 ans, bénéficient d'une aide de l'État (seulement un sur cinq si l'on exclut l'apprentissage). Au total, 1 million de jeunes occupent un emploi aidé. Après avoir rapidement progressé, l'alternance plafonne en 2001, à la fois pour l'apprentissage et pour les contrats de qualification [1] [2].

DÉFINITIONS

- **Enquête sur l'emploi en continu.** Voir 9.2.
- **Part des chômeurs.** Proportion de chômeurs dans la population totale. Cet indicateur est plus faible que le taux de chômage qui mesure la proportion de chômeurs dans la seule population active. Il est utilisé pour nuancer le très fort taux de chômage parmi les jeunes de moins de 25 ans, par exemple. Comme beaucoup de jeunes sont scolarisés et que relativement peu ont un emploi, leur taux de chômage est très élevé alors que la proportion de chômeurs dans la classe d'âge est beaucoup plus faible.
- **Taux d'activité.** Rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale correspondante.
- **Taux de chômage.** Pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme...
- **Taux de chômage selon le diplôme de 1 à 4 ans après les études.** Une rupture de série est observée en 2003 sur le taux de chômage des personnes ayant fini leurs études dans les quatre années précédentes. Celle-ci est due au fait que les résultats de 2003 sont obtenus à partir de la nouvelle enquête Emploi, réalisée tout au long de l'année, alors que l'ancienne enquête n'avait lieu qu'en mars. Les personnes interrogées plus tard dans l'année ont plus de chance d'avoir trouvé un emploi au moment de l'enquête ce qui explique que le taux de chômage soit plus faible. Ainsi, si l'on retenait le seul premier trimestre 2003 pour le calcul, on obtiendrait un taux de chômage de 20 % contre 17,1 % en moyenne annuelle pour l'ensemble des personnes ayant achevé leurs études dans les quatre années précédentes.
- **Taux d'emploi.** Proportion de personnes ayant un emploi dans la population totale considérée (ici de 15 à 29 ans).
- **Emplois jeunes.** Voir 9.3.

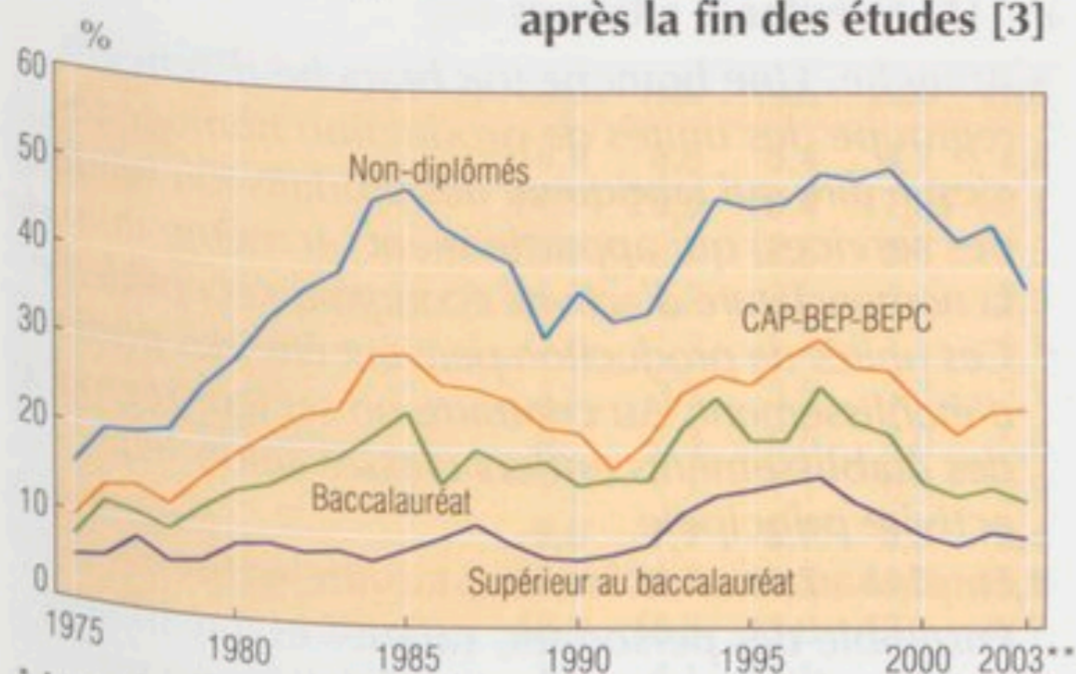
POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les nouveaux services – emplois jeunes : bilan fin 2003 », *Premières informations et premières synthèses*, Dares, n° 20.1, mai 2004.
- *Bref*, Céreq : « Lorsque le processus d'insertion professionnelle paraît grippé », n° 206, mars 2004 ; « L'enseignement supérieur professionnalisé : un atout pour rentrer dans la vie active ? », n° 195, mars 2003.
- « Quand l'école est finie... », *enquête génération 98*, Céreq, 2002.

SOURCES

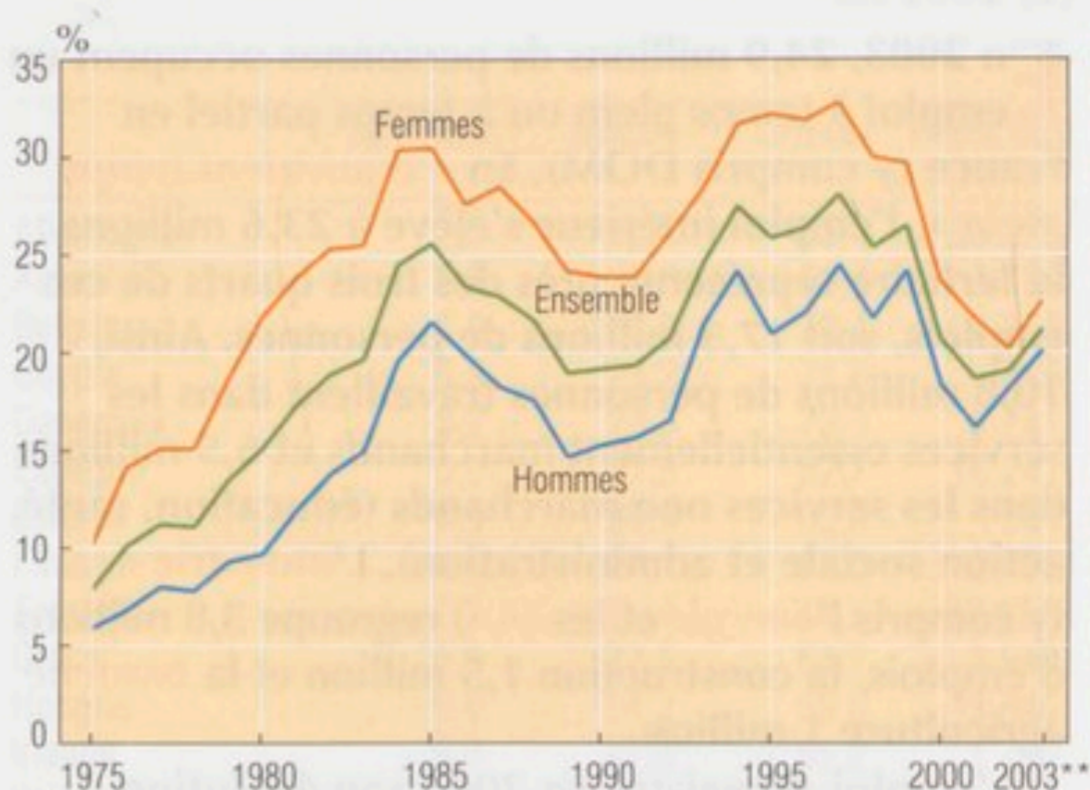
- [1] « Enquête sur l'emploi 2003 », *Insee-Première*, n° 958, avril 2004.
- [2] « Coup de frein à l'insertion professionnelle des jeunes en 2002 », *Premières informations et premières synthèses*, Dares, n° 07.1, février 2003.
- [3] Enquêtes sur l'emploi, Insee.
- [4] « Enquête sur les forces de travail – Principaux Résultats 2002 », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, 2003.

Taux de chômage* selon le diplôme de 1 à 4 ans après la fin des études [3]



* Au sens du BIT, France métropolitaine. ** Les résultats de 2003 sont en moyenne annuelle. Une rupture de série est observée en 2003, suite à la nouvelle enquête emploi.

Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans* [3]



* France métropolitaine. ** Rupture de série à partir de 2002, suite à la nouvelle enquête emploi.

Situation des jeunes de 15 à 29 ans* [3] %

	Janvier 1990	Mars 1995	Moyenne 2002	Moyenne 2003
Taux d'activité**	54,8	49,0	50,4	50,2
Hommes	57,7	53,1	54,8	54,4
Femmes	48,4	45,0	45,8	45,9
Taux d'emploi***	45,1	39,5	43,0	41,9
Hommes	50,8	44,5	47,2	45,8
Femmes	39,2	34,5	38,7	37,9
Part du temps partiel	12,8	17,1	16,5	15,5
Hommes	5,5	8,2	7,9	8,1
Femmes	22,4	28,7	24,5	24,7
Part du chômage****	8,0	9,5	7,4	8,3
Hommes	6,8	8,6	7,6	8,5
Femmes	9,1	10,5	7,1	8,0
Taux de chômage	15,0	19,5	14,7	16,5
Hommes	11,9	16,2	13,9	15,7
Femmes	18,8	23,4	15,5	17,4
Taux de scolarité*****	41,0	45,8	45,3	44,9
Hommes	40,3	44,8	43,8	43,5
Femmes	41,8	46,9	46,7	46,4
Taux d'inactivité non scolaire	5,9	5,1	6,1	6,1
Hommes	2,0	2,1	3,6	3,7
Femmes	9,9	8,2	8,6	8,6

* France métropolitaine. ** Y c. contingent. *** Non compris contingent. **** Proportion de chômeurs dans la population totale des 15-29 ans. ***** Non compris les scolaires actifs.

Situation des jeunes de 15 à 24 ans dans l'UE à 15 en 2002 [4]

	Taux d'emploi	Taux de chômage	Proportion de jeunes au chômage
UE à 15	40,5	14,6	6,9
Allemagne	45,4	9,3	4,6
Autriche	51,7	7,2	4,0
Belgique	28,5	15,7	5,3
Danemark	64,0	7,1	4,9
Espagne	33,1	21,5	9,1
Finlande	44,8	28,2	17,6
France	29,9	18,9	7,0
Grèce	27,0	25,7	9,3
Irlande	45,3	7,8	3,8
Italie	25,7	27,1	9,6
Luxembourg	32,3	8,1	2,4
Pays-Bas	70,5	4,6	3,4
Portugal	42,1	10,4	4,9
Royaume-Uni	55,7	10,9	6,8
Suède	44,0	12,9	6,5

Les jeunes de moins de 26 ans dans les différents dispositifs de politique de l'emploi* [2]

effectifs en milliers

	Fin 1990	Fin 1996	Fin 1999	Fin 2000	Fin 2001
Alternance	434	473	573	603	609
apprentissage	225	315	374	383	385
contrats de qualification, d'orientation et d'adaptation	209	158	199	220	224
Emploi marchand hors alternance	71	345	337	301	216
temps partiel donnant lieu à abattement de charges	0	157	229	208	138
contrats initiative emploi (CIE)	0	74	49	38	26
aides au premier emploi des jeunes (APEJ)	0	50	0	0	0
autres mesures	71	64	59	55	52
Emploi non marchand	120	109	192	199	194
contrats emploi-solidarité	115	96	51	39	29
emplois jeunes	0	0	130	150	156
contrats emploi-consolidé	5	13	11	10	9
Ensemble	625	927	1 102	1 103	1 019
Part dans l'emploi des jeunes (%)	19	38	40	39	36
Ensemble hors apprentissage	400	612	728	720	634
Part dans l'emploi des jeunes (%)	12	25	27	26	22

* France métropolitaine.

PRÉSENTATION

En 2003, 24,9 millions de personnes occupent un emploi à temps plein ou à temps partiel en France (y compris DOM). En « **équivalent temps plein** », l'emploi intérieur s'élève à 23,6 millions : le tertiaire représente près des trois quarts de ces emplois, soit 17,3 millions de personnes. Ainsi, 10,8 millions de personnes travaillent dans les services essentiellement marchands et 6,5 millions dans les services non marchands (éducation, santé, action sociale et administration). L'**industrie** (y compris l'**énergie** et les **IAA**) regroupe 3,8 millions d'emplois, la construction 1,5 million et la **branche** agriculture 1 million.

L'emploi enregistre en 2003 son évolution annuelle (+ 0,1 %) la plus faible depuis 1996, après + 0,9 % en 2002 et + 1,9 % en 2001. Cet arrêt de la progression de l'emploi, en lien avec le contexte économique touche en premier lieu l'industrie. La baisse amorcée depuis l'été 2001, se poursuit en 2003 et affecte particulièrement l'**industrie manufacturière** (- 2,6 % en 2003). Avec une hausse de + 0,6 %, la croissance des effectifs de la construction est plus de deux fois plus faible que l'année précédente. De même, si les branches tertiaires essentiellement marchandes restent le moteur principal de l'emploi, la progression des effectifs est trois fois moins rapide en 2003 (+ 0,7 %) qu'en 2002. Le ralentissement est net dans les transports et le commerce. L'emploi continue à augmenter sans ralentir dans les services aux particuliers (+ 2,4 %) ; mais il s'effrite dans les services aux entreprises ainsi que dans les activités financières et immobilières alors qu'il a progressé jusqu'en 2002 dans ces branches. Comme dans les services marchands, la progression de l'emploi ralentit nettement dans les services non marchands (+ 0,5 % contre + 1,0 % en 2002) ; le mouvement affecte principalement les administrations (+ 0,4 % contre + 1,5 % en 2002) et épargne relativement les services de santé, éducation et protection sociale (+ 0,6 %) où la progression de l'emploi est déjà lente depuis deux ans [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Insee-Première* : « Le commerce en 2003 », n° 965, mai 2004 ; « Les comptes de la Nation en 2003 », n° 960, avril 2004.
- « Note de conjoncture », Insee, mars 2004.
- « Les secteurs de l'industrie et de la construction dans les nouveaux États membres et dans les pays candidats », *Statistiques en bref*, Industrie, commerce et services, n° 23/2004, Eurostat.
- « L'emploi départemental et sectoriel de 1989 à 2001 », *Insee-Résultats*, Société, n° 15, juillet 2003.

DÉFINITIONS

- **Branche**. Une branche (ou branche d'activité) regroupe des unités de production homogènes, c'est à dire qui fabriquent des produits (ou rendent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée. Ces unités de production peuvent être des portions d'établissement. Au contraire un secteur regroupe des établissements entiers classés selon leur activité principale.
- **Emploi au sens de la comptabilité nationale**. Ensemble des personnes, salariés et travailleurs indépendants, exerçant une activité rentrant dans le domaine de la production.
- **Emploi équivalent temps plein**. Nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique (France métropolitaine + DOM).
- **Énergie**. Branches : « Production de combustibles et carburants » et « Eau, gaz et électricité ».
- **Industries agricoles et alimentaires (IAA)**. Branches : « Industries de la viande et du lait » et « Autres industries agricoles et alimentaires ».
- **Industrie manufacturière**. Branches des biens de consommation, des biens intermédiaires, des biens d'équipement et de l'industrie automobile.
- **Secteur**. Un secteur regroupe des établissements de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée). L'activité du secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré. Au contraire, une branche regroupe des unités de production homogènes.
- **Secteur primaire**. Ensemble des activités économiques productrices de matières premières, notamment l'agriculture et les mines.
- **Secteur secondaire**. Ensemble des activités économiques correspondant à la transformation des matières premières en biens productifs ou en biens de consommation.
- **Secteur tertiaire**. Ensemble des activités produisant des services tels que le commerce, les banques, les assurances, l'hôtellerie, le secteur de la santé, etc.

SOURCES

- [1] Comptes nationaux base 95, Insee.
- [2] « Enquête sur les forces de travail- Principaux résultats 2002 », *Statistiques en bref*, Population et conditions sociales, n° 15/2003, n° 16/2003, Eurostat, 2003.
- [3] Département de l'emploi et des revenus d'activité, Insee.
- [4] « L'économie française, édition 2004-2005 », Insee, juin 2004.

Structure de l'emploi intérieur par branche d'activité* [1] %

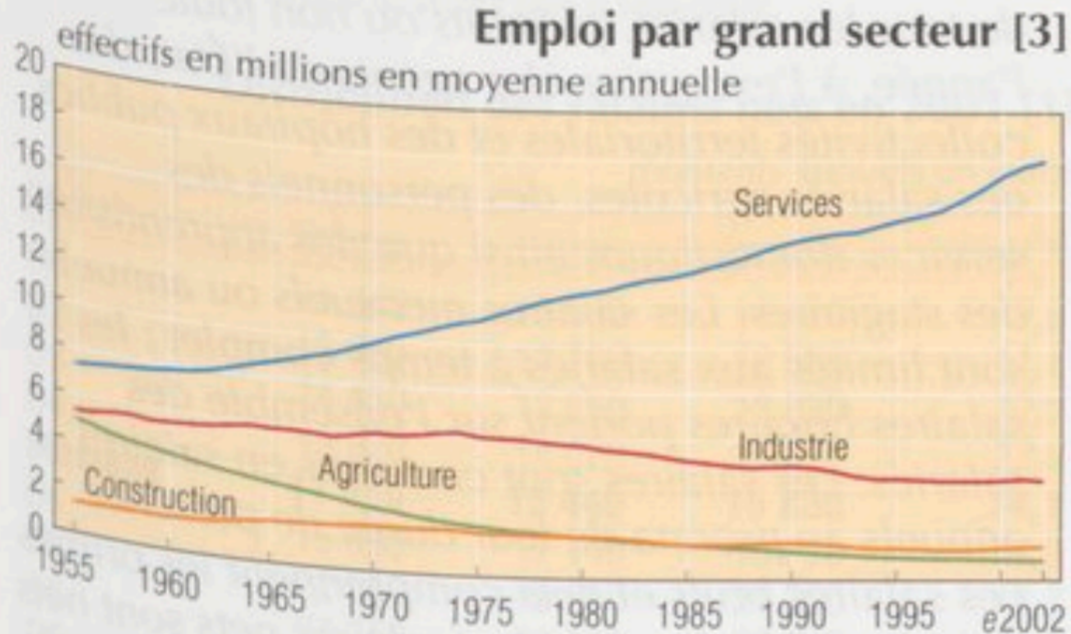
	1980	1990	1995	2000	2003
Agriculture	9,4	6,5	5,4	4,7	4,4
Industrie	24,7	20,5	18,4	17,0	16,1
IAA	2,8	2,7	2,6	2,6	2,6
Biens de consommation	5,2	4,2	3,6	3,1	2,8
Industrie automobile	1,8	1,3	1,2	1,1	1,1
Biens d'équipement	4,6	3,9	3,5	3,3	3,1
Biens intermédiaires	9,1	7,3	6,5	6,0	5,6
Énergie	1,2	1,1	1,1	0,9	0,9
Construction	9,0	7,7	6,7	6,3	6,4
Services marchands	35,0	39,7	41,3	44,5	45,8
Commerce	13,1	13,5	13,0	13,3	13,7
Transports	3,9	4,1	4,1	4,4	4,5
Activités financières	3,2	3,4	3,4	3,2	3,3
Activités immobilières	1,0	1,3	1,3	1,2	1,2
Services aux entreprises	7,7	10,3	11,3	13,6	14,1
Services aux particuliers	6,3	7,2	8,1	8,8	9,1
Services non marchands	21,9	25,6	28,2	27,5	27,3
Éducation, santé, action sociale	12,6	15,1	16,4	16,0	15,8
Administration	9,3	10,6	11,8	11,5	11,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* En équivalent temps plein.

Emploi par secteur dans l'Union européenne en 2002 [2]

	Agriculture	Industrie	Services	Emploi total milliers
Allemagne	2,5	32,4	65,1	36 275
Autriche	5,7	28,9	65,4	3 734
Belgique	1,8	25,8	72,4	4 052
Chypre	5,3	23,2	71,6	315
Danemark	3,2	23,5	73,3	2 741
Espagne	5,9	31,3	62,7	16 241
Estonie	6,5	30,9	62,6	581
Finlande	5,5	27,1	67,3	2 406
France	4,1	25,4	70,5	23 885
Grèce	15,8	22,5	61,7	3 949
Hongrie	6,0	34,2	59,8	3 846
Irlande	6,9	27,8	65,2	1 750
Italie	4,9	31,6	63,5	21 757
Lettonie	15,3	25,6	59,1	987
Lituanie	18,6	27,4	54,0	1 421
Luxembourg	2,0	20,1	77,9	188
Malte	2,3	31,5	66,1	150
Pays-Bas	2,9	21,0	76,1	8 176
Pologne	19,6	28,5	51,8	13 820
Portugal	12,5	33,6	53,9	5 133
Rép.tchèque	4,9	40,1	55,0	4 763
Royaume-Uni	1,4	24,1	74,5	28 338
Slovaquie	6,6	38,2	55,3	2 111
Slovénie	9,7	38,8	51,6	922
Suède	2,5	23,0	74,5	4 348

Emploi par grand secteur [3]

Emploi intérieur total par branche d'activité [1]
milliers de personnes ETP

	2003	Évolution annuelle %			
		2000	2001	2002	2003
Agriculture	1 035,4	-1,4	-1,6	-1,5	-0,3
Industrie	3 803,5	1,4	1,0	-1,6	-2,2
IAA	606,4	1,6	0,6	0,9	0,0
Biens de consommation	666,1	-0,9	-0,5	-2,1	-3,0
Industrie automobile	259,6	3,8	3,2	-0,7	-0,9
Biens d'équipement	732,9	2,1	0,9	-1,9	-2,8
Biens intermédiaires	1 327,9	1,4	1,6	-2,3	-2,7
Énergie	210,6	2,7	0,4	-1,3	-1,7
Construction	1 517,2	3,8	2,9	1,5	0,6
Services marchands	10 840,6	4,9	3,2	2,0	0,7
Commerce	3 245,8	3,0	2,2	2,4	1,2
Transports	1 074,5	4,9	3,8	1,7	0,5
Activités financières	770,6	2,1	3,4	1,6	-0,6
Activités immobilières	282,6	2,6	1,8	3,0	-0,7
Services aux entreprises	3 322,8	8,8	5,3	1,5	-0,4
Services aux particuliers	2 144,3	3,4	1,3	2,2	2,4
Services non marchands	6 449,7	1,0	0,6	1,0	0,5
Éducation, santé, action sociale	3 730,4	1,2	0,1	0,6	0,6
Administration	2 719,3	0,7	1,3	1,5	0,4
Ensemble	23 646,4	2,8	1,9	0,9	0,1

Emploi intérieur salarié par branche d'activité [1]

	2003	Évolution annuelle %			
		2000	2001	2002	2003
Agriculture	434,4	1,1	0,4	0,3	0,3
Industrie	3 630,8	1,4	1,0	-1,6	-2,2
IAA	540,2	1,8	0,6	1,0	0,0
Biens de consommation	615,3	-1,0	-0,5	-2,2	-3,2
Industrie automobile	258,4	3,8	3,3	-0,7	-0,9
Biens d'équipement	711,5	2,1	0,9	-2,0	-2,8
Biens intermédiaires	1 295,7	1,4	1,6	-2,4	-2,7
Énergie	209,7	2,7	0,4	-1,3	-1,7
Construction	1 251,5	4,4	3,1	1,4	0,6
Services marchands	9 841,9	5,3	3,6	2,2	0,7
Commerce	2 888,7	3,4	2,7	2,7	1,3
Transports	1 015,8	5,2	4,0	1,8	0,5
Activités financières	742,1	2,2	3,6	1,8	-0,6
Activités immobilières	256,5	2,8	2,2	3,4	-0,9
Services aux entreprises	3 107,8	9,3	5,7	1,7	-0,5
Services aux particuliers	1 831,0	3,7	1,6	2,7	2,6
Services non marchands	6 158,9	1,0	0,7	1,1	0,5
Éducation, santé, action sociale	3 443,5	1,2	0,2	0,8	0,6
Administration	2 715,4	0,7	1,3	1,5	0,4
Ensemble	21 317,5	3,2	2,2	1,1	0,1

i(i) revenus

PRÉSENTATION

En 2001, le **salair**e mensuel moyen d'un salarié à temps complet d'une entreprise du privé ou du semi-public s'élève à 2 190 € bruts et 1 750 € nets, soit respectivement 2,6 % et 2,8 % de plus qu'en 2000. Compte-tenu de la hausse des prix à la consommation en 2001 (+ 1,7 % en moyenne), le **pouvoir d'achat** du salaire net moyen augmente de 1,1 % en 2001, contre 0,5 % en 2000. Du fait de la poursuite du processus de la **RTT**, les salaires horaires nets augmentent plus que les salaires mensuels : + 3,1 % en euros constants pour les salariés à temps complet et + 5,0 % pour les salariés à temps non complet. En 2001, la part des **primes** dans le salaire annuel baisse, l'impact étant de - 0,1 % sur l'évolution globale des salaires. C'est surtout la part des primes liées au salaire de base (13^{ème} mois, fin d'année...) et à l'ancienneté qui diminue alors que celle des primes liées à la performance, individuelle ou collective, augmente.

La revalorisation de 4,05 % du salaire minimum au 1^{er} juillet 2001, combinée à l'effet de la revalorisation de juillet 2000 (+ 3,2 %) se traduit par une hausse du SMIC brut de 3,6 % en 2001, soit + 1,9 % en euros constants. Le pouvoir d'achat du salaire minimum net progresse fortement : 2,1 % en 2001 contre 0,5 % en 2000.

En 2001, les cadres représentent 16,7 % des effectifs (contre 16,2 % en 2000) tandis que la part des ouvriers diminue, passant de 37,4 % à 37 %. Cet **effet de structure**, lié à l'évolution de la qualification des emplois explique 0,7 point de l'évolution du salaire moyen net entre 2000 et 2001. Une fois corrigée de cet effet, l'augmentation du salaire moyen à **structure constante** est de 0,1 % pour le salaire brut et de 0,3 % pour le salaire net en euros constants.

En 2001, un cadre à temps complet perçoit un salaire mensuel moyen net de 3 380 euros, soit entre 2,6 à 2,7 fois plus que celui d'un ouvrier. Ce rapport est stable depuis plusieurs années, comme l'écart des salaires masculins et féminins : le salaire mensuel net d'une femme travaillant à temps complet est en moyenne inférieur de 20 % à celui de son collègue masculin [1].

DÉFINITIONS

- **Effet de structure ou GVT (Glissement-Vieillesse-Technicité).** Différence entre l'évolution à structure constante et l'évolution du salaire moyen. Il ne mesure qu'imparfaitement l'impact sur les salaires des modifications de la structure des salariés, ouvriers et employés n'étant pas distingués selon leur qualification.
- **Évolution du salaire à structure constante.** Elle mesure l'évolution du salaire sans modification de la structure des salariés (selon le sexe, la tranche d'âge, la catégorie socioprofessionnelle et le secteur d'activité).
- **Pouvoir d'achat des salaires.** Son évolution s'obtient en divisant l'évolution des salaires sur une période donnée par l'évolution de l'indice des prix à la consommation sur la même période.
- **RTT (Réduction du temps de travail).** Voir 9.4.
- **Salair**e. Les salaires sont connus grâce aux DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales) que les entreprises adressent à l'administration. Les salaires étudiés sont ceux de tous les salariés, présents ou non toute l'année, à l'exception des agents de l'État, des collectivités territoriales et des hôpitaux publics, des salariés agricoles, des personnels des services domestiques ainsi que des apprentis et des stagiaires. Les salaires mensuels ou annuels sont limités aux salariés à temps complet ; les salaires horaires portent sur l'ensemble des salariés. Les salaires sont convertis en salaires annuels au prorata de leur durée de présence. Les salaires bruts et nets comprennent les primes et indemnités diverses. Les salaires nets sont nets de toutes cotisations sociales (y compris la CSG et la CRDS). L'évolution du salaire moyen peut être décomposée en une évolution à structure constante et un effet de structure.
- **Primes et compléments de salaires.** Comprend notamment les primes d'ancienneté, les primes de contraintes de poste, le complément familial, les primes liées à la performance individuelle ou collective et les primes compensatoires liées à la RTT.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La modération salariale en France depuis le début des années 1980 », *Economie et Statistique*, n° 367, février 2004.
- « France Portrait Social », édition 2003/2004, Insee.
- « Les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 2001 », *Insee Résultats*, série Société, n° 25, mars 2004.
- *Insee-Première*, « Une dirigeante de société gagne un tiers de moins que son homologue masculin », n° 951, mars 2004 ; « Le pouvoir d'achat des entrepreneurs individuels très sensible à la conjoncture », n° 948,

janvier 2004 ; « Les salaires des ingénieurs diplômés », n° 929, novembre 2003.

SOURCES

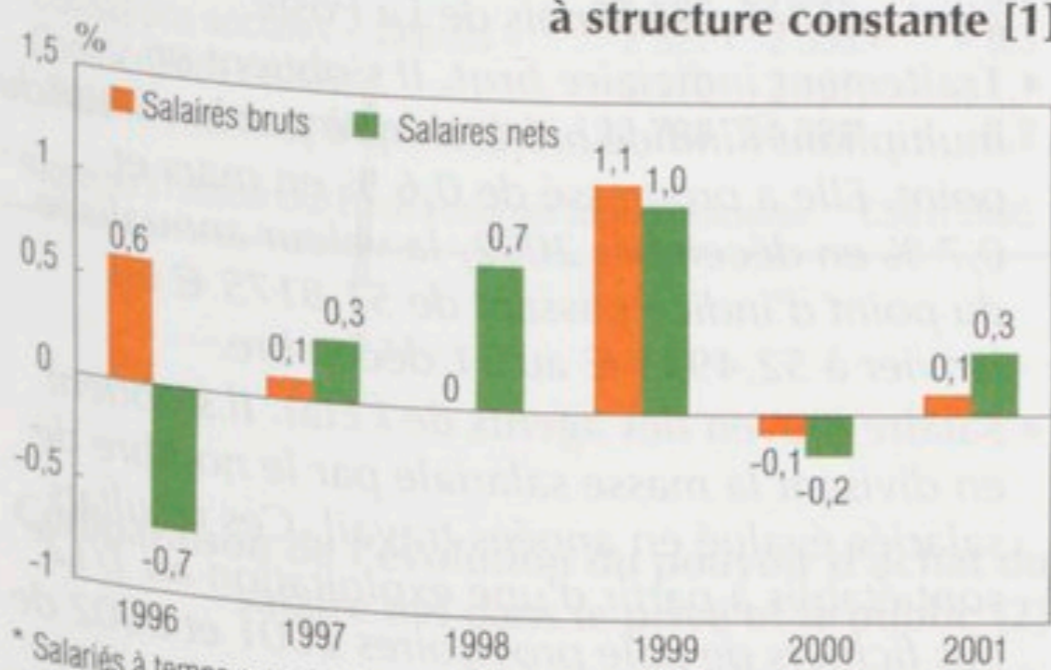
- [1] « Les salaires dans les entreprises en 2001 », *Insee-Première*, n° 939, décembre 2003.
- [2] Eurostat.
- [3] DADS, Insee.
- [4] « La rémunération des salariés des entreprises de 10 salariés ou plus en 2001 », *Premières informations et premières synthèses*, DARES, n° 22.1, mai 2003.

Salaires nets annuels moyens par sexe et catégorie socioprofessionnelle en 2001* [1]

	Montants annuels en euros				Évolution 2001/00 du pouvoir d'achat des salaires nets en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	H/F en %	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres	43 140	32 930	40 520	31,0	0,9	1,8	0,9
Professions intermédiaires	22 510	19 440	21 300	15,8	-0,5	-0,5	-0,6
Employés	16 080	14 790	15 200	8,7	0,2	0,8	0,6
Ouvriers	15 750	12 980	15 340	21,3	0,6	1,8	0,8
Ensemble	22 490	18 050	20 960	24,6	1,0	1,4	1,1

* Salariés à temps complet du secteur privé et semi-public.

Évolution du pouvoir d'achat des salaires moyens* à structure constante [1]



* Salariés à temps complet du secteur privé et semi-public.

Distribution des salaires nets en 2001 [1]
montants annuels en euros

Déciles*	Hommes	Femmes	Ensemble	H/F en %
D1	11 540	10 530	11 110	9,6
D2	13 060	11 760	12 530	11,1
D3	14 450	12 850	13 830	12,5
D4	15 920	14 020	15 230	13,6
Médiane	17 610	15 440	16 830	14,1
D6	19 690	17 140	18 760	14,9
D7	22 580	19 250	21 300	17,3
D8	27 250	22 210	25 340	22,7
D9	37 040	27 880	33 700	32,9
D9/D1	3,2	2,7	3,0	

* En 2001, 10 % (20 %) des salariés à temps complet ont perçu un salaire net inférieur à 11 110 € (12 530 €).

Salaires horaires nets en 2000 et 2001 [1] euros

	2000	2001	2001/00* %
Salariés à temps complet			
Ensemble	10,44	10,94	3,1
Cadres	19,96	20,85	2,8
Professions intermédiaires	10,79	11,18	1,9
Employés	7,62	7,91	2,1
Ouvriers	7,69	8,04	2,9
Hommes	11,15	11,68	3,1
Femmes	9,04	9,50	3,4
Salariés à temps non complet**			
Ensemble	8,62	9,20	5,0
Cadres	21,08	21,50	0,3
Professions intermédiaires	10,55	11,22	4,7
Employés	6,80	7,19	4,0
Ouvriers	7,24	7,75	5,3
Hommes	10,08	10,77	5,1
Femmes	7,80	8,31	4,8
SMIC	4,98	5,17	2,1

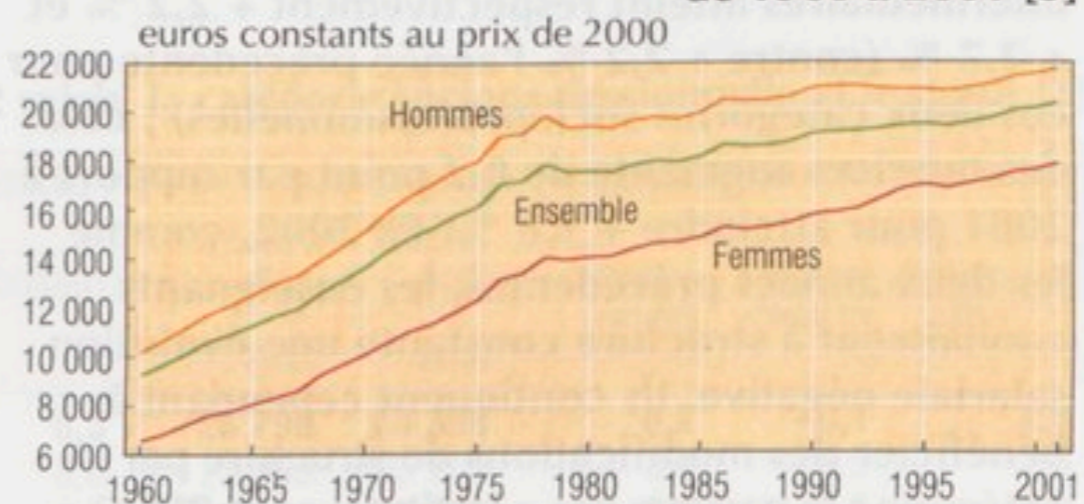
* En euros constants. ** Intérimaires et travailleurs à temps partiel (moins de 80%).

Rémunérations brutes mensuelles moyennes en 2001 selon l'activité économique* [4]

Activité économique	Rémunérat. mensuelle euros	dont Primes et complém. %	Evol. 2001/00	
			Rém. mensuelle %	Rém. horaire %
Industrie hors construction	2 230	14,6	2,4	5,0
dont : IAA	1 900	14,9	2,7	4,5
Biens de consommation	2 240	12,9	2,9	5,2
Industrie automobile	2 290	18,9	4,0	3,6
Biens d'équipement	2 450	13,0	2,4	5,1
Biens intermédiaires	2 080	14,7	2,3	5,1
Énergie	2 800	17,6	2,0	8,8
Construction	1 940	7,7	4,1	6,9
Tertiaire	2 270	11,5	2,5	4,5
dont : Commerce	2 050	10,7	2,1	4,3
Transports	2 080	12,1	3,2	5,0
Activités financières	3 060	18,7	2,9	7,9
Activités immobilières	2 280	9,9	3,0	3,9
Services aux entreprises	2 530	10,9	2,7	4,2
Services aux particuliers	2 050	6,9	2,3	3,7
Éducation, santé	1 790	11,9	2,5	5,2
Activités associatives	2 020	7,0	1,6	4,0
Ensemble	2 230	12,4	2,6	4,8

* Dans les établissements de 10 salariés ou plus.

Pouvoir d'achat du salaire* net annuel moyen de 1960 à 2001 [3]



* Salariés à temps complet des entreprises privées et semi-publiques.

Rémunérations* des femmes en % de celles des hommes dans quelques pays de l'UE en 2000 [2]



* Dans les entreprises de l'industrie et des services de 10 salariés ou plus.

PRÉSENTATION

En 2002, les 1,87 million d'**agents** titulaires et non titulaires **des ministères civils de l'État** travaillant en métropole perçoivent en moyenne un **salaire** brut de 2 404 € par mois, dont 13,8 % sous forme de primes et rémunérations diverses. Déduction faite des prélèvements sociaux, le salaire net moyen s'élève à 2 026 € par mois : il augmente de 2,1 % en un an. Cette croissance est due pour 1,8 % aux revalorisations salariales et pour 0,3 % à l'évolution de la qualification moyenne des agents.

En 2002, compte tenu d'une hausse des prix de 1,9 %, le salaire net moyen progresse en euros constants de 0,2 % pour l'ensemble des agents, après 0,3 % en 2001. Le salaire net à **structure constante** diminue de 0,2 % en brut et de 0,1 % en net. Cette évolution s'explique par deux facteurs : d'une part, deux valorisations générales sont intervenues en 2002 (+ 0,6 % en mars et + 0,7 % en décembre) ; et d'autre part, les mesures catégorielles statutaires prises en 2001 ont eu un effet report en 2002. Le renouvellement (**effet entrées-sorties**) et les promotions des agents en place (**effet de carrière**) se sont globalement compensés : l'accroissement de la qualification moyenne a contribué pour 0,3 % seulement à l'évolution du salaire net moyen.

Le salaire annuel net moyen évolue différemment selon la catégorie socioprofessionnelle : celui des employés et ouvriers augmente de 1,5 %, alors qu'il diminue de 0,1 % pour les professions intermédiaires et de 1,3 % pour les cadres. Entre 2001 et 2002, l'effet de carrière des cadres et professions intermédiaires atteint respectivement + 2,2 % et + 2,7 % (contre + 2,2 % l'année précédente pour ces deux catégories socioprofessionnelles) ; celui des ouvriers augmente de 0,2 point par rapport à 2001 pour atteindre + 1,8 %. En 2002, comme les deux années précédentes, les enseignants connaissent à structure constante une évolution salariale négative. Ils continuent cependant à bénéficier des modifications de structure par catégorie : le passage des « instituteurs et PEGC » aux « cadres enseignants » se poursuit au même rythme que les années précédentes.

L'écart de salaires entre hommes et femmes reste stable : en 2002, les hommes perçoivent des salaires en moyenne supérieurs de 16,5 % à ceux des femmes [1].

DÉFINITIONS

- **Agent des ministères civils de l'État.** Le champ est constitué des agents des ministères civils de l'État, titulaires et non titulaires, en poste en métropole. Sont inclus les enseignants des établissements d'enseignement privé sous contrat ainsi que les emplois jeunes de la Police nationale et de la Justice. Sont exclus les salariés des établissements publics (notamment les emplois jeunes en poste dans les établissements d'enseignement), ceux en congé de fin d'activité ainsi que les personnels de La Poste.
- **Traitement indiciaire brut.** Il s'obtient en multipliant l'indice hiérarchique par la valeur du point. Elle a progressé de 0,6 % en mars et 0,7 % en décembre 2002, la valeur annualisée du point d'indice passant de 51,8175 € en janvier à 52,4933 € au 31 décembre.
- **Salaire moyen des agents de l'État.** Il s'obtient en divisant la masse salariale par le nombre de salariés évalué en années-travail. Ces résultats sont établis à partir d'une exploitation au 1/12^e des fichiers de paie provisoires 2001 et 2002 de la Fonction publique d'État. En revanche, les effectifs sont issus du fichier complet.
- **Évolution de salaire à structure constante.** Elle est calculée en figeant au niveau atteint l'année (n-1) la structure des effectifs par corps, grade et échelon et en appliquant les variations d'indices et de valeur du point d'indice. Elle retrace l'effet de ces seules variations.
- **Effet de structure ou GVT (glissement vieillissement-technicité) « solde ».** Différence entre l'évolution du salaire moyen et l'évolution à structure constante. Il mesure l'effet des modifications de la répartition des agents de l'État entre les différents corps, grades et échelons. Il peut se décomposer entre effet de carrière ou GVT « positif » et effet des départs et des embauches ou « entrées-sorties » généralement négatif.
- **Effet de carrière ou GVT « positif ».** Il mesure la contribution à l'évolution du salaire moyen des avancements et promotions des personnes en place et inclut l'impact des mesures statutaires et individuelles.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les salaires des agents de l'État en 2000 », *Insee-Résultats*, série Société, n° 24, février 2004.

SOURCES

- [1] « Les salaires des agents de l'État en 2002 », *Insee-Première*, n° 977, juillet 2004.
- [2] « L'évolution des salaires jusqu'en 2000 », *Synthèses*, Statistique publique, n° 68, février 2003.

SALAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE 10.2

Éléments du salaire net annuel moyen des agents de l'État [1]

	Niveau moyen		2002/01
	2001	2002	en euros constants %
Traitement brut	23 839	24 286	0,0
Indemnité de résidence*	265	266	-1,5
Supplément familial*	305	308	-0,9
Primes et rémunérations annexes	3 878	3 992	1,0
dont nouvelle bonification indiciaire (n.b.i.)	95	105	8,5
Salaire brut	28 289	28 852	0,1
- Cotisations sociales « salariés »	2 321	2 358	-0,3
- Contributions sociales**	2 170	2 187	-1,1
= Salaire net de prélèvements	23 798	24 308	0,2

* Rapportés à l'effectif total et non à celui des seuls bénéficiaires. ** CSG et CRDS.

Décomposition de l'évolution en euros constants du salaire moyen des agents de l'État [1]

	1999/98	2000/99	2001/00	2002/01
Salaire moyen				
Traitement indiciaire brut	1,5	-0,2	-0,2	0,0
Salaire brut	1,2	0,4	0,2	0,1
Salaire net de prélèvements	1,2	0,4	0,3	0,2
dont : effet de structure	0,4	0,4	0,2	0,3
Salaire à structure constante				
Traitement indiciaire brut	1,1	-0,6	-0,4	-0,2
Salaire brut	0,8	0,0	0,0	-0,2
Salaire net de prélèvements	0,8	0,0	0,0	-0,1
Salaire net des personnes en place*	3,0	2,3	2,2	2,6
dont : effet de carrière	2,2	2,2	2,1	2,3
Indice des prix à la consommation	0,5	1,7	1,7	1,9

* Rémunération moyenne des personnes présentes l'année n et l'année (n-1).

Comparaison de l'évolution du pouvoir d'achat du salaire net dans le privé et le public [2]

	évolution annuelle moyenne, en %		
	82-88	88-02	82-02
Salaire moyen net			
- du privé et des entreprises publiques*	0,7	0,6	0,7
- de la Fonction publique d'État	-0,2	1,0	0,6
Salaire moyen net à structure constante**			
- du privé et des entreprises publiques	0,2	0,1	0,1
- de la Fonction publique d'État	-0,8	0,1	-0,2

* Exploitation des DADS, estimations de 90 à 93. ** Compte tenu d'un calcul différent de l'effet de structure dans la Fonction publique et dans le secteur privé, la comparabilité de ces évolutions est rendue délicate.

Distribution des salaires mensuels nets des agents de l'État selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle en 2002 [1]

	Salaire médian	D9/D1	Salaire moyen
Hommes	2 007	2,7	2 206
Cadres	2 494	2,4	2 729
Professions intermédiaires	1 737	2,2	1 798
Employés ou ouvriers	1 592	2,0	1 623
Femmes	1 771	2,3	1 893
Cadres	2 105	2,0	2 235
Professions intermédiaires	1 669	2,0	1 681
Employées ou ouvrières	1 365	1,8	1 403
Ensemble	1 857	2,5	2 026
Cadres	2 239	2,2	2 442
Professions intermédiaires	1 690	2,1	1 727
Employés ou ouvriers	1 450	2,0	1 506

Salaires annuels moyens nets des agents de l'État en 2002 selon la catégorie socioprofessionnelle et le statut [1]

	Effectifs*		Salaires nets de prélèvements**		Évolution du pouvoir d'achat 2002/01***		
	2002	2002/01	2001	2002	Salaires moyens %	À structure constante %	Personnes en place**** %
Ensemble	1 867,4	0,5	23 798	24 308	0,2	-0,1	2,6
dont : total enseignants	1 053,6	0,6	25 333	25 703	-0,4	-0,5	2,5
Cadres	946,5	4,3	29 124	29 303	-1,3	-0,2	2,3
Administratifs et techniques	119,0	1,2	39 522	40 436	0,4	1,1	2,7
Professeurs agrégés, certifiés et enseignants du supérieur	827,5	4,8	27 517	27 640	-1,4	-0,5	2,2
Professions intermédiaires	426,6	-6,4	20 357	20 721	-0,1	-0,4	3,2
dont : Instituteurs, PEGC, maîtres auxil. et surveillants	226,1	-12,4	18 648	18 560	-2,3	-0,3	3,5
Professions administratives	103,9	1,5	22 968	23 415	0,0	-0,2	2,1
Professions de la police et des prisons	12,0	-0,8	27 826	29 485	4,0	-9,1	8,0
Techniciens	66,7	1,5	21 185	21 656	0,3	0,4	2,5
Employés et ouvriers	494,2	-0,3	17 461	18 067	1,5	1,3	3,1
dont : Employés administratifs	210,1	-0,6	17 612	17 927	-0,1	-0,4	1,3
Professions de la police et des prisons	117,8	1,4	21 550	22 866	4,1	4,5	6,9
Ouvriers, agents de service	146,8	-1,1	14 899	15 233	0,3	0,2	1,5
Titulaires	1 558,9	0,6	24 767	25 281	0,2	-0,2	2,3
Catégorie A	824,7	3,4	29 878	30 071	-1,2	-0,7	2,0
Catégorie B	265,2	-6,1	22 156	22 715	0,6	-0,3	2,5
Catégorie C	469,1	-0,2	17 923	18 554	1,6	1,4	3,0

* Effectifs évalués en "année-travail à temps plein". ** En euros courants. *** Évolution en euros constants. **** Rémunération moyenne des personnes présentes en 2000 et 2001.

PRÉSENTATION

Au 1^{er} juillet 2004, le montant mensuel brut du **Smic** est de 1 154,18 € pour 35 heures de travail hebdomadaires au taux horaire de 7,61 €, soit une revalorisation sur 12 mois de 5,8 %. Les revalorisations des **garanties mensuelles de rémunération (GMR)** s'échelonnent entre + 2,1 % et + 3,7 % [4].

Au 1^{er} juin 2004, le **minimum mensuel garanti de la Fonction publique** est de 1 147 € en brut et de 970 € en net (CSG et CRDS déduits).

Traditionnellement, un mécanisme compensatoire ramène ce montant au niveau du Smic mensuel [1].

Au 1^{er} juillet 2003, 13,4 % des salariés des entreprises non agricoles et hors intérim, soit 2 050 000 personnes, ont bénéficié de la hausse du Smic ou des GMR ; près de 40 % de ces salariés (790 000) travaillent à temps partiel. Au total le nombre de salariés concernés s'élèverait à 2,9 millions si l'on y ajoute les 120 000 intérimaires, les 100 000 salariés agricoles, les 250 000 salariés du secteur domestique et les 390 000 employés de l'État et des collectivités locales. Les salariés au Smic ou aux GMR travaillent souvent dans les petites entreprises : dans les entreprises (non agricoles, hors intérim) de moins de 10 salariés, 28,3 % des effectifs sont concernés contre 4,8 % dans celles de 500 salariés et plus. Les secteurs d'activité qui emploient le plus de personnel au Smic ou aux GMR sont les services aux particuliers hors secteur domestique (34 %), le commerce (18 %) et l'industrie agroalimentaire (17 %) [3].

En 2000, un salarié à temps complet coûte en moyenne près de 40 000 euros par an à son employeur, dans les entreprises de 10 salariés et plus du secteur privé et semi-public. Le coût horaire du travail par heure travaillée s'élève à 25 euros de l'heure environ. Ce coût correspond, pour 65 %, aux rémunérations brutes perçues par le salarié et pour 26 % aux cotisations sociales payées par l'employeur. Le reste est composé de versements complémentaires et de diverses charges et taxes. Ces coûts varient néanmoins beaucoup selon le secteur d'activité et la taille de l'entreprise [6].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La dynamique des salaires et du coût du travail entre 1996 et 2000 », *France Portrait Social*, Insee, Édition 2003-2004.
- *Insee-Première* : « Les salaires des agents de l'État en 2002 », n° 977, juillet 2004 ; « Les salaires dans les entreprises en 2001 », n° 939, décembre 2003.

SOURCES

- [1] *Bulletin Mensuel de Statistique*, Insee.
[2] *Statistiques en Bref*, thème Population et conditions sociales, Eurostat : « Les coûts de la main-d'œuvre en

DÉFINITIONS

- **Smic (salaire minimum interprofessionnel de croissance)**. Le Smic est révisé de droit selon deux modalités : à chaque hausse d'au moins 2 % de l'indice des prix (hors tabac) ; chaque année au mois de juillet de façon à ce que l'accroissement annuel du pouvoir d'achat du SMIC soit au moins égal à celui du salaire horaire de base des ouvriers (SHBO). Du 1^{er} juillet 2003 au 1^{er} juillet 2005, la référence au pouvoir d'achat du SHBO est provisoirement abandonnée.
- **Garantie mensuelle de rémunération (GMR)**. La loi du 17 janvier 2003 prévoit la disparition du système de garanties mensuelles de rémunération et le retour à un Smic unique au 1^{er} juillet 2005 par un mécanisme de convergence par le « haut ». Il consiste à aligner l'ensemble des rémunérations minimales correspondant à la durée légale (Smic 35h et les quatre premières garanties mensuelles de rémunération) sur le niveau de la garantie la plus élevée (GMR5) revalorisée chaque année de l'inflation. Aucune garantie nouvelle ne sera désormais créée. Cette convergence est progressive : le 1^{er} juillet 2003 en constituait la première étape, elle se poursuit en 2004 et s'achèvera au 1^{er} juillet 2005. Chaque année, la revalorisation du Smic et des GMR sera constituée de l'évolution annuelle de l'indice des prix hors tabac des ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé et d'un coup de pouce propre à chaque minimum, permettant d'assurer une convergence uniforme en trois ans.
- **Minimum mensuel garanti dans la Fonction publique**. Il correspond à l'indice nouveau majoré 261, depuis juillet 2001. Le minimum de rémunération mensuelle joue, dans la Fonction publique, un rôle analogue à celui du Smic dans le secteur privé.
- **Coût salarial**. Ensemble des dépenses qui incombent à l'entreprise pour l'emploi d'un salarié :
 - rémunérations brutes (salaires, primes, avantages en nature) ;
 - versements complémentaires (indemnités, participation et intéressement) ;
 - cotisations sociales payées par l'employeur ;
 - diverses autres dépenses (formation, comité d'entreprise, œuvres sociales) et taxes.
- **Salaire minimum dans l'Union européenne**. Un salaire minimum légal national s'applique dans 18 États membres de l'UE : Belgique, Espagne, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Rép. Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie et Slovénie.

Europe, 1996-2002 », n° 9/2004 ; « Enquête sur les coûts de la main-d'œuvre 2000 », n° 18/2003 ; « Salaires minima », n° 10/2004.

[3] « Les bénéficiaires de la revalorisation du SMIC et des garanties mensuelles de rémunération au 1^{er} juillet 2003 », *Premières informations et Premières synthèses*, Dares, n° 28.1, juillet 2004.

[4] Communiqué de presse juin 2004, ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale (www.travail.gouv.fr).

[5] Division Salaires et revenus d'activité, Insee.

[6] « Le coût de la main-d'œuvre en France et en Allemagne », *Insee-Première*, n° 970, juin 2004.

SALAIRE MINIMUM - COÛT SALARIAL 10.3

Coût du travail salarié en 2000* [6]

Activités Nace Rév. 1	euros	
	Coût horaire du travail	Coût total par salarié en EQTC**
Industrie manufacturière	24,7	37 941
Industries alimentaires	22,3	33 394
Textile, Habillement	19,1	29 152
Chimie, caoutchouc, plastiques	28,0	42 144
Métallurgie	22,7	35 806
Machines et équipements	25,8	40 588
Équipements électriques et électroniques	27,7	42 627
Industrie automobile	25,4	37 933
Construction navale, aéronautique, ferroviaire	31,4	47 105
Construction	20,6	33 376
Commerce	22,2	35 265
Commerce de détail	17,9	28 680
Hôtels et restaurants	18,5	30 369

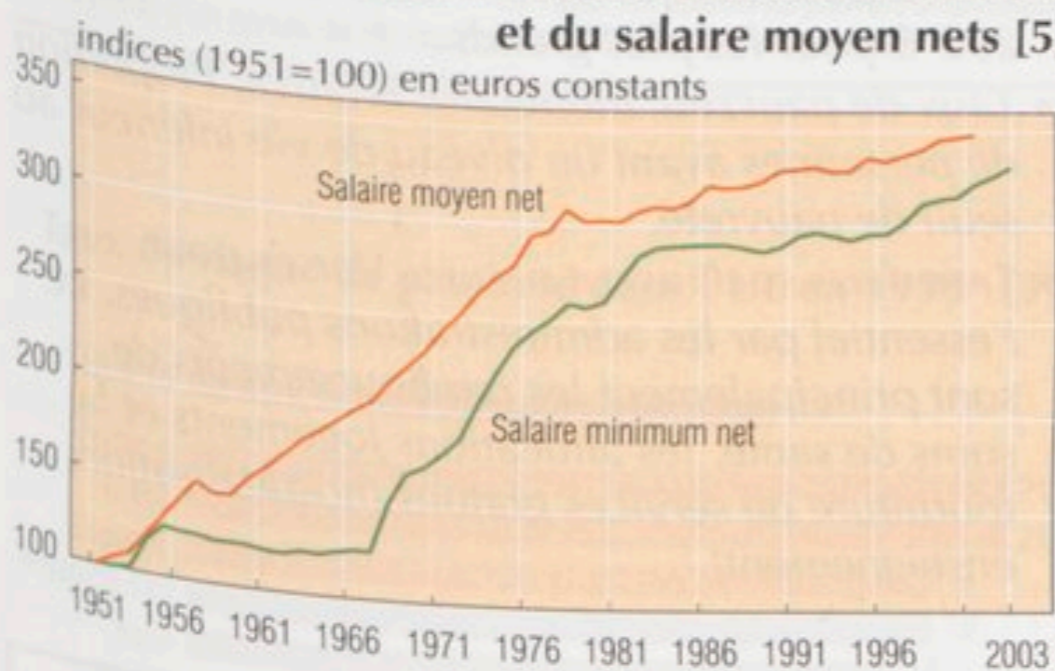
* Établissements des entreprises de 10 salariés ou plus. ** Salarié en équivalent temps complet.

Proportion de salariés rémunérés sur la base du SMIC ou de la GMR au 1er juillet 2003* [3]

	SMIC	GMR
Ensemble	7,6	5,8
dont Industries agroalimentaires	7,7	9,7
Ind. des biens de consommation	4,7	9,1
Ind. des biens intermédiaires	4,6	6,3
Construction	7,0	6,6
Commerce	9,9	8,3
Activités immobilières	8,1	3,4
Services aux particuliers	25,1	8,6
Éducation, santé, action sociale	6,2	3,9
Activités associatives	9,8	6,6

* Ensemble des salariés, sauf apprentis, État et collectivités locales, secteur agricole, intérim et secteur domestique.

Pouvoir d'achat du salaire minimum et du salaire moyen nets [5]



Montant brut du Smic [4] [5]

	Smic horaire euros	Smic mensuel* euros	Augmentation %
1 ^{er} juillet 1998	6,13	1 035,97	2,0
1 ^{er} juillet 1999	6,21	1 049,49	1,2
1 ^{er} juillet 2000	6,41	1 083,29	3,2
1 ^{er} juillet 2001	6,67	1 127,23	4,0
1 ^{er} juillet 2002	6,83	1 154,27	2,4
1 ^{er} juillet 2003	7,19	1 215,11	5,3
1 ^{er} juillet 2004	7,61	1 286,09	5,8

* Pour 169 h de travail par mois (39 h par semaine).

Revalorisation du SMIC et des GMR [4]

	Revalorisation au 1/7/2004 %	Montant au 1/7/2004 euros
SMIC horaire	5,8	7,61
Garanties mensuelles	///	///
GMR 1 (RTT avant le 30/6/1999)	3,7	1 178,54
GMR 2 (RTT avant le 30/6/2000)	3,3	1 183,40
GMR 3 (RTT avant le 30/6/2001)	2,7	1 190,14
GMR 4 (RTT avant le 30/6/2002)	2,3	1 195,03
GMR 5 (RTT après le 01/7/2002)	2,1	1 197,37

Salaires minima et coûts horaires de la main-d'œuvre dans l'industrie et les services dans l'UE [2]

	Salaire minimum brut janvier 2004 euros par mois	Coût de la main d'œuvre en 2001 euros par heure
Allemagne	///	26,3
Autriche	///	*23,6
Belgique	1 186	**26,2
Chypre	///	9,4
Danemark	///	28,5
Espagne	537	13,1
Estonie	159	3,2
Finlande	///	23,3
France	1 215	25,1
Grèce	605	11,6
Hongrie	189	4,2
Irlande	1 073	*17,3
Italie	///	*19,0
Lettonie	121	2,3
Lituanie	125	2,8
Luxembourg	1 403	25,4
Malte	542	...
Pays-Bas	1 265	*23,0
Pologne	177	5,3
Portugal	498	8,5
Rep. Tchèque	207	4,6
Royaume-Uni	1 083	24,5
Slovaquie	148	3,3
Slovénie	471	9,6
Suède	///	27,4

* 2000. ** 1999.

Pouvoir d'achat du Smic et du salaire horaire de base ouvrier [5]

	1990	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Smic horaire brut* (euros)	4,70	5,37	5,53	5,73	5,90	6,07	6,17	6,31	6,54	6,75	7,01
Évolution* du pouvoir d'achat (%) :											
- du Smic horaire brut	0,8	0,5	1,4	1,6	1,7	2,3	1,1	0,5	1,9	1,3	1,7
- du Smic horaire net**	0,9	0,1	1,1	0,6	3,3	7,9	0,8	0,5	2,1	1,4	1,3
- du salaire horaire de base des ouvriers***	1,5	0,2	0,7	0,5	1,5	1,5	1,8	3,4	2,6	1,8	0,8
Indice des prix à la consommation****	3,4	1,7	1,7	2,0	1,2	0,7	0,5	1,7	1,7	1,9	2,1

* En moyenne annuelle. ** CSG et CRDS non déduites. *** L'indice de salaire horaire de base des ouvriers remplace depuis décembre 1998 le taux de salaire horaire des ouvriers. **** Y compris tabac.

Revenus

PRÉSENTATION

En 2003, le **revenu disponible brut des ménages** décélère très nettement (+ 2,3 % après + 4,3 % en 2002), principalement sous l'effet de la modération des revenus d'activité. La stagnation de l'emploi et la faible progression des salaires freinent sa principale composante, la masse salariale (+ 2,1 % après 3,6 % en 2002). Celle-ci augmente de 1,6 % dans le secteur privé ; dans le public, elle est tirée par les rémunérations dans les collectivités locales et les hôpitaux (+ 3,1 %) malgré le gel de la valeur du point d'indice. Le revenu des entrepreneurs individuels progresse de 4,1 %. Les dividendes reçus par les ménages diminuent fortement, suite à la détérioration de la situation économique à partir de 2001. La croissance des **prestations sociales** autres que les transferts sociaux en nature est en léger repli. Les prestations chômage augmentent encore vivement avec la hausse du nombre de chômeurs. Le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages ne s'accroît que faiblement (+ 0,3 %) [4].

Entre 1996 et 2001, le **niveau de vie** moyen des Français en métropole a augmenté de 10 % hors inflation, passant en euros constants de 15 000 € en 1996 à 16 500 € en 2001. Ce gain se fait au rythme annuel de 2,4 % à partir de 1998 après une quasi-stabilité entre 1996 et 1997. Si toutes les catégories de population connaissent une amélioration, c'est aux 2 extrémités de l'échelle que les niveaux de vie augmentent le plus fortement (plus de 13 % contre 8 % pour les catégories médianes). Ce sont les catégories dont les revenus sont les plus sensibles à la conjoncture – les actifs et en particulier les plus jeunes d'entre eux – qui profitent le plus de l'amélioration. Les inactifs ne disposant pas de revenus propres mais vivant avec des actifs bénéficient également de cette embellie [6].

La **pauvreté monétaire** a légèrement baissé en France entre 1996 et 2000 : 3,7 millions de personnes en 2000, contre 4,1 millions en 1996, vivent sous le **seuil de pauvreté** : le **taux de pauvreté monétaire relative** n'est plus que de 6,5 % contre 7,2 % en 1996. Dans un contexte de conjoncture favorable, la baisse de la pauvreté concerne surtout les actifs et les jeunes. En revanche les retraités et autres inactifs représentent une part croissante de la population pauvre [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Des ménages modestes aux ménages aisés : des sources de revenus différents », *Insee-Première*, n° 916, août 2003.
- « Endettement et surendettement des ménages », *Études et résultats*, Drees, ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale, n° 251, août 2003.

SOURCES

[1] Comptes nationaux, Insee.

DÉFINITIONS

- **Ménages.** Voir 4.1.
- **Niveau de vie.** Revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.
- **Pauvreté monétaire.** Un individu ou un ménage est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. L'Insee, comme Eurostat, détermine le seuil de pauvreté par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Il le fixe habituellement à 50 % du niveau de vie médian, contre 60 % pour Eurostat.
- **Prestations sociales.** Voir 10.6.
- **Revenu primaire.** Revenus dont disposent les unités résidentes du fait de leur participation directe à des processus de production et revenus de la propriété.
- **Revenu disponible brut.** Revenu primaire augmenté des transferts reçus (prestations sociales autres que transferts sociaux en nature) et diminué des impôts et cotisations sociales versées. C'est la part du revenu primaire qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne.
- **Revenu mixte.** Solde du compte d'exploitation pour les entreprises individuelles. Il contient deux éléments indissociables : la rémunération du travail effectué par le propriétaire et éventuellement les membres de sa famille, et son profit en tant qu'entrepreneur.
- **Seuil de pauvreté.** En 2000, il s'élève à 579 € par mois pour une personne seule et 869 € pour un couple sans enfant, auquel il faut ajouter 174 € pour chaque enfant de moins de 14 ans et 290 € pour les plus grands.
- **Taux de pauvreté monétaire relative.** Proportion de personnes ayant un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté.
- **Transferts sociaux en nature.** Versés pour l'essentiel par les administrations publiques, ce sont principalement les remboursements de soins de santé, les allocations logements et la fourniture de services gratuits (hospitalisation, enseignement).

[2] « De 1996 à 2000, la pauvreté relative baisse puis se stabilise », *Insee-Première* n° 942, décembre 2003.

[3] « Pauvreté et exclusion sociale dans l'UE après Laeken », *Statistiques en bref*, Thème 3, Eurostat, n° 8/2003.

[4] « Les comptes de la Nation en 2003 », *Insee-Première*, n° 960, avril 2004.

[5] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE.

[6] « Évolution des niveaux de vie de 1996 à 2001 », *Insee-Première*, n° 947, janvier 2004.

REVENUS DES MÉNAGES 10.4

Pouvoir d'achat du revenu des ménages* [1]

	2000		2001		2002		p 2003	
	Mds d'€	Mds d'€	Pouvoir d'achat 2001/00 %	Mds d'€	Pouvoir d'achat 2002/01 %	Mds d'€	Pouvoir d'achat 2003/02 %	
Revenus salariaux et sociaux	748,2	785,1	3,3	815,8	2,0	837,7	0,7	
soit : Salaires nets	466,5	492,5	3,9	509,0	1,4	517,5	-0,3	
Prestations sociales**	281,7	292,6	2,2	306,8	2,9	320,2	2,3	
EBE*** et revenu mixte	219,5	228,7	2,6	239,4	2,7	250,2	2,5	
Revenu disponible brut	907,3	951,3	3,2	991,8	2,3	1 015,0	0,3	
Prix à la consommation****	1,5		1,6		1,9		2,0	

* Comptes nationaux Base 95. ** Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature. *** Excédent brut d'exploitation. **** Indice de prix de la dépense de consommation finale des ménages.

Du revenu primaire au revenu disponible brut des ménages [1]

% du revenu primaire

	1978	1985	1990	1995	2001	2002	p 2003
Revenu primaire brut (milliards d'euros)	256,2	546,6	734,1	874,1	1 100,4	1 136,5	1 161,9
soit : rémunération des salariés	73,9	73,7	72,1	70,5	70,5	70,8	70,8
EBE* et revenu mixte	23,0	22,3	23,4	22,3	20,8	21,1	21,5
revenus du patrimoine	3,1	4,0	4,5	7,2	8,7	8,2	7,7
- Transferts nets de redistribution	- 11,3	- 12,7	- 13,0	- 11,6	- 13,6	- 12,7	- 12,6
soit : impôts courants sur le revenu et le patrimoine	- 6,6	- 8,1	- 7,7	- 8,7	- 12,4	- 11,9	- 12,1
cotisations sociales versées	- 26,2	- 30,4	- 31,0	- 30,7	- 27,4	- 27,6	- 27,9
prestations sociales reçues	22,3	26,2	25,9	27,8	26,6	27,0	27,6
autres transferts nets	- 0,8	- 0,4	- 0,2	- 0,1	- 0,4	- 0,2	- 0,3
= Revenu disponible brut	88,7	87,3	87,0	88,4	86,4	87,3	87,3

* Excédent brut d'exploitation.

Population pauvre et taux de pauvreté* [2]

	Personnes pauvres milliers	Taux de pauvreté %	Niveau de vie** % du seuil de pauvreté
1996	4 089	7,2	77,0
1997	3 925	6,9	77,3
1998	3 806	6,7	80,5
1999	3 641	6,4	80,6
2000	3 742	6,5	80,7

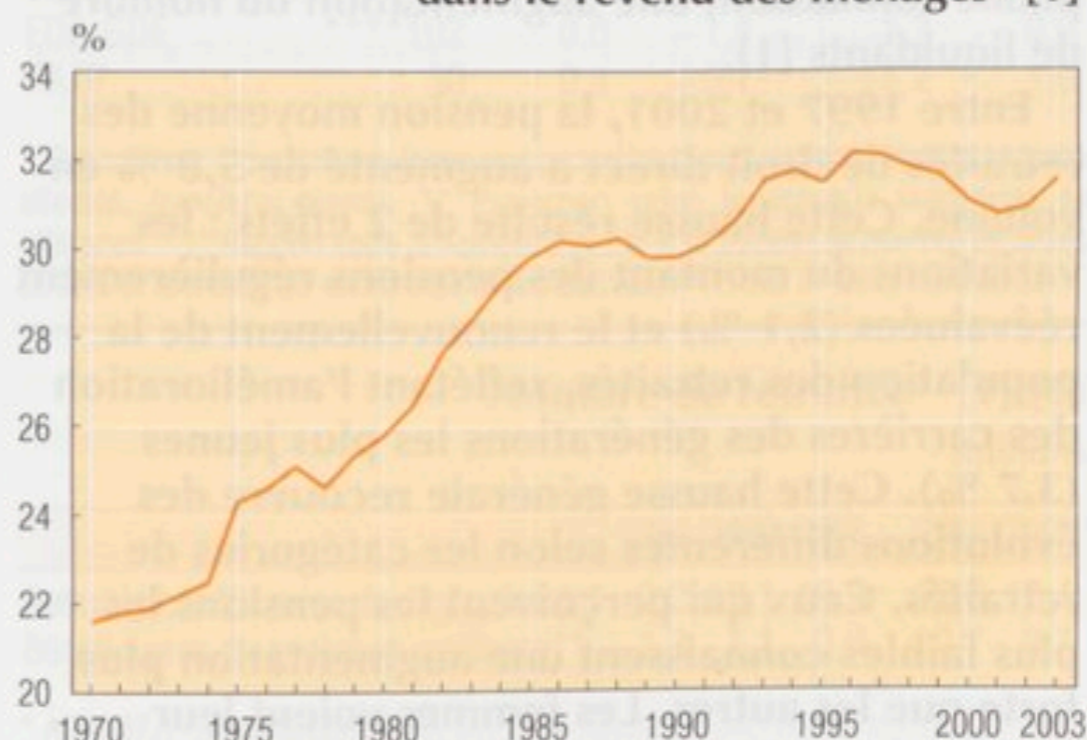
* Seuil relatif à 50% de la médiane. ** En 1996, les personnes pauvres disposaient en moyenne d'un niveau de vie représentant 77% du seuil de pauvreté.

Taux de risque de pauvreté dans l'UE en 1999* [3]

	%
UE à 15	15
Portugal	21
Grèce	21
Espagne	19
Royaume-Uni	19
Italie	18
Irlande	18
France	15
Belgique	13
Luxembourg	13
Autriche	12
Finlande	11
Pays-Bas	11
Allemagne	11
Danemark	11
Suède	9

* Part des personnes vivant dans des ménages dont le revenu par équivalent adulte est inférieur à 60 % du revenu national médian (calculé après transferts sociaux).

Part des prestations sociales dans le revenu des ménages* [1]



* Revenu disponible brut avant impôt. Comptes nationaux Base 95 à partir de 1978.

Revenu disponible par habitant en 2001 [5]

	dollars*		dollars*
Allemagne***	16 391	Pologne**	7 966
Autriche	17 539	Portugal	10 875
Belgique**	16 491	Royaume-Uni**	16 667
Danemark	15 791	Suède	14 238
Espagne	14 237	Suisse**	22 479
Finlande	15 688	République tchèque**	7 927
France	16 630	Canada	18 617
Grèce**	13 234	États-Unis	25 716
Italie	17 615	Mexique**	7 078
Norvège	22 530	Corée du Sud	12 181
Pays-Bas	17 249	Japon	16 537

* Aux PPA courants. ** 2000. *** Les données concernent l'ex-RFA.

revenus

PRÉSENTATION

Créé dès 1853 pour les fonctionnaires et étendu à l'ensemble des salariés en 1945, le système français de **retraite** est géré par répartition : il repose sur le principe de la solidarité entre les générations, les cotisations versées par les actifs servant à payer les pensions des retraités. Si, aujourd'hui, 10 actifs financent 4 retraités, ils en financeront 7 en 2040. En effet, la France connaît trois évolutions majeures de sa démographie : sa population vieillit, la génération du baby boom arrivera à l'âge de la retraite dès 2006 et enfin l'espérance de vie au-delà de 60 ans passera de 22 ans aujourd'hui à 28 ans en 2040. Pour conserver son régime de retraite par répartition, la France a donc mis en œuvre une **réforme du système de retraite**. En 1999, le **Fonds de réserve pour les retraites** a été créé afin d'alléger et de lisser les efforts de financement des régimes de retraites en comblant environ la moitié de leurs déficits entre 2020 et 2040 [4].

En 2002, parmi les 12,4 millions de retraités, 526 000 perçoivent uniquement une **pension de réversion**. Les prestations des risques vieillesse – survie représentent la part la plus importante de l'ensemble des prestations de protection sociale, avec un montant de 192,6 Mds d'€, soit 12,7 % du PIB. Le nombre de retraités qui ont bénéficié pour la première fois de leurs **droits directs** augmente en 2002 par rapport à 2001, les régimes des salariés du privé comme ceux du public connaissant une augmentation du nombre de liquidants [1].

Entre 1997 et 2001, la pension moyenne des retraités de droit direct a augmenté de 5,8 % en volume. Cette hausse résulte de 2 effets : les variations du montant des pensions régulièrement réévaluées (2,1 %) et le renouvellement de la population des retraités, reflétant l'amélioration des carrières des générations les plus jeunes (3,7 %). Cette hausse générale recouvre des évolutions différentes selon les catégories de retraités. Ceux qui perçoivent les pensions les plus faibles connaissent une augmentation plus forte que les autres. Les femmes voient leur pension moyenne croître davantage que celle des hommes, les anciens exploitants agricoles davantage que les fonctionnaires retraités ou les anciens salariés du privé [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Exercices de simulation de l'évolution à long terme du système de retraite », *Document de travail*, Drees, n° 38, octobre 2003.
- « La redistribution intragénérationnelle dans le système de retraite des salariés du privé », *Économie et Statistique*, Insee, n° 366, 2003.

SOURCES

[1] *Études et Résultats*, Drees : « Les retraites en 2002 », n°272, novembre 2003 ; « L'évolution des retraites

DÉFINITIONS

- **Fonds de réserve pour les retraites**. Créé par la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999, il doit accumuler environ 152 Mds d'€ de réserves financières d'ici 2020 pour les reverser aux régimes de retraites, entre 2020 et 2040, afin de lisser sur longue période l'évolution des taux de cotisation.
- **FOREC**. Fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de sécurité sociale.
- **Minimum vieillesse**. Ensemble de prestations destinées à garantir, sous certaines conditions, un revenu minimum à toute personne âgée de 65 ans ou plus (ou 60 ans en cas d'invalidité au travail), française ou étrangère, résidant en France. Au 1^{er} janvier 2004, il s'élève à 588 € pour une personne seule.
- **Réforme du système de retraite**. La loi du 21 août 2003, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2004, tend à préserver le financement par répartition tout en faisant face au défi démographique et financier des décennies à venir. Les principaux changements introduits par la loi sont : l'alignement de la durée de cotisation des agents de la Fonction Publique sur celle des salariés du privé (40 ans) entre 2004 et 2008, puis le passage progressif à 41 ans pour tous les salariés en 2012 ; l'indexation des pensions sur les prix.
- **Retraite**. Ensemble des prestations sociales que perçoit une personne au-delà d'un certain âge du fait qu'elle-même ou son conjoint a exercé une activité professionnelle et a cotisé à un régime d'assurance vieillesse. Il existe deux sortes de pensions : celles de **droits directs** (droits acquis par un individu en contrepartie de ses cotisations passées) et celles de droits dérivés ou **pensions de réversion** qui profitent au veuf, à la veuve ou à l'orphelin du cotisant après le décès de celui-ci.
- **Régime général de la sécurité sociale**. Régime de base obligatoire pour tous les salariés du privé. Les retraites sont versées par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV). **AGIRC** : Association générale des institutions de retraites des cadres. **ARRCO** : Association des régimes complémentaires des salariés du régime général. **CANCAVA** : Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance vieillesse artisanale. **CNRA** : Caisse nationale de retraite des collectivités locales. **IRCANTEC** : Institut de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités locales. **MSA** : Mutualité sociale agricole. **ORGANIC** : Organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce.

versées entre 1997 et 2001 », n° 270, novembre 2003 ; « Niveau de vie et risque de pauvreté parmi les retraités des pays européens », n° 213, janvier 2003, « Les retraites en 2001 », n° 207, décembre 2002 .

[2] *Abrégé statistique 2002*, CNAV.

[3] *Statistiques sociales européennes – Protection sociale*, édition 2002, Eurostat, thème 3.

[4] « Premier rapport du Conseil d'orientation des retraites », La Documentation française, décembre 2001.

[5] « France, portrait social 2003/2004 », Insee.

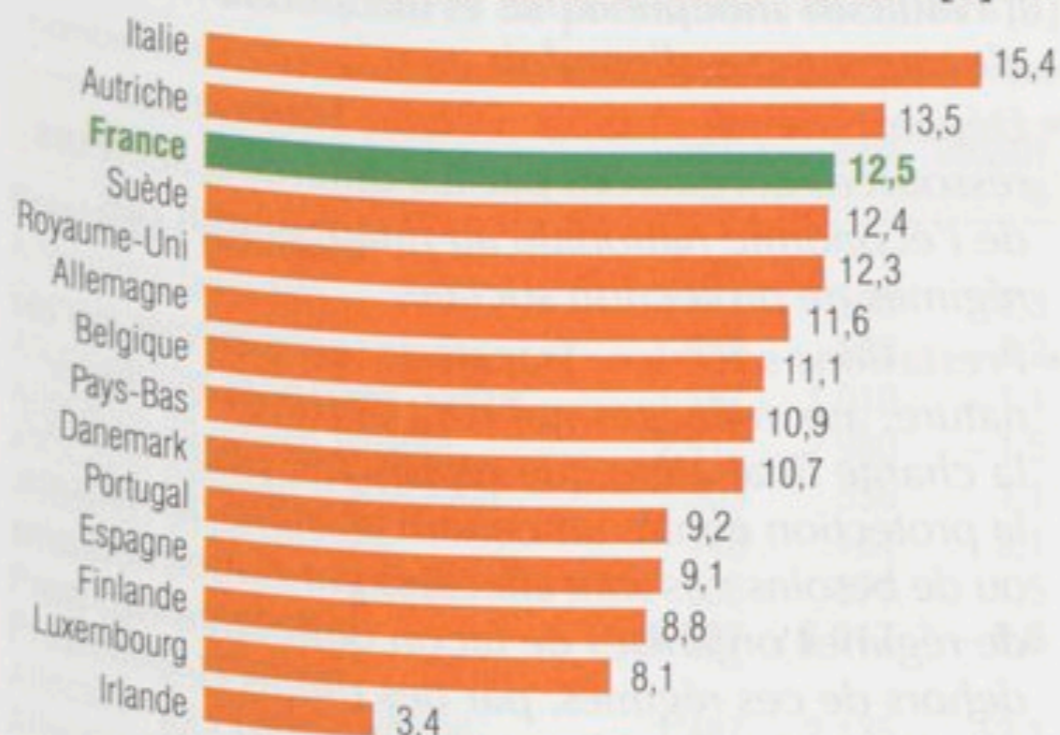
[6] « L'allocation supplémentaire du minimum vieillesse », *Document de travail*, Drees, n° 60, janvier 2004.

Niveau de vie des retraités* dans l'UE en 1998 [5]
en % du niveau de vie de l'ensemble de la population

	Ensemble	Couples	Hommes seuls	Femmes seules
Allemagne	99	103	100	87
Autriche	95	103	103	78
Belgique	89	93	85	79
Danemark	86	92	77	65
Espagne	94	93	98	68
Finlande	91	101	90	68
France	95	102	101	80
Grèce	91	89	90	69
Irlande	94	100	67	61
Italie	103	104	109	82
Luxembourg	101	96	136	87
Pays-Bas	102	106	129	89
Portugal	90	93	95	60
Royaume-Uni	96	104	86	71
Suède	101	112	89	77
Union européenne à 15	95	102	100	82

* Selon les principaux types de ménage où ils vivent.

Part des retraites dans le PIB en 2000* [3] %



* Données provisoires

Pouvoir d'achat des pensions nettes de cas types de retraités [1]

évolution annuelle en %

	2001	2002	Moyenne sur 5 ans*	Moyenne sur 10 ans**
Retraité non-cadre privé	0,4	0,1	0,1	-0,5
Retraité cadre privé	0,2	0,0	-0,1	-0,7
Ancien salarié agricole	0,4	0,1	0,1	-0,4
Artisan à la retraite	0,3	0,1	-0,2	-0,2
Commerçant à la retraite	0,3	0,3	0,0	-0,1
Fonctionnaire à la retraite	-0,7	-0,6	-0,2	-0,4

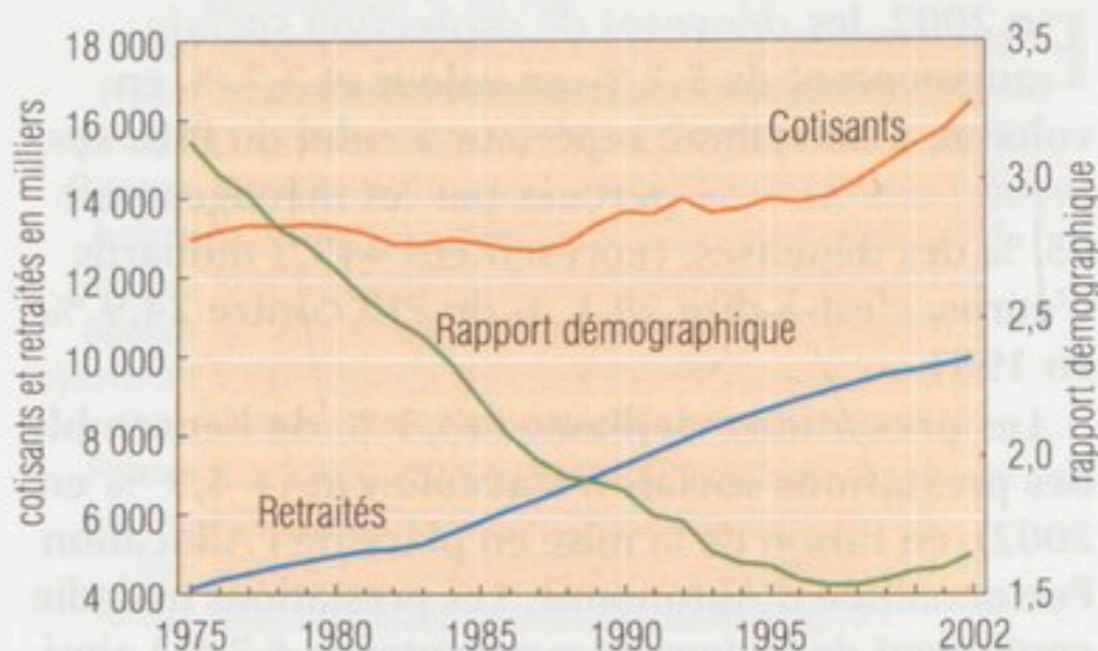
* 1997-2002. ** 1992-2002.

Recettes et dépenses du régime général [2]

millions d'euros

	2001	2002	2002/01 %
Total des recettes	68 573	70 334	2,6
dont : Cotisations sociales	49 133	50 272	2,3
FOREC	4 150	4 492	8,3
Transferts entre organismes	3 690	3 831	3,8
Fonds de solidarité vieillesse	9 417	10 154	7,8
Total des dépenses	67 055	68 675	2,4
dont : Prestations vieillesse et veuvage	59 513	62 068	4,3
Transferts	4 877	4 698	-3,7
Solde	1 518	1 659	

Cotisants, retraités et rapport démographique* du régime général [2]



* Nombre de cotisants/nombre de retraités. Effectifs au 31 décembre.

Données de cadrage par caisse de retraite [1] [4]

effectifs au 31 décembre en milliers et montants en milliards d'euro

	Bénéficiaires	Solde technique*		Rapport démographique***	
		2002	2000	2040**	2000
CNAV (métropole)	9 309	1,5	-39,7	1,7	1,0
ARRCO	9 054	3,9	-13,2	1,7	1,0
MSA exploitants	e 1 862	-6,4	-3,4	0,3	0,4
MSA salariés	1 799	-2,2	-3,1	0,3	0,2
Fonction publique	1 430	0,0	-36,8	1,6	0,9
AGIRC	1 402	0,3	-3,8	2,1	0,9
IRCANTEC	e 1 222	0,2	-2,0	1,6	0,3
ORGANIC	733
CANCAVA	509	-0,7	-1,8	0,8	0,5
CNRACL	491	2,7	-20,5	2,9	0,9
SNCF	195	-2,7	-3,0	0,7	0,8
EDF-GDF	****102	0,0	-1,1	1,3	0,9
RATP	30	-0,4	-0,7	1,2	1,0

* Cotisations - prestations (hors compensations, subventions, impôts et taxes affectés, transferts divers). ** Projection selon le scénario tendanciel de référence. *** Rapport entre le nombre d'actifs et la somme du nombre de droits directs et la moitié du nombre de droits dérivés. **** Au 31 décembre 2003.

Nombre de retraités* [1] [6]

millions

	1989	1992	1996	2001	2002
Retraités bénéficiaires de droits directs*	9,2	10,1	10,9	12,3	12,4
Bénéficiaires du minimum vieillesse**	1,3	1,1	0,9	0,7	0,7

* Au 1/07. ** Au 31/12.

Retraites des anciens salariés* pour une carrière complète en 2001 [1]

euros/mois

	Hommes	Femmes	Retraites F/H %
Salariés du secteur privé	1 713	1 072	63
- Cadres	2 313	1 619	70
ayant cotisés 25 ans et +	2 580	1 992	77
ayant cotisés moins de 25 ans	1 897	1 567	83
- Non cadres	1 259	937	74
Fonctionnaires civils**	2 202	1 842	84
- Catégorie A	2 601	2 220	85
- Catégorie B	1 680	1 675	100
- Catégorie C	1 214	1 233	102

* Retraités de droit direct, âgés de 60 ans ou plus, unipensionnés, ayant effectué une carrière complète. ** Fonction publique d'État.

i(i) revenus

PRÉSENTATION

En 2002, les **dépenses de protection sociale** augmentent de 5,7 % en valeur et 3,7 % en volume, à un rythme supérieur à celui du PIB. Les **prestations sociales** perçues par les ménages, soit 95 % des dépenses, représentent 443,3 milliards d'euros, c'est-à-dire 29,1 % du PIB contre 24,9 % en 1981.

Les prestations vieillesse (43,5 % de l'ensemble des prestations sociales) s'accroissent (+ 4,9 % en 2002), en raison de la mise en place de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie. Les prestations maladie continuent de fortement augmenter (+ 6,7 %) ainsi que l'ensemble des dépenses de santé (+ 6,4 %), en particulier les dépenses en médicaments. Dans un contexte de dégradation du marché de l'emploi, les dépenses afférentes à l'emploi et en particulier aux indemnités de chômage et aux pré-retraites augmentent de + 13,6 %, après + 4,8 % en 2001. Les prestations liées aux trois autres risques (maternité-famille, logement et pauvreté-exclusion sociale) évoluent à un rythme plus modéré mais néanmoins soutenu pour la maternité (+ 5,6 %) et le logement (+ 4,9 %). Les dépenses liées au **RMI** s'accroissent après la baisse exceptionnelle de 2001.

Les régimes d'assurance sociale sont prépondérants dans le système de la protection sociale : ils assurent 83 % des dépenses. La part des **cotisations sociales** dans le financement de la protection sociale a été fortement réduite depuis 1995 au profit du financement fiscal : les impôts et taxes affectés représentent désormais près de 20 % des recettes, soit 12 points de plus qu'en 1995. La **CSG** compte pour près de trois quarts de ces impôts et taxes. En 2002 comme en 2001, pour l'ensemble des régimes de protection sociale, la croissance des dépenses est plus rapide que celle des recettes (+ 5,7 % contre + 3,9 %) contrairement à la tendance observée entre 1996 et 2000 [3].

Ainsi en 2002, les administrations de sécurité sociale restent déficitaires. Leur besoin de financement atteint 11,1 Mds d'euros après 4,1 Mds en 2001 [2].

DÉFINITIONS

- **Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS)**. Impôt en vigueur depuis le 1^{er} février 1996, pour une durée de 18 ans. Ses recettes sont versées à un établissement public, la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES), qui prend en charge les déficits cumulés du régime général de la Sécurité sociale depuis 1994.
- **Contribution sociale généralisée (CSG)**. Voir 13.2.
- **Couverture maladie universelle (CMU)**. Voir 10.7.
- **Cotisations sociales**. Ensemble des versements des individus et de leurs employeurs vers les administrations de sécurité sociale et aux régimes privés. Elles se décomposent en cotisations à la charge des employeurs, cotisations à la charge des salariés, et cotisations à la charge des travailleurs indépendants et des personnes n'occupant pas d'emploi.
- **Dépense de protection sociale**. Somme des ressources consacrées par les différents secteurs de l'économie nationale au financement des régimes de protection sociale.
- **Prestations sociales**. Transferts, en espèces ou en nature, aux ménages qui sont destinés à alléger la charge financière que représente pour ceux-ci la protection contre un certain nombre de risques ou de besoins ; ils sont effectués par l'intermédiaire de régimes organisés de façon collective ou, en dehors de ces régimes, par des unités des administrations publiques ou des ISBLSM.
- **Revenu minimum d'insertion (RMI)**. La loi sur le RMI (votée le 1^{er} décembre 1988 et renouvelée le 23 juillet 1992), garantit un revenu minimum à toute personne d'au moins 25 ans dont les ressources n'atteignent pas un certain montant. L'allocation est égale à la différence entre le plafond calculé selon la composition de la famille et l'ensemble des ressources rentrant au foyer.
- **Transferts sociaux**. Voir 10.4.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « France, portrait social », édition 2003/2004, Insee.
- « Vingt ans de comptes de la protection sociale en France », *Etudes et résultats*, Drees, n° 278, décembre 2003.

SOURCES

[1] Comptes de la protection sociale, Drees.

[2] « Les comptes des administrations publiques en 2003 », *Insee-Première*, n° 961, avril 2004.

[3] *Etudes et résultats*, Drees, « Les retraites en 2002 », n° 272, novembre 2003 ; « Les comptes de la protection sociale en 2002 », n° 265, octobre 2003 ; « Les prestations sociales en 2002 », n° 258, septembre 2003.

[4] « La protection sociale en Europe », *Statistiques en Bref*, thème 3, Eurostat, n° 6/2004.

[5] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.

Prestations de protection sociale reçues par les ménages [1]

	milliards d'euros		
	1995	p 2002	2002/01 %
Santé	115,1	154,2	6,3
Soit : Maladie	92,7	125,1	6,6
Invalidité	16,3	21,8	3,8
Accidents du travail	6,1	7,2	4,3
Veillesse-survie	149,2	192,6	4,8
Soit : Vieillesse	127,9	167,4	5,2
Survie	21,3	25,3	3,3
Maternité-famille	36,3	43,8	3,3
Soit : Maternité	4,7	5,6	5,1
Famille	31,6	38,2	3,0
Emploi	27,0	33,2	11,0
Soit : Formation professionnelle	3,8	2,5	-10,7
Chômage	23,2	30,7	13,3
Logement	11,0	13,4	4,6
Pauvreté-Exclusion sociale	4,3	6,0	3,4
Total des prestations sociales	342,9	443,3	5,6

Bénéficiaires de prestations sociales* [3]

	nombre de familles ou de bénéficiaires en milliers au 31 décembre		
	1995	2002	2002/01 %
Prestations familiales			
Allocations familiales	4 473	4 508	0,3
Complément familial	938	888	-2,2
Allocation pour jeune enfant "longue"	1 167	1 010	-1,1
Allocation de rentrée scolaire	2 912	2 980	-1,5
Allocation parentale d'éducation	303	555	1,1
Allocation de parent isolé	148	164	2,1
Allocation de soutien familial	506	571	1,5
Prestations logement	5 927	6 017	-0,6
Prestations chômage			
Allocation de chômage UNEDIC	1 487	2 135	12,1
Allocations de solidarité spécifique	486	374	-4,5
RMI	841	951	1,3
Prestations vieillesse-survie			
Pensions de retraites (droits directs)	10 715	12 400	1,3
Allocation supplémentaire vieillesse	909	605	-6,2
Allocation personnalisée d'autonomie**	///	600	///
Allocation aux adultes handicapés	594	728	2,5

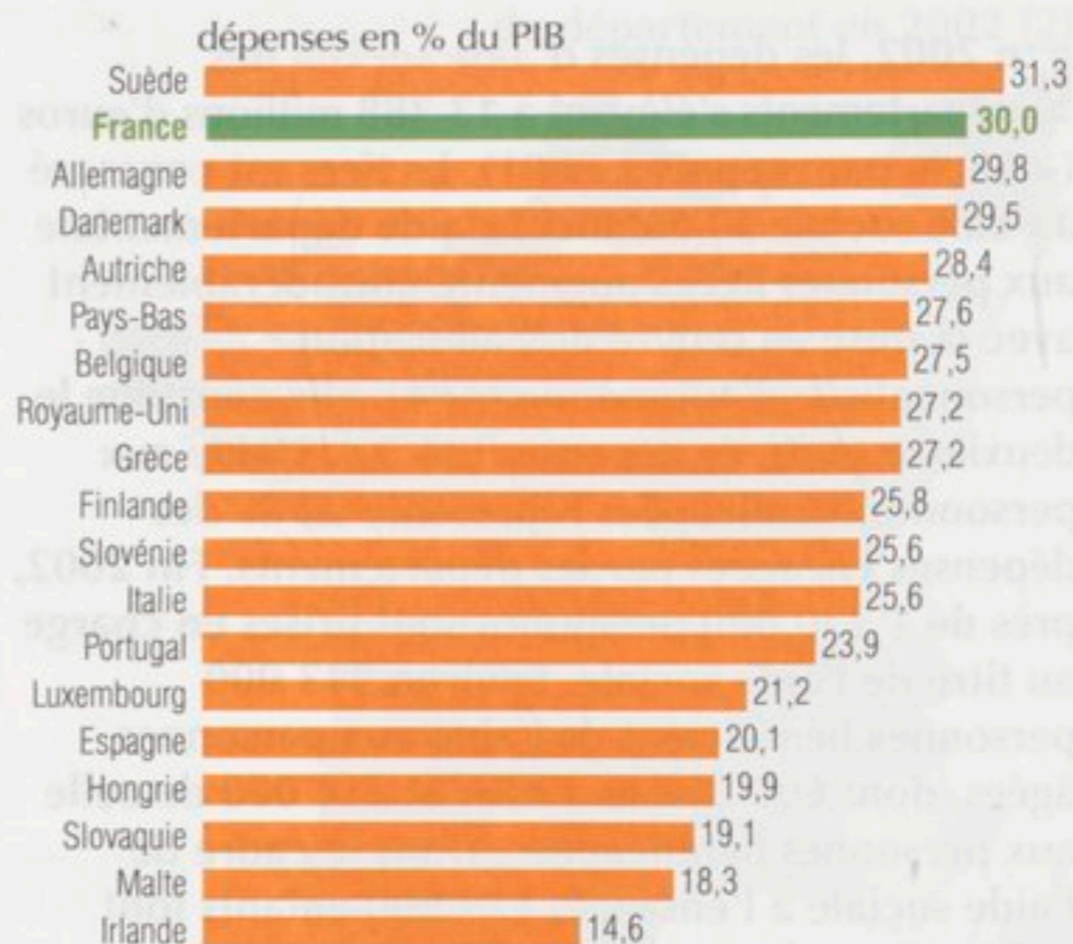
* France métropolitaine. ** A compter du 1^{er} janvier 2002, l'APA a remplacé la PSD.

Montants des principales prestations sociales au 1^{er} janvier 2004 [5]

	Montant mensuel euros	Pouvoir d'achat %	
		2003/02	2004/03
Allocations familiales*			
- 2 enfants	113,15	-0,4	0,6
- 2 enfants avec APJE**	274,25	-0,4	0,1
- 3 enfants	258,12	-0,4	0,6
Prestations vieillesse et invalidité			
- Minimum pour une personne seule	588	-0,5	0,1
Revenu minimum d'insertion			
- Personne seule***	417,88	-0,6	-0,1
Chômage			
Allocation journalière minimale unique dégressive	24,76	-0,6	0,5

* Nettes de CRDS. ** Allocation pour jeune enfant. *** Montant augmenté de 50 % pour 2 personnes et de 80 % pour 3 personnes.

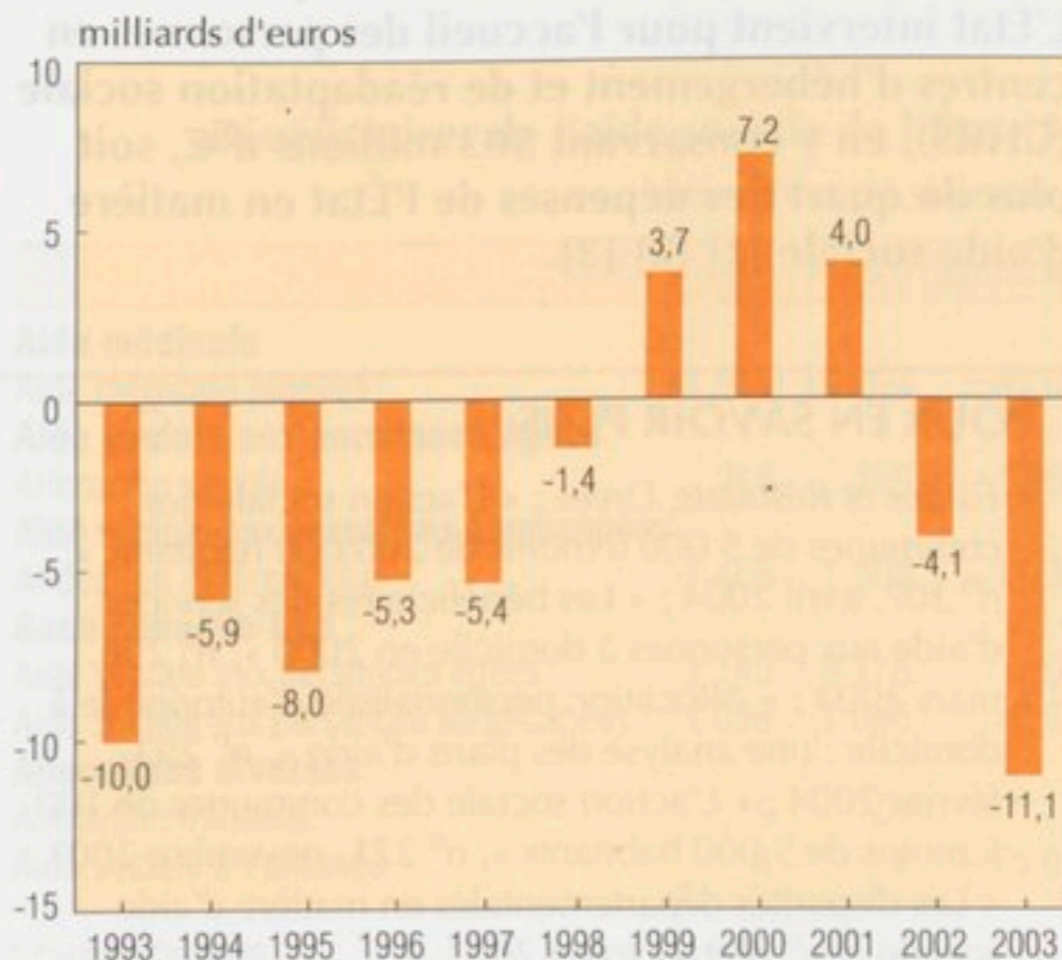
Protection sociale dans l'UE en 2001 [4]



La protection sociale et son financement [3]

	milliards d'euros			
	1990	1995	p 2002	2002/01 %
Prestations sociales	240	305	396	5,7
soit : Prestations en espèces	180	227	290	5,4
Prestations en nature	60	78	106	6,6
Prestations des services sociaux	28	38	46	4,9
Total des prestations	268	343	443	5,6
en % du PIB	26,5	29,0	29,1	
Frais de gestion	11	14	18	5,3
Transferts	35	61	82	5,5
Frais financiers	ε	2	1	5,5
Autres dépenses	2	3	4	11,6
Total des emplois	317	423	549	5,7
Total des emplois hors transferts	282	362	467	5,7
Cotisations	227	267	313	3,9
Impôts et taxes affectés	9	26	89	2,0
Contributions publiques	40	51	53	6,3
Produits financiers	3	4	4	1,0
Autres recettes	7	9	8	-3,2
Total des ressources hors transferts	286	356	467	3,8
Solde	4	-6	0	

Solde des administrations de sécurité sociale [2]



i (1) revenus

PRÉSENTATION

En 2002, les dépenses d'*aide sociale* des départements s'élèvent à 13 388 millions d'euros (+ 18 % par rapport à 2001). Le tiers est consacré à l'aide sociale à l'enfance. L'aide départementale aux personnes âgées augmente considérablement avec la mise en œuvre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Elle constitue le deuxième poste de dépenses (24 %). L'aide aux personnes handicapées représente 22 % des dépenses engagées par les départements. Fin 2002, près de 1 330 000 personnes sont prises en charge au titre de l'aide sociale. Environ 843 000 personnes bénéficient de l'aide aux personnes âgées, dont 607 800 de l'APA et 214 000 de celle aux personnes handicapées. Dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance, 139 800 enfants font l'objet d'un placement tandis que 132 800 bénéficient d'une aide éducative. Un certain nombre de départements ont mis en place des dispositifs d'aide sociale facultative pour favoriser l'accès aux soins des personnes non admises à la **CMU**.

Fin 2003, après 2 ans de mise en œuvre, 792 000 personnes âgées de 60 ans ou plus bénéficient de l'APA, soit 173 bénéficiaires pour mille habitants de 75 ans ou plus ; 57 % d'entre eux vivent à domicile et 43 % en établissements. Les bénéficiaires de l'APA sont, généralement, des personnes très âgées : 87 % de ceux qui vivent en établissement ont 75 ans ou plus contre 81 % de ceux qui vivent à domicile. Trois bénéficiaires sur quatre sont des femmes : 74 % à domicile et 77 % en établissement. Le montant moyen du plan d'aide à domicile est de 490 € par mois. En établissement, le montant mensuel moyen du tarif dépendance des **GIR 1 à 4** est de 367 €.

L'aide sociale de l'État s'élève, en 2001, à 1,71 Md d'€. Elle concerne essentiellement l'aide aux personnes handicapées (60 % du total) qui est presque entièrement consacrée au fonctionnement des Centres d'Aide par le Travail. L'État intervient pour l'accueil des personnes en centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS), en y consacrant 503 millions d'€, soit plus du quart des dépenses de l'État en matière d'aide sociale [1] [2] [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Études et Résultats*, Drees : « L'action sociale des communes de 5 000 à moins de 200 000 habitants », n° 307, avril 2004 ; « Les bénéficiaires des services d'aide aux personnes à domicile en 2000 », n° 296, mars 2004 ; « Allocation personnalisée d'autonomie à domicile : une analyse des plans d'aide », n° 293, février 2004 ; « L'action sociale des communes de 100 à moins de 5 000 habitants », n° 271, novembre 2003 ; « Les disparités départementales en matière d'aide sociale », n° 269, octobre 2003.

DÉFINITIONS

- **Aide sociale**. Ensemble des prestations dont les conditions d'attribution sont fixées par la loi (Code de la Famille et de l'Aide Sociale). Elle est destinée aux personnes dont les ressources sont trop faibles pour faire face aux besoins liés au handicap, à la maladie, à la vieillesse et à des difficultés sociales ou économiques. Elle dispense des prestations et des services répartis en trois secteurs principaux : l'aide aux personnes âgées, l'aide aux personnes handicapées et l'aide sociale à l'enfance. Depuis le 1^{er} janvier 1984, date d'entrée en vigueur des lois de décentralisation, la quasi-totalité de l'aide sociale a été transférée aux départements, l'État ne gardant qu'une compétence d'exception pour certaines prestations bien définies.
- **Couverture maladie universelle (CMU)**. Instaurée par la loi du 27 juillet 1999, la CMU est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2000. Ce dispositif comporte 2 volets :
 - la **CMU de base** permet d'affilier automatiquement au Régime général de l'assurance maladie, sur critère de résidence, toute personne résidant en France de façon stable et régulière, si elle n'est pas couverte dans le cadre d'une activité professionnelle ou comme ayant droit d'un autre assuré, par un régime d'assurance maladie.
 - la **CMU complémentaire** permet de fournir une couverture complémentaire gratuite à toute personne résidant en France de façon stable et régulière, sous condition de ressources fixée par décret. Elle remplace l'aide médicale dispensée par les Conseils généraux dans le cadre de l'aide sociale décentralisée. Elle permet la prise en charge avec dispense d'avance de frais du ticket modérateur, du forfait journalier et des frais supplémentaires concernant les prothèses dentaires et certains dispositifs médicaux à usage individuel (lunettes, audio-prothèses...).
- **Nombre de bénéficiaires**. Chaque personne pouvant bénéficier de plusieurs aides, on comptabilise le nombre de mesures d'aide et non les individus.
- **La grille AGGIR** (Autonomie gérontologique groupe iso-ressource) classe les personnes âgées en 6 niveaux de perte d'autonomie (GIR 1 à 6) à partir du constat des activités ou gestes de la vie quotidienne réellement effectués ou non par la personne.

SOURCES

- [1] Document de travail, Drees : « Bénéficiaires de l'aide sociale des départements en 2002 », n° 61, janvier 2004 ; « Bénéficiaires de l'aide sociale des départements et de l'État en 2001 », n° 43, décembre 2002 .
- [2] Enquête aide sociale, Drees.
- [3] « L'allocation personnalisée d'autonomie au 31 décembre 2003 », *Études et Résultats*, Drees, n° 298, mars 2004.

Bénéficiaires de l'aide sociale départementale [1]
effectifs au 31 décembre

	2001	2002	02/01 %
Aide sociale à l'enfance (ASE)	271 488	272 530	0,4
Enfants confiés à l'ASE	116 232	115 376	-0,7
soit : mesures judiciaires	84 927	86 302	1,6
mesures administratives	31 305	29 074	-7,1
Placements directs par un juge	24 849	24 384	-1,9
Actions éducatives	130 407	132 770	1,8
dont : à domicile	32 796	35 368	7,8
en milieu ouvert	97 611	97 401	-0,2
Aide sociale aux personnes handicapées (ASPH)	206 849	214 265	3,6
Aide à l'hébergement	107 666	113 967	5,9
- accueil en établissement	80 077	82 355	2,8
- accueil familial	3 533	3 483	-1,4
- accueil de jour	9 714	10 737	10,5
- allocation pour tierce personne des moins de 60 ans**	14 342	17 392	21,3
Aide à domicile	99 183	100 298	1,1
- aides ménagères et auxiliaires de vie	13 284	13 667	2,9
- allocation pour tierce personne des moins de 60 ans**	85 899	86 631	0,9
Aide sociale aux personnes âgées (ASPA)	368 777	842 512	128,5
Aide à l'hébergement	198 541	437 190	120,2
- accueil en établissement au titre de l'ASH	119 677	115 619	-3,4
- accueil familial	1 348	1 199	-11,1
- APA en établissement	///	306 320	///
- prestation spécifique dépendance en établissement*	72 600	11 760	-83,8
- allocation pour tierce personne des 60 ans et plus**	4 916	2 292	-53,4
Aide à domicile	170 236	405 322	138,1
- aides ménagères	62 753	50 369	-19,7
- APA à domicile	///	301 492	///
- prestation spécifique dépendance à domicile*	83 302	33 084	-60,3
- allocation pour tierce personne des 60 ans et plus**	24 181	20 377	-15,7

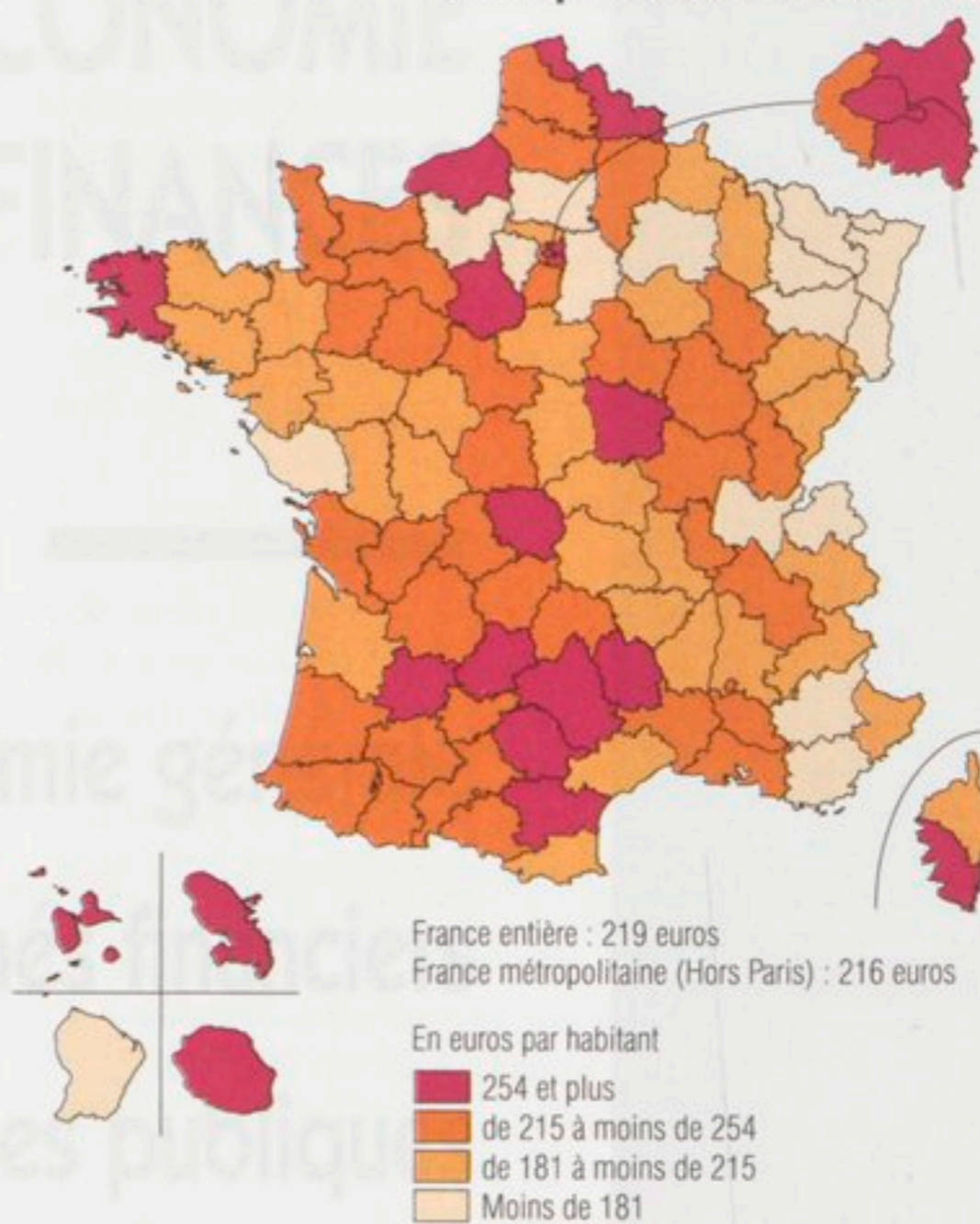
* Prestation instaurée par la loi du 24 janvier 1997. ** Droits ouverts au 31 décembre.

Dépenses brutes d'aide sociale relevant de la compétence de l'État [1]
millions d'euros

	2000	2001
Aide sociale aux personnes handicapées	991,2	1 023,4
Centres d'aide par le travail (CAT)	987,0	1 019,6
Allocation différentielle	4,2	3,8
Centres d'hébergement et de réadaptation sociale	453,9	502,8
dont : réfugiés	62,5	99,8
Aide médicale (IVG et soins aux SDF)*	47,4	3,6
Sans domicile fixe : autres formes d'aide sociale	55,3	55,7
dont : personnes handicapées	16,5	17,0
personnes âgées	38,8	38,6
enfance	0,1	0,1
Aide sociale aux personnes âgées	0,8	0,5
Tutelle et curatelle d'État	99,3	116,2
Divers	4,9	5,8
Total	1 652,9	1 708,0

* Depuis 1997 la nomenclature ne distingue plus les dépenses afférentes à l'IVG des dépenses d'aide médicale des SDF.

Dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2002 [2]



France entière : 219 euros
France métropolitaine (Hors Paris) : 216 euros

En euros par habitant
■ 254 et plus
■ de 215 à moins de 254
■ de 181 à moins de 215
■ Moins de 181

Dépenses nettes obligatoires d'aide sociale relevant de la compétence du département [2]
millions d'euros

	1996	2001	2002
ASE	3 904,2	4 499,6	4 767,4
ASPH (y c. ACTP* des 60 ans ou plus)	3 113,4	2 754,3	3 006,0
ASPA (hors ACTP* des 60 ans ou plus)	1 125,7	1 671,5	3 207,2
Aide médicale**	1 155,0	16,4	5,6
Serv. dép. d'action sociale	631,2	1 174,9	1 120,4
Charges d'insertion des bénéficiaires du RMI	584,5	727,9	788,3
Frais communs	390,8	476,9	493,4
Total	10 904,8	11 321,5	13 388,3

* Allocation compensatrice pour tierce personne. ** Depuis le 1/1/2000 la CMU, prise en charge par l'État, se substitue à l'aide médicale gratuite.

Bénéficiaires de l'aide sociale de l'État [1]
effectifs au 31 décembre

	2000	2001	2001/00 %
Aide médicale			
Aide médicale renouvelée*	74 919	139 074	85,6
Aide sociale aux personnes âgées			
Allocation simple	216	189	-12,5
Aide sociale aux personnes handicapées			
Allocation différentielle	1 466	1 300	-11,3
Sans domicile fixe			
Aide sociale aux personnes âgées	3 145	3 176	1,0
Aide sociale aux personnes handicapées	1 056	1 046	-0,9
Allocations diverses			
Allocation militaire	5	///	///
Aide sociale à l'enfance	4	1	-75,0

* Chiffres CNAMTS.

Présentation
Dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2002

En 2002, les dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département ont atteint 11 388 millions d'euros (11,4 milliards de francs). Le tiers est consacré aux dépenses d'aide départementale aux personnes âgées et handicapées. Le deuxième tiers est consacré aux dépenses d'aide sociale aux personnes âgées de moins de 75 ans. Fin 2002, près de 1 700 000 personnes en charge au titre de l'aide sociale, dont 63 000 personnes âgées de moins de 75 ans de celle qui bénéficient de l'aide sociale. Un certain nombre de départements ont mis en place des dispositifs d'aide sociale facultative pour favoriser l'accès aux soins des personnes non assurées par la CMU.

Fin 2002, apparaissent des dépenses en faveur de 792 000 personnes âgées de 60 ans ou plus bénéficiant de l'AAPA, soit 173 bénéficiaires pour mille habitants de 75 ans ou plus ; 57 % d'entre elles sont âgées de moins de 75 ans et vivent à domicile. Trois bénéficiaires sur quatre sont des femmes. Le montant moyen d'aide à domicile est de 490 € par bénéficiaire. Le montant mensuel moyen des dépenses d'aide sociale par personne dépendante est de 1 200 €. Les dépenses d'aide sociale à domicile ont augmenté de 25 % en 2002 par rapport à 2001. Les dépenses d'aide sociale aux personnes handicapées ont augmenté de 15 % en 2002 par rapport à 2001. L'Etat intervient pour l'accueil des personnes en centres d'hébergement et de réadaptation sociale.

Table with 2 columns: Description of aid types and their corresponding amounts in millions of euros.

Bénéficiaires de l'aide sociale départementale (1)

Les dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département ont atteint 11 388 millions d'euros (11,4 milliards de francs). Le tiers est consacré aux dépenses d'aide départementale aux personnes âgées et handicapées. Le deuxième tiers est consacré aux dépenses d'aide sociale aux personnes âgées de moins de 75 ans. Fin 2002, près de 1 700 000 personnes en charge au titre de l'aide sociale, dont 63 000 personnes âgées de moins de 75 ans de celle qui bénéficient de l'aide sociale. Un certain nombre de départements ont mis en place des dispositifs d'aide sociale facultative pour favoriser l'accès aux soins des personnes non assurées par la CMU.

Table with 2 columns: Description of aid types and their corresponding amounts in millions of euros.

ÉCONOMIE FINANCES

Économie générale
Monnaie - Marchés financiers
Finances publiques
Échanges extérieurs

économie générale

PRÉSENTATION

En 2003, le **produit intérieur brut** s'accroît de 0,5 % en volume, après 1,2 % en 2002 et 2,1 % en 2001. C'est la progression la plus faible enregistrée depuis 1993. À un nouveau recul de l'investissement des entreprises, s'ajoute le ralentissement marqué de la consommation effective des ménages. Si l'activité en France, comme dans l'ensemble de la zone euro, ralentit en moyenne pour la 3^{ème} année consécutive, la conjoncture s'améliore cependant au 2nd semestre 2003.

Le **revenu disponible des ménages** progresse en 2003 de 2,3 %. Il décélère très nettement, principalement sous l'effet de la modération des revenus d'activité. La stagnation de l'emploi et la faible progression des salaires freinent la masse salariale, en hausse de 2,1 % après 3,6 % en 2002. Avec une inflation à 2 %, le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages n'augmente que de 0,3 %.

La consommation effective, qui inclut les dépenses supportées par les **administrations publiques**, demeure le principal soutien de la croissance mais ralentit (+ 1,7 % après + 2,3 % en 2002). La dépense de **consommation des ménages** se maintient (+ 1,4 %).

Proportionnellement à leur revenu disponible, les ménages épargnent moins qu'en 2002 afin de soutenir leurs dépenses. Le **taux d'épargne** des ménages baisse pour la 1^{ère} fois depuis 1998, s'établissant à 15,8 %.

En 2003, la **FBCF** des entreprises est en net repli, poursuivant la tendance de 2002 à un rythme moins marqué. Pour la 2^{ème} année consécutive, l'investissement des entreprises non financières contribue négativement à la croissance. Les variations de stocks, en particulier le déstockage de produits agricoles, jouent négativement pour 0,2 point de croissance. Le taux de marge des entreprises non financières diminue de 0,5 % après 3 ans de quasi-stabilité et s'établit à 39,3 %. Quelques signes de reprise apparaissent toutefois en fin d'année.

En 2003, le déficit public s'alourdit nettement et atteint 64,3 Mds d'€ (4,1 % du PIB) : la croissance des recettes ralentit (+ 2,3 %) alors que les dépenses continuent de croître à un rythme soutenu (+ 4 %). Le taux de prélèvements obligatoires est stable à 43,8 % du PIB [1].

DÉFINITIONS

- **Administrations publiques.** Ensemble des unités institutionnelles dont la fonction principale est de produire des services non marchands ou d'effectuer des opérations de redistribution du revenu et des richesses nationales. Elles tirent la majeure partie de leurs ressources de contributions obligatoires. Le secteur des administrations publiques comprend les administrations publiques centrales, les administrations publiques locales et les administrations de sécurité sociale.
- **Consommation finale des ménages.** Somme de la dépense de consommation des ménages et des consommations individualisables incluses dans la dépense de consommation finale des Administrations. La dépense de consommation des ménages se limite aux dépenses que les ménages supportent directement. Elle comprend la part des dépenses de santé, d'éducation, de logement, restant à leur charge, après remboursements éventuels. On y inclut aussi les loyers imputés, que les ménages propriétaires de leur résidence principale se versent implicitement à eux-mêmes. Les consommations individualisables incluses dans la dépense de consommation finale des Administrations sont celles dont les bénéficiaires peuvent être précisément définis. C'est le cas en particulier des dépenses pour l'éducation et pour la santé.
- **Formation brute de capital fixe (FBCF).** Acquisitions moins cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents. Les actifs fixes sont les actifs corporels ou incorporels issus de processus de production et utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant au moins un an.
- **Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).** Ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages. Leurs ressources principales proviennent de contributions volontaires en espèces ou en nature effectuées par les ménages en leur qualité de consommateurs, de versements provenant des administrations publiques, ainsi que de revenus de la propriété.
- **Produit intérieur brut (PIB).** Voir 11.2.
- **Revenu disponible des ménages.** Revenu résultant de la répartition de la valeur ajoutée, de la distribution des revenus de la propriété et des opérations de redistribution.
- **Taux d'épargne.** Rapport de l'épargne au revenu disponible.
- **Valeur ajoutée.** Voir 11.3.

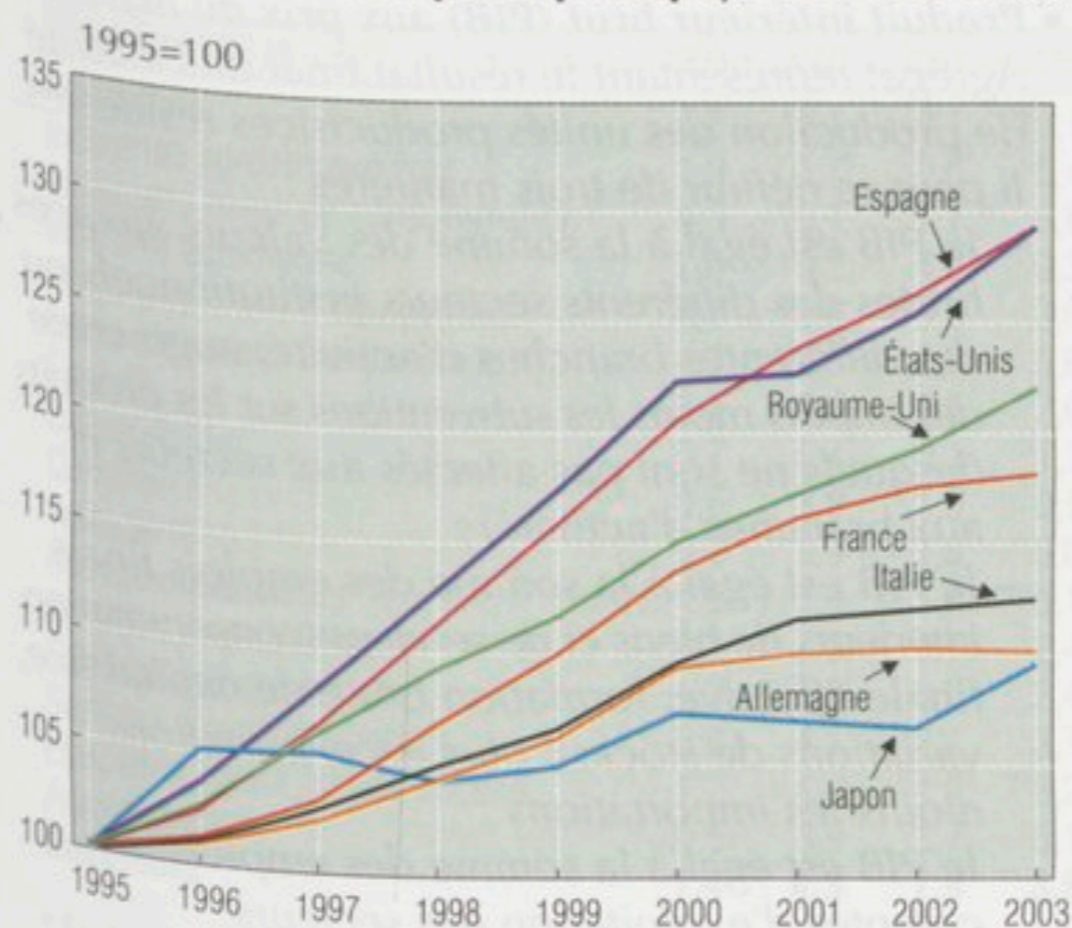
POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'économie française, édition 2004-2005 », Insee, juin 2004.
- « Comptes et indicateurs économiques », Insee-Résultats, et CD-Rom, juin 2004.
- *Statistiques en bref*, thème 2, Eurostat : « Parités de pouvoir d'achat et indicateurs économiques dérivés », n° 64/2003 ; « Le PIB dans le monde », n° 62/2003 ; « Produit intérieur brut 2002 », n° 56/2003.

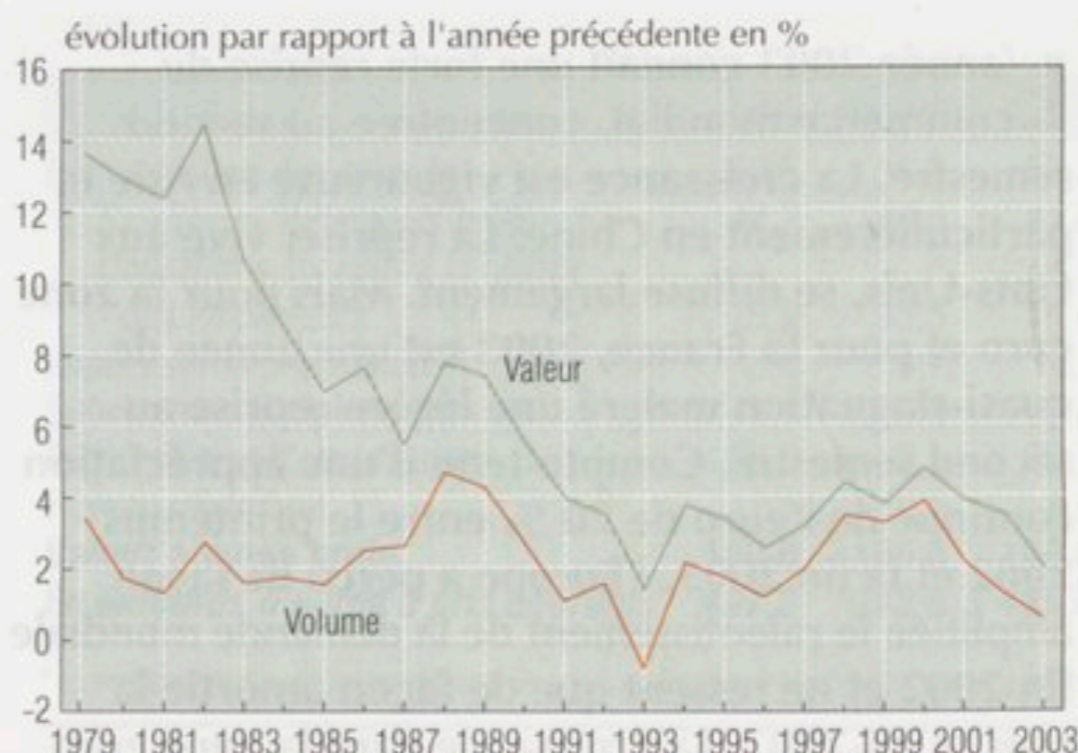
SOURCES

- [1] « Les comptes de la Nation en 2003 », Insee-Première, n° 960, avril 2004.
- [2] Comptes de la Nation 2003 (www.insee.fr).
- [3] « Principaux indicateurs économiques », OCDE et « Note de conjoncture Internationale », Direction de la Prévision.

Évolution en volume du PIB des principaux pays de l'OCDE [3]



Évolution du PIB en France [2]



FBCF par secteur institutionnel* [2]

Secteurs institutionnels	Évolution en volume en %			2003 Mds d'€
	2001/00	2002/01	2003/02	
Ensemble	1,9	-2,0	-0,2	298,7
dont : Sociétés non financières**	3,4	-3,6	-1,9	160,2
Administrations publiques	-0,4	0,7	5,2	50,6
Ménages	0,8	0,7	0,8	77,0

* Comptes nationaux Base 95. ** Y compris entreprises individuelles.

Capacité (+) ou besoin (-) de financement des secteurs institutionnels* [2]

Secteurs institutionnels	milliards d'euros		
	2001	2002	2003
Sociétés non financières	-23,4	-15,6	-20,7
Sociétés financières	-2,1	7,5	14,3
Ménages	68,3	78,3	67,5
Administrations publiques	-22,5	-49,8	-64,6
soit : Administrations publiques centrales	-28,7	-48,4	-55,1
Administrations publiques locales	2,1	2,7	1,7
Administrations de sécurité sociale	4,0	4,1	-11,1
ISBLSM	1,1	1,1	1,2
Nation	21,4	21,5	-2,3

* Comptes nationaux Base 95.

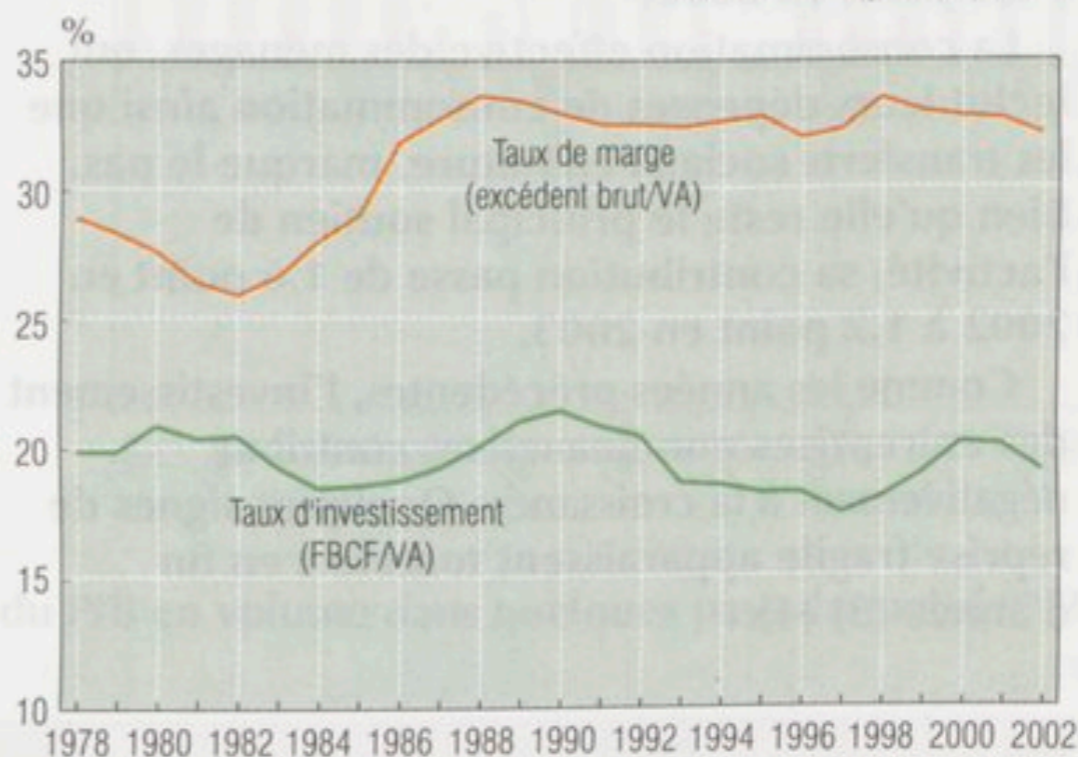
Principaux agrégats par habitant* [2]

euros

	2002	2003
Produit intérieur brut	24 933	25 305
Revenu disponible des ménages	16 196	16 493
soit : Consommation des ménages	13 480	13 880
Épargne brute des ménages	2 717	2 613
Capacité de financement des ménages	1 279	1 097

* Comptes nationaux Base 95.

Taux de marge et taux d'investissement des entreprises* [2]



* Hors entreprises individuelles. Évaluations en Base 95.

Ressources et emplois de biens et services en 2003 [2]

Ressources	Valeur Mds d'€	2003/02* %	Emplois	Valeur Mds d'€	2003/02* %
soit : valeur ajoutée au prix de base	1 395,2		soit : dépense de consommation des ménages	854,2	1,4
impôts sur les produits**	162,0		dépense de consommation des APU	378,3	2,4
subventions sur les produits	-18,8		dépense de consommation des ISBLSM	10,7	3,4
Importations	382,6	-0,1	FBCF***	300,0	-0,2
soit : biens	328,3		Variations de stocks	-5,2	///
services	54,3		Exportations	401,9	-2,5
Total des ressources et des emplois	1 939,8	0,4	soit : biens	325,7	
			services	76,2	

* En volume aux prix de l'année précédente chaînés, base 95. ** TVA, impôts sur les importations et autres impôts sur les produits (TIPP, taxes sur les tabacs et alcools...).
*** Y compris acquisitions, nettes de cessions, d'objets de valeur.

IFI économie générale

PRÉSENTATION

L'année 2003 connaît une forte reprise du commerce mondial, concentrée au second semestre. La croissance est vigoureuse en Asie et particulièrement en Chine. La reprise, vive aux États-Unis, se diffuse largement. Mais pour la zone euro et pour la France, 2003 est une année de quasi-stagnation malgré une légère reprise au second semestre. Compte-tenu d'une appréciation continue de l'euro de 20 % entre le printemps 2002 et la fin 2003, l'Europe a perçu de façon amplifiée le ralentissement de la demande mondiale fin 2002 et ne ressent que de façon amortie la reprise mi-2003. La croissance dans la zone euro s'établit à + 0,5 % en 2003 alors que la croissance mondiale atteint + 3,5 % après + 2,6 % en 2002 [2].

Ainsi, en France comme dans la zone euro, l'activité économique ralentit en 2003 pour la troisième année consécutive. Le **PIB** n'augmente que de 0,5 % après + 1,1 % en 2002 et + 2,1 % en 2001.

Le solde des échanges extérieurs contribue négativement à la croissance, notamment du fait de la baisse des exportations ; ces dernières ont dû faire face à l'atonie de nos voisins européens mais surtout à des pertes de parts de marché dans un marché mondial en nette reprise. En terme de solde, la **contribution à la croissance** du commerce extérieur est de - 0,7 point contre - 0,2 point en 2002.

La consommation effective des ménages, qui inclut leurs dépenses de consommation ainsi que les transferts sociaux en nature, marque le pas. Bien qu'elle reste le principal soutien de l'activité, sa contribution passe de 1,6 point en 2002 à 1,2 point en 2003.

Comme les années précédentes, l'investissement des entreprises non financières contribue négativement à la croissance. Quelques signes de reprise fragile apparaissent toutefois en fin d'année [3] [4].

DÉFINITIONS

- **Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché.** Agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes. Il peut se définir de trois manières :
 - le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ;
 - le PIB est égal à la somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ;
 - le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.
- **Contributions à la croissance du PIB.** Rapport de l'accroissement en volume d'une composante du PIB entre l'année $n - 1$ et l'année n à la valeur du PIB $n - 1$.
- **Productivité horaire apparente du travail.** Son indice met en relation la variation en volume de la valeur ajoutée brute d'une année par rapport à la précédente et la variation sur la même période du volume d'heures travaillées. Ce dernier est évalué par la somme des heures travaillées par les salariés, les non-salariés, les inactifs et multi-actifs agricoles et le volume d'heures travaillées « au noir ». La croissance de la productivité horaire apparente du travail résulte souvent d'une plus grande consommation de capital, et le qualificatif « apparente » prévient qu'il ne faut pas en attribuer les causes à la seule productivité du travail.
- **Valeur ajoutée.** Voir 11.3.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Perspectives économiques de l'OCDE.*
- *Statistiques en bref*, thème 2, Eurostat : « Le PIB dans le monde 2002 », n° 62/2003 ; « Contribution à la croissance économique en 2002 », n° 38/2003 .

SOURCES

- [1] Comptes nationaux, Insee (www.insee.fr).
- [2] « L'économie française », Insee, juin 2004.
- [3] *Notes de conjoncture*, Insee, mars et juin 2004.
- [4] « Les comptes de la nation en 2003 », *Insee-première*, n° 960, avril 2004.

Productivité horaire du travail par branche* [1]

Branches en NES 16	1999	2000	2001	p 2002
Agriculture	6,8	-2,1	-0,1	10,1
Industries agroalimentaires	-1,9	1,7	0,6	5,4
Indus. des biens de consommation	4,3	10,1	7,7	6,6
Industrie automobile	7,9	10,2	4,0	0,3
Indus. des biens d'équipement	4,7	6,8	3,9	3,6
Indus. des biens intermédiaires	4,7	6,5	2,7	5,6
Énergie	6,7	2,4	2,5	2,0
Construction	0,7	5,4	-0,1	1,2
Commerce	0,6	3,9	1,8	-0,5
Transports	0,2	3,9	-1,8	0,0
Activités financières	1,5	13,0	-5,8	5,1
Activités immobilières	-2,3	2,0	0,7	2,4
Services aux entreprises	1,3	1,3	0,0	2,4
Services aux particuliers	0,8	4,1	2,7	3,7
Éducation, santé, action sociale	-1,2	4,9	4,0	6,2
Administration	-0,5	3,9	3,7	5,1
Ensemble	1,4	4,3	1,9	3,5

* Évolution par rapport à l'année précédente.

Contributions à la croissance du PIB* [1]

	2001	2002	p 2003
Dépense de consommation finale des ménages	1,4	0,8	0,8
Dépense de conso. finale des adm. publiques	0,7	1,1	0,7
Formation brute de capital fixe	0,4	-0,4	0,0
Sociétés non financières et ent. indivi.	0,4	-0,4	-0,2
Ménages (hors entreprises individuelles)	0,0	0,0	0,0
Administrations publiques	0,0	0,0	0,2
Sociétés financières	0,0	0,0	0,0
Solde extérieur des biens et services	0,1	-0,2	-0,7
Exportations	0,5	0,5	-0,7
Importations	-0,4	-0,8	0,0
Variations de stocks	-0,6	-0,1	-0,2
Produit intérieur brut	2,1	1,2	0,5

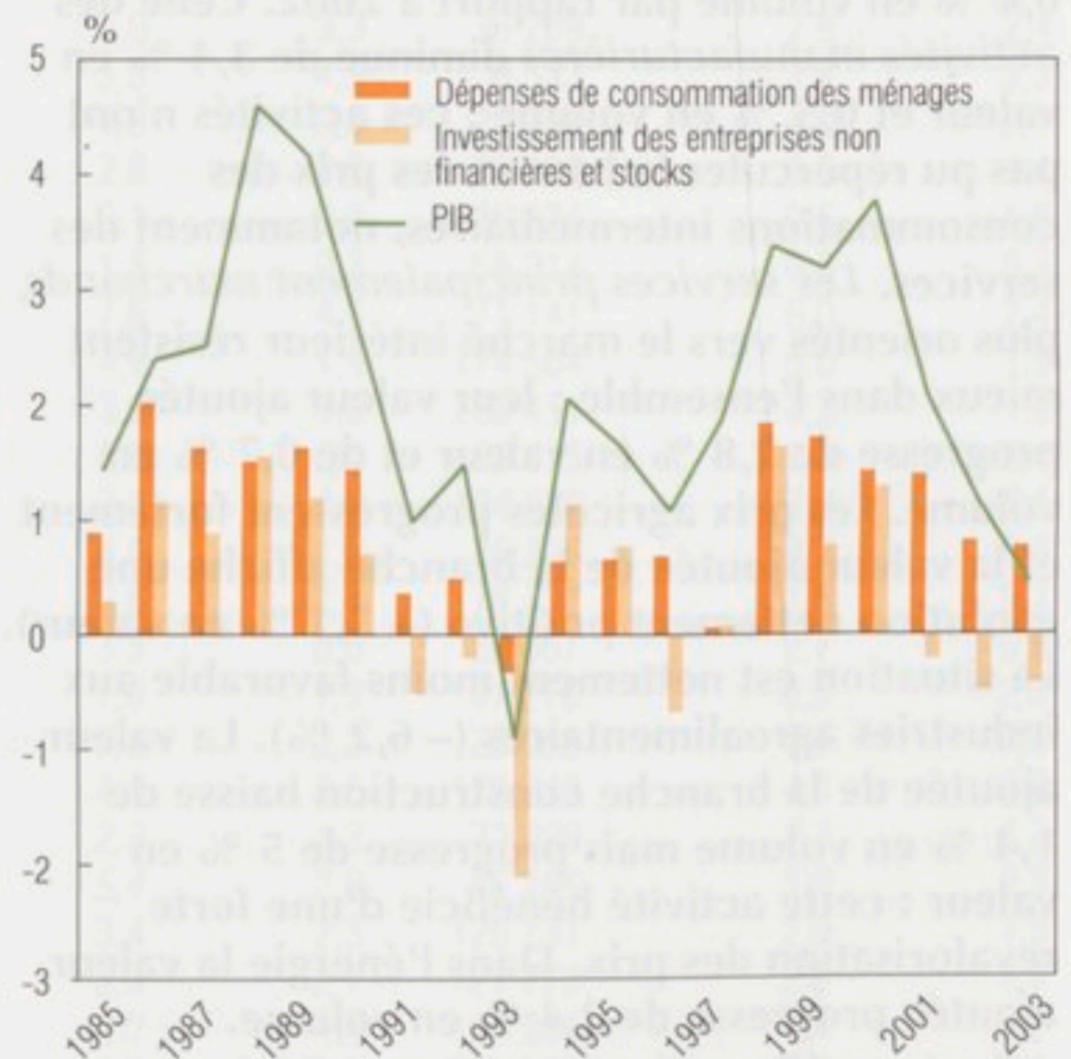
* Aux prix de l'année précédente.

Partage de la valeur ajoutée brute* [1]

	1980	1990	p 2003
Rémunération des salariés	60,6	56,0	57,2
Salaires et traitements bruts	44,7	40,5	41,8
Cotisations sociales à la charge des employeurs	15,9	15,5	15,4
Impôts sur la production	3,4	3,7	4,3
Subventions d'exploitation	-1,1	-0,9	-0,8
Excédent brut d'exploitation	25,0	30,6	30,7
Revenu mixte brut	12,1	10,6	8,6
Valeur ajoutée brute	100,0	100,0	100,0
En milliards d'euros à prix courants	407,3	943,0	1 436,5

* Hors consommation intermédiaire de services financiers indirectement mesurés.

Contributions à la croissance de la demande des entreprises et des dépenses de consommation des ménages [4]



Taux de croissance du PIB en volume dans quelques pays du monde* [3]

Pays	2002	2003*	2004*	Pays	2002	2003*	2004*
Monde	2,6	3,5	4,1	Asie hors Japon*	6,1	7,0	6,9
États-Unis	2,2	3,1	3,9	Chine	8,0	9,1	8,5
Japon	-0,3	2,7	2,9	Inde	4,3	7,0	6,2
Union européenne à 15	1,0	0,7	1,9	Indonésie	3,6	4,0	4,1
Zone euro	0,9	0,5	1,8	Malaisie	4,1	5,1	4,9
Dont : Allemagne	0,2	-0,1	1,3	Philippines	4,4	4,5	5,0
Belgique	0,7	1,0	1,8	Thaïlande	5,5	6,3	6,0
Espagne	2,0	2,4	2,6	Singapour	2,1	0,9	5,3
France	1,1	0,5	2,3	Taiwan	3,6	3,1	5,5
Italie	0,4	0,4	1,1	Corée	6,3	2,5	5,1
Pays-Bas	0,2	-0,8	1,2	Hong-Kong	2,3	3,2	5,6
Royaume-Uni	1,7	2,3	3,1	Amérique latine	-1,3	1,2	4,0
Nouveaux pays de l'UE à 25				Argentine	-10,9	7,5	6,0
Hongrie	3,5	2,7	3,0	Brésil	1,5	-0,2	3,2
Pologne	1,4	3,6	4,5	Chili	2,1	3,3	4,2
République tchèque	2,0	3,0	3,5	Vénézuela	-8,9	-10,3	7,3

* En moyenne annuelle. Données provisoires pour 2003 et prévisions pour 2004.

Économie générale

PRÉSENTATION

En 2003, la **production des branches** s'élève à 2 745 milliards d'€, soit une progression de 2,2 % en valeur et 0,9 % en volume par rapport à 2002. La production est mal orientée dans la plupart des branches d'activité, à l'exception de l'énergie. La production manufacturière stagne en raison de l'atonie de la demande des ménages et de la baisse des exportations. Celle des services subit le ralentissement de la consommation des ménages. Par ailleurs, la production agricole, victime de conditions climatiques exceptionnellement difficiles, s'affaisse de 7,8 %. Dans ce contexte défavorable, la production de services de transport ralentit nettement (+ 0,3 % en volume après + 1,3 % en 2002). Enfin la construction produit moins qu'en 2002 (- 0,5 % en volume).

La **valeur ajoutée** totale s'élève à 1 395 milliards d'€ en 2003, soit une hausse de 2 % en valeur et 0,4 % en volume par rapport à 2002. Celle des **activités manufacturières** diminue de 3,4 % en valeur et 0,5 % en volume ; ces activités n'ont pas pu répercuter la hausse des prix des consommations intermédiaires, notamment des services. **Les services principalement marchands**, plus orientés vers le marché intérieur résistent mieux dans l'ensemble ; leur valeur ajoutée progresse de 2,8 % en valeur et de 0,7 % en volume. Les prix agricoles progressent fortement et la valeur ajoutée de la branche affiche une évolution nettement positive (+ 5,1 % en valeur). La situation est nettement moins favorable aux industries agroalimentaires (- 6,2 %). La valeur ajoutée de la branche construction baisse de 1,4 % en volume mais progresse de 5 % en valeur : cette activité bénéficie d'une forte revalorisation des prix. Dans l'énergie la valeur ajoutée progresse de 2,4 % en volume.

Le **taux d'investissement** des **sociétés non financières** (18,5 % en 2003) baisse pour la 3^{ème} année consécutive, mais reste supérieur au niveau atteint lors du précédent creux conjoncturel de 1997 (17,4 %). Le taux d'utilisation des capacités de production continue de diminuer (83,2 % en 2003 contre 83,9 % en 2002) [3] [4].

DÉFINITIONS

- **Activités manufacturières.** Branches des biens de consommation, des biens intermédiaires, des biens d'équipement et de l'automobile.
- **Branche.** Une branche (ou branche d'activité) regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou rendent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée. Ces unités de production peuvent être des portions d'établissement. Au contraire, un secteur regroupe des établissements entiers classés selon leur activité principale.
- **Production au sens de la comptabilité nationale.** Activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle qui combine des ressources en main-d'œuvre, capital et biens et services pour fabriquer des biens ou fournir des services, et résultat de cette activité. Les processus purement naturels sans intervention ou contrôle humain ne font pas partie de la production.
- **Services principalement marchands.** Commerce, transports, activités financières et immobilières, services aux entreprises et aux particuliers.
- **Sociétés non financières.** Ensemble des unités institutionnelles qui sont des producteurs marchands dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires.
- **Taux d'investissement.** Rapport de l'investissement à la valeur ajoutée.
- **Valeur ajoutée.** Solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Insee-Première : « Le commerce en 2003 », n° 965, mai 2004 ; « Biens d'équipement mécaniques », n° 930, novembre 2003.
- Note de conjoncture, Insee, juin 2004.
- Panorama trimestriel des statistiques d'entreprises européennes, Eurostat, n° 1/2004.

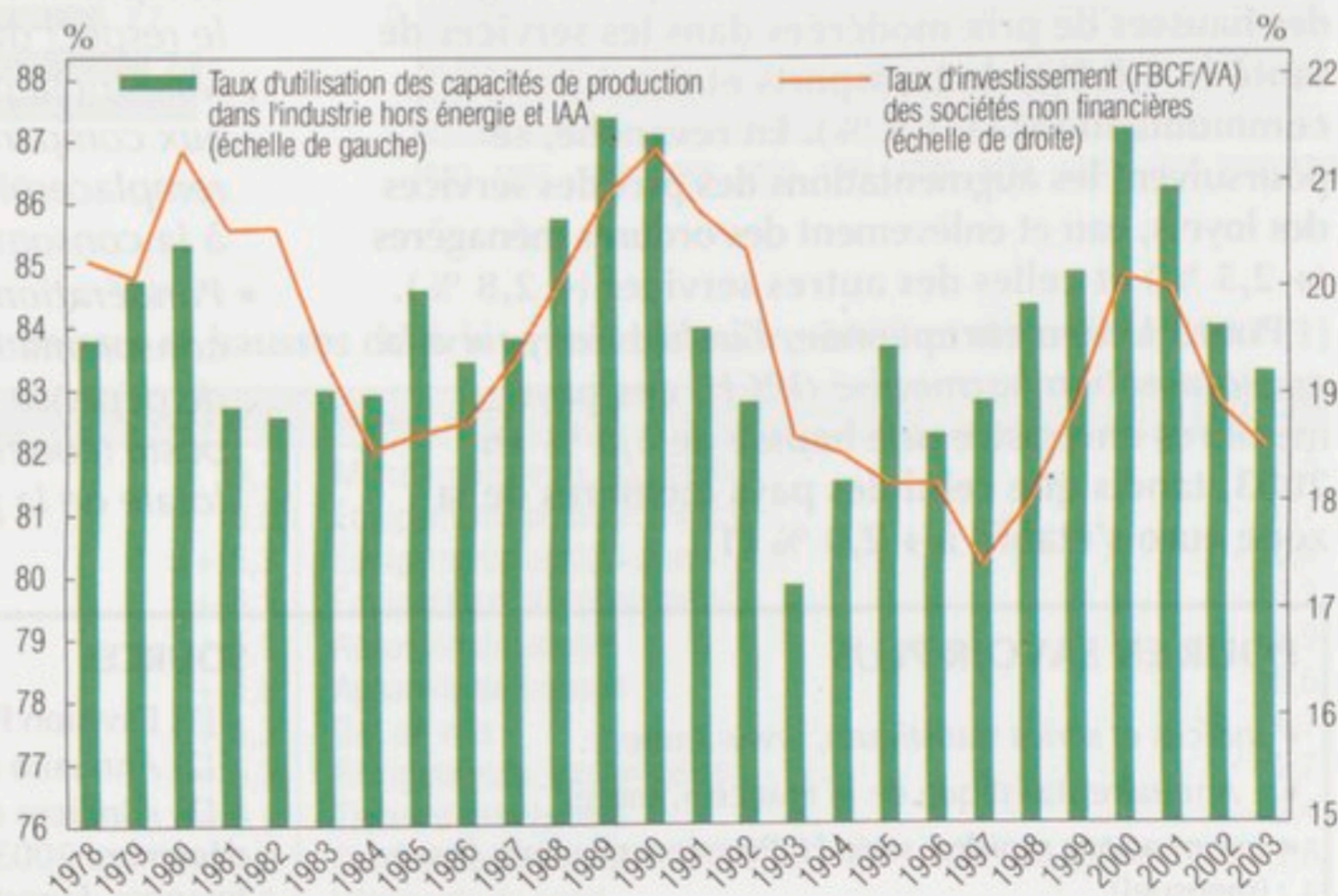
SOURCES

- [1] Comptes nationaux base 95, Département des comptes nationaux, Insee.
- [2] Division comptes et études de l'industrie, Insee.
- [3] L'économie française, édition 2004-2005, Insee, juin 2004.
- [4] « Les comptes de la Nation en 2003 », Insee-Première, n° 960, avril 2004.

Production et valeur ajoutée en 2003 [1]

Branches NES	Production millions d'€	Évolution 2003/2002		Valeur ajoutée millions d'€	Évolution 2003/2002	
		en valeur %	en volume %		en valeur %	en volume %
Agriculture	73 686	-0,3	-7,8	37 775	5,1	-7,4
Industries agricoles et alimentaires	124 680	1,1	0,4	35 054	-6,2	-0,7
dont : Viande et lait	49 841	0,2	-0,1	9 865	-15,8	0,2
Industrie des biens de consommation	125 660	-0,1	-0,2	43 563	-1,6	-0,6
Habillement, cuir	15 891	-1,9	-1,8	5 316	-4,2	-2,8
Édition, imprimerie, reproduction	33 982	-3,0	-3,4	13 405	-4,1	-4,4
Pharmacie, parfumerie, entretien	49 450	4,8	4,9	15 607	3,4	6,0
Équipements du foyer	26 337	-3,9	-3,9	9 235	-4,4	-3,8
Industrie automobile	108 026	1,9	3,1	22 286	-5,1	2,5
Industrie des biens d'équipement	156 734	-1,3	1,1	46 990	-2,9	0,6
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	46 430	-2,0	-0,4	10 474	-0,4	-3,9
Équipements mécaniques	62 988	-1,4	-1,6	22 596	-1,5	-1,6
Équipements électriques et électroniques	47 316	-0,6	6,0	13 920	-6,9	7,2
Industrie des biens intermédiaires	249 311	-2,0	-1,8	85 273	-4,1	-1,7
Produits minéraux	26 795	-1,3	-1,2	11 491	-2,2	-1,4
Textile	16 124	-0,9	-1,9	5 159	-0,3	-1,8
Bois et papier	30 171	-2,2	0,9	9 846	-9,9	1,0
Chimie, caoutchouc, plastiques	74 947	1,2	0,2	23 787	-0,4	0,9
Métallurgie et transformation des métaux	71 477	-4,0	-4,8	26 188	-4,0	-5,5
Composants électriques et électroniques	29 797	-5,6	-3,0	8 802	-11,0	-0,7
Énergie	98 776	5,0	3,3	36 269	2,8	2,4
Combustibles et carburants	40 034	5,3	4,9	8 533	-3,4	3,3
Eau, gaz, électricité	58 742	4,8	2,3	27 736	4,9	2,1
Construction	173 566	2,8	-0,5	72 030	5,0	-1,4
Commerce	210 021	0,1	-0,9	136 874	-0,5	-1,3
Transport	122 586	1,5	0,3	58 214	-0,3	-0,2
Activités financières	144 696	7,6	4,8	71 141	6,0	2,4
Activités immobilières	202 877	4,9	1,9	174 564	5,0	1,9
Services aux entreprises	395 840	3,2	1,8	230 451	3,2	1,2
Postes et télécommunications	59 084	5,2	6,0	30 415	1,5	2,4
Conseils et assistance	176 401	2,0	1,0	104 979	3,3	1,5
Services opérationnels	127 136	4,0	1,2	76 326	4,2	0,6
Recherche et développement	33 219	2,6	1,4	18 731	1,6	-0,1
Services aux particuliers	148 191	3,3	0,6	86 067	2,7	-0,8
dont : Hôtels et restaurants	70 727	1,0	-1,3	41 276	0,5	-2,3
Activités culturelles, récréatives et sportives	53 835	5,8	3,2	25 092	4,6	0,8
Éducation, santé et action sociale	231 273	4,4	2,5	173 249	4,4	2,0
dont : Éducation	87 137	2,3	1,3	72 329	2,1	1,2
Santé	114 968	5,4	2,9	86 106	5,9	2,5
Administration	179 088	3,4	2,3	126 731	2,9	1,9
dont : Administration publique	167 954	3,3	2,1	121 779	2,8	1,7
Service d'intermédiation financière indirectement mesuré	///	///	///	-41 291	4,4	3,2
Ensemble	2 745 011	2,2	0,9	1 395 240	2,0	0,4

Taux d'investissement et utilisation des capacités de production [2]



économie générale

PRÉSENTATION

En 2003, l'indice des prix à la consommation pour l'ensemble des ménages augmente de 2,2 %, en glissement annuel, après + 2,3 % en 2002. Les relèvements de la fiscalité sur le tabac ainsi que les évolutions des prix dans l'alimentaire et les services contribuent à cette progression. L'inflation sous-jacente, qui reflète les tendances de fond des évolutions de prix en éliminant notamment les composantes énergétiques, produits frais et de santé, s'établit à + 1,7 %.

L'indice des prix du tabac progresse de 30,2 % en 2003 (+ 8,1 % en 2002) principalement en raison du relèvement des taxes mi-octobre.

Les prix de l'énergie diminuent de 0,1 %, notamment à cause de la baisse des produits pétroliers de 0,5 %. Du fait du conflit irakien, les prix de l'énergie et des produits pétroliers atteignent leur maximum en mars 2003 puis diminuent, la bonne tenue de l'euro amplifiant ce phénomène. Les prix de l'électricité augmentent de 2,7 % en 2003.

Après avoir décéléré en 2002, la hausse des prix de l'alimentation s'accélère à nouveau (+ 2,4 %). Les produits frais (+ 4,4 %) augmentent fortement jusqu'en juin, conséquence des fortes gelées d'avril, en particulier pour les fruits. Hors produits frais, les prix de l'alimentation progressent de + 2,2 %. Sont en hausse notable : le sucre, confiture, chocolat, confiserie et glace (+ 4,3 %), le pain et les céréales (+ 2,4 %) et les boissons non alcoolisées (+ 2,4 %).

Les prix des produits manufacturés augmentent de 0,4 %. Ceci est dû à la hausse de 0,6 % des autres produits manufacturés tempérée par la baisse de 0,3 % des produits de santé et la quasi-stabilité des prix dans l'habillement et la chaussure. Les prix des biens durables, hors automobiles, poursuivent leur baisse.

La progression des prix des services ralentit (+ 2,4 en 2003). Ce mouvement a pour origine des hausses de prix modérées dans les services de santé (+ 1,0 %), de transports et de communications (+ 1,5 %). En revanche, se poursuivent les augmentations des prix des services des loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères (+ 2,5 %) et celles des autres services (+ 2,8 %).

Pour l'Union européenne, l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) des pays membres enregistre une hausse de 1,8 % en 2003, tandis que celui des pays membres de la zone euro s'établit à + 2,0 % [1].

DÉFINITIONS

- **Glissement.** De façon générale, les évolutions sur 12 mois, ou glissements, sont obtenues en rapportant l'indice d'un mois donné à l'indice du même mois de l'année précédente.
- **Indice des prix à la consommation (IPC).** Il est l'instrument mensuel de mesure de l'évolution des prix. Actuellement, l'IPC couvre l'ensemble des biens et services marchands consommés sur le territoire, par les ménages résidents et non-résidents (comme les touristes) en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-Mer. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des biens et des services consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution « pure » de prix de ces biens et services, c'est à dire à qualité et structure de consommation constantes. Mis en place en février 1999, cet indice (base 100 en 1998) intègre complètement la nomenclature internationale COICOP (Classification Of Individual Consumption by Purpose). Il est décliné en 12 fonctions de consommation et comporte 305 postes de dépense. Son champ théorique se définit comme celui de la consommation finale effective marchande monétaire des ménages. Son taux de couverture est de 95,2 % en 2004. Les principaux défauts de couverture portent sur les services hospitaliers privés, les jeux de hasard et l'assurance vie.
- **Indice avec ou sans tabac.** La loi Neiertz du 18 janvier 1992 indique : « À compter du 1^{er} janvier 1992, toute référence à un indice des prix à la consommation pour la détermination d'une prestation, d'une rémunération, d'une dotation ou de tout autre avantage s'entend d'un indice ne prenant pas en compte le prix du tabac ».
- **Indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH).** Les indices des prix à la consommation harmonisés des états membres de l'Union européenne permettent, entre autre, d'apprécier le respect du critère de convergence du traité de Maastricht portant sur l'inflation. Ils sont destinés aux comparaisons internationales et ne remplaceront pas les indices nationaux des prix à la consommation.
- **Pondération.** Dans un indice de prix à la consommation, la pondération de chaque poste de dépense est proportionnelle à la part de ce poste (coefficient budgétaire) dans la dépense totale de la population prise comme référence.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Indices et séries statistiques*, www.insee.fr.
- « Annuaire statistique de la France », Insee.
- *Informations rapides, série H*, Premiers résultats, Insee (mensuel).

SOURCES

- [1] Division Prix à la consommation, Insee.
- [2] Annuaire rétrospectif de la France, Insee, 1990.
- [3] « Indices des prix à la consommation harmonisés - décembre 2003 », *Statistiques en bref*, série économie et finances, Eurostat, n° 5-2004.

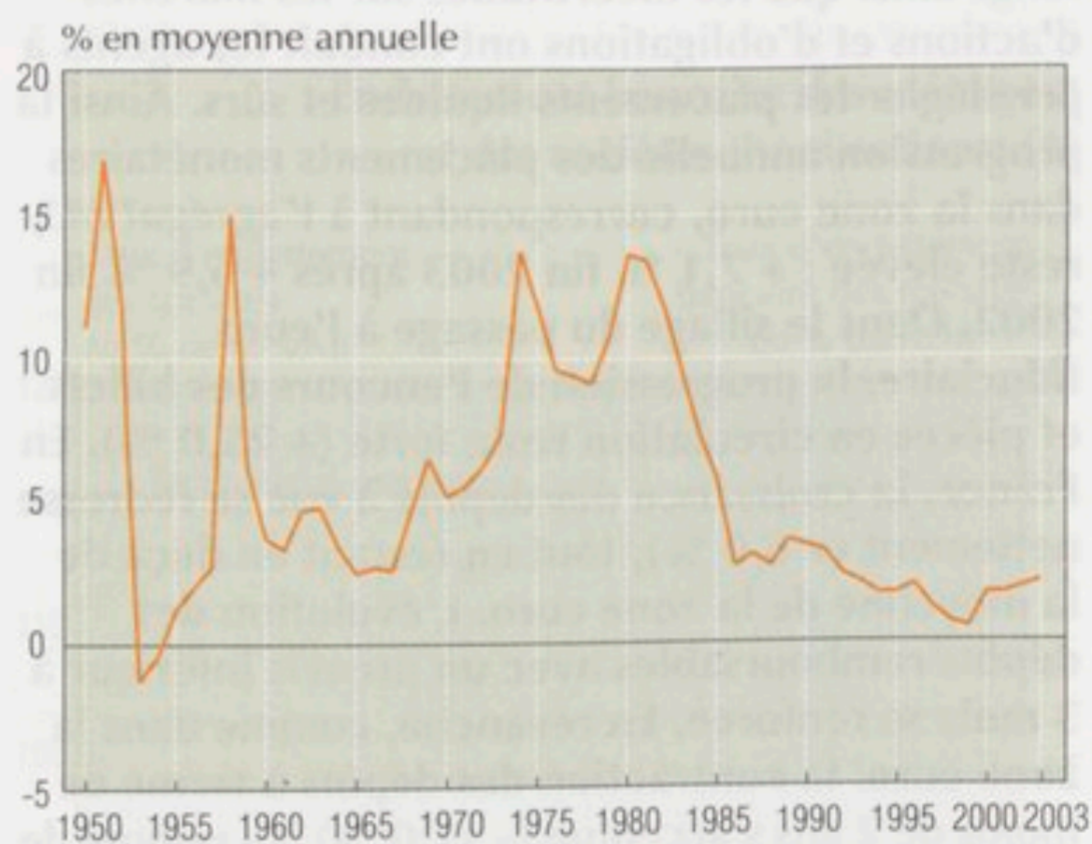
Indice des prix à la consommation pour l'ensemble des ménages en 2003 [1]

Fonction de consommation	Pondération 2003	Moyenne annuelle 2003/02	Glissement de déc. à déc. 2003/02 %	Fonction de consommation	Pondération 2003	Moyenne annuelle 2003/02	Glissement de déc. à déc. 2003/02 %
Ensemble (y c. tabac)	10 000	2,1	2,2	Médecine non hospitalière	526	3,7	1,0
Ensemble (hors tabac)	9 795	1,9	1,6	Transport	1 644	2,3	1,9
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 548	2,2	2,4	Achats de véhicules	445	1,5	2,6
Produits alimentaires	1 429	2,2	2,5	Utilisation de véhicules personnels	950	2,5	1,5
Boissons non alcoolisées	119	2,6	2,4	Services de transports	249	3,4	2,5
Boissons alcoolisées et Tabac	376	8,8	17,3	Communications	263	-0,6	0,4
Boissons alcoolisées	171	2,0	2,0	Loisirs et culture	861	-0,5	-0,6
Tabac	205	14,3	30,2	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	185	-6,9	-7,0
Habillement et chaussures	499	-0,4	0,0	Autres biens durables (loisirs)	24	1,0	0,9
Habillement	385	-0,5	-0,2	Autres articles et équipements de loisirs	188	0,9	0,0
Chaussures y c. réparation	114	-0,1	0,4	Services récréatifs et culturels	291	1,9	2,0
Logement, chauffage, éclairage	1 333	2,7	2,1	Presse, livres et papeterie	147	1,1	1,1
Loyers d'habitation	593	2,9	2,8	Voyages touristiques tout compris	26	0,4	1,6
Entretien et réparation courante du logement	146	3,2	3,1	Éducation	23	2,2	2,0
Distribution d'eau et autres services	191	2,6	2,8	Hôtellerie, cafés, restaurants	820	2,5	2,8
Chauffage, éclairage	403	2,5	0,3	Restauration et cafés	675	2,6	2,6
Meubles, équipement ménager, entretien maison	628	1,2	1,2	Services d'hébergement	145	3,0	3,4
Meubles, tapis, revêtements de sol	171	1,0	1,0	Autres biens et services	1 041	2,5	2,2
Articles de ménage en textile	62	1,7	1,8	Soins personnels	306	3,1	2,7
Appareils ménagers	106	-2,6	-2,9	Effets personnels (non définis ailleurs)	127	1,0	0,7
Verrerie, vaisselle, ustens. ménage	54	1,7	2,1	Protection sociale	241	2,8	2,8
Outillage maison et jardin	32	1,3	1,1	Assurances	156	3,3	3,0
Entretien courant de l'habitation	203	3,1	3,4	Services financiers	68	1,8	1,5
Santé	964	2,0	0,5	Autres services	143	1,7	1,5
Médicaments et produits pharmaceutiques	438	-0,1	-0,2				

Indices des prix à la consommation harmonisés [3]
glissement annuel en décembre 2003



Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation depuis 1950 [1] [2]



Quelques baisses et hausses de prix entre décembre 2002 et décembre 2003 [1]

Hausses	2003/02 %	Baisses	2003/02 %
Tabac	+ 30,2	Micro-ordinateurs, calculettes	- 16,5
Produits chocolatés	+ 10,5	Équipements photo et cinéma	- 10,7
Services postaux	+ 8,3	Équipements audio-visuels	- 10,4
Légumes frais	+ 6,1	Équipements téléphoniques	- 10,3
Produits à base de chocolat	+ 5,9	Appareils de lavage	- 5,9
Loyers des résidences de vacances	+ 5,8	Appareils de cuisson	- 5,6
Fruits frais	+ 5,3	Gaz de ville	- 4,7
Réparation de véhicules personnels	+ 5,3	Réfrigérateurs, congélateurs	- 2,7
Services domestiques	+ 5,2	Tissus d'habillement	- 2,4
Autres produits alimentaires (non définis ailleurs)	+ 4,9	Combustibles liquides	- 1,8
Assurance santé complémentaire	+ 4,6	Vêtements de sport	- 1,5

PRÉSENTATION

En 2003, les emprunts des **ménages** auprès des banques augmentent fortement (+ 7,3 % après + 6,6 %). Ceci résulte du dynamisme des crédits à l'habitat, en progression de 10 % en 2003. À l'inverse, leurs crédits à court terme ralentissent pour la troisième année consécutive (+ 1,8 % après + 2,2 %). Le taux d'endettement des ménages passe de 56 % à 58,7 % fin 2003. Les **sociétés non financières** réduisent leurs investissements, se désendettant pour la 2^{ème} année consécutive. Leurs emprunts baissent de 1,3 %, en raison notamment du non-renouvellement d'une partie des crédits à court terme (- 14,6 Mds d'euros). Leur taux d'endettement diminue, passant de 105,4 % à 104,1 %. Les **administrations publiques**, confrontées à un accroissement de leur besoin de financement, diversifient leur demande de fonds. Pour faire face à l'ensemble de ses besoins, l'État privilégie les émissions de titres à court terme [2].

Ainsi en 2003, la progression de l'**endettement intérieur total** s'accélère (+ 6,3 % après + 5,4 %), à un rythme plus soutenu que celui du PIB. Entre 1994 et 2002, son taux de croissance a été supérieur de 2,3 points à celui du PIB et l'écart s'accroît en 2003. Cette accélération est surtout le fait des administrations publiques [4].

En 2003, la faible rémunération des placements longs ainsi que les incertitudes sur les marchés d'actions et d'obligations ont conduit les agents à privilégier les placements liquides et sûrs. Ainsi la progression annuelle des placements monétaires dans la zone euro, correspondant à l'**agrégat M3**, reste élevée : + 7,1 % fin 2003 après + 6,9 % fin 2002. Dans le sillage du passage à l'euro fiduciaire, la progression de l'encours des billets et pièces en circulation reste forte (+ 25,0 %). En France, la croissance des dépôts à vue se redresse nettement (+ 6,0 %), tout en restant en deçà de la moyenne de la zone euro. L'évolution des dépôts remboursables avec un préavis inférieur à 3 mois se renforce. En revanche, comme dans la zone euro, la contraction des dépôts à terme de moins de 2 ans s'accroît (- 17,0 %). Le rythme de progression des placements en titres d'**OPCVM** reste inchangé (+ 8,3 %), alors qu'il fléchit nettement dans la zone euro. Les dépôts à terme de plus de 2 ans, qui regroupent les PEL et les PEP, progressent en 2003 de 4,9 % [4].

DÉFINITIONS

- **Administrations publiques.** Voir 11.1.
- **Agrégats monétaires (M1, M2, M3).** Le passage en phase III de l'Union économique et monétaire, le 1^{er} janvier 1999, a nécessité la mise en place de nouveaux agrégats monétaires homogènes, se substituant aux anciens agrégats nationaux, afin de couvrir l'ensemble de la Zone euro. Ils recensent les moyens de paiements, détenus par les agents de la Zone euro sauf les institutions financières (IFM) et les administrations centrales, qui sont directement utilisables dans les transactions et ceux de leurs placements financiers auprès des IFM. L'agrégat M1 est représentatif des moyens de paiements (dépôts à vue). M2 comprend, en plus de M1, les dépôts à court terme (comptes sur livrets). M3 inclut, outre M2, les instruments monétaires négociables (OPCVM monétaires et certificats de dépôts en France).
- **Endettement intérieur total (EIT).** Il mesure l'ensemble des financements des agents non financiers résidents obtenus par voie d'endettement (donc à l'exclusion des émissions d'actions ou des renforcements de fonds propres), que ce soit auprès des établissements de crédit ou sur les marchés de capitaux, tant auprès des résidents que des non-résidents. L'EIT se compose des crédits obtenus auprès des agents résidents, des financements obtenus en contrepartie d'émissions de titres sur les marchés internes monétaire ou obligataire ; enfin, des crédits obtenus directement à l'étranger et des obligations émises sur les marchés internationaux.
- **Ménages.** Voir 4.1.
- **OPCVM.** Voir 12.3.
- **Sociétés non financières.** Ensemble des unités institutionnelles qui sont des producteurs marchands dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bulletin de la Banque de France*, mensuel.
- *Bulletin de la Banque centrale européenne*, mensuel.
- « Endettement et surendettement : des ménages aux caractéristiques différentes », *Études et résultats*, DREES, n° 251, août 2003.

SOURCES

- [1] Banque de France.
- [2] « Les comptes financiers de la nation en 2003 », *Insee-Première*, n° 967, mai 2004.
- [3] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE.
- [4] « L'Économie française », *Références*, Insee, juin 2004.

Principaux indicateurs monétaires en France et dans la zone euro [1] [4]

encours bruts en fin de période en milliards d'euros

	France*		Zone euro**	
	2003	2003/02 %	2003	2003/02 %
Billets et pièces			398,2	25,0
Dépôts à vue	378,9	6,0	2 307,4	8,1
M1			2 705,6	10,3
Dépôts à terme à 2 ans	49,6	-17,0	1 041,7	-2,3
Dépôts avec préavis à 3 mois***	351,3	9,8	1 545,5	10,0
dont : Livret A	112,0	2,0		
M2			5 292,8	7,5
Pensions	30,7	8,6	208,8	-4,4
Titres d'OPCVM monétaires	254,9	8,3	581,8	11,6
Titres de créance à 2 ans	42,8	-23,2	95,0	-9,6
M3			6 178,4	7,0

* Opérations des institutions financières et monétaires françaises avec les autres résidents français. ** Opérations des institutions financières et monétaires de la zone euro avec les autres résidents de la zone euro. *** Comptes sur livrets.

Endettement intérieur total en 2003 [4]

encours bruts en fin de période en milliards d'euros

	Encours	2003/02 %
Crédits obtenus auprès des IF résidentes*	1 290,9	4,1
Soit : Ménages et assimilés**	597,3	7,7
Sociétés non financières	549,9	-1,0
Administrations publiques	143,6	10,8
Crédits obtenus auprès des non-résidents***	244,1	3,9
Financements de marchés	1 135,6	9,6
Soit : Sociétés non financières	306,0	5,1
≤ 1 an	34,3	-20,2
> 1 an	271,8	9,4
Administrations publiques	829,6	11,4
≤ 1 an	108,7	23,3
> 1 an	720,9	9,8
Financement monétaire du Trésor Public et de la Poste	10,1	7,0
Endettement intérieur total	2 680,6	6,3

* Institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers (CNA, CNT, comité interprofessionnel du logement, OPCVM non monétaires, fonds communs de créances). ** Y c. les institutions sans but lucratif au service des ménages. *** Prêts entre unités n'appartenant pas au même groupe + prêts obtenus dans le cadre d'investissements directs + crédits commerciaux.

Taux d'intérêt à court et à long terme en France, en Allemagne et aux États-Unis [3]

moyennes annuelles

	2001	2002	2003
France			
Court terme *	4,26	3,32	2,34
Long terme **	4,94	4,86	4,13
Allemagne			
Court terme *	4,26	3,32	2,34
Long terme **	4,8	4,8	4,1
États-Unis			
Court terme *	3,69	1,73	1,15
Long terme **	5,58	5,32	4,79

* Taux interbancaire à trois mois. Depuis janvier 1999, les taux d'intérêt à court terme sont identiques pour tous les pays de la zone euro. ** Les taux à long terme se réfèrent au rendement des obligations à long terme sur le marché secondaire.

Crédits à l'économie [1]

glissement annuel des encours en %

	2001	2002	2003
Total des crédits à l'économie	3,0	3,8	3,3
Dont : Crédits aux sociétés non financières	2,1	0,2	-1,3
Crédits aux ménages	5,6	6,6	7,3
Crédits aux administrations publiques	-4,5	6,1	7,3

Crédits des banques aux sociétés non financières et aux ménages* [1]

encours en fin de période en milliards d'euros

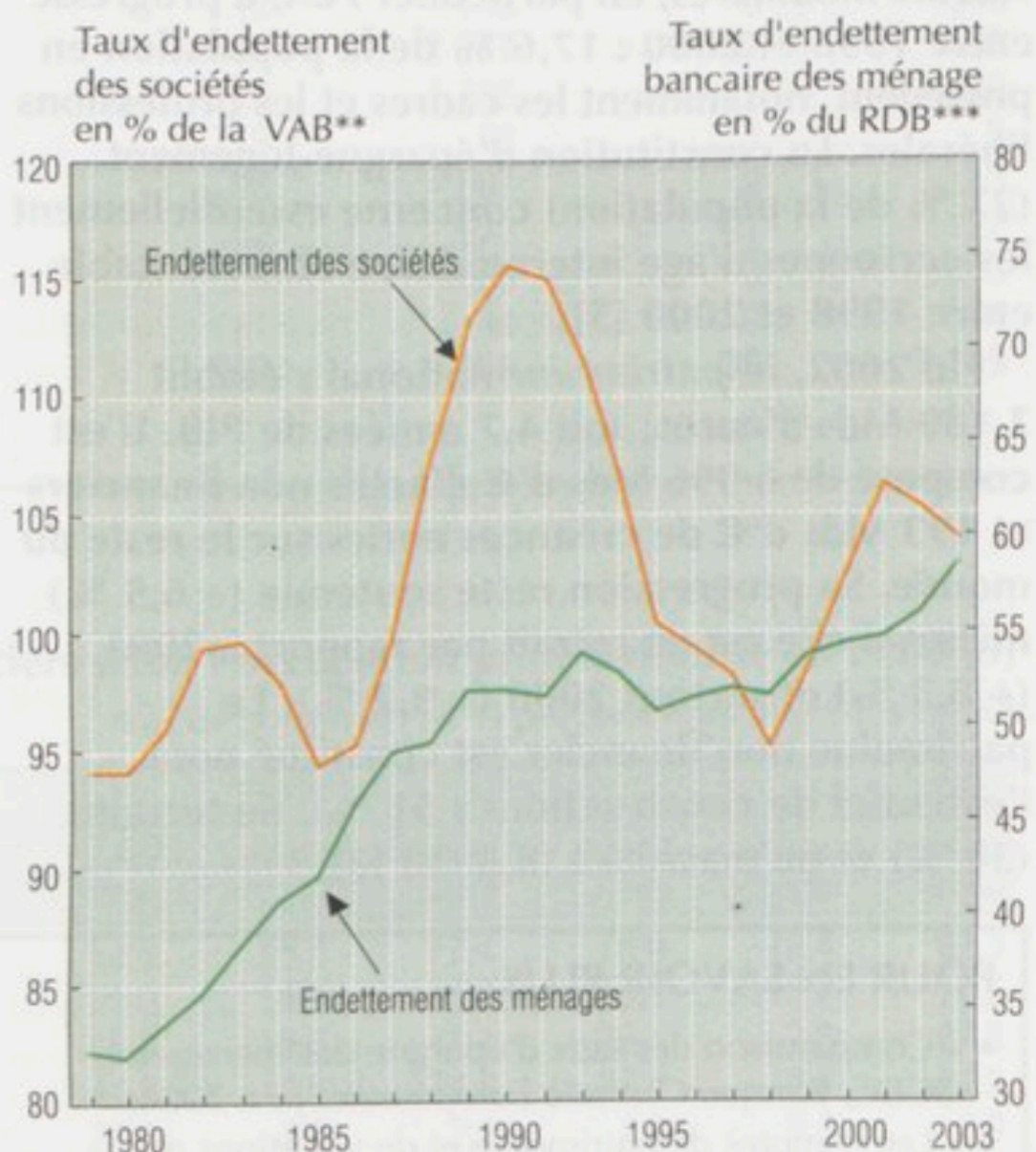
	2000	2001	2002	2003
Crédits aux sociétés non financières				
Investissement	178,0	193,0	201,0	209,0
Trésorerie	164,1	163,2	162,4	135,9
Autres objets	165,1	166,7	165,6	171,8
Encours total	507,2	522,9	529,0	516,6

Crédits aux ménages

Habitat	305,3	324,6	350,7	385,4
Trésorerie	100,2	105,3	108,2	113,4
Autres objets	77,1	78,9	82,8	82,2
Encours total	482,6	508,8	541,8	581,0

* France entière + TOM + Monaco.

Endettement bancaire des ménages* et des sociétés (hors actions) [1]



* Comptes nationaux Base 95 à partir de 1995. ** Valeur ajoutée brute. *** Revenu disponible brut.

PRÉSENTATION

En 2003, l'épargne des ménages diminue pour la première fois depuis 1996 (- 3,4 %). Proportionnellement à leur *revenu disponible*, les ménages épargnent moins qu'en 2002 afin de soutenir leurs dépenses : leur *taux d'épargne* baisse d'un point et s'établit à 15,8 %. L'épargne financière des ménages diminue (67,5 Mds après 78,2 Mds) ; leur *taux d'épargne financière* atteint 6,7 % après 7,9 % en 2002. Leurs dépôts auprès des banques progressent plus fortement qu'en 2002, notamment les dépôts à vue (+ 6,4 % en glissement annuel) ainsi que l'épargne contractuelle (+ 3,8 % après + 2,0 %). Les comptes sur livret font preuve d'un dynamisme encore fort (+ 8,5 %) qui fléchit en cours d'année après la révision à la baisse des taux réglementés. Au total, après avoir été emprunteurs nets auprès des banques pendant 4 ans, les ménages y effectuent en 2003 plus de dépôts qu'ils n'empruntent. La prépondérance des contrats d'assurance-vie (51 %) dans les flux de placements des ménages ne se dément pas (58,4 Mds en 2003) [2] [3].

En mai 2000, 19 % des Français de 15 ans ou plus n'ont aucun actif financier et 5,5 % possèdent l'ensemble des produits : livrets d'épargne, assurance-vie, épargne-retraite, épargne logement ou valeurs mobilières. Le livret d'épargne, le plus largement diffusé, compte 71 % de détenteurs en mai 2000. Les produits d'assurance-vie et d'épargne-retraite sont détenus par 34 % de la population, des personnes plus diplômées que la moyenne et des indépendants. La propriété de valeurs mobilières, en particulier PEA, a progressé entre 1998 et 2000 : 17,6 % de la population en possèdent, notamment les cadres et les professions libérales. La constitution d'épargne-logement (27 % de la population) concerne essentiellement les personnes d'âge intermédiaire et reste stable entre 1998 et 2000 [5].

Fin 2002, le *patrimoine* national s'établit 7 189 Mds d'euros, soit 4,7 années de PIB. Il est composé de 6 996 Mds d'€ d'actifs non financiers et 193 Mds d'€ de créances nettes sur le reste du monde. Sa progression reste soutenue (+ 6,5 %) même si elle est en retrait par rapport à 2001 (+ 8,3 %) et surtout 2000 (+ 9,2 %). Le patrimoine non financier est constitué pour l'essentiel de constructions (51 %), de terrains (30 %) et de machines (8,5 %) [3].

DÉFINITIONS

- **Comptes de patrimoine.** Etat de la valeur des actifs détenus et des engagements contractés par une unité ou un secteur institutionnel, dressé à un moment précis dans le temps. Son solde est la valeur nette. Les actifs et passifs sont comptabilisés à leur valeur de marché, de transaction ou au coût technique de renouvellement (cas des actifs fixes productifs). La valeur des actions non cotées est estimée par référence à celle des actions cotées. Les plus-values latentes sur l'immobilier sont imputées aux terrains sous-jacents.
- **Épargne au sens de la comptabilité nationale.** Solde du compte d'utilisation du revenu disponible ou du compte d'utilisation du revenu disponible ajusté. Pour les ménages, celui-ci est égal au revenu disponible diminué de la dépense de consommation, ou au revenu disponible ajusté diminué de la consommation finale effective. L'épargne peut être calculée nette, si l'on retranche la consommation de capital fixe.
- **Ménages.** Voir 4.1.
- **Revenu disponible au sens de la comptabilité nationale.** Revenu résultant de la répartition de la valeur ajoutée, de la distribution des revenus de la propriété et des opérations de redistribution.
- **Taux d'épargne.** Rapport de l'épargne au revenu disponible.
- **Taux d'épargne financière.** Rapport entre la capacité de financement et le revenu disponible brut.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Comparaison des taux d'épargne des ménages », OCDE, Banque Centrale Européenne, juin 2004.
- « Les comptes de patrimoine et de variations de patrimoine en base 1995 », *Insee-Méthodes*, thème Économie générale, Insee, n° 106, mars 2004.

SOURCES

[1] Comptes nationaux Base 95, Insee.

[2] *Insee-Première* : « Les comptes financiers de la Nation en 2003 », n° 967, mai 2004 ; « Les comptes de la Nation en 2003 », n° 960, avril 2004.

[3] « L'économie française », *Références*, Insee, juin 2004.

[4] « Actifs et passifs financiers des ménages en Europe », *Statistiques en bref*, Eurostat, thème 2, n° 22/2004.

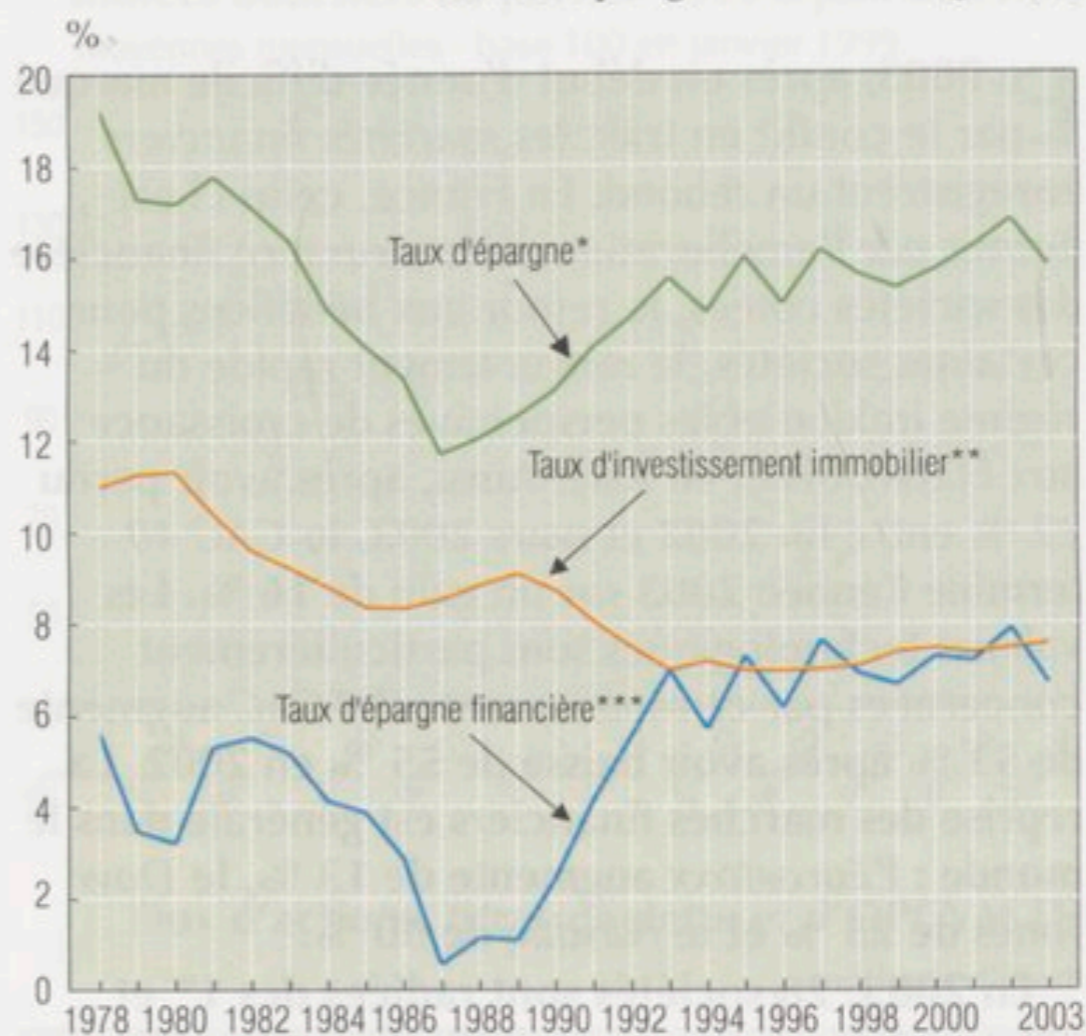
[5] « Revenus et patrimoine des ménages, édition 2002-2003 », *Synthèses*, Statistique publique, n° 65, décembre 2002.

Actifs financiers des ménages dans l'UE en 2002 [4]

	Stocks		Dont %		
	Mds d'€	% du PIB	Dépôts	Actions*	Assurances**
Allemagne	3 731	177	36	32	30
Autriche	288	132	56	22	22
Belgique	666	256	30	52	17
Danemark	279	152	27	28	44
Espagne	1 131	162	42	39	15
Finlande	143	102	34	40	21
France	2 888	190	32	35	29
Italie	2 494	198	29	55	16
Pays-Bas	1 100	247	24	16	57
Portugal	258	199	44	37	17
Royaume-Uni	4 092	247	28	17	52
Suède	393	154	18	33	40
Ensemble de l'UE	17 462	197	32	32	33

* Et obligations. ** Provisions.

Taux d'épargne des ménages [1]



*Épargne brute / Revenu disponible brut. **FBCF des ménages hors entrepreneurs individuels / Revenu disponible. ***Capacité de financement des ménages / Revenu disponible brut.

Patrimoine national des secteurs institutionnels fin 2002 [3]

milliards d'euros

	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques	Ménages	ISBLSM	Ensemble
Actifs non financiers	2 352	151	921	3 569	3	6 996
Terrains bâtis	347	34	153	1 212	1	11747
Autres terrains	87	0	47	210	0	344
Logements	318	33	33	1 803	0	2 187
Autres bâtiments et génie civil	595	58	621	104	2	1 380
Machines et équipements	500	13	34	50	0	597
Stocks	331	0	20	43	0	393
Autres actifs *	175	12	12	148	0	348
Actif (+) ou passif (-) financier net	- 1 370	75	- 632	2 087	32	193
Numéraire et dépôts	157	- 1 187	16	898	17	- 99
Titres hors actions	- 115	838	- 779	63	3	9
Crédits	- 544	1 327	- 93	- 567	- 9	113
Actions et titres d'OPCVM	- 879	- 119	182	922	21	127
Provisions techniques d'assurance	13	- 852	1	835	0	- 3
Autres actifs (+) ou passifs (-) nets	- 1	68	41	- 64	0	44
Patrimoine net	982	226	289	5 656	36	7 189

* Y compris actifs incorporels non produits.

Détention individuelle d'actifs financiers selon l'occupation professionnelle en 2000 [5]

taux de possession en % des personnes de 15 ans et plus

	Ensemble	Dont :							
		Salarié public	Salarié privé	Indép. occupé	Chômeur	Retraité salarié	Retraité indép.	Ecolier, étudiant	Autre inactif
Livrets d'épargne	70,7	74,5	68,5	64,9	55,8	77,1	78,0	79,4	62,3
Épargne-logement	27,4	40,4	33,1	39,0	14,5	25,3	23,8	12,7	17,5
Assurance-vie, PEP, retraite	33,6	45,0	35,7	58,8	19,6	41,1	39,1	2,8	27,8
dont : Assurance-vie	26,6	33,1	28,6	44,2	14,8	34,8	28,4	2,5	21,9
Épargne-retraite	7,5	15,9	10,0	27,9	2,8	2,3	1,6	0,0	2,9
Valeurs mobilières	17,6	19,7	18,9	31,5	10,0	22,1	25,1	3,5	12,8
dont : PEA	9,3	11,8	10,6	18,1	5,9	10,6	10,6	1,0	6,3
Actions	11,6	12,4	13,0	21,9	6,9	13,3	15,1	2,3	9,5
Ensemble du patrimoine financier	78,4	87,0	79,9	82,8	61,6	84,3	81,4	81,2	68,4

monnaie - marchés financiers

PRÉSENTATION

En 2003, après un début d'année difficile marqué par le conflit en Irak, les **marchés financiers** enregistrent un rebond. En France, celui-ci est permis par l'amélioration de la structure financière des sociétés cotées, le retour aux bénéfices pour certaines sociétés, le renversement rapide du régime irakien et les perspectives de croissance aux États-Unis et en Asie. Ainsi, après avoir perdu 22 % entre fin 2002 et mars 2003, le **CAC 40** termine l'année 2003 sur un gain de 16 %. Les valeurs technologiques sont particulièrement concernées par ce mouvement : l'**ITCAC** augmente de 53 % après avoir baissé de 55 % en 2002. La reprise des marchés financiers est générale dans le monde : l'**Eurostoxx** augmente de 13 %, le **Dow Jones** de 25 % et le **Nasdaq** de 50 %.

En 2003, 28 sociétés sont radiées des 1^{er} et 2nd marchés, soit une capitalisation boursière de 40 Mds d'€ ; quatre sociétés sont introduites au 2nd marché, soit une capitalisation de 200 millions d'€ ; la réorganisation du nouveau marché entraîne l'éviction de 15 sociétés, aucune admission n'étant enregistrée.

En 2003, les émissions nettes d'obligations et d'« **euro medium term notes** » effectuées par les résidents s'élèvent à 106 Mds d'€, soit + 45 % par rapport à 2002. Cette hausse provient pour un tiers des entreprises qui font face à la dégradation de leur autofinancement et pour les deux tiers des administrations publiques autres que l'État, notamment l'ERAP qui se désendette pour participer à l'augmentation de capital de France Télécom, et les administrations de sécurité sociale. Au total, les administrations publiques, hors État, émettent 15 Mds d'€ sur le marché domestique. Inversement, les émissions obligataires nettes de l'État, entièrement réalisées sous forme d'obligations assimilables du trésor, diminuent légèrement.

En 2003, malgré la reprise, les émissions d'actions stagnent à 88 Mds d'€. Celles qui concernent les sociétés cotées doublent cependant, passant à 22 Mds d'€.

L'actif net des OPCVM monétaires augmente de 8 % en 2003 contre 17 % en 2002. Celui des autres OPCVM, qui avait diminué en 2001 et 2002, augmente de 16 %, atteignant 647 Mds d'€ en 2003 [2] [4].

DÉFINITIONS

- **Capitalisation boursière.** Valeur, au prix du marché, de l'ensemble des titres représentatifs d'une entreprise. Elle est égale au nombre de titres en circulation multiplié par le cours de l'action.
- **Euro medium term note.** Valeur mobilière matérialisant un titre de créance émise sur le marché international.
- **Marchés financiers.** Chaque valeur se négocie en bourse sur un marché déterminé. Ces marchés regroupent les sociétés selon leur taille, la part de capital détenue par le public (le flottant) et de leur capitalisation. On distingue : le premier marché, qui regroupe les entreprises les plus importantes (capitalisation d'au moins 700 millions d'€ et 25 % de son capital dans le public) ; le second marché, qui regroupe des petites et moyennes entreprises ayant besoin de nouveaux financements (10 % du capital dans le public) ; le nouveau marché, qui regroupe les jeunes entreprises innovantes ayant besoin de capitaux propres pour alimenter leur croissance.
- **Nasdaq.** National Association of Securities Dealers Automated Quotation, créé aux États-Unis en 1971.
- **Sicav (Société d'investissement à capital variable) et FCP (Fonds commun de placement).** Principales formes d'OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières).
- **Indices de Euronext Paris SA.** Euronext calcule plusieurs indices : l'indice général SBF 250 (divisé en 12 indices sectoriels), le SBF 120, le CAC 40, le MIDCAC, le SM (Second Marché), le NM (Nouveau Marché) ainsi que, depuis le 29 mars 2000, deux indices technologiques, destinés à suivre l'essor de la nouvelle économie : l'ITCAC et l'ITCAC 50.
- **Indices boursiers européens.** Depuis 1998, les Bourses de Paris, Francfort et Zurich, ont décidé de créer des indices européens, en association avec la société Dow-Jones. On distingue deux indices de référence : le Dow Jones STOXX pour l'Europe (y compris la Norvège et la Suisse) et le Dow Jones Euro STOXX pour la zone euro, ainsi que deux indices des valeurs vedettes : le Dow Jones STOXX 50 et le Dow Jones Euro STOXX 50, qui comportent chacun les titres des 50 premières entreprises dans leur secteur pour l'Europe et la zone euro.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bulletin de la Banque de France.*
- *Insee-Première* : « Les comptes des administrations publiques en 2003 », n° 961, avril 2004 ; « Les comptes de la nation en 2003 », n° 960, avril 2004.

SOURCES

- [1] « Les comptes financiers de la nation en 2003 », *Insee-Première*, n° 967, mai 2004.
- [2] « L'économie française », *Références*, Insee, juin 2004.
- [3] Euronext Paris SA (www.bourse-de-paris.fr).
- [4] Division Synthèse conjoncturelle, Insee.

Marchés financiers [1]

	2001	2002	2003
Capitalisation boursière* (Mds €)	2 119	1 745	1 883
Actions (premier marché)	1 258	884	1 024
Obligations (marché officiel)	793	817	808
Transactions sur l'année (Mds €)			
Actions (premier marché)	4 216	3 846	2 975
Nombre de sociétés françaises cotées au 31-12	791	737	726
Premier marché	297	275	278
Second marché	341	319	310
Nouveau marché	153	143	138
OPCVM (Mds €)	948	945	1 049
OPCVM monétaires	302	349	352
Actif net au 31-12	259	304	328
Souscriptions nettes	43	45	24
Autres OPCVM (y c. FCPE)**	646	596	697
Actif net au 31-12	603	556	647
Souscriptions nettes	43	40	50
Nombre d'OPCVM au 31-12	10 957	11 788	11 731
Nombre de Sicav au 31-12	1 219	1 177	1 108
Nombre de FCP au 31-12	6 239	7 011	7 271
Nombre de FCPE au 31-12	3 499	3 600	3 352

* En fin d'année. ** Fonds communs de placement en entreprises.

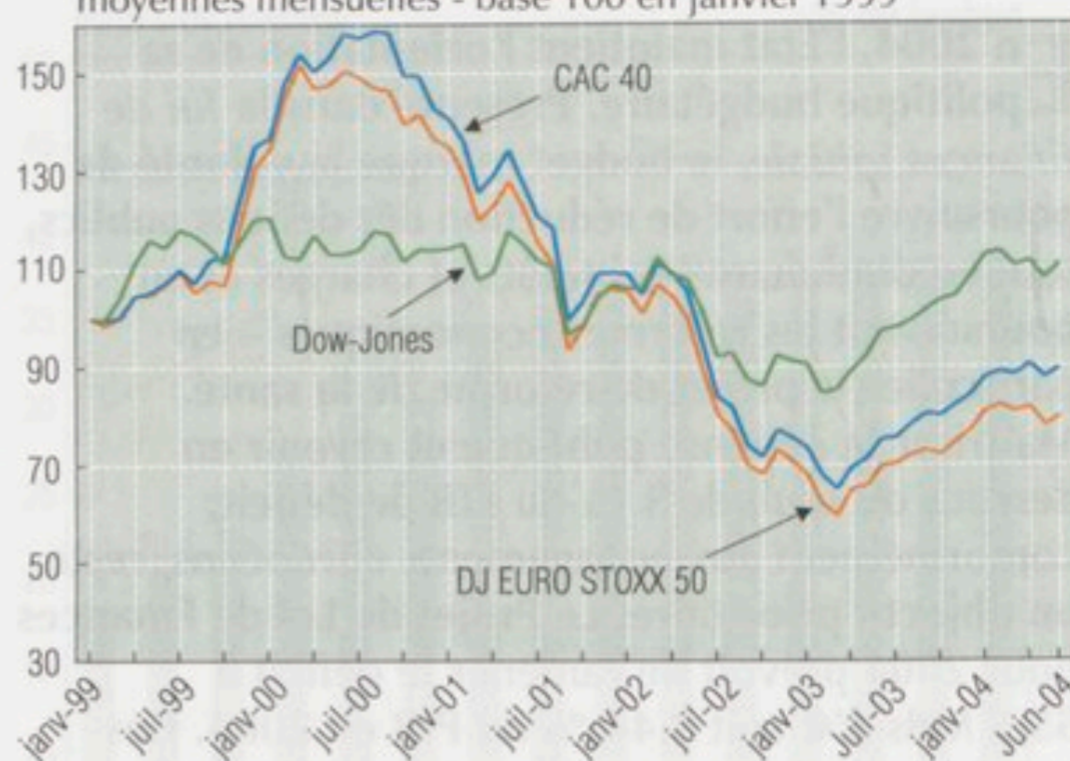
Les 25 plus fortes capitalisations boursières en actions françaises du premier marché [3]

Rang	Nom des valeurs	Capitalisation au 31/5/04 milliards d'euros	Évolution sur 5 mois* %
1	Total	101,2	6,0
2	Aventis	52,1	24,0
3	France Télécom	48,3	-11,3
4	BNP Paribas	45,6	1,2
5	L'Oréal	43,3	-1,5
6	Sanofi Synthelabo	39,7	-9,3
7	Société Générale	30,5	-0,4
8	Axa	30,0	-0,6
9	Crédit Agricole	29,7	6,5
10	LVMH	28,8	1,7
11	Carrefour	28,7	-8,0
12	Vivendi Universal	22,9	11,1
13	Danone	19,0	7,5
14	Renault	17,4	11,3
15	EADS	16,5	8,0
16	ST Microelectronics	16,5	-14,6
17	Suez	16,1	0,8
18	Alcatel	15,2	16,0
19	Air Liquide	14,3	2,5
20	Saint-Gobain	14,1	4,2
21	Schneider Electric	12,9	7,6
22	Wanadoo	12,0	23,1
23	Lafarge	11,9	1,1
24	Peugeot	11,4	15,7
25	Pinault Printemps Redoute	10,5	12,3

* Évolution du 1/1/2004 au 31/05/2004.

Indices boursiers de janvier 1999 à juin 2004 [4]

moyennes mensuelles - base 100 en janvier 1999



Flux d'actions, titres de dette et d'OPCVM [1]

milliards d'euros

	2002	2003
Actions	133,5	121,3
Émissions nettes par les résidents	79,6	86,5
dont : Sociétés non financières	75,5	80,7
Émissions nettes par le reste du monde	53,8	34,8
Acquisitions nettes par les résidents	113,5	96,3
dont : Sociétés non financières	60,0	36,9
Acquisitions nettes par le reste du monde	20,0	25,0
Souscriptions de titres d'OPCVM	87,0	76,2
OPCVM monétaires	44,5	23,6
OPCVM non monétaires	42,4	56,2
Obligations	81,4	96,0
Émissions nettes par les résidents	42,2	35,4
dont : Administrations publiques	30,0	41,5
Émissions nettes par le reste du monde	39,2	60,5
Acquisitions nettes par les résidents	57,8	51,1
dont : Assurances	43,6	35,4
Acquisitions nettes par le reste du monde	23,6	44,8
Titres de créances négociables	66,8	118,4
Émissions nettes par les résidents	45,2	72,0
Émissions par le reste du monde	21,7	46,4
Acquisitions nettes par les résidents	22,0	56,5
Total	368,7	411,9

* Y compris institutions financières diverses.

Capitalisation boursière des premières places financières* [3]

milliards de dollars

	2002	2003	2003/2002 %
New-York Stock Exchange	9 015,3	11 329,0	25,7
Tokyo	2 069,3	2 953,1	42,7
Nasdaq	1 994,5	2 844,2	42,6
Londres	1 856,2	2 460,1	32,5
Euronext**	1 538,7	2 076,4	34,9
Allemagne	686,0	1 079,1	57,3
Toronto (TSX Group)	570,2	888,7	55,8
Swiss Exchange	547,0	727,1	32,9
Spanish Exchange (BME)	461,6	726,2	57,3
Hong-kong	463,1	714,6	54,3
Italie	477,1	614,8	28,9
Australie	380,1	585,4	54,0
Taiwan	261,3	379,1	45,1

* Fin décembre. ** Euronext comprend les bourses d'Amsterdam, Bruxelles, Lisbonne et Paris.

PRÉSENTATION

En 2004, l'État maintient l'orientation de sa politique budgétaire. Présenté dans la *loi de finances initiale*, le budget marque la volonté de poursuivre l'effort de réduction des déficits publics, tout en diminuant les impôts et charges et en poursuivant les réformes économiques – en particulier le projet de réforme de la santé. Maîtriser la dépense publique et revenir en dessous du seuil de 3 % du PIB de déficit, conformément aux engagements européens, reste un objectif prioritaire. Le Projet de Loi de Finances pour 2004 prévoit de ramener le déficit à 55,5 Mds d'€ soit 3,44 % du PIB en 2004. Ces prévisions s'appuient sur une hypothèse de croissance de 1,7 %, après 0,5 % en 2003. Le poids de la dette devrait malgré cela s'alourdir et atteindre près de 63 % du PIB en 2004 [1].

En 2003, le déficit public au sens du *traité de Maastricht* s'alourdit nettement pour atteindre 64,3 Mds d'€ soit 4,1 % du PIB. La moindre croissance des recettes (+ 2,3 %), due principalement à la conjoncture, joue un rôle important dans cette dégradation, alors que le rythme des dépenses reste assez soutenu (+ 4,0 %). Les recettes fiscales, en augmentation de 1,5 % par rapport à 2002, ralentissent essentiellement du fait de la dégradation conjoncturelle et, dans une moindre proportion, de diverses mesures d'allègements fiscaux. Les dépenses sont tirées essentiellement par la croissance des prestations sociales, mais aussi par la reprise de l'investissement local.

La situation financière est particulièrement détériorée pour les administrations de sécurité sociale, en raison notamment de la forte croissance des dépenses de santé.

La dette publique s'accroît sensiblement et atteint 63,7 % du PIB, dépassant pour la première fois le seuil de 60 %. En légère progression par rapport à 2002, le besoin de financement de l'État s'établit à 61,6 Mds d'€.

Structurellement excédentaires, les ODAC dégagent une capacité de financement de 6,5 Mds d'€ après 9,8 Mds en 2002 [3].

DÉFINITIONS

- **Administrations publiques.** Voir 11.1
- **Capacité de financement.** Solde du compte de capital, égal à l'épargne brute augmentée des transferts nets en capital et diminuée des dépenses faites à des fins d'accumulation : FBCF, variations de stocks, acquisitions nettes d'objets de valeur et d'actifs non financiers non produits. On parle de capacité de financement si le solde est positif, et de besoin de financement s'il est négatif.
- **Comptes spéciaux du Trésor.** Comptes distincts du budget général, retraçant des dépenses et des recettes de l'État entre lesquelles on veut établir un lien, soit que l'on veuille affecter certaines recettes à la couverture de certaines dépenses (comptes d'affectation spéciale), soit que l'on veuille faire apparaître un bilan entre des opérations qui sont en étroite corrélation (comptes de prêts par exemple).
- **Dette publique.** Ensemble des dettes des administrations publiques résultant des emprunts que l'État a émis ou garantis.
- **Loi de finances initiale.** Loi prévoyant et autorisant, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État.
- **Loi de règlement.** Loi constatant les résultats financiers de chaque année civile et approuvant les différences entre les résultats et les prévisions de la loi de finances de l'année, complétée, le cas échéant, par ses lois de finances rectificatives.
- **Organismes divers d'administration centrale (ODAC).** Établissements publics ou privés financés par des taxes affectées ou par des subventions de l'État.
- **Opérations définitives.** Opérations de dépenses de l'État non remboursables. Exemple : paiement de traitement ou de pension, investissement routier.
- **Opérations temporaires.** Prêt, avance et toute opération analogue dans laquelle la dépense pourra être récupérée à terme par remboursement.
- **Traité de Maastricht.** Voir 13.5.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en bref*, Eurostat : « Structure de la dette publique en Europe », thème 2, n° 19-2004 ; « Comptes des administrations publiques dans les États membres de l'UE », thème 2, n° 14-2004.
- « Budget : le déficit de l'État pour 2003 », La documentation française, février 2004.

SOURCES

- [1] « Projet de loi de finances pour 2004 » ; « Loi de finances initiale pour 2003 », (www.minefi.gouv.fr).
- [2] Agence France Trésor (www.francetresor.gouv.fr).
- [3] « Les comptes des administrations publiques en 2003 », Insee-Première, n° 961, avril 2004.

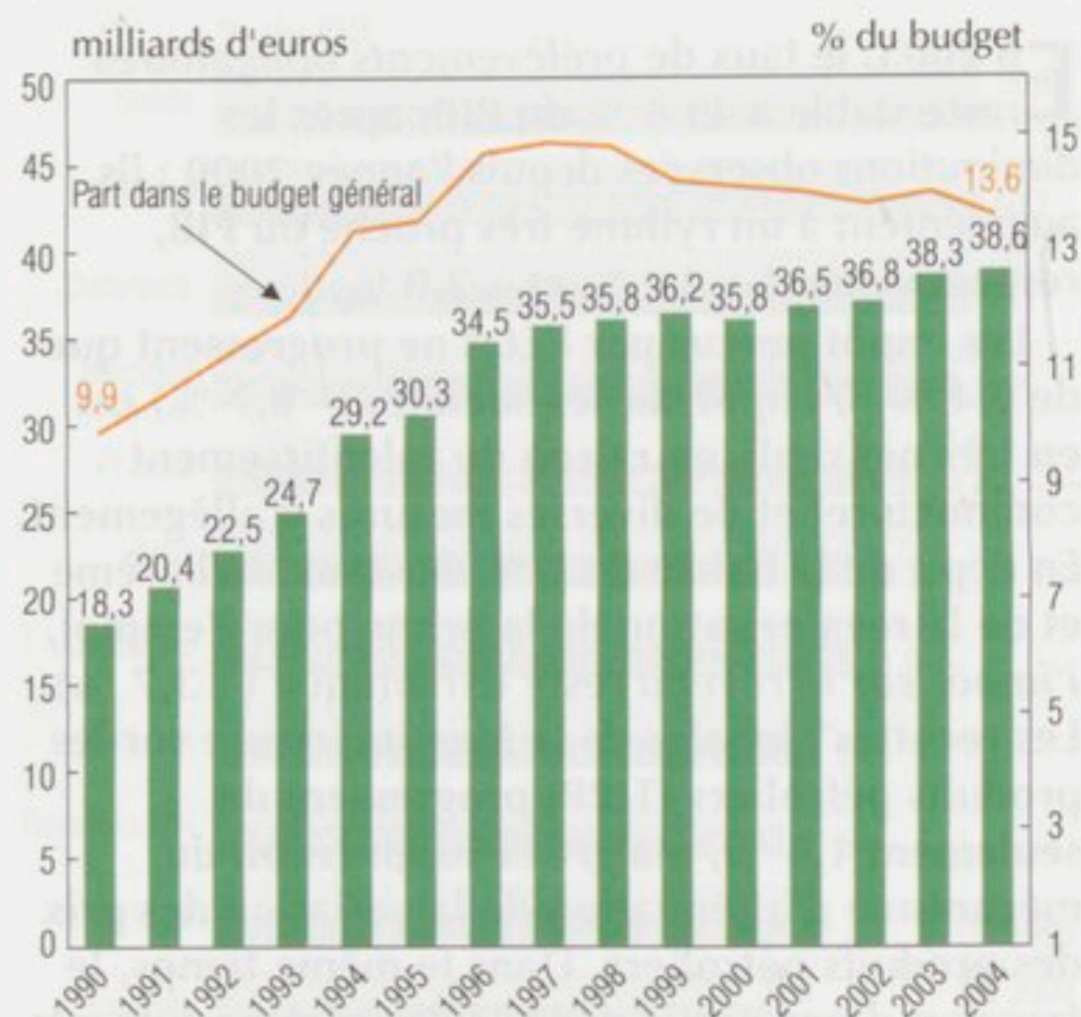
Lois de finances pour 2003 et 2004 [1]

milliards d'euros

	2003*	2004**	2004**/03 %
Charges du budget général			
Deette publique et garanties	38,6	39,0	1,0
dont Deette publique nette	38,3	38,6	0,8
Budgets civils	195,2	203,2	1,2
Pouvoirs publics	0,8	0,8	1,7
Moyens des services	105,6	109,2	3,4
Interventions publiques	75,9	79,4	-1,6
Dépenses civiles en capital	13	13,8	-0,3
Défense	40	41,6	3,7
Total des charges du budget général	273,8	283,8	1,5
Solde des comptes spéciaux du Trésor	-1,1	-0,3	
Charges nettes de l'Etat	272,7	283,3	
Ressources nettes du budget général	228,2	227,8	
Solde général du budget de l'Etat	-44,5	-55,5	

* Loi de finances initiale. **Projet de loi de finances, y c. changements de périmètre (+ 5 740 millions d'€ pour les charges). *** Projet de loi de finances pour 2004 à structure 2003, hors changement de périmètre.

Charge budgétaire de la dette de l'Etat* [1]



* Dette publique nette des lois de finances initiales.

Dette des administrations publiques en 2002 [2] [3]

% du PIB



Ratios de finances publiques [3]

% du PIB

	2000	2001	2002	2003
Déficit public*	-1,4	-1,5	-3,2	-4,1
Dette publique*	57,2	56,8	58,8	63,7
Dépenses publiques	52,7	52,6	53,6	54,7
Prélèvements obligatoires	45,0	44,7	43,8	43,8
Déficit (-) ou Excédent (+) public* de la zone euro	0,2	-1,6	-2,3	-2,7

* Au sens du traité de Maastricht.

Dette de l'Etat [1] [2]

	1985	1995	2001	2002
Montant total				
en milliards d'euros	163	496	724	773
en euros par habitant	2 880	8 347	11 885	12 623
en % du PIB*	22,4	42,0	49,9	50,8
Charge budgétaire**				
en milliards d'euros	15,0	30,3	36,5	36,8
en % du budget général	9,3	13,5	14,0	13,8

* Lois de règlement. ** Dette publique nette des lois de finances initiales.

Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques [3]

milliards d'euros

	2000	2001	2002	2003
État	-34,8	-34,4	-58,2	-61,6
ODAC	4,8	5,7	9,8	6,5
Administrations publiques locales	2,8	2,1	2,7	1,7
Administrations de sécurité sociale	7,2	4,0	-4,1	-11,1
Ensemble	-20,0	-22,5	-49,8	-64,6

Exécution des lois de finances* (hors FMI, remboursements et dégrèvements) [1]

milliards d'euros

	Budget général			Comptes d'affectation spéciale			Opérations définitives	Opérations temporaires	Solde général d'exécution	
	Charges	Ressources	Solde	Charges	Ressources	Solde			Solde	en % du PIB
1985										
1990	161,4	137,9	-23,6	1,7	1,7	0,1	-23,5	-0,8	-24,3	-3,32
1995	195,4	180,7	-14,7	2,0	2,2	0,2	-14,5	-0,4	-14,9	-1,48
2000	243,4	197,1	-46,3	6,1	6,4	0,3	-46,0	-3,2	-49,2	-4,16
2001	262,3	233,0	-29,3	5,6	5,9	0,3	-29,0	-0,1	-29,1	-2,07
2002	268,7	237,1	-31,6	6,8	7,0	0,2	-31,4	-0,6	-32,0	-2,19
2002	280,1	230,1	-50,0	10,1	10,4	0,3	-49,7	0,4	-49,3	-3,24

* Lois de règlement.

finances publiques

PRÉSENTATION

En 2003, le taux de **prélèvements obligatoires** reste stable à 43,8 % du PIB, après les diminutions observées depuis l'année 2000 : ils augmentent à un rythme très proche du PIB, respectivement + 2,1 % et + 2,0 %.

Les impôts perçus par l'État ne progressent que de 0,4 %. L'**impôt** sur les sociétés (- 8,7 %) est en très net repli, en raison du ralentissement conjoncturel et de diverses mesures d'allègement. En dépit de la baisse de 1 % des taux du barème et de la revalorisation de la prime pour l'emploi, l'**impôt sur le revenu** reste dynamique (+ 3,7 %). Les recettes globales de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) progressent de seulement 1,6 %, malgré la suppression du mécanisme d'atténuation de la variation des prix des produits pétroliers. Dans le même temps, le transfert d'une partie de la TIPP aux départements diminue mécaniquement les recettes conservées par l'État (- 0,1 %). Les recettes de la **taxe sur la valeur ajoutée** (TVA) sont bien orientées (+ 2,8 %).

La croissance des prélèvements obligatoires reçus par les **administrations publiques** locales est plus vive qu'en 2002 (+ 4,3 % après + 2,8 % en 2002). Les collectivités locales ont voté des taux en hausse et ont bénéficié du dynamisme des assiettes taxables. La croissance vigoureuse des taxes foncières (+ 5,0 %) et d'habitation (+ 67,1 %) témoigne des besoins financiers croissants des administrations locales face à la montée en charge de nouvelles responsabilités. En revanche, la taxe professionnelle ne progresse que modérément (+ 1,7 %).

Les impôts et cotisations sociales perçus par les administrations de sécurité sociale croissent de 3,2 %, soit un rythme légèrement inférieur à celui de 2002 (+ 3,6 %). La **CSG** (+ 1,8 %) est freinée par la diminution des assiettes patrimoine et placement, tandis que la part assise sur les salaires et les pensions progresse de près de 3 %. Malgré la croissance modérée de la masse salariale (+ 2,1 %), les cotisations augmentent de 3,4 % en raison de mesures nouvelles [4].

Le **projet de loi de finances** pour 2004 prévoit plusieurs mesures d'allègement fiscal dont la réduction de l'impôt sur le revenu, la nouvelle amélioration de la prime sur l'emploi et la poursuite des allègements de charges [1].

DÉFINITIONS

- **Administrations publiques.** Voir 11.1.
- **Contribution sociale généralisée (CSG).** Instituée par la loi de finances pour 1991, elle est destinée à financer les régimes de protection sociale. Elle porte sur les revenus d'activité et de remplacement et sur les revenus du patrimoine.
- **Impôts sur la production et les importations**
Versements obligatoires sans contrepartie, en espèces ou en nature, prélevés par les administrations publiques ou par les institutions de l'UE et qui frappent la production et l'importation de biens et de services, l'emploi de main d'oeuvre et la propriété ou l'utilisation de terrains, bâtiments et autres actifs utilisés à des fins de production. Ces impôts sont dus indépendamment de la réalisation de bénéfices d'exploitation. Ils comprennent les impôts sur les produits et les autres impôts sur la production.
- **Impôts sur les produits.** Impôts dus par unité de bien ou de service produite ou échangée. Ils font partie des impôts sur la production et les importations. Ils comprennent notamment la TVA.
- **Impôts sur le revenu.** Impôts frappant les revenus, les bénéfices et les gains en capital. Ils sont établis sur les revenus effectifs ou présumés des personnes physiques, ménages, sociétés et institutions sans but lucratif au service des ménages.
- **Loi de finances initiale.** Voir 13.1.
- **Prélèvements obligatoires.** Ensemble des impôts et des cotisations sociales effectives perçues par les administrations publiques et l'UE. Le taux de prélèvements obligatoires est le rapport des prélèvements au PIB.
- **Projet de loi de finances.** Voir 13.1.
- **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA).** Impôt qui se calcule sur le prix de vente hors taxes de tous les biens et services. Elle est payée dans sa totalité par le consommateur final. Les entreprises (fabricants, commerçants...) encaissent la TVA à chaque vente et la reversent à l'État, déduction faite de la TVA qu'elles ont elles-mêmes payée lors de l'achat du produit ou des matières premières.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Annuaire statistique 2002 », Direction générale des impôts, septembre 2003.

SOURCES

- [1] « Projet de loi de finances pour 2004 » ; « Loi de finances initiale pour 2003 », Minéfi, (www.finances.gouv.fr)

[2] Direction Générale des Impôts.

[3] « Les comptes des administrations publiques en 2003 », Insee-Première, n° 961, avril 2004.

[4] « Prélèvements obligatoires dans l'UE », Statistiques en bref, Eurostat, thème 2, n° 13/2004.

[5] Comptes nationaux base 95, Insee.

Recettes nettes du budget général en 2003 et 2004* [1]

milliards d'euros

	2003	2004	2004/03** %
Impôt sur le revenu	53,1	52,2	- 1,6
Impôts sur les sociétés***	34,6	34,5	- 0,2
Taxe sur la valeur ajoutée***	109,8	118,5	3,7
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	24,7	20,9	5,1
Autres recettes fiscales	19,1	30,1	57,6
Recettes fiscales nettes	241,3	256,2	2,0
Recettes non fiscales nettes	29,7	33,2	7,8
Prélèvements sur recettes	- 52,8	- 61,6	16,7
au profit des collectivités locales	- 36,4	- 45,2	24,1
au profit des Com. européennes	- 16,4	- 16,4	0,1
Recettes totales nettes de l'État	218,2	227,8	- 0,8

* Loi de finances révisées pour 2003 et projet de loi de finances pour 2004.
 ** Évolution 2004 (structure constante)/2003 révisée. *** Produits nets des remboursements et dégrèvements d'impôts.

Principaux prélèvements obligatoires* en 2003 [3]

	Mds d'€	% du PIB	2003/2002 %
Taxe sur la valeur ajoutée	109,8	7,0	2,8
Contribution sociale généralisée	64,4	4,1	1,8
Impôt sur le revenu	47,3	3,0	3,7
Impôt sur les sociétés**	36,7	2,4	- 8,7
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	24,0	1,5	1,6
Taxe professionnelle	18,5	1,2	1,7
Taxes foncières (propriétés bâties et non bâties)	17,9	1,1	5,0
Taxe d'habitation	10,1	0,7	7,1
Cotisations sociales effectives	258,9	16,6	3,4

* Prélèvements nets des dégrèvements sans déduction des prélèvements non recouvrables. ** Y compris l'imposition forfaitaire annuelle.

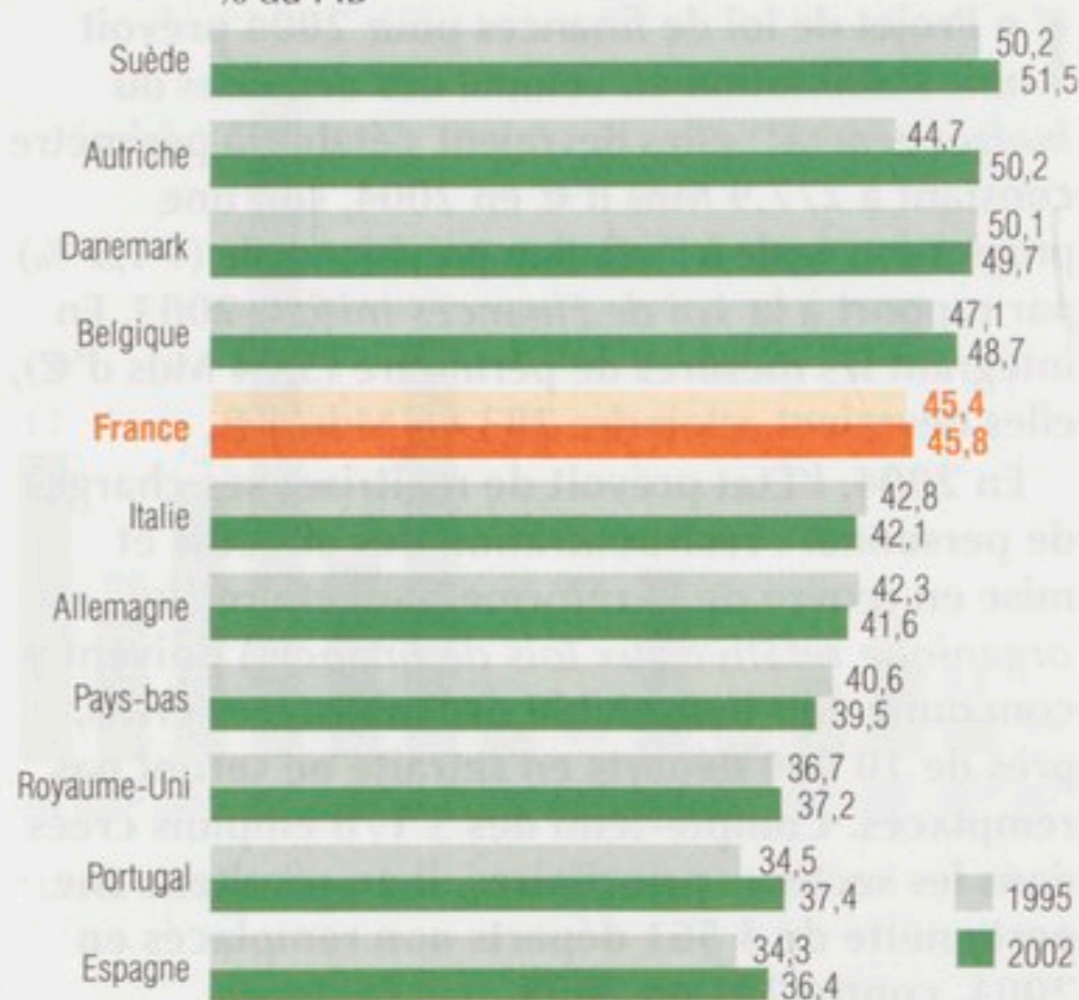
Impôts sur les revenus des personnes physiques* [2]

	1990	2000	2001
Revenus nets (millions d'€)	343 139	477 778	502 880
imposables	269 479	382 886	400 538
non imposables	73 660	94 892	102 342
Nombre de contribuables (milliers)	28 030	32 923	33 365
imposables	14 297	17 259	17 311
non imposables	13 733	15 664	16 054
Montant de l'impôt net (millions d'€)	42 279	48 138	45 876

* Situation des rôles émis en année n et n+1.

Poids des prélèvements obligatoires* [4]

% du PIB



* L'Union européenne a retenu 4 indicateurs à partir du SEC95 pour comparer les impôts à payer aux administrations publiques et les cotisations sociales. La définition la plus large, retenue ici, comprend les impôts et cotisations à payer aux administrations en tant qu'employeur.

Structure des recettes fiscales brutes du budget général de l'État* [1] %

	1983	1990	2001	2002
Impôts directs	39,0	38,2	42,2	40,7
Impôt sur le revenu	20,9	18,9	17,5	16,6
Autres impôts directs**	1,7	1,6	3,0	2,9
Impôts sur les sociétés	9,0	11,9	16,1	15,6
Taxe sur les salaires	2,8	2,4	2,6	2,8
Imp. sur les rev. des capit. mobiliers	3,1	2,3	0,7	0,7
Autres impôts directs	1,5	1,1	2,3	2,2
Impôts indirects	61,0	61,8	57,8	59,3
Enregistrement, timbre, bourse	5,9	5,6	4,3	4,2
Taxe int. sur produits pétroliers	6,6	8,2	7,7	7,9
Autres produits des douanes	1,1	0,8	0,5	0,5
TVA	44,4	44,8	44,7	45,9
Droits sur les tabacs***	1,5	1,4	0,0	0,0
Autres droits indirects	1,5	1,0	0,6	0,6
Recettes fiscales brutes en milliards d'euros	132,4	212,7	305,6	301,6

* Lois de règlement. ** Perçus par voie de rôles. *** Depuis 2000, le produit des droits sur les tabacs est transféré au budget des administrations de sécurité sociale.

Prélèvements obligatoires des administrations publiques et des institutions communautaires* [5]

	2000		2001		2002		2003	
	Mds d'€	% du PIB	Mds d'€	% du PIB	Mds d'€	% du PIB	Mds d'€	% du PIB
Impôts**	408,8	28,8	419,9	28,5	419,9	27,5	425,6	27,3
Administrations publiques centrales	247,4	17,4	252,4	17,1	250,1	16,4	250,8	16,1
dont : État	235,0	16,5	239,3	16,2	235,7	15,4	236,5	15,2
Administrations publiques locales	74,6	5,3	74,4	5,0	76,5	5,0	79,7	5,1
Administrations de sécurité sociale	78,0	5,5	84,2	5,7	86,2	5,6	88,3	5,7
Institutions de l'Union européenne***	8,7	0,6	8,9	0,6	7,1	0,5	6,8	0,4
Cotisations sociales effectives****	229,6	16,2	239,0	16,2	248,4	16,3	256,9	16,5
Prélèvements obligatoires effectifs	638,4	45,0	658,9	44,7	668,2	43,8	682,5	43,8

* Comptes nationaux base 95. ** Les impôts sont comptabilisés après transferts de recettes fiscales et nets des impôts dus non recouvrables. *** Non compris la « 4^e ressource » inscrite en dépense de l'État. **** Nettes des cotisations dues non recouvrables.

finances publiques

PRÉSENTATION

Le Projet de loi de finances pour 2004 prévoit une stabilisation en volume des **dépenses du budget général** : elles devraient s'établir à périmètre constant à 277,9 Mds d'€ en 2004, soit une progression égale à l'inflation prévisionnelle (+ 1,5 %) par rapport à la **Loi de Finances Initiale** 2003. En intégrant les mesures de périmètre (5,74 Mds d'€), elles devraient atteindre 283,66 Mds d'€.

En 2004, l'État prévoit de maîtriser ses charges de personnel : restructuration des effectifs et mise en œuvre de la réforme budgétaire (**loi organique relative aux lois de finances**) doivent y concourir. Sur l'ensemble des ministères civils, près de 10 000 départs en retraite ne seront pas remplacés. Compte-tenu des 5 178 emplois créés dans les secteurs prioritaires, il en résultera une perte nette de 4 561 départs non remplacés en 2004, contre 701 en 2003.

Comme les années précédentes, les priorités budgétaires de 2004 (Défense, Sécurité intérieure et Justice) seront financées par redéploiement. Les moyens consacrés à ces missions de l'État et à l'Aide publique au développement s'élèveront à 26,4 Mds d'€, soit 2 Mds de plus que 2003.

En 2004, la forte baisse des taux observée depuis quelques mois devrait limiter la charge de la **dette publique**, malgré l'augmentation de l'endettement. Les dépenses de pension devraient fortement augmenter (+ 4 %) sous l'effet de la progression du nombre de départs en retraite, les dotations aux collectivités locales connaître une progression rapide (+ de 5 %) et les dépenses relatives aux minima sociaux fortement progresser (+ 5 %) en liaison avec la conjoncture économique [1].

En 2003, la croissance des dépenses publiques reste soutenue (+ 4,0 % après + 5,5 % en 2002). Les dépenses de santé augmentent fortement, détériorant la situation financière des administrations de sécurité sociale. Les dépenses de l'État sont tirées par l'investissement, notamment en raison de la montée en charge de la loi de programmation militaire. Ses charges de fonctionnement progressent à un rythme très modéré (+ 0,9 %). Les transferts vers les collectivités locales augmentent de 0,4 % [3].

DÉFINITIONS

- **Administrations publiques.** Voir 11.1.
- **Budget général.** Part du budget regroupant les recettes et les dépenses des services publics administratifs, par opposition aux budgets annexes et aux comptes spéciaux du Trésor.
- **Comptes spéciaux du Trésor.** Comptes distincts du budget général, retraçant des dépenses et recettes de l'État entre lesquelles on veut établir un lien, soit que l'on veuille affecter certaines recettes à la couverture de certaines dépenses (comptes d'affectation spéciale), soit que l'on veuille faire apparaître un bilan entre des opérations qui sont en étroite corrélation (comptes de prêts par exemple).
- **Dépenses ordinaires.** Dépenses de fonctionnement et d'intervention. Les dépenses de fonctionnement concernent les rémunérations et le matériel. Les dépenses d'intervention concernent les interventions sociales (allocations aux adultes handicapés, fonds national de solidarité, etc), économiques et diverses (subventions aux collectivités locales, etc).
- **Dépenses en capital.** Dépenses d'investissement. Elles donnent lieu à des autorisations de programme (AP), provisionnées pour plusieurs années, qui autorisent les services à engager des dépenses d'équipement, puis annuellement à des crédits de paiement (CP) qui autorisent l'« ordonnancement » des dépenses après exécution des travaux.
- **Dette publique.** Ensemble des dettes des administrations publiques résultant des emprunts que l'État a émis ou garantis.
- **Loi de Finances initiale (LFI).** Loi prévoyant et autorisant, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État.
- **Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF).** Promulguée le 1^{er} août 2001, elle fixe le cadre de la nouvelle constitution financière de l'État. Le projet de loi de finances pour 2006 sera établi sur la base des dispositions de la LOLF. D'ici là, certaines dispositions seront applicables.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les dépenses des administrations publiques par fonction principale : comparaison entre les pays de l'UE », *Statistiques en bref*, Eurostat, thème 2, n° 54/2003.
- « *Audit de la situation des finances publiques* », Minefi, juin 2002 (www.finances.gouv.fr).

SOURCES

- [1] « Projet de loi de finances pour 2004 » et « Loi de finances initiale pour 2003 », Minefi, (www.finances.gouv.fr).
- [2] Eurostat.
- [3] « Les comptes des administrations publiques en 2003 », *Insee-Première*, n° 961, avril 2004.

Dépenses du budget général par ministère* [1]
milliards d'euros

	2003	2004**	2004/03** %
Affaires étrangères	4,1	4,2	2,5
Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales	5,2	5,1	-0,9
Anciens combattants	3,5	3,4	-3,1
Charges communes****	53,9	53,9	-0,1
Culture et communication	2,5	2,6	5,4
Défense	40,0	41,4	3,7
Écologie et développement durable	0,8	0,8	0,6
Économie, finances et industrie	14,9	15,0	0,2
Équipement, transports, logement, tourisme et mer	20,7	19,9	-4,3
Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales***	19,8	20,8	5,1
Rappel du concours de l'État aux collectivités locales	57,7	58,5	1,2
Jeunesse, éducation nationale et recherche	69,0	70,8	2,7
Budget Civil de Recherche et Développement	8,8	8,9	0,9
Justice	5,0	5,3	4,9
Outre-mer	1,1	1,1	3,3
Services du Premier ministre	1,5	1,5	1,0
Sports	0,4	0,4	-2,0
Travail, santé et solidarité	31,4	31,7	0,8
Total	273,8	277,9	1,5

* Lois de finances initiales. ** PLF 2004 à périmètre constant. *** Hors dotations aux collectivités locales et élections : 9,74 Mds en 2003 et 10,23 Mds en 2004. **** Prélèvements sur recettes de l'État et dotations inscrites au budget de divers ministères.

Principales dépenses de l'ensemble des administrations publiques en 2003 [3]
milliards d'€

	État	APUL	Ensemble APU
Total des dépenses	355,0	163,0	851,1
Dont Dépenses de fonctionnement	128,9	86,4	308,7
Intérêts	38,7	4,7	47,3
Prest. sociales en espèces et autres transferts sociaux*	45,1	13,0	380,5
Transferts courants et exceptionnels en capital**	134,1	22,5	61,6
Formation brute de capital fixe	8,0	34,8	50,6

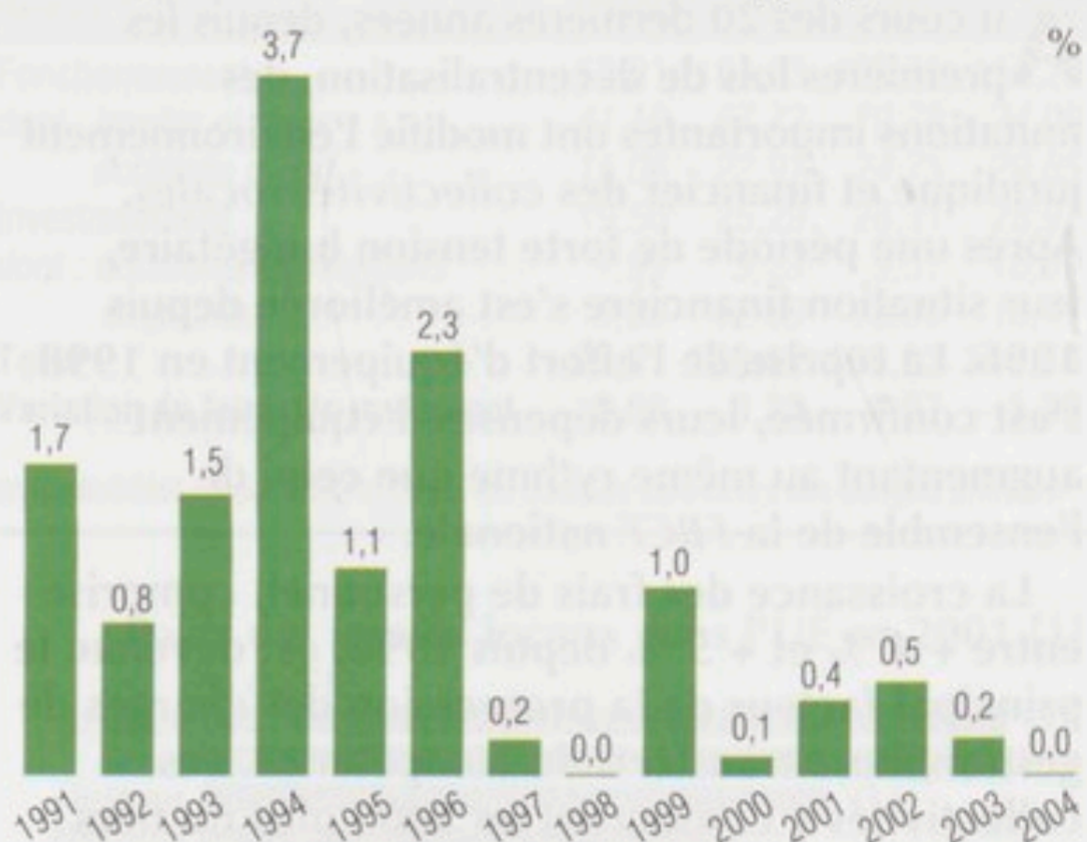
* Transferts sociaux en nature marchands. ** Les transferts entre administrations publiques sont consolidés.

Évolution à structure constante des dépenses de l'État en 2004 [1]
milliards d'€

	2003*	2004**	2004-2003
Charge de la dette nette	38,3	38,6	0,3
Pensions	36,0	37,6	1,6
Collectivités locales	11,9	12,4	0,5
Minima sociaux	10,1	10,6	0,5
Priorités***	24,4	26,4	2,0
Autres dépenses	153,1	152,2	-0,9
Total	273,8	277,9	4,1

* Loi de finances initiale. ** Projet de loi de finances. *** Justice, police, équipement des forces armées et aide au développement.

Évolution en volume des dépenses du budget général* [1]



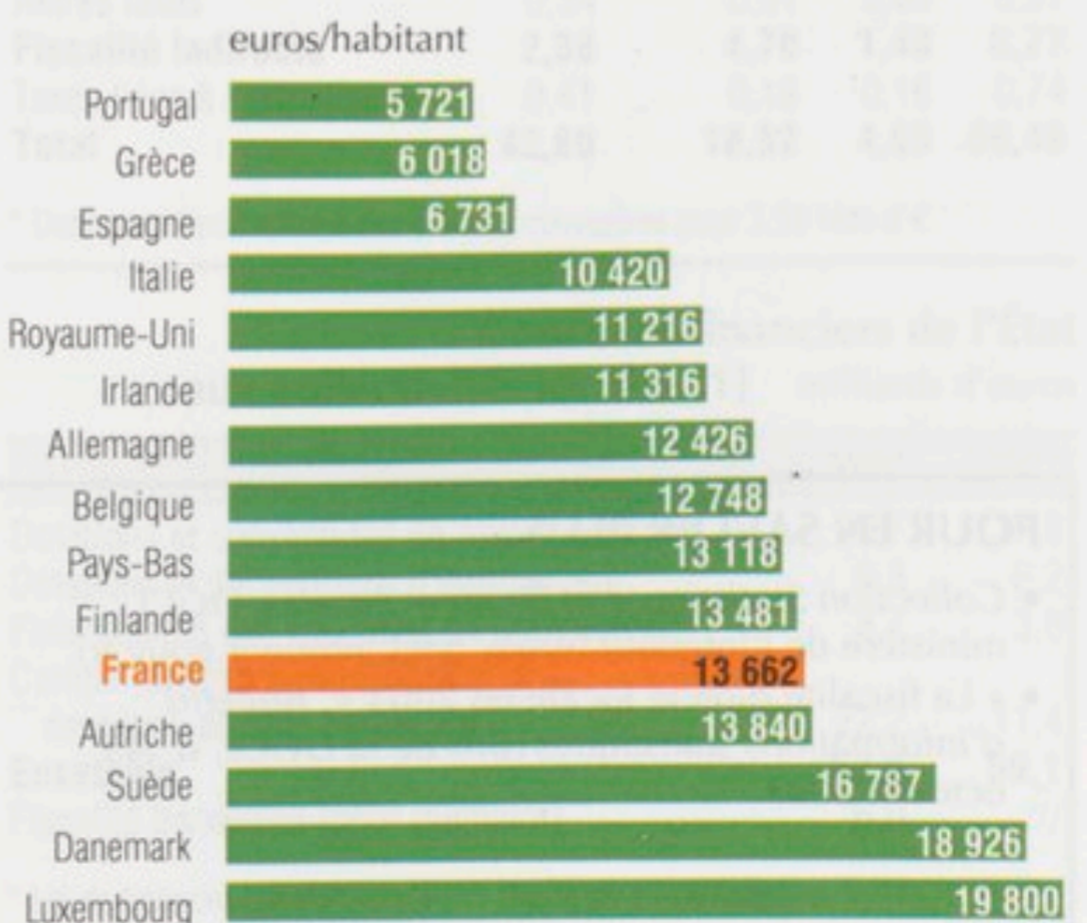
* Lois de finances initiales.

Structure des dépenses du budget général* [1]

	1990	1997	2002
Dettes publiques brutes	11,8	15,1	14,7
Pouvoirs publics	0,3	0,3	0,3
Rémunérations et charges sociales	26,5	27,0	27,8
dont : civiles	21,6	22,2	22,8
Pensions	9,6	10,3	11,4
Subventions de fonctionnement	2,7	3,1	3,3
Matériel, entretien et charges diverses de fonctionnement	5,3	4,3	4,3
Interventions économiques	8,7	10,9	7,0
Interventions sociales	12,9	11,3	11,8
Autres interventions	7,5	7,1	9,3
Dépenses ordinaires	85,3	89,4	90,0
Investissements civils directs	2,8	1,5	1,4
Subventions d'investissements civils	4,5	4,5	4,6
Équipement militaire	7,4	4,6	4,0
Dépenses en capital	14,7	10,6	10,0

* Lois de règlement.

Dépenses des administrations publiques en 2002 [2]



PRÉSENTATION

Au cours des 20 dernières années, depuis les premières lois de décentralisation, des mutations importantes ont modifié l'environnement juridique et financier des **collectivités locales**. Après une période de forte tension budgétaire, leur situation financière s'est améliorée depuis 1996. La reprise de l'effort d'équipement en 1998 s'est confirmée, leurs dépenses d'équipement augmentant au même rythme que celui de l'ensemble de la **FBCF** nationale.

La croissance des frais de personnel, comprise entre + 4 % et + 5 % depuis 1996, est devenue le principal facteur de la progression des charges de gestion, hors transferts de compétence. Les collectivités y consacrent en 2003 plus du tiers de leurs dépenses. Celles d'aide sociale, de formation et d'enseignement semblent maîtrisées. Les recettes augmentent parallèlement aux dépenses : d'une part, les concours financiers de l'État évoluent très favorablement ; d'autre part, les impôts locaux progressent grâce à l'augmentation des bases d'imposition. En 2003, la moitié des ressources provient de la **fiscalité locale** (dont les 3/4 sont des impôts directs).

En 2003, l'intercommunalité poursuit sa progression : Le nombre de **groupements à fiscalité propre** est ainsi passé de 466 en 1993 à 2 461 en 2004 et la population regroupée, de 16 à 51 millions d'habitants soit 82 % de la population.

Depuis 1997, le processus de désendettement des collectivités locales leur a permis de dégager une « capacité de financement » et de participer à la réduction du déficit des administrations publiques. En 2002, les collectivités territoriales se sont désendettées à hauteur de 300 millions d'€ ; depuis 1997 leur dette s'est réduite de près de 8 milliards d'€. Aujourd'hui, elles assurent plus de 70 % des investissements publics [1] [2].

DÉFINITIONS

- **Collectivités locales.** Elles comprennent les communes, les départements et les régions, qui sont devenues collectivités territoriales depuis la loi du 2 mars 1982. En 1986, une nouvelle étape de décentralisation des compétences de l'État intervient en faveur des collectivités locales. Deux nouvelles dotations d'équipement sont créées : la dotation régionale d'équipement scolaire et la dotation départementale d'équipement des collèges. A partir de l'année 2000, les différentes mesures prises par l'État en matière sociale et fiscale ont modifié la structure des budgets de fonctionnement des collectivités territoriales en occasionnant des transferts de charges et de produits mais sans incidence sur les masses financières.
- **Fiscalité locale.** Elle comprend la fiscalité directe (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation, taxe professionnelle) et la fiscalité indirecte (droits de mutation, carte grise...).
- **Dépenses de fonctionnement.** Elles comprennent les dépenses de personnel, l'achat de fournitures indispensables, les frais financiers...
- **Dépenses d'investissement.** Elles comprennent essentiellement les achats de matériels et mobiliers, de bâtiments, les travaux d'infrastructure ainsi que le remboursement de la dette.
- **FBCF (Formation brute de capital fixe).** Voir 11.1.
- **Groupements à fiscalité propre.** Les communes peuvent se regrouper ou transférer une partie de leurs compétences et activités à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Cela leur permet de gérer en commun des équipements ou des services publics, d'élaborer des projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme à l'échelle d'un territoire plus vaste que la commune. Le financement provient de la fiscalité directe locale. La loi du 12 juillet 1999 a créé la communauté d'agglomération, dont le nombre est passé de 50 en 2000 à 143 en 2003. Au 1^{er} janvier 2003, les communes se sont regroupées massivement en communautés urbaines (10 % de la population), des communautés d'agglomérations (30 %) et des communautés de communes (39 %).

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Collection Statistiques et finances locales*, DGCL, ministère de l'Intérieur (www.dgcl.interieur.gouv.fr).
- « La fiscalité directe locale en 2003 », *Bulletin d'informations statistiques (Bis) de la DGCL*, n° 45, octobre 2003.

- « Décentralisation et recomposition des territoires : 1982-2002 », *Problèmes économiques et sociaux*, La Documentation française, n° 870, février 2002.

SOURCES

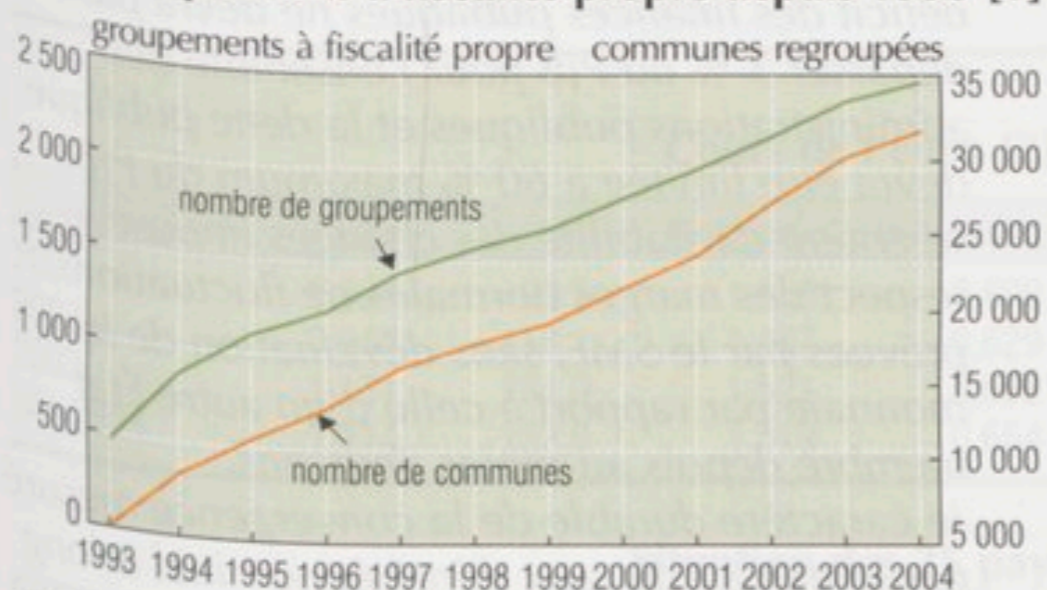
- [1] « les collectivités locales en chiffres 2003-2004 », DGCL, ministère de l'Intérieur.
- [2] « Bilan de l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2004 », DGCL, ministère de l'Intérieur, janvier 2004.

Finances de l'ensemble des collectivités territoriales* [1] milliards d'euros

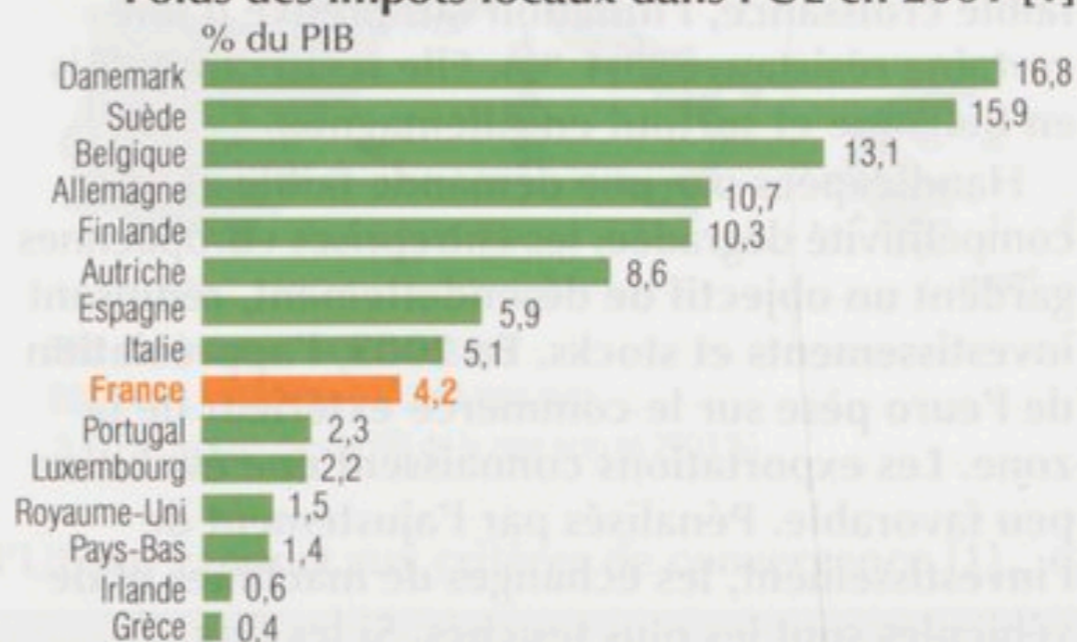
Dépenses	1990	2001	2002	2003	Recettes	1990	2001	2002	2003
Fonctionnement	54,00	81,93	87,97	92,59	Fonctionnement	68,01	104,33	109,72	114,20
dont : personnel	16,94	30,21	31,98	33,29	dont : impôts et taxes	41,19	67,72	70,78	74,09
intérêts	5,61	4,21	3,80	3,51	dotations d'État	15,06	22,91	24,75	20,85
transferts versés	14,48	21,71	24,94	26,42	Investissement	19,50	25,29	26,31	28,97
Investissement	33,58	48,02	48,00	51,95	dont : dotations, subventions	7,99	9,33	9,51	10,50
dont : équipement brut	20,31	24,49	23,95	26,12	emprunts	8,69	12,59	13,96	15,47
remboursement de dette	5,70	13,85	14,26	14,37	Total	87,51	129,62	136,03	143,16
Total	87,58	129,95	135,96	144,55	Variation du fonds de roulement	- 0,08	- 0,33	0,07	- 1,39

* Collectivités territoriales au sens strict : communes, départements et régions (données non consolidées). Pour 2002 et 2003, les données sont celles des budgets primitifs.

Groupements à fiscalité propre depuis 1993 [1]



Poids des impôts locaux dans l'UE en 2001 [1]



Dépenses transférées aux régions et départements* [1]

	1987	1995	2003
Aux départements			
Aide sociale	8 079	13 173	17 791
Collèges	981	2 398	3 484
dont : investissements	410	1 393	2 251
SDIS (fonctionnement)**	///	///	1 584
Aux régions			
Formation professionnelle***	666	1 550	2 564
Lycées	886	2 694	3 428
dont : investissements	451	2 001	2 398
Régionalisation ferroviaire	///	///	2 294

* Budgets primitifs pour 2003, comptes administratifs en 87 et 95. ** Services départementaux d'incendie et de secours. *** Y c. l'apprentissage.

Dépenses et recettes selon le type de collectivités territoriales* [1] euros par hab.

	1990	2001	2002	2003
Dépenses totales	1 486	2 130	2 230	2 370
Régions	123	228	269	289
Départements	449	652	707	767
Communes	914	1 250	1 254	1 314
Dont : de 500 à 2 000 hab.	**633	849	902	990
de 20 000 à 50 000 hab.	1 047	1 459	1 505	1 552
plus de 300 000 hab.	1 422	1 826	1 925	2 001
Recettes fiscales	687	940	969	1 011
Régions	66	83	83	83
Départements	240	318	329	348
Communes***	381	539	557	580
Dont : de 500 à 2 000 hab.	**223	235	240	247
de 20 000 à 50 000 hab.	468	491	476	467
plus de 300 000 hab.	638	587	556	534

* Réalisations pour 1990 et 2001, estimations à partir des budgets primitifs pour 2002 et 2003. Population des recensements (avec doubles comptes) de 1990 pour 1990, et de 1999 pour 2001 à 2003. ** En 1990, communes de 700 à 2 000 habitants. *** Impôts et taxes : directs et indirects, hors compensations fiscales (communes hors groupements).

Structure de la fiscalité locale en 2002 [1]

Nature des impôts	Communes et groupements	Départements	Régions	Total
Taxe d'habitation	7,91	3,49	///	11,40
Taxe sur le foncier bâti	9,73	4,15	1,08	14,96
Taxe sur le foncier non bâti	0,83	0,04	0,01	0,87
Taxe professionnelle	13,58	6,35	1,92	21,85
Autre fiscalité directe *	7,86	0,02	///	7,88
Fiscalité directe	39,90	14,04	3,01	56,95
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	///	4,00	///	4,00
Vignette automobile	///	0,18	///	0,18
Taxe sur l'électricité	0,86	0,44	///	1,30
Taxe additionnelle aux droits de mutation	1,38	0,08	///	1,46
Taxe sur les cartes grises	///	///	1,44	1,44
Taxes sur les permis de conduire	///	///	0,02	0,02
Autres taxes	0,34	0,01	0,03	0,37
Fiscalité indirecte	2,58	4,70	1,48	8,77
Taxes liées à l'urbanisme	0,41	0,18	0,16	0,74
Total	42,89	18,92	4,65	66,46

* Dont taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 3,39 Mds d'€.

Concours financiers de l'État aux collectivités locales [1] milliards d'euros

	2003*	2004**
Dotations et subventions de fonctionnement	20,7	37,8
Dotations et subventions d'équipement	6,3	6,2
Financement des transferts de compétence	8,7	3,8
Compensations d'exonérations et de dégrèvements législatifs	22,2	11,4
Ensemble	57,8	59,1
Fiscalité transférée (pour mémoire)	6,0	///

* Loi de finances initiale révisée. ** Projet de loi de finances.

PRÉSENTATION

Depuis le 1^{er} janvier 2002, l'euro est la monnaie officielle des 12 pays de l'Union européenne qui, ayant satisfait aux **critères de convergence** du Traité de Maastricht, constituent la **zone euro**.

En 2003, la croissance dans la zone euro est faible (+ 0,5 % en volume). La demande intérieure reste peu dynamique : dans les pays les plus importants (Allemagne, France, Italie), les ménages maintiennent des taux d'épargne élevés en dépit de la moindre progression de leurs revenus. Malgré l'appréciation monétaire et la faible croissance, l'inflation fait preuve d'une certaine résistance (2,1 %). Elle recule toutefois en Belgique et surtout en Allemagne.

Handicapées par une demande faible et une compétitivité dégradée, les entreprises européennes gardent un objectif de désendettement, réduisant investissements et stocks. En 2003, l'appréciation de l'euro pèse sur le commerce extérieur de la zone. Les exportations connaissent une évolution peu favorable. Pénalisés par l'ajustement de l'investissement, les échanges de machines et de véhicules sont les plus touchés. Si les flux commerciaux avec les États-Unis et le Royaume-Uni sont fortement contractés, les échanges avec la Chine et les **PECO** sont dynamiques.

Contraints par le niveau des déficits publics et par les engagements du pacte de stabilité, les États de la zone poursuivent leurs réformes structurelles. En 2003, le solde des finances publiques de la zone euro continue à se détériorer : le déficit public atteint 2,7 % du PIB après 2,3 % en 2002. Cinq pays ont toujours un déficit important : la France (- 4,1 %), l'Allemagne (- 3,9 %), les Pays-bas (- 3,2 %), le Portugal (- 2,8 %) et l'Italie (- 2,4 %). Le ratio de la dette publique par rapport au **PIB** augmente et atteint 70,4 % en 2003 [3] [7].

DÉFINITIONS

- **Capitalisation boursière.** Voir 12.3.
- **Critères de convergence.** Le traité de Maastricht impose aux États membres de satisfaire simultanément aux cinq critères de convergence suivants pour participer à la monnaie unique (Euro) :
 - le critère de stabilité des prix : le taux d'inflation ne devra pas dépasser de plus de 1,5 % la moyenne des taux des trois États membres les moins inflationnistes.
 - les critères de maîtrise des déficits publics : le déficit des finances publiques ne devra pas dépasser 3 % du PIB pour l'ensemble des administrations publiques et la dette publique devra être limitée à 60 % maximum du PIB.
 - le critère de stabilité des changes impose le respect des marges normales de fluctuation prévues par le SME, sans dévaluation de la monnaie par rapport à celle d'un autre État membre depuis au moins deux ans.
 - le caractère durable de la convergence mesuré par le niveau du taux d'intérêt nominal à long terme qui ne devra pas dépasser de plus de 2 % la moyenne des taux d'intérêt des trois pays les moins inflationnistes.
- **Formation brute de capital fixe (FBCF).** Voir 11.1.
- **Pays de la zone euro.** Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal.
- **PECO.** Pays d'Europe Centrale et Orientale : Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, République tchèque.
- **PIB.** Voir 11.2. Dans le tableau ci-contre, le PIB est converti en euro à l'aide des parités de pouvoir d'achat (PPA), afin d'éliminer les différences de niveaux de prix nationaux.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Monnaie, finances et l'euro : statistiques », *Tableaux détaillés*, Eurostat, thème 2, mensuel.
- « Élargissement de l'UE : un nouveau marché », *Dossiers*, DREE, ministère délégué au Commerce extérieur, avril 2004.
- « L'UE élargie », *Population&Sociétés*, n° 398, Ined, février 2004.

SOURCES

[1] Eurostat.

[2] *Bulletin mensuel*, Banque centrale européenne, avril 2004.

[3] « Le commerce extérieur de la zone euro », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 266, février 2004.

[4] « Zone Euro », Banque de France (www.banque-france.fr).

[5] Euronext Paris SA (www.bourse-de-paris.fr).

[6] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE, avril 2004.

[7] « L'économie française », *Références*, Insee, juin 2004.

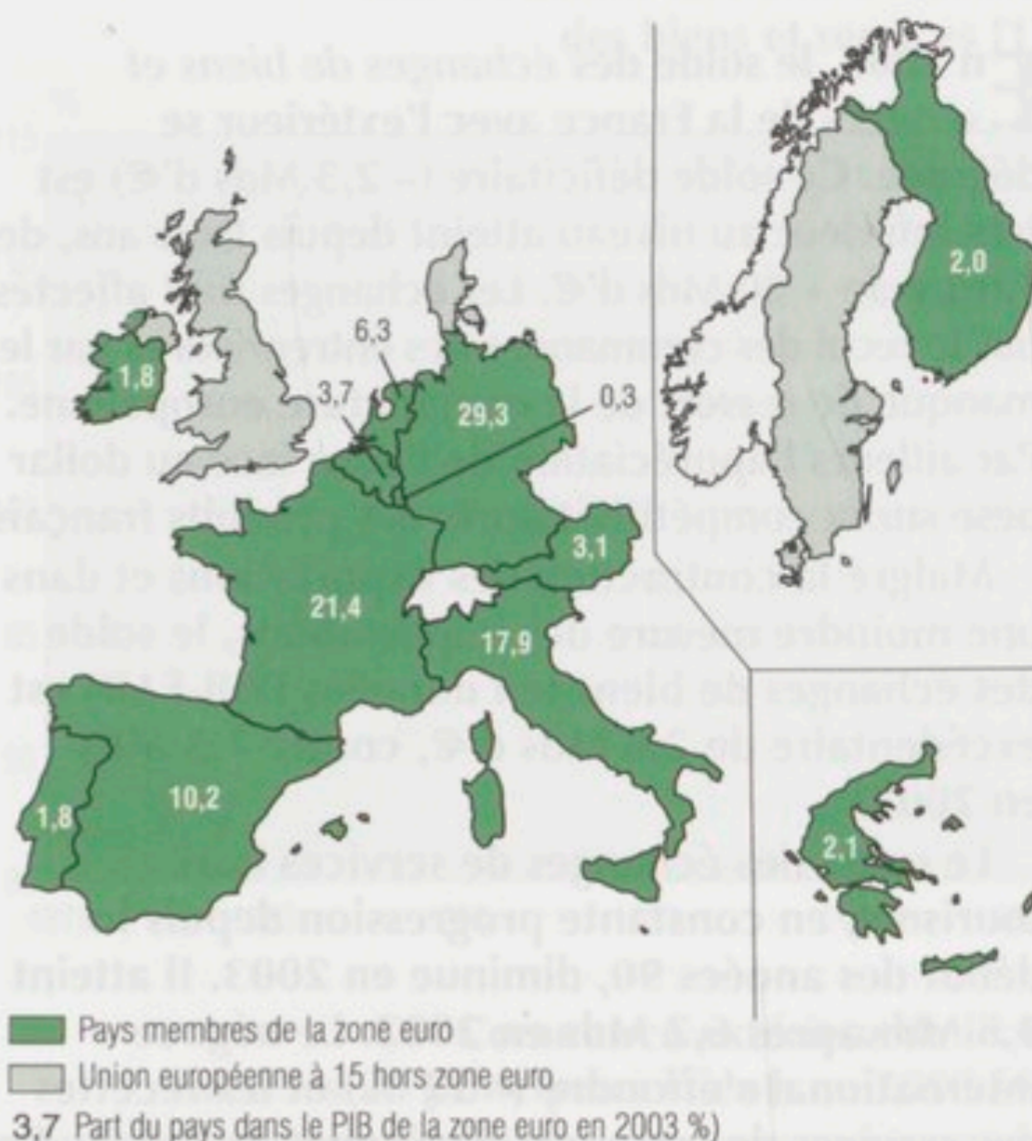
Valeur de l'euro dans les monnaies nationales des pays de la zone euro [1]

1 euro égale		
Allemagne	1,95583	mark
Autriche	13,7603	schilling
Belgique	40,3399	francs belges
Espagne	166,386	pesetas
Finlande	5,94573	mark finlandais
France	6,55957	francs
Grèce	340,75	drachme
Irlande	0,787564	livre irlandaise
Italie	1936,27	lire
Luxembourg	40,3399	francs luxembourgeois
Pays-Bas	2,20371	florins
Portugal	200,482	escudos

Cours de l'euro [2]

	dollar	yen	franc suisse	livre sterling
2000	0,924	99,5	1,558	0,609
2002	0,946	118,1	1,467	0,629
2003	1,131	131,0	1,521	0,692
juin 2004	1,214	132,9	1,519	0,664

La zone euro en 2003 [1]



Situation des 25 pays de l'UE par rapport aux critères de convergence [1] %

	Solde public*			Dette publique**			Inflation***			Taux d'intérêt****		
	2001	2002	2003	2001	2002	2003	2001	2002	2003	2001	2002	2003
Allemagne	-2,8	-3,5	-3,9	59,4	60,8	64,2	1,9	1,3	1,0	4,8	4,8	4,1
Autriche	0,2	-0,2	-1,3	67,1	66,6	65,0	2,3	1,7	1,3	5,1	5,0	4,2
Belgique	0,5	0,1	0,3	108,1	105,8	100,5	2,4	1,6	1,5	5,1	5,0	4,2
Danemark	3,1	1,7	1,5	47,8	47,2	45,0	2,3	2,4	2,0	5,1	5,1	4,3
Espagne	-0,4	0,0	0,3	57,5	54,6	50,8	2,8	3,6	3,1	5,1	5,0	4,1
Finlande	5,2	4,3	2,3	43,9	42,6	45,3	2,7	2,0	1,3	5,0	5,0	4,1
France	-1,5	-3,2	-4,1	56,8	58,8	63,7	1,8	1,9	2,2	4,9	4,9	4,1
Grèce	-1,4	-1,4	-3,2	106,9	104,7	103,0	3,7	3,9	3,4	5,3	5,1	4,3
Irlande	1,1	-0,2	0,2	36,1	32,3	32,0	4,0	4,7	4,0	5,0	5,0	4,1
Italie	-2,6	-2,3	-2,4	110,6	108,0	106,2	2,3	2,6	2,8	5,2	5,0	4,3
Luxembourg	6,3	2,7	-0,1	5,5	5,7	4,9	2,4	2,1	2,5	4,9	4,7	...
Pays-Bas	0,0	-1,9	-3,2	52,9	52,6	54,8	5,1	3,9	2,2	5,0	4,9	4,1
Portugal	-4,4	-2,7	-2,8	55,6	58,1	59,4	4,4	3,7	3,3	5,2	5,0	4,2
Royaume-Uni	0,7	-1,6	-3,2	38,9	38,5	39,8	1,2	1,3	1,4	5,0	4,9	4,6
Suède	2,8	0,0	0,7	54,4	52,6	51,8	2,7	2,0	2,3	5,1	5,3	4,6
Valeur de référence	-3,0	-3,0	-3,0	60,0	60,0	60,0	3,1	2,9	2,7	6,9	6,9	6,1
Chypre	-2,4	-4,6	-6,3	64,4	67,1	72,2	2,0	2,8	4,0	7,7	5,4	4,7
Estonie	0,3	1,8	2,6	4,7	5,7	5,8	5,6	3,6	1,4
Hongrie	-4,4	-9,3	-5,9	53,5	57,1	59,0	9,1	5,2	4,7	7,9	7,1	6,8
Lettonie	-1,6	-2,7	-1,8	16,2	15,5	15,6	2,5	2,0	2,9
Lituanie	-2,1	-1,6	-1,7	23,4	22,8	21,9	1,3	0,4	-1,1	...	6,0	5,2
Malte	-6,4	-5,7	-9,7	61,8	61,7	72,0	2,5	3,1	2,6	6,1	5,7	5,0
Pologne	-3,5	-3,6	-4,1	36,7	41,2	45,4	5,3	1,9	0,7	10,7	7,3	5,8
République tchèque	-6,4	-6,4	-12,9	25,2	28,9	37,6	4,5	1,4	-0,1	6,3	5,0	...
Slovaquie	-6,0	-5,7	-3,6	48,7	43,3	42,8	7,2	3,5	8,5	8,1	6,9	5,0
Slovénie	-2,7	-1,9	-1,8	26,9	27,8	27,1	8,6	7,5	5,7

* Besoin ou capacité de financement des administrations publiques en % du PIB. ** Dette brute consolidée des administrations publiques en % du PIB. Les données sont établies sur la base des droits constatés. *** Moyenne annuelle. **** À long terme en moyenne annuelle.

Comparaison de la zone euro aux États-Unis et au Japon [1] [4] [5] [6]

	Zone euro	États-Unis	Japon		Zone euro	États-Unis	Japon
Population en 2003 (millions)	308,7	283,6	127,6	Inflation en mai 2004/mai 2003 (%)	2,5	3,1	-0,5
Évolution PIB 2003/02 en volume (%)	+ 0,5	+ 3,1	+ 2,5	Taux de chômage en mai 2004 (%)	9,0	5,6	4,6
PIB en 2003 (Mds d'euros PPA*)	7 349	10 018	3 243	Production indust. 2003/2002 (%)	0,4	0,3	3,3
PIB par habitant en 2003 (euros PPA*)	23 800	34 350	25 440	Capitalisation boursière en 2003 (Mds de \$)	4 496,5	14 173,1	2 953,1
Déficit public/PIB en 2003 (%)	-2,7	-4,9	-7,7	Exportations/PIB en 2003 (%)	17,1	9,6	11,8
Dette publique/PIB en 2003 (%)	70,4	63,4	154,6	Importations/PIB en 2003 (%)	18,8	14,1	10,2
FBCF/PIB en 2003 (%)	19,2	17,9	27,9	Solde Échanges extérieurs/PIB en 2003 (%)	0,4	-4,8	3,1

14 | échanges extérieurs

PRÉSENTATION

En 2003, le solde des *échanges de biens et services* de la France avec l'extérieur se dégrade. Ce solde déficitaire (- 2,3 Mds d'€) est très inférieur au niveau atteint depuis trois ans, de l'ordre de + 20 Mds d'€. Les échanges sont affectés par le recul des commandes des entreprises et par le manque de ressort de la conjoncture européenne. Par ailleurs l'appréciation de l'euro face au dollar pèse sur la compétitivité-prix des produits français.

Malgré la contraction des exportations et dans une moindre mesure des importations, le solde des échanges de biens (en données FAB-FAB) est excédentaire de 2,6 Mds d'€, contre 7,3 Mds en 2002.

Le solde des échanges de services hors tourisme, en constante progression depuis le début des années 90, diminue en 2003. Il atteint 3,6 Mds après 6,2 Mds en 2002. Le négoce international s'effondre (- 22 %) et les recettes des services de transport diminuent de 2,5 %. En revanche les recettes du transport maritime augmentent de 4,6 %. La conjoncture s'améliore dans le transport routier international et reste faste pour les services aux entreprises.

La désaffection de la clientèle japonaise, américaine et canadienne à haut pouvoir d'achat se répercute sur les recettes touristiques. L'excédent touristique se replie à 13,1 Mds d'€.

Le solde des opérations de répartition se creuse de 14,6 Mds d'€. Ce déficit résulte notamment de l'augmentation des intérêts versés par la France et de l'accroissement de la contribution française au budget de l'Union européenne. Cette dégradation traduit un accroissement du besoin de financement des sociétés et des administrations publiques.

En 2003, les 141 245 entreprises opératrices du commerce extérieur de la France représentent seulement 7 % du total des entreprises françaises. 80 % du montant des importations sont réalisées par moins de 4 % des importateurs et 95 % du montant des exportations sont réalisées par 3,3 % des exportateurs. Cette concentration est sectorielle et géographique : l'industrie et le commerce rassemblent la quasi-totalité des opérateurs ; 70 % des échanges sont réalisés avec l'Europe [2] [3].

DÉFINITIONS

- **Correction territoriale.** Dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France.
- **Échanges de biens et services en base 95.** La mise en place de la base 95 de la Comptabilité nationale, qui permet de meilleures comparaisons internationales, se traduit par plusieurs modifications dans la comptabilisation des échanges extérieurs. En particulier :
 - le territoire économique s'étend aux DOM (les TOM restant exclus).
 - les flux totaux de commerce extérieur sur les marchandises sont mesurés FAB (franco à bord). Les opérations sur les marchandises excluent donc les frais d'assurance et de transport au-delà de la frontière du pays exportateur. Les services de transport et d'assurance liés au commerce extérieur des biens sont mesurés de manière compatible avec cette mesure FAB/FAB des biens. Mais les importations de biens détaillées par produit ou pays d'origine restent mesurées CAF (coût, assurance et fret) et incluent les frais d'assurance et de transport jusqu'à la frontière française. Du total des importations CAF on déduit donc une estimation de ces coûts pour l'ensemble des produits, intitulée correction CAF-FAB.
 - les bénéfices réinvestis par les entreprises d'investissements directs étrangers sont pris en compte dans les revenus de la propriété.
- **Industries manufacturières.** Branches des biens de consommation, des biens intermédiaires, des biens d'équipement et de l'automobile.
- **Taux de couverture.** Rapport de la valeur des exportations (E) divisées par celle des importations (I) relatives au même produit ou ensemble de produits ou au même pays. Le taux de couverture est le rapport E/I alors que le solde du commerce extérieur est la différence E-I.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les comptes de la Nation en 2003 », *Insee-Première*, n° 960, avril 2004.

SOURCES

[1] Comptes nationaux Base 95, Insee.

[2] « Les échanges extérieurs de la France en 2003 », *Insee-Première*, n° 969, mai 2004.

[3] « Le commerce extérieur de la France en 2003 » *Les notes bleues de Bercy*, n° 266, février 2004.

[4] « External and intra-European Union trade », *Tableaux détaillés*, thème 6, Eurostat.

Solde des échanges extérieurs [2]

milliards d'euros

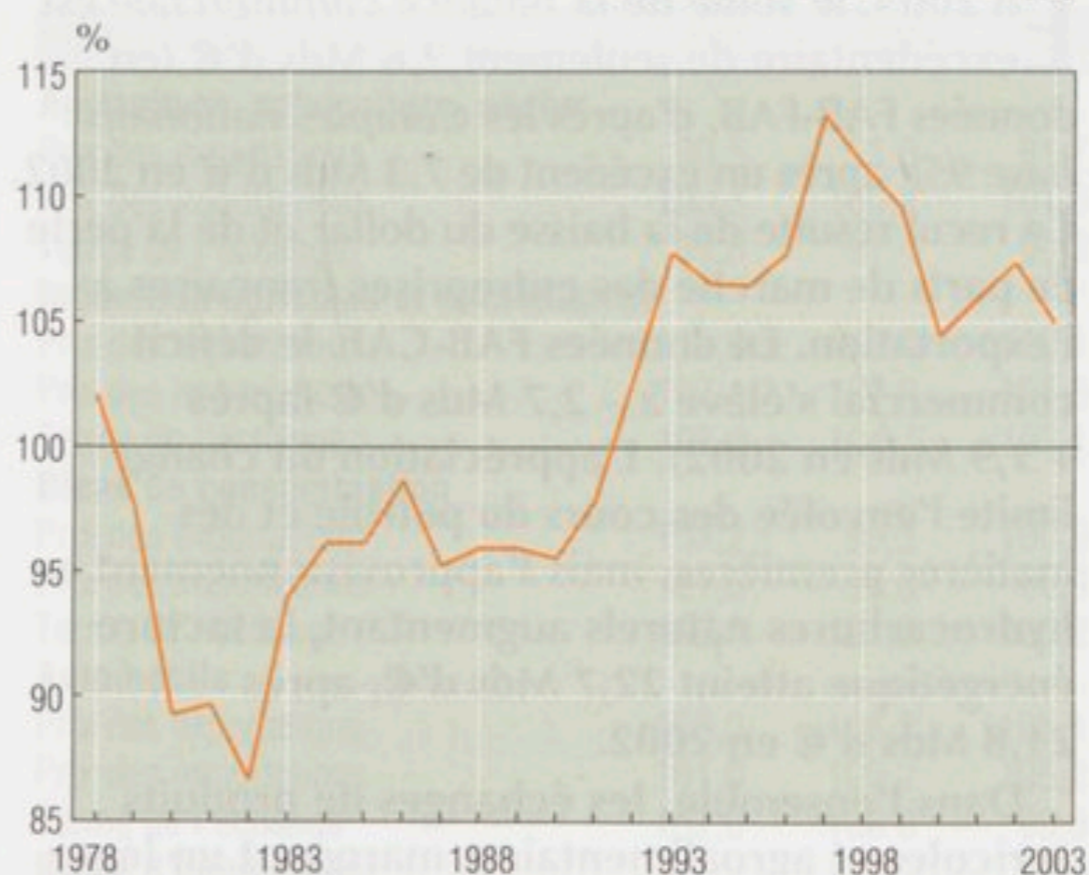
	2000	2001	2002	2003
Échanges de biens FAB-FAB	-4,7	2,7	7,3	2,6
Échanges de services hors tourisme	6,9	5,6	6,2	3,6
Soit : Négoce international	1,9	3,0	2,6	1,0
Transports	1,1	0,6	1,4	1,0
Télécommunications	0,2	0,1	0,6	0,5
Services rendus aux entreprises	2,9	2,4	3,1	2,3
Activités culturelles et récréatives	-0,1	-0,5	-0,5	-0,2
Assurances	1,0	0,3	-0,6	-0,4
Organismes financiers	-0,1	-0,3	-0,3	-0,6
Tourisme	15,4	15,1	15,1	13,1
Opérations de répartition	0,9	-2,0	-7,0	-21,6
dont : Rémunération des salariés	1,5	1,6	1,8	1,4
Impôts sur la prod. et les import.	-8,7	-8,9	-7,1	-6,8
Subventions	9,6	9,2	9,3	9,7
Coop. internationale courante	-1,2	-2,0	-2,9	-1,9
Revenus de la propriété	9,3	9,8	3,9	-1,4
Primes d'assurance	0,5	0,3	0,6	0,5
Indemnités d'assurance	-0,8	-0,8	-0,7	-0,4
Transferts courants divers	-7,8	-0,8	-8,8	-11,5
Transferts en capital	0,5	-1,3	-0,7	-8,7
Capacité de financement de la Nation	18,5	21,4	21,5	-2,3

Importations et exportations par groupe de produits en 2003 [1]

milliards d'euros

	Exportations FAB	Importations CAF
Agriculture, sylviculture et pêche	10,6	8,8
Industries	314,1	318,6
soit : IAA	29,7	22,8
biens de consommation	50,0	56,3
automobile	49,7	37,8
biens d'équipement	76,5	68,7
biens intermédiaires	97,0	100,3
énergie	11,3	32,7
Services principalement marchands	44,4	40,8
soit : commerce	4,1	3,1
transports	11,6	10,5
activités financières	1,7	2,7
services aux entreprises	25,0	22,3
services aux particuliers	2,0	2,2
Correction CAF-FAB	///	-5,3
Correction territoriale	32,7	19,6
Total FAB	401,9	382,6

Taux de couverture de l'ensemble des biens et services [1]



Commerce extérieur de l'UE avec ses 20 principaux clients en 2003 [4]

Rang	Exportations		Importations		Balance commerciale Mds d'€
	Mds d'€	2003/02 %	Mds d'€	2003/02 %	
1 États-Unis	220,7	-8,8	151,2	-13,8	69,5
2 Chine	40,2	17,4	95,5	16,7	-55,4
3 Suisse	68,5	-3,2	56,1	-4,5	12,4
4 Japon	40,1	-6,1	66,8	-2,5	-26,7
5 Russie	33,1	8,8	51,9	8,7	-18,8
6 Norvège	25,9	-2,9	48,8	5,0	-22,9
7 Pologne	38,4	2,7	31,4	11,1	7,0
8 Rép. tchèque	30,3	4,1	29,8	8,1	0,6
9 Hongrie	26,2	4,6	26,1	3,1	0,1
10 Turquie	28,2	15,8	24,0	8,8	4,2
11 Corée du sud	16,2	-6,5	23,3	4,4	-7,0
12 Canada	21,0	-6,2	15,3	-5,3	5,7
13 Taiwan	10,8	-7,4	20,3	-3,9	-9,5
14 Brésil	12,1	-21,6	17,9	3,3	-5,8
15 Afrique du Sud	13,4	7,8	14,8	-5,6	-1,3
16 Inde	14,2	1,8	13,4	2,4	0,9
17 Hong Kong	18,0	-9,7	9,4	-3,6	8,6
18 Singapour	13,7	-3,7	13,6	3,2	0,1
19 Arabie Saoudite	13,3	-5,1	12,9	4,7	0,4
20 Australie	17,3	4,0	8,7	-1,5	8,5
Total Monde	977,9	-1,9	989,5	0,0	-11,7

Concentration sectorielle des échanges en 2003 [3] %

Secteurs d'activité	Importateurs		Exportateurs	
	Répartition des opérateurs	Répartition des flux	Répartition des opérateurs	Répartition des flux
Agriculture, sylviculture, pêche	1,5	0,1	6,5	0,3
Énergie	0,2	0,0	0,3	0,1
Industries alimentaires	3,0	3,9	3,1	6,4
Industries manufacturières	27,7	50,9	30,5	67,7
dont : Industries chimique	2,0	8,0	2,2	12,2
Fabrication de machines et d'équipements	3,1	3,3	3,5	5,9
Industries automobiles	0,7	7,3	0,7	13,7
Construction	2,2	0,2	1,9	0,2
Commerce	42,3	40,4	43,4	20,3
dont : Commerce de gros et intermédiaires	36,0	29,0	28,8	17,3
Services marchands	10,6	3,1	11,8	4,5
Autres services	7,9	2,0	7,7	2,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

14 échanges extérieurs

PRÉSENTATION

En 2003, le solde de la **balance commerciale** est excédentaire de seulement 2,6 Mds d'€ (en données FAB-FAB, d'après les **Comptes nationaux base 95**) après un excédent de 7,3 Mds d'€ en 2002. Ce recul résulte de la baisse du dollar et de la perte de parts de marché des entreprises françaises à l'exportation. En données FAB-CAF, le déficit commercial s'élève à - 2,7 Mds d'€ (après + 1,9 Mds en 2002). L'appréciation du change limite l'envolée des cours du pétrole et des matières premières, mais l'approvisionnement en hydrocarbures naturels augmentant, la facture énergétique atteint 22,7 Mds d'€, après 21,8 Mds d'€ en 2002.

Dans l'ensemble, les échanges de produits agricoles et agroalimentaires marquent un léger recul dû aux périodes de gel puis de canicule qui ont affecté certains produits.

Les échanges de biens de consommation subissent le tassement de la consommation des ménages ; leurs importations décèlent en 2003.

Le solde de la branche automobile poursuit sa progression malgré le repli de la demande au sein de l'Union européenne. En revanche, les échanges se développent avec l'Asie, notamment la Chine.

Sur l'ensemble de l'année les échanges de biens d'équipement diminuent (- 2,8 Mds d'€), conséquence du ralentissement de la demande des commandes aéronautiques de nombreux pays en manque de financement qui diffèrent la réalisation de contrats importants. La baisse reste cependant limitée, grâce à la livraison du paquebot Queen Mary 2 au Royaume-Uni. Le recul des exportations de biens intermédiaires est modéré (- 2,2 %) en dépit d'une baisse des ventes de composants électriques et électroniques. Les échanges de produits des TIC résistent en 2003 après deux années de forte baisse : les ventes d'appareils de réception, enregistrement, reproduction du son progressent fortement vers la Chine et sont multipliées par 4 vers les Émirats Arabes Unis [2] [3] [4].

DÉFINITIONS

- **Balance commerciale.** Dans les échanges extérieurs, la balance commerciale ne prend en compte que les biens, les services étant exclus. La Comptabilité nationale procède à l'évaluation dans la nomenclature d'activités française (NAF) des importations et des exportations de biens à partir des statistiques douanières de marchandises. Des correctifs sont apportés à celles-ci : d'une part, les échanges se rapportant à la récupération sont déduits des flux douaniers, d'autre part, on y ajoute ceux de matériel militaire ainsi que l'avitaillement des navires et des avions.
- **Taux de couverture.** Rapport de la valeur des exportations (E) divisées par celle des importations (I) relatives au même produit ou ensemble de produits ou au même pays. Le taux de couverture est le rapport E/I alors que le solde du commerce extérieur est la différence $E - I$.
- **Terme de l'échange.** Rapport, pour un produit donné, entre l'indice du prix des exportations et celui des importations.
- **Comptes nationaux base 95.** Voir 19.1.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le commerce extérieur en 2003 », *Les Notes Bleues de Bercy* : n° 266, février 2004.

SOURCES

[1] Comptes nationaux base 95, Insee.

[2] « Le commerce extérieur de l'année 2003 », Minefi, Direction générale des douanes et droits indirects (www.douane.gouv.fr).

[3] « L'Économie française, édition 2004-2005 », *Références*, Insee, juin 2004.

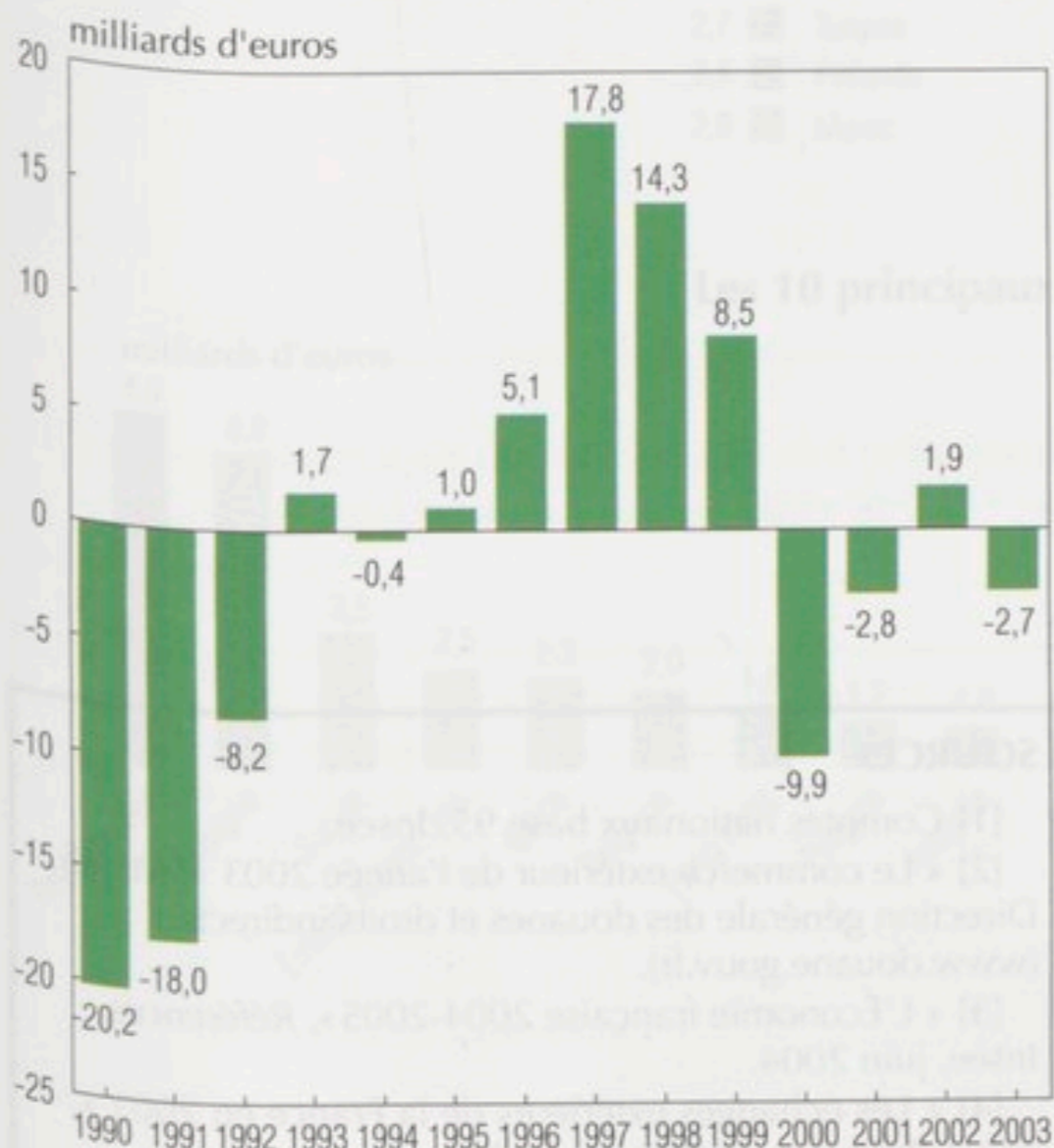
[4] « Les échanges extérieurs en 2003 », *Insee-Première*, n° 969, mai 2004.

Balance commerciale de la France par groupe de produits [1]

milliards d'euros

NES 16	2000	2001	2002	2003
Agriculture, sylviculture, pêche				
Exportations	10,4	9,7	10,4	10,6
Importations	8,2	8,4	8,6	8,8
Solde	2,2	1,3	-1,9	1,8
Industries agricoles et alimentaires				
Exportations	28,4	28,4	29,7	29,7
Importations	21,0	22,1	22,8	22,8
Solde	7,4	6,3	6,9	6,9
Biens de consommation				
Exportations	45,0	49,1	50,7	50,0
Importations	51,9	54,3	56,4	56,3
Solde	-6,9	-5,2	-5,7	-6,3
Automobile				
Exportations	43,3	46,8	48,4	49,7
Importations	34,2	35,7	37,3	37,8
Solde	9,1	11,1	11,1	11,9
Biens d'équipement				
Exportations	85,4	86,5	82,6	76,5
Importations	77,4	77,3	72,0	68,7
Solde	8,0	9,2	10,6	7,8
Biens intermédiaires				
Exportations	103,4	101,5	99,2	97,0
Importations	110,7	105,2	101,5	100,3
Solde	-7,3	-3,7	-2,3	-3,3
Énergie				
Exportations	11,6	11,3	10,9	11,3
Importations	33,9	33,0	31,3	32,7
Solde	-22,3	-21,7	-20,4	-21,4
Total				
Exportations de biens (FAB)	327,5	333,3	331,8	324,7
Importations de biens (CAF)	337,5	336,0	329,8	327,5
Importations de biens (FAB)	332,2	330,6	324,5	322,2
Solde (FAB-CAF)	-9,9	-2,8	1,9	-2,7
Taux de couverture (FAB-CAF)	97,1	99,2	100,6	99,2
Solde (FAB-FAB)	-4,7	2,7	7,3	2,6
Taux de couverture (FAB-FAB)	98,6	100,8	102,2	100,8

Solde FAB-CAF de la balance commerciale [1]

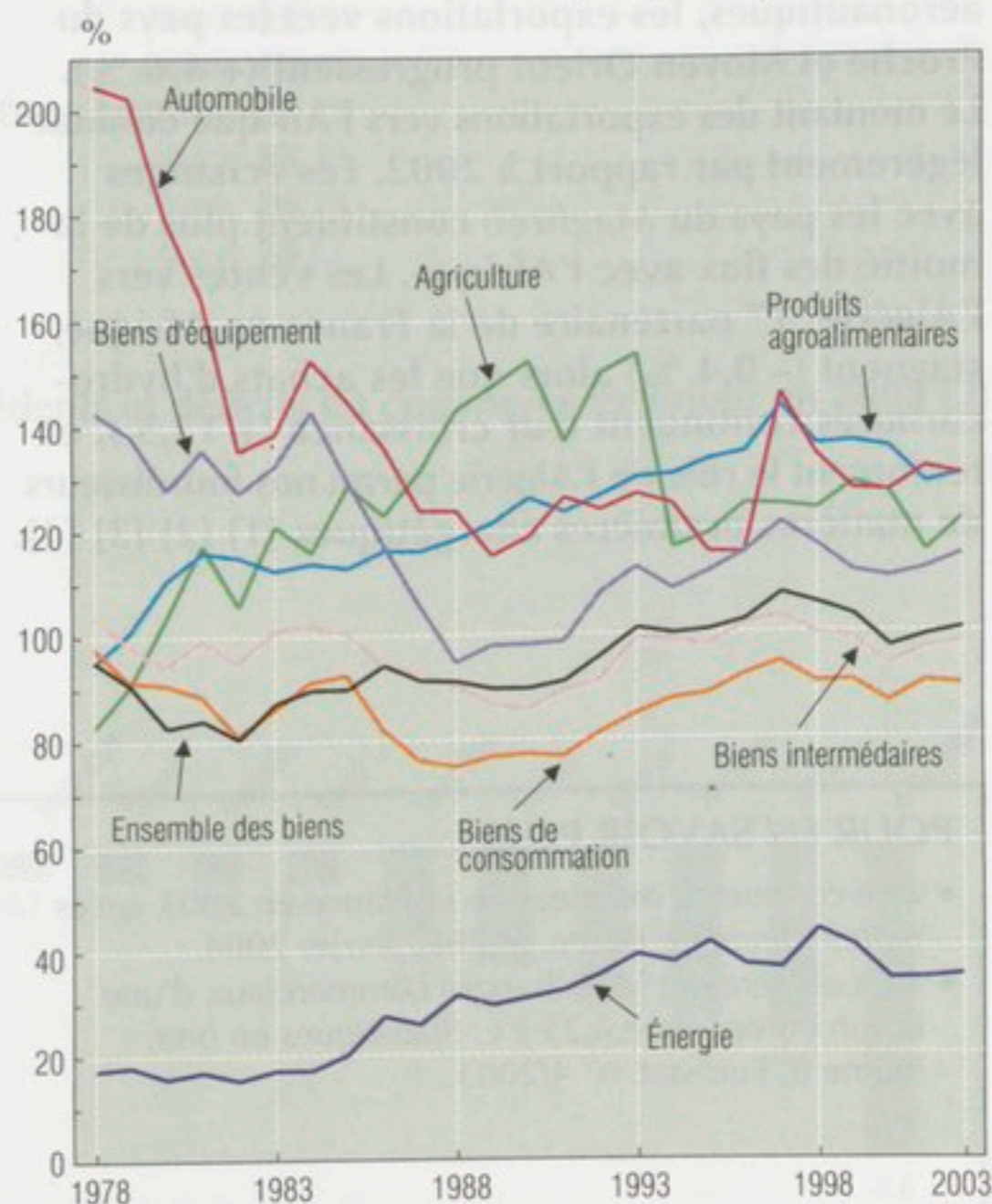


Termes de l'échange par groupe de produits [1]

indice base 100 en 1995

NES 16	2001	2002	2003
Agriculture, sylviculture, pêche			
Prix des exportations	90,5	91,6	91,7
Prix des importations	100,8	100,2	101,6
Terme de l'échange	89,8	91,4	90,3
Industries agricoles et alimentaires			
Prix des exportations	111,6	112,0	110,1
Prix des importations	107,4	107,0	106,8
Terme de l'échange	103,9	104,7	103,1
Biens de consommation			
Prix des exportations	102,2	99,3	100,9
Prix des importations	101,5	98,3	95,9
Terme de l'échange	100,7	101,0	105,2
Automobile			
Prix des exportations	103,0	106,2	105,1
Prix des importations	101,0	100,2	105,3
Terme de l'échange	102,0	106,0	99,8
Biens d'équipement			
Prix des exportations	98,1	92,4	90,9
Prix des importations	90,3	81,9	78,1
Terme de l'échange	108,6	112,8	116,4
Biens intermédiaires			
Prix des exportations	100,0	96,6	96,1
Prix des importations	101,5	97,2	97,8
Terme de l'échange	98,5	99,4	98,3
Énergie			
Prix des exportations	167,7	156,7	155,3
Prix des importations	180,6	166,1	168,3
Terme de l'échange	92,9	94,3	92,3
Ensemble de l'industrie			
Prix des exportations	102,7	99,8	99,2
Prix des importations	103,7	98,6	98,0
Terme de l'échange	99,0	101,2	101,2

Taux de couverture FAB-CAF en valeur par groupe de produits [1]



14 | échanges extérieurs

PRÉSENTATION

En 2003, les échanges commerciaux de la France avec l'UE reculent légèrement, après avoir stagné en 2002. Malgré le repli des exportations et des importations, l'UE reste le 1^{er} partenaire de la France avec un excédent de 2,2 Mds d'euros. Nos échanges avec la **zone euro** résistent mais restent déficitaires de 6,7 Mds d'€. Les difficultés de l'Allemagne en particulier, 1^{er} partenaire commercial de la France, pénalisent nos exportations. La baisse des échanges avec les Pays-Bas traduit essentiellement une diminution des importations énergétiques. Hors zone euro, les échanges avec le Royaume-Uni s'affaiblissent, en raison notamment de la forte dépréciation de la livre sterling face à l'euro.

Les échanges de la France avec les dix nouveaux pays adhérents à l'UE évoluent à un rythme inférieur à 2002. Près des trois quarts de ces échanges s'effectuent avec la Pologne, la Hongrie et la République tchèque. La Pologne reste notre 1^{er} partenaire commercial dans cette zone (35 % des exportations et 31 % des importations).

Les échanges en provenance des pays de l'**OCDE** hors UE contribuent à creuser le solde des échanges de biens. La forte contraction des échanges avec les États-Unis, liée à la faiblesse du dollar s'amplifie : les exportations chutent de 15,6 % et les importations de 18,6 %. Les ventes aux **pays d'Asie** stagnent tandis que les importations progressent de 3,9 %. La Chine s'impose comme le marché le plus dynamique en Asie, en particulier pour les produits automobiles et la branche transport. Les flux avec le Japon régressent à l'exception des produits automobiles en forte croissance. Grâce au dynamisme des commandes aéronautiques, les exportations vers les pays du Proche et Moyen Orient progressent (+ 4,6 %). Le montant des exportations vers l'Afrique diminue légèrement par rapport à 2002. Les échanges avec les pays du **Maghreb** constituent plus de la moitié des flux avec l'Afrique. Les ventes vers l'Algérie, 1^{er} partenaire de la France en Afrique, stagnent (- 0,4 %) alors que les achats d'hydrocarbures continuent leur croissance (+ 12,5 %), et renforcent le rôle de l'Algérie parmi nos fournisseurs de matières premières énergétiques [1] [2] [3] [4].

DÉFINITIONS

- **OCDE**. Organisation de Coopération et de Développement Économiques. Elle comprend les pays de l'Union européenne (UE), les pays de l'Europe occidentale (Islande, Norvège, Suisse, Turquie), les États-Unis, le Canada et le Mexique, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon.
- **Pays d'Asie**. Pays d'Asie nouvellement industrialisés : Chine, Corée du sud, Hong Kong, Indonésie, Malaisie, Singapour, Taïwan, Thaïlande.
- **PECO**. Pays d'Europe Centrale et Orientale : Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovaquie, Rép. tchèque.
- **CAF - FAB**. Voir 14.1.
- **Zone euro**. Ensemble géographique constitué par les douze pays de l'Union européenne qui ont adopté l'euro comme monnaie unique. Onze pays satisfont depuis le 2 mai 1998 aux critères de convergence définis par le Traité de Maastricht : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal. La Grèce, qui n'avait pas pu respecter précédemment ces critères de convergence, est intégrée à la zone euro depuis le 1^{er} janvier 2001. La Suède a différé son entrée dans la zone euro. Le Royaume-Uni et le Danemark souhaitent conserver leur monnaie nationale.
- **Maghreb**. Pays d'Afrique du Nord : Algérie, Maroc et Tunisie.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le commerce extérieur de la France en 2003 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 266, février 2004.
- « Quels seraient les échanges commerciaux d'une union européenne à 25 ? », *Statistiques en bref*, thème 6, Eurostat, n° 4/2003.

SOURCES

- [1] Comptes nationaux base 95, Insee.
- [2] « Le commerce extérieur de l'année 2003 », Minefi, Direction générale des douanes et droits indirects (www.douane.gouv.fr).
- [3] « L'Économie française 2004-2005 », *Références*, Insee, juin 2004.
- [4] « Les échanges extérieurs de la France en 2003 », *Insee-Première*, n° 969, mai 2004.

Principaux partenaires commerciaux en 2003 [2]

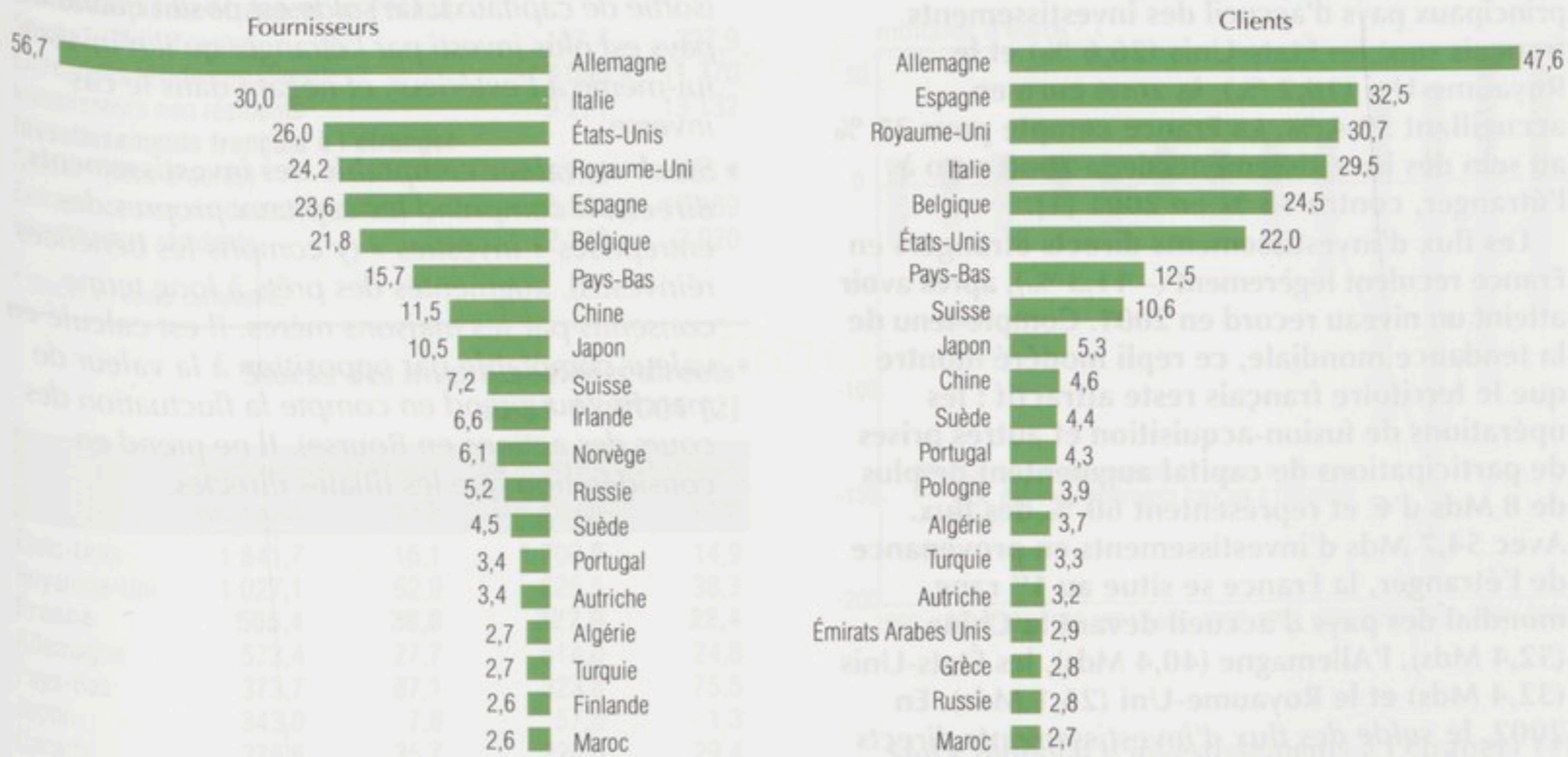
milliards d'euros

	Exportations*	Importations**	Solde	Rappel solde 2002
Union Européenne	200,2	198,0	2,2	2,9
dont : Zone euro	162,7	169,3	-6,7	-7,1
Allemagne	47,6	56,2	-8,6	-9,1
Belgique et Luxembourg (UEBL)	26,3	23,9	2,4	2,4
Espagne	32,5	24,4	8,0	8,3
Italie	29,5	29,8	-0,3	-0,4
Pays-Bas	12,5	15,0	-2,5	-2,6
Royaume-Uni	30,7	21,7	8,8	9,7
OCDE hors Union européenne	58,7	60,1	-1,4	-1,8
dont : Suisse	10,6	7,1	3,5	3,3
États-Unis	22,0	21,1	1,0	0,1
Japon	5,3	10,3	-5,0	-5,0
Reste du monde	65,8	69,4	-3,6	0,8
dont : Chine	4,6	13,3	-8,7	-8,0
Ensemble	324,7	327,5	-2,7	1,9

* de biens (FAB). ** de biens (CAF).

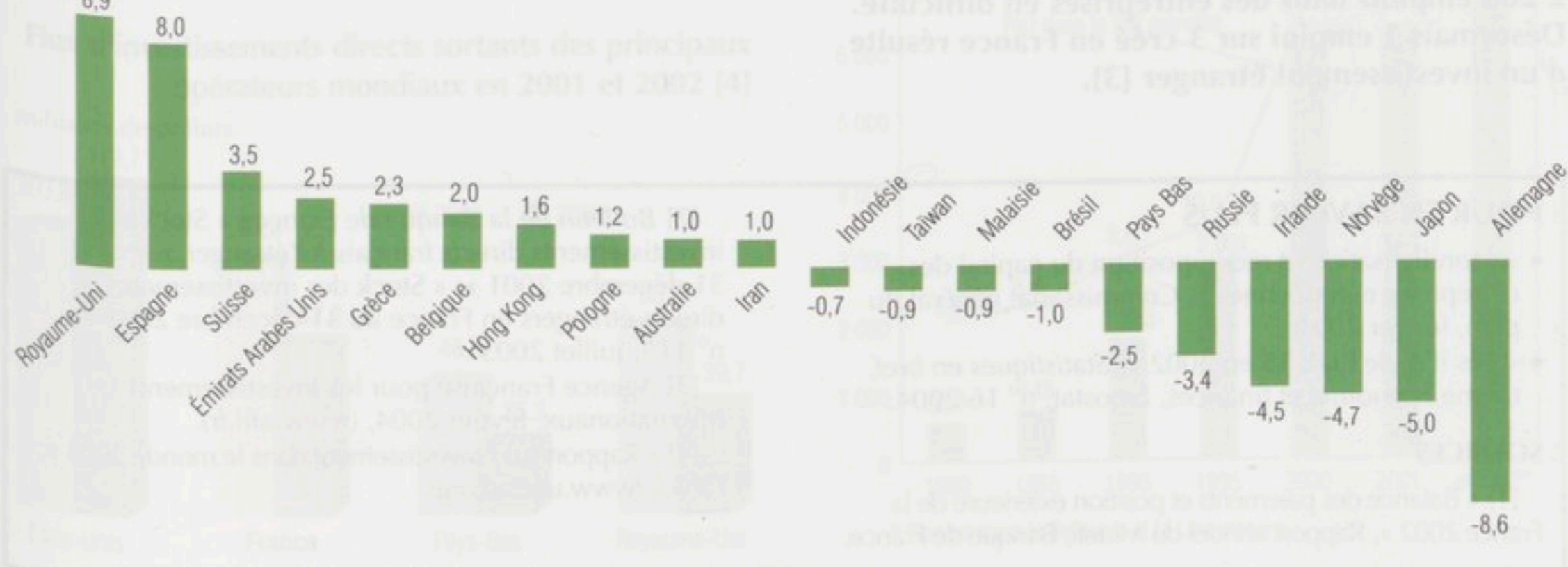
Les 20 premiers fournisseurs et les 20 premiers clients en 2003 [2]

milliards d'euros



Les 10 principaux excédents et déficits du commerce extérieur en 2003 [2]

milliards d'euros



échanges extérieurs

PRÉSENTATION

En 2002, les flux *d'investissements directs* mondiaux baissent pour la deuxième année consécutive (- 21 % pour les flux entrants et - 9 % pour les flux sortants) dans un contexte de faible croissance économique. La forte chute du montant des opérations de fusion-acquisition internationales (- 38 %) joue un grand rôle dans cette baisse : leur nombre passe de 7 894 opérations en 2000 à 4 493 en 2002 et leur valeur moyenne n'est que de 82 millions de \$ contre 145 en 2000. Les entrées mondiales d'IDE atteignent 651 Mds de \$, soit le montant le plus bas depuis 1998 [4].

En 2002, les multinationales françaises se désendettent et se concentrent sur leur cœur de métier, fragilisées par le repli des marchés financiers. Les flux d'investissements directs français à l'étranger (66,5 Mds) baissent d'un tiers, se conformant en l'amplifiant à l'évolution internationale. La France reste néanmoins parmi les premiers investisseurs mondiaux. Les deux principaux pays d'accueil des investissements français sont les États-Unis (26,6 %) et le Royaume-Uni (18,2 %), la zone euro en accueillant 39,4 %. La France compte pour 25 % au sein des investissements de la zone euro à l'étranger, contre 18 % en 2001 [1].

Les flux d'investissements directs étrangers en France reculent légèrement (- 11,3 %), après avoir atteint un niveau record en 2001. Compte-tenu de la tendance mondiale, ce repli modéré montre que le territoire français reste attractif : les opérations de fusion-acquisition et autres prises de participations de capital augmentent de plus de 8 Mds d'€ et représentent 60 % des flux. Avec 54,7 Mds d'investissements en provenance de l'étranger, la France se situe au 1^{er} rang mondial des pays d'accueil devant la Chine (52,4 Mds), l'Allemagne (40,4 Mds), les États-Unis (32,4 Mds) et le Royaume-Uni (26,1 Mds). En 2002, le *solde des flux d'investissements directs* reste débiteur et atteint 11,8 Mds d'€ [1].

En 2002, les investisseurs étrangers annoncent la création de 22 860 emplois en France, soit - 10 % par rapport à 2001. Ils ont également sauvé 2 200 emplois dans des entreprises en difficulté. Désormais 1 emploi sur 3 créé en France résulte d'un investissement étranger [3].

DÉFINITIONS

- **Investissement direct.** Investissement qu'une unité institutionnelle résidente d'une économie effectue dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une unité institutionnelle résidente d'une autre économie et d'exercer, dans le cadre d'une relation à long terme, une influence significative sur sa gestion. Par convention, une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur acquiert au moins 10 % du capital social de l'entreprise investie. Les investissements directs comprennent non seulement l'opération initiale qui établit la relation entre les deux unités, mais également toutes les opérations en capital ultérieures entre elles et entre les unités institutionnelles apparentées, qu'elles soient ou non constituées en sociétés.
- **Solde des flux d'investissements directs.** Différence entre les flux d'investissements étrangers d'un pays (entrée de capitaux) et les flux d'investissements de ce pays vers l'étranger (sortie de capitaux). Ce solde est positif quand un pays est plus investi par l'étranger qu'il n'investit lui-même à l'étranger, et négatif dans le cas inverse.
- **Stock en valeur comptable des investissements directs.** Il comprend les capitaux propres des entreprises « investies » (y compris les bénéfices réinvestis), augmentés des prêts à long terme consentis par les maisons mères. Il est calculé en valeur comptable par opposition à la valeur de marché (qui prend en compte la fluctuation des cours des actions en Bourse). Il ne prend en considération que les filiales directes.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Mondialisation et recomposition du capital des entreprises européennes », Commissariat général du plan, février 2004.
- « Les IDE de l'UE-15 en 2002 », *Statistiques en bref*, thème Economie et finances, Eurostat, n° 16/2004.

SOURCES

[1] « Balance des paiements et position extérieure de la France 2002 », Rapport annuel du Minéfi, Banque de France.

[2] *Bulletin de la Banque de France* : « Stock des investissements directs français à l'étranger au 31 décembre 2001 » ; « Stock des investissements directs étrangers en France au 31 décembre 2001 », n° 115, juillet 2003.

[3] Agence Française pour les Investissements Internationaux, février 2004, (www.afii.fr).

[4] « Rapport sur l'investissement dans le monde 2003 », ONU, (www.unctad.org).

Principaux pays d'origine des flux d'investissements directs étrangers en France [1]

milliards d'euros

Pays	2001		p 2002	
	Flux	%	Flux	%
Union européenne	53,4	86,5	42,8	78,2
dont : Union monétaire	37,6	60,9	25,1	45,9
Belgique	12,7	20,6	0,7	1,3
Pays-Bas	11,8	19,1	3,5	6,4
Allemagne	7,4	12,0	11,2	20,5
Luxembourg	2,4	3,9	8,2	15,0
Italie	2,1	3,4	0,3	0,5
Royaume-Uni	12,9	20,9	16,8	30,7
États-Unis	6,6	10,7	5,3	9,7
Suisse	0,7	1,1	1,5	2,7
Japon	0,1	0,2	3,2	5,9
Autres pays	0,9	1,5	1,9	3,5
Total	61,7	100,0	54,7	100,0

Principaux pays d'accueil des flux d'investissements directs français à l'étranger [1]

milliards d'euros

Pays	2001		p 2002	
	Flux	%	Flux	%
Union européenne	- 67,7	65,2	- 38,2	57,4
dont : Union monétaire	- 50,7	48,8	- 26,2	39,4
Belgique	- 27,3	26,3	- 12,0	18,0
Allemagne	- 8,5	8,2	- 5,8	8,7
Pays-Bas	- 4,0	3,8	- 2,7	4,1
Irlande	- 1,8	1,7	- 2,5	3,8
Espagne	- 3,4	3,3	- 2,0	3,0
Royaume-Uni	- 14,3	13,8	- 12,1	18,2
États-Unis	- 19,9	19,2	- 17,7	26,6
Japon	- 0,3	0,3	- 2,3	3,5
Argentine	- 3,2	3,1	- 0,3	0,5
Brésil	- 2,2	2,1	- 0,5	0,8
Autres pays	- 10,5	10,1	- 7,5	11,2
Total	- 103,9	100,0	- 66,5	100,0

Investissements étrangers en France et français à l'étranger [2]

31-12-1992 31-12-2001

	31-12-1992	31-12-2001
Investissements étrangers en France		
Stocks* (Mds d'euros)	107,4	327,9
Entreprises résidentes investies	7 095	11 770
Investisseurs non résidents	9 271	13 132
Investissements français à l'étranger		
Stocks* (Mds d'euros)	131,2	555,4
Entreprises non résidentes investies	8 662	10 169
Investisseurs résidents	2 243	2 020

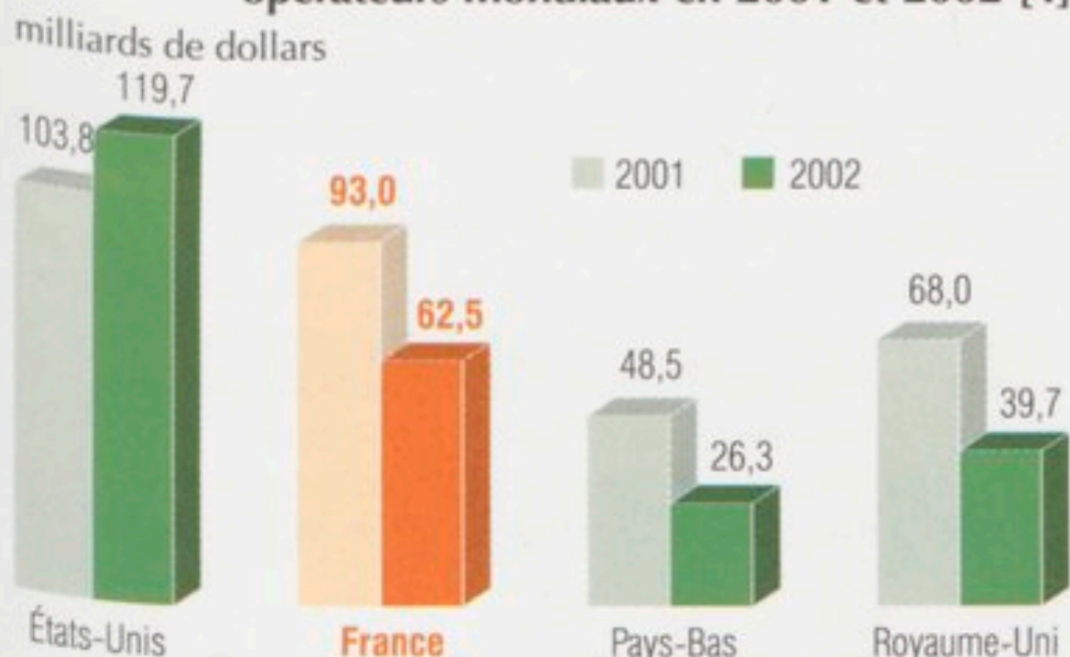
* Stocks en valeur comptable.

Stocks des investissements directs* au 31-12-2001 [2]

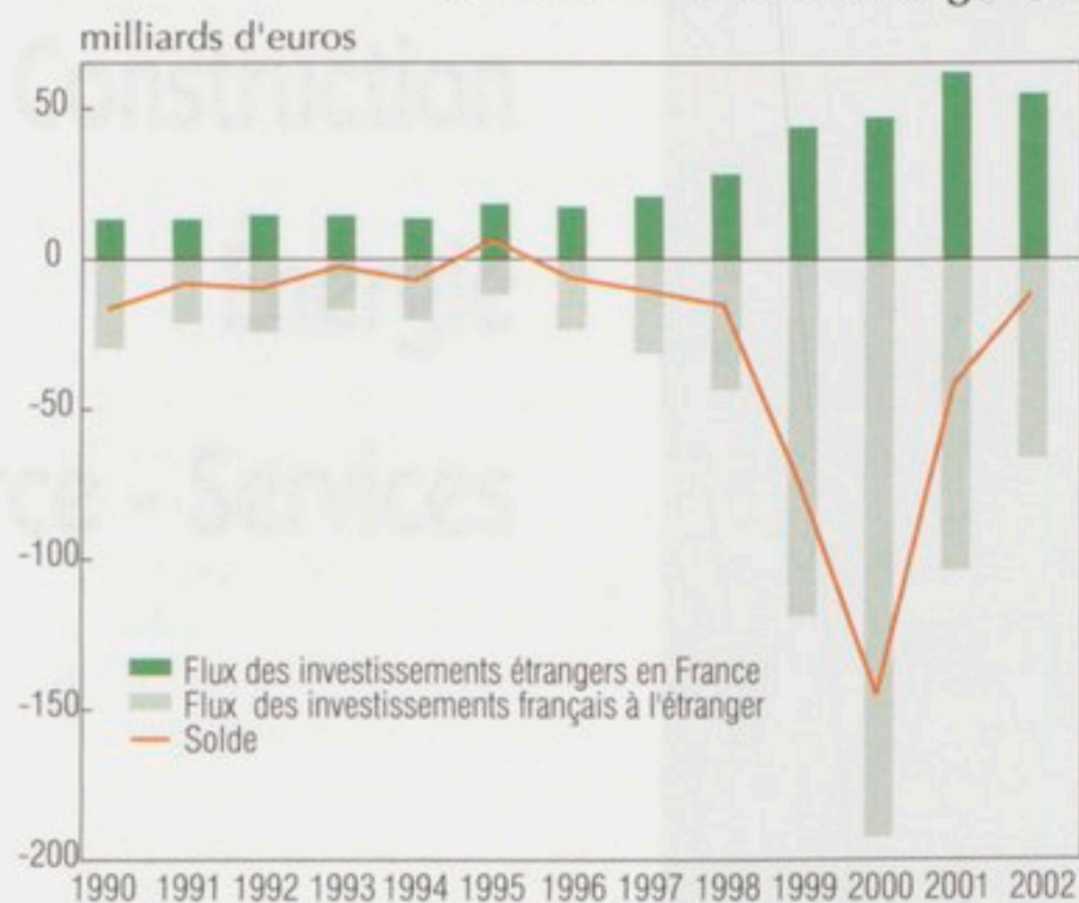
	Investissements à l'étranger		Inv. en provenance de l'étranger	
	Mds d'euros	%/PIB	Mds d'euros	%/PIB
États-Unis	1 841,7	16,1	1 700,8	14,9
Royaume-Uni	1 027,1	62,9	625,5	38,3
France	555,4	38,0	327,9	22,4
Allemagne	573,4	27,7	514,0	24,8
Pays-Bas	373,7	87,1	323,8	75,5
Japon	343,0	7,8	57,5	1,3
Canada	276,6	35,7	228,0	29,4
Italie	206,9	17,0	122,5	10,0
Espagne	215,4	33,1	186,6	28,6

* Valeur comptable.

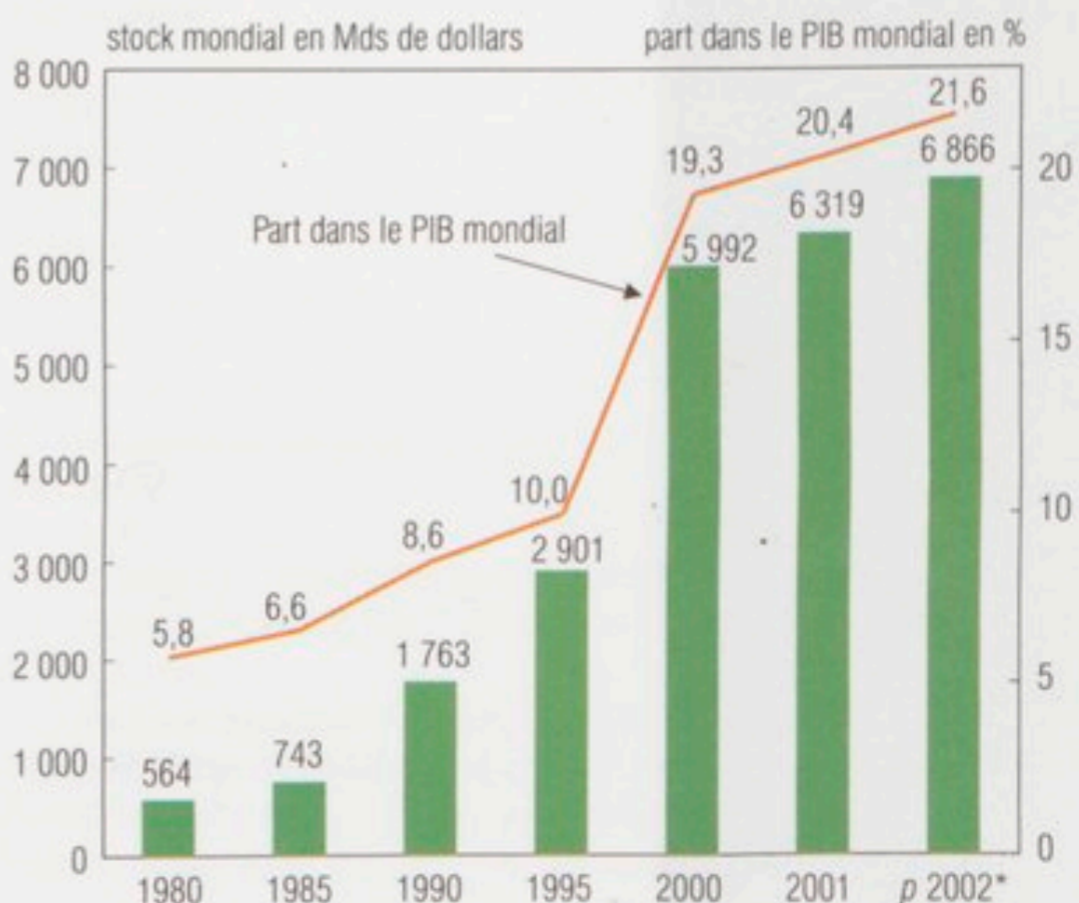
Flux d'investissements directs sortants des principaux opérateurs mondiaux en 2001 et 2002 [4]



Flux d'investissements directs entre la France et l'étranger [1]



Stock mondial d'investissements à l'étranger [4]



* Non compris la Belgique et le Luxembourg.

Échanges extérieurs

Principaux pays d'origine des flux d'investissements directs français à l'étranger (1)

Pays	2007 (Mds \$)	2006 (Mds \$)	2005 (Mds \$)
Allemagne	145,2	145,2	145,2
États-Unis	145,2	145,2	145,2
Autres	145,2	145,2	145,2

En 2007, les investissements directs français à l'étranger ont augmenté de 10,3 % par rapport à 2006, atteignant 145,2 milliards de dollars. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des investissements en Allemagne (145,2 Mds \$) et aux États-Unis (145,2 Mds \$).

Le stock d'investissements directs étrangers en France a reculé légèrement (-11,3 %) en 2007, après avoir atteint un niveau record en 2001. Cette baisse est due à la diminution des investissements directs étrangers en France, qui ont été de 11,3 milliards de dollars en 2007, contre 12,7 milliards de dollars en 2006.

Principaux pays d'origine des flux d'investissements directs étrangers en France (2)

Pays	2007 (Mds \$)	2006 (Mds \$)	2005 (Mds \$)
Allemagne	145,2	145,2	145,2
États-Unis	145,2	145,2	145,2
Autres	145,2	145,2	145,2

Principaux pays d'origine des flux d'investissements directs étrangers en France (1)

Pays	2007 (Mds \$)	2006 (Mds \$)	2005 (Mds \$)
Allemagne	145,2	145,2	145,2
États-Unis	145,2	145,2	145,2
Autres	145,2	145,2	145,2

En 2007, les investissements directs étrangers en France ont augmenté de 10,3 % par rapport à 2006, atteignant 145,2 milliards de dollars. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des investissements en Allemagne (145,2 Mds \$) et aux États-Unis (145,2 Mds \$).

Le stock d'investissements directs étrangers en France a reculé légèrement (-11,3 %) en 2007, après avoir atteint un niveau record en 2001. Cette baisse est due à la diminution des investissements directs étrangers en France, qui ont été de 11,3 milliards de dollars en 2007, contre 12,7 milliards de dollars en 2006.

Principaux pays d'origine des flux d'investissements directs étrangers en France (2)

Pays	2007 (Mds \$)	2006 (Mds \$)	2005 (Mds \$)
Allemagne	145,2	145,2	145,2
États-Unis	145,2	145,2	145,2
Autres	145,2	145,2	145,2

SYSTÈME PRODUCTIF

Entreprises

Agriculture - Pêche

Industrie - Construction

Énergie

Commerce - Services

Par secteur	
IAA	62,8
Industrie hors IAA	62,7
Construction	62,5
Commerce et réparation	62,5
Transport	62,5
Services aux entreprises	62,5
Services aux particuliers	62,5
Indéterminé	62,5
Par taille*	20,12
0 salarié	
1 ou 2 salariés	
3 à 9 salariés	
10 à 49 salariés	
50 à 99 salariés	
100 à 499 salariés	
500 à 999 salariés	
1 000 salariés et plus	

PRÉSENTATION

En 2003, 292 000 entreprises se sont créées, soit 8,8 % de plus qu'en 2002. Les **créations pures**, qui constituent les deux tiers des créations, augmentent de 12 %. Cette forte hausse ne concerne que les entreprises sans salarié au démarrage, le nombre de nouvelles entreprises avec un ou plusieurs salariés restant stable entre 2002 et 2003. Le commerce de détail attire de nouveau les créateurs d'entreprise, après avoir été longtemps en retrait. La moitié des créations est concentrée dans quatre régions : Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. En 2003 le **taux de création** est de 11,7 % contre 10,9 % en 2002. Il est plus important dans l'immobilier (14,8 %), les services aux particuliers (14,1 %), et les services aux entreprises (13,4 %). En revanche, il est beaucoup plus faible dans les secteurs de l'éducation, santé, action sociale (6,9 %), de l'industrie (7,5 %) et des transports (8,1 %) [1] [3].

La part des femmes parmi les créateurs de la génération 2002 est de 29 %, en baisse par rapport à 1998. L'âge moyen du créateur d'entreprise est de 39 ans, contre 37 quatre ans plus tôt. Comme en 1998, un créateur sur trois était au chômage avant de créer son entreprise. Les moyens financiers pour démarrer l'activité sont souvent faibles : ainsi, 36 % des créateurs ont investi moins de 4 000 € pour lancer leur affaire. Ils sont en revanche de plus en plus diplômés : 33 % ont un diplôme supérieur au baccalauréat (28 % en 1998). Les créateurs diplômés possèdent pour un tiers d'entre eux un diplôme en économie, gestion ou commerce, et 14 % sont diplômés en sciences et techniques. Ils investissent dans les services aux entreprises (pour un tiers d'entre eux), et se dirigent également volontiers vers le commerce, la santé et l'action sociale [2].

Le nombre de **défaillances d'entreprises** s'élève en 2003 à 39 545, en hausse de 3,7 % par rapport à 2002. Les secteurs les plus touchés sont l'industrie hors IAA, la construction et les services aux particuliers [4].

DÉFINITIONS

- **Création d'entreprises.** La statistique des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire SIRENE. Toute entreprise, personne physique ou morale, est inscrite au répertoire lors de sa première déclaration de démarrage d'activité non salariée et reçoit alors un numéro d'identification unique. On la comptabilise dans la statistique de créations à partir de sa date de début d'activité économique :
 - en **création pure** (ou création ex nihilo) si l'activité exercée ne constitue pas la poursuite d'une activité de même type exercée antérieurement au même endroit par une autre entreprise ;
 - en **création par reprise** dans les cas contraires (reprise de tout ou partie des moyens de production d'une autre entreprise, rachat d'un fonds de commerce,...) ;
 - en **réactivation** : une personne physique peut cesser son activité non salariée puis la reprendre ultérieurement. Elle retrouve alors le numéro d'identification unique qui lui avait été attribué la première fois.Les statistiques sur la création d'entreprises concernent l'ensemble des secteurs marchands du champ ICS (industrie, commerce et services) (hors secteur des services financiers).

- **Défaillance d'entreprise** : Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.
- **Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises).** Voir 14.2.
- **Taux de création.** Rapport du nombre de créations d'entreprises d'une année, au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année. C'est un indicateur de renouvellement du système productif.
- **Taux de survie.** La durée de vie des entreprises est obtenue par la différence entre la date de cessation économique et celle de création. Le taux de survie à 1, 3, 5 ou 7 ans est donc égal au nombre d'entreprises de la génération N encore actives lors de leur 12^e, 36^e, 60^e ou 84^e mois, divisé par le nombre d'entreprises créées l'année N.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les chômeurs créateurs d'entreprise en 2001-2002 », *Premières synthèses*, Dares, n° 37.3, septembre 2003.
- *Insee-Première* : « Les créateurs d'entreprise en 2002 », n° 928, octobre 2003 ; « L'impact sur l'emploi des créations d'entreprises », n° 917, août 2003.
- « Démographie des entreprises dans 9 États membres », *Statistiques en bref*, série industrie, commerce et services, Eurostat, n° 9-2003.

SOURCES

- [1] Répertoire Sirene, Insee.
- [2] Système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine), Insee.
- [3] « Forte hausse des créations d'entreprises en 2003 », *Insee-Première*, n° 944, janvier 2004.
- [4] « Défaillances d'entreprises », *Informations rapides*, Insee, n° 162, mai 2004 ; Insee, BODACC.

Créations d'entreprises [1]

	1993	2002	2003
Ensemble (nombre)	272 264	268 459	291 986
Selon l'origine (%)			
Créations pures	62,3	65,7	67,7
Reprises	17,7	15,0	13,7
Réactivations	20,0	19,3	18,6
Par secteur (%)			
IAA	2,4	2,3	2,1
Industrie (hors IAA)	6,7	4,9	4,7
Construction	12,3	14,2	14,5
Commerce	32,1	26,6	27,1
Transports	3,7	2,5	2,5
Activités immobilières	2,6	3,6	3,7
Services aux entreprises	15,1	18,2	18,5
Services aux particuliers	18,3	19,9	19,1
dont hôtels cafés restaurants	11,4	11,5	11,0
Education, santé, action sociale	6,8	8,0	7,8
Selon la taille (%)			
0 salarié + non déterminé	73,4	77,9	80,1
1 à 2 salariés	18,1	15,1	13,7
3 à 9 salariés	6,8	5,6	4,9
10 salariés et plus	1,7	1,4	1,3
Selon la catégorie juridique (%)			
Personnes morales	36,2	40,7	41,9
Personnes physiques	63,8	59,4	58,1

Répartition des entreprises créées selon l'activité préalable du créateur [2]

	1994	1998	2002
En activité	42,2	50,3	53,8
Chômeur de moins d'un an	27,4	18,6	18,1
Chômeur de plus d'un 1 an	16,4	16,2	14,7
Inactif	14,0	14,9	13,4
Total	100,0	100,0	100,0

Répartition des entreprises créées selon la situation antérieure à la création et le secteur d'activité de l'entreprise en 2002 [2]

	Ind.*	Const.	Comm.	Serv.	Total**
Ensemble	7,9	17,8	27,3	46,9	100
Indépendant ou à son compte	8,2	13,9	29,1	48,8	100
Chef d'entreprise, PDG	9,8	11,1	30,5	48,6	100
Salarié	8,1	20,8	24,8	46,4	100
Étudiant, scolaire	5,4	7,5	22,4	64,6	100
Sans activité professionnelle	6,8	15,5	35,4	42,4	100

* Y c. IAA. ** Champ ICS (Industrie, Construction, Commerce, Services), hors entreprises agricoles et financières.

Défaillances d'entreprises selon l'activité économique [4]

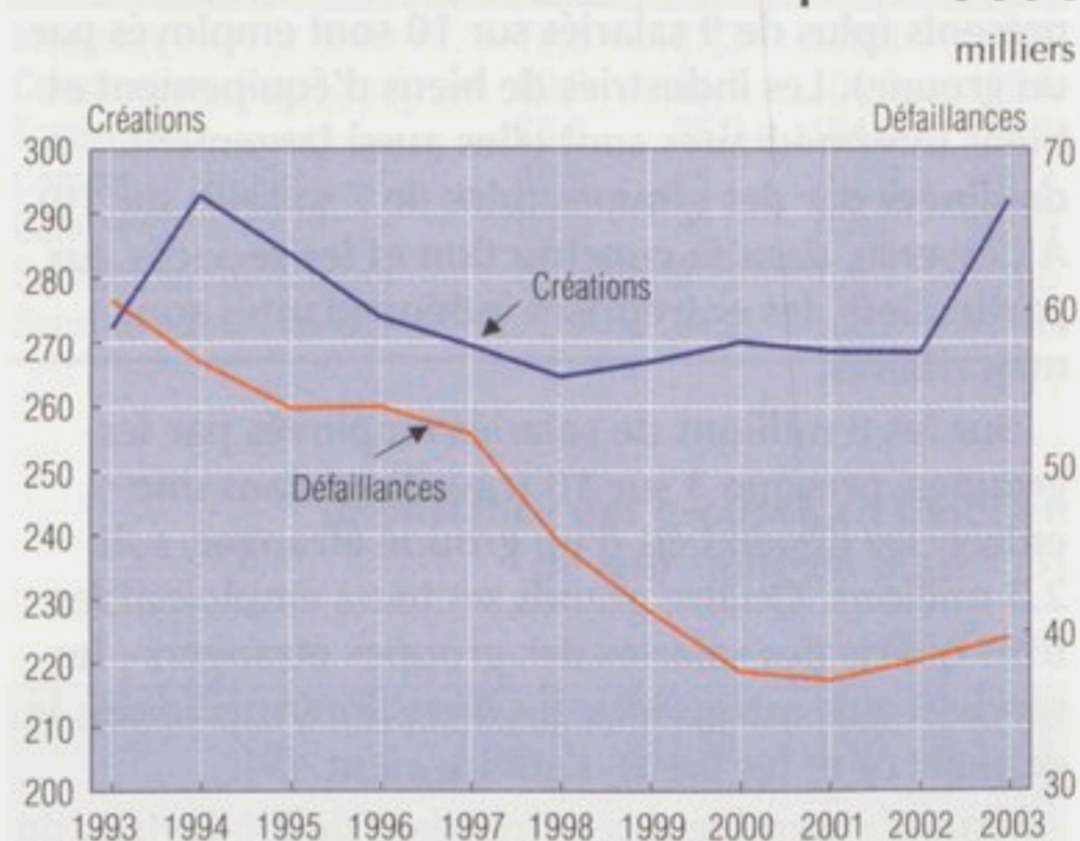
	1991	2001	2002	2003
Industrie	8,3	4,5	5,0	5,3
Construction	10,9	7,7	8,6	9,0
Commerce - Réparation	16,0	10,2	9,7	10,1
Autres services	17,7	14,6	14,9	15,1
Total	52,9	36,9	38,2	39,5

Stocks d'entreprises et taux de création par secteur [1]

	1993		2003	
	Stock* milliers	Taux de création %	Stock* milliers	Taux de création %
IAA	75,2	8,7	66,3	9,4
Industrie (hors IAA)	205,3	9,0	185,6	7,5
Construction	332,4	10,1	332,5	12,7
Commerce	653,4	13,4	623,9	12,7
Transports	91,9	10,8	89,7	8,1
Activités immobilières	64,5	11,0	74,0	14,8
Services aux entreprises	279,5	14,7	402,3	13,4
Services aux particuliers	343,1	14,5	396,1	14,1
Education, santé, action sociale	262,4	7,1	327,8	6,9
Ensemble	2 307,6	11,8	2 498,1	11,7

* Au 1^{er} janvier.

Créations et défaillances d'entreprises* [1] [4]



* Champ : industrie, commerce et services.

Taux de survie des entreprises [2]

	Créées en 1994		Créées en 1998
	Survie à 3 ans	Survie à 5 ans	Survie à 3 ans
Par secteur			
IAA	67,3	57,2	70,7
Industrie hors IAA	62,7	50,0	69,8
Construction	63,0	49,0	68,8
Commerce et réparation	53,5	39,9	60,5
Transport	60,5	50,3	65,7
Services aux entreprises, immobilier, location	59,1	46,3	62,5
Hôtels-café-restaurants	56,1	42,5	60,2
Autres services	66,9	55,1	70,6
Par taille*			
0 salarié	55,5	42,3	60,2
1 ou 2 salariés	65,5	49,9	72,1
3 à 5 salariés	67,5	54,1	73,6
6 à 9 salariés	73,2	58,0	73,2
10 salariés et plus	80,3	65,3	75,6
Selon la catégorie juridique			
Personnes physiques	51,8	40,2	58,1
Personnes morales	67,9	53,6	71,9

* Effectifs au démarrage.

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 2003, sur l'ensemble des entreprises (hors entreprises agricoles et financières) une sur deux n'a pas de salarié et 92,4 % en emploient moins de 10. Elles travaillent essentiellement dans le commerce (1 entreprise sur 4), les services aux particuliers et aux entreprises. 7,2 % d'entre elles sont des PME ; seulement 0,2 % dépassent les 250 salariés [1].

Les **groupes** d'entreprises emploient 55 % des salariés de l'ensemble des entreprises. Au 1^{er} janvier 2002, 1 entreprise sur 30 dépend d'un groupe. Les grands groupes produisent cinq fois plus de valeur ajoutée et réalisent quatre fois plus d'investissements. Leur poids financier est encore plus considérable : 70 % des capitaux propres de l'ensemble des groupes. Avec l'énergie, l'industrie automobile est le secteur dans lequel les groupes sont les plus présents (plus de 9 salariés sur 10 sont employés par un groupe). Les industries de biens d'équipement et biens intermédiaires sont elles aussi largement dominées par des groupes (plus de 7 salariés sur 10). À l'inverse, dans la construction et les services aux particuliers, les entreprises indépendantes sont majoritaires.

Sur les 8 millions de salariés employés par les groupes, presque 3 sur 10 travaillent dans une entreprise dépendant d'un groupe étranger, soit 2,3 millions. Quatre grands secteurs emploient les trois quarts des salariés des groupes étrangers : les services aux entreprises, les biens intermédiaires, le commerce et les biens d'équipement. [5].

Dans l'ensemble des entreprises de l'industrie, du commerce et des services (hors agriculture, services financiers, location immobilière et administration), les **très petites entreprises** (entreprises de moins de 20 salariés) représentent en 2001, 29 % de l'effectif salarié total et 28 % de la valeur ajoutée totale. Dans le bâtiment elles réalisent plus de la moitié de la valeur ajoutée, dans l'industrie manufacturière seulement 10 % [3].

DÉFINITIONS

- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** Voir 14.3.
- **Entreprise industrielle.** D'après le Sessi, entreprise de plus de 20 salariés dont l'activité principale est industrielle (hors énergie, IAA et BTP).
- **Excédent brut d'exploitation (EBE).** Solde du compte d'exploitation, pour les sociétés. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des impôts sur les produits, et augmentée des subventions sur les produits. Pour les entreprises individuelles, le solde du compte d'exploitation est le revenu mixte. L'excédent d'exploitation peut être calculé net, si l'on retranche la consommation de capital fixe.
- **Groupe.** Voir 14.4.
- **Microgroupe.** Groupe d'entreprises dont l'effectif total est inférieur à 500 salariés.
- **Petites et moyennes entreprises (PME).** Entreprises dont l'effectif est compris entre 10 et 249 salariés.
- **Petites et moyennes entreprises industrielles (PMI).** Entreprises industrielles dont l'effectif est compris entre 20 et 499 salariés.
- **Répertoire Sirene.** Le répertoire national d'identification des entreprises et de leurs établissements, appelé Sirene, a été créé par le décret du 14 mars 1973. Il a pour mission d'enregistrer l'état civil des entreprises : le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance pour une personne physique ou la raison sociale pour une personne morale ; y sont également indiqués le sigle, la forme juridique, le siège social et les dates de création ou de cessation d'activité.
- **Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises).** Vise à étudier de façon permanente et régulière les caractéristiques et la vie des nouvelles entreprises. Le système a démarré en 1994 avec l'interrogation d'un échantillon d'entreprises créées ou reprises au cours du premier semestre 1994. Ces entreprises sont suivies pendant cinq ans par un questionnaire lors de leur deuxième et troisième anniversaires. Deux autres générations, celles des entreprises créées en 1998 et 2002, sont entrées dans le dispositif Sine.
- **Valeur ajoutée hors taxes (VAHT).** Solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Insee-Première* : « La sous-traitance réalisée par les petites entreprises industrielles », n° 964, mai 2004 ; « Les petites entreprises industrielles », n° 914, juillet 2003.
- *Statistiques en bref, série Industrie, commerce et services*, Eurostat : « Caractéristiques des entreprises sous contrôle étranger », n° 21/2004 ; « Les statistiques structurelles des entreprises dans les pays candidats », n° 21/2003.
- « Entreprises européennes – Faits et chiffres », Eurostat, édition 2003.

- « Les PME dans les pays candidats », *Statistiques en bref, série Industrie, commerce et services*, Eurostat, n° 5/2004.

SOURCES

- [1] Répertoire Sirene, Insee.
- [2] Enquête annuelle d'entreprise, Sessi, édition 2004.
- [3] Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services.
- [4] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.
- [5] « Images économiques des entreprises et des groupes au 1^{er} janvier 2002 », *Insee-Résultats*, série « Économie », n° 13, décembre 2003.

CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES 15.2

Répartition des entreprises selon le nombre de salariés et l'activité au 1er janvier 2003* [1]

Secteurs d'activité	milliers						Total	dont PME
	0	1 à 9	10 à 49	50 à 99	100 à 249	250 et +		
IAA	16,13	42,04	6,47	0,74	0,54	0,34	66,26	7,75
Industrie hors IAA	69,77	75,94	30,33	4,48	3,12	1,92	185,57	37,93
Construction	139,26	166,57	24,21	1,51	0,69	0,24	332,47	26,41
Commerce	291,52	286,17	39,44	3,94	1,94	0,88	623,88	45,31
Transports	48,64	29,54	9,01	1,27	0,78	0,41	89,66	11,06
Activités immobilières	47,65	23,95	2,25	0,11	0,04	0,02	74,02	2,40
Services aux entreprises	236,30	137,00	23,82	2,57	1,53	1,07	402,29	27,93
Services aux particuliers	192,07	185,31	17,10	1,04	0,41	0,21	396,14	18,55
Education, santé, action sociale	239,63	81,66	5,34	0,60	0,44	0,14	327,80	6,37
Total	1 280,97	1 028,18	157,95	16,26	9,48	5,23	2 498,08	183,69

* Champ ICS (Industrie, Construction, Commerce, Services), hors entreprises agricoles et financières. Données définitives.

Poids des entreprises selon leur taille en terme de valeur ajoutée en 2001 [3]

	%		
	Nombre de salariés		
	0 à 19	20 à 249	250 et plus
IAA	21,2	24,9	53,9
Industrie hors IAA	10,0	25,0	64,9
Construction	52,8	32,0	15,1
Commerce	38,6	29,5	31,9
Transports	14,3	23,7	61,9
Services	30,4	22,2	47,5
Education, santé, action sociale	72,2	22,1	5,6
Total	27,9	25,3	46,8

Importance des groupes selon l'implantation géographique de la tête de groupe en 2002* [5]

	milliards d'euros		
	Groupes français	Groupes étrangers	
		UE	Hors UE
Nombre d'entreprises	78 404	10 861	4 930
Effectif salarié (milliers)	5 696	1 357	950
VABCF**	305	71	52
Excédent brut d'exploitation	88	18	13
Immobilisations corporelles brutes	707	106	63
Investissement en immobilisations corporelles***	59	13	8

* Hors entreprises financières et agricoles ; données au 1^{er} janvier. ** Valeur ajoutée brute au coût des facteurs. *** Hors apports.

Évolution du chiffre d'affaires des entreprises [4]

	indice base 100 en 2000			
	1995	1998	2001	2003
Industrie	79,0	87,3	103,4	102,5
Construction	80,3	84,7	104,6	105,5
Transports	75,6	85,9	104,5	108,1
Commerce de gros	80,5	89,2	101,9	102,7
Commerce de détail	80,8	89,9	104,7	109,9
Services aux particuliers	87,0	91,9	103,7	104,8
Services aux entreprises	72,0	83,2	106,8	107,8

Importance des groupes en fonction de leur taille en 2002* [5]

	milliards d'euros			
	Nombre de groupes**	Effectif salarié milliers	CA hors taxes et produits financ.	Capitaux propres et autres fonds propres
Microgroupe :				
0 à 499 salariés	27 139	1 920	464	161
Petits groupes :				
500 à 1 999 salariés	1 356	1 226	284	127
Moyens groupes :				
2 000 à 9 999 salariés	383	1 413	397	185
Grands groupes :				
10 000 salariés et plus	84	3 444	872	949
Total	28 962	8 003	2 016	1 422

* Hors entreprises financières et agricoles ; au 1^{er} janvier. ** Sont comptabilisés les groupes français et étrangers dont les salariés travaillent effectivement en France.

Caractéristiques des entreprises industrielles* de 20 salariés et plus en 2002 [2]

	milliards d'euros						Ensemble	dont PMI***
	20 à 49	50 à 99	100 à 249	250 à 499	500 et +	Hors tranche **		
Nombre d'entreprises	11 543	4 462	3 133	1 120	940	657	21 855	20 258
Effectif employé (milliers)	377,6	306,7	485,3	389,6	1 619,0	48,2	3 226,3	1 559,2
Chiffre d'affaires HT	47,7	42,1	75,4	69,1	470,6	24,5	729,3	234,2
Exportations	6,9	8,1	22,1	24,1	176,0	8,5	245,8	61,3
Valeur ajoutée HT	16,9	13,7	22,5	20,2	134,0	4,3	211,5	73,2
Rémunérations	8,7	6,9	11,3	9,8	49,0	1,5	87,2	36,7
Excédent brut d'exploitation	3,8	3,2	5,2	4,9	37,3	1,9	56,3	17,2
Investissements corporels totaux	1,5	1,5	2,6	2,7	19,8	0,3	28,4	8,3

* Hors IAA, bâtiment, génie civil et agricole ; données France métropolitaine. ** Il s'agit principalement d'entreprises donneuses d'ordres. *** Entreprises industrielles dont l'effectif est compris entre 20 et 499 salariés.

PRÉSENTATION

En 2002, le classement des *groupes leaders* mondiaux ne présente pas de grands bouleversements : le numéro 1 mondial reste le distributeur Wal-Mart avec un *chiffre d'affaires* de 233 Mds d'€. Les pétroliers et les constructeurs automobiles dominent toujours le classement. Les États-Unis perdent leur suprématie : seulement 33 entreprises américaines (42 en 2001) figurent parmi les 100 premières entreprises mondiales. L'Europe est représentée par 41 entreprises (dont 12 allemandes, 11 françaises et 5 britanniques) et le Japon par 20. Le premier groupe français, Total, progresse au 11^{ème} rang mondial, Vivendi Universal au 29^{ème}, Carrefour gagne encore des places et se hisse au 21^{ème} rang. PSA Peugeot Citroën (36^{ème}) et EDF (45^{ème}) se classent parmi les 50 premières entreprises mondiales.

L'année 2002 s'avère difficile pour les grands groupes mondiaux : sur les 100 premiers d'entre eux, 26 affichent des pertes, contre 12 en 2001. Les plus touchés sont ceux du secteur des télécommunications, de la communication et d'Internet, comme Deutsche Telekom (- 24,6 Mds d'€), Vivendi Universal (- 23,3 Mds d'€) ou France Télécom (- 20,7 Mds d'€) [1].

En 2003, après le net ralentissement des opérations de fusions-acquisitions en 2002 et en dépit de l'embellie boursière, la reprise des fusions-acquisitions reste mesurée. Seules les transactions aux États-Unis progressent (+ 13 % en valeur). Les rapprochements d'entreprises en Europe n'atteignent, ni en valeur, ni en volume, le niveau de 2002 [2].

En 2002, sur les 50 premiers groupes européens, 10 appartiennent au *secteur* de la distribution, 7 au secteur des télécommunications et 6 à celui de l'automobile. Avec 14 groupes classés, la France consolide sa position en tête du classement européen devant l'Allemagne (13) et le Royaume-Uni (7) [1].

DÉFINITIONS

- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** Montant global des ventes hors taxes de biens et services au cours de l'exercice.
- **Groupe de sociétés ou d'entreprises.** Ensemble des sociétés (entreprises, personnes morales) dépendant d'un centre de décision ultime : la société tête de groupe, qui peut notamment unifier certains aspects de la gestion financière et de la fiscalité. Néanmoins, le groupe peut comporter une pluralité de centres de décision, en ce qui concerne la politique de production, de vente, etc.
Le lien de dépendance est mesuré par la part des voix détenues en assemblée générale ordinaire. On définit :
 - le contour restreint ou « noyau dur » du groupe comme l'ensemble des entreprises détenues directement ou indirectement à plus de 50 % par une société mère, tête de groupe ; la société mère n'est détenue majoritairement, ni directement ni indirectement, par aucune autre société. Dans cette définition, les groupes forment des ensembles disjoints deux à deux ;
 - le contour « élargi » du groupe comme l'ensemble de toutes les entreprises dépendant du groupe, quel que soit leur degré de dépendance vis-à-vis du centre de décision. Au niveau statistique, le contour élargi des groupes est formé de l'ensemble des entreprises appartenant au contour élargi d'au moins un groupe, sans pouvoir associer une entreprise à un groupe plutôt qu'à un autre.
- **Résultat net.** Bénéfice ou perte de l'exercice après impôts et avant distribution.
- **Secteur.** Sont classées dans un même secteur les entreprises ayant la même activité principale.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en bref*, Thème 4, Eurostat : « Les entreprises sous contrôle étranger », n° 3-2003 ; « Les entreprises en Europe – la taille a-t-elle une importance ? », n° 39-2002.
- « Entreprises européennes – Faits et chiffres », *Panorama de l'Union européenne*, Thème 4, Eurostat : données 1991-2001 ; données 1990-2002 (cédérom).
- *Alternatives économiques*, Hors-série : « Les chiffres de l'économie 2004 », n° 58-2003 ; « Les rouages de l'entreprise, édition 2003-2004 », n° 57bis-2003 ».

- « Fusions et acquisitions : vers une nouvelle vague d'OPE/OPA ? », *Problèmes économiques*, n° 2.842, février 2004.

SOURCES

- [1] « Le grand Atlas des entreprises 2004 », *Enjeux-Les Échos*, Hors-série, novembre 2003.
- [2] Données de la société d'études Dealogic, publiées dans *Le Monde* du 2 et 6 janvier 2004.
- [3] « L'État actionnaire », Rapport 2003, Minefi, 2003.

Les 50 principaux groupes mondiaux de l'industrie et des services en 2002 [1] [3]

Rang	Société	CAHT millions d'€	Résultat net millions d'€	Effectifs	Rang	Société	CAHT millions d'€	Résultat net millions d'€	Effectifs
1	Wal-Mart (USA)	233 300	6 687	1 300 000	26	Ahold (NL)	62 683	- 1 208	270 739
2	Exxon Mobil (USA)	191 725	9 159	92 500	27	Honda (JAP)	61 618	3 298	126 900
3	General Motors (USA)	178 191	1 656	350 000	28	Nestlé (CH)	61 333	5 203	254 199
4	Royal Dutch Shell (NL-GB)	171 195	8 987	115 000	29 Vivendi Universal (F)	58 150	- 23 301	61 815	
5	BP (GB)	170 518	6 531	115 250	30	Sony (JAP)	57 769	893	161 100
6	Ford (USA)	155 137	- 935	350 321	31	Matsushita Electric (JAP)	57 213	- 150	288 324
7	DaimlerChrysler (ALL-USA)	149 583	4 718	370 677	32	Home Depot (USA)	55 573	3 496	300 000
8	General Electric (USA)	125 653	13 470	315 000	33	Fiat (I)	55 427	- 3 948	189 969
9	Toyota (JAP)	119 823	5 805	264 096	34	ConocoPhillips (USA)	54 597	- 281	57 300
10	Mitsubishi Corporation(JAP)	103 028	481	47 370	35	Mckesson (USA)	54 499	529	24 500
11 Total (F)	102 540	5 941	121 469		36 PSA Peugeot Citroën (F)	54 436	1 690	198 600	
12	Mitsui (JAP)	102 316	241	37 734	37	Hewlett-Packard (USA)	53 991	- 881	141 000
13	ChevronTexaco (USA)	94 161	1 080	53 014	38	Deutsche Telekom (ALL)	53 689	- 24 587	255 896
14	Volkswagen (ALL)	86 948	2 597	324 892	39	Nissan (JAP)	52 768	3 828	127 625
15	NTT (JAP)	84 433	- 1 804	207 400	40	Boeing (USA)	51 587	469	165 000
16	Siemens (ALL)	84 016	2 597	426 000	41	Metro (ALL)	51 526	502	235 283
17	Itochu (JAP)	80 866	155	39 019	42	Merck & Company (USA)	49 413	6 822	77 300
18	IBM (USA)	77 460	3 415	315 889	43	Kroger (USA)	49 384	1 150	289 000
19	Altria Group (ex-Philip Morris) (USA)	76 717	10 592	166 000	44	Cardinal Health (USA)	48 789	1 008	53 000
20	Sumitomo (JAP)	72 268	221	31 589	45 EDF (F)	48 359	415	167 243	
21 Carrefour (F)	68 729	1 374	396 662		46	Unilever (NL-GB)	48 270	2 129	258 000
22	Marubeni (JAP)	67 970	234	27 000	47	Eni (I)	47 922	4 593	80 655
23	Verizon (USA)	64 497	3 892	227 813	48	Samsung (C Sud)	47 533	5 628	80 000
24	Us Postal Service (USA)	63 412	- 645	752 949	49	RWE (ALL)	46 633	1 050	131 765
25	Hitachi (JAP)	63 319	- 215	339 572	50 France Télécom (F)	46 630	- 20 906	204 145	

Les 50 principaux groupes européens de l'industrie et des services en 2002 [1] [3]

Rang	Société	CAHT millions d'€	Résultat net millions d'€	Effectifs	Rang	Société	CAHT millions d'€	Résultat net millions d'€	Effectifs
1	Royal Dutch Shell (NL-GB)	171 195	8 987	115 000	26	BAT (GB)	37 786	1 764	85 819
2	BP (GB)	170 518	6 531	115 250	27	E.On (ALL)	37 059	2 777	107 856
3	DaimlerChrysler (ALL-USA)	149 583	4 718	370 677	28	ThyssenKrupp (ALL)	36 698	216	191 254
4 Total (F)	102 540	5 941	121 469		29 Renault (F)	36 336	1 956	132 351	
5	Volkswagen (ALL)	86 948	2 597	324 892	30	Repsol (E)	35 555	1 952	32 602
6	Siemens (ALL)	84 016	2 597	426 000	31	Robert Bosch (ALL)	34 977	650	225 897
7 Carrefour (F)	68 729	1 374	396 662		32	Statoil (N)	33 272	2 247	17 115
8	Ahold (NL)	62 683	- 1 208	270 739	33	Edeka Zentrale (ALL)	32 500	...	200 000
9	Nestlé (CH)	61 333	5 203	254 199	34	Glaxosmithkline (GB)	32 473	7 083	104 499
10 Vivendi Universal (F)	58 150	- 23 301	61 815		35	Basf (ALL)	32 216	1 504	89 389
11	Fiat (I)	55 427	- 3 948	189 969	36	Philips Electronics (NL)	31 820	- 3 206	170 087
12 PSA Peugeot Citroën (F)	54 436	1 690	198 600		37	Telecom Italia (I)	30 400	- 322	101 713
13	Deutsche Telekom (ALL)	53 689	- 24 587	255 896	38 Saint-Gobain (F)	30 274	1 040	172 357	
14	Metro (ALL)	51 526	502	235 283	39 Veolia Environnement (F)	30 079	339	257 177	
15 EDF (F)	48 359	415	167 243		40	Nokia (Fin)	30 016	3 381	51 748
16	Unilever (GB-NL)	48 270	2 129	258 000	41	Enel (I)	29 997	2 008	71 204
17	Eni (I)	47 922	4 593	80 655	42	EADS (NL)	29 901	- 299	103 967
18	RWE (ALL)	46 633	1 050	131 765	43	Bayer (ALL)	29 624	1 060	122 600
19 France Télécom (F)	46 630	- 20 906	204 145		44	BT (GB)	28 669	4 112	104 700
20	Vodafone (GB)	46 501	- 15 032	66 667	45	Telefonica (E)	28 411	- 5 577	161 527
21 Suez (F)	46 090	- 863	198 750		46	Sainsbury (GB)	28 314	695	108 700
22	Tesco (GB)	43 804	1 448	188 182	47 Groupe Auchan (F)	27 562	292	143 000	
23	BMW (ALL)	42 282	2 020	101 395	48 Pinault-Printemps-Redoute (F)	27 375	1 589	113 453	
24	Deutsche Post (ALL)	39 255	659	371 912	49	Arcelor (LUX)	26 594	- 121	104 241
25 Les Mousquetaires (F)	38 400	...	112 000		50 Galec(Leclerc) (F)	26 000	...	84 000	

PRÉSENTATION

En 2002, le classement des 500 premiers groupes français reste stable mais les résultats nets sont préoccupants et indiquent un exercice difficile sur fond de crise économique : plus d'un tiers enregistrent une baisse de leur chiffre d'affaires. Ainsi France Télécom, malgré un chiffre d'affaires en hausse de 8,4 %, affiche 20,7 Mds d'€ de pertes, tandis que sa filiale Orange progresse de 13,2 % et perd 4,5 Mds d'€. Le groupe Vivendi Universal enregistre un mauvais résultat net de - 23,3 Mds d'€.

Selon le critère de classement du chiffre d'affaires, le secteur de la distribution (19,8 %) se trouve toujours en tête devant l'énergie (16 %), mais l'écart se réduit.

En 2002, huit entreprises parmi les cinquante premières entreprises françaises de l'industrie et des services, appartiennent au secteur public : EDF occupe le 5^{ème} rang juste devant France Télécom (6^{ème}), la SNCF (19^{ème}), La Poste (24^{ème}), Gaz de France (28^{ème}), Air France (35^{ème}), Areva-CEA (43^{ème}) et La Française des jeux (47^{ème}).

Dans le secteur de la distribution, comme en 2001, cinq entreprises sont classées parmi les quinze premières. Les deux principaux groupements de commerçants indépendants français, « Les Mousquetaires » et « Leclerc », concluent chacun de leur côté des accords avec des indépendants espagnols et italiens, afin de se maintenir dans les négociations avec les fournisseurs de dimension mondiale.

Dans le secteur pétrolier, la grande vague des consolidations se poursuit. Les cours élevés du baril garantissent à ce secteur des résultats confortables. Le chiffre d'affaires du groupe Total diminue de 2,6 % mais l'entreprise conserve la première place en 2002.

Dans le secteur de l'automobile, grâce à leurs efforts en matière de qualité et d'innovation, les deux grands constructeurs français confortent leur position respective dans le classement des dix meilleurs résultats nets. Renault double son bénéfice (1 956 millions d'€) et se hisse à la quatrième place, tandis que PSA (1 690 millions d'€) maintient sa croissance [1].

DÉFINITIONS

- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** Montant global des ventes hors taxes de biens et services au cours de l'exercice.
- **Consolidation des résultats.** Opérations comptables permettant l'établissement des comptes de groupe. Ceux-ci visent à exprimer la situation et les résultats de la société mère, compte tenu de ses liens avec les sociétés dans lesquelles elle a des intérêts. Ils impliquent l'élimination des doubles emplois provenant, soit d'opérations réalisées à l'intérieur du groupe, soit de liens réciproques entre membres du groupe, et intègrent dans le bilan de la société mère les actifs et dettes des sociétés dépendantes, quelquefois au prorata de la participation du groupe. Le chiffre d'affaires du groupe intègre les chiffres d'affaires cumulés de la société mère et des filiales après élimination des achats et des ventes intra-groupe.
- **Critère de classement.** L'optique retenue est celle du groupe, français ou filiale d'un groupe étranger implanté en France. Les chiffres sont pour la plupart consolidés voire globalisés. Le critère de classement est le chiffre d'affaires.
- **Groupe de sociétés ou d'entreprises.** Ensemble des sociétés (entreprises, personnes morales) dépendant d'un centre de décision ultime : la société tête de groupe, qui peut notamment unifier certains aspects de la gestion financière et de la fiscalité. Néanmoins, le groupe peut comporter une pluralité de centres de décision, en ce qui concerne la politique de production, de vente, etc. Le lien de dépendance est mesuré par la part des voix détenues en assemblée générale ordinaire. Voir 15.3.
- **Résultat net.** Bénéfice ou perte de l'exercice après impôts et avant distribution.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Insee-Première : « Endettement et internationalisation des groupes », n° 890, mars 2003 ; « Au-delà des entreprises : les groupes », n° 836, mars 2002.
- « L'industrie française », *Les chiffres clés*, édition 2002-2003, Sessi, Minefi.
- « Images économiques des entreprises et des groupes au 1^{er} janvier 2002 », *INSEE-Résultats*, série « Économie », n° 13, janvier 2004.

- « L'industrie française en 2002/2003 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 263, novembre 2003.
- « Les entreprises sur les marchés mondiaux », *Économie et Statistique*, Insee, n° 363-364-365, 2003.

SOURCES

- [1] « Le grand Atlas des entreprises 2004 », *Enjeux-Les Échos*, Hors-série, novembre 2003.
 [2] « L'État actionnaire », Rapport 2003; Minefi, 2003.

Les 50 principaux groupes français de l'industrie et des services* en 2002 [1] [2]

Rang	Société	CAHT millions d'€	Résultat net millions d'€	Effectifs	Rang	Société	CAHT millions d'€	Résultat net millions d'€	Effectifs
1	Total	102 540	5 941	121 469	26	Michelin	15 645	581	126 285
2	Carrefour	68 729	1 374	396 662	27	Lafarge	14 610	456	77 547
3	Vivendi Universal	58 150	- 23 301	61 815	28	Gaz de France	14 546	3 655	37 152
4	PSA Peugeot Citroën	54 436	1 690	198 600	29	L'Oréal (Gesparal)	14 288	1 277	50 491
5	EDF	48 359	415	167 243	30	Groupe Danone	13 555	1 283	92 209
6	France Télécom	46 630	- 20 906	240 145	31	Havas	13 256	24	18 866
7	Suez	46 090	- 863	198 750	32	Lagardère SCA	13 217	- 291	45 826
8	Les Mousquetaires	38 400	...	112 000	33	Système U Centrale nationale	12 742	...	40 000
9	Renault	36 336	1 956	132 351	34	LVMH	12 693	556	53 812
10	Saint-Gobain	30 274	1 040	172 357	35	Air France	12 687	124	71 525
11	Véolia Environnement	30 079	339	257 177	36	Sodhexo Alliance	12 612	183	315 141
12	Groupe Auchan	27 562	292	143 000	37	Péchiney	11 909	- 50	34 000
13	Pinault-Printemps-Redoute	27 375	1 589	113 453	38	Thales	11 105	111	60 662
14	Arcelor	26 594	- 121	105 556	39	Castorama Dubois Investissements	10 797	468	54 022
15	Galec (Leclerc)	26 000	...	84 000	40	Thomson	10 187	373	65 487
16	Publicis Groupe	24 751	147	35 681	41	Valeo	9 803	157	69 100
17	Groupe Casino (Rallye)	22 857	445	115 757	42	Schneider Electric	9 061	422	74 814
18	Bouygues	22 247	666	128 278	43	Areva (CEA)	8 265	326	50 004
19	SNCF	22 176	93	242 163	44	Air Liquide	7 900	703	30 800
20	Alstom	21 351	- 1 381	109 671	45	Esso SAF	7 468	- 33	2 452
21	Aventis	20 622	2 091	78 099	46	Sanofi-Synthelabo	7 448	1 759	32 436
22	Airbus (EADS)	19 400	...	46 000	47	La Française des jeux	7 439	107	1 037
23	Vinci	17 554	478	127 380	48	Accor	7 139	430	157 000
24	La Poste	17 332	35	315 445	49	Cap Gemini Ernst & Young	7 047	- 514	54 882
25	Alcatel	16 547	- 4 745	75 940	50	Société des pétroles Shell	6 956	13	991

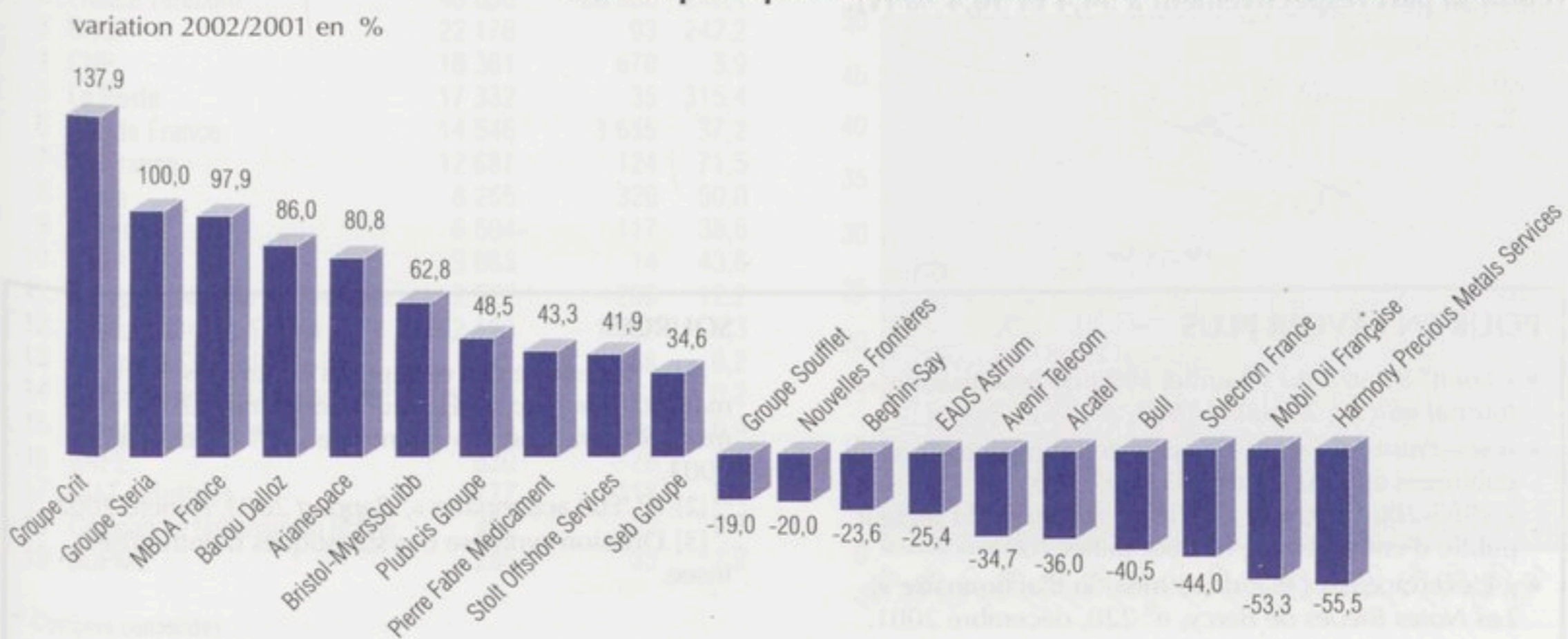
* Ce classement prend en compte les entreprises privées et publiques de l'industrie et des services (hors banques et assurances).

Les 10 meilleurs et les 10 plus mauvais résultats nets en 2002 [1]

millions d'€

Rang	Société	Meilleurs résultats nets	Rang	Société	Plus mauvais résultats nets
1	Total	5 941	1	Vivendi Universal	- 23 301
2	Gaz de France	3 612	2	France Télécom	- 20 736
3	Aventis	2 091	3	Alcatel	- 4 745
4	Renault	1 956	4	Réseau Ferré de France	- 1 586
5	Sanofi-Synthelabo	1 759	5	Alstom	- 1 381
6	PSA Peugeot Citroën	1 690	6	Suez	- 863
7	Pinault-Printemps-Redoute	1 589	7	Charbonnages de France	- 726
8	Carrefour	1 374	8	Bull	- 548
9	Groupe Danone	1 283	9	Cap Gemini Ernst & Young	- 514
10	L'Oréal (Gesparal)	1 277	10	Lagardère SCA	- 291

Les dix principales hausses et baisses du chiffre d'affaires en 2002 [1]



PRÉSENTATION

Fin 2002, le *secteur public d'entreprises* comprend 1 613 entreprises, dont 97 sont contrôlées directement par l'État. Elles emploient 1,12 million de salariés, contre 2,35 millions pour les 3 500 entreprises présentes en 1986. Ce secteur représente 5,2 % de l'emploi salarié total en France. L'emploi y est très concentré : les 10 premières entreprises rassemblent 80 % de l'ensemble des effectifs. La Poste, La SNCF, France-Télécom, EDF totalisent à eux seuls 750 000 emplois, soit deux tiers de l'ensemble des entreprises publiques.

Entre 1993 et 2002, sur les 21 *privatisations* mentionnées dans la loi n° 93-923, 18 entreprises ont été privatisées. Les trois derniers *groupes* privatisables par la loi de juillet 1993 (Air France, la Caisse Centrale de Réassurance et la Snecma) restent sous la tutelle de l'État en 2002. L'État cède au secteur privé environ 200 autres entreprises par *respiration*. Ces cessions, qui concernent environ 11 000 salariés, sont en partie compensées par l'entrée de plusieurs entreprises privées dans le secteur public, via La Poste, Gaz de France, la SNPE et la Caisse des dépôts. Ainsi environ 8 000 salariés passent du secteur privé au secteur public.

L'État se désengage peu à peu de ses activités industrielles, sauf dans les secteurs des biens d'équipement et de l'énergie. En 2002, moins de 2 salariés du secteur public sur 10 travaillent dans le secteur de l'industrie, contre le double dix ans auparavant. La présence de l'État est désormais symbolique dans le secteur des banques et des assurances, alors qu'il employait en 1985 respectivement 60 % et 40 % des salariés de ces secteurs. Il reste présent dans le domaine des services rendus aux entreprises, principalement dans les télécommunications (La Poste et France-Télécom), ainsi que dans le secteur de l'audiovisuel. Avec 342 000 emplois, l'influence de l'État dans les transports reste prépondérante. Cependant son engagement dans Air France et France Télécom diminue : les ouvertures partielles de leur capital ont réduit sa part respectivement à 54,4 et 56,4 % [1].

DÉFINITIONS

- **Groupe de sociétés ou d'entreprises.** Ensemble des sociétés (entreprises, personnes morales) dépendant d'un centre de décision ultime : la société tête de groupe qui peut notamment unifier certains aspects de la gestion financière et de la fiscalité. Néanmoins, le groupe peut comporter une pluralité de centres de décision, en ce qui concerne la politique de production, de vente, etc. Le lien de dépendance est mesuré par la part des voix détenues en assemblée générale ordinaire. Voir 15.3.
- **Nationalisation, privatisation, respiration.** Le secteur public d'entreprises connaît un certain nombre de mouvements. Lorsque l'État prend le contrôle direct d'une entreprise, on parle de nationalisation (loi du 11/2/1982). Lorsqu'une entreprise contrôlée directement par l'État passe au secteur privé, on parle de privatisation (lois du 6/7/1986 et du 19/6/1993). Les achats ou ventes de tout ou partie du capital des filiales ou sous-filiales des entreprises publiques qui font « entrer » ou « sortir » des entreprises du secteur public constituent la respiration.
- **Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État (RECME).** Le décret 84-966 du 22 octobre 1984 fixe le contenu du répertoire : une entreprise est inscrite au répertoire dès lors que l'État détient, directement ou par l'intermédiaire d'autres entreprises contrôlées, la majorité du capital ou des droits de vote dans les instances délibérantes.
- **Secteur public d'entreprises.** Ensemble des entreprises publiques contrôlées majoritairement par l'État. Est considérée comme publique toute entreprise sur laquelle l'État peut exercer directement ou indirectement une influence dominante du fait de la propriété ou de la participation financière, en disposant soit de la majorité du capital, soit de la majorité des voix attachées aux parts émises.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Loi n° 93-923 du 19 juillet 1993 de privatisation », *Journal officiel*, 21 juillet 1993.
- *Insee-Première* : « Les comptes des administrations publiques en 2002 », n° 895, avril 2003 ; « 1985-2000 : quinze années de mutation du secteur public d'entreprises », n° 860, juillet 2002.
- « L'exercice par l'état de sa mission d'actionnaire », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 220, décembre 2001.

SOURCES

- [1] « Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État au 31 décembre 2002 », *Insee-Résultats*, série « Économie », n° 12, décembre 2003.
- [2] « L'État actionnaire », *Rapport 2003*, Minefi, 2003.
- [3] Division synthèse des statistiques d'entreprises, Insee.

Entreprises publiques par activité économique fin 2002* [1]

Activité économique (NES)	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés milliers	Principaux groupes
Agriculture	ε	12,0	Office National des Forêts
Industrie	175	216,0	
Industries agroalimentaires	ε	ε	
Industries de biens de consommation	11	2,1	Imprimerie Nationale
Industries de biens d'équipement	50	43,4	Snecma, Giat-Industries, CEA
Industries de biens intermédiaires	51	11,9	Société Nationale des Poudres et Explosifs
Énergie	61	157,9	CEA, EDF, GDF
Construction	19	3,1	
Tertiaire	1 407	893,2	
Commerce	42	2,1	
Transports	210	341,8	SNCF, Air France, Aéroports de Paris, RATP, Ports autonomes, ...
Activités financières	110	21,1	Banque de France
Activités immobilières	390	5,7	
Services aux entreprises	532	477,6	La Poste, France Télécom, CEA, C3D, CNES, ONERA
Services aux particuliers	80	30,4	Air France, France Télévision, SNR, Opéra de Paris.
Éducation, santé, action sociale	27	10,1	Etablissement français du sang
Administration	16	4,4	
Ensemble	1 613	1 124,3	

* Données provisoires.

Principales privatisations depuis 1993 [1]

Date de privatisation	Entreprises privatisées
1993	BNP, Rhône-Poulenc
1994	Elf, UAP
1995	SEITA, Usinor-Sacilor, Pechiney
1996	BFCE, AGF, CGM, Renault, Banque Laydernier, Cie Française de Navigation Rhénane
1997	BULL, France Telecom*
1998	CIC, Thomson CSF, GAN, CNP-Assurances, SMC
1999	Air France*, Crédit Lyonnais, Aérospatiale-Matra, ERAMET
2000	Thomson Multimédia
2001	Banque Hervet, SFP

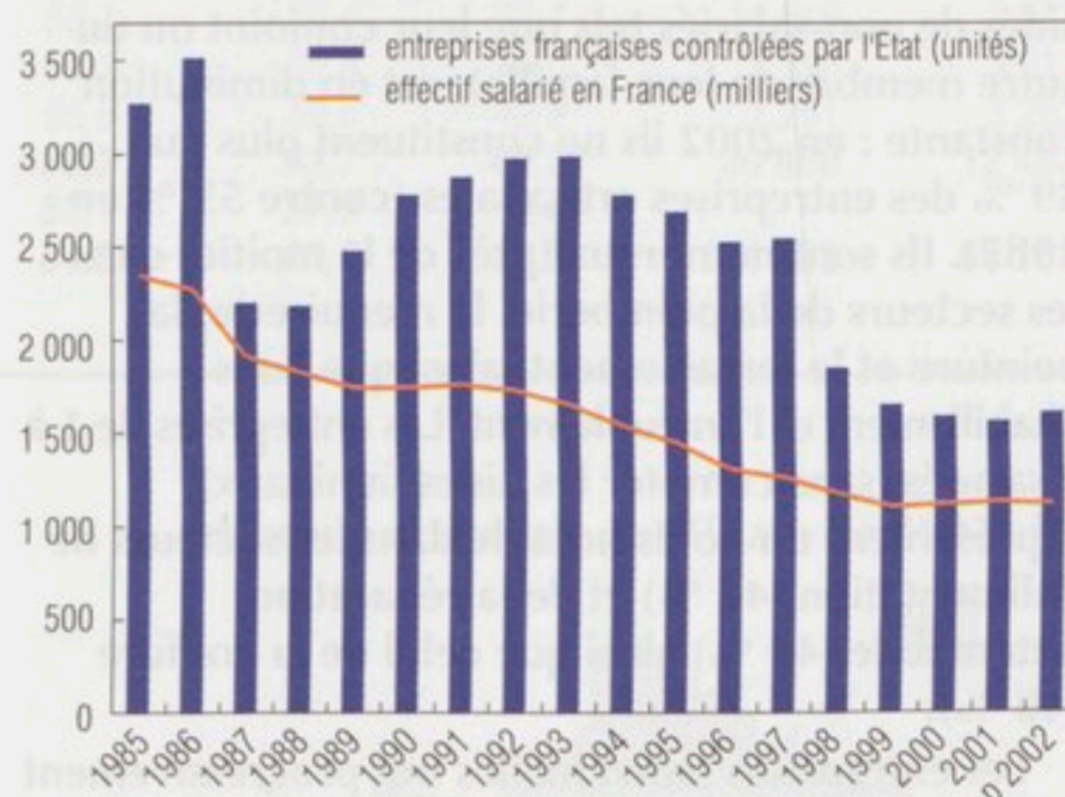
* Ouverture du capital, l'État restant majoritaire.

Principales entreprises publiques selon le chiffre d'affaires en 2002 [2]

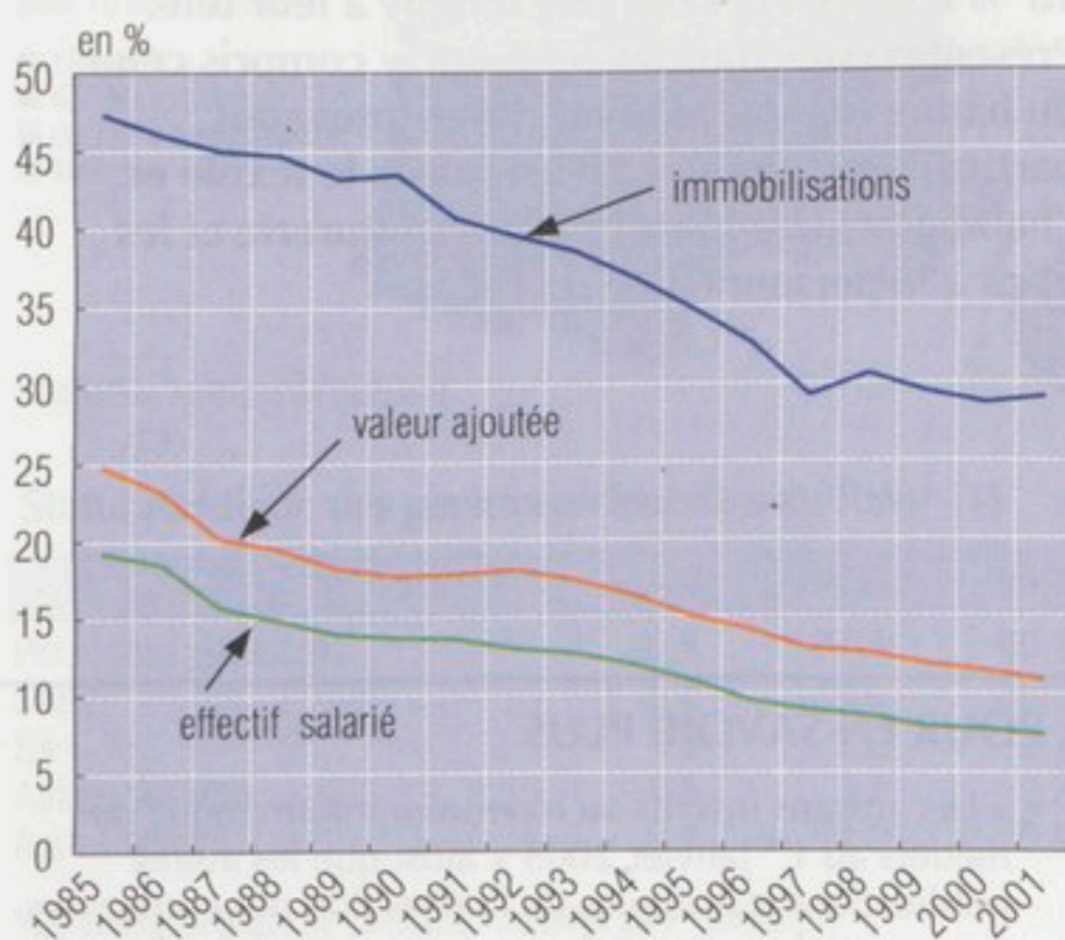
	Chiffre d'affaires millions d'€	Résultat net* millions d'€	Effectifs milliers
1 EDF	48 359	415	167,2
2 France Télécom	46 630	- 20 906	240,1
3 SNCF	22 176	93	242,2
4 CNP	18 361	670	3,9
5 La Poste	17 332	35	315,4
6 Gaz de France	14 546	3 655	37,2
7 Air France	12 687	124	71,5
8 Areva	8 265	326	50,0
9 Snecma	6 504	117	38,6
10 RATP	3 663	14	43,6
11 Entreprise Minière et Chimique	2 522	- 200	12,2
12 Réseau Ferré de France	2 193	- 1 587	0,3
13 Aéroports De Paris (ADP)	1 413	86	8,2
14 Caisse Centrale de Réassurance	1 016	67	0,2
15 CDF (groupe)	835	- 694	6,4
16 SNPE	830	- 78	5,6
17 GIAT Industries	777	- 118	6,9
18 Compagnie Nationale du Rhône	406	22	0,7
19 BDPME	285	35	1,2

* Comptes consolidés

Entreprises contrôlées par l'État [3]



Poids du secteur public dans l'économie [3]



PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 2003, le secteur de *l'artisanat* compte environ 839 000 entreprises inscrites au *Répertoire des Métiers*, dont 808 000 sont localisées en France métropolitaine et 711 000 inscrites au titre de leur activité principale.

En 2001, les entreprises de 0 à 19 salariés dont l'activité principale se situe dans le champ de l'artisanat employaient près de 2 millions de personnes en France métropolitaine où elles réalisent un chiffre d'affaires de 174 Mds d'€. Elles ont dégagé une valeur ajoutée aux coûts des facteurs de 66 Mds d'€, soit une mobilisation de 14 % des emplois des entreprises pour une contribution de 10 % à la richesse créée par les entreprises.

Les entreprises artisanales sont concentrées dans le bâtiment (38 %) et les services (31 %), notamment dans les activités de réparation, les taxis et la coiffure. L'artisanat de production (métaux, textile, imprimerie, ...) représente 18 % des artisans et l'alimentation (boucherie, boulangerie) 12 %.

Le nombre d'*artisans* indépendants (seuls ou aidés de non-salariés tels que leur conjoint ou un autre membre de leur famille), est en diminution constante : en 2002 ils ne constituent plus que 39 % des entreprises artisanales (contre 55 % en 1985). Ils sont nombreux (près de la moitié) dans les secteurs de la plomberie, la menuiserie, la peinture et le terrassement, ainsi que dans l'habillement et l'ameublement. Les entreprises de 1 à 3 salariés (sans compter les aides familiaux) représentent un poids notable dans les secteurs de l'alimentation (44 %) et de la réparation automobile (40 %) ainsi que celui de la coiffure (48 %).

Les entreprises individuelles ont progressivement laissé la place aux formes sociétaires. En 2002, elles constituent moins des deux tiers (60 %) des entreprises artisanales, alors qu'en 1980 elles en formaient presque la totalité (91 %). Elles sont majoritairement dirigées par les hommes, seules 18 % d'entre elles ont une femme à leur tête. Présentes dans tous les secteurs (y compris celui du bâtiment), ces femmes dirigeantes sont particulièrement nombreuses dans le textile et l'habillement, la blanchisserie-teinturerie et les soins à la personne [1].

DÉFINITIONS

- **Définition économique de l'artisanat.** L'étude économique des entreprises artisanales s'appuie sur les différentes enquêtes d'entreprises, les données fiscales, les statistiques sur l'emploi, etc. Elle se base ainsi sur les entreprises ayant une activité principale relevant des secteurs de l'artisanat (en NAF 700) et dont l'effectif salarié ne dépasse pas un certain seuil. Compte tenu des évolutions récentes, ce seuil a été porté à 19 salariés, ce qui correspond à celui des « très petites entreprises ».

- **Définition juridique de l'artisanat.** Selon la loi du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, « doivent être immatriculées au *Répertoire des métiers* les personnes physiques et les personnes morales qui n'emploient pas plus de dix salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État ». Le décret n° 98-247 du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers fixe dans son annexe la liste des activités relevant de l'artisanat. Le décret n° 98-246 du 2 avril 1998 a, par ailleurs, maintenu en vigueur les dispositions du décret du 14 décembre 1995 qui prévoient que, sous certaines conditions, les personnes qui le souhaitent peuvent rester immatriculées au répertoire des métiers au-delà du seuil de 10 salariés. On parle de « droit de suite ».

- **Nomenclature (NAR 8 et NAR 20).** Les activités artisanales sont répertoriées selon la nomenclature d'activités française de l'artisanat (NAFA), elle-même dérivée de la nomenclature d'activités française (NAF). Les codes APRM (activité principale au répertoire des métiers) font l'objet d'un regroupement en 8 et 20 postes (NAR 8 et 20).

- **Les statistiques présentées dans les tableaux ci-contre concernent la France métropolitaine.**

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les artisans inscrits au répertoire informatique des métiers au 1^{er} janvier 2003 » ainsi que les autres publications statistiques de la direction des entreprises commerciales, artisanales et de services, Minefi.

SOURCES

- [1] Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (DEcas - A1), Minefi.
- [2] Unedic.

Entreprises artisanales au 1^{er} janvier 2003 [1]

Activités NAR 20	Inscrites au répertoire des métiers*				Résultats économiques en 2001**	
	Total	dont à titre principal %	dont entreprises individuelles		Chiffre d'affaires millions € HT	Valeur ajoutée aux coûts des facteurs millions € HT
			%	dont femmes chefs %		
0.1 Alimentation	51 830	84,8	68,1	12,9	13 205	4 900
0.2 Viandes et poissons	47 961	59,4	60,1	15,0	10 607	2 481
0 Alimentation	99 791	72,6	64,3	13,9	23 812	7 380
1 Travail des métaux	43 408	83,1	33,4	3,8	19 820	7 662
2.1 Textile et habillement	13 575	75,3	47,3	67,2	4 941	1 283
2.2 Cuir et chaussures	1 930	83,0	54,1	20,8	541	169
2 Textile, habillement, cuir	15 505	76,3	48,2	60,7	5 483	1 452
3 Bois et ameublement	28 783	83,8	63,7	13,2	5 548	2 037
4.1 Mat. de construction, céramique, verre, chimie	11 096	82,0	40,7	23,6	6 891	2 007
4.2 Papier, imprimerie, repro., arts graphiques	13 716	84,9	34,5	21,5	5 195	2 017
4.3 Fabrication d'articles divers	32 201	77,0	41,8	18,6	11 536	4 114
4 Autres fabrications	57 013	79,9	39,8	20,2	23 622	8 138
5.1 Maçonnerie	80 573	92,0	56,2	2,5	19 075	7 256
5.2 Couverture, plomberie, chauffage	50 578	97,1	65,5	1,4	10 941	4 780
5.3 Menuiserie, serrurerie	47 348	95,9	64,8	1,3	10 379	4 346
5.4 Installation d'électricité	35 082	94,7	64,5	1,3	6 588	2 834
5.5 Aménagement, finitions	71 170	96,9	73,5	2,2	10 801	5 171
5.6 Terrassements, travaux divers	24 440	82,0	54,2	2,8	7 526	2 642
5 Bâtiment	309 191	94,1	63,8	1,9	65 309	27 030
6.1 Transport	32 807	92,6	81,0	9,2	3 336	1 949
6.2 Réparation	85 946	58,1	50,4	11,1	14 815	3 882
6.3 Blanchisserie, teinturerie, soins de la personne	77 266	96,1	73,8	76,0	5 398	3 311
6.4 Autres services	50 780	85,6	59,6	42,2	7 251	3 262
6 Réparation, transport, autres services	246 799	80,2	63,7	40,3	30 800	12 403
7 Activités non réparties	7 162	53,1	57,9	4,4		
Ensemble	807 652	84,5	60,1	18,2	174 393	66 102

* Définition juridique de l'artisanat. ** Définition économique de l'artisanat.

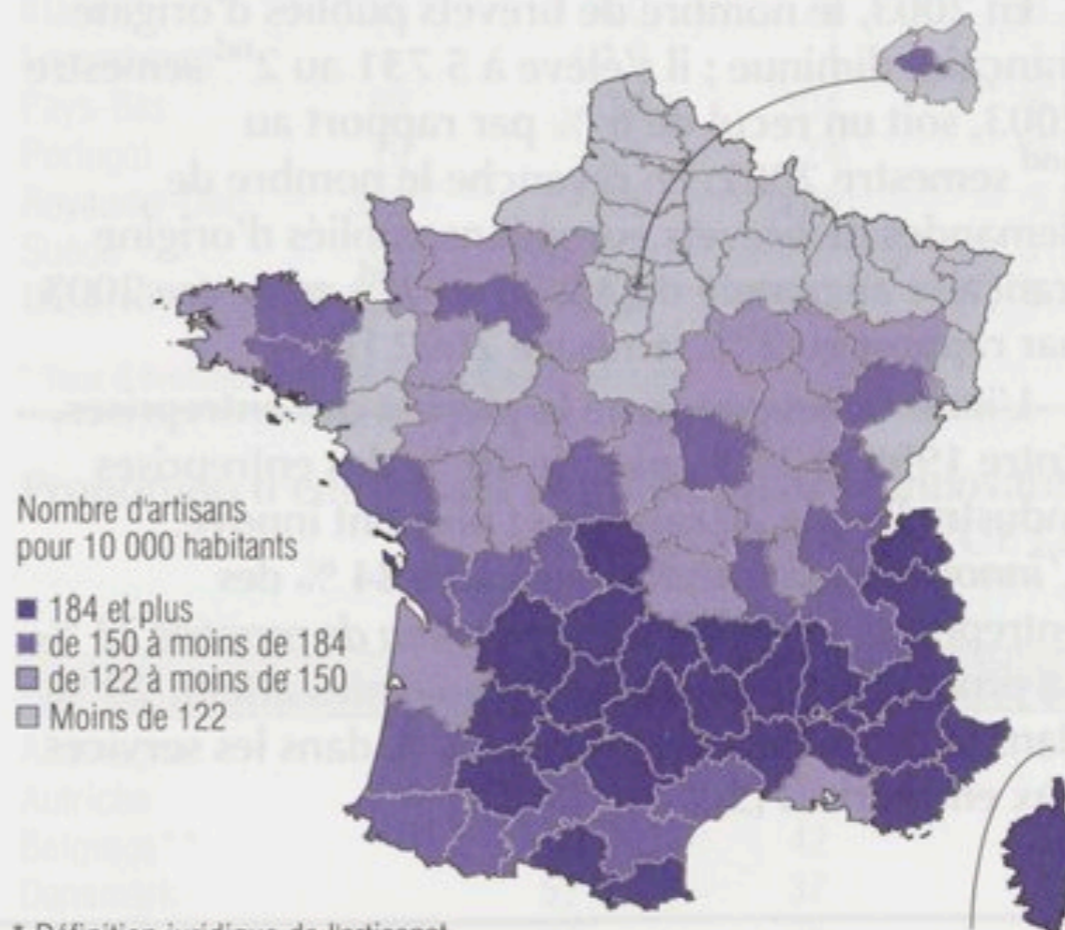
Estimation de l'emploi dans l'artisanat* [1] [2]

milliers

Activités NAR 8	1995	p 2003	2003/02 %
Alimentation	207	211	-1,6
Travail des métaux	184	188	-2,8
Textile, cuir, habillement	61	44	-4,3
Bois, ameublement	52	49	-4,5
Autres fabrications	226	210	-3,9
Bâtiment	555	635	-1,8
Réparation, transport, autres services	322	369	-0,9
Total	1 607	1 706	-2,1

* Définition économique de l'artisanat. Données au 1^{er} janvier.

Densité artisanale au 1^{er} janvier 2003* [1]



* Définition juridique de l'artisanat

Entreprises artisanales selon le nombre de salariés au 1^{er} janvier 2003* [1]

nombre

0 salarié	312 809
1 salarié	163 874
2 ou 3 salariés	141 529
4 ou 5 salariés	70 929
6 à 10 salariés	75 458
11 à 15 salariés	21 509
16 à 19 salariés	7 833
20 salariés et +	13 711

* Définition juridique de l'artisanat.

Statut juridique des personnes inscrites au RIM* [1] %

	1980	1991	2003
Personnes physiques	90,8	77,5	60,1
SARL	5,2	19,6	36,2
SA	0,8	2,2	2,2
Autres sociétés	0,8	0,7	0,7
Autres statuts	2,4	0,0	0,8

* Définition juridique de l'artisanat. Données au 1^{er} janvier.

PRÉSENTATION

Après trois ans de crise, qui ont pesé sur la dynamique de l'**innovation** (mesurée grâce aux indicateurs du **tableau de bord de l'innovation**), des signes de reprise apparaissent au 2nd semestre 2003. Le nombre de créations pures d'entreprises dans les **secteurs technologiquement innovants** augmente de 15,4 %, atteignant 9 220 unités en 2003. Une entreprise nouvelle sur vingt est créée dans ces secteurs.

L'évolution du chiffre d'affaires des secteurs technologiquement innovants reste négative pour la 2^{ème} année consécutive (-2,7 % en glissement annuel). Toutefois la dégradation de l'activité de ces secteurs s'est nettement atténuée par rapport à 2002. Le fait marquant des derniers mois est la vive reprise de l'activité dans l'industrie informatique (+7 % en glissement annuel).

En 2003, les effectifs salariés dans l'ensemble des secteurs innovants s'effritent et s'élèvent au second semestre à 1,61 million de salariés. Le recul des effectifs s'accroît chez les opérateurs des postes et télécommunications et dans les services informatiques alors qu'il s'atténue dans l'industrie. Toutefois, en France comme en Europe, les secteurs à haute technologie et à haut niveau de savoir restent globalement créateurs d'emplois.

En 2003, le **Nouveau marché** reste atone. Aucune société n'est introduite et 16 sont retirées de la cote. Les fonds levés s'élèvent à 187 Millions d'€ au 2nd semestre 2003, restant stables par rapport au 2nd semestre 2002.

En 2003, le nombre de brevets publiés d'origine française diminue ; il s'élève à 5 751 au 2nd semestre 2003, soit un recul de 6 % par rapport au 2nd semestre 2002. En revanche le nombre de demandes de brevets européens publiés d'origine française augmente de 3,2 % au 2nd semestre 2003 par rapport au 2nd semestre 2002 [1].

L'innovation concerne la plupart des entreprises. Entre 1998 et 2000, plus de 40 % des entreprises industrielles de 20 salariés et plus ont innové. L'**innovation de produit** concerne 34 % des entreprises industrielles, l'**innovation de procédé** 23 %. La proportion d'entreprises innovantes atteint 20 % dans le commerce de gros et 38 % dans les services aux entreprises [5].

DÉFINITIONS

- **Tableau de bord de l'innovation.** Publié deux fois par an par le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, il présente 18 indicateurs significatifs du développement de l'innovation technologique en France.
- **Secteurs technologiquement innovants.** Secteurs des technologies de l'information et de la communication, des biotechnologies, des produits pharmaceutiques et des nouveaux matériaux.
- **Technologies de l'information et de la communication (TIC).** Comprend selon l'OCDE :
 - les secteurs producteurs de TIC (fabrication d'ordinateurs et matériel informatique, de TV, radios et téléphones, d'appareils d'instrumentation et de mesure, de connectique) ;
 - les secteurs distributeurs de TIC (commerce de gros de matériel informatique) ;
 - les secteurs des services de TIC (services des télécommunications, services informatiques et services audiovisuels).
- **Nouveau marché.** Créé en 1996, il constitue le marché des jeunes valeurs de croissance à la Bourse de Paris et accueille principalement des entreprises de haute technologie.
- **Innovation.** On distingue l'**innovation de procédé** (mise en œuvre de nouvelles techniques pour la production, que les produits soient innovants ou non) et l'**innovation de produit** (création d'un nouveau produit ou d'un produit, distinct d'un point de vue technologique, d'un produit précédemment fabriqué).

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Le 4 pages des statistiques industrielles*, Sessi, « Le rachat des jeunes pousses dans la haute technologie », n° 182, octobre 2003 ; « L'innovation technologiques dans l'industrie », n° 168, décembre 2002.
- Eurostat : « Innovation en Europe, Islande et Norvège », édition 2004, mai 2004 ; « Statistiques de la science et de la technologie en Europe », édition 2003, février 2004.

SOURCES

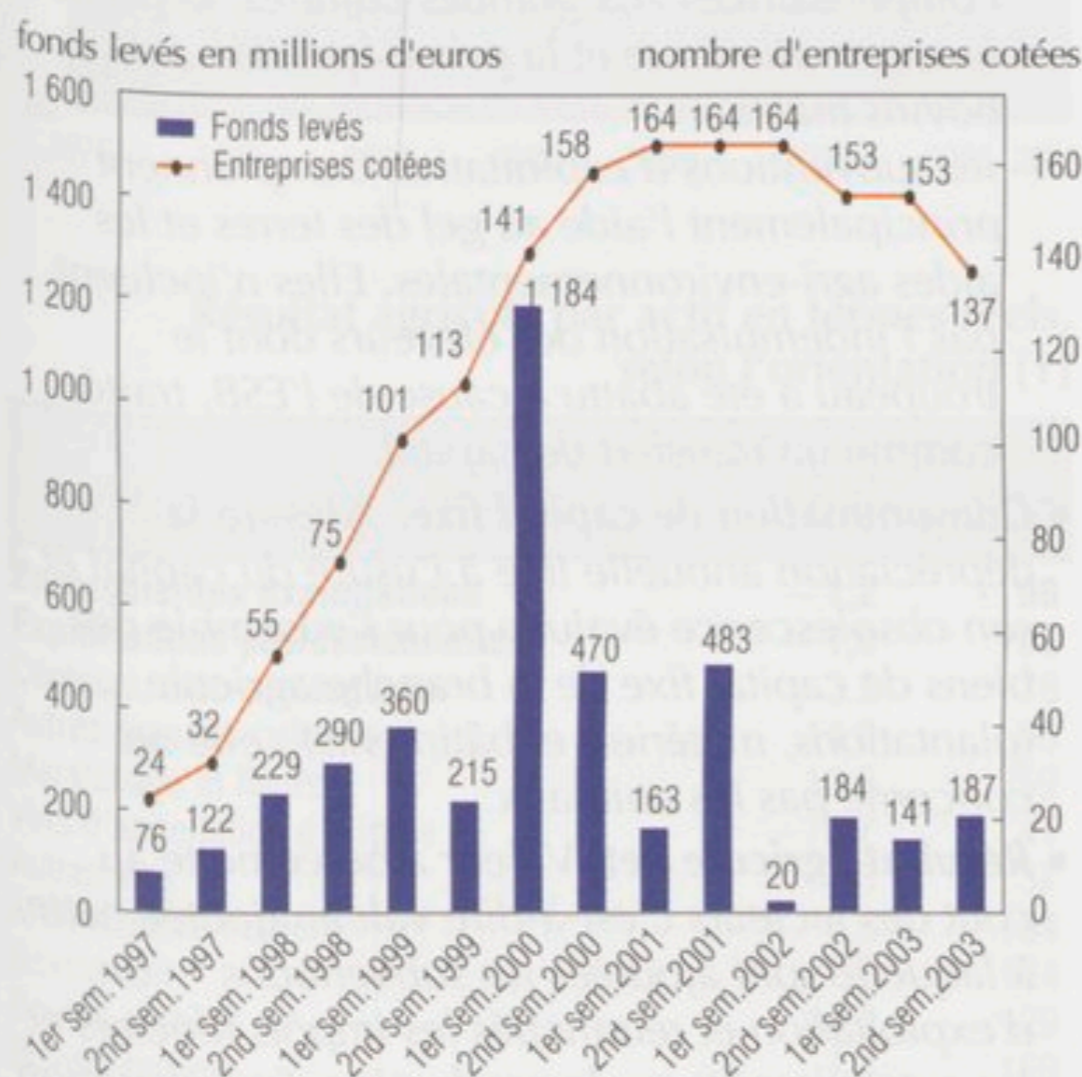
- [1] *Tableau de bord de l'innovation*, 11^e édition, MINEFI, juillet 2004.
- [2] Eurostat.
- [3] « Les secteurs à haute technologie et à haut niveau de savoir sont créateurs d'emplois en Europe », *Statistiques en bref*, thème 9, Eurostat, n° 10/2003.
- [4] *L'industrie française*, Sessi, édition 2002-2003.
- [5] « L'innovation dans les entreprises », *Synthèses* n° 67, Insee, décembre 2002.

Secteurs innovants [1]

	2000	2001	2002	2003
Créations d'entreprises :				
Ensemble des secteurs innovants	10 777	9 474	7 993	9 220
Effectifs salariés* (milliers) :				
Ensemble des secteurs innovants	1 638	1 671	1 643	1 617
dont : secteurs des TIC	1 367	1 397	1 368	1 343

* Effectifs en fin d'année.

Nouveau marché [1]

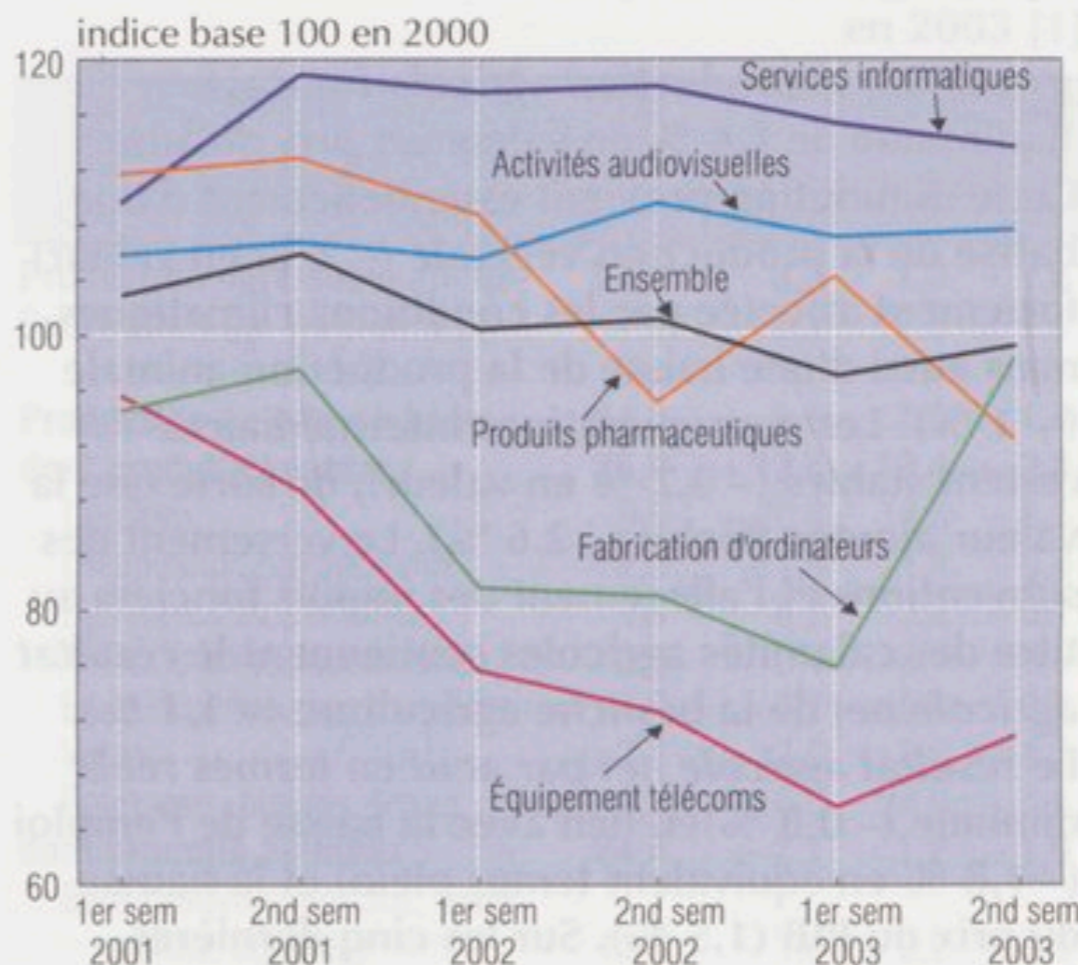


Demandes de brevets déposées* par pays en 2001 [2]

Pays	Ensemble des brevets		dont brevets de haute technologie	
	Nombre	Par million d'habitants	%	Par million d'habitants
Allemagne	25 489	310	15,8	48,8
Autriche	1 414	174	10,8	18,8
Belgique	1 558	152	15,4	23,4
Danemark	1 129	211	19,9	42,1
Espagne	967	24	14,8	3,6
Finlande	1 750	338	40,3	136,1
France	8 580	145	20,9	30,3
Grèce	82	8	27,0	2,1
Irlande	327	86	35,9	30,7
Italie	4 318	75	8,7	6,5
Luxembourg	93	211	5,1	10,9
Pays-Bas	3 881	243	28,3	68,8
Portugal	56	5	12,3	0,7
Suède	3 256	367	27,5	100,9
Royaume-Uni	7 989	133	26,7	35,6
UE à 15	60 889	161	19,6	31,6
États-Unis	47 202	170	33,6	57,0
Japon	22 226	175	25,7	44,9

* Demandes déposées auprès de l'Office européen des brevets (OEB).

Chiffre d'affaires des secteurs innovants [1]



Emploi dans l'industrie manufacturière et les services à haute technologie dans l'UE en 2002 [3]

milliers

Pays	Industrie manufacturière		Services	
	milliers	2002/1997* %	milliers	2002/1997* %
Allemagne	704	2,3	1209	3,9
Autriche	67	0,5	129	8,9
Belgique	40	-2,5	169	5,7
Danemark	30	6,6	130	4,4
Espagne	77	-0,2	406	12,3
Finlande	48	4,4	114	9,2
France	314	-0,7	971	4,4
Grèce	11	10,0	69	4,7
Italie	231	1,4	657	4,6
Irlande	55	6,0	75	18,2
Luxembourg	e	2,9	4	1,4
Pays-Bas	89	0,0	304	6,8
Portugal	19	-0,9	74	3,2
Royaume-Uni	376	-3,6	1265	5,8
Suède	64	-3,3	227	7,5
UE à 15	2 126	0,3	5 803	5,6

* Taux d'évolution annuels moyens sur la période.

Proportion d'entreprises ayant une activité innovante en 1998-2000 dans l'UE [2]

%

	Industrie	Services	Ensemble
Allemagne	66	57	61
Autriche	53	45	49
Belgique**	59	42	50
Danemark	52	37	44
Espagne	37	25	33
Finlande	49	40	45
France	46	34	41
Grèce	27	33	28
Irlande	75	52	65
Italie	40	25	36
Luxembourg	49	48	48
Pays-Bas	55	38	45
Portugal	45	50	46
Royaume-Uni	39	33	36
Suède	47	46	47
UE à 15	47	40	44

16 agriculture - pêche

PRÉSENTATION

En 2003, la production agricole française diminue de 1,4 % en valeur au **prix de base**. Cette diminution provient essentiellement d'une baisse de la production végétale (- 2 % en valeur) fortement affectée par les conditions climatiques, mais aussi d'une baisse de la production animale (- 1 %). Les consommations intermédiaires restent stables (- 0,2 % en valeur), de sorte que la valeur ajoutée fléchit (- 2,6 %). Le versement des subventions et l'allègement des impôts fonciers au titre des calamités agricoles soutiennent le **résultat agricole net** de la branche agriculture (- 1,1 %). Le **résultat agricole net par actif en termes réels** diminue (- 0,8 %) en lien avec la baisse de l'emploi (- 1,8 % en équivalent temps plein) et la hausse du prix du PIB (1,5 %). Sur les cinq dernières années, cet indicateur régresse : - 0,9 % par an sur les années 1999 à 2003 après + 5,5 % par an sur les années 1994 à 1998. Dans l'Union européenne, le résultat agricole net par actif en termes réels est globalement stable en 2003 (+ 0,6 %), avec de fortes disparités entre pays.

En 2003, le volume de la production agricole hors subventions diminue fortement (- 8,3 %). La production végétale chute (- 13,4 %). Le gel d'avril a fortement touché les productions arboricole et viticole. La sécheresse qui a suivi a fait chuter les rendements de céréales et provoqué une pénurie de fourrage. La production animale fléchit (- 2,2 %) pour s'adapter à la demande, que ce soit la production de bovins, de volailles, de porc ou de lait.

En 2003, les prix de la production agricole, hors subventions sur les produits, progressent de 7,3 %. Le prix des productions végétales (+ 12,9 %) réagit aux tensions qui résultent de la faiblesse des récoltes. Les prix des productions animales (+ 0,9 %) présentent des évolutions contrastées : le prix des bovins continue à se redresser, sans pour autant rejoindre le niveau précédant la crise de confiance liée à l'ESB ; le prix des œufs flambe au moment de la canicule ; le prix du lait ainsi que le prix des productions hors sol, en surproduction, diminuent [1].

DÉFINITIONS

- **Compte spécifique de l'agriculture.** Il est établi selon la méthodologie et les concepts de la base 95, en cohérence avec le nouveau Système européen des comptes (SEC95).
- **Prix de base, auquel est valorisé la production.** Prix facturé par le producteur diminué des impôts sur les produits qu'il paye, et augmenté des subventions sur les produits qu'il reçoit. Les aides à l'agriculture sont classées par la Comptabilité nationale en **subventions sur les produits** et en **subventions d'exploitation** :
 - les premières comprennent notamment les aides compensatrices aux grandes cultures, la prime à la vache allaitante et la prime spéciale aux bovins mâles ;
 - les subventions d'exploitation comprennent principalement l'aide au gel des terres et les aides agri-environnementales. Elles n'incluent pas l'indemnisation des éleveurs dont le troupeau a été abattu à cause de l'ESB, traitée comme un transfert de capital.
- **Consommation de capital fixe.** Mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure du capital et à son obsolescence évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) ; elle ne concerne pas les animaux.
- **Résultat agricole net.** Valeur ajoutée nette au coût des facteurs c'est-à-dire valeur ajoutée nette à laquelle sont ajoutées les subventions d'exploitation et retranchés les impôts fonciers et les autres impôts sur la production. Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalent temps plein) : on obtient ainsi l'évolution du **résultat agricole net par actif**. Les évolutions mesurées en termes réels correspondent aux évolutions à prix courants déflatées par l'indice de prix du produit intérieur brut.
- **Élevage hors sol.** Élevages de porcins, de volailles, de lapins, etc.

POUR EN SAVOIR PLUS

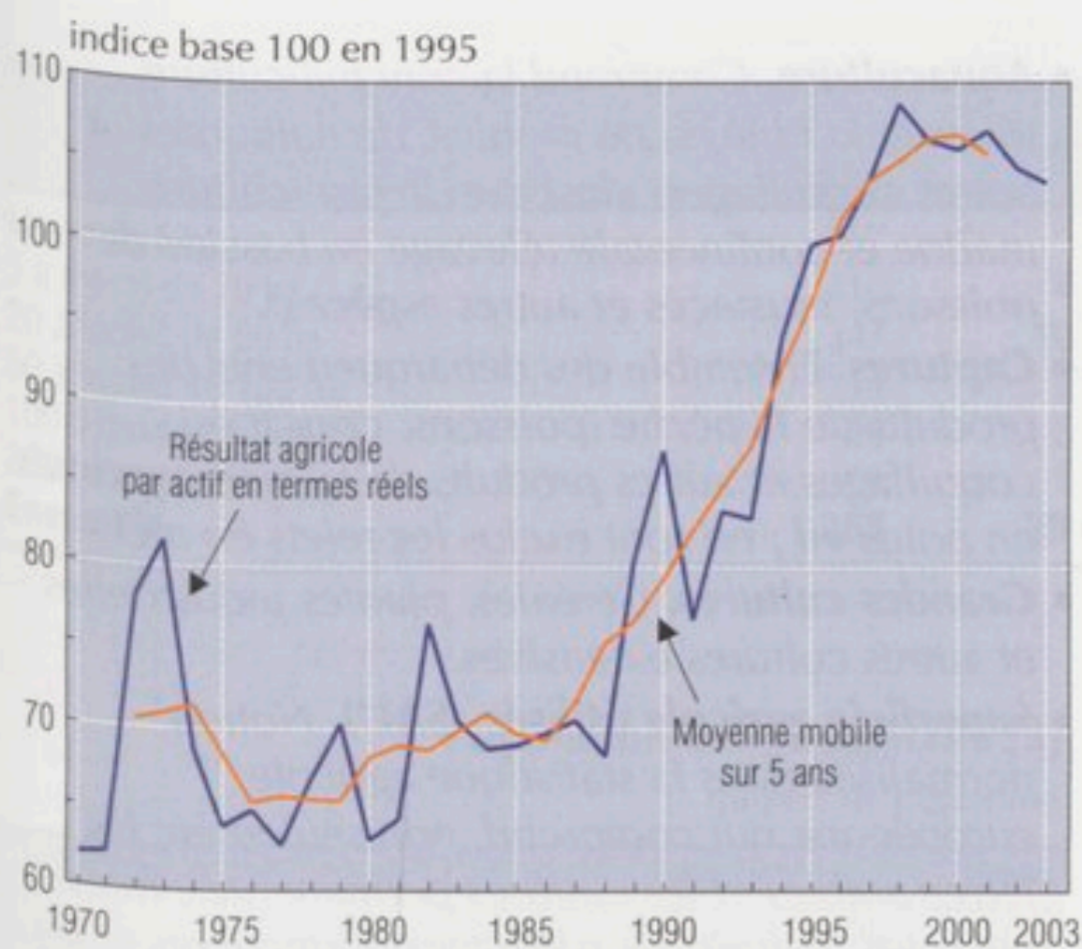
- *Insee-Première* : « Les comptes prévisionnels de l'agriculture pour 2003 », n° 941, décembre 2003 ; « D'une réforme de la politique agricole commune à l'autre », n° 927, octobre 2003.
- *Statistiques en bref*, agriculture et pêche, thème 5, Eurostat.
- « Agriculture et monde agricole », *Notes et études documentaires*, La documentation française, 2003.

- « Les comptes départementaux et par catégorie d'exploitations en 2003 », *Agreste-Primeur*, Scees, n° 144, juin 2004.

SOURCES

- [1] « L'agriculture en 2003 en Europe et en France » *Insee-Première*, n° 974, juin 2004 et Division Agriculture, Insee.
- [2] Eurostat.
- [3] Agreste, Scees, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales.

Résultat agricole par actif en termes réels [1]



Résultat agricole par actif en termes réels, selon l'orientation [1]

	Évolution 2003/2002 %	Disparité du résultat 2001-2003
Ensemble des exploitations	- 1,2	98
Exploitations professionnelles	- 1,6	100
Céréales, oléo-protéagineux	- 3,2	78
Autres grandes cultures	14,0	98
Maraîchage et fleurs	12,9	359
Vins d'appellation d'origine	- 70,7	41
Autres vins	- 7,3	37
Arboriculture fruitière	8,5	104
Bovins-lait	7,0	134
Bovins-viandes	13,2	129
Bovins-mixtes	7,4	169
Ovins et autres herbivores	6,3	132
Élevage hors sol (lapins, porcins, volailles,...)	2,1	56
Polyculture	4,8	100
Autres orientations mixtes	7,2	145

Valeur ajoutée nette de l'agriculture dans l'Union européenne* [1] [2]

millions d'euros

	2002	p 2003	Structure %
France	23 747	23 864	20,0
Espagne	22 949	23 814	20,0
Italie	22 116	22 221	18,6
Royaume-Uni	8 860	10 340	8,7
Allemagne	9 848	8 386	7,0
Grèce	8 146	8 369	7,0
Pays-Bas	6 161	6 257	5,3
Portugal	2 861	3 014	2,5
Irlande	2 746	2 874	2,4
Belgique	2 300	2 515	2,1
Autriche	2 358	2 224	1,9
Danemark	2 262	2 007	1,7
Finlande	2 107	1 986	1,7
Suède	1 275	1 215	1,0
Luxembourg	102	101	0,1
UE à 15	117 838	119 185	100,0

* Données prévisionnelles de janvier 2003.

Production et valeur ajoutée de l'agriculture en 2003 [1]

	2003 Mds d'€	Évolution 2003/2002 %		
		Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions	57,1	- 8,3	7,3	- 1,6
Subventions sur les produits	7,2	- 10,9	12,8	0,5
Production au prix de base	64,3	- 8,6	7,9	- 1,4
dont produits végétaux	36,9	- 13,6	13,4	- 2,0
Céréales	9,6	- 20,8	18,0	- 6,6
Oléagineux, protéagineux	2,3	- 1,4	1,4	0,0
Betteraves industrielles	1,1	- 6,2	3,2	- 3,1
Autres plantes industrielles (1)	0,8	0,4	3,1	3,5
Fruits, légumes, pommes de terre	7,9	- 6,7	15,9	8,2
Vins	7,5	- 13,5	2,6	- 11,3
Fourrages, plantes, fleurs	7,7	- 16,6	24,9	4,1
dont produits animaux	24,4	- 2,1	1,2	- 1,0
Bétail (bovins, porcins, ovins, caprins, équidés)	11,8	- 1,6	2,2	0,5
Volaille, œufs	4,1	- 2,9	2,1	- 0,9
Lait et autres produits de l'élevage	8,5	- 2,5	- 0,6	- 3,0
dont services agricoles (2)	3,1	1,0	2,0	3,0
Consommations intermédiaires (3)	33,7	- 5,5	5,6	- 0,2
Valeur ajoutée brute	30,6	- 12	10,6	- 2,6
Consommation de capital fixe	8,7	1	2,2	3,4
Valeur ajoutée nette	21,9	- 16,6	14,1	- 4,8

(1) Tabac, lin textile, houblon, canne à sucre, etc. (2) Production des entreprises de travaux agricoles, des coopératives d'utilisation de matériel agricole, services entre agriculteurs, agri-tourisme... (3) Hors TVA déductible.

Production française de quelques produits agricoles [3]

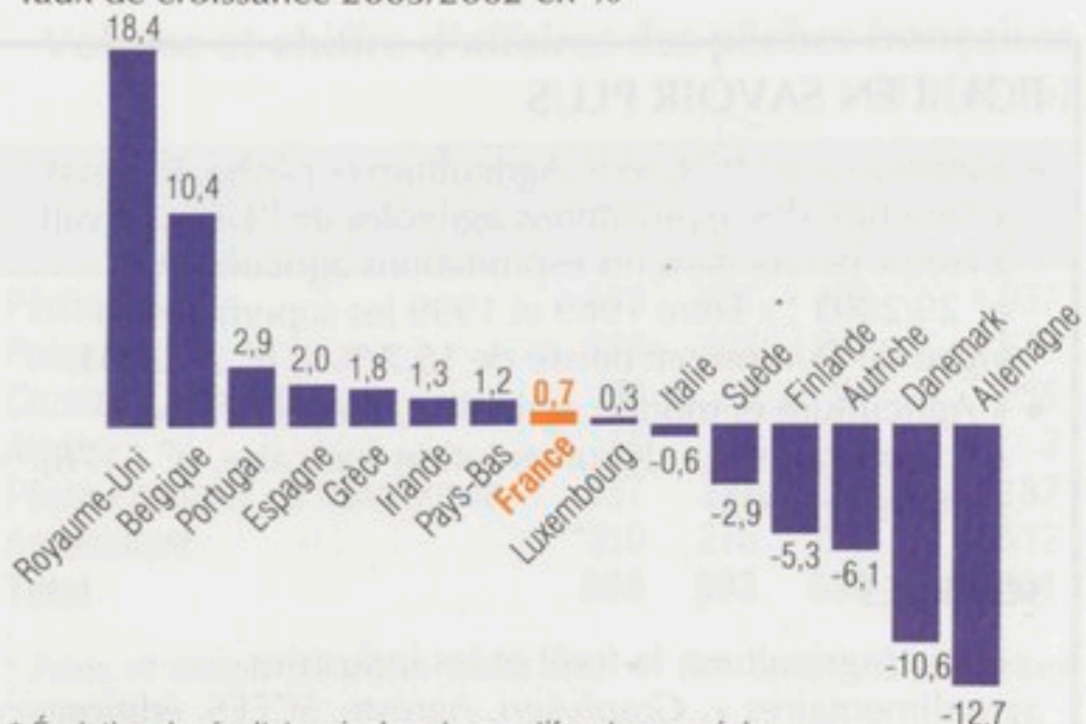
millions de tonnes

	1970	1980	1990	2000	p 2003
Blé tendre	12,3	23,4	31,4	35,7	29,2
Maïs	7,5	9,3	9,4	16,0	11,9
Bœuf, veau	1,6	2	1,9	1,8	1,9
Porc	1,1	1,5	1,7	2,3	2,4
Lait de vache*	259,0	313,0	234,3	226,3	224,9
Fromages	0,7	1,2	1,5	1,9	1,9
Vin*	74,4	69,7	65,1	59,5	47,5
dont : AOC (%)	15,5	19,1	35,5	46,0	45,3

* millions d'hectolitres

Évolution du revenu de l'activité agricole* dans l'UE [1]

Taux de croissance 2003/2002 en %



* Évolution du résultat agricole net par actif en termes réels. Données prévisionnelles de janvier 2004.

16 agriculture - pêche

PRÉSENTATION

En 45 ans, le nombre d'exploitations agricoles françaises a été divisé par près de trois : elles sont 664 000 en 2000 contre 1 017 000 en 1988 et 2 307 000 en 1955. Dans le même temps, leur superficie a augmenté : la SAU moyenne atteint ainsi 42 hectares en 2000 contre 23 en 1979. L'extension concerne aussi bien les producteurs de *grandes cultures* que les éleveurs de bovins. En 2000, l'UE à 15 recense 6,8 millions d'exploitations agricoles, dont la moitié est située en Italie (32 %) et en Espagne (19 %). La SAU moyenne des exploitations varie de 68 ha au Royaume-Uni à moins de 10 ha au Portugal, en Italie et en Grèce. Plus d'un tiers des exploitations de l'UE sont spécialisées en cultures permanentes (vignes, oliveraies, arbres fruitiers).

En 2000, 1 319 200 personnes (hors salariés saisonniers ou occasionnels) travaillent sur les exploitations agricoles en France métropolitaine. Leur nombre, comme celui des exploitations, diminue de 3,6 % par an depuis 1988. L'effectif des salariés permanents (164 200 en 2000) progresse légèrement depuis quelques années, après plusieurs décennies de baisse importante liée à l'essor de la mécanisation. Les femmes sont plus nombreuses parmi les exploitants qu'en 1988, mais les conjointes exercent de plus en plus un métier non agricole [1] [3] [5].

En 2002, les *captures* de poissons de l'UE à 25 s'élèvent à 6,2 millions de tonnes, soit 6,7 % des prises mondiales. La France métropolitaine, avec une production annuelle de la pêche et de l'*aquaculture* d'environ 880 000 tonnes, se situe en 2002 au 4^{ème} rang des pays de l'UE pour la pêche (loin derrière le Danemark et l'Espagne) et au 2^{ème} rang pour l'aquaculture (après l'Espagne), du fait notamment de ses élevages d'huîtres et de truites arc-en-ciel. Le Japon reste le 1^{er} pays importateur de produits de la pêche avec 13,6 Mds de \$ d'importations, soit 22 % de la valeur totale du commerce mondial, suivi des États-Unis (10,1 Mds), de l'Espagne et de la France (3,2 Mds). La Chine devient le principal pays exportateur avec 4,5 Mds de \$ d'exportations, suivie par la Thaïlande (3,7 Mds) ; la France (1,1 Mds) se situe au 18^{ème} rang [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en bref*, série Agriculture et pêche, Eurostat : « Structure des exploitations agricoles de l'UE – Travail à temps partiel dans les exploitations agricoles », n° 29/2003 ; « Entre 1989 et 1999 les superficies en vigne de l'Union ont baissé de 15,7 % », n° 25/2003.
- « Agriculture et monde agricole », *Notes et études documentaires*, La documentation française, n° 5176, septembre 2003.

SOURCES

[1] « L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires », *GraphAgri*, Agreste, SCEES, édition 2004 (www.agreste.agriculture.gouv.fr).

DÉFINITIONS

- **Aquaculture.** Comprend la conchyliculture (élevage d'huîtres, de moules, de palourdes et autres coquillages) ainsi que la pisciculture marine et continentale (élevage en bassins de poissons, crustacés et autres espèces).
- **Captures.** Ensemble des débarquements des produits de la pêche (poissons, crustacés, coquillages et autres produits de la mer) exprimés en poids vif ; en sont exclus les rejets en mer.
- **Grandes cultures.** Céréales, plantes industrielles et autres cultures extensives.
- **Superficie agricole utilisée (SAU).** Notion normalisée dans la statistique agricole européenne qui comprend, non seulement les terres arables et les cultures permanentes, mais aussi les prairies, les pâturages permanents et les jachères.
- **Les données de la page ci-contre se réfèrent à la France métropolitaine.**

- [2] *Annuaire statistique de la France*, Insee, édition 2002.
[3] « Recensement agricole 2000 », Agreste, Cahiers, SCEES, n° 3-4, décembre 2001.
[4] *Annuaire des statistiques des pêches*, FAO, 2002, (www.fao.org).
[5] « Le travail des femmes dans l'agriculture de l'UE », *Communiqué de presse*, thème Agriculture et pêche, Eurostat, n° 49/2001, 7 mai 2001.
[6] Bilan annuel de production 2002 des pêches et de l'aquaculture, Ofimer (www.ofimer.fr).

Répartition des exploitations agricoles selon la taille [3]

nombre en milliers et SAU en milliers d'ha

	1979		1988		2000	
	Nombre	SAU	Nombre	SAU	Nombre	SAU
Moins de 5 ha	357	677	278	519	193	362
5 à moins de 20 ha	410	4 778	279	3 238	132	1 464
20 à moins de 50 ha	347	10 962	288	9 348	138	4 666
50 à moins de 100 ha	114	7 683	128	8 709	122	8 662
100 à moins de 200 ha	29	3 798	37	4 864	64	8 655
200 ha et plus	6	1 598	7	1 918	15	4 047
Ensemble	1 263	29 496	1 017	28 596	664	27 856

Population active agricole [3]

milliers de personnes

	1988		2000	
	Total	dont femmes %	Total	dont femmes %
Chefs d'exploitation	1 016,8	14,7	663,8	21,9
Coexploitants	72,0	22,9	100,1	40,5
Conjoints (non coexploitants)	520,6	86,7	248,0	68,1
Autres actifs familiaux	260,3	30,2	143,1	31,0
Total actifs familiaux	1 869,7	37,2	1 155,0	34,6
Salariés permanents	161,3	16,0	164,2	21,1
Total actifs permanents	2 031,0	35,6	1 319,2	32,9

Exploitations agricoles selon l'orientation technico-économique [1]

	1988		2000	
	milliers	%	milliers	%
Grandes cultures	181,5	17,8	134,4	20,3
Horticulture, maraîchage	29,0	2,9	15,8	2,4
Viticulture d'appellation	67,8	6,7	59,5	9,0
Autre viticulture	55,2	5,4	32,8	4,9
Fruits	34,2	3,4	25,3	3,8
Bovins lait	169,0	16,6	74,6	11,2
Bovins viande	91,2	9,0	77,6	11,7
Bovins mixtes	17,1	1,7	12,6	1,9
Ovins, autres herbivores	103,0	10,1	82,5	12,4
Porcins, volailles	29,4	2,9	22,6	3,4
Polyculture, polyélevage	239,3	23,5	126,2	19,0
Total	1 016,8	100,0	663,8	100,0

Captures de quelques pays [4]

millions de tonnes de poids vif

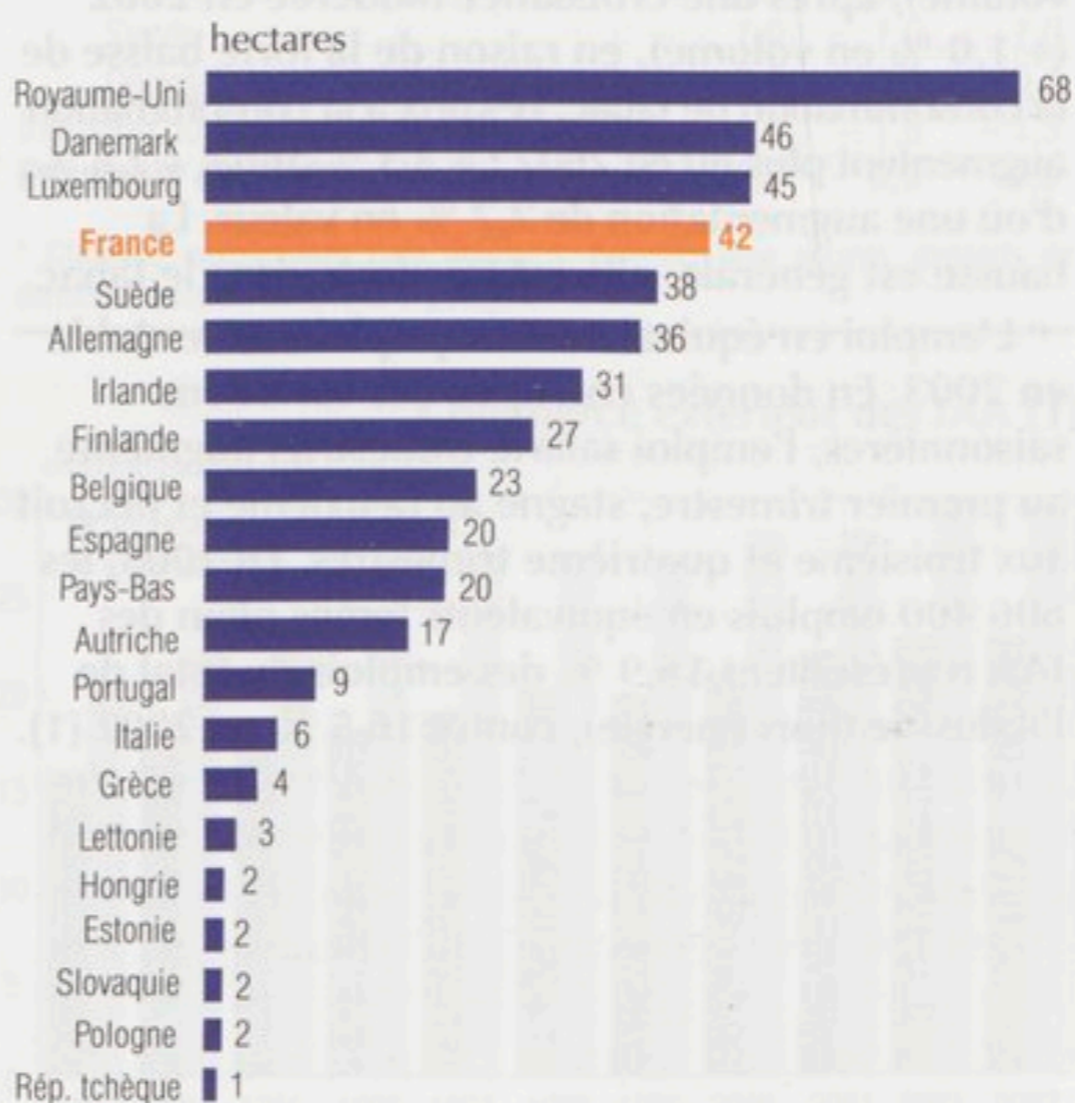
	1987	1990	2000	2002
Chine	5,38	6,65	16,99	16,55
UE à 15	6,81	6,16	5,95	5,63
UE à 25	6,51	6,24
dont : Danemark	1,68	1,48	1,53	1,44
Espagne	1,25	1,10	0,98	0,88
Royaume-Uni	0,92	0,76	0,75	0,69
France	0,62	0,62	0,60	0,62
Italie	0,45	0,38	0,30	0,27
Japon	11,12	9,55	4,99	4,44
États-Unis	5,61	5,56	4,75	4,94
Pérou	4,58	6,87	10,66	8,77
Chili	4,81	5,16	4,30	4,27
Total mondial	84,97	85,46	94,85	93,19

Nombre d'exploitations agricoles [2]

milliers

	1955	1970	1988	2000
Ensemble des exploitations	2 307	1 588	1 017	664
dont : de moins de 10 hectares	1 299	702	390	254
de plus de 50 hectares	95	131	172	201

SAU moyenne par exploitation dans l'UE en 2000 [1]



Volume et chiffre d'affaires des pêches françaises [1] [4] [6]

	milliers de tonnes*			millions d'€
	1990	1995	2002	2002
Pêche fraîche	493	407	406	937
Poissons	386	303	297	678
Crustacés et mollusques	90	88	95	256
Algues	16	16	15	3
Pêche congelée ou transformée	137	221	224	182
Aquaculture	**210	275	250	512
Total	808	903	880	1 631

* Poids vif excepté les algues (poids sec). ** Non compris la pisciculture continentale.

industrie - construction

PRÉSENTATION

En 2003, la production des **industries agroalimentaires** augmente de 0,4 % seulement en volume après + 2,2 % en 2002. Les prix s'apprécient de 0,7 % après - 0,1 % en 2002. La production atteint 124,7 milliards d'euros en valeur, soit une hausse de 1,1 % par rapport à 2002. Le niveau de la production de viande (- 0,2 %) et de lait (+ 0,2 %), s'établit à 49,8 milliards d'euros.

Les échanges extérieurs des industries agroalimentaires stagnent en 2003. Les exportations augmentent de 1,9 % en volume après 4,0 % en 2002, et le recul des prix de 1,7 % conduit à une quasi-stabilité en valeur (+ 0,2 %). Les exportations croissent vers l'Union européenne et diminuent vers les pays tiers. Les importations stagnent aussi bien en volume (+ 0,2 %) qu'en prix (- 0,2 %), soit + 0,1 % au total en valeur. Le solde s'améliore donc légèrement de 49 millions d'€ (+ 0,7 %) pour atteindre 6,9 milliards d'euros en 2003.

La consommation des ménages en produits agroalimentaires diminue en 2003 (- 1,1 % en volume), après une croissance modérée en 2002 (+ 1,0 % en volume), en raison de la forte baisse de la consommation de tabac. Les prix à la consommation augmentent plus qu'en 2002 : + 3,3 % après + 2,8 %, d'où une augmentation de 2,2 % en valeur. La hausse est générale, elle est très forte dans le tabac.

L'emploi en équivalents temps plein reste stable en 2003. En données corrigées des variations saisonnières, l'emploi salarié trimestriel augmente au premier trimestre, stagne au deuxième et décroît aux troisième et quatrième trimestres. En 2003, les 606 400 emplois en équivalents temps plein des IAA représentent 16,9 % des emplois du total de l'industrie (hors énergie), contre 16,5 % en 2002 [1].

DÉFINITIONS

- **Industries agroalimentaires (IAA).** Les comptes des industries agroalimentaires, comme l'ensemble des comptes nationaux, sont publiés en base 1995 (et non plus en base 1980) et établis selon le nouveau système de comptabilité nationale compatible avec le système européen. Les principaux changements concernent le territoire (incorporation des DOM), les concepts (la production au prix de base comprend les subventions sur les produits reçus par les producteurs et exclut les impôts sur les produits payés par ces derniers), le moment d'enregistrement qui suit la règle des droits et obligations, le classement (la nomenclature NAF remplace la nomenclature NAP). Dans le nouveau système de comptabilité nationale, la viticulture reste considérée comme une activité agricole. La production de vin n'est pas considérée comme une activité des IAA mais une activité agricole. Ainsi, la baisse de la production de vins n'a pas d'effet sur la production des branches des IAA. Par contre, en nouvelle base, l'évaluation du commerce extérieur intègre le vin en tant que produits des IAA, alors qu'en ancienne base, ce produit était classé en produit de l'agriculture. Ainsi, les niveaux de la nouvelle base sont supérieurs à ceux de la base 1980. En outre, l'activité de production des charcutiers commerçants est intégrée dans les branches des IAA. La consommation correspond ici à la consommation en produits des IAA achetés par les ménages dans le commerce. Les évaluations incluent donc les marges des commerçants et les différents impôts indirects, dont la TVA. En revanche, la consommation n'intègre pas la consommation alimentaire dans les hôtels, cafés, restaurants (privés et publics) et cantines.
- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les IAA.** Elle est réalisée par le Service Central des Enquêtes et Études Statistiques (Scees) du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales. Les résultats concernent les entreprises de France métropolitaine employant 20 salariés et plus ou réalisant plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont l'activité principale relève de la transformation alimentaire (hors transformation du tabac et activités de boulangerie-pâtisserie ou charcuteries-artisanales).

POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'agriculture en 2003 en Europe et en France », *Insee-Première*, n° 974, juin 2004.
- « L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires », *GraphAgri*, Agreste, édition 2004.
- *Note mensuelle de conjoncture*, Agreste, (www.agreste.agriculture.gouv.fr).
- « Industries agricoles et alimentaires – résultats sectoriels et régionaux 2002 », *Chiffres et données*, Agreste, n° 121, mars 2004.

- « L'industrie agroalimentaire en ligne », Agreste Primeur, n° 139, janvier 2004.

SOURCES

- [1] Comptes nationaux base 95, Insee.
- [2] « Le grand atlas des entreprises 2004 », *Enjeux-Les Échos*, hors série, novembre 2003.
- [3] « Enquête annuelle d'entreprise 2002 », Agreste (www.agreste.agriculture.gouv.fr).

Évolution des prix à la production des IAA [1]

Branche en NAF	Pondération 2002	2002/01 %	2003/02 %
Industrie des viandes	269	- 5,0	0,3
Industrie du lait	149	- 0,9	0,3
Industrie des boissons	133	3,3	0,3
Travail du grain et aliments pour animaux	108	- 1,0	- 2,0
Autres IAA	333	2,8	2,3
soit : Conserve, jus de fruits	72	2,9	0,8
Huiles, corps gras	16	1,4	- 0,7
Pain et pâtisserie	108	3,7	3,1
Sucre	30	1,1	0,4
Divers*	106	2,5	3,3
Industrie du tabac	8	8,7	0,6
Ensemble des IAA	1 000	- 0,1	0,7

* Chocolat, préparations pour boissons, aliments pour enfants, desserts de conserve, soupes, bouillons et potages.

Production des IAA [1]

Branche en NAF	2002 milliards d'€	2003 milliards d'€	2003/02 en volume %
Industrie des viandes	31,6	31,6	- 0,2
Industrie du lait	18,2	18,3	0,2
Industrie des boissons	17,0	17,9	4,9
Travail du grain et aliments pour animaux	13,2	12,7	- 1,1
Autres IAA	42,3	43,1	- 0,4
soit : Conserve, jus de fruits	9,1	9,4	1,8
Huiles, corps gras	2,0	2,0	3,0
Pain et pâtisserie	14,0	14,2	- 1,4
Sucre	3,8	3,6	- 6,7
Divers*	13,4	14,0	0,6
Industrie du tabac	1,1	1,1	- 3,5
Ensemble des IAA	123,3	124,7	0,4

* Chocolat, préparations pour boissons, aliments pour enfants, desserts de conserve, soupes, bouillons et potages.

Principaux groupes agroalimentaires en 2002 [2]

	Chiffre d'affaires millions d'euros	Résultat net millions d'euros	Effectifs milliers
Groupe Danone	13 555	1 283,0	92,2
Groupe Lactalis	5 500	...	15,7
Pernod-Ricard	4 836	412,8	12,3
Nestlé France	4 386	63,0	12,1
Bongrain	3 942	61,4	16,1
Cereol	3 578	40,8	6,0
Altadis	3 182	435,0	20,8
Terrena	2 516	- 1,6	10,0
Sodiaal	2 474	15,5	6,6
Groupe Soufflet	2 112	...	3,6

Entreprises agroalimentaires* en 1996 et 2002 [3]

	millions d'euros	
	1996	2002
Chiffre d'affaires net H.T	101 835	124 259
Chiffre d'affaires à l'exportation	17 686	21 978
Valeur ajoutée au prix du marché	20 014	23 543
Résultat courant avant impôts	3 924	5 481
Investissements corporels hors apports	3 023	3 626
Nombre d'entreprises	3 226	3 191
Effectifs salariés** (milliers)	362,1	394,2

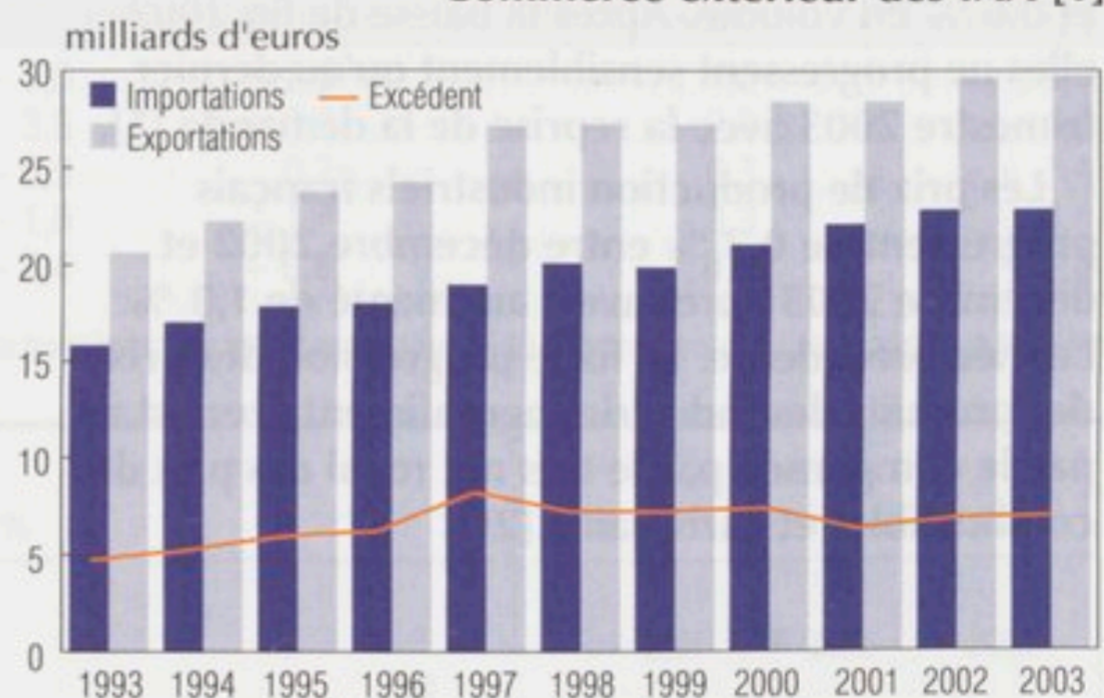
* France métropolitaine. Entreprises de 20 salariés et plus ou réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 5 millions d'euros. ** Effectif salarié moyen au cours de l'exercice.

Solde du commerce extérieur des produits agroalimentaires [1]

Branche en NAF	milliards d'euros		
	2001	2002	2003
Industrie des viandes	0,4	0,5	0,6
Industrie du lait	2,1	2,2	2,2
Industrie des boissons	7,3	7,8	7,8
Travail du grain et aliments pour animaux	1,4	1,5	1,4
Autres IAA	- 3,2	- 3,5	- 3,6
soit : Conserve, jus de fruits	- 2,8	- 3,0	- 2,9
Huiles, corps gras	- 1,7	- 1,7	- 1,6
Pain et pâtisserie	0,0	0,1	0,0
Sucre	1,0	1,0	1,0
Divers*	0,1	0,0	- 0,1
Industrie du tabac	- 1,6	- 1,6	- 1,5
Ensemble des IAA	6,3	6,9	6,9

* Chocolat, préparations pour boissons, aliments pour enfants, desserts de conserve, soupes, bouillons et potages.

Commerce extérieur des IAA [1]



Principaux résultats des entreprises* des IAA selon l'activité en 2002 [3]

	Nombre d'entreprises	Effectif salarié moyen milliers	Chiffre d'affaires millions d'€	Ventes à l'exportation millions d'€	Valeur ajoutée au prix du marché millions d'€	Résultat courant avant impôts millions d'€	Investissements corporels millions d'€
Industrie des viandes	1 027	128,8	29 841	3 257	4 857	541	648
Industrie du poisson	140	13,2	2 858	277	548	84	76
Industrie des fruits et légumes	153	24,0	6 228	1 095	1 209	205	223
Industrie des corps gras	25	3,2	3 483	491	409	135	39
Industrie laitière	325	59,5	24 097	3 478	3 102	464	462
Travail des grains	112	11,4	4 505	1 919	977	127	348
Fabrication d'aliments pour animaux	225	17,4	8 398	912	1 013	169	197
Autres industries alimentaires	751	96,4	26 487	5 150	6 210	1 794	906
Industrie des boissons	433	40,3	18 361	5 399	5 219	1 962	727
Ensemble industries agroalimentaires	3 191	394,2	124 259	21 978	23 543	5 481	3 626

* France métropolitaine, entreprises de 20 salariés et plus ou réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 5 millions d'euros.

industrie - construction

PRÉSENTATION

En 2003, la **production manufacturière** baisse de 0,8 % en valeur et stagne en volume. Le recul des exportations et de l'investissement pèse au 1^{er} semestre 2003 sur la production industrielle française qui ne se redresse qu'au 3^{ème} trimestre.

La haute technologie renoue avec la croissance : le matériel de transmission, les équipements et les composants électroniques, avec la reprise des technologies de l'information et de la communication mais aussi l'aéronautique, après son passage à vide de 2002. En revanche les autres biens d'équipement souffrent de la faiblesse de l'investissement industriel. Les biens intermédiaires se redressent au second semestre, toutefois en moyenne sur l'année la baisse reste sensible. L'industrie automobile maintient sa production à un niveau élevé atteint depuis 2001. La branche pharmacie-parfumerie-entretien reste un élément moteur de l'ensemble des biens de consommation ; sa croissance est soutenue. A l'inverse le recul se poursuit dans les autres biens de consommation, comme l'habillement-cuir et l'équipement du foyer, fortement exposés à la concurrence des pays asiatiques [4] [6].

Sur l'ensemble de l'année 2003, les exportations de produits manufacturés baissent de 2,8 % en valeur (après - 1,2 en 2002) et 2,4 % en volume. Les biens d'équipement contribuent fortement à la chute de ces exportations. Les importations de produits manufacturés diminuent de 1,5 % en valeur et 0,6 % en volume. Après la baisse de fin 2002, elles ne progressent sensiblement qu'au dernier trimestre 2003 avec la reprise de la demande [1].

Les prix de production industriels français progressent de 0,3 % entre décembre 2002 et décembre 2003 après avoir augmenté de 1,3 % l'année précédente. La forte progression des prix des produits des industries agroalimentaires est en partie compensée par le très net recul des prix des combustibles et carburants [2].

DÉFINITIONS

- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** Montant global, au cours de l'exercice, des ventes des marchandises et des productions vendues de biens et de services mesurées par leur prix de vente.
- **Excédent brut d'exploitation (EBE)** Solde du compte d'exploitation, pour les sociétés. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des impôts sur les produits, et augmentée des subventions sur les produits. Pour les entreprises individuelles, le solde du compte d'exploitation est le revenu mixte. L'excédent d'exploitation peut être calculé net, si l'on retranche la consommation de capital fixe.
- **Indices de prix à la production dans l'industrie.** Outils de mesure des variations de prix à la première commercialisation des produits sur le marché français, ils sont le fruit d'une collecte mensuelle auprès de 4 000 entreprises industrielles environ. Ils sont présentés à un niveau détaillé selon les regroupements de la nomenclature économique de synthèse (NES).
- **Production manufacturière.** Branches des biens de consommation, des biens intermédiaires, des biens d'équipement et de l'automobile.
- **Valeur ajoutée.** Solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.
- **Consommation intermédiaire.** Valeur des biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production. L'usure des actifs fixes mis en œuvre n'est pas prise en compte ; elle est enregistrée dans la consommation de capital fixe.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Insee-Première* : « La sous-traitance réalisée par les petites entreprises industrielles », n° 964, mai 2004 ; « Les petites entreprises industrielles », n° 914, juillet 2003.
- *Le 4 pages des statistiques industrielles*, Sessi : « Les échanges au sein des groupes industriels internationaux », n° 186, janvier 2004 ; « Le commerce électronique dans l'industrie », n° 185, décembre 2003.
- « Les secteurs de l'industrie et de la construction dans les nouveaux états membres et dans les pays candidats », *Statistiques en bref*, Thème industrie, commerce et services, n° 23, 2004.

- L'industrie française en 2002/2003, rapport 2003, Commission permanente de concertation pour l'industrie.

SOURCES

- [1] L'économie française, édition 2004-2005, Insee, juin 2004.
- [2] Division Prix de vente industriels, Insee.
- [3] « La situation de l'industrie », enquête annuelle d'entreprise, tome 1, Sessi, édition 2004.
- [4] « La production industrielle en 2003 », *Le 4 pages des statistiques industrielles*, Sessi, n° 188, avril 2004.
- [5] Eurostat.
- [6] Comptes nationaux Base 95, Insee.

Principales caractéristiques des entreprises industrielles* par secteur d'activité en 2002 [3]

milliards d'euros

Secteur d'activité	Chiffre d'affaires HT	Exportations	Valeur ajoutée HT	Excédent brut d'exploitation	Investissements corporels totaux	Nombre d'entreprises	Effectifs milliers
Biens de consommation	132,2	35,7	37,4	11,7	3,4	4 918	590,7
Automobile	109,4	55,3	19,8	6,6	4,8	567	312,3
Biens d'équipement	135,8	61,2	41,8	7,7	3,2	5 269	728,7
Biens intermédiaires	239,5	83,6	69,6	16,7	10,0	10 804	1 356,8
Ensemble	616,9	235,7	168,6	42,7	21,5	21 558	2 988,5

* Entreprises de 20 salariés et plus, hors IAA, bâtiment, génie civil et agricole et énergie.

Indices des prix à la production [2]

indices en moyenne annuelle (hors TVA) base 100 en 2000

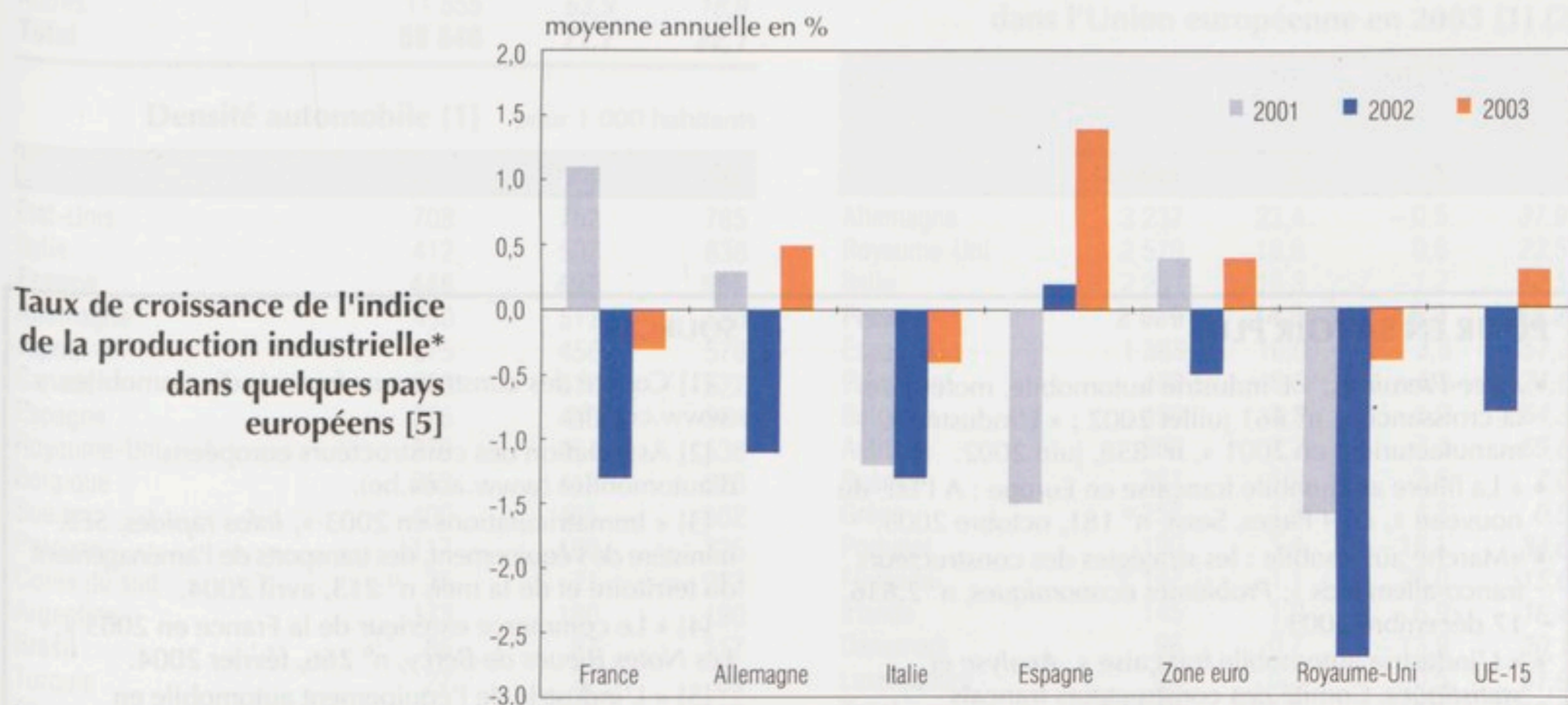
NES	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Produits des IAA	98,2	97,4	100,0	104,7	105,0	106,6
Biens de consommation	///	99,5	100,0	101,2	100,9	101,1
Produits de l'industrie automobile	101,7	100,3	100,0	101,3	102,3	102,7
Produits de la construction automobile	101,1	99,8	100,0	101,8	103,6	104,8
Equipements pour automobiles	103,1	101,5	100,0	100,1	99,5	98,1
Biens d'équipement	99,3	99,1	100,0	100,8	100,7	100,8
dont : Industries des équipements mécaniques	98,6	98,8	100,0	101,7	102,2	102,6
Biens intermédiaires	97,1	95,8	100,0	101,2	100,7	101,1
dont : Produits en bois, papier ou carton	94,3	93,7	100,0	102,4	101,5	100,6
Produits chimiques, en caoutchouc ou en plastique	96,1	94,0	100,0	100,9	100,4	101,9
Métaux ou produits métallurgiques	98,3	96,2	100,0	100,2	99,4	99,8
Produits énergétiques tous usages	85,1	87,2	100,0	97,8	97,1	99,6
Combustibles et carburants	71,0	77,2	100,0	91,8	90,8	93,3
Electricité, eau, gaz	98,9	97,0	100,0	103,5	103,1	105,6
Ensemble de l'industrie	///	95,8	100,0	101,2	101,0	101,9

Principaux agrégats de l'industrie manufacturière en 2003 [6]

Évolution en volume %

	Production	Valeur ajoutée	Exportations*	Importations*	Dépenses de consommation finale des ménages	Formation brute de capital fixe
Biens de consommation	-0,2	-0,6	-3,0	2,3	1,6	3,6
Industrie automobile	3,1	2,5	3,8	-3,3	-2,8	-4,5
Biens d'équipement	1,1	0,6	-5,9	0,2	6,3	1,4
Biens intermédiaires	-1,8	-1,7	-1,8	-1,9	-0,3	-3,8
Ensemble	0,0	-0,5	-2,4	-0,6	0,5	0,0

* Importations valorisées CAF (Coûts de l'assurance et du fret inclus = valorisation à la frontière française) et exportations FAB (Franco à bord = valorisation à la frontière des pays exportateurs).



* Y compris l'industrie agroalimentaire et le pétrole.

PRÉSENTATION

En 2003, avec près de 5,75 millions de **véhicules** (dont 56,5 % sortent des usines françaises), la production mondiale des constructeurs automobiles français se maintient à un bon niveau : elle augmente de 1,8 % par rapport à 2002. Le caractère international des constructeurs français se confirme en 2003 : désormais un véhicule sur dix produits dans le monde l'est par un groupe français ; la production des **voitures particulières** hors France augmente de 11,7 %. La part des ventes des voitures de marque française hors Europe de l'Ouest avoisine les 25 %.

En 2003, le marché automobile français régresse sensiblement avec 2 millions d'immatriculations de voitures particulières neuves, soit - 6,3 % par rapport à 2002. Le marché des voitures Diesel continue sa progression (+ 6,9 %) et représente 67,4 % des immatriculations (contre 10 % en 1980). Les immatriculations de berlines représentent toujours la majorité des immatriculations de voitures particulières neuves (64,7 %). Elles sont néanmoins en baisse sensible cette année (- 12,3 %). Les constructeurs étrangers représentent 40,4 % du marché français contre 27 % en 1980. Les immatriculations de véhicules d'occasion diminuent de 2,5 %, la part du Diesel y dépasse pour la première fois les 50 %.

Le solde de la balance commerciale de la **construction automobile**, en hausse de 800 millions d'€ par rapport à 2002, est excédentaire de 11,9 Mds d'€. L'industrie automobile confirme sa place de premier contributeur au commerce extérieur français. Les exportations (49,7 Mds d'€) représentent 15,3 % du total des exportations de biens et les importations (37,8 Mds d'€) 10,6 % du total des importations [1] [3] [4].

DÉFINITIONS

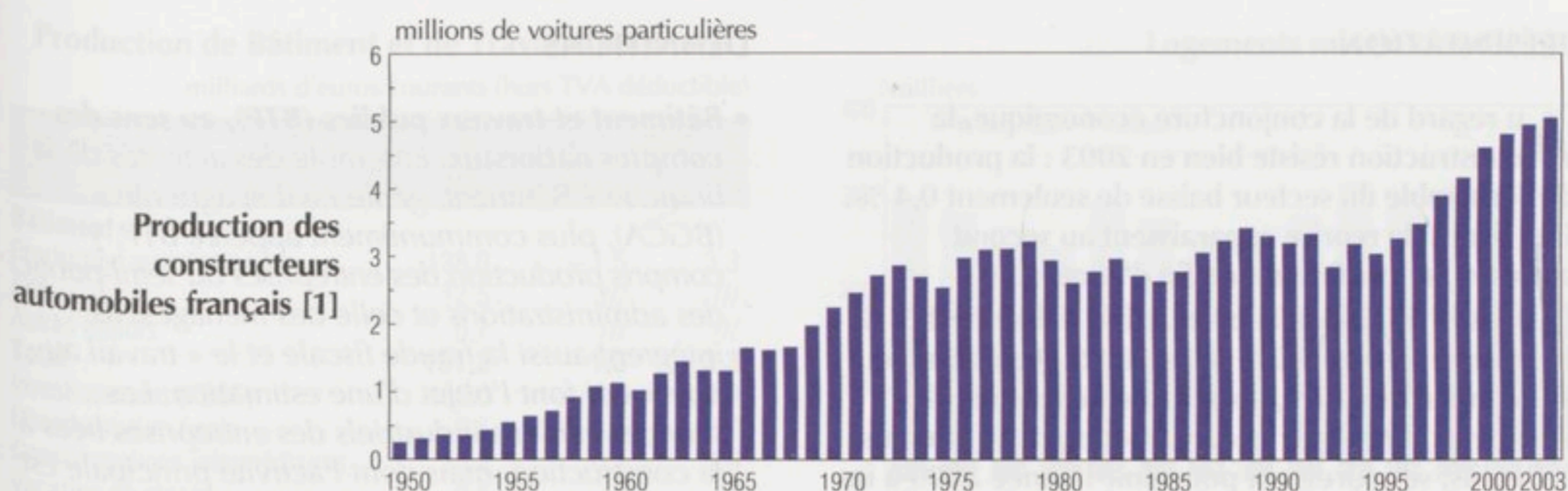
- **Construction automobile.** Dans la construction automobile, les deux pôles constructeurs et équipementiers sont distincts à bien des égards. Les constructeurs sont peu nombreux, les principales entreprises étant Renault, Peugeot et Citroën pour les voitures particulières et Renault véhicules industriels pour les utilitaires. Les équipementiers sont moins connus, pourtant ils contribuent activement à la construction des véhicules : en France, leur apport est estimé entre 70 et 80 % du coût de fabrication d'une automobile. En 2001, le secteur des équipementiers emploie 143 487 personnes, dans 315 entreprises (dont 245 PMI). Ces entreprises génèrent un chiffre d'affaires de 27,4 Mds d'euros (soit plus de 20 % du chiffre d'affaires de l'industrie automobile). Une très forte implantation étrangère caractérise ce secteur : les filiales françaises de groupes étrangers, Faurecia et Valéo, sont respectivement au 10^{ème} et 11^{ème} rangs mondiaux [5].
- **Densité automobile.** Nombre de voitures et de véhicules utilitaires pour 1 000 habitants.
- **Véhicules.** Voitures particulières + véhicules utilitaires légers + véhicules industriels.
- **Véhicule utilitaire.** Véhicule servant en principe au transport des marchandises, tracteur routier. Les autocars et autobus sont comptés avec les véhicules utilitaires dans les tableaux ci-contre.
- **Voiture particulière.** Véhicule à moteur à 4 roues servant uniquement au transport des personnes. En réalité, la « voiture commerciale » (break dans le langage courant) est comptée comme voiture particulière.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Insee-Première : « L'industrie automobile, moteur de la croissance », n° 861 juillet 2002 ; « L'industrie manufacturière en 2001 », n° 858, juin 2002.
- « La filière automobile française en Europe : A l'Est, du nouveau », *Le 4 Pages*, Sessi, n° 181, octobre 2003.
- « Marché automobile : les stratégies des constructeurs franco-allemands », *Problèmes économiques*, n° 2.836, 17 décembre 2003.
- « L'industrie automobile française », *Analyse et statistiques*, Comité des constructeurs français d'automobiles, édition 2003.

SOURCES

- [1] Comité des constructeurs français d'automobiles (www.ccf.fr).
- [2] Association des constructeurs européens d'automobiles (www.acea.be).
- [3] « Immatriculations en 2003 », *Infos rapides*, SES, ministère de l'équipement, des transports de l'aménagement du territoire et de la mer, n° 213, avril 2004.
- [4] « Le commerce extérieur de la France en 2003 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 266, février 2004.
- [5] « L'industrie de l'équipement automobile en chiffres », *Chiffres clés*, Sessi, édition 2003.



Production des constructeurs français [1] milliers

	2003	Dont production en France	Évolution 2003/02 %
Voitures particulières**	5 045,2	2 883,3	2,0
dont : Renault*	1 939,2	1 076,9	2,7
Peugeot	1 745,9	1 208,5	-1,1
Citroën	1 188,7	597,9	5,2
Véhicules utilitaires**	658,1	328,2	0,5
dont : Renault*	256,7	206,2	-3,4
Peugeot	177,9	64,1	-2,6
Citroën	197,9	51,2	6,7
Véhicules industriels	45,6	36,4	-4,5
Ensemble**	5 748,9	3 248,0	1,8

* Hors Dacia et Samsung. ** Y compris Dacia et Samsung.

Production mondiale de véhicules en 2002 [1]

	Tous véhicules milliers	Dont Voitures particulières %	Dont Véhicules utilitaires légers %
General Motors	8 326	58,9	40,7
Ford	6 729	53,6	45,6
Toyota-Daihatsu-Hino	6 626	83,8	6,0
Groupe Volkswagen	5 017	96,3	3,3
DaimlerChrysler (Evobus inclus)	4 456	44,9	49,6
PSA Peugeot Citroën	3 262	88,7	11,3
Honda	2 988	98,1	1,9
Nissan	2 719	79,6	14,5
Hyundai-Kia	2 642	82,7	4,1
Renault-Dacia-Samsung	2 329	88,0	12,0
Fiat-Iveco (Irisbus inclus)	2 191	78,0	16,2
Autres	11 555	63,9	18,9
Total	58 840	71,7	22,1

Densité automobile [1] pour 1 000 habitants

	1985	1990	2002
État-Unis	708	752	785
Italie	412	507	638
France	446	495	585
Allemagne	450	512	580
Japon	375	456	576
Canada	559	617	572
Espagne	276	403	554
Royaume-Uni	379	454	536
Belgique	363	419	520
Suède	400	455	502
Pologne	117	160	325
Corée du sud	25	71	273
Argentine	173	180	190
Brésil	86	87	117
Turquie	27	37	89
Chine	3	5	12

Voitures particulières immatriculées en France selon le constructeur [1]

	2002 milliers	2003 milliers	%
Total France	1 300	1 197	59,6
PSA	720	651	32,4
soit : Peugeot	432	379	18,9
Citroën	289	271	13,5
Renault	580	546	27,2
Total étranger	845	812	40,4
dont : Opel	123	121	6,0
Volkswagen	138	119	5,9
Ford	100	92	4,6
Toyota	65	72	3,6
Fiat	69	56	2,8
Mercedes	57	51	2,6
Nissan	30	40	2,0
Audi	41	37	1,9
Seat	37	35	1,7
BMW	34	32	1,6
Hyundai	19	23	1,2
Total	2 145	2 009	100,0
dont : Diesel	1 355	1 354	67,4

Immatriculations de voitures particulières neuves dans l'Union européenne en 2003 [1] [2]

	2003 milliers	2003/02 %	Part du Diesel en 2002 %
Allemagne	3 237	23,4	-0,5
Royaume-Uni	2 579	18,6	0,6
Italie	2 251	16,3	-1,2
France	2 009	14,5	-6,3
Espagne	1 383	10,0	3,8
Pays-Bas	489	3,5	-4,3
Belgique	459	3,3	-1,9
Autriche	300	2,2	7,4
Suède	261	1,9	2,6
Grèce	257	1,9	-4,2
Portugal	190	1,4	-16,1
Finlande	147	1,1	26,0
Irlande	145	1,0	-6,9
Danemark	96	0,7	-13,9
Luxembourg	44	0,3	0,5
Total	13 848	100,0	-1,1

PRÉSENTATION

À la vue de la conjoncture économique, la construction résiste bien en 2003 : la production de l'ensemble du secteur baisse de seulement 0,4 %. Des signes de reprise apparaissent au second semestre, se confirmant en fin d'année.

Dans le **bâtiment**, la production baisse de 1,5 % en volume (contre - 0,7 % en 2002). Après un recul au premier trimestre, les mises en chantiers de logements, tirées par la construction de logements collectifs, se redressent pour finir l'année 2003 à un rythme soutenu. Les taux d'intérêts bas, les facilités d'accès aux crédits à l'habitat (+ 10 % de prêts octroyés en 2003) et les dispositifs de soutien à l'investissement locatif (**amortissement Besson** et **amortissement de Robien**) expliquent la consolidation du logement neuf. En revanche, l'entretien-amélioration et la construction d'immeubles non résidentiels affichent une baisse de 1,2 % en volume en lien avec une conjoncture économique défavorable, couplée à une diminution des travaux aidés par l'État. Cette baisse est toutefois limitée grâce au maintien de la TVA à 5,5 % et au bas niveau des taux d'intérêt. Dans le commerce, le bâtiment non résidentiel se stabilise depuis 4 ans à un haut niveau (près de 4 millions de mètres carrés mis en chantier en 2003).

Au cours des 5 dernières années, l'investissement en travaux publics n'a connu qu'une courte pause en 2002. En 2003, les **travaux publics** connaissent une croissance importante (+ 3,6 % en volume). Y contribuent les grands travaux en cours tels que le TGV-Est et l'accroissement des responsabilités des collectivités locales. Avec le deuxième acte de la centralisation (loi du 28 mars 2003), les collectivités locales bénéficient d'une plus grande autonomie financière pour investir : elles assurent désormais 90 % de l'investissement des administrations publiques.

En 2003, la construction est l'un des secteurs les plus dynamiques en terme de créations d'emplois. Les effectifs de salariés permanents progressent de + 1,1 %. Le nombre d'heures travaillées des salariés de la branche s'inscrit en légère baisse : - 0,2 % après - 1 % en 2002. L'année 2003 marque également un redémarrage du travail intérimaire dans la construction (+ 3,7 %) [1].

DÉFINITIONS

- **Bâtiment et travaux publics (BTP), au sens des comptes nationaux.** Ensemble des activités de la branche « Bâtiment, génie civil et agricole » (BGCA), plus communément appelée BTP, y compris production des entreprises du semi-public, des administrations et celle des ménages. Ils intègrent aussi la fraude fiscale et le « travail au noir » qui font l'objet d'une estimation. Les services et biens industriels des entreprises liées à la construction, mais dont l'activité principale est autre, sont également incorporés dans le BTP par les comptes nationaux. Les ouvrages réalisés à l'étranger ne sont pas pris en compte dans la production du BTP.
- **Index BT, TP.** Calculés et publiés par la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes, ils sont utilisés par les entreprises du bâtiment et du génie civil et agricole pour réviser leurs prix. Il s'agit d'indices du coût des facteurs (salaires et charges annexes, matériel, matériaux de construction, produits et services divers).
- **Amortissement « Besson ».** Il remplace l'amortissement Périssol à compter du 1^{er} janvier 1999. Applicable aux logements neufs ou anciens, il permet un amortissement total de 65 % du prix du logement, sous réserve de plafonnement des loyers d'une part et des ressources des locataires d'autre part.
- **Amortissement « de Robien ».** Il se substitue à l'amortissement « Besson » à partir du mois d'avril 2003 : Les plafonds de loyer sont relevés et le plafond des ressources concernant les locataires est supprimé ; la location aux ascendants ou descendants des propriétaires est possible immédiatement.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Résultats de la construction de l'année 2003 », *Infos rapides*, SES, ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer, n° 246, janvier 2004.
- *Statistiques en bref* : « Les secteurs de l'industrie et de la construction dans les nouveaux États membres et dans les pays candidats », n° 23-2004 ; « L'activité de construction dans l'UE », n° 25-2003, thème 4, Eurostat.
- *Bulletin de statistique* de la Fédération nationale du bâtiment (trimestriel).

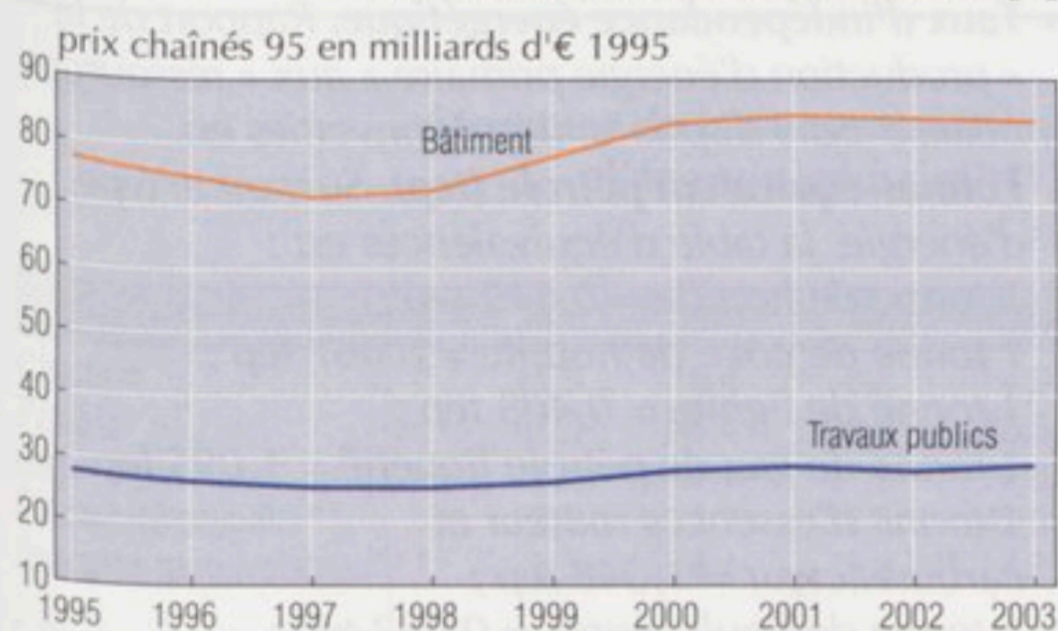
SOURCES

- [1] « La construction en 2003 : L'investissement public reprend », *Insee-Première*, n° 981, juillet 2004.
- [2] Comptes nationaux, Insee.
- [2] *Annuaire 2003*, Eurostat.
- [3] « Les 10 000 premières entreprises de la construction », *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, spécial édition 2003.
- [4] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.

Production de Bâtiment et de Travaux Publics [1]
milliards d'euros courants (hors TVA déductible)

	Valeur 2003	Variation 2003/02 %	
		Volume	Prix
Bâtiment			
Production au prix de base	138,0	- 1,5	3,3
TVA	12,5	///	///
Autres impôts	0,7	///	///
Total	151,2	- 1,3	3,3
Investissement (FBCF)	106,0	- 0,9	3,0
Consommation finale	9,5	0,4	3,4
Consommations intermédiaires	36,2	0,1	3,6
Variation de stocks	- 0,5	///	///
Travaux publics			
Production au prix de base	38,1	3,6	3,1
TVA	3,5	///	///
Autres impôts	0,1	///	///
Total	41,7	3,7	3,2
Investissement (FBCF)	34,5	3,9	3,5
Consommations intermédiaires	7,2	2,8	1,8

Investissement en construction [1]



Nombre de logements mis en chantier [1]

	milliers			
	1985	1991	2002	2003
Individuel	191,7	145,1	191,8	192,7
Collectif *	103,8	141,9	111,0	121,6
Ensemble	295,5	287,0	302,8	314,4

* Y compris logements en résidence.

Mises en chantier de bâtiments non résidentiels [1]

	milliers de m ²		
	1995	2003	2003/02 %
Industrie et stockage non agricole	8 076	10 241	- 15,9
Surfaces agricoles	10 260	11 408	- 6,8
Bureaux	2 560	3 178	- 9,2
Commerces	2 616	3 998	0,2
Autres bâtiments*	6 906	6 843	8,7
Ensemble	30 418	35 667	- 6,6

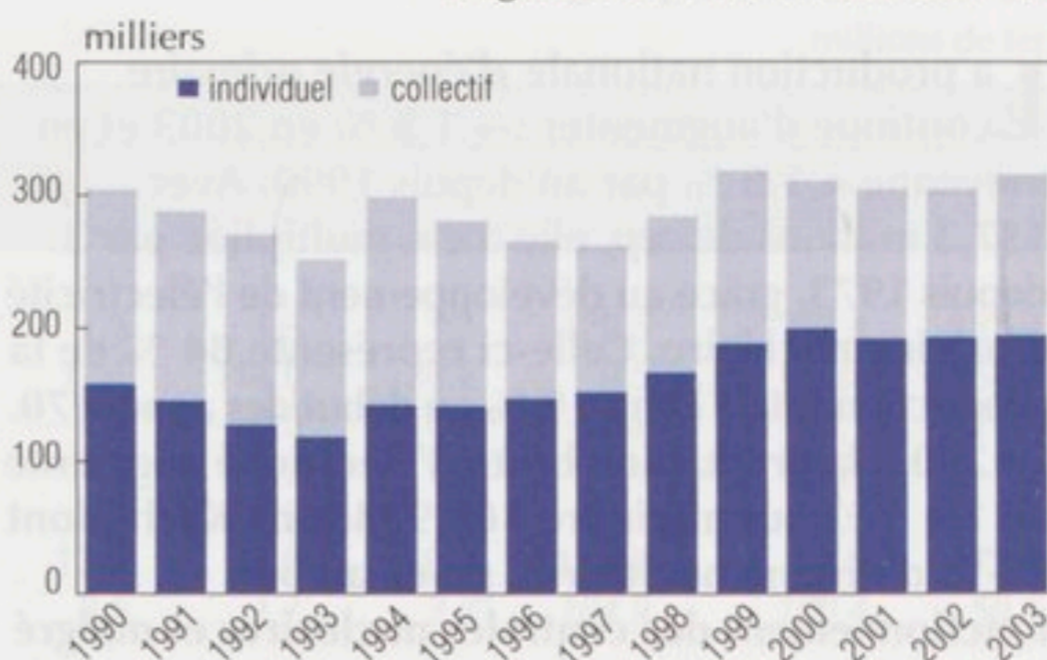
* Enseignement, culture, santé, social, hébergement, transport, parking...

Index bâtiment BT 01 et travaux publics TP 01* [4]

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Index BT 01	- 0,2	3,2	3,2	2,7	3,5	3,0
Index TP 01	- 2,3	6,8	4,4	0,1	5,0	2,6

* Glissement de décembre à décembre.

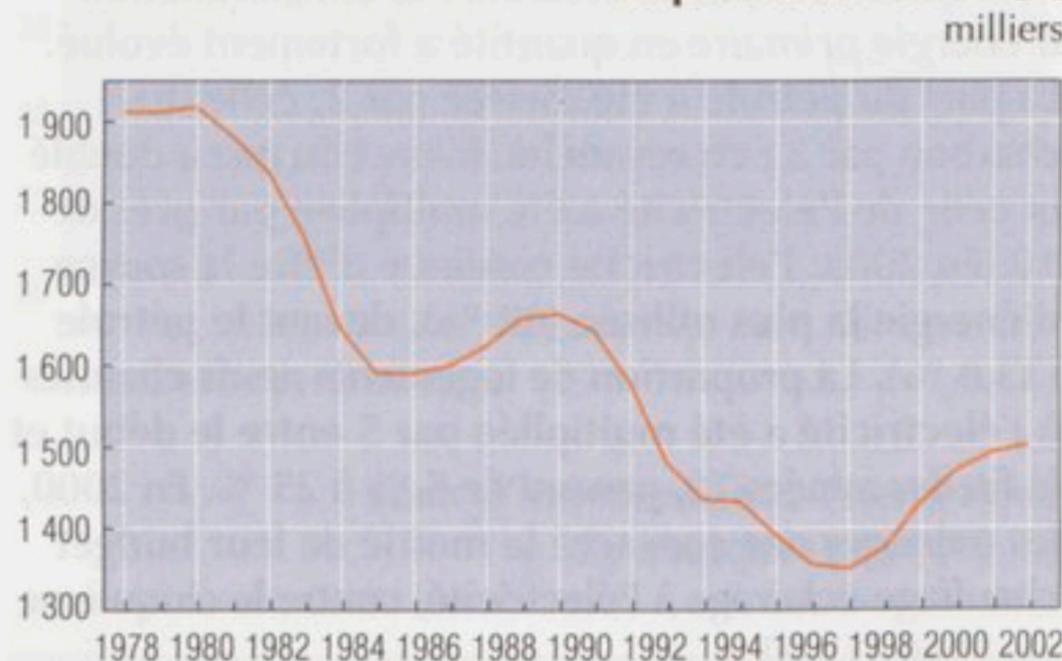
Logements mis en chantier [1]



Premiers bâtisseurs européens en 2002 [3]

	CAHT consolidé millions d'€	Résultat avant impôts millions d'€	CAHT à l'export %	Effectifs milliers
Vinci (France)	17 554	875	41,22	127,4
Skanska (Suède)	15 893	8	81,0	76,4
Bouygues (France)	14 170	369	42,9	87,4
Hochtief (Allemagne)	12 782	121	83,9	33,1
Amec (Royaume-Uni)	6 966	62	51,9	23,0
Eiffage (France)	6 941	239	16,0	46,1
Dragados(Espagne)	5 542	239	59,0	52,0
FCC (Espagne)	5 497	498	20,0	50,4
Balfour Beatty (Royaume-Uni)	5 471	140	29,1	27,3
HBG (Pays-Bas)	5 308	84	...	19,0
Bauholding Strabag (Autriche)	5 274	73	70,7	30,8
Ferrovial-Agroman (Espagne)	5 040	485	32,0	28,5
NCC (Suède)	4 931	143	54,0	25,6

Emploi dans le BTP [2]



Logements autorisés dans quelques pays européens [2]

	pour 100 habitants		
	1996	1999	2001
Allemagne	7,2	5,3	3,1
Belgique	4,8	4,5	4,0
Danemark	3,4	3,2	3,3
Espagne	6,8	10,3	10,1
Finlande	5,0	7,3	5,7
France	5,3	5,8	6,0
Grèce	6,7	6,9	0,0
Irlande	9,9	6,5	16,1
Italie	2,6	2,4	2,3
Luxembourg	7,3	9,1	6,4
Pays-Bas	6,8	5,4	2,7
Portugal	8,7	12,0	10,1
Royaume-Uni	3,0	3,1	2,9

PRÉSENTATION

La production nationale **d'énergie primaire** continue d'augmenter : + 1,3 % en 2003 et en moyenne + 1,6 % par an depuis 1990. Avec 137,3 millions de **tep**, elle a été multipliée par 3 depuis 1973, grâce au développement de l'électricité d'origine nucléaire. Celle-ci représente 84 % de la production totale contre 9 % au début des années 70. En 2003, la production brute d'électricité augmente de 1,4 %, pour atteindre 566,9 Mds de KWh (dont 78 % d'origine nucléaire), grâce au bon fonctionnement des centrales nucléaires et malgré la forte baisse pour la 2^{ème} année consécutive de la production d'électricité hydraulique (- 2,4 %). La **consommation** totale d'énergie primaire **corrigée des variations climatiques** reste stable (+ 0,1 %) à 275 millions de tep, après une croissance de 1,9 % en 2002. Le **taux d'indépendance énergétique** se maintient au niveau de 50 % depuis la fin des années 80 (50,5 % en 2003).

La facture énergétique rebondit de 4,7 % en 2003 après 2 années de baisse (- 5,5 % en 2002 et - 2,5 % en 2001). Elle s'élève à 22,7 Mds d'€ contre 21,8 Mds d'€ en 2002 et représente 1,47 % du PIB, soit une part comparable à celle de 1987 et bien inférieure à celui de 1982 (5 %). Cette hausse résulte de l'augmentation des importations de gaz (+ 9,1 %), de la chute des exportations nettes d'électricité (- 21,6 %) tandis que la facture pétrolière reste stable (+ 0,2 %).

Depuis 1973, la structure de la consommation **d'énergie primaire** en quantité a fortement évolué. La part du pétrole a été divisée par 2, celle du charbon par 3 ; en revanche, la part du gaz a doublé et celle de l'électricité a été multipliée par près de 10. En 2003, l'électricité continue d'être la source d'énergie la plus utilisée (42 %), devant le pétrole (33,8 %). La proportion de logements neufs chauffés à l'électricité a été multipliée par 5 entre le début et la fin des années 70, passant de 5 % à 25 %. En 2000, les ménages ont consacré la moitié de leur budget chauffage-éclairage à l'électricité, contre le cinquième en 1960 [1] [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Prix et coût de l'énergie en 2002 et jusque mi-2003 », *Insee-Première*, n° 938, décembre 2003.
- *Observatoire de l'énergie*, Minefi ; Les chiffres clés de l'énergie ; Les perspectives énergétiques de la France à l'horizon 2010 (www.industrie.gouv.fr).
- « Aspects statistiques de l'Économie énergétique en 2002 », *Statistiques en bref*, Thème 8, Eurostat n° 18-2003.

DÉFINITIONS

- **Consommation corrigée des variations climatiques.** Elle est calculée en tenant compte d'un coefficient de rigueur climatique (0,94 en 2003, 0,82 en 2002) pour le chauffage par type d'énergie et par secteur (période 1961-1990 = 1). On obtient ainsi la consommation avec des conditions climatiques « normales ».
- **Énergie primaire.** Énergie brute, non transformée après extraction. L'énergie secondaire est toute l'énergie obtenue par la transformation d'une énergie primaire. L'énergie finale est, elle, disponible pour la consommation finale.
- **Énergies renouvelables.** Elles sont principalement composées par le bois, les déchets de bois, les déchets urbains solides et les biocarburants. Elles sont désormais prises en compte dans le calcul du taux d'indépendance énergétique ce qui entraîne une hausse d'environ 2 points sur l'ensemble de la période (1970-2002).
- **Taux d'indépendance énergétique.** Rapport de la « production d'énergie primaire » aux « ressources nettes » ou « disponibilités » converties en **Tonnes-équivalent pétrole (tep)**. Suivant le type d'énergie, la table d'équivalences est :
 1 tonne de houille = 0,619 tep ;
 1 tonne de coke de houille = 0,667 tep ;
 1 tonne de lignite = 0,405 tep ;
 1 tonne de gaz de pétrole liquéfié = 1,095 tep ;
 1 tonne d'essences moteur et carburacteur = 1,048 tep ;
 1 tonne de fiouls lourds = 0,952 tep ;
 1 tonne de coke de pétrole ou d'agglomérés et briquettes de lignite = 0,762 tep ;
 1 MWh de gaz naturel = 0,077 tep ;
 1 MWh d'électricité = 0,261 tep pour l'électricité nucléaire et 1 MWh = 0,086 tep pour les autres formes d'électricité (production par une centrale thermique, hydraulique, éolienne, marémotrice, photovoltaïque, échanges avec l'étranger, consommation finale). L'Observatoire de l'énergie français et l'Agence internationale de l'énergie utilisent, depuis la publication du bilan énergétique 2001, les mêmes coefficients d'équivalence pour l'électricité. Auparavant l'Observatoire de l'énergie utilisait un coefficient identique (1MWh = 0,222 tep) pour l'électricité nucléaire et pour les autres formes d'électricité.

- « Les Français et l'énergie » *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 246, janvier 2003.

SOURCES

- [1] Observatoire de l'énergie, Minefi : « Bilan énergétique de la France en 2003 » ; « Facture énergétique de la France en 2003 », avril 2004.
- [2] Agence internationale pour l'Énergie (AIE).
- [3] « La consommation d'énergie à usage domestique depuis 40 : l'électricité, numéro un dans les foyers », *Insee-Première*, n° 845, mai 2002.

BILAN ÉNERGÉTIQUE 18.1

Bilan énergétique de la France [1]

millions de tep

	2001	2002	p 2003					Total
	Total	Total	Charbon	Pétrole	Gaz	Électricité	Énergies renouvelables	
Approvisionnement :								
Production primaire	133,6	135,5	1,3	1,6	1,3	120,6	12,6	137,3
Importations	162,4	161,7	11,4	114,0	38,2	0,5	ε	164,2
Exportations	-28,1	-27,1	-0,3	-20,5	-0,8	-6,2	-0,1	-27,9
Variation de stocks*	1,7	-1,4	1,2	-0,5	0,5	///	///	1,2
Soutes maritimes internationales	-2,5	-2,4	///	-2,6	///	///	///	-2,6
Total des disponibilités	267,1	266,2	13,5	92,0	39,2	114,9	12,6	272,1
Taux d'indépendance énergétique %	50,0	50,9	9,5	1,7	3,3	104,9	100,4	50,5
Emplois :								
Consommation de la branche énergie	93,3	97,1	7,0	5,7	4,6	79,7	2,3	99,3
Consommation finale énergétique**	159,5	161,7	6,3	73,0	33,4	35,5	10,7	158,9
dont : Industrie et sidérurgie	37,7	38,2	5,9	6,1	12,3	11,9	1,3	37,5
Transports** et agriculture	53,4	53,9	///	51,3	0,4	1,2	0,4	53,2
Résidentiel, tertiaire	68,3	69,6	0,4	15,5	20,7	22,5	9,0	68,2
Consommation finale non énergétique	16,4	15,5	0,2	14,1	2,1	///	///	16,4
Consommation totale d'énergie primaire**	269,2	274,3	13,5	92,8	40,1	115,3	13,0	274,6
dont : Correction climatique	2,1	8,1	///	0,8	0,9	0,4	0,4	2,5

* Hors soutes maritimes internationales. ** Résultats corrigés du climat.

Structure de la consommation d'énergie primaire* [1]

	%			
	1973	1980	1990	2003
Charbon	15,5	16,4	8,3	4,9
Pétrole	67,5	56,4	38,6	33,8
Gaz	7,4	11,1	11,5	14,6
Électricité primaire**	4,3	11,7	36,3	42,0
Énergies renouvelables***	5,3	4,4	5,3	4,7

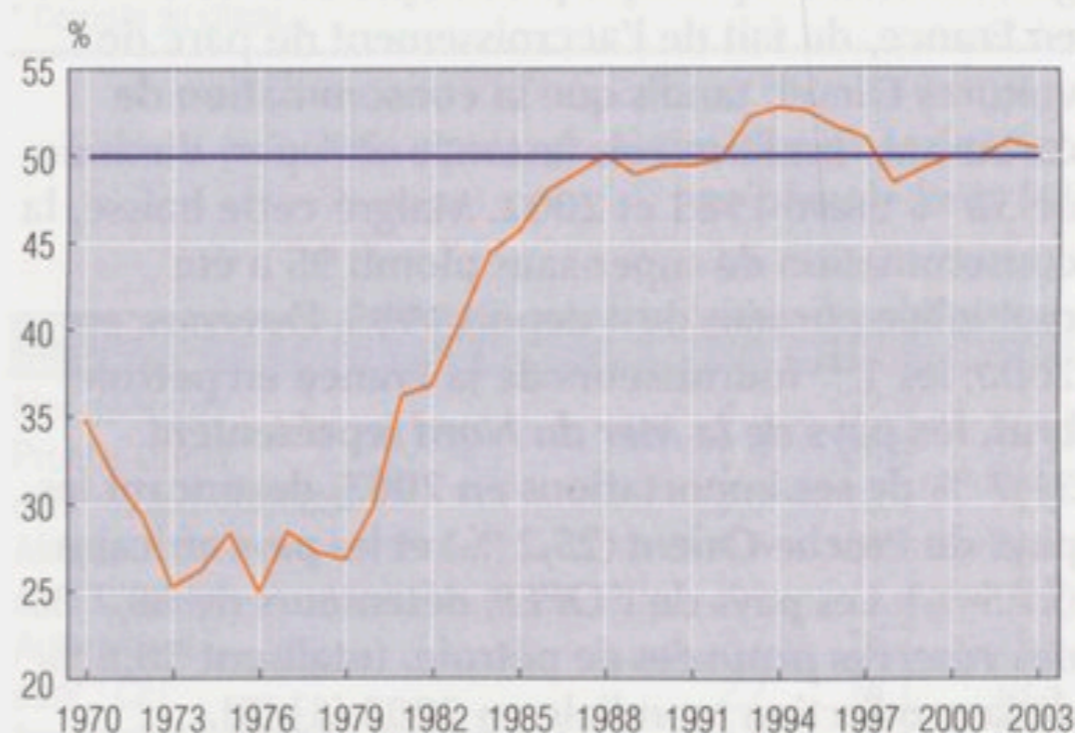
* Corrigée du climat. ** Nucléaire + hydraulique - solde des échanges. *** Hors hydraulique, éolien et photovoltaïque.

Consommation d'énergie primaire dans le monde [2]

	tep par habitant			
	1973	1985	1995	2002
Amérique du Nord	6,77	6,28	6,36	6,42
dont : États-Unis	8,19	7,65	7,84	7,95
Canada	7,11	7,69	7,89	7,96
Mexique	0,99	1,48	1,47	1,57
Amérique latine	0,90	0,98	1,01	*1,07
Europe de l'Ouest	3,08	3,31	3,28	3,41
dont : Union Européenne	3,36	3,56	3,70	3,91
France	3,50	3,82	4,05	4,34
Allemagne	4,28	4,68	4,19	4,20
Royaume-Uni	3,93	3,67	3,81	3,83
Italie	2,35	2,51	2,81	2,98
Espagne	1,50	1,94	2,63	3,24
Europe de l'Est	1,77	2,51	1,81	*1,71
dont : Ex-URSS	3,48	4,78	3,32	*3,24
Afrique	0,55	0,65	0,63	*0,63
Asie	0,54	0,68	0,85	*0,89
dont : Chine	0,49	0,71	0,89	*0,90
Japon	2,98	3,06	3,98	4,06
Moyen-Orient	0,63	1,60	3,27	4,27
Corée	0,93	1,73	2,07	*2,31
Océanie	3,97	4,57	5,04	5,51
Monde	1,55	1,64	1,62	*1,64

* 2001.

Taux d'indépendance énergétique* [1]



* Y compris les énergies renouvelables.

Taux d'indépendance énergétique de quelques pays [1] [2]

	%			
	1973	1987	1990	2002
Allemagne	50,8	54,9	52,3	38,9
Autriche	36,6	33,2	32,0	32,6
Belgique	14,1	30,7	26,8	23,3
Danemark	2,2	40,3	55,4	145,6
Espagne	21,7	37,2	38,1	24,1
Finlande	22,9	35,5	41,4	45,2
France	25,3	49,1	49,5	50,9
Grèce	18,9	43,4	41,5	35,3
Irlande	15,6	31,5	32,8	9,8
Italie	15,9	17,2	16,8	15,4
Pays-Bas	90,9	94,9	90,7	76,9
Portugal	19,4	15,1	19,1	13,8
Royaume-Uni	49,2	115,8	98,0	113,8
Suède	23,5	61,5	63,8	63,5
États-Unis	83,8	85,6	85,6	72,9
Japon	9,1	19,1	17,1	19,0
Norvège	55,2	402,4	559,8	875,8

PRÉSENTATION

En France, après avoir fortement progressé entre 1955 et 1972, la consommation de produits pétroliers a connu une baisse sensible entre 1973 et 1985, liée à la très forte hausse du prix du pétrole brut importé. L'énergie nucléaire remplace le pétrole pour la production d'électricité, le gaz et l'électricité le remplaçant pour les usages industriels et domestiques (chauffage). Le contre-choc pétrolier de 1986, avec une réduction de moitié des prix du pétrole importé, ainsi que la reprise de la croissance économique, ont relancé de manière modérée la consommation de pétrole. Cette évolution ne remet pas en cause la baisse des parts de marché du pétrole, mais contribue à en ralentir le rythme. En 2003, la consommation de pétrole est de 87,8 millions de tonnes, contre 111,8 millions en 1973.

Cependant dans le secteur des transports, la demande de pétrole poursuit sa croissance. Ce secteur représente, en 2003, plus de la moitié de la consommation de produits pétroliers, contre 27 % en 1973. Dans le même temps, la structure de la consommation de carburant auto se modifie : le gazole devient le principal produit pétrolier consommé en France, du fait de l'accroissement du parc de voitures Diesel, tandis que la consommation de carburants traditionnels (essence et super) diminue de 32 % entre 1985 et 2002. Malgré cette baisse, la consommation de super sans plomb 95 a été multipliée par plus de 4 depuis 1995. Devenus, en 2000, les 1^{ers} fournisseurs de la France en pétrole brut, les **pays de la Mer du Nord** représentent 31,7 % de ses importations en 2003, devançant les pays du Proche-Orient (25,2 %) et les pays africains (21,5 %). Les pays de l'**OPEP**, détenteurs de 68,7 % des **réserves prouvées** de pétrole, totalisent 38,8 % de la production mondiale en 2003 [1] [3].

La production nationale de **charbon** en France baisse régulièrement depuis 1960 ; elle culminait alors à environ 60 millions de tonnes. Cette chute résulte de la fermeture progressive des mines jusqu'en 2004, date d'arrêt définitif de l'extraction du charbon dans l'hexagone. Parallèlement, la consommation connaît un déclin constant. Celui-ci est particulièrement net dans le résidentiel-tertiaire, de l'ordre de 90 % en 30 ans [3].

En 2002 la production de l'industrie charbonnière de l'UE s'élève à 73,1 millions de tonnes, en baisse de 8 % par rapport à 2001 [4].

DÉFINITIONS

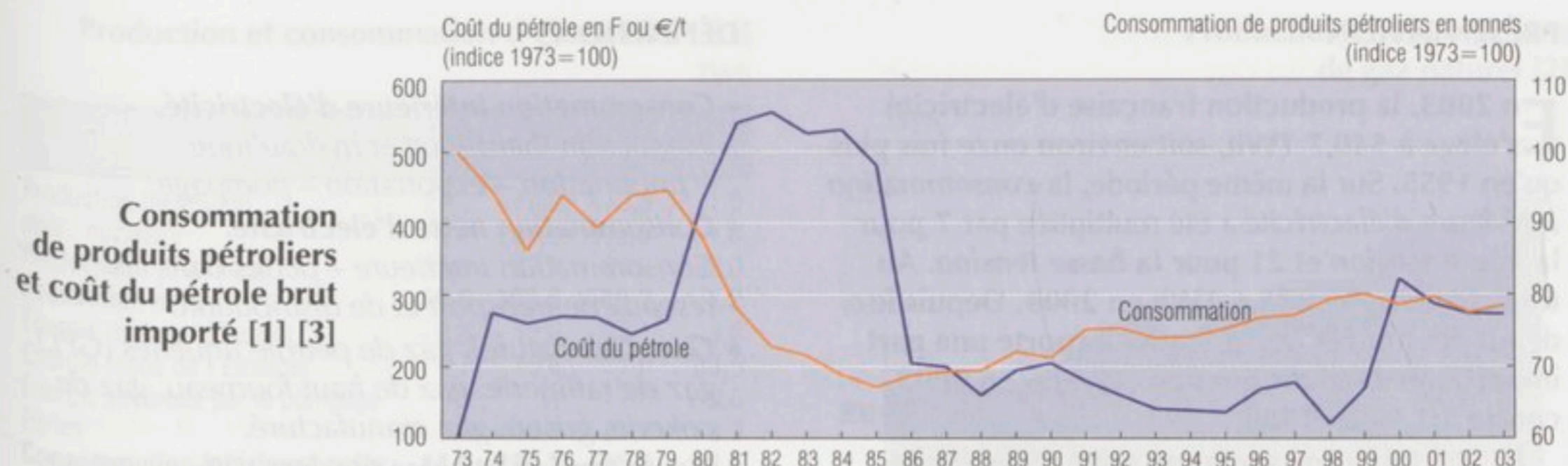
- **Charbon.** Comprend la houille, le lignite et le coke. La houille est plus riche en carbone et a une teneur en eau et en matières volatiles plus faible que le lignite. Le coke est obtenu par carbonisation de la houille ou de résidus de pétrole.
- **Communauté des États indépendants (CEI).** La CEI regroupe douze états de l'ex-URSS. En décembre 1991, un accord est signé pour sa création avec 11 états (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldavie, Ouzbékistan, Russie, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine). La Géorgie n'adhère à la communauté qu'en 1993.
- **OPEP** (Organisation des pays exportateurs de pétrole). Créée en 1960, elle regroupe l'Algérie, l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis, l'Indonésie, l'Iran, l'Irak, le Koweït, la Libye, le Nigeria, le Qatar et le Venezuela.
- **Pays de la Mer du Nord.** Royaume-Uni, Norvège, Pays-Bas et Danemark.
- **Réserves « prouvées ».** Quantités d'hydrocarbures, de charbon qu'on estime pouvoir extraire des gisements connus dans l'avenir et d'après les renseignements géologiques et techniques disponibles. Les chiffres publiés pour le pétrole sont à utiliser avec précaution.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en bref*, Thème 8, Eurostat : « Importations de charbon et de coke de four 2000-2002 », n° 17/2003 ; « Aspects statistiques de l'économie pétrolière en 2002 », n° 15/2003.
- « Prix et coût de l'énergie en 2002 et jusque mi-2003 », *Insee-Première*, n° 938, décembre 2003.
- « L'industrie pétrolière en 2002 », *édition 2003*, Minefi.

SOURCES

- [1] Comité Professionnel du Pétrole (www.cpdp.org).
- [2] Agence internationale de l'énergie (IEA).
- [3] Observatoire de l'énergie, Minefi.
- [4] « L'industrie charbonnière dans l'Union européenne en 2002 », *Statistiques en bref, Environnement et Énergie*, Eurostat, n° 16/2003.



Consommation de produits pétroliers et coût du pétrole brut importé [1] [3]

Consommation de produits pétroliers [1]

millions de tonnes

	1973	1985	2003	2003/02 %
Gazole	6,5	10,9	30,1	1,4
Fioul domestique	37,2	20,7	16,0	2,7
Carburants auto	15,8	18,0	12,3	-6,3
dont : super sans plomb 95	///	///	7,1	1,3
Bases pétrochimie	5,4	7,1	e 11,2	12,0
Fiouls lourds	34,1	8,2	3,3	-1,6
Carburéacteurs	1,8	2,6	5,8	-1,3
Gaz (GPL)	2,7	2,9	2,8	-5,5
Autres produits	8,3	4,7	e 6,2	3,2
Total marché intérieur	111,8	75,1	e 87,8	1,3

Consommation de pétrole dans le monde [1]

millions de tonnes

	1978	2003	2003 %
États-Unis	889	912	25,5
Chine	85	276	7,7
Japon	263	248	6,9
Ex-URSS	419	168	4,7
Allemagne*	143	123	3,4
Inde	25	99	2,8
France	119	94	2,6
Canada	94	94	2,6
Italie	100	91	2,5
Reste du monde	927	1 474	41,2
Total monde	3 084	3 579	100,0
dont : Europe**	701	930	26,0

* Ex-RFA pour 1978, Allemagne réunifiée pour 2003. ** Europe occidentale pour 1978.

Production de houille et réserves de charbon dans le monde [2] [3]

millions de tonnes

	Production				Réserves prouvées au 1 ^{er} janvier 2002
	1913	1973	2001	2001 %	
États-Unis	517	530	951	25,0	203 554
Inde	17	77	325	8,6	83 683
Ex-URSS	36	511	320	8,4	119 709
Allemagne	132	104	307	8,1	51 212
Australie	13	55	264	6,5	68 498
Afrique du Sud	8	62	226	5,9	49 596
Chine	16	417	1 268	33,4	96 446
Pologne	9	157	103	2,7	21 486
Royaume-Uni	292	130	32	0,8	1 292
France	44	26	2	0,1	0
Autres pays	///	164	2	0,0	128 110
Total monde	1 216	2 232	3 799	100,0	823 586

Production et consommation de charbon [3]

millions de tonnes

	1979	2001	2002	2003
Production	23,1	2,7	2,1	2,2
Importations	30,0	18,1	19,6	18,3
Exportations	2,1	0,7	0,5	0,5
Variations de stock	-2,0	0,2	0,5	-1,9
Consommation totale*	53,0	19,9	20,8	21,9
dont : Centrales électriques	28,3	7,8	8,8	9,9
Sidérurgie (hors cokeries)	12,6	6,9	7,4	7,1
Autres industries	5,9	2,4	2,0	2,0
Résidentiel - Tertiaire	5,8	1,0	0,8	0,7

* Corrigée du climat.

Principaux fournisseurs de la France en pétrole brut [1]

%

Provenances	1978	2002	2003
Mer du Nord	2,7	32,8	31,7
Proche-Orient	78,9	28,3	25,2
dont : Arabie Saoudite	34,6	13,3	13,8
Afrique	14,7	20,2	21,5
dont : Nigeria	7,1	5,4	6,3
Autres pays	3,7	18,7	21,7
dont : CEI	2,7	18,1	19,9
Importations totales (millions de t.)	115,6	79,4	77,3

Production et réserves de pétrole brut dans le monde [1]

	Production		Réserves prouvées au 1 ^{er} janvier 2004 Mds de t.
	2002 millions de t.	2003 millions de t.	
Ex-URSS	447,0	491,9	10,6
dont Russie	368,7	409,1	8,2
Arabie Saoudite	354,5	434,7	35,7
États-Unis	286,1	285,1	3,1
Iran	170,8	185,7	17,2
Chine	169,6	170,1	2,5
Mexique	158,2	167,6	2,1
Norvège	156,8	151,1	1,4
Canada	110,2	110,5	24,4
Nigeria	96,9	105,6	3,4
Royaume-Uni	114,8	104,3	0,6
Venezuela	113,8	100,3	10,6
Irak	100,3	63,5	15,7
Reste du monde	978,8	1 020,0	45,3
Total monde	3 257,8	3 390,4	172,7
dont : OPEP	1 218,1	1 316,4	118,6

PRÉSENTATION

En 2003, la production française d'électricité s'élève à 540,7 TWh, soit environ onze fois plus qu'en 1955. Sur la même période, la **consommation intérieure d'électricité** a été multipliée par 7 pour la **haute tension** et 21 pour la **basse tension**. Au total, elle atteint 435,6 TWh en 2003. Depuis le début des années 80, la France exporte une part importante de sa production (13,5 % en 2003 contre 5,1 % en 1980).

En 2003, la **consommation nette d'électricité** augmente de 3,9 % et la **production nette** de 1,2 % (+ 1 % pour le nucléaire). Depuis 1955, la consommation d'électricité de chaque Français a été en moyenne multipliée par 7. Les échanges de la France avec l'Europe enregistrent un solde positif de 66 TWh, en baisse de 14,2 % par rapport à 2002. Les centrales nucléaires françaises assurent 77,6 % de la production nationale d'énergie électrique et 49,2 % de l'électricité d'origine nucléaire produite dans l'UE. La France se situe au second rang mondial des pays producteurs de ce type d'énergie derrière les États-Unis et devant le Japon et l'Allemagne [4].

En 2002, la consommation française de **gaz naturel** s'élève à 523 TWh, en hausse de 5,7 % par rapport à 2001. Les secteurs résidentiel et tertiaire en absorbent plus de la moitié, contre le tiers en 1973. Le secteur de l'industrie en consomme plus du tiers contre le quart en 1973. Le développement de la consommation de gaz a connu depuis 1995 une croissance particulièrement rapide, 3,5 % en moyenne annuelle contre 1,3 % pour la consommation d'énergie dans son ensemble.

Dans les années 1970, la France produisait le tiers de sa consommation de gaz ; en 2002, sa dépendance est presque totale (96 % du gaz consommé est importé) en raison de la forte croissance de la demande et du déclin de la production nationale : 30 % du gaz importé par la France arrive de Norvège, 24 % de l'ex-URSS et autant de l'Algérie, 12 % des Pays-Bas, le reste d'autres pays (Nigéria, Qatar...). Au 1^{er} janvier 2003, les réserves de gaz naturel en France sont d'environ 100 TWh, soit 5 ans de production ou 3 mois de consommation nationale. La Russie est le premier producteur mondial de gaz naturel (23 %), devant les États-Unis (21 %) [2] [4].

DÉFINITIONS

- **Consommation intérieure d'électricité.** Production thermique et hydraulique + importation – exportation – pompage.
- **Consommation nette d'électricité.** Consommation intérieure – pertes dans les réseaux de transport et de distribution.
- **Gaz.** Gaz naturel, gaz de pétrole liquéfiés (GPL), gaz de raffinerie, gaz de haut fourneau, gaz de cokerie, grisou, gaz manufacturé.
- **Haute tension et basse tension.** L'électricité est produite sous des tensions de l'ordre de 15 000 volts. Les usages dans l'industrie et dans certains secteurs du tertiaire (transports et télécommunications, commerces, services marchands et non marchands) nécessitent des hautes tensions, les usages domestiques et divers (professionnels et services publics) des basses tensions.
- **Origines thermiques et hydrauliques de l'électricité.** Les centrales thermiques nucléaires françaises sont réalisées suivant la filière uranium enrichi-eau légère. Les centrales thermiques classiques sont alimentées au fioul, au charbon ou au gaz. Les centrales hydrauliques sont de 4 types : fil de l'eau, éclusée, lac et pompage.
- **Production nette d'électricité.** Énergie produite, mesurée aux bornes de sortie des centrales, défalcation faite de la consommation des services auxiliaires et des pertes dans les transformateurs principaux de ces centrales.
- **Unités de mesure :**
 - 1 mégawattheure (MWh) = 10^3 kWh
 - 1 gigawattheure (GWh) = 10^6 kWh
 - 1 térawattheure (TWh) = 10^9 kWh

POUR EN SAVOIR PLUS

- Eurostat : « Prix de l'électricité : Données 1990-2003 », *Tableaux détaillés*, édition 2003 ; *Statistiques en bref*, thème 8 : « Statistiques de l'électricité », n° 4/2003 ; « Aspects statistiques de l'économie du gaz naturel en 2002 », n° 11/2003.
- « La production d'électricité d'origine renouvelable dans le monde », *5^{ème} inventaire*, 5 mars 2004, EDF.
- « Statistiques de l'industrie gazière en France », édition 2004, Minefi.

SOURCES

- [1] Réseau de transport d'électricité (RTE), mars 2004, (www.rte-france.com).
- [2] Observatoire de l'énergie, Minefi.
- [3] IFP-CEDIGAZ, avril 2004 (www.ifp.fr).
- [4] Agence internationale de l'énergie, mars 2004, (www.iea.org).

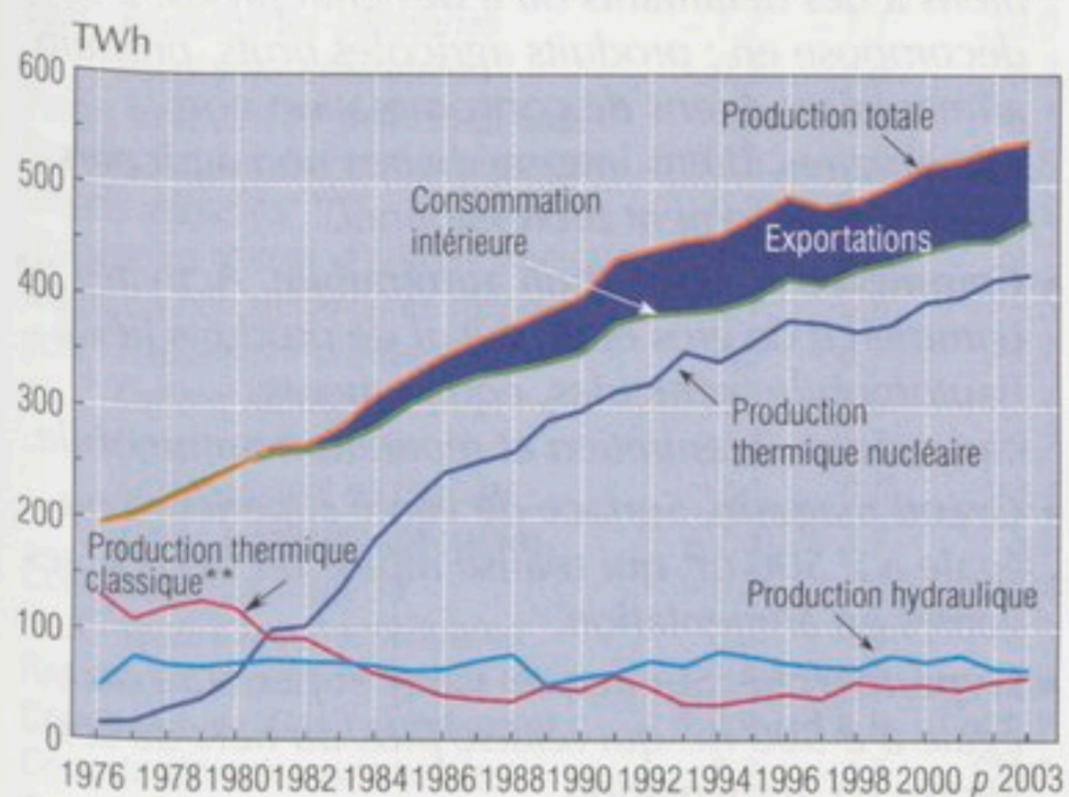
Production et consommation d'électricité* [1]

TWh

	1955	1980	p 2003	2003/02 %
Production thermique	24,1	176,9	476,5	1,0
dont : nucléaire	///	57,9	419,8	1,0
Production hydraulique**	25,5	68,9	64,2	-2,0
Production nette	49,6	303,6	540,7	1,2
Énergie livrée à l'Étranger	-0,8	-12,6	-73,1	-9,5
Énergie reçue de l'Étranger	0,7	15,6	7,0	89,5
Énergie absorbée par le pompage	///	///	-7,3	-0,8
Pertes	-5,2	-16,9	-31,7	3,3
Consommation intérieure nette	44,3	289,7	435,6	3,9
- haute et moyenne tension	36,1	148,1	261,4	2,8
- basse tension	8,2	83,7	174,2	5,6
Consommation par habitant en kWh	1 036	4 326	7 284	3,4

* France métropolitaine. ** en 1955 et 1980 : production hydraulique pompage déduit.

Production et consommation d'électricité* [1]



* France métropolitaine. ** Y c. énergies renouvelables.

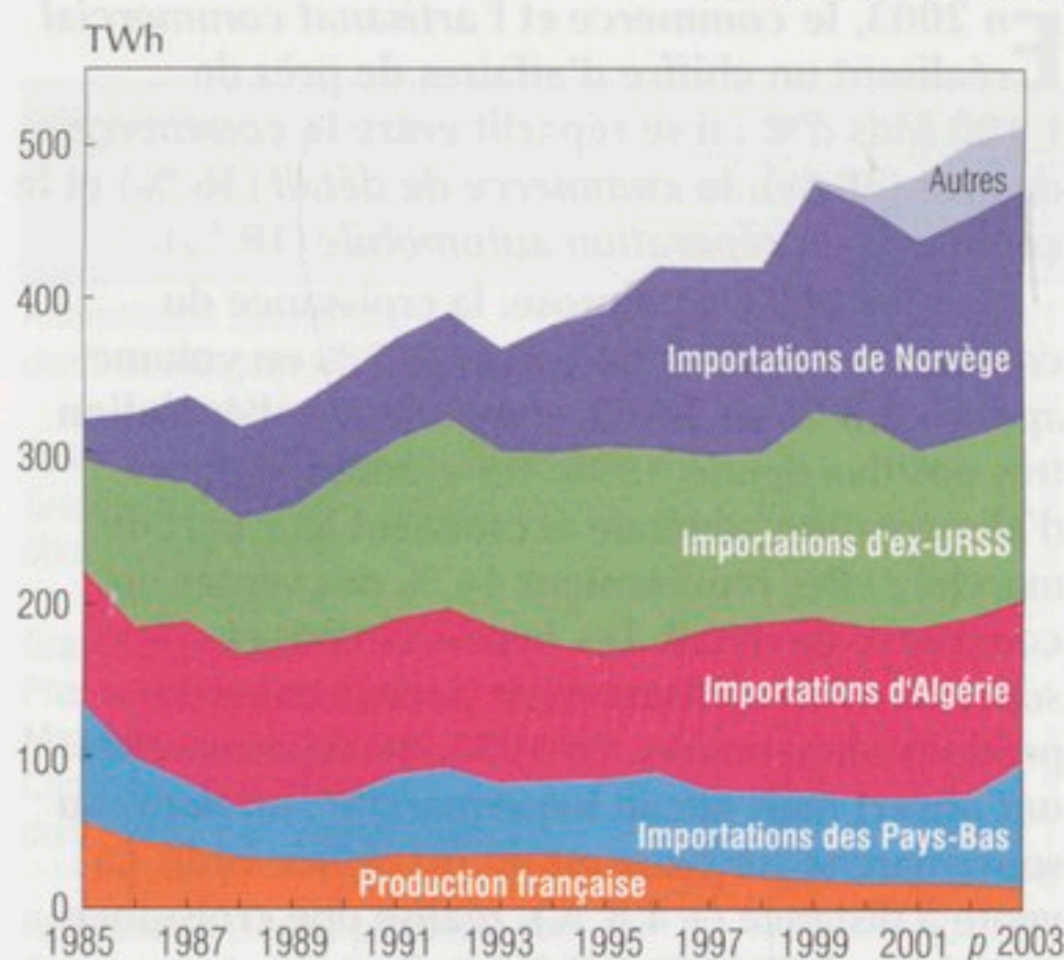
Production et consommation d'électricité dans quelques pays en 2003* [1] [4]

TWh

	Production nette	dont Nucléaire	Consommation intérieure	Consom./ hab. en MWh
Allemagne	539	157	530	6,4
Autriche	58	0	64	7,8
Belgique	81	45	87	8,4
Danemark	44	0	35	6,5
Espagne	231	59	232	5,6
Finlande	80	22	85	16,3
France métrop.	541	420	467	7,8
Grèce	54	0	56	5,1
Irlande	21	0	22	5,4
Italie	278	0	329	5,7
Luxembourg	4	0	8	15,0
Pays-Bas	89	4	106	6,6
Portugal	36	0	40	3,8
Royaume-Uni	365	82	368	6,2
Suède	133	66	145	16,1
UE à 15	2 552	854	2 574	6,8
Canada	561	70	555	17,6
États-Unis	3 832	762	3 838	13,2
Japon	1 033	228	1 033	8,1
Suisse	65	26	62	8,5

* Données provisoires.

Production et importations de gaz naturel [2]



Consommation de gaz naturel [2]

TWh PCS*

	1973	1985	1990	2002	2002/01 %
Branche énergie	44	14	14	56	36,6
Sidérurgie	9	9	9	7	-12,5
Industrie	43	100	115	148	0,0
Résidentiel-Tertiaire	56	149	178	280	4,9
Agriculture et transports	1	1	2	5	0,0
Total usage énergétique	153	273	318	496	6,2
Usage non énergétique	19	30	25	27	0,0
Consommation totale	172	303	343	523	5,7

* 1 TWh PCS = 1 milliard de kWh pouvoir calorifique supérieur.

Estimation de la production commercialisée et de la consommation de gaz naturel dans le monde en 2002 [3]

	Production		Consommation**	
	milliards de m ³ st*	%	milliards de m ³ st*	%
Amérique du Nord	725	27,9	723	27,8
dont : États-Unis	537	20,6	637	24,5
Canada	188	7,2	86	3,3
Amérique latine	140	5,4	143	5,5
Europe	293	11,3	442	17,0
dont : Pays-Bas	71	2,7	42	1,6
Royaume-Uni	104	4,0	96	3,7
Italie	15	0,6	72	2,8
Allemagne	21	0,8	97	3,7
France	2	0,1	43	1,7
Europe centrale	21	0,8	67	2,6
Europe orientale	743	28,6	612	23,5
dont : Russie	595	22,9	424	16,3
Afrique	134	5,2	69	2,7
dont : Algérie	79	3,0	20	0,8
Moyen-Orient	247	9,5	217	8,3
dont : Arabie Saoudite	57	2,2	57	2,2
Asie-Océanie	298	11,5	328	12,6
Total monde	2 601	100,0	2 601	100,0

* 1 m³ st = 1 m³ standard, c'est-à-dire mesuré à 15° C sous une pression de 760 mm de mercure. ** Consommation apparente (variations de stocks non comprise).

19 commerce - services

PRÉSENTATION

En 2003, le **commerce** et l'**artisanat commercial** réalisent un chiffre d'affaires de près de 1 100 Mds d'€ : il se répartit entre le **commerce de gros** (38 %), le **commerce de détail** (36 %) et le **commerce et réparation automobile** (18 %).

L'année 2003 est morose, la croissance du commerce de détail ralentit (+ 0,8 % en volume après + 2,8 % en 2002), rompant avec l'évolution très positive depuis 1998. Les grandes surfaces d'alimentation générale accroissent leur part de marché : elles représentent 44 % des ventes du commerce de détail. Les **hypermarchés** et **supermarchés** réalisent 66,9 % des ventes de produits alimentaires. En 2003, 86 supermarchés ont ouvert mais aucun hypermarché ; un nouveau supermarché sur deux est un **maxidiscompte**. La vente à distance (+ 4,8 %), réalise une croissance supérieure à 2002 (+ 3,2 %), grâce au développement des achats en ligne via internet. Les magasins non alimentaires spécialisés, hors pharmacies, progressent légèrement en volume (+ 0,6 %). L'activité des pharmacies, reste toujours vive : + 5 % en volume contre + 4,1 % en 2002.

L'activité du commerce et de la réparation automobile décroît en volume (- 3,9 % après + 0,9 % en 2002), la baisse atteint 4,5 % pour les ventes de véhicules automobiles. Le commerce de gros recule légèrement (- 0,8 % en volume), après une année 2002 stable faisant suite à 8 ans de croissance. En progression de 2,5 %, les ventes des centrales d'achat sont dynamiques.

Fin 2003, le commerce emploie plus de 3 millions de salariés et 350 000 non-salariés. À ceux-ci s'ajoutent 244 000 personnes employées dans l'artisanat commercial, dont un quart sont des non-salariés. L'emploi salarié progresse de 1,2 % seulement en 2003, tandis qu'il diminue dans l'ensemble de l'économie [1].

Dans de nombreux pays de l'UE, la plus grande part du chiffre d'affaires du commerce de détail en 2000 est réalisé par les supermarchés, grâce aux ventes de produits alimentaires : cette proportion dépasse 50 % en France, au Danemark, en Irlande et en Finlande ; elle atteint presque 40 % en Allemagne et en Espagne mais avoisine 25 % au Portugal et en Autriche [3].

DÉFINITIONS

- **Artisanat commercial.** Boulangeries, pâtisseries et charcuteries.
- **Commerce.** Entreprises ou établissements dont l'activité principale est l'achat pour la revente en état.
- **Commerce de détail.** Grandes surfaces à prédominance alimentaire (hypermarchés...), commerce de détail alimentaire de petite surface ou spécialisé (épiceries, boucheries...), commerce de détail non alimentaire spécialisé (habillement, librairie, pharmacie...), commerce de détail non alimentaire non spécialisé (grands magasins...), commerce de détail hors magasin (marchés, ventes par correspondance...) et réparation d'articles personnels et domestiques.
- **Commerce de gros.** Vente pour compte propre de biens à des détaillants ou à des entreprises. Il se décompose en : produits agricoles bruts, produits alimentaires, biens de consommation non alimentaires, biens intermédiaires non agricoles, biens d'équipement professionnel.
- **Commerce et réparation automobile.** Activités de commerce de gros et de détail de produits liés à l'automobile (véhicules, équipements, carburants...), entretien et réparation automobile.
- **Grand magasin.** Surface de vente supérieure ou égale à 2 500 m² qui réalise moins du tiers de ses ventes en alimentation.
- **Hypermarché.** Surface de vente supérieure ou égale à 2 500 m² qui réalise plus du tiers de ses ventes en alimentation.
- **Maxidiscompte.** Magasin offrant un choix limité de produits à des prix particulièrement bas.
- **Ouvertures d'hypermarché ou de supermarché.** La loi Raffarin du 5 juillet 1996 (relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat) a modifié la loi Royer de 1973. Désormais, sont soumises à autorisation toute création de magasins de plus de 300 m² et toute extension de surface. Par ailleurs, les changements de secteur d'activité des magasins de surface supérieure à 2 000 m² sont également soumis à autorisation. Ce seuil est ramené à 300 m² lorsque l'activité nouvelle du magasin est à prédominance alimentaire.
- **Supermarché.** Surface de vente comprise entre 400 et 2 500 m².

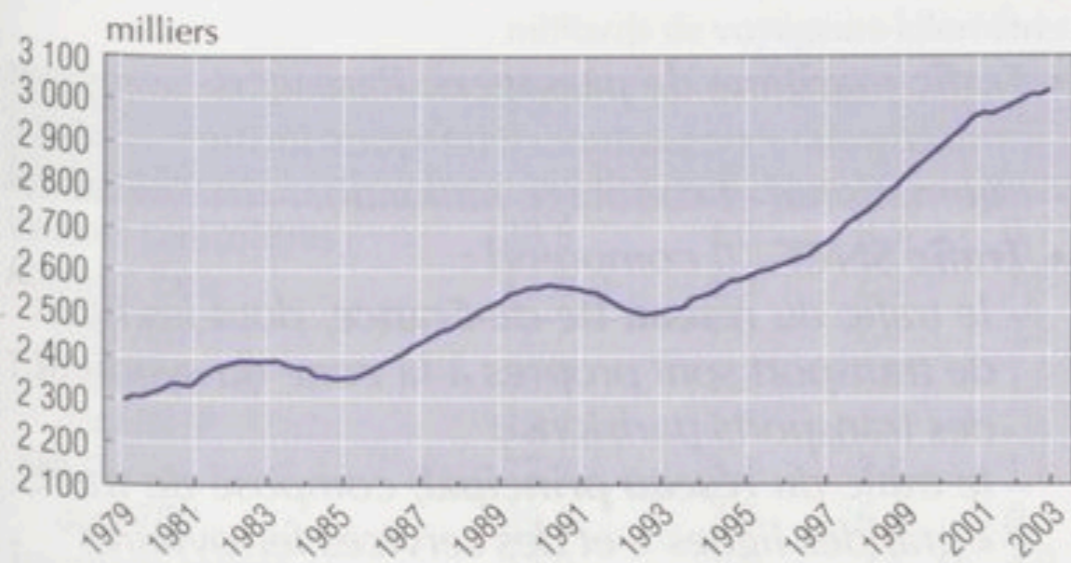
POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le commerce en France », *Références*, Insee, février 2004.
- « Le commerce en 2001 », *Synthèses*, Statistique publique, n° 69, mai 2003.
- « Le commerce de gros s'adapte aux pressions du marché », *Insee-Première*, n° 935, décembre 2003.

SOURCES

- [1] « Le commerce en 2003 », *Insee-Première*, n° 965, mai 2004.
- [2] Division Commerce, Insee.
- [3] Annual enterprise statistics, Eurostat.

Effectifs salariés de l'ensemble du commerce* [1]



* En France métropolitaine. Au 31 décembre.

Activité dans le commerce [2]

Formes de vente	Évolution du CATTG en volume %		Valeur TTC Mds d'€
	2002/01	2003/02	
Alimentation spécialisée*	-1,1	-3,2	26,3
dont : Boulangeries-pâtisseries	-1,2	-1,1	10,0
Bougeries-charcuteries	-0,9	-4,6	8,3
Petites surfaces d'alimentation générale**	0,6	-1,4	15,1
Grandes surfaces d'alimentation générale	***4,6	1,0	174,8
Grands magasins****	-0,3	-1,8	6,1
Pharmacies et com. d'articles médicaux	4,1	5,0	29,7
Magasins non alimentaires spécialisés	2,1	0,6	128,5
dont : Habillement-chaussures	1,6	-0,7	27,7
Culture, loisirs, sports	2,6	2,0	28,4
Équipement du foyer	2,7	3,0	29,2
Aménagement de l'habitat	2,0	0,0	23,4
Autres magasins spécialisés	-1,5	-3,1	6,8
Commerce hors magasin	-0,8	1,7	19,4
dont : Vente par correspondance	3,2	4,8	10,5
Réparation d'articles personnels et dom.	-3,1	0,7	2,3
Commerce de détail et artisanal	2,8	0,8	402,2
Com. de véhicules automobiles	0,7	-4,5	129,3
Entretien et réparation automobile	1,5	-2,3	16,3
Com. de gros d'équipements automobiles	3,5	-1,5	11,6
Com. de détail d'équipements automobiles	2,2	-1,6	4,9
Com. et réparation de motocycles	-3,5	-0,7	4,9
Com. de détail de carburants	1,2	-2,1	6,5
Commerce et réparation automobile	0,9	-3,9	173,6
Produits agricoles bruts	5,0	-2,1	45,9
Produits alimentaires	-5,7	-1,9	96,5
Biens de consommation non alim.	5,7	0,7	89,3
Biens intermédiaires non agricoles	-2,4	-1,1	93,0
Biens d'équipement professionnel	2,0	-0,2	93,1
Commerce de gros*****	0,3	-0,8	417,8

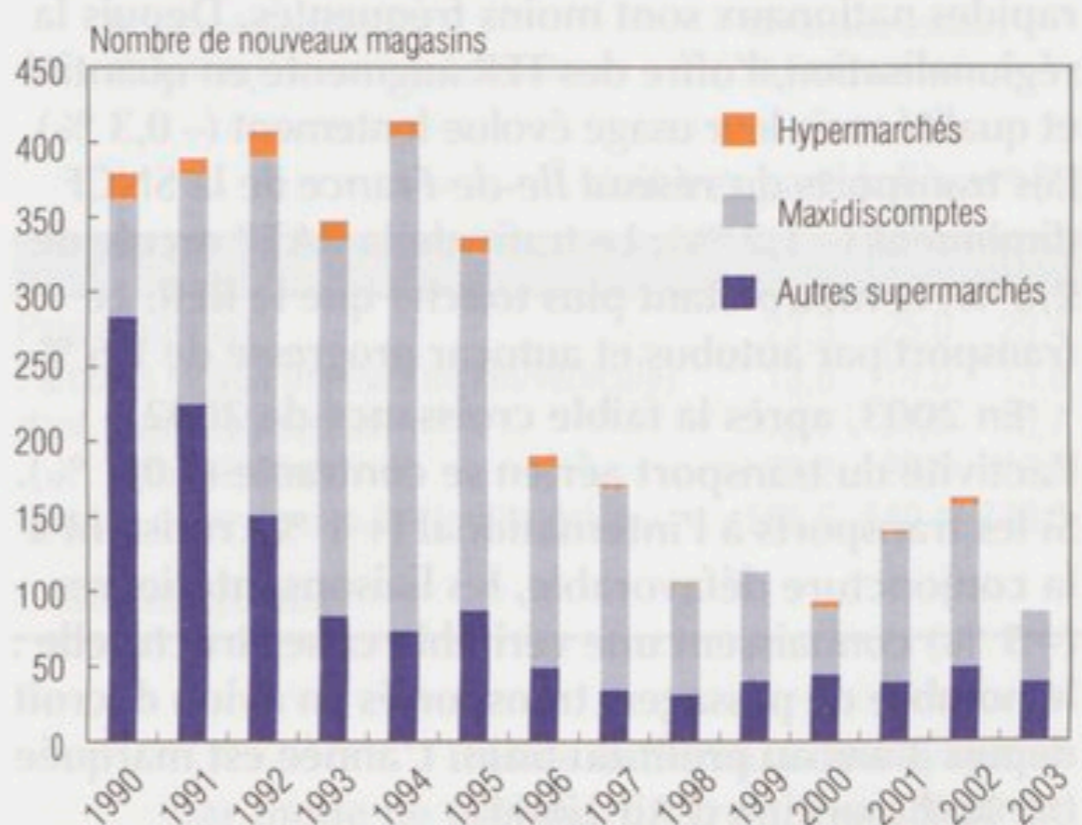
* Y c. artisanat commercial. ** Y c. magasins de produits surgelés. *** La hausse est en partie imputable à une restructuration dans le secteur des supermarchés. **** Y c. autres magasins non alimentaires non spécialisés. ***** Ventes de marchandises HT, hors intermédiaires.

Parts de marché selon la forme de vente au détail* [1] [2]

Formes de vente	Produits alimentaires (hors tabac)		Produits non alimentaires	
	1995	2003	1995	2003
Alimentation spécialisée**	18,5	15,2	0,1	0,1
dont : Boulangeries-pâtisseries	7,3	6,1	///	///
Bougeries-charcuteries	7,1	5,3	///	///
Petites surfaces d'alimentation générale***	10,0	8,5	0,8	0,4
Grandes surfaces d'alimentation générale	63,2	66,9	18,7	19,9
dont : Supermarchés	29,1	30,7	6,4	7,3
Hypermarchés	33,1	34,4	12,0	12,2
Grands magasins****	0,3	0,6	2,0	1,7
Pharmacies et com. d'articles médicaux	0,2	0,1	9,3	10,1
Magasins non alimentaires spécialisés	0,3	0,4	41,9	42,2
Commerce hors magasin	3,7	3,8	5,3	4,5
dont : Vente par correspondance	0,3	0,7	3,2	3,1
Autres	3,4	3,0	2,0	1,4
Réparation d'articles person. et dom.	///	///	1,0	0,8
Commerce de détail et artisanal	96,3	95,4	79,1	79,7
Ventes au détail automobile*****	0,3	0,4	15,4	15,5
Autres ventes au détail*****	3,4	4,2	5,5	4,8
Ensemble des ventes au détail	100,0	100,0	100,0	100,0

* Hors véhicules automobiles. ** Y c. artisanat commercial. *** Y c. magasins de produits surgelés. **** Y c. autres magasins non alimentaires non spécialisés. ***** Hors ventes et réparations de véhicules automobiles. ***** Cafés-tabac, grossistes, ventes directes de producteurs ...

Ouvertures de grandes surfaces [1]



Part de marché du commerce de détail selon la forme de vente dans l'UE en 2000 [3]

	B	DK*	D*	E	F	IRL**	I	A*	P	FIN	UK*
Supermarchés	37,8	51,2	39,9	36,4	50,7	49,3	36,3	27,2	33,2	56,1	47,4
Magasins spécialisés dans :											
- alimentaire	7,9	4,5	4,0	13,8	4,2	5,1	8,4	9,3	9,2	5,0	5,7
- produits pharmaceutiques	8,4	5,2	10,5	7,8	9,2	6,0	8,4	9,3	9,6	6,3	4,1
- autres biens neufs	42,4	36,9	35,6	38,9	30,2	3,7	41,4	49,6	45,4	30,2	36,3
- biens d'occasion	0,5	0,2	0,1	0,1	0,7	0,4	0,1	0,4	0,1	0,2	0,9
Commerce hors magasin	2,7	1,1	9,5	2,4	4,5	1,9	4,7	4,0	1,9	1,5	5,1
Réparation d'articles	0,4	0,9	0,4	0,7	1,2	0,5	0,8	0,3	0,6	0,5	0,5
Chiffre d'affaires total (Mds d'€)	48,4	27,3	313,6	141,4	299,4	16,5	203,4	36,6	27,8	23,4	357,0

* Danemark (DK), données 1999; Allemagne (D), données 1999; Autriche (A); Royaume-Uni (UK). ** Irlande (IRL), données provisoires.

PRÉSENTATION

En 2003, à l'instar de l'ensemble de l'économie, la branche transport progresse peu. La croissance des transports de voyageurs ralentit (+ 0,4 % après + 1 % en 2002) : le nombre de **voyageurs-kilomètres** sur le territoire métropolitain augmente à un rythme moindre qu'au cours de la dernière décennie (+ 0,4 % contre + 1,8 % de 1991 à 2001). Les mouvements sociaux du printemps et la baisse du pouvoir d'achat des Français affectent les transports intérieurs, notamment les transports ferrés.

Après une croissance modérée de la circulation routière en 2002, l'année 2003 se solde par une circulation en très légère hausse (+ 0,7 %) : ceci est dû à l'augmentation du parc automobile, alors que le kilométrage annuel se réduit. La voiture particulière assure 83,9 % des déplacements intérieurs de voyageurs. La part des véhicules Diesel dans le parc (42 %) continue d'augmenter : ils représentent 67 % des immatriculations de voitures neuves. Dans tous les pays d'Europe, la voiture particulière occupe une place prépondérante, entre 80 % et 90 % des transports terrestres de voyageurs.

Après une évolution positive depuis 1996, les transports ferroviaires de voyageurs diminuent en 2003 de 1,9 % sur l'ensemble du **réseau principal** ; le transport TGV se replie après de nombreuses années de croissance ininterrompue. Les trains rapides nationaux sont moins fréquentés. Depuis la régionalisation, l'offre des TER augmente en quantité et qualité mais leur usage évolue lentement (- 0,3 %). Les transports du **réseau Île-de-France** de la SNCF diminuent (- 1,2 %). Le trafic de la RATP recule de 2,6 %, le métro étant plus touché que le RER. Le transport par autobus et autocar progresse de 1,6 %.

En 2003, après la faible croissance de 2002, l'activité du transport aérien se contracte (- 0,5 %). Si les transports à l'international (+ 1 %) résistent à la conjoncture défavorable, les liaisons intérieures (- 5 %) connaissent une véritable crise structurelle : le nombre de passagers transportés en avion décroît depuis 3 ans au profit du train. L'année est marquée par la disparition d'Air Lib [1].

DÉFINITIONS

- **Trafic maritime de passagers.** Passagers embarqués + passagers débarqués (trafic international et cabotage national).
- **Trafic SNCF.** Il comprend :
 - le trafic du **réseau Île-de-France**, dont les titres de transport sont propres à la zone du syndicat des transports parisiens ;
 - le trafic du **réseau principal**, composé du trafic « grandes lignes » et des services ferroviaires régionaux.
- **Voyageur-kilomètre.** L'unité de compte est l'équivalent du transport d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les transports en 2002 », *Insee-Première*, n° 933, novembre 2003.
- *Statistiques en Bref*, thème 7, Eurostat : « Conséquences du 11 septembre sur le transport aérien de passagers », n° 5-2004 ; « Transports de passagers par voie aérienne 2000-2001 », n° 1-2004.
- « Statistiques des transports pour l'Europe et l'Amérique du Nord », *Bulletin annuel des Nations Unies*.
- « Plus du tiers des voyages à longue distance des Français sont effectués dans la journée », *Infos rapides*,

SES, ministère de l'Équipement, des Transports de l'aménagement du territoire et de la mer, n° 217, mai 2004.

SOURCES

- [1] « Les transports en 2003- Premiers résultats », DAEI/SES-Insee, mars 2004 (www.equipement.gouv.fr).
- [2] « Rapport annuel 2002 », Aéroports de Paris (www.adp.fr).
- [3] « Les transports en 2002, 40^{ème} rapport de la commission des comptes des transports de la Nation », *Synthèses*, Statistique publique, n° 75, octobre 2003.

Transports intérieurs de voyageurs en 2002 [1]

milliards de voyageurs-kilomètres

	p 2003	Évolution annuelle %		
		2001	2002	p 2003
Voitures particulières	738,5	4,0	0,8	0,7
Autobus, cars	42,8	-3,8	2,0	1,6
dont RATP	2,7	1,0	2,0	-0,9
Transports ferrés	83,0	2,2	2,6	-1,9
dont RATP	10,1	1,1	1,3	-2,6
SNCF	72,2	2,3	2,8	-1,8
dont TGV	39,6	7,5	6,6	-0,5
Transports aériens	13,0	-7,7	-2,1	-4,9
Ensemble	877,3	3,2	1,0	0,4

Trafic des principaux ports maritimes européens [2]

millions de passagers

	1998	2001	2002
Douvres (Royaume-Uni)	19,4	16,2	16,2
Calais (France)	18,1	14,4	15,0
Le Pirée (Grèce)	9,1	11,0	11,0
Stockholm (Suède)	8,9	9,6	9,6
Helsinki (Finlande)	8,6	9,0	9,0
Turku (Finlande)	4,2	4,3	4,3
Copenhague (Danemark)	4,2	3,3	3,3
Gênes (Italie)	2,2	2,9	2,9
Southampton (Royaume-Uni)	1,8	2,8	2,8
Bastia (France)	1,7	2,0	2,1
Rostock (Allemagne)	1,8	1,7	1,7
Marseille (France)	1,3	1,8	1,9

Les 15 premiers aéroports mondiaux en 2002 [2]

	millions de passagers	2002/01 %
1 Londres	109,0	3,2
2 Tokyo	90,2	7,3
3 Chicago	83,6	0,5
4 New York	81,1	-2,2
5 Atlanta	76,9	1,3
6 Paris	71,5	0,7
7 Los Angeles	62,7	-8,2
8 Dallas	58,5	-5,9
9 Francfort	48,5	-0,2
10 Houston	42,0	-3,2
11 Amsterdam	40,7	3,0
12 Séoul	38,0	3,9
13 Denver	35,6	-1,2
14 Phoenix	35,6	0,3
15 Las Vegas	35,4	-0,8

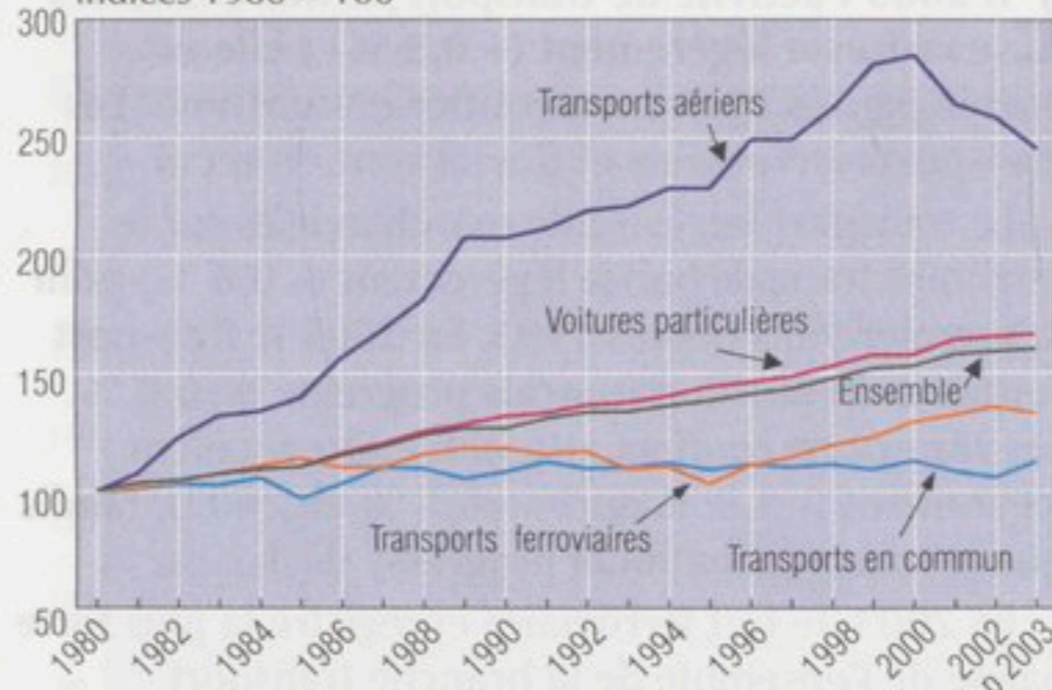
Trafic aérien de voyageurs en 2003 [1]

milliers de passagers

	2003	2002/01 %	2003/02 %
Métropole - Étranger	69 392	2,3	1,0
Paris internationale	49 835	2,6	0,3
Province internationale	19 557	1,5	2,9
Paris - Province	17 513	-3,9	-5,0
Province - Province	5 520	0,3	-5,2
Total Hors Outre-mer	92 425	0,9	-0,6
Métropole - Outre-mer	3 193	-2,9	-5,1
Intérieur Outre-mer	2 045	-4,6	7,2
International - Outre-mer	1 794	-4,1	2,8
Total Outre-mer	7 032	-3,7	0,2
Total	99 457	0,5	-0,5

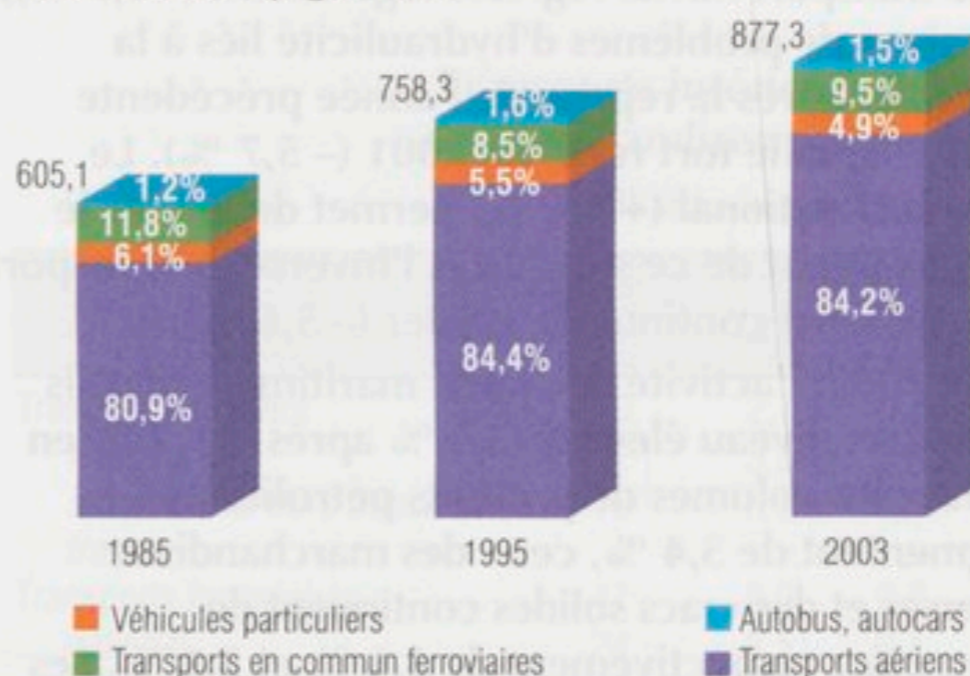
Transports intérieurs de voyageurs [1]

milliards de voyageurs-km indices 1980 = 100



Trafic intérieur de voyageurs selon le moyen de transport utilisé [1]

milliards de voyageurs-km



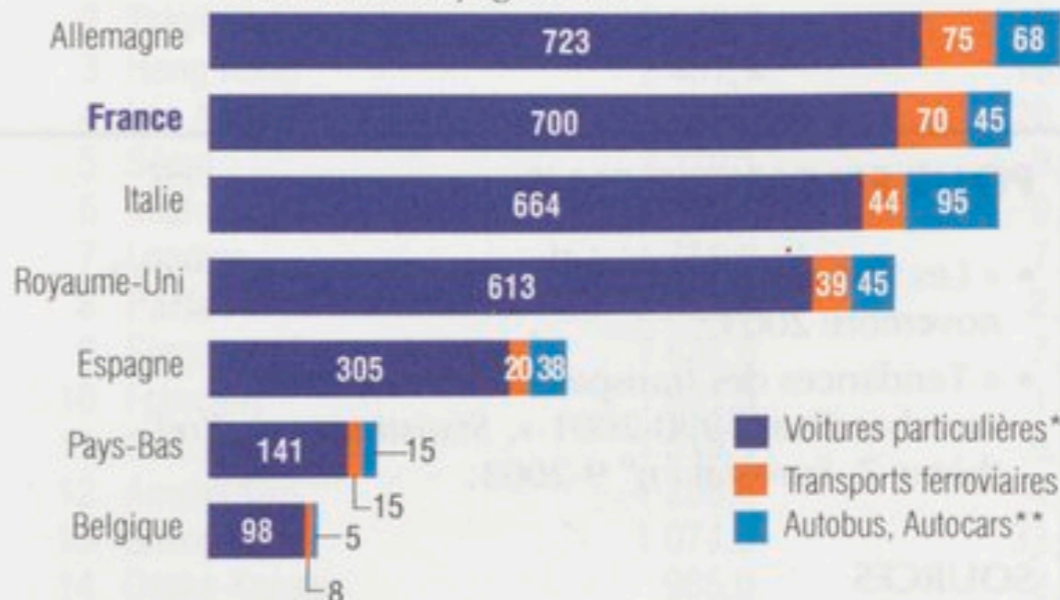
Voitures particulières* [1]

	1990	1995	p 2003
Parc (millions)	23,3	25,0	29,4
Parcours moyen (milliers de km/véhicule)	13,6	14,0	13,8
dont : véhicule essence	12,1	11,6	10,7
véhicule Diesel	22,2	20,6	18,0
Nombre de voyageurs-km (milliards)	585,6	640,1	738,5

* France métropolitaine

Trafics nationaux de voyageurs par mode de transport terrestre en 2000 [3]

milliards de voyageurs-km



* 1999 pour la Belgique. ** 1999 pour l'Allemagne, les Pays Bas et la Belgique.

PRÉSENTATION

En 2003 l'activité de transport de marchandises se redresse légèrement (+ 0,9 %) ; elle est portée par les transports routier et maritime. Les transports ferroviaire et fluvial sont en recul.

Le transport terrestre de marchandises sur le territoire français baisse légèrement (- 0,6 %) pour la première fois depuis 1993. En 2003 le transport routier sous pavillon français progresse de 0,8 %. Les *transports routiers internationaux* reculent légèrement (- 1,8 % après - 8,7 % en 2002), tandis que le transport national progresse de 1,2 %.

En 2003, le fret ferroviaire enregistre la plus forte baisse de l'ensemble de la branche transport (- 6,4 %). Le *transport combiné*, qui représente environ le quart du fret ferroviaire, est davantage touché que le transport ferré conventionnel (respectivement - 8 % et - 5,9 %).

Le transport fluvial régresse légèrement (- 0,7 %), en raison de problèmes d'hydraulicité liés à la canicule, après la reprise de l'année précédente (+ 3,1 %) et le fort recul de 2001 (- 5,7 %). Le transport national (+ 3,1 %) permet de limiter le fléchissement de ce secteur. A l'inverse, le transport international continue de chuter (- 5,6 %).

En 2003, l'activité des ports maritimes français atteint un niveau élevé (+ 3,5 % après + 1,2 % en 2002) ; les volumes de produits pétroliers augmentent de 3,4 %, ceux des marchandises diverses et des vrac solides continuent de progresser respectivement de 4,6 % et 3,1 %. Les tonnages traités par le Havre progressent de 5,4 % grâce aux importations de pétrole et aux traitements des conteneurs. L'activité du port de Marseille est en hausse de 3,6 % : les importations de pétrole et de charbon sont plus dynamiques que l'année dernière. Rotterdam reste toujours le 1^{er} port du monde pour le *trafic de marchandises*, avec 327,5 millions de tonnes.

Au 1^{er} janvier 2004, la flotte française de commerce (hors flotte de pêche) est constituée de 207 navires de plus de 100 *tonneaux de jauge brute (tjb)*, dont 78 affectés au transport des marchandises et 44 pétroliers. Le *pavillon* français occupe le 28^{ème} rang mondial pour son tonnage [2] [3] [5] [6].

DÉFINITIONS

- **Jauge brute.** Capacité en volume d'un navire ; elle s'exprime en tonneaux.
- **Pavillon.** Registre d'immatriculation des bateaux, comparable au registre d'état civil. Tous les bateaux ont un pavillon (et un seul) ; tous les états ont au moins un pavillon. Certains pays ont un pavillon « ouvert » sur lequel sont enregistrés des navires dont le propriétaire n'a pas la nationalité du pays (ex : un navire peut avoir un armateur norvégien et un pavillon des Bahamas). Le « pavillon » d'un pays ne reflète pas sa puissance maritime.
- **Tonneau de jauge brute (TJB).** Équivaut à 100 pieds cubes, soit 2,83 m³.
- **Trafic de marchandises.** Marchandises embarquées + marchandises débarquées.
- **Transport combiné.** Rail + Route.
- **Transports intérieurs.** Ils sont définis comme les transports ayant emprunté le territoire français.
- **Transports internationaux.** Ils regroupent les entrées, les sorties et le transit, pour la part réalisée sur le territoire français.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les transports en 2002 », *Insee-Première*, n° 933, novembre 2003.
- « Tendances des transports ferroviaires de marchandises 1990-2001 », *Statistiques en Bref*, thème 7, Eurostat : n° 9-2003.

SOURCES

[1] « Trafic des ports du monde », *Journal de la Marine marchande*, 27 décembre 2002.

[2] « Les transports en 2002, 40^e rapport de la commission des comptes des transports de la Nation », *Synthèses*, Statistique publique, n° 75, octobre 2003.

[3] Armateurs de France (www.armateursdefrance.org).

[4] *Mémento des statistiques des transports*, résultats 2002, ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer, 2004.

[5] « Les transports en 2003 – Premiers résultats », DAEI/SES-Insee, avril 2004 (www.equipement.gouv.fr).

[6] « Premier bilan de l'année 2003 pour les ports maritimes et la flotte de commerce », direction du transport maritime, des ports et du littoral (dtmpl).

Trafic intérieur de marchandises par mode de transport* [2]

	1985	1995	2002
Trafic ferroviaire	23,3	14,8	13,8
Transport routier	61,6	74,6	77,2
Navigation intérieure	3,6	2,2	2,3
Oléoducs	11,5	8,4	6,8
Ensemble (milliards de tonnes-km)	208,7	264,1	305,9

* Hors transit.

Emploi dans les transports terrestres de marchandises [2]

	Effectifs* en milliers			2001/00 %
	1994	1998	2001	
Salariés	258,2	263,9	301,4	4,1
Non salariés	29,9	27,6	27,5	-0,7
Ensemble	288,1	291,5	328,9	3,7

* Effectifs évalués en « année - travail à plein temps ».

Trafic de marchandises des principaux ports maritimes européens [1] [2]

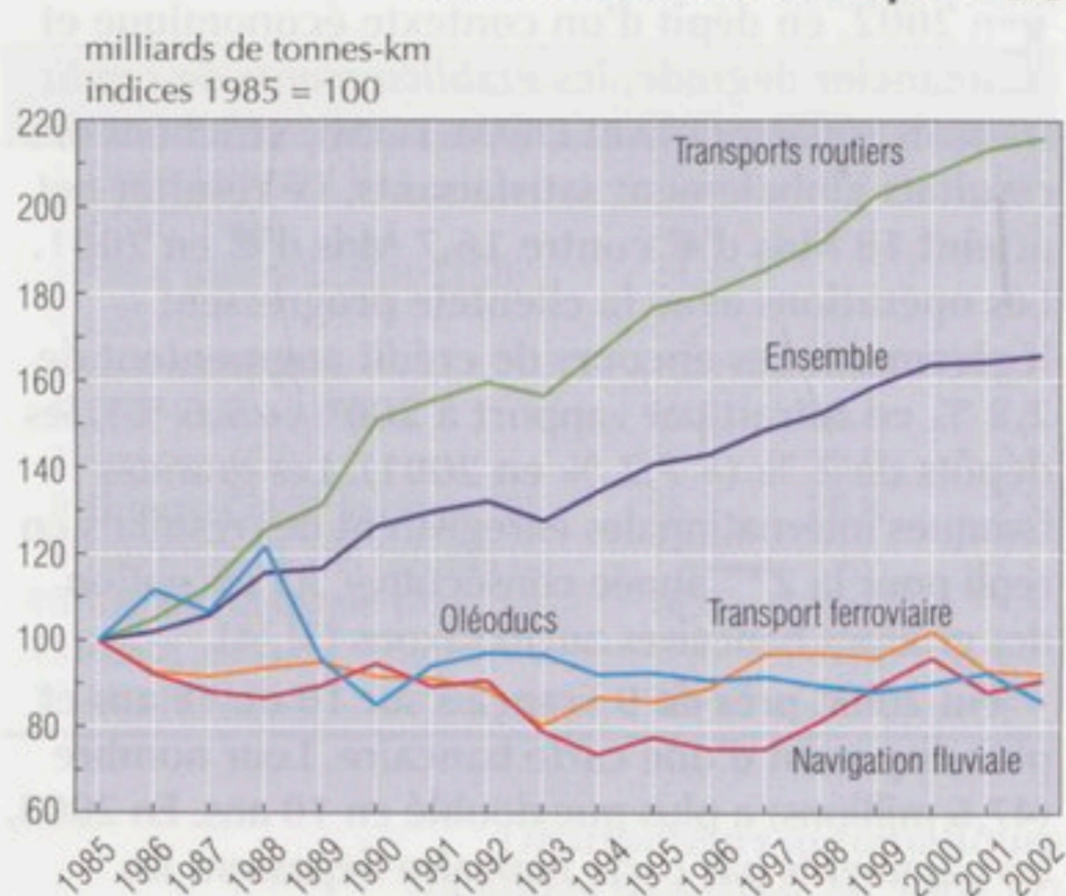
	millions de tonnes		
	1998	2001	2002
Rotterdam (Pays-Bas)	314,8	314,6	322,1
Anvers (Belgique)	119,8	130,1	131,6
Hambourg (Allemagne)	75,8	92,4	97,6
Marseille (France)	93,4	92,4	92,3
Amsterdam (Pays-Bas)	55,8	68,4	70,4
Le Havre (France)	66,4	69,0	67,7
Gênes (Italie)	44,9	50,1	51,8
Londres (Royaume-Uni)	56,4	50,7	51,2
Algésiras (Espagne)	...	51,5	51,2
Trieste (Italie)	47,2	49,1	47,2

Principales flottes de commerce dans le monde* [4]

Pavillons	Millions de tjb		Part du trafic en tjb (%)	
	2001	2002	2001	2002
1 Panama	122,4	124,7	21,3	21,3
2 Libéria	51,8	50,4	9,0	8,6
3 Bahamas	33,4	35,8	5,8	6,1
4 Grèce	28,7	28,8	5,0	4,9
5 Malte	27,1	26,3	4,7	4,5
6 Chypre	22,8	23,0	4,0	3,9
7 Norvège	22,6	22,2	3,9	3,8
8 Singapour	21,0	21,1	3,7	3,6
9 Chine	16,6	17,3	2,9	3,0
10 Hong Kong	13,7	16,2	2,4	2,8
11 Iles Marshall	11,7	14,7	2,0	2,5
12 Japon	14,6	13,9	2,5	2,4
13 Royaume-Uni	12,1	13,7	2,1	2,3
14 Russie	10,2	10,4	1,8	1,8
15 États-Unis	10,9	10,4	1,9	1,8
28 France	4,7	4,7	0,8	0,8

* Au 31 décembre.

Trafic de marchandises selon le mode de transport* [2]



* Y c. transit.

Transports intérieurs terrestres de marchandises par mode* [5]

	p 2003	Évolution annuelle %		
		2001	2002	2003
Transports routiers	210	2,7	0,1	0,8
<i>national</i>	192	3,5	1,0	1,2
<i>international hors transit</i>	18	-3,8	-8,7	-1,8
<i>transit</i>	0	ε	ε	ε
Transports ferroviaires	47	-9,0	-0,7	-6,4
<i>national</i>	24	-8,5	0,1	-5,0
<i>international hors transit</i>	16	-8,1	-0,1	-7,1
<i>transit</i>	7	-12,0	-4,3	-9,2
Voies navigables	7	-7,5	3,3	-0,7
<i>national</i>	4	-13,2	8,5	3,1
<i>international hors transit</i>	3	0,1	-2,7	-5,6
Ensemble	264	0,0	0,0	-0,6
<i>national</i>	220	1,6	1,0	0,5
<i>international hors transit</i>	36	-5,4	-4,6	-4,5
<i>transit</i>	7	-11,7	-4,1	-10,5

* Hors transports par conduite.

Frêt commercial* des principaux aéroports mondiaux en 2002 [4]

	milliers de tonnes	2002/01 %
1 New York	2 725,5	19,6
2 Tokyo	2 648,7	10,1
3 Hong Kong	2 481,1	18,0
4 Los Angeles	2 459,9	-20,0
5 Séoul	2 319,1	9,6
6 Miami	1 790,8	9,2
7 Londres	1 756,6	7,9
8 Paris	1 750,8	2,6
9 Singapour	1 637,8	7,1
10 Francfort	1 631,5	1,1
11 Chicago	1 519,9	6,2
12 Amsterdam	1 288,6	4,4
13 Shanghai	1 074,9	33,6
14 Osaka-Kansai	965,0	-3,5
15 Bangkok	957,2	2,8

* Y compris poste.

PRÉSENTATION

En 2002, en dépit d'un contexte économique et financier dégradé, les établissements de crédit français, (métropole et DOM-TOM), affichent des résultats globalement satisfaisants. Le résultat net atteint 18 Mds d'€ contre 16,7 Mds d'€ en 2001. Les opérations avec la clientèle progressent légèrement. Les encours de crédit augmentent de 2,2 % en retrait par rapport à 2001 (+ 5,6 %), les dépôts de 2 % (+ 7,2 % en 2001). Les grandes banques internationales enregistrent des résultats en repli pour la 2^{ème} année consécutive, à l'exception des groupes bancaires anglo-saxons [3] [4].

Fin 2003, près de 9 Français sur 10 de 18 ans et plus disposent d'une carte bancaire. Leur nombre (47,6 millions) a plus que doublé en 10 ans. En 2003, les paiements par carte bancaire dépassent les paiements par chèque : 75 % des porteurs utilisent leur carte au moins 1 fois par semaine pour régler leurs dépenses (contre 60 % en 1992). En 2003, les détenteurs de carte ont effectué avec celle-ci 5,6 Mds d'opérations, dont 4,3 Mds de paiements et 1,3 Mds de retraits, pour un montant global de 284,4 Mds d'€ [5].

En 2002, malgré la crise boursière et des sinistres importants, dont les inondations du Sud-Est, le chiffre d'affaires total de l'assurance et de la réassurance françaises continue de progresser. Ce résultat positif résulte du redressement des conditions tarifaires en dommages et de la performance des contrats d'assurance vie en euros. Après un recul en 2001 (- 5 %), le chiffre d'affaires des assurances de personnes augmente (+ 1,1 %). Avec 95,3 Mds d'€, il représente près des trois quarts du marché français de l'assurance. Les assurés ont versé 85,2 Mds d'€ de cotisations sur leurs contrats d'assurance vie (84 Mds en 2001). Au 31 décembre 2002, les provisions constituées en assurance vie atteignent 778,8 Mds d'€. Le chiffre d'affaires des assurances de dommages progresse pour la 4^{ème} année consécutive (+ 7,4 %). Les assureurs français réalisent 31,3 % de leur chiffre d'affaires total à l'étranger : l'UE représente leur 1^{ère} zone d'activité (59,8 % des cotisations), suivie par l'Amérique du Nord (21,3 %) et l'Asie (12,1 %) [2].

DÉFINITIONS

- **Bilan des établissements de crédit.** Si le poids d'une entreprise industrielle se mesure à son chiffre d'affaires, celui des banques est évalué sur la base d'un encours d'emplois et de ressources. L'activité de l'établissement de crédit (octroi de crédit, collecte de ressources, prestations de service) s'apprécie quantitativement par le total du bilan.
- **Chiffre d'affaires total des assurances.** Total des cotisations (ou primes) collectées par les sociétés d'assurances françaises et étrangères opérant sur le marché français et par les filiales et succursales des sociétés françaises opérant à l'étranger ainsi que par les sociétés de réassurance.
- **Établissements de crédit.** On distingue :
 - les banques commerciales (dont les principales sont la BNP Paribas, la Société générale, le Crédit Lyonnais) et les établissements mutualistes et coopératifs (dont les principaux sont les Banques populaires, le Crédit agricole, le Crédit mutuel, les Caisses d'épargne) qui sont regroupés, depuis janvier 2001, au sein de la Fédération Bancaire Française (FBF). La FBF regroupe plus de 500 établissements bancaires qui comptent, en France, 25 500 guichets permanents et 60 millions de comptes à vue et occupent 500 000 salariés en France et dans le monde ;
 - les sociétés financières (sociétés de financement, de vente à crédit, de crédit-bail, de crédit immobilier, etc.) ;
 - les institutions financières spécialisées qui participent à la politique économique et au financement des entreprises. Les plus connues sont le Crédit foncier de France, la BDPME, chargée du financement des PME, le Comptoir des entrepreneurs et la Caisse centrale de coopération économique.
- **Produit net bancaire.** Comprend la marge nette, les commissions et les gains du portefeuille d'investissement d'une banque
- **Réassurance.** Opération par laquelle une compagnie d'assurances, après avoir assuré un client, se couvre de tout ou partie du risque, en se faisant assurer à son tour par une ou plusieurs autres compagnies.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La situation du système bancaire et financier français en 2002 », *Bulletin de la Banque de France*, n° 116, août 2003.
- *Statistiques en bref*, thème 4, Eurostat : « Statistiques sur les établissements de crédit », n° 26-2002 ; « Statistiques des services d'assurance », n° 43-2002.

SOURCES

- [1] « Le grand Atlas des entreprises 2004 », *Enjeux - Les Échos*, Hors série, novembre 2003.

[2] « L'assurance française en 2002 », Fédération Française des Sociétés d'Assurances, (www.ffa.fr).

[3] « La banque en chiffres 2002 », Fédération Bancaire Française, (www.fbf.fr).

[4] « Les résultats des établissements de crédit en 2002 », *Bulletin de la Banque de France*, n° 120, décembre 2003.

[5] Groupement des cartes bancaires, (www.cartes-bancaires.com), février 2004.

Bilans et résultats des établissements de crédit [3]

milliards d'euros en fin d'année

	2000	2001	2002
Total du bilan*	3 449	3 776	3 786
dont : crédits à la clientèle	1 293	1 368	1 383
dépôts de la clientèle	936	1 043	1 048
Résultats**			
Produit net bancaire	64,7	66,2	70,4
Charges d'exploitation	43,2	44,9	46,1
dont : charges de personnel	24,0	24,3	25,1
Résultat brut d'exploitation	21,5	21,3	24,3
Dotations aux provisions	3,0	1,5	2,8
Résultat net d'exploitation	18,5	19,8	21,6
Résultat net imposable	15,6	16,7	18,0

* Métropole, DOM-TOM, Monaco et succursales à l'étranger. ** Métropole, DOM-TOM. Présentation selon les nouveaux soldes intermédiaires de gestion.

Moyens de paiements scripturaux dans quelques pays en 2001 en %* [3]

	Allemagne	France	Royaume-Uni	États-Unis**
Chèques	2,3	35,4	23,5	53,5
Cartes	11,3	30,0	39,0	38,3
Virements	49,8	17,8	17,7	5,0
Avis de prélèvement	36,4	16,8	19,7	3,1
en millions d'opérations	13 970	12 251	10 905	77 041

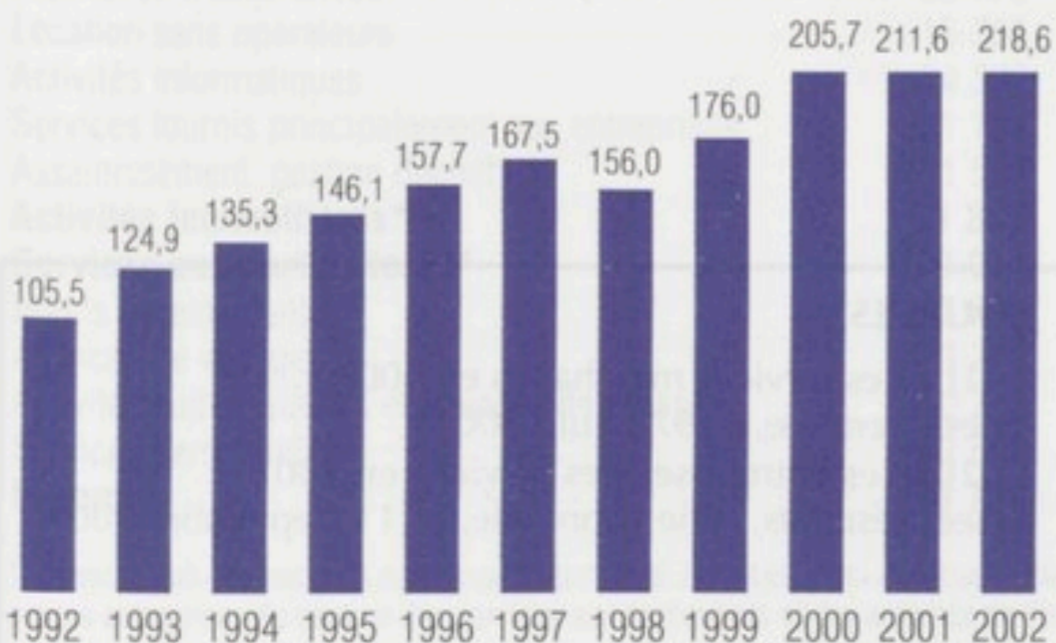
* Le total diffère de 100 ; la différence est dans la catégorie "autres" non mentionnée dans le tableau. ** Les débits par carte bancaire doivent être réglés par chèque.

Principales compagnies d'assurances européennes en 2002 [1] milliards d'euros

	Chiffre d'affaires	Fonds propres	Résultat net
1 Allianz (ALL)	82,6	21,8	- 1,2
2 Axa (F)	74,7	23,7	0,9
3 Ing Groep (NL)	65,3	22,4	4,5
4 Generali (I)	46,9	7,9	- 0,8
5 Munich Re (ALL)	40,0	13,9	1,1
6 Aviva (GB)	28,6	14,0	- 0,5
7 Legal & General (GB)	28,4	4,6	- 0,2
8 Zurich (CH)	27,3	14,7	- 3,0
9 Prudential (GB)	23,8	5,3	0,6
10 Swiss Re (CH)	23,7	11,5	- 0,1
11 Aegon (NL)	21,4	14,2	1,5
12 CNP Assurances (F)	18,4	4,7	0,6

Chiffre d'affaires total de l'assurance française [2]

milliards d'euros

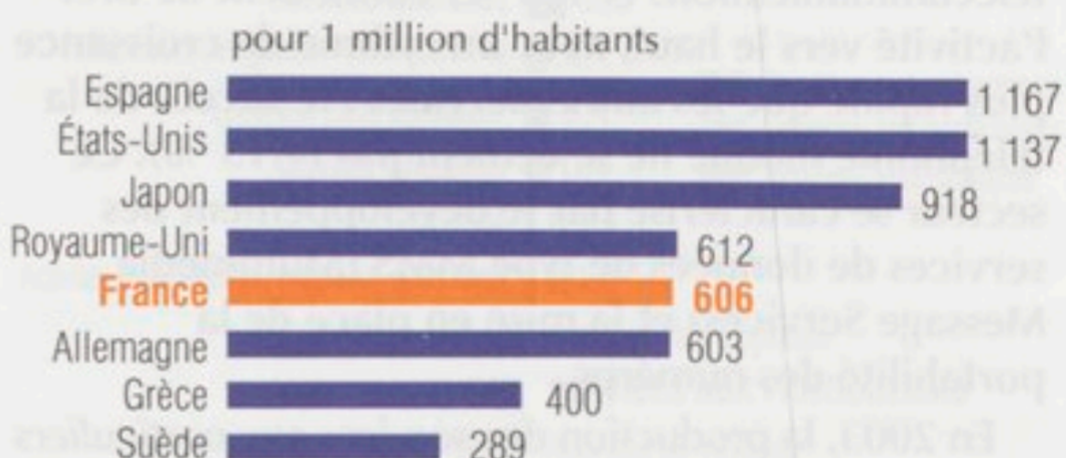


Principales banques européennes en 2002 [1]

milliards d'euros

	Produit net bancaire	Fonds propres	Résultat net
1 Deutsche Bank (ALL)	26,5	30,0	0,4
2 HSBC (GB)	24,4	45,7	5,4
3 Royal Bank of Scotland (GB)	24,3	...	2,8
4 UBS (CH)	22,2	25,1	2,3
5 ABN AMRO (NL)	18,3	14,6	2,2
6 BNP Paribas (F)	16,8	26,4	3,3
7 Barclays (GB)	16,3	22,0	3,2
8 Groupe Crédit Agricole (F)	15,7	29,8	2,3
9 Santander Central Hispano (E)	15,0	24,0	2,2
10 Société Générale (F)	14,5	15,7	1,4
11 Banca Intesa (I)	12,8	13,8	0,2
12 Lloyds (GB)	12,7	11,5	2,6

Distributeurs automatiques de billets bancaires en 2001 [3]



Chiffres clés de l'assurance [2]

milliards d'euros

	2001	2002	2002/01 %
Chiffre d'affaires mondial	211,6	218,6	3,3
dont : filiales à l'étranger	59,4	60,8	2,4
Marché français de l'assurance			
Chiffre d'affaires	128,1	131,7	2,8
Assurances de personnes	94,3	95,3	1,1
Assurances de biens	33,9	36,4	7,4
Sommes attribuées aux assurés	114,9	117,2	2,0
Résultat net comptable	5,2	2,0	- 61,5
Sociétés vie, capitalisation et mixtes	3,2	1,3	- 59,4
Sociétés dommages	2,0	0,7	- 65,0
Actifs gérés par les sociétés d'assurances*	893,7	926,1	3,6
Effectifs employés par l'assurance	203 800	204 600	0,4

* En valeur de marché.

Structure du chiffre d'affaires de l'assurance * [2]

%

	1972	1990	1995	2002
Vie	22,2	42,4	59,1	62,9
Automobile	40,1	18,2	13,4	12,4
Dommages aux biens	14,5	11,9	8,7	8,3
Dommages corporels	10,4	9,0	8,2	7,7
Bons de capitalisation	2,9	10,3	3,9	1,7
Responsabilité civile	5,4	2,2	1,5	1,7
Transports	3,4	1,8	1,6	1,1
Construction	-	1,0	0,6	1,0
Catastrophes naturelles	///	1,0	0,8	0,8
Divers	1,1	2,2	2,2	2,4

* Affaires directes (non compris réassurance) sur le marché français.

19 commerce - services

PRÉSENTATION

En 2003, le ralentissement des **services marchands non financiers**, amorcé en 2001, se prolonge. La production s'accroît de 1 % en volume contre 1,7 % en 2002. Si les services aux entreprises et les activités immobilières progressent modestement, la production des services aux particuliers fléchit. Depuis 1990, la production en volume des services marchands augmente cependant plus rapidement que celle des autres branches : + 2,8 % en moyenne par an contre + 2,1 % pour l'ensemble des branches. Ceci résulte du dynamisme des services aux entreprises, notamment ceux liés aux nouvelles technologies et à l'externalisation.

En 2003, la production des **services aux entreprises** augmente de + 1,2 % en volume, contre + 1,7 % en 2002 et + 5,3 % en 2001. Les télécommunications (+ 7,8 %) continuent de tirer l'activité vers le haut, avec un rythme de croissance plus rapide que les autres services : le succès de la téléphonie mobile ne se dément pas (+ 13 %). Ce secteur se caractérise par le développement des services de données de type MMS (Multimédia Message Services) et la mise en place de la portabilité des numéros.

En 2003, la production des **services aux particuliers** baisse en volume (- 0,4 % après + 1,4 % en 2002). Seules les activités culturelles, récréatives et sportives progressent (+ 2,2 %), grâce aux activités audiovisuelles. La production des agences de voyage baisse (- 1,2 %), en raison de la mévente des voyages « tout compris » pour les destinations lointaines.

Après une baisse en 2001 et une croissance en 2002, la production de la **promotion et gestion immobilières** reste très dynamique (+ 0,4 % en volume après + 0,8 % en 2002) grâce à la vente des logements neufs (+ 20,9 %).

En 2003, les services marchands emploient près de 4,8 millions de salariés. La croissance des effectifs stagne après plusieurs années de progression (+ 0,1 % après + 1,5 % en 2002 et + 4,2 % en 2001). Les services aux particuliers, sous l'impulsion des hôtels-restaurants, restent créateurs d'emploi (+ 1,7 % en 2003) [1].

DÉFINITIONS

- **Chiffre d'affaires.** Montant global des ventes de biens et services.
- **Effectif salarié moyen.** Moyenne des effectifs salariés trimestriels en équivalent temps plein.
- **Effectif non salarié moyen.** Nombre d'employés non salariés moyen calculé en équivalent temps plein.
- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les services.** L'enquête annuelle d'entreprise (EAE) est réalisée chaque année auprès d'un échantillon d'entreprises :
 - de l'industrie manufacturière par le SESSI (Service d'Etudes des Stratégies et des Statistiques Industrielles),
 - des industries agroalimentaires par le SCEES (Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques),
 - des transports et de la construction par le SES (Service Economique et Statistique)
 - du commerce et des autres services non financiers par l'Insee. Le SESSI et le SCEES limitent le champ de leur enquête aux entreprises de 20 salariés ou plus ou de plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires.
- **Services marchands non financiers.** Secteur des activités tertiaires hors commerce, transport, location immobilière, assurances et organismes financiers. La nomenclature d'activités françaises (NAF) distingue :
 - **les services aux entreprises** : postes et télécommunications, services de conseils et d'assistance, services opérationnels et recherche et développement, soit 70 % de la production totale ;
 - **les services aux particuliers** : hôtels et restaurants, agences de voyage, activités culturelles, récréatives et sportives et services personnels tels que la coiffure et la blanchisserie ; leur production s'élève à 20 % de l'ensemble ;
 - **la promotion et gestion immobilières** : promoteurs, agences immobilières, marchands de biens et administrateurs d'immeubles, soit 5 % de la production.
- **Valeur ajoutée.** Solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

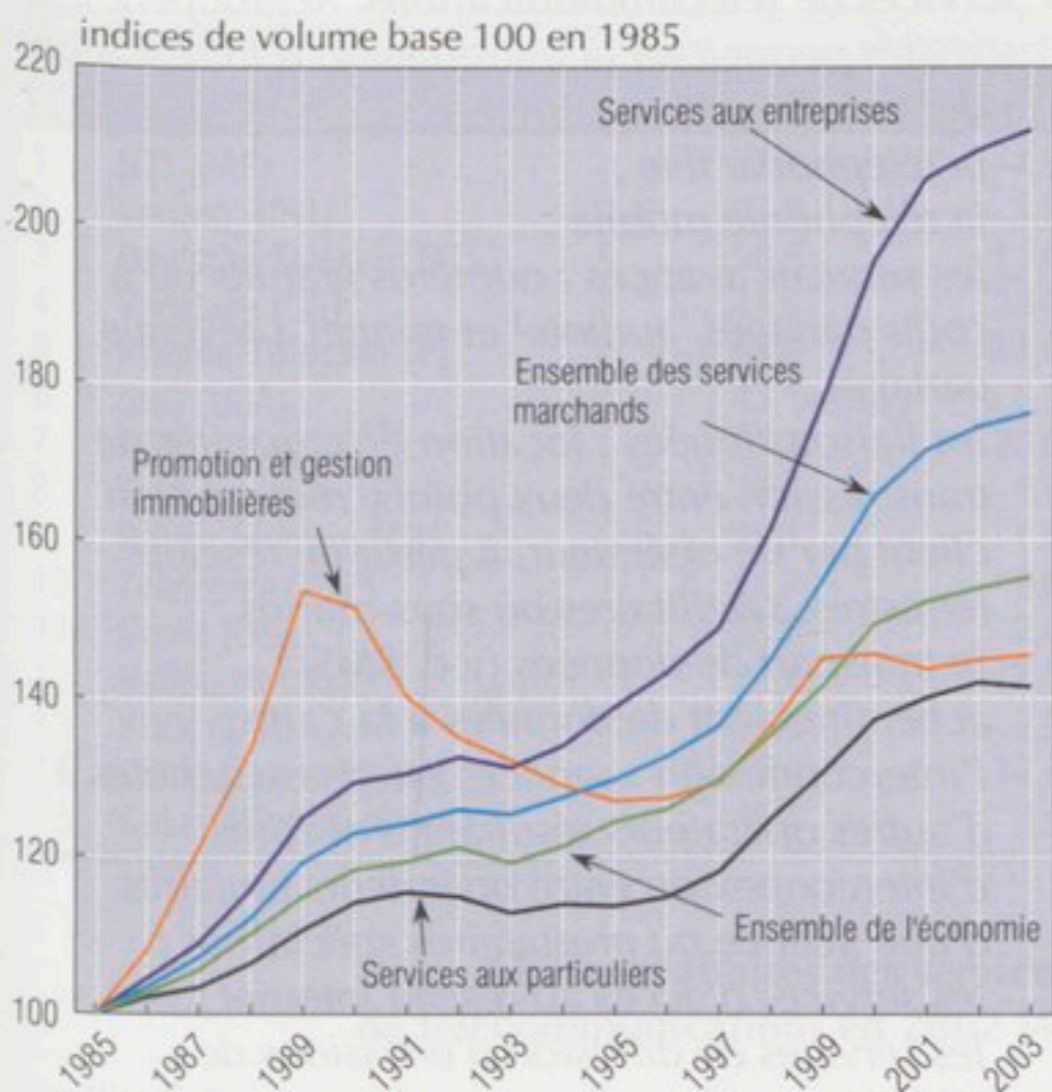
POUR EN SAVOIR PLUS

- « La France des services », édition 2003-2004, Insee.
- « Les services en 2002 », *Rapport sur les comptes*, Synthèses, Insee, n° 76, avril 2004.
- « Activités comptables, conseil pour les affaires et la gestion », *Statistiques en bref*, thème 4, Eurostat, n° 24/2004.

SOURCES

- [1] « Les services marchands en 2003 », *Insee-Première*, n° 972, juin 2004.
- [2] « Les entreprises des services en 2001 », *Insee-Résultats*, série Économie, n° 11, septembre 2003.

Évolution de la production des services marchands [1]



Emploi salarié dans les services marchands [1]

	1999	2001	2003	2003/02 %
Services marchands	4 213,6	4 711,3	4 784,5	0,1
- Activités immobilières	262,3	261,0	267,4	0,1
- Services aux entreprises	2 764,6	3 174,4	3 188,3	-0,6
dont Intérim	502,4	611,0	562,1	-2,9
- Services aux particuliers***	1 186,7	1 275,9	1 328,8	1,7
Autres activités tertiaires**	4 920,7	5 203,2	5 348,9	0,9
Ensemble des activités tertiaires **	9 134,3	9 914,5	10 133,4	0,5
Industrie et construction	5 242,3	5 422,3	5 292,0	-1,5
Ensemble de l'économie *	14 376,6	15 336,8	15 425,4	-0,2

* Hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale. ** Hors administration, éducation, santé et action sociale, y compris services domestiques. *** Hors services domestiques.

Production des services marchands en 2003 [1]

Taux d'évolution annuel de la production en volume %



Principales caractéristiques des services marchands non financiers* en 2001 [2]

Secteur d'activité en NAF	Nombre d'entreprises	Effectif non salarié en ETP	Effectif salarié au 31/12	Chiffre d'affaires millions d'€	Valeur ajoutée millions d'€
Services aux entreprises	339 449	239 742	2 797 753	287 198	141 975
Télécommunications et courrier	2 220	1 514	51 244	26 164	7 395
Auxiliaires d'assurances	23 770	22 645	64 012	7 086	4 836
Location sans opérateurs	16 306	12 367	75 565	18 498	9 222
Activités informatiques	34 397	21 086	334 882	40 051	21 800
Services fournis principalement aux entreprises	261 199	181 440	2 215 494	188 640	5 869
Assainissement, gestion déchets	1 557	690	56 556	6 759	2 811
Activités immobilières**	71 361	40 990	244 059	52 007	25 923
Services aux particuliers**	299 941	234 679	1 154 338	94 193	41 332
Hôtels et restaurants	193 078	148 096	815 756	53 929	25 386
Agences de voyages	3 776	1 114	41 969	11 334	1 697
Activités audiovisuelles et agences de presse	10 215	7 987	84 331	20 060	8 741
Services personnels	92 872	77 482	212 282	8 869	5 507
Ensemble	710 751	515 297	4 196 150	433 398	209 229

* A l'exclusion des secteurs non couverts par l'EAE Services. Ceci explique l'écart des effectifs avec le tableau ci-dessus. ** Les données relatives à l'exercice 2001 des petites entreprises du secteur des services aux particuliers et des activités de l'immobilier sont obtenues à partir des sources administratives.

PRÉSENTATION

En 2003, les éditeurs de la presse écrite réalisent un chiffre d'affaires de 10,25 milliards d'€, en recul de 0,4 % par rapport à 2002. La faiblesse de l'activité économique générale et la stagnation du marché publicitaire se traduisent par des résultats mitigés : léger accroissement des ventes de produits de presse (+ 1,1 %) et recul des recettes publicitaires (- 2,5 %). Ainsi les ventes encaissées par les éditeurs s'élèvent à 5,99 Mds d'€ (58 % du total), alors que les recettes publicitaires n'atteignent que 4,26 Mds d'€ (42 % du total).

La presse nationale d'information générale et politique ainsi que la presse spécialisée technique et professionnelle connaissent une baisse de leur chiffre d'affaires (respectivement - 6 % et - 2,9 %) tandis que la presse locale d'information générale et politique et la presse spécialisée grand public enregistrent une légère progression (respectivement + 0,6 % et + 0,9 %). Si la presse écrite reste toujours le premier support de communication publicitaire en France, cette position s'effrite en 2003 [2].

Avec un chiffre d'affaires de 46 Mds d'€, les **services de télécommunications** progressent toujours en 2002, mais à un rythme moins élevé. Si les consommateurs sont de plus en plus équipés en téléphones, ordinateurs et connexions à l'internet, leur demande de services ralentit. Dans un marché concentré et spécialisé, la téléphonie représente 60 % des recettes (respectivement 35 % pour la téléphonie fixe et 24 % pour les mobiles). Le chiffre d'affaires de la téléphonie fixe (16 Mds d'€) baisse. Celui de la téléphonie mobile atteint 11 Mds d'€ en 2002. Le principal opérateur est Orange (48,8 % de parts de marché) devant SFR (35,3 %) et Bouygues Télécom (15,9 %). L'internet et le transport des données sont les segments les plus dynamiques du marché. Ils constituent en 2002, 12 % des recettes du secteur. Les recettes provenant des SMS tirent la croissance du chiffre d'affaires des entreprises de transport de données (28 % de hausse du CA en 1 an). Le chiffre d'affaires de la fourniture d'accès à l'internet a été multiplié par 4 en 2 ans : il atteint 2,5 Mds d'€ en 2002. [1] [4].

DÉFINITIONS

- **Services de télécommunications.** Regroupent les activités permettant la transmission d'informations à distance :
 - la téléphonie fixe ;
 - la téléphonie mobile ;
 - les services avancés : numéros gratuits ou à coûts partagés, audiotel et minitel à revenus partagés ;
 - les liaisons louées : location de capacités de transmission entre deux points, réservé à un client par un opérateur, à partir de réseaux terrestres, satellitaires ou sous-marins ;
 - le transport de données (y c. SMS) : acheminement de données à la carte ;
 - l'interconnexion : services offerts ou achetés à d'autres opérateurs résultant d'accords d'interconnexion entre opérateurs titulaires d'une licence ou prestataires spécialisés ;
 - les services d'accès au réseau Internet ;
 - les services de diffusion d'émissions de télévision et de radio ;
 - autres services : la gestion de réseau privé intégré, les services mobiles privés de radio, les services de location, la vidéoconférence....

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistique en bref*, thème 4, Eurostat : « Le secteur de la communication dans les nouveaux États membres et dans les pays candidats », n° 28/2004 ; « Statistiques de la société de l'information », n° 38/2003 ; « Les télécommunications en Europe », n° 12/2003.
- « Le secteur français des technologies de l'information et de la communication », *Chiffres clés*, édition 2003, Sessi (www.industrie.gouv.fr/sessi)
- « Les chiffres-clés de la presse dans le monde en 2003 », n° 329, *Le Monde*, dossiers et documents, mars 2004.

SOURCES

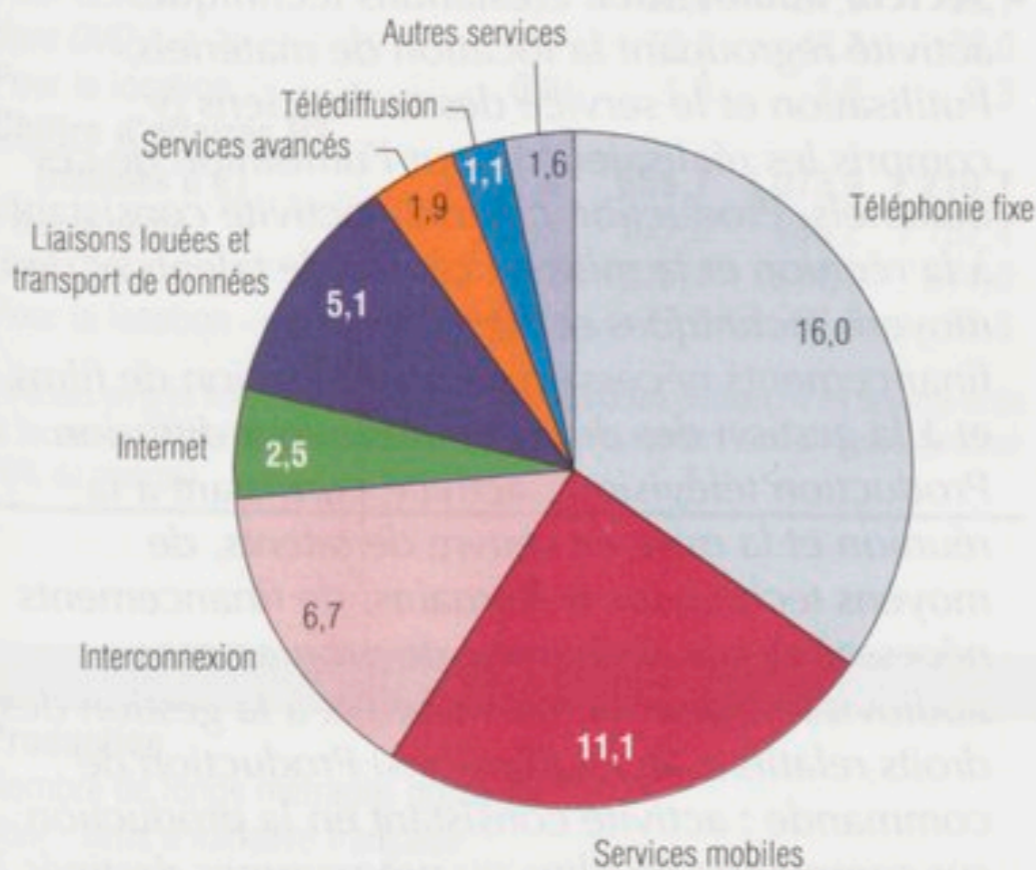
- [1] « Le marché du radiotéléphone », Autorité de régulation des télécommunications, mai 2004 (www.art-telecom.fr).
- [2] « La presse écrite en 2003 », *Info-Médias*, Direction du développement des médias, n° 9, juillet 2004.
- [3] « Statistiques sur la Société de l'Information », *Statistiques en bref*, thème 4, Eurostat, n° 8/2002.
- [4] « Le marché des télécommunications en 2002 », *Insee-Première*, n° 968, mai 2004.
- [5] International Telecommunication Union, avril 2003 (www.itu.int).

Les 15 premiers opérateurs en télécommunications dans le monde en 2002 [5]

Rang	Opérateur	Chiffre d'affaires	
		milliards \$	2002/01 %
1	NTT (JAP)	87,1	-1,0
2	Verizon (USA)	67,6	1,0
3	Deutsche Telekom (ALL)	50,5	11,0
4	Vodafone (GB)	45,6	33,0
5	France Telecom (F)	43,9	27,0
6	SBC (USA)	43,1	-6,0
7	AT&T (USA)	37,8	-28,0
8	Telecom Italia (I)	28,6	-1,0
9	British Telecom (GB)	28,1	1,0
10	Telefonica (ESP)	26,7	-8,0
11	Sprint (USA)	26,6	2,0
12	BellSouth (USA)	22,4	-7,0
13	KDDI (JAP)	22,2	-2,0
14	China Mobile (Chine)	18,2	12,0
15	China Telecom (Chine)	16,5	8,0

Chiffre d'affaires des services de télécommunications en 2002 [4]

milliards d'euros



Marché des services des télécommunications* [1]

	2000	2001	2002
Téléphonie fixe			
Nombre de lignes (milliers)	34 081	34 084	34 124
Volume (millions de minutes)	121 950	118 480	112 456
Revenus (millions d'€)	14 631	14 373	14 030
Internet			
Nombre d'abonnements ** (milliers)	5 263	6 987	9 060
Soit : Bas débit	///	6 385	7 469
Haut débit	///	602	1 591
Revenus (millions d'€) ***	731	1 119	1 186
Dont : Haut débit	59	182	417
Téléphonie mobile			
Nombre de clients (milliers)	29 645	36 997	38 593
Volume (millions de minutes)	35 640	44 419	51 844
Nombre de SMS sortants (million d'unités)	1 471	3 508	5 523
Revenus (millions d'€)	7 761	10 000	11 768

* Opérateurs autorisés. ** Sont comptabilisés les comptes d'accès gratuits ou facturés à l'usage qui font l'objet d'au moins une connexion dans les 40 derniers jours, et tous les comptes payants sur une base forfaitaire mensuelle. *** Hors valeur ajoutée des fournisseurs d'accès à Internet non titulaires de licences.

Marché des technologies de l'information* par pays en 2000 [3]

	Milliards d'€	2000/99 %	€ par habitant
Allemagne	115,1	10,4	1 400
Autriche	12,0	12,9	1 481
Belgique**	14,7	12,2	1 379
Danemark	10,6	11,0	1 991
Espagne	38,3	17,7	972
Finlande	7,9	9,1	1 534
France	85,3	13,7	1 440
Grèce	7,3	16,3	690
Irlande	4,8	14,1	1 284
Italie	61,4	14,0	1 065
Pays-Bas	26,3	13,9	1 656
Portugal	7,4	15,3	744
Royaume-Uni	100,2	14,2	1 681
Suède	18,3	10,6	2 064
UE à 15	509,6	13,1	1 354
États-Unis	727,5	8,2	2 655
Japon	221,6	6,7	1 754
Monde	2 012,4	10,4	330

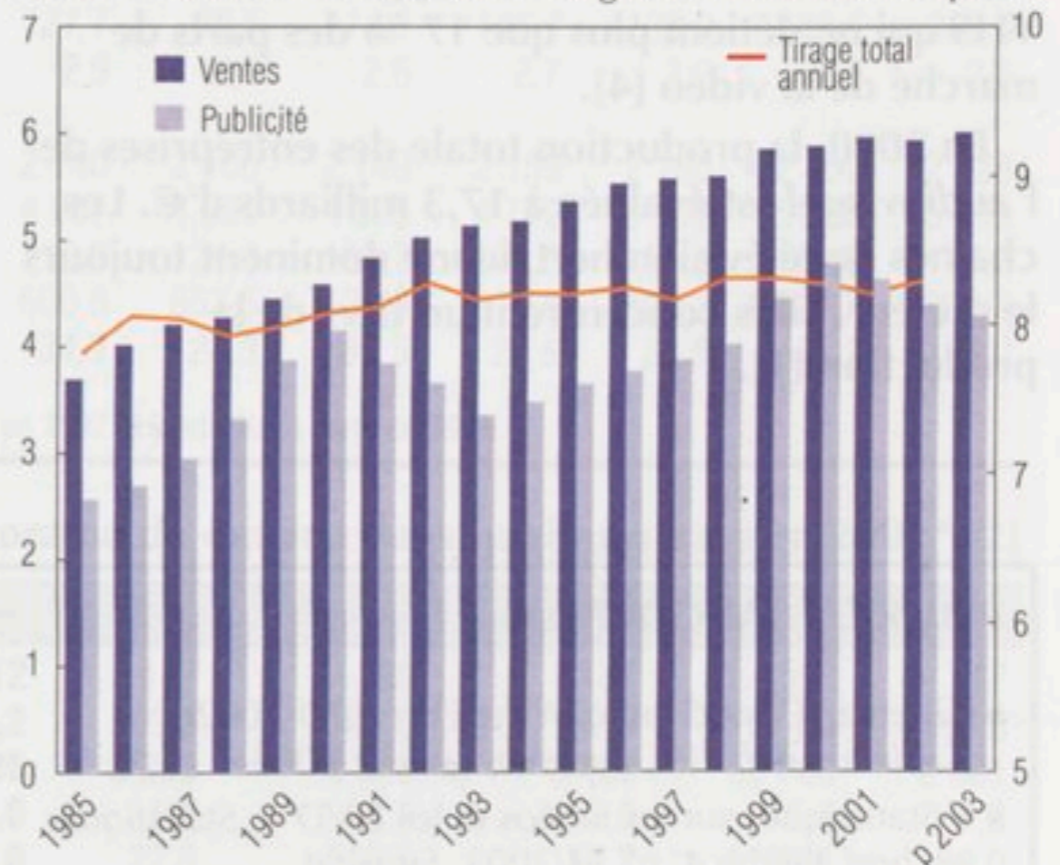
* Données révisées. ** Y c. Luxembourg.

Chiffres d'affaires par grandes catégories de presse en 2003 [2]

	Nombre de titres en 2001	CA	
		p2003 milliards d'€	2003/02 %
Presse nationale d'information générale et politique	77	1,42	-6,3
Presse locale d'information générale et politique	445	2,94	0,6
Presse spécialisée grand public	1 595	4,15	0,9
Presse spécialisée technique et professionnelle	1 504	1,06	-2,9
Presse gratuite	448	0,68	4,6
Total	4 069	10,25	-0,4

Chiffre d'affaires* et tirage de la presse [2]

chiffre d'affaires en milliards d'€ tirage en milliards d'exemplaires



* Chiffre d'affaires = ventes + publicité.

PRÉSENTATION

En 2003, la production cinématographique progresse de 6 %, avec 212 films agréés dont 183 d'initiative française. Les investissements enregistrent une forte croissance (+ 34 %) et franchissent pour la première fois la barre symbolique du milliard d'€. Avec 174,2 millions de billets vendus, les entrées en salles sont en baisse de 5,4 % par rapport à 2002. Les multiplexes réalisent plus de 45 % des entrées. Les recettes accusent un recul limité de 2,7 %. Le prix moyen de la place de *cinéma*, en hausse de 16 centimes, s'élève à 5,74€ [2].

Les ventes de *disques* régressent de 14,6 % en 2003, avec un chiffre d'affaire éditeurs de 1,1 Mds d'€ (gros HT), soit 1,64 Mds d'€ pour le marché de détail (TTC). À l'exception de la vidéo, cette baisse touche l'ensemble des supports et des répertoires. Ainsi, 30 millions de « singles » et 111 millions d'albums ont été vendus, soit une baisse respective de 23,7 % et 11,6 % par rapport à 2002. Les ventes de vidéo-musicales progressent de 90 % et désormais, le chiffre d'affaires de ce marché (91 millions d'€), fait presque jeu égal avec celui des singles (101 millions d'€). Le marché mondial de la musique, avec un CA annuel de 32 milliards de dollars, traverse une crise sans précédent. Les ventes baissent pour la 4^{ème} année consécutive (- 7,6 % en valeur en 2003). La France est le 4^{ème} marché mondial derrière les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni. Selon l'institut Idate, pour 5 titres acquis par le public en 2003, 4 seraient téléchargés illégalement et un seul serait acheté [3] [5].

Avec un chiffre d'affaires de 1,2 Mds d'€ en 2003 (+ 12,7 % par rapport à 2002), l'édition *vidéo* marque le pas, après la progression record enregistrée en 2002 (+ 30 %). Plus de 100 millions de supports ont été commercialisés : 99 millions pour la vente et 2 pour la location. Le DVD (76 millions d'unités vendues contre 49 en 2002) supprime la cassette VHS qui ne détient plus que 17 % des parts de marché de la vidéo [4].

En 2000, la production totale des entreprises de l'*audiovisuel* est évaluée à 17,3 milliards d'€. Les chaînes de télévision hertzienne dominent toujours le secteur. Elles concentrent un tiers de la production [1].

DÉFINITIONS

- **Cinéma.** L'ensemble de l'activité cinématographique relève en France d'un établissement public placé sous l'autorité du ministère de la Culture et de la Communication : le Centre national de la cinématographie (CNC), créé en 1946.
- **Disques et Vidéo.** La Bibliothèque nationale est responsable du dépôt légal des phonogrammes et vidéogrammes et reçoit à ce titre la production éditoriale. Le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP) fournit, à partir d'une enquête auprès des distributeurs, des données sur les ventes de phonogrammes au réseau commercial français.
Le Syndicat de l'édition vidéo (SEV) réalise également une enquête au niveau de l'édition et de la distribution de vidéogrammes destinés à la location et à la vente.
- **Long métrage.** Film de longueur supérieure ou égale à 1 600 m pour un format de 35 mm.
- **Secteur audiovisuel.** Prestations techniques : activité regroupant la location de matériels, l'utilisation et le service des techniciens (y compris les réalisateurs) pour l'utilisation de ces matériels. Production cinéma : activité consistant à la réunion et la mise en œuvre de talents et de moyens techniques et humains et de financements nécessaires à la réalisation de films, et à la gestion des droits relatifs à leur diffusion. Production télévision : activité consistant à la réunion et la mise en œuvre de talents, de moyens techniques et humains, de financements nécessaires à la réalisation de programmes audiovisuels pour la télévision, et à la gestion des droits relatifs à leurs diffusions. Production de commande : activité consistant en la production sur commande de films ou programmes destinés à la publicité (spots publicitaires, programmes institutionnels). Distribution : commercialisation du droit d'exploitation du film ou du programme audiovisuel auprès des exploitants de salles, des diffuseurs de télévision ou des éditeurs vidéo.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Cinema, TV and radio in the EU (1980-2002), *Tableaux détaillés*, Eurostat, janvier 2004.
- « Statistiques sur les vidéos et les DVD », *Statistiques en bref*, thème 4, n° 34/2003, Eurostat.
- Les publications du Conseil supérieur de l'audiovisuel (www.csa.fr).

SOURCES

- [1] « Les entreprises de l'audiovisuel », Direction du développement des Médias, CNC, août 2002.
- [2] Centre National de la Cinématographie.
- [3] Syndicat national de l'édition phonographique.
- [4] Syndicat de l'édition vidéo.
- [5] International federation of the phonographic industry (www.ifpi.org).

Secteur de l'audiovisuel [1]

millions d'euros

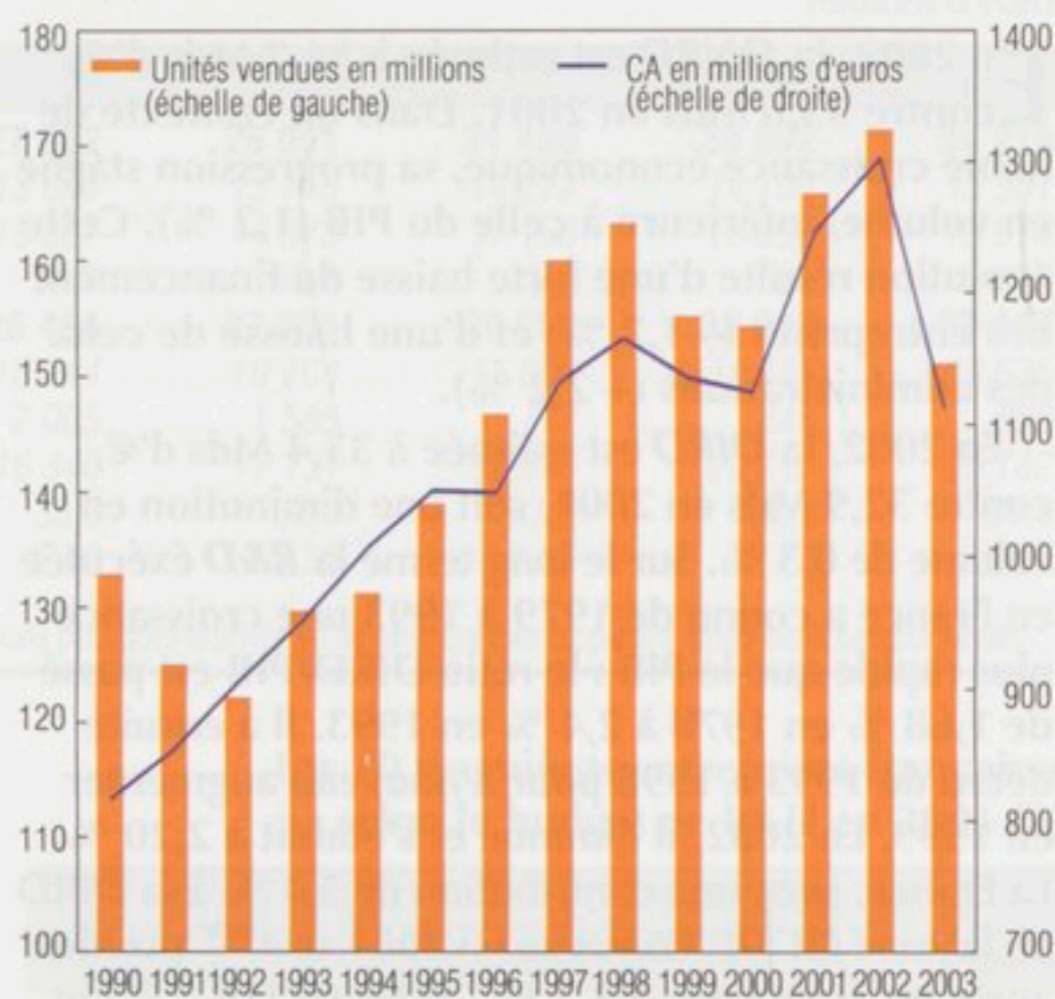
	1996	2000	Évol. moy. annuelle %
Production totale	12 117	17 305	+ 9,3
soit : télévision hertzienne	4 664	5 921	+ 6,1
chaînes thématiques et locales	413	1 157	+ 29,4
ensembliers câble et satellite	486	1 565	+ 34,0
production cinéma	785	1 177	+ 10,7
production de commande	634	894	+ 9,0
prestations techniques	1 001	1 378	+ 8,3
distribution	1 012	1 369	+ 7,8
exploitation de salles	806	1 007	+ 5,7
édition vidéo	693	861	+ 5,6
production télévisuelle	1 622	1 975	...
Valeur ajoutée	4 658	5 971	...
Rémunérations totales	1 634	2 163	...
dont : rém. des permanents	1 069	1 383	...
Nombre d'entreprises	5 533	6 433	...

Ventes de vidéos par les éditeurs* [4]

	1990	2000	2002	2003
Quantités (millions)	16,1	54,3	84,5	101,4
Pour la vente	15,3	52,5	81,9	99,1
dont DVD	///	12,3	49,2	76,0
Pour la location	0,8	1,8	2,6	2,3
Chiffre d'affaires HT (millions d'€)	239,8	655,7	1 073,9	1 210,7
Pour la vente	187,8	577,8	986,2	1 132,4
dont DVD	///	215,1	714,1	944,0
Pour la location	52,0	77,9	87,7	78,3

* Ventes en gros hors taxes des éditeurs à destination du marché de la vente et de la location. Ces éditeurs sont adhérents au Syndicat de l'édition vidéo (environ 90% du marché).

Vente de disques* [3]



* Vente en gros des éditeurs aux distributeurs.

Production audiovisuelle aidée [2]

	2002	2003	évol. 03/02
Devis des œuvres aidées (millions d'€)	1 275,7	1 140,8	- 10,6
Nombre d'heures de programmes produits :	4 653	4 059	- 12,8
soit : fiction	712	667	- 6,3
documentaire	2 748	2 466	- 10,3
animation	256	208	- 18,8
spectacle vivant	393	439	11,7
magazine	544	279	- 48,7

Production et exploitation cinématographique [2]

	1990	1992	1994	1996	1998	2000	2002	2003
Production								
Nombre de longs métrages produits	146	155	115	134	183	171	200	212
dont : films d'initiative française	106	113	89	104	148	145	163	183
films à majorité étrangère	37	31	22	27	32	26	37	29
films bénéficiant d'une aide sélective*	3	11	4	3	3			
Investissements totaux (millions d'€)	501,4	557,0	438,9	501,1	753,4	803,3	860,7	1 153,3
dont : investissements français	350,0	435,4	340,4	386,3	607,7	665,3	678,2	789,3
investissements étrangers	151,4	121,7	98,5	114,8	145,7	138,0	182,5	364,0
Coût médian des films d'initiative française (millions d'€)	2,4	2,9	2,7	2,6	2,7	3,2	2,8	2,6
Exploitation								
Nombre d'établissements	2 300	2 140	2 106	2 149	2 159	2 180	2 150	2 128
Nombre d'écrans	4 518	4 297	4 291	4 529	4 779	5 155	5 262	5 295
Spectateurs (millions)	121,9	116,0	124,4	136,7	170,6	165,5	184,2	174,2
Recette totale guichet (millions d'€)	583,3	600,8	653,5	726,0	916,8	892,2	1 027,7	1 000,3
Part du film français dans la recette guichet (%)	37,5	34,9	28,3	37,5	27,6	28,6	35,1	35,0

* Aide aux coproductions avec les pays d'Europe centrale ou orientale (fonds ECO) jusqu'en 1997 et fonds Sud à partir de 1998.

Panorama du cinéma dans quelques pays en 2003* [2]

	UE à 15**	Espagne	France	Italie	Allemagne	Royaume-Uni	États-Unis	Japon
Longs métrages produits	634	**114	212	117	80	177	593	287
Spectateurs (millions)	936	136,5	174,2	109,3	149,0	167,3	1 574,0	162,3
Nombre d'écrans	25 633	4 253	5 295	**3 299	4 868	3 402	35 786	2 681
Nombre d'entrées moyennes par habitant	2,5	3,3	3,0	1,9	1,8	2,8	5,4	1,3
Part du cinéma national en % des recettes	28,0	15,8	35,0	22,0	**9,5	10,2	**95,6	33,0
Part du cinéma américain en % des recettes	70,0	67,3	52,9	64,5	**83,0	73,5	**95,6	63,7

* Données provisoires. ** 2002.

PRÉSENTATION

En 2002, la **DNRD** est estimée à 34,2 Mds d'€, contre 33,6 Mds en 2001. Dans un contexte de faible croissance économique, sa progression stagne en volume, inférieure à celle du PIB (1,2 %). Cette évolution résulte d'une forte baisse du financement des entreprises (- 1,7 %) et d'une hausse de celui des administrations (+ 2,2 %).

En 2002, la **DIRD** est estimée à 33,4 Mds d'€, contre 32,9 Mds en 2001, soit une diminution en volume de 0,3 %. Sur le long terme la **R&D** exécutée en France a connu de 1979 à 1993 une croissance plus rapide que le PIB : le ratio DIRD/PIB est passé de 1,68 % en 1978 à 2,4 % en 1993. Il a ensuite décliné de 1993 à 1998 pour à nouveau augmenter en 1999. En 2002, il diminue et s'établit à 2,20 %. La France, avec une contribution de 5,4 % à la DIRD de la zone OCDE, conserve en 2001 sa 4^{ème} position après les États-Unis (43,7 %), le Japon (16,7 %) et l'Allemagne (8,3 %) [1] [2].

Sur plus de 20 ans, les structures d'exécution et de financement de la recherche se sont profondément modifiées, avec un poids de plus en plus important du secteur des entreprises. La part des administrations dans la DNRD, stabilisée depuis plusieurs années, s'établit à 44,7 % en 2002.

En 2001, les **travaux de R&D** civils ont mobilisé l'équivalent de 329 700 personnes à temps plein (+ 2,2 %), dont 44 % sont rémunérés par les administrations et 56 % par les entreprises. Depuis 1992, la croissance de l'emploi du personnel de R&D s'accompagne d'une qualification des emplois au profit des chercheurs : ils représentent 48 % de l'effectif R&D en 2001. La part des femmes parmi les chercheurs est plus élevée d'environ 10 points dans la recherche publique (31 % des effectifs) que dans les entreprises.

Les dépenses de recherche des entreprises sont très concentrées dans les grandes entreprises et dans quelques branches d'activité : les quatre premières branches de recherche réalisent la moitié des dépenses de R&D. Seule à ne pas être dans un domaine de haute technologie, l'automobile occupe la 1^{ère} place depuis 1999, ce qui montre l'importance de cette industrie en France. Parmi les grandes entreprises, celles de plus de 2000 salariés réalisent 62 % de la DIRD des entreprises et reçoivent plus de 83 % des financements publics [1].

DÉFINITIONS

- **Changement méthodologique.** Les résultats de l'enquête auprès des entreprises et des administrations de l'année 2000 ne sont pas directement comparables avec ceux de 1999. Plusieurs changements méthodologiques sont intervenus : amélioration de l'évaluation de la dépense de recherche des universités, réponses de certains organismes harmonisées avec le contrat de plan qui les lie à l'Etat, mise en œuvre de questionnaire rénové. La DIRD et la DNRD ont pu être évaluées à méthode constante.
- **Effort de recherche et développement (R&D).** L'effort annuel de R&D d'une nation est évalué selon 2 approches complémentaires :
 - la **dépense intérieure de recherche et de développement (DIRD)** correspond à l'ensemble des travaux de R&D exécutés sur le territoire national, quelles que soient l'origine et la nationalité des bailleurs de fonds.
 - la **dépense nationale de recherche et de développement (DNRD)** représente l'effort financier des acteurs économiques nationaux, quelle que soit la destination des financements. L'écart entre le montant de la DIRD et celui de la DNRD représente le solde des échanges en matière de R&D entre la France et l'étranger.
- **Secteur public de la recherche.** Il comprend les établissements publics à caractère scientifique et technique (CNRS, Inserm, Inra...), les laboratoires de recherche des établissements publics industriels et commerciaux (CEA, Cnes, Ifremer,...), les services de recherche des ministères et des universités.
- **Travaux de R&D.** Ils regroupent, de façon exclusive :
 - la recherche fondamentale : acquisition de nouvelles connaissances sans souci d'application ou d'utilisation particulière ;
 - la recherche appliquée : acquisition de nouvelles connaissances dirigées vers un but ou un objet déterminé ;
 - le développement expérimental : travaux systématiques basés sur des connaissances obtenues par la recherche en vue de lancer des produits nouveaux, d'établir de nouveaux procédés, d'améliorer ceux qui existent déjà.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Dépenses de R&D en France en 2001 », *Note de recherche n° 04.02*, ministère de l'Éducation nationale et ministère de la Recherche, mars 2004.
- *Statistiques en bref*, Science et technologie, Eurostat : « Dépenses et personnels de R&D dans l'UE », n° 8/2003 ; « Les crédits budgétaires publics alloués à la R&D », n° 7/2003.
- « L'innovation dans les entreprises », *Synthèses*, n° 67, Statistique publique, décembre 2002.

SOURCES

- [1] « Repères et références statistiques – édition 2003 », DPD C3, ministère de l'Éducation nationale et ministère de la Recherche (www.cisad.adc.education.fr).
- [2] « État de la recherche et du développement technologique », Annexe au Projet de loi de finances pour 2004, Imprimerie nationale 2003.
- [3] Enquête *Le Monde* publiée dans le numéro du 19 octobre 2002.

Effort de recherche en France [1]

millions d'euros

	1993	1996	2000*	p 2001	p 2002
Dépense nationale de recherche et développement (DNRD)	27 002	28 091	31 438	33 602	34 219
soit : financement par les administrations**	13 695	13 718	14 272	14 705	15 301
financement par les entreprises	13 307	14 373	17 166	18 897	18 918
Part des administrations dans la DNRD en %	50,7	48,8	45,4	43,8	44,7
Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD)	26 484	27 835	30 953	32 919	33 417
soit : exécution par les administrations**	10 144	10 704	11 605	12 137	12 635
dont : défense	2 005	1 585	777	848	890
exécution par les entreprises	16 340	17 131	19 348	20 782	20 782
Part des administrations dans la DIRD en %	38,3	38,5	37,5	36,9	37,8
DIRD/PIB en %	2,40	2,30	2,19	2,23	2,20

* Rupture de série à partir de 2000 due à des changements méthodologiques. ** Administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur, institutions sans but lucratif).

Chercheurs dans les principaux pays de l'OCDE en 2001 [2]

	Effectif total de chercheurs milliers	dont chercheurs en entreprises %	Part des chercheurs /pop. active %
États-Unis*	1261	80,5	8,1
Japon	676	63,7	10,0
Allemagne	260	59,2	6,7
France	177	50,0	7,0
Royaume-Uni	158	59,0	5,5
Suède	46	60,6	10,3

* Données 1999.

R&D des entreprises selon la taille en 2001 [1] %

Effectif total salarié	Nombre d'entreprises	Effectif de chercheurs	DIRD	Financement public
Inférieur à 500	87,8	30,2	21,1	12,9
De 500 à moins de 1000	5,9	9,6	9,1	4,6
De 1000 à moins de 2000	3,2	8,3	7,9	1,9
De 2000 à moins de 5000	2,2	18,1	21,3	26,5
Égal ou supérieur à 5000	0,9	33,8	40,6	54,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
en nombre ou Mds d'€	...	88 479	20,8	2,1

Financement de la R&D des entreprises par secteur [1] %

Secteurs de financement	1991	2001
Entreprises	72,3	85,1
Soit : auto-financement	61,3	71,1
contrats entre entreprises	11,0	14,1
État**	18,3	8,0
Étranger	9,4	6,8
Budget total en millions d'€	18 693	26 291

* Sommes des dépenses intérieures et extérieures de R&D. ** Non compris les financements des entreprises publiques.

Financement de la R&D dans les principaux pays de l'OCDE en 2001 [2]

	DIRD euros / hab.	DIRD/PIB %	Part de la DIRD financée par l'État %
États-Unis	911,8	2,82	30,2
Japon	750,5	3,09	18,5
Allemagne	602,6	2,49	31,5
France	540,8	2,23	38,5
Royaume-Uni	460,0	1,90	30,2
Suède	1 023,2	4,27	...

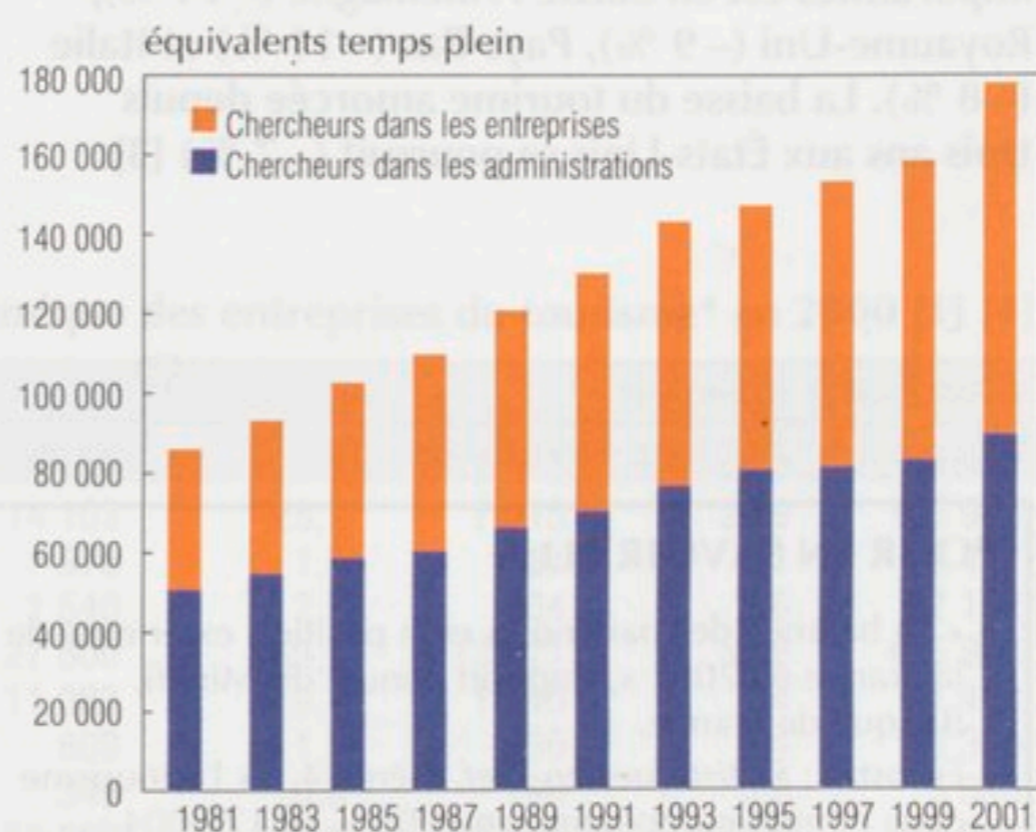
Les 10 premières entreprises françaises selon le budget de R&D en 2001 [3]

	Budget de R&D		CA 2001/00 %
	millions d'€	2001/00%	
EADS	5 100	8	27
Aventis	3 481	0	3
Alcatel	2 867	1	-19
Renault	1 935	5	6
Thalès	1 900	6	20
PSA Peugeot Citroën	1 733	7	17
ST Microelectronics	1 104	-3	-17
Snecma	1 035	27	22
Sanofi-Synthelabo	1 031	9	9
Michelin	702	9	2

Principales branches industrielles en matière de DIRD en 2001 [1]

	DIRD millions d'€	Moy. annuelle 2001/96 %	Financement de l'État %
Industrie automobile	3 066	9	0,5
Équipements de communication	2 678	6	18,7
Industrie pharmaceutique	2 517	4	0,5
Construction aéronautique et spatiale	2 149	-2	37,5
Instruments de précision	1 339	-4	18,0
Ensemble DIRD des entreprises	20 782	4	11,4

Effectifs de chercheurs* [1]



* Hors défense. Changement méthodologique en 2000.

19 commerce - services

PRÉSENTATION

L'année 2003 est une mauvaise année pour le tourisme mondial affecté par de nombreux événements sanitaires, géopolitiques ou économiques. En France, ce contexte est renforcé par la pollution, la canicule, les annulations de festivals, les incendies et la dépréciation du dollar américain par rapport à l'euro. Ainsi, la France enregistre un recul de la fréquentation étrangère (- 2,6 % sur un an). Cependant, elle demeure la première destination touristique mondiale, en accueillant 75 millions de visiteurs étrangers, soit 11 % des arrivées mondiales de touristes, mais seulement 6,5 % des recettes.

Les Français se sont davantage déplacés, sur le territoire national comme à l'étranger. Ce développement concerne surtout les courts séjours (+ 2,3 %) au détriment des longs séjours (- 1,9 %).

Les recettes du tourisme diminuent de 5,4 % en raison de la baisse de la fréquentation hôtelière étrangère marquée par le recul des clientèles longs courriers. Au total le poste « voyages » de la balance des paiements affiche un nouvel excédent de 32,3 Mds d'€, après 34,2 Mds d'€ en 2002. Depuis les années 80, le tourisme contribue à l'excédent de la balance commerciale française.

En 2003, le secteur hôtels et restaurants est toujours créateur net d'emplois avec une évolution annuelle de + 1,3 %, supérieure à l'ensemble de l'économie française. L'hôtellerie de plein air retrouve des résultats aussi élevés qu'en 2001, grâce à la fréquentation française qui compense le recul de celle des étrangers. Pour la 2^{ème} année consécutive, le chiffre d'affaires des agences de voyages décroît de 2 % en 2003.

Dans l'Union Européenne, le tourisme, en terme de flux de touristes, demeure stable (+ 0,4 % par rapport à 2002). L'Espagne et le Royaume-Uni affichent des résultats en léger progrès (+ 0,1 % et + 2,5 %). En France, la fréquentation des clientèles européennes traditionnellement les plus importantes est en baisse : Allemagne (- 14 %), Royaume-Uni (- 9 %), Pays-Bas (- 11 %) et Italie (- 8 %). La baisse du tourisme amorcée depuis trois ans aux États-Unis se poursuit (- 7 %) [3].

DÉFINITIONS

- **Autres hébergements touristiques.** Comprend 4 types d'hébergement :
 - Hébergement en meublés de courte durée ;
 - Centres de villégiatures ou résidences de tourisme (gîtes, locations vacancières, chambres d'hôtes...);
 - Centres de vacances pour enfants et adolescents ;
 - Auberges de jeunesse et refuges.
- **Capacité d'hébergement.** Elle est évaluée en nombre de lits.
- **Hôtellerie de plein air.** Autre appellation des campings.
- **Nuitée.** Nombre de nuit passée dans l'hébergement.
- **Valeur ajoutée.** Solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La balance des paiements et la position extérieure de la France en 2002 », Rapport annuel du Minéfi, Banque de France.
- Eurostat : *Statistiques en bref*, thème 4, : « Le tourisme dans l'union européenne en 2003 », n° 12/2004 ; « Statistiques du tourisme », *Annuaire*, édition 2003, (Cédérom).

SOURCES

- [1] « Mémento du tourisme », Direction du Tourisme, 2003.
- [2] « Annuaire statistique de la France », Insee.
- [3] « Bilan de l'année touristique 2003 », Secrétariat d'État au Tourisme (www.tourisme.gouv.fr).
- [4] « La France des Services », édition 2002-2003, Insee.

Capacité d'hébergement* [1] [2] au 31 décembre

	1980	1990	2002
Hôtels :			
- Nombre d'établissements	18 472	20 383	18 373
<i>dont : 2 étoiles</i>	5 798	9 176	9 974
<i>3 étoiles</i>	1 890	2 825	3 607
- Nombre de chambres	457 232	550 846	603 619
Résidences de tourisme**	...	219	1 091
Terrains de camping	7 009	8 527	8 327
Villages de vacances	537	858	865
Auberges de jeunesse	274	303	187
Meublés labellisés***	30 678	37 827	63 158
Chambres d'hôtes	3 121	11 168	29 030

* France métropolitaine. ** Y c. Hébergements assimilés. *** Y c. gîtes.

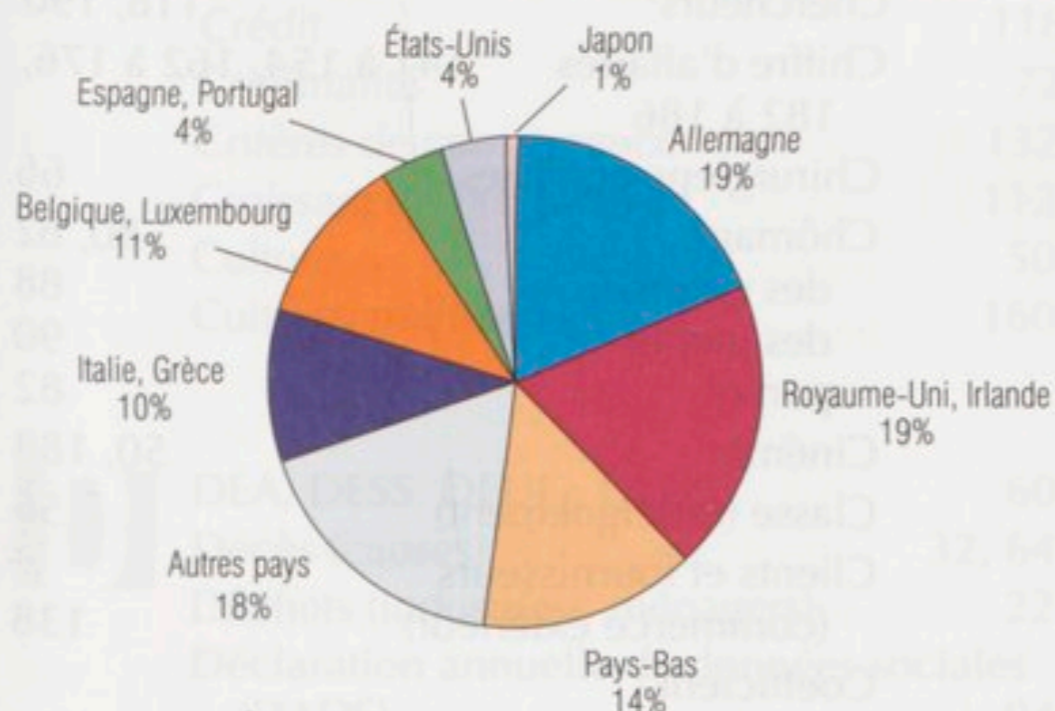
Recettes du tourisme international* [1]

millions de \$

Rang	1990	2001	Accroissement annuel moyen 1990 à 2001 %
1 États-Unis	43 007	72 300	4,8
2 Espagne	18 593	32 870	5,3
3 France	20 185	29 960	3,7
4 Italie	20 016	25 800	2,4
5 Chine	2 218	17 800	20,8
6 Allemagne	11 471	17 210	3,8
7 Royaume-Uni	14 940	16 300	0,4
8 Canada	6 339	10 800	4,8
9 Autriche	13 410	10 118	-2,5
10 Grèce	2 587	** 9 290	13,6
Total des 10 premiers	152 766	242 448	4,3
Total Monde	263 370	463 100	5,3

* Transport exclu. ** 2000.

Répartition des nuitées par pays d'origine en 2003 [3]



Palmarès des sites culturels et récréatifs en 2002 [1]

millions de visiteurs



Arrivées de touristes aux frontières [1]

milliers

Rang	1990	2001	Accroissement annuel moyen 1990 à 2001 %
1 France	52 497	75 202	3,3
2 Espagne	34 085	49 520	3,5
3 États-Unis	39 363	45 500	1,3
4 Italie	26 679	39 100	3,5
5 Chine	10 484	33 200	11,0
6 Royaume-Uni	18 013	22 800	2,2
7 Russie	* 7 204	** 21 169	11,4
8 Mexique	17 176	19 800	1,3
9 Canada	15 209	19 700	2,4
10 Autriche	19 011	18 180	-0,4
Total des 10 premiers	239 721	344 171	3,3
Total Mondial	461 217	692 600	3,8

* ex URSS. ** 2000.

Poids économique des entreprises du tourisme* en 2000 [1] [4]

	Entreprises		Chiffre d'affaires		Valeur ajoutée		Nb de salariés milliers
	Nombre	%	millions d'€	%	millions d'€	%	
Hôtellerie	27 841	14,6	14 103	25,1	7 015	29,9	185 946
Exploitation de terrains de camping	4 129	2,2	976	1,7	487	2,1	12 427
Autres hébergements touristiques	5 121	2,7	1 540	2,7	604	2,6	22 152
Restaurants et cafés	139 510	73,1	27 600	49,1	13 121	55,8	495 908
Agences de voyages	3 631	1,9	11 083	19,7	1 745	7,4	41 462
Soins de beauté et autres soins corporels	10 424	5,5	609	1,1	336	1,4	18 330
Thermalisme et thalassothérapie	118	0,1	349	0,6	190	0,8	5 680
Ensemble	190 774	100,0	56 260	100,0	23 499	100,0	781 905

* N c. téléphériques et remontées mécaniques.

Index alphabétique

Les rubriques renvoient aux numéros de pages.
Celles en caractère **gras** sont des titres de chapitres.

A	Abonnement		
	téléphone	46, 186	
	télévision	44, 188	
	Accidents	64	
	Actifs, actives	36, 78	
	Actifs financiers	120	
	Actions	122	
	Activité (taux)	78	
	Activité des jeunes (taux)	90	
	Administrations publiques	110, 120	
	Aéroports	178	
	Agents de l'État	86, 96	
	Agglomération	16, 18	
	Agrégat de monnaie	118	
	Agriculteurs	36	
	Agriculture - Pêche	158 à 161	
	Aide sociale	106	
	Aire urbaine	18	
	Alcool	70	
	Amortissement Besson	168	
	Amortissement de Robien	168	
	Apprentissage	62	
	Artisanat	154	
	Assurances	182	
	Audiovisuel	188	
	Automobile	44, 166	
B	Baccalauréat	56 à 62	
	Balance commerciale	136	
	Banques	182	
	Bâtiment et travaux publics	168	
	Biens durables	44	
	Bilan énergétique	170	
	Boissons alcoolisées	70	
	Bourse	122	
	Branches d'activité	92, 114	
	Brevet professionnel (BEP)	62	
	Brevet de technicien (BTS)	62	
	Budget de l'État	124	
	Budget par nature des charges	128	
	Bureau international du travail (BIT)	78, 80	
C	CAC 40		122
	Cadres et professions intellectuelles supérieures		36
	CAF-FAB	134, 136, 138	
	Cannabis	70	
	CAP	62	
	Capacité ou besoin de financement		
	des agents économiques	110	
	de la Nation	110, 134, 184	
	des régimes de Sécurité sociale	104	
	Capitalisation boursière	122	
	Catégories sociales	36	
	Céréales	158	
	Cessation d'entreprises	144	
	Chaînes de télévision	188	
	Chaînes Hi-Fi	44	
	Charbon	172	
	Chefs d'entreprises	36	
	Chercheurs	118, 190	
	Chiffre d'affaires	141 à 154, 162 à 176, 182 à 186	
	Chirurgiens-dentistes	66	
	Chômage	80, 82	
	des étrangers	88	
	des jeunes	90	
	partiel	82	
	Cinéma	50, 188	
	Classe (enseignement)	56	
	Clients et fournisseurs (commerce extérieur)	138	
	Coefficient		
	budgétaire	42	
	de rigueur climatique	170	
	Collectivités locales	130	
	Commerçants	36, 176	
	Commerce	176	
	Commerce-Services	176 à 193	
	Commerce extérieur	134, 136, 138, 140	
	des IAA	162	
	de la pêche	160	
	de l'Union européenne	134	
	Commune, commune urbaine	18	
	Communauté des États indépendants (CEI)	172	

Communauté urbaine	130
d'agglomération	130
de communes	130
Compagnies d'assurance	182
Comptes nationaux	110, 112
Comptes spéciaux du Trésor	124
Compte spécifique de l'agriculture	158
Concentration économique	148, 150
Condamnations, condamnés	74
Politique d'emploi	82
Conditions de travail	84
Confort du logement	52
Congélateur	44
Consommation	42 à 51
médicale	68
Construction	
automobile	166
bâtiment	168
Contrats emploi-solidarité (CES)	82, 86
Contrats emploi jeunes	82, 86
Contrats emploi ville (CEV)	82
Contrats initiative-emploi (CIE)	82
Contribution à la croissance du PIB	112
Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS)	102, 104
Contribution sociale généralisée (CSG)	102
Conurbation	16
Cotisations sociales	104, 126
Couple	28
Courants migratoires	24
Coût salarial	98
Couverture maladie universelle (CMU)	106
Création d'entreprises	144
Crédit	118
Criminalité	72
Critères de convergence	132
Croissance - Productivité	112
Culture	50
Cultures marines	160

D DEA, DESS, DEUG, DEUST	60
Décès (causes)	32, 64
Déchets (industriels, ménagers)	22
Déclaration annuelle de données sociales (DADS)	94
Défense (effectifs)	86
Défaillance d'entreprises	144
Déficit public	124
Délits	72, 74
Démographie des entreprises	144
Départements	12
Départements et territoires d'outre-mer	12, 14
Dépendance (alcool, tabac, drogue)	70
Dépense(s)	
d'aide sociale	106
budgétaires de l'État	128

de consommation	42
culturelles et de loisirs	48
d'éducation	58
pour l'emploi	82
de fonctionnement	130
d'investissement	130
de loisir	48
nationale d'environnement	22
de protection sociale	104
de recherche et de développement	190
de santé	66, 68
Dépôt de brevet	156
Dette publique	118, 124, 132
Diplôme	62
Divorces	26
Divortialité (taux)	26
Dotation	
globale d'équipement	130
globale de fonctionnement (DGF)	130
Dow-Jones	122
Drogue	70
Durée et conditions de travail	84
DUT	62
DVD	46

E Eaux de baignade (qualité)	20
Échanges extérieurs	134 à 141
Écoles	
d'ingénieurs	60
privées	56
publiques	56
Économie générale	110 à 117
Ectasy	70
Effectifs	
des branches	92
budgétaires	86
de l'enseignement	60
salariés	92
Effet	
de carrière ou GVT « positif »	96
de serre	22
de structure (salaires)	96
Égalité homme-femme	38
Électricité	174
Élevages	158
Élèves des 1 ^{er} et 2 ^e degrés	56
Émissions d'actions, d'obligations	122
Emploi	78 à 93
des étrangers	88
de la Fonction publique	86
intérieur	92
des jeunes	90
précaire	82
salarié	92
Employés	36
Endettement intérieur total	118
Énergie	170 à 175

Enquête	
annuelle d'entreprise (EAE)	162, 146, 176
logement	52
loyers et charges	54
Enseignants	58
Enseignement	56 à 63
premier degré	56
second degré	56
professionnel	60
supérieur	60, 62
Entreprises	
artisanales	154
européennes	148
françaises	152
industrielles	146
innovantes	156
mondiales	148
publiques	152
Environnement	20 à 23
Épargne (taux)	120
Équipements	
des ménages	44
de santé	66
Espaces agricoles	20
Espérance de vie	10, 32
Établissements	
de crédit	182
privés sous contrat	58
de santé	66
scolaires	58
EPCI	130
État de l'environnement	20
État matrimonial	26
Étrangers	26, 88
Étudiant	60
Euro	132
Évolution de salaire	94, 96
Excédent	
brut d'exploitation (EBE)	146
naturel	24
touristique	192
Exploitations agricoles	158
Exportations	134 à 140
F Famille	28, 104
monoparentale	28
recomposée	28
Fécondité	10, 30, 34
Fédérations sportives	48
Financement (logement)	52
Finances publiques	124 à 133
Finances publiques locales	130
Fiscalité locale	130
Flotte (transports de marchandises)	180
Fonction publique	
emploi	86
salaires	96
Fonds commun de placement (FCP)	122

Fonds de réserve pour les retraites	102
Football	48
Formation	
brute de capital fixe (FBCF)	110
professionnelle continue	62
Formes particulières d'emploi	82
Fumeurs	70

G Gaz	174
Gazole	174
Génération (âges)	34
Glissement	114
Golf	48
Grand magasin	176
Grandes cultures	160
Grandes entreprises françaises	150
Grève (jours)	84
Groupement à Fiscalité propre	130
Groupes d'entreprises	148 à 150
Guadeloupe	14
Guichets bancaires	182
Guyane	14
GVT	96

H Habitat	52
HLM	54
Hôpitaux (publics et privés)	66
Hypermarché	176

I Immatriculations (automobiles)	166
Immeubles collectifs	52
Immigration	24
Importations	134 à 140
Impôts	
directs et indirects	126
locaux	130
de solidarité sur la fortune (ISF)	126
Indépendance énergétique (taux)	170
Index BT, TP	168
Indexation (Loi Neiertz)	116
Indicateur conjoncturel de fécondité	30
Indice	
boursier européen	122
du coût de la construction (ICC)	54
général des loyers	54
des prix à la consommation, IPCH	114
du prix des loyers	54
des prix des produits agricoles à la production	158
de prix de vente industriels	164
de salaire à structure constante	94
Industrie - Construction	162 à 169

Industrie	
agricoles et alimentaires	162
automobile	166
manufacturière	92, 164
Infirmiers, infirmières	66, 86, 96
Inflation	116
Innovation	156
Instituteurs	58, 96
Institutions sans but lucratif	
au service des ménages (ISBLSM)	110
Institut universitaire de technologie (IUT)	60
Intérêt (taux)	118
Internauts, Internet	46, 156
Interruption volontaire de grossesse (IVG)	64
Investissements FBCF	110, 112, 164
Investissements internationaux	140

J Jauge brute	180
Jeunes (emploi)	90
Jeux de hasard	48
Juridictions	74
Justice	72 à 75

L Lave-linge	44
Lave-vaisselle	44
Liaisons aériennes	178
Licence	60
Licenciés sportifs	48
Lits d'hôpitaux	66
Livraisons de produits agricoles	158
Locataires	54
Logement	52 à 55
collectif	168
individuel	168
neuf	52, 168
occasionnel	52
surpeuplé	52
vacant	52
Loi	
de finances	124
de privatisation	152
Loisirs	48
Loto	48
Loyers	54

M Maastricht (traité)	132
Maisons individuelles	52
Maîtrise	62
Maladies	64
Marché automobile	166
Marchés financiers	118, 122
Mariages	26
Martinique	14
Maxidiscompte	176
Mayotte	14

Médecins	66
Médicaments	68
Ménage	28
complexe	28
consommation, équipement	42 à 44
consommation	42, 110
revenus	100, 110
structure	28
Micro-ondes	44
Micro-ordinateur	46
Milieu ouvert	74
Minimum	
mensuel garanti	
dans la Fonction publique	96
vieillesse	94, 96, 102

Monnaie - Marchés financiers 118 à 123

Monnaie unique	132
Mortalité	32, 64
infantile (taux)	32
Mouvement migratoire	24
Multi-équipement	44
Multimédia (ordinateur)	46

N Naissances	30, 34
hors mariage	30
Nasdaq	122
Natalité (taux)	14, 30
Nationalisation	152
Nationalité (taux de chômage selon)	88
Nationalité française (acquisitions)	24
Navigation fluviale	180
Niveau de formation	60, 62
Nomenclature	
des professions et des catégories	
socioprofessionnelles (PCS)	36
Non-salariés	154, 184
Non-titulaires	86
Nouveau marché	122
Nouvelle-Calédonie	14
Numerus clausus	66
Nuptialité (taux)	26

O Obligations	122
OCDE	138, 140
Occupation physique du territoire	20
Omnipraticien	66
OPCVM	122
OPEP	172
Opérateurs	186
Ordinateur	46
Ordures ménagères	22
Ouvriers	36
Ozone	22

P	Pacte civil de solidarité (PACS)	26, 28
	Parc national, naturel, régional	20
	Parité hommes-femmes	38
	Part de marché (commerce)	176
	Patrimoine	120
	Pauvreté	100
	Pavillon (maritime)	180
	Pays	
	d'Asie	138
	de l'Est	138
	de la mer du Nord	170, 172
	du monde	10
	Pêches maritimes	160
	Pensions (retraites)	102
	Personnes âgées	34
	Petites et moyennes entreprises (PME)	146
	Petites et moyennes entreprises industrielles (PMI)	146
	Pétrole	172
	Pharmaciens	66
	Pièces de logement (nombre)	52
	Plantes industrielles	158
	PMU	48
	Politique agricole commune (PAC)	158
	Politique de l'emploi	82
	Pollution	22
	Polynésie française	14
	Pondération (Indice des prix)	116
	Population	24 à 39
	accroissement	12, 24
	active	78
	active occupée	78, 80
	par âge	34
	étrangère	24
	immigrée	24
	mondiale	10
	pénale	74
	projection	10, 12, 34
	sans doubles comptes	12
	scolaire	56
	totale	24
	urbaine	10, 16
	Ports	178, 180
	Pouvoir d'achat	
	des retraites	102
	des revenus	100
	des salaires	94, 96
	du smic	98
	Prélèvements obligatoires	126
	Presse	186
	Prestations sociales	100, 104
	Privatisation	152
	Prix	
	à la consommation	116
	à la production	162
	relatif du tabac	70, 116
	Production	
	des branches	114
	de produits agricoles	158

	industrielle	164
	d'énergie	170 à 174
	Productivité	112
	horaire apparente du travail	112
	Produit intérieur brut (PIB)	110, 112
	Professeurs	58
	Professions	36
	Professions intermédiaires	36
	Projection de population	10, 12, 34
	Propriétaires	54
	Protection de l'environnement	22
	Protection sociale	104
	Pyramide des âges	34
	Protocole de Kyoto	22

R	Réactivation d'entreprises	144
	Réassurance	182
	Recensement de la population	12, 34
	Recherche et Développement (R & D)	190
	Recyclage des déchets	22
	Redevance TV	188
	Régime général (retraite)	102
	Régimes de sécurité sociale	104
	Régions	12
	Répertoire	
	des entreprises contrôlées	
	majoritairement par l'État (RECME)	152
	informatique des métiers (RIM)	154
	Sirene	146
	Répondeur	44
	Reprise d'entreprises	144
	Reproduction (Taux brut)	30
	Réserves naturelles	20
	Réserves de pétrole "prouvées"	172
	Résidences principales et secondaires	52
	Résultats (consolidation des)	150
	Résultats économiques de l'année	110
	Retraites	36, 102
	Réunion (île de la)	14
	Revenus	94 à 107
	agricoles	158
	disponible brut	100
	libéral des médecins	66
	des ménages	100, 110
	minimum d'insertion (RMI)	104
	primaire	100
	Russie	10

S	Saint-Pierre-et-Miquelon	14
	Salaire	
	des entreprises	94
	de la Fonction publique	96
	Salarié	82
	Santé	64 à 71
	SBF 120	122
	SBF 250 - Construction	122

Scolarisation (taux de)	62	Trafic	
Secteur	148, 150	aérien	178
audiovisuel	188	de marchandises	180
d'entreprise	148, 150	de passagers (maritimes)	178
primaire, secondaire, tertiaire	92	SNCF	178
public d'entreprises	152	Traitement indiciaire brut	96
Services		Transferts sociaux	104
marchands, non marchands	92, 184	Transports	
marchands non financiers	184	aériens	178
Seuil		combiné	180
de déclenchement du Smic	98	ferroviaires	178, 180
de pauvreté	102	intérieurs	180
Sida	10, 64	internationaux	180
Smic	98	de marchandises	180
Société d'investissement à capital variable (SICAV)	122	maritimes	180
Solde des flux d'investissements internationaux	140	routiers	180
Sociétés non financières, financières	110	de voyageurs	178
Solde migratoire	24	Travail (conditions)	84
Sous-emploi	84	Travailleurs étrangers	88
Sports	48	Travaux publics	168
Stocks de bureaux, de logements	168		
Superficie (pays, départements)	12	U Union économique et monétaire	132
Superficie Agricole Utilisée (SAU)	160	Unité de consommation	42
Supermarché	176	Unité urbaine	18
Surface boisée	20	Université (effectifs)	60
Survie des entreprises (taux)	144		
Système d'information sur les nouvelles entreprises (SINE)	144	M Vacances	48
Système monétaire européen	132	Valeur ajoutée	146 à 154, 162 à 176, 182 à 186
Système productif	143 à 193	Véhicules utilitaires	166
		Vertébrés	20
Tabac	70	Vidéo	188
Taille		Villes	
des entreprises	146	centre	16
des exploitations agricoles	160	de France	18
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	126	du monde	16
Technologie de l'information et de la communication	46, 156, 186	Vins	42, 70, 160
Télécommunications	186	Voiture particulière	44, 166, 178
Téléphone mobile	44	Vols	72
Téléviseur	44	Voyages	48, 178, 192
Télévision	44, 50, 188		
Temps partiel	84, 86	W Wallis-et-Futuna	14
Tennis	48	Y Yaourts	42
Territoire	10 à 19	Yougoslavie	10
Territoires d'outre-mer	14		
Titulaires	86	Z Zone euro	132
Tourisme	48, 192		
Toxicomanie	70		

Adresses utiles

1. ADMINISTRATIONS

- Premier ministre** Direction du développement des Médias,
69, rue de Varennes, 75 358 Paris 07 SP. Tél. : 01 42 75 80 00.
www.ddm.gouv.fr
- Agriculture, Alimentation, Pêche et Affaires rurales** Service central des Enquêtes et Études statistiques (SCEES),
251, rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 49 55 85 85.
www.agriculture.gouv.fr
- Culture et Communication** Direction de l'Administration générale,
Département des Études et de la Prospective,
2, rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. : 01 40 15 80 00.
www.culture.gouv.fr
- Défense** Délégation à l'information et à la communication de la défense,
École militaire 1, place Joffre, 75007 Paris. Tél. : 01 44 42 55 50.
www.defense.gouv.fr
- Écologie et Développement durable** Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques (DPPR),
20, avenue de Ségur, 75302 Paris 07 SP. Tél. : 01 42 19 20 21.
www.environnement.gouv.fr
- Économie, Finances et Industrie (Minefi)** Direction des Relations avec les publics et de la Communication,
Direction de la Prévision (DP),
Direction des Relations économiques extérieures (DREE),
139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 01 44 87 17 17.
www.minefi.gouv.fr
- Direction générale des Douanes et Droits indirects,
Sous-direction de l'Informatique, des Statistiques et des Études économiques,
8, rue de la Tour-des-Dames, 75436 Paris Cedex 09. Tél. : 01 44 87 17 17.
- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services,
3, rue Barbet de Jouy, 75007 Paris. Tél. : 01 43 19 36 36.
www.pme-commerce-artisanat.gouv.fr
- Observatoire de l'Énergie,
61, boulevard Vincent Auriol, 75703 Paris 13. Tél. : 01 44 97 17 17.
- Service des Études et des Statistiques industrielles (SESSI),
19, rue Auguste Blanqui, 93186 Montreuil cedex. Tél. : 01 41 63 58 60.
www.industrie.gouv.fr
- Éducation nationale, enseignement supérieur et Recherche** Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP),
Sous-direction des Études statistiques,
58, boulevard du lycée, 92170 Vanves. Tél. : 01 55 55 73 58.
www.education.gouv.fr
- 1, rue Descartes, 75231 Paris cedex 05. Tél. : 01 55 55 10 10.
www.recherche.gouv.fr
- Emploi, Travail et Cohésion sociale** Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (DARES),
20 bis, rue d'Estrées, 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01 44 38 23 11.
www.travail.gouv.fr

**Équipement, Transports,
Aménagement du territoire,
Tourisme et Mer**

Direction des Affaires économiques et internationales (DAEI),
Service économique et statistique (SES),
Sous-direction de l'Observation statistique de la construction,
Sous-direction de l'Observation statistique des transports,
Arche de la Défense Paroi Sud, Tour Pascal B, 92055 Paris La
Défense Cedex. Tél. : 01 40 81 21 22.
www.equipement.gouv.fr

Direction du Tourisme,
2, rue Linois, 75740 Paris Cedex 15. Tél : 01 44 37 36 00.
www.tourisme.gouv.fr

Direction générale de l'Aviation civile (DGAC),
50, rue Henri-Farman, 75720 Paris Cedex 15. Tél. : 01 58 09 43 21.
www.dgac.fr

Direction du Transport maritime, des ports et du littoral,
22, rue Monge, 75005 Paris. Tél. : 01 40 81 72 10.

Direction de la Sécurité et de la Circulation routières, (DSCR),
Arche de la Défense Paroi Sud, 92055 La Défense Cedex.
Tél. : 01 40 81 21 22.

**Intérieur, Sécurité intérieure
et Libertés locales**

Direction générale des Collectivités locales (DGCL),
2, place des Saussaies, 75008 Paris. Tél. : 01 49 27 49 27.
www.interieur.gouv.fr

Direction centrale de la Police judiciaire,
11, rue des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 01 49 27 49 27.

Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants,
101, rue des Trois Fontanot, 92000 Nanterre. Tél. : 01 40 07 60 60.

Jeunesse, Sports et Vie associative

Direction de l'Administration générale,
78, rue Olivier-de-Serres, 75739 Paris Cedex 15. Tél. : 01 40 45 90 00.
www.jeunesse-sports.gouv.fr

Justice

Direction de l'Administration générale et de l'Équipement,
Sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation,
247, rue Saint Honoré 75001 - Paris Cedex 01. Tél. : 01 44 77 66 27.
www.justice.gouv.fr

Santé et Protection sociale

Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des
Statistiques (DREES)
11, place des cinq martyrs du lycée Buffon, 75696 Paris Cedex 14.
Tél. : 01.40.56.60.00.
www.sante.gouv.fr

2. AUTRES ORGANISMES PUBLICS

ADEME

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie,
27, rue Louis-Vicat, 75737 Paris Cedex 15. Tél. : 01 47 65 20 00.
www.ademe.fr

BDF

Banque de France,
31 rue Croix-des-Petits-Champs, 75049 Paris Cedex 01.
Tél. : 01 42 92 42 92.
www.banque-france.fr

CEREQ

Centre d'études et de recherche sur les qualifications,
10, place de la Joliette, BP 21 321, 13567 Marseille Cedex 02.
Tél. : 04 91 13 28 28.
www.cereq.fr

CNAF

Caisse nationale des allocations familiales,
23, rue Daviel, 75634 Paris Cedex 13. Tél. : 01 45 65 52 52.
www.caf.fr

- CNAM** Conservatoire national des arts et métiers,
292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 01 40 27 20 00.
www.cnam.fr
- CNAMTS** Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés,
66, avenue du Maine, 75694 Paris Cedex 14. Tél. : 01 42 79 30 30.
www.ameli.fr
- CNAV** Caisse nationale d'assurance-vieillesse,
75951 Paris Cedex 19. Tél. : 01 55 45 50 00.
www.cnav.fr
- CNDP** Centre national de documentation pédagogique,
29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05. Tél. : 01 55 43 60 00.
www.cndp.fr
- CREDOC** Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie,
142, rue Chevaleret, 75013 Paris. Tél. : 01 40 77 85 10.
www.credoc.asso.fr
- FRANCE TELECOM** Branche Ressources,
6, place d'Alleray, 75505 Paris Cedex 15. Tél. : 01 44 44 22 22.
www.francetelecom.fr
- IFEN** Institut français de l'Environnement,
61, boulevard Alexandre-Martin, 45058 Orléans Cedex 01.
Tél. : 02 38 79 78 78.
www.ifen.fr
- INED** Institut national d'études démographiques,
133, boulevard Davout, 75980 Paris Cedex 20. Tél. : 01 56 06 20 00.
www.ined.fr
- INSERM** Institut national de la santé et de la recherche médicale,
101, rue de Tolbiac, 75654 Paris Cedex 13. Tél. : 01 44 23 60 00.
www.inserm.fr
- LA POSTE** Direction de la Communication,
4, quai du Point-du-Jour, 92777 Boulogne-Billancourt Cedex.
Tél. : 01 41 41 66 66.
www.laposte.fr
- LA DOCUMENTATION FRANÇAISE** 29, quai Voltaire, 75007 Paris. Tél. : 01.40.15.70.00.
www.ladocumentationfrancaise.fr
- OMI** Office des migrations internationales,
44, rue Bargue, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 53 69 53 70.
www.omi.social.fr
- UNEDIC** 118, avenue de France, 75013 Paris. Tél. : 01.45.82.10.00.

3. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- BCE** Banque centrale européenne,
BP 16 03 19, D-60066, Francfort-sur-le-Main, Allemagne.
www.ecb.int
- BIT** Bureau international du travail,
98 rue de Sèvres, 75007 Paris. Tél. : 01 53 69 12 12.
www.ilo.org
- EUROSTAT** Office statistique des communautés européennes,
Bureau d'information, L 2920 Luxembourg. Tél. : 00 352 4301 34567.
www.europa.eu.int
- OACI** Organisation de l'aviation civile internationale,
3 bis, villa Émile-Bergerat, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex.
Tél. : 01 46 41 85 85.

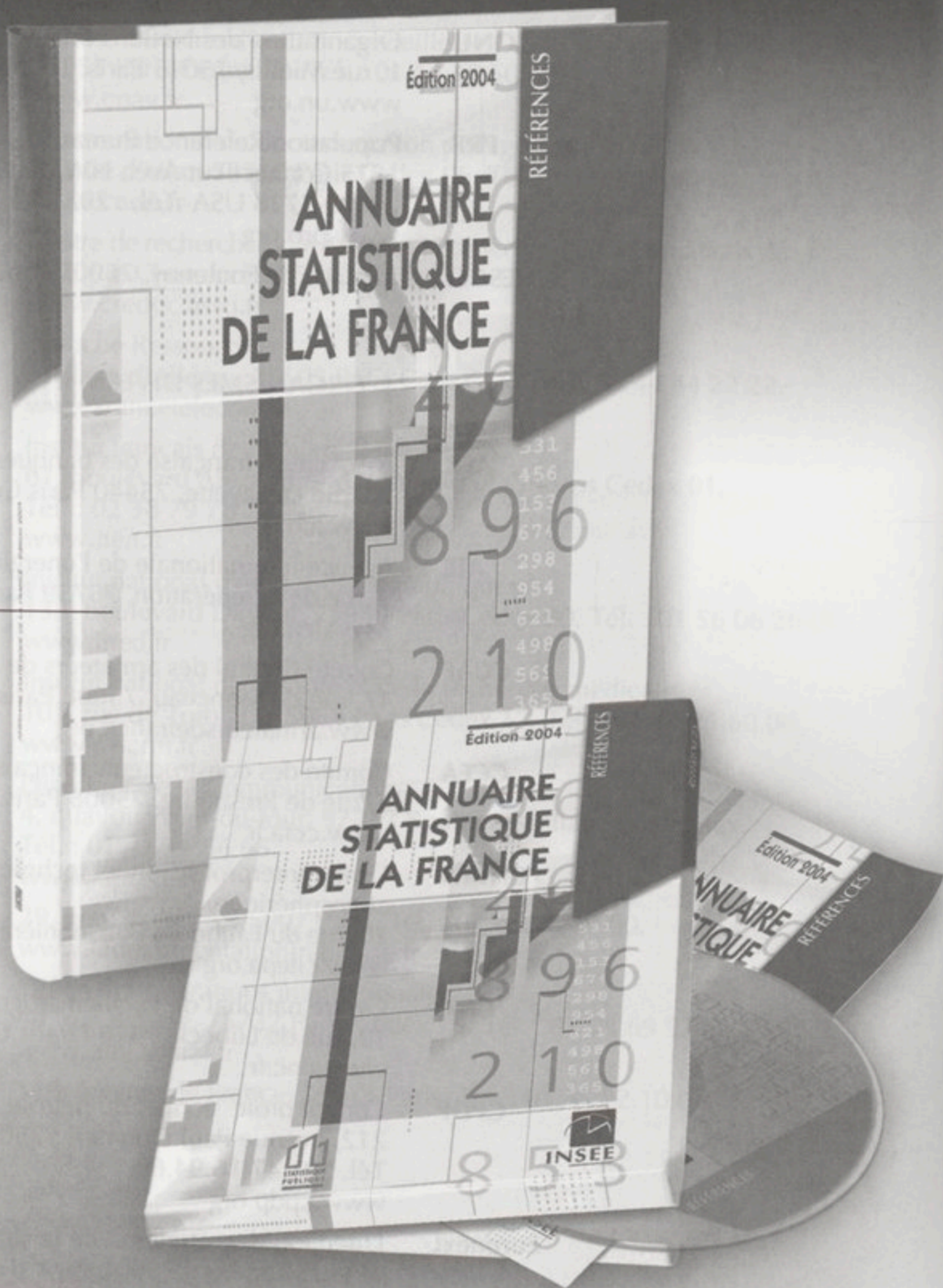
- OCDE** Organisation de coopération et de développement économiques,
2, rue André-Pascal, 75016 Paris Cedex 16. Tél. : 01 45 24 82 00.
www.oecd.org
- OMS** Organisation mondiale de la santé,
Palais des Nations, 20 avenue Appia, 1211, CH Genève 27, Suisse.
www.who.ch
- ONU** Organisation des Nations unies, centre d'information,
1, rue Miollis, 75015 Paris. Tél. : 01 43 06 48 39.
www.un.org
- PRB** Population Reference Bureau,
1875 Connecticut Ave., NW, Suite 520, Washington, DC
20009-5728 USA .Tél. : 202 483 1100.
www.prb.org
- UNESCO** 7, place de Fontenoy, 75007 Paris. Tél. : 01.45.68.10.00.

4. ORGANISMES DIVERS

- AFB** Association française des banques,
18, rue La Fayette, 75440 Paris Cedex 09. Tél. : 01 48 00 52 52.
www.afb.fr
- AIE** Agence internationale de l'énergie
9, rue de la fédération, 75739 Paris Cedex 15. Tél. 01.40.57.65.00.
www.iea.org
- CCAF** Comité Central des armateurs de France,
47, rue de Monceau, 75008 Paris Cedex 15. Tél. : 01 53 89 52 52.
www.armateursdefrance.org
- CCFA** Comité des constructeurs français d'automobiles,
2, rue de Presbourg, 75008 Paris. Tél. : 01 49 52 51 00.
www.ccfa.fr
- CITEPA** Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution
atmosphérique,
10, rue du Faubourg Poissonnière, 75010 Paris. Tél. : 01 44 83 68 83.
www.citepa.org
- CNC** Centre national de la cinématographie,
12, rue de Lübeck, 75784 Paris Cedex 16. Tél. : 01 44 34 34 40.
www.cnc.fr
- CPDP** Comité professionnel du pétrole,
212, avenue Paul Doumer, 92508 Rueil-Malmaison Cedex.
Tél. : 01.47.16.94.60.
www.cpdp.org
- Euronext** Direction des études et de la stratégie,
39, rue Cambon, 75001 Paris. Tel. : 01 49 27 10 00.
www.euronext.com
- FFSA** Fédération française des sociétés d'assurances,
26, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 01 42 47 90 00.
www.ffsa.fr
- IFP CEDIGAZ** Institut français du pétrole
1-4, avenue du bois préau, 92852 Rueil - Malmaison Cedex
Tél. : 01.47.52.60.00.
www.ifp.fr

Vous cherchez un chiffre ?

De l'emploi à la santé,
de l'éducation à l'industrie,
tout y est...



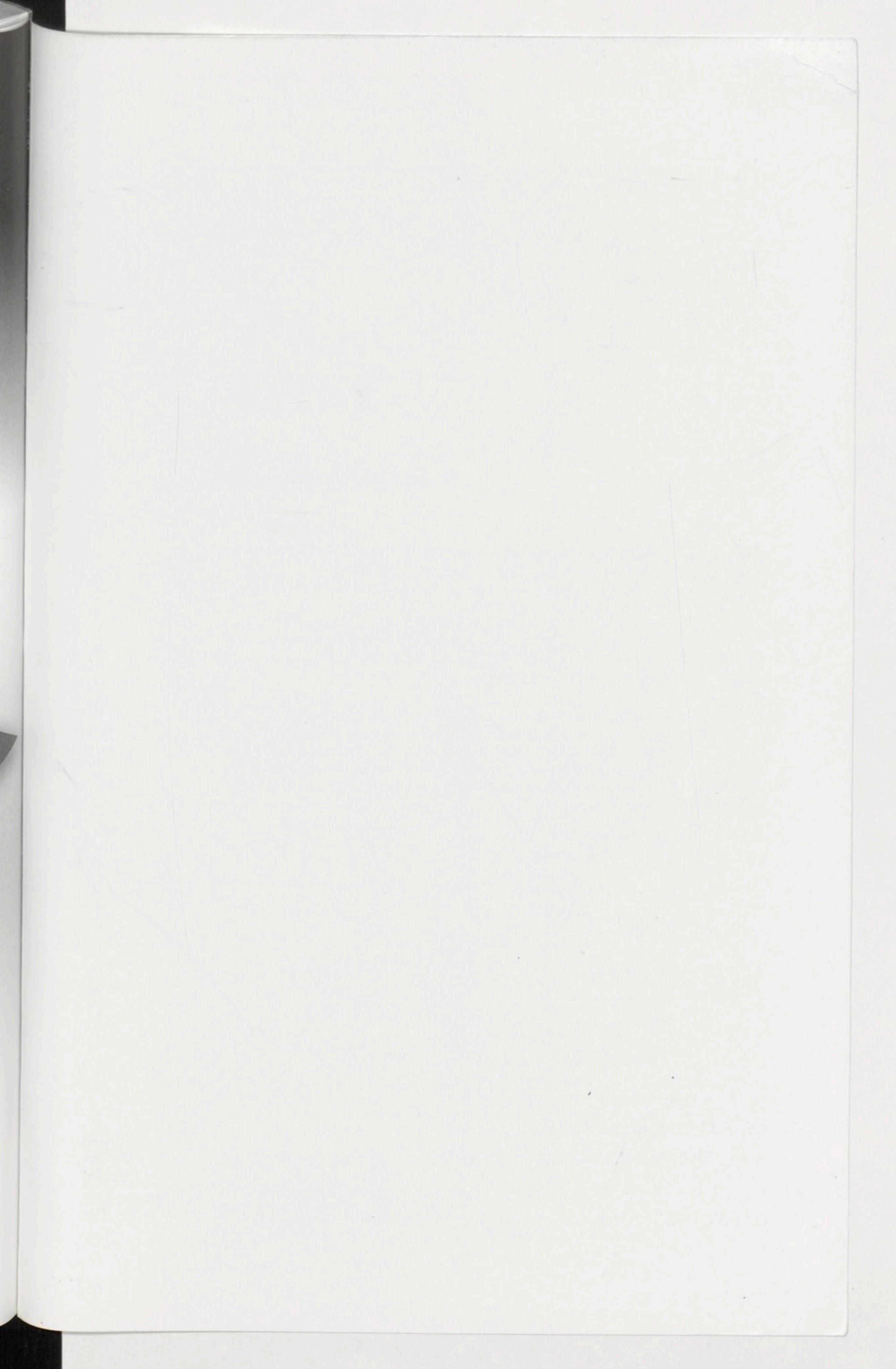
En vente dans les librairies,
à l'Insee et sur www.insee.fr

L'ouvrage : 61 € - Le cédérom : 35 € - L'ouvrage et le cédérom : 76 €

Collection Références



INSEE



2004-2005

RÉFÉRENCES

TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE



L'Insee comme chaque année propose les « Tableaux de l'économie française ». Depuis près de trente ans, cet ouvrage est considéré comme l'outil allant à l'essentiel dans le domaine de l'économie.

Présenté sous forme de double page, chaque thème est traité de façon synthétique avec une volonté pédagogique. Un index par mot-clé permet de retrouver aisément l'information recherchée.

Accessibles à tous, les « Tableaux de l'économie française » abordent avec autant d'efficacité des thèmes d'actualité comme l'environnement, la parité ou la durée du travail. Avec l'entrée des dix états membres, cette nouvelle édition s'est encore enrichie de nombreuses données européennes.

ISSN 1639-4968 : RÉFÉRENCES-Insee
ISSN 0039-8802 : TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE
ISBN 2-11-068266-3
RÉF. TEF04



9 782110 682666

Août 2004 - Prix 15,00 €